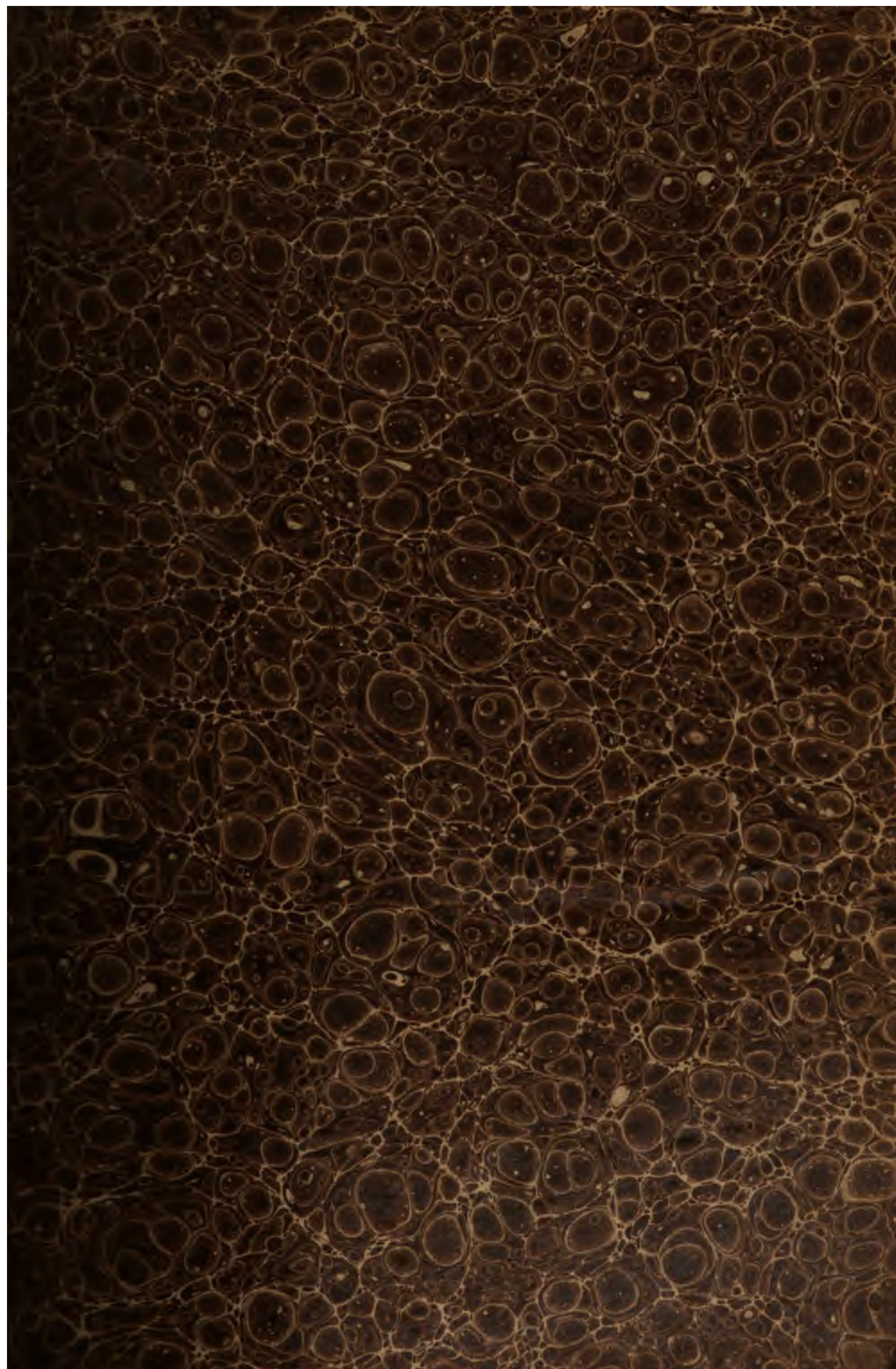

TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



LES

FRANÇAIS.

TOME QUATRIÈME.


IMPRIMERIE
Schneider et Langrand,
rue d'Erfurth, 1.


LES
FRANCAIS
TOME
IV.
TOME
III
TOME
I
TOME
II

LES
FRANÇAIS
PEINTS PAR EUX-MÊMES,
ENCYCLOPÉDIE MORALE
DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

TOME QUATRIÈME.



PARIS,

L. CURMER, ÉDITEUR,

49, RUE DE RICHELIEU,

AU PREMIER.

M DCCC XLI.



A

MADAME

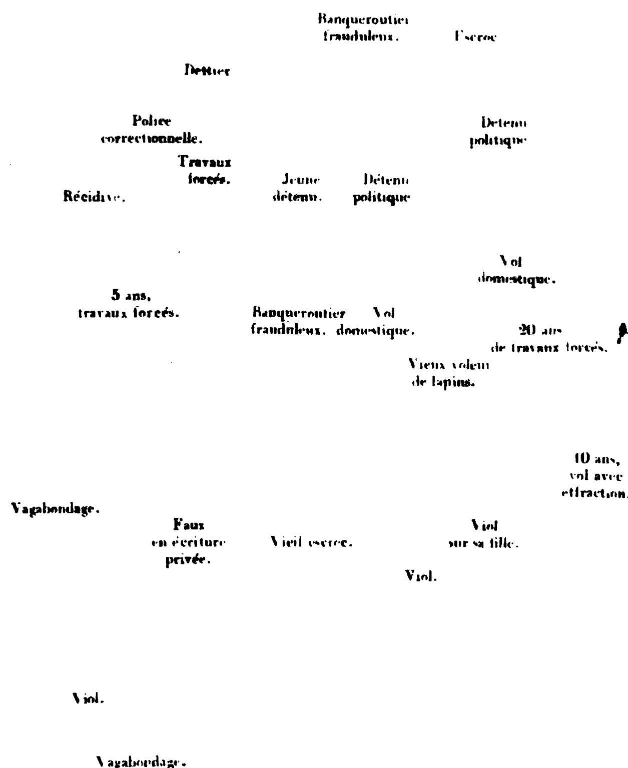
MARIA D'ANSPACH;

MESSIEURS

P. BERNARD, L.-A. BERTHAUD,
PÉTRUS BOREL, BRISSET, E. GUINOT,
J. JANIN, J. MAINZER,
B. MAURICE, MOREAU CHRISTOPHE, E. REGNAULT,
COMTE DE LA RIVALIÈRE-FRAUENDORFF,
CH. ROUGET, F. SOULIÉ, VILLEMIN,

L'ÉDITEUR RECONNAISSANT.


HENRY MONNIER



Toutes ces figures sont des portraits.

En appliquant cette feuille sur la gravure des détenus (hommes) on aura l'indic[illegible] de la peine ou de la cause de la détention



LES DÉTENUS.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.



Il existerait une immense lacune dans cette immense galerie de portraits, où figurent tous les types qui particularisent les diverses classes de la société française, si nous omettions d'y comprendre celui qui les embrasse et les reflète tous, celui du détenu, autrement dit de l'habitué de nos prisons et de nos bagnes.

« Vois-tu, Gilbert, dit le geôlier de Marie Tudor, l'homme qui sait le mieux l'histoire de ce temps-ci, c'est le guichetier de la tour de Londres. »

C'est qu'en effet les prisons sont autant de chambres obscures, autant de daguerréotypes où convergent et se résument les traits épars des individualités extérieures les plus saillantes ; c'est que les prisons sont les protubérances les moins douteuses qu'ait à palper la science de la crânologie sociale ; c'est que l'histoire des prisons est celle de tous les lieux, de tous les rangs, de toutes les existences ; c'est que là se remuent et se concentrent tous les intérêts, toutes les passions, toutes les opinions, toutes les énergies, tous les faits appelés crimes qui se partagent le monde.

Les crimes sont la maladie endémique de tout corps social ; les prisonniers en sont les déjections ; les prisons en sont l'exutoire.

C'est dans les déjections du malade que le médecin cherche à reconnaître les signes pathologiques de son état de santé. C'est dans nos prisons que nous devons pénétrer pour juger sainement de l'état moral de la France.

Au-dessous de toutes les classes sociales, il existe une classe infime, anormale, en

dehors de l'action régulière des rouages sociaux. Nous donnerons à cette classe le nom de classe des gens de crime.

La classe des gens de crime se recrute de tous les malfaiteurs, quels qu'ils soient, qui se sont démoralisés dans les autres classes, ou qui, ne pouvant trouver, dans les conditions actuelles de leur existence, de quoi satisfaire à leurs besoins ou à leurs passions, se trouvent réduits à la nécessité de demander au crime ce que le travail est impuissant à leur procurer.

La classe des gens de crime se compose donc du sédiment, du résidu, des égouttures de toutes les classes placées au-dessus d'elle, et qui y versent le trop-plein de leurs immoralités.

C'est le récipient de tous les vices qui découlent d'en haut, et qui viennent s'y distiller ou s'y infuser.

Ce qu'il y a de phénoménal dans ce mélange, c'est qu'il s'opère sans transmutation, c'est-à-dire que les matières en fermentation s'y réunissent sans se confondre.

Tous les vices, en effet, y conservent leur nature propre et le cachet de leur origine ; le rang qu'ils occupaient dans la classe d'où ils sortent, ils l'occupent encore dans celle où ils viennent s'incorporer. Dans l'une, ils étaient réduits à leurs forces individuelles ; dans l'autre, ils acquièrent la puissance d'une force collective. C'est la seule différence qui résulte pour eux de leur changement de position.

Ainsi, l'épicier, le médecin, l'avoué, l'avocat, le notaire, l'étudiant, l'employé, la grisette, la grande dame, l'homme de lettres, le commis-voyageur, le viveur, le spéculateur, et tous ces autres Français des classes honnêtes, que les rédacteurs des Français font successivement passer sous nos yeux avec tant de verve et d'esprit, conservent, devenus gens de prison, le même *facies*, les mêmes traits, le même *chic* qu'ils ont reçus, dans leur état d'innocence, des mains de la nature et du crayon du dessinateur.

Ainsi, le libertin de qualité est parmi eux plus haut placé que le libertin de bas étage ; le voleur noble, que le voleur roturier ; le faussaire homme d'esprit, que le délinquant imbécile, et ainsi des autres.

De sorte que, en réalité, la classe des gens de crime est une vaste association de plusieurs classes de criminels, ayant leur aristocratie, leur hiérarchie, leurs prérogatives, leur prolétariat, et vivant toutes sous l'empire d'une loi commune.

Cette loi, c'est la nécessité de s'unir pour se défendre contre l'ennemi commun.

L'ennemi commun, c'est quiconque possède quelque chose. Le bien d'autrui est leur propriété ; ils s'en emparent comme d'une chose à eux.

« Le mendiant transige, dit Jean Sbogar; plaidons. Tu es maître de mon argent, et je le suis de ta vie. Cela ne nous appartient ni à toi ni à moi. Rends, et je laisse. »

De cette façon, l'aumône n'est plus qu'une restitution partielle faite à l'amiable, et le vol du pauvre sur le riche qu'une restitution.

L'association des malfaiteurs de toute sorte forme, en France, une confrérie, un compagnonnage, une espèce de sainte-alliance dont le centre est à Paris, et dont les ramifications s'étendent jusque dans les provinces les plus éloignées.

Là, règne le vice sous toutes ses formes ; là, le travail, c'est le meurtre, le vol, le

faux ; le point d'honneur, c'est le cynisme, l'absence de remords, la dérision de tous les principes; la science, c'est une jurisprudence antisociale, habile à éluder, à violer et à vaincre toutes les lois; les cabinets d'étude et les ateliers, ce sont les cabarets et les lieux de débauche; le domicile, c'est une communauté de vagabondage; le mariage, une communauté de prostitution. La prostitution elle-même y prend un caractère inouï.

Cette société a ses héros et ses grands hommes. Le monde des honnêtes gens est un champ de bataille livré à leur industrie; la cour d'assises est le théâtre de leurs victoires; l'échafaud est leur monument triomphal. Lacenaire, dans l'ordre moral, Alibaud, dans l'ordre politique, sont la plus haute expression de la civilisation du crime moderne.

Les grades sont nombreux dans cette maçonnerie du crime.

Au moyen âge, on distinguait les *cagoux*, les *orphelins*, les *rifodés*, les *mallards*, les *marcandiers*, les *malingreux*, les *sabouleux*, les *callots*, les *coquillards*, les *hubins*, les *capons*, les *narquois*, les *francs-mitoux*, les *courtauds de boutanche*, etc., ayant à leur tête le grand COESRE.

Aujourd'hui les noms ont changé avec les changements survenus dans les fonctions des dignitaires.

Au premier rang figurent les *escarpes*, les *sableurs*, les *suageurs*.

Escarper quelqu'un, c'est le tuer avec une arme quelconque, pour le voler et s'assurer de son silence.

Le *sabler*, c'est l'assommer avec une peau d'anguille remplie de sable. Ce procédé n'est employé que par les assassins du midi de la France.

Le *suager*, c'est lui brûler les pieds, pour le forcer à dire où est caché son argent. Qui ne connaît, dans l'histoire de nos révolutions, l'histoire terrible des chauffeurs !

Viennent ensuite les *grinchisseurs*[1], autrement dit les voleurs et leurs innombrables variétés : les *bonjouriers*,[2] les *cambrioleurs*,[3] les *caroubleurs*,[4] les *careurs*[5], les *chanteurs*[6], les *charrieurs*[7], les *détourneurs*[8], les *enfonceurs*[9], les *floueurs*[10], les *fourgats*[11], les *francs-bourgeois*[12], les *vanterniers*[13], les *papillonneurs*[14], les

[1] En style argotique, toutes les manières de voler s'appellent grinchir. Grinchir au boulon, grinchir à la cire, grinchir à la desserte, etc.

[2] Ou chevaliers grimpants; volent en s'introduisant dans les appartements, sous le prétexte de dire bonjour au locataire, etc.

[3] Dévalisent les chambres à l'aide d'effraction ou de fausses clefs.

[4] Les caroubleurs sont une variété des cambrioleurs.

[5] Soutirent l'argent à l'aide d'un change qu'ils proposent.

[6] Vous attirent dans un mauvais lieu, et vous font acheter leur silence.

[7] Exploitent les campagnards provinciaux en leur offrant à gros bénéfices des pièces jaunes contre de l'argent blanc. C'est le vol appelé à l'américaine.

[8] Volent dans l'intérieur des magasins des pièces d'étoffes ou autres marchandises. Les femmes excellent dans ce genre de vol.

[9] Fripons, agents d'affaires, etc.

[10] Voleurs au jeu.

[11] Recéleurs.

[12] Quêteurs à domicile pour une famille noble qui a tout perdu à la révolution, etc.

[13] Voleurs par les croisées laissées ouvertes.

[14] Voleurs de linge sur les voitures de blanchisseuses.

piliers de boutanche[1], les *piliers de pacquelin*[2], les *rats*[3], les *roulottiers*[4], les *voltreusiers*[5], les *solliceurs de zif*[6], les *batteurs de dig-dig*[7], les *tireurs*[8], les *coqueurs*[9], les *fileuses*[10], les *surfines*[11] etc., etc., etc.

Ces diverses sortes de voleurs se confondent sous la dénomination commune de *pègres* et de *pègriots*.

On appelle *haute-pègre* la classe des voleurs qui ont donné à la corporation des preuves de dévouement et de capacité; qui exercent depuis longtemps déjà ; qui ont inventé ou pratiqué avec succès un genre quelconque de vol. — On appelle *basse-pègre* le prolétariat de l'association.

Le *pègre de la haute* ne volera pas un objet de peu de valeur, il croirait compromettre sa dignité d'homme capable; il ne fait que des affaires importantes, et méprise les voleurs de bagatelles, ou *pègres de la basse,* auxquels il donne le nom de *pègriot, de pègre à marteau, de chiffonnier,* de *blaviniste*.

Les membres de la haute-pègre volent plutôt par habitude que par besoin ; ils aiment leur métier et les émotions qu'il procure. Captifs, leur pensée unique est de recouvrer leur liberté pour commettre de nouveaux vols, et leur plus doux passe-temps est de se moquer de leurs compagnons d'infortune qui témoignent du repentir et manifestent l'intention de s'amender.

Le pègriot, au contraire, fut le plus souvent poussé par le besoin lorsqu'il commit son premier vol. Peut-être même encore que si quelqu'un voulait bien lui donner du pain, en échange de son travail, il abandonnerait le métier qu'il exerce.

L'association des pègres de la haute a ses lois, lois qui ne sont écrites nulle part, et que cependant chaque membre connaît et observe plus exactement que ne le sont la plupart de celles qui régissent l'état social. Aussi, le pègre de la haute qui n'a pas trahi ses camarades, au moment du danger, n'est jamais abandonné par eux ; il reçoit des secours en prison, au bagne, et quelquefois même jusqu'au pied de l'échafaud.

Autrefois, les pègres de la capitale tenaient leurs états généraux et procédaient à leurs initiations et à leurs mystères dans la cour des Miracles, au Cours Ragot, ou dans la forêt du Bourget. Aujourd'hui, ils se réunissent de préférence, pour se rendre compte du gain de la journée et préparer les affaires du lendemain, à l'Homme Butté, dans les cabarets hors barrières, dans les sales garnis des logeurs de la Cité, et principalement dans les bouges obscurs de la rue de la Calandre, etc.

[1] Commis qui volent leur patron.
[2] Voleurs, commis voyageurs dans les auberges, cafés, etc.
[3] Dévalisent les rouliers et les marchands forains.
[4] Voleurs de bâches, valises et autres objets attachés sur les voitures.
[5] Voleurs commissionnaires.
[6] Marchands au rabais de marchandises dites de contrebande, etc.
[7] Dévalisent les bijoutiers.
[8] Prestidigitateurs qui exploitent nos poches.
[9] Compères des tireurs, et leurs dupes.
[10] Voleurs espions des tireurs, floueurs, etc. Moyennant un prélèvement ils se taisent.
[11] Ou sœurs de charité, volent le pauvre honteux en s'introduisant dans sa mansarde sous le voile de la religion.

Le nombre des pègres de la haute traduits devant les cours d'assises, en 1837, a été de 75 sur 100 du nombre total des accusés. Ce nombre total s'est élevé à 8,094, ce qui dépasse de 800 la moyenne de toutes les années précédentes réunies. Le vol est en progrès.

On évalue à 850,000 francs le préjudice causé par les 4,097 vols qualifiés, poursuivis en 1837, et dont la valeur a pu être approximativement déterminée ; ce qui donne un préjudice moyen de 208 francs par chaque vol.

Quant aux vols commis par la basse pègre, les rapports officiels n'en constatent point le montant : ils évaluent seulement à 193,065 le nombre des prévenus traduits en police correctionnelle, pendant la même année 1837, ce qui fait une augmentation de 28,000 sur l'année 1835, augmentation qui porte principalement sur les vols.

Quant aux vols commis et non poursuivis, leur nombre et leur valeur sont incalculables. Un journal anglais porte à 25 millions de francs la valeur numérique des vols faits, chaque année, à Londres, seulement. Si l'on considère que les 25 mille plaintes qui sont adressées annuellement au parquet de Paris ne sont pas le quart de celles dont la justice n'est pas saisie, et que les 356,000 infractions aux lois de toute nature constatées en 1837 représentent à peine le cinquième de celles qu'on ne constate pas, chaque année, dans toute la France, on peut se faire une idée exacte de la taxe énorme de sang et de rapine que le crime lève annuellement sur nous.

Ajoutez à cela les vols commis par les honnêtes gens ; car les plus honnêtes gens du monde volent impunément, plus souvent que ne pèche le sage, c'est-à-dire plus de sept fois par jour. Le vol, en effet, est, comme le mensonge, la monnaie courante de toutes nos transactions, et le mensonge lui-même n'est-il pas aussi un vol ? Frauder les droits d'enregistrement, frauder les droits de poste, frauder les droits de la régie ; frelater le tabac, les vins, les poivres, le café, les sels ; vendre à faux poids et à fausses mesures ; affirmer bon ce qui est mauvais, vrai ce qui est faux, sain ce qui est avarié ; débiter de mauvaises marchandises et de mauvaises doctrines, qu'on sait mauvaises et qu'on ne vend que parce qu'elles sont mauvaises ; tromper le public, en un mot, à l'aide de tours d'adresses appelés puffs, annonces, catalogues, prospectus, souscriptions, actions, commandites, consultations gratuites, remèdes secrets, cosmétiques, etc., etc., etc. : ce sont là autant d'espèces de vols qui se commettent, chaque jour, par de très-honorés citoyens, à chaque coin de nos rues, dans chaque colonne de journal, dans chaque affiche placardée sur nos murailles, dans chaque maison habitée, etc. Tous les crimes qui méritent la prison ne sont pas dans le code pénal. Un code pénal n'est qu'un coupon, qu'un feuillet détaché du grand livre-souche de la comptabilité morale d'un peuple. Le nôtre ne contient qu'un petit nombre de valeurs courantes ; le surplus reste au talon.

Quand on parcourt nos grandes routes, et principalement les rues, les boulevards, les places publiques de la capitale, avec la statistique en tête des malfaiteurs qui y pullulent, on éprouve quelque chose de la terreur qu'on devait ressentir sous Louis XI, lorsqu'en se promenant dans les allées tortueuses de Plessis-les-Tours, on craignait à chaque pas de marcher sur une chausse-trappe ; ou bien quelque chose de ce qui vous préoccupe malgré vous lorsqu'en passant, pour la première fois, au milieu

des métiers d'une grande manufacture à vapeur, on appréhende à chaque instant de sentir le pan de son habit accroché par l'un des mille bras de fer qui vous enlacent, qui vous frôlent, qui vous menacent de toutes parts.

C'est qu'en effet les crimes et les délits de toutes sortes qui se commettent en France, et principalement dans les grands centres de population, sont aussi nombreux qu'effrayants.

C'est pour nous préserver de leur irruption, et proportionner ses moyens de défense aux dangers multiples de l'attaque, que la main de la justice a pris un trousseau de clefs pour glaive, et couvert la France entière d'un immense réseau dont chaque maille est une prison.

La France compte 19 maisons centrales, 3 bagnes, 11 prisons à Paris, 86 maisons de justice, 362 maisons d'arrêt, 2,800 prisons de canton, 2, 238 chambres de sûreté annexées aux casernes de gendarmerie. De plus, les 39, 000 mairies de France peuvent offrir 39,000 salles de police pour y détenir, au besoin, les individus qu'atteint l'article 168 de la loi de germinal an VI sur la gendarmerie.

Malheureusement, l'organisation de toutes ces prisons est telle, que le mal qu'elles ont pour but de guérir s'empire par le remède même qu'on y applique.

S'il y a quelque chose de vrai au monde, c'est ce fait incontestable, que la démoralisation actuelle du régime de nos prisons provient, avant tout, des exemples et des enseignements qu'y puisent les détenus, conversant librement ensemble, s'inoculant respectivement leurs mauvaises pensées, et convenant mutuellement entre eux des signes de reconnaissance qui les feront s'entr'aider un jour pour de nouveaux méfaits ; témoins Fossard et Drouillet; témoins Lacenaire et Avril; témoins Fréchard et Jadin; témoins Soufflard et Lesage, et tant d'autres compagnons de crimes qui se sont appris, dans la prison, comment on se venge d'une société assez imprudente pour fournir elle-même aux individus qu'elle condamne les moyens de comploter à l'aise, et de fabriquer, sous la protection même de ses gardiens et de ses verrous, les armes qu'ils doivent tourner contre elle ! La société prohibe les associations de plus de 20 personnes, dans la crainte que son repos n'en soit troublé, et elle constitue elle-même des associations de 200, de 500, de 1,200 condamnés dans des maisons qu'elle leur construit *ad hoc*, et qu'elle divise, pour leur plus grande commodité, en ateliers, en préaux, en dortoirs, en réfectoires communs ! Et ces associations ennemies, qu'elle réchauffe dans son sein, elle n'en centralise pas seulement l'action dans nos maisons centrales et dans nos bagnes, mais elle les multiplie sur toute la surface de la France, de telle sorte que là où il y a une prison, là il y a une association. Demandez-vous combien sont-ils qui sont unis entre eux par les liens de la solidarité du crime? ils ne sont pas moins de 100,000 conspirant en permanence, et absorbant, à notre préjudice, près de 12 millions de francs par an, pour les seuls frais de leur garde et de leur entretien, en attendant qu'ils recommencent à exercer d'autres prélèvements que ceux-là sur nos personnes et sur nos biens ! Et savez-vous combien de ces associés

sont mis dehors tous les ans, ainsi dressés à l'école mutuelle du vice? Plus de 50,000. Oui, plus de 50,000 libérés de toutes sortes sont rejetés, chaque année, des bagnes et des prisons, dans nos campagnes, dans nos villes, dans nos centres de population, avec toutes les habitudes de dépravation et de perversité qu'ils y ont contractées ou entretenues!...

Ce qu'il y a de fatal en ceci, c'est que nos prisons souillent sans retour tous ceux qu'elles touchent. Le préjugé, plus puissant que la loi, ajoute, en effet, à la peine temporaire qui les frappe la peine aggravante du mépris public, peine perpétuelle et terrible, qui n'est écrite dans aucun de nos codes, et dont sont atteints sans miséricorde tous les délinquants que la justice condamne à la prison.

Et non-seulement cette peine indélébile est infligée à tout condamné, elle l'est encore sans pitié à tout détenu sous les verrous, et cela, quelle que soit la cause qui l'y tienne enfermé; — que ce soit comme suspecté, comme prévenu, comme accusé; — que ce soit à raison ou à tort; — sciemment ou par mégarde; — qu'il soit ensuite renvoyé absous, innocenté, indemnisé!... Car, une fois écroué sur les registres de la geôle, le détenu, quel qu'il soit, ne peut plus porter un nom sans tache. Le mépris public l'a marqué, à son entrée dans la prison, de son stigmate brûlant, et où qu'il le rencontre plus tard, et à quelque époque qu'il le retrouve dans le monde après sa mise en liberté, il le poursuit sans cesse de son doigt accusateur, et lui jette partout au visage ces mots cruels qui font revivre à chaque instant sa peine: « Cet homme est un échappé de prison! »

Il est tellement vrai de dire que l'idée seule de prison implique contre celui qui a eu le malheur d'être détenu l'idée d'opprobre et d'ignominie, que l'homme qui s'est trouvé en butte aux soupçons les plus graves et les plus justifiés, mais qui n'a point subi d'emprisonnement préalable, est moins repoussé par l'opinion publique que celui qu'un soupçon léger est venu frapper sans preuves, mais qui s'est trouvé, pour ce fait, en état d'arrestation. Voyez le condamné *contumax!* Il rentre sans honte dans les rangs de la société, une fois sa contumace purgée; tandis que l'accusé, frappé d'une ordonnance de prise de corps, n'y peut plus reparaître sans flétrissure, lorsque avant son arrêt d'absolution, on l'a vu sous les verrous!...

Vainement, pour atténuer les effets de cet arrêt fatal du préjugé, la loi a-t-elle précautionneusement cherché à dérober l'ignominie de la chose sous l'honnête enveloppe du mot; vainement a-t-elle effacé le nom de prison du fronton des maisons de dépôt, des maisons d'arrêt, des maisons de justice; vainement, enfin, a-t-elle ordonné que ces maisons fussent entièrement distinctes des prisons pour peines, et pris soin, dans son Code pénal, de n'appeler ces prisons que du nom de lieux ou de maisons de correction, le nom de prison n'en est pas moins resté imprimé sur le seuil de leur porte, et, avec le nom, l'idée de flétrissure et de honte dont il est la formule et l'expression.

D'où vient donc cette tache qui dégoutte et s'étend ineffaçable sur tous ceux que la prison a touchés?

Peut-être en trouverons-nous le secret dans la vie même de la prison et dans le mélange des diverses catégories de détenus qui y séjournent.

Dans la vie libre, la classe nombreuse des voleurs n'a rien qui la distingue des honnêtes gens, dans ses habitudes extérieures, dans son langage, dans son éducation, dans ses relations, dans son allure. On l'a dit depuis longtemps : rien ne ressemble plus à un honnête homme qu'un fripon. C'est pour cela qu'il est si facile de s'y tromper, et qu'on s'y trompe en effet souvent : c'est que le visage de tous les scélérats, au milieu desquels nous sommes condamnés à vivre dans le monde, ne porte point le signe distinctif de réprobation que Dieu leur a attaché en les créant, ou en les laissant vivre pour le crime... Et puis, la physionomie des gens que nous voyons varie, à nos yeux, en bien ou en mal, suivant que notre esprit conçoit d'eux une bonne ou une mauvaise opinion.

Mais, en prison, lorsque surtout les détenus sont nombreux, les traits des visages sont moins mêlés; on y est moins exposé que dans le monde à confondre les méchants avec les bons; d'abord, parce que tous, ou presque tous sont ou deviennent méchants ; ensuite parce que entre eux ils n'apportent pas la même dissimulation que parmi les honnêtes gens qu'ils ne peuvent duper qu'en se nuançant à leur teinte. Ils jettent le masque en prison, quand ils sont seuls : ils paraissent tels qu'ils sont alors... Alors, ils sont ignobles, hideux, horribles à voir ; alors, tous les vices de leurs âmes perverses se montrent avec une orgueilleuse nudité, dans leurs yeux, dans leur air, dans leurs discours, dans tout leur être.

Avant d'esquisser les traits des divers types que présentent les diverses classes de détenus de nos prisons, il est important de se fixer sur le contingent proportionnel que fournissent au recrutement du crime les classes riches et les classes pauvres de la société.

Lorsqu'on visite les prisons ou qu'on assiste aux audiences des tribunaux criminels, on ne peut, à la vue des malheureux en haillons qui les peuplent, qu'être frappé de la pensée que la misère en est la première pourvoyeuse. Cependant, en secouant ces haillons, et en creusant dans ces consciences, on arrive à cette conclusion, que le crime n'est point un signe infaillible de misère, mais bien un signe infaillible d'immoralité. Il y a plus, c'est que ces haillons qui nous frappent ne sont pas les vêtements dont le crime est le plus ordinairement couvert.

Ouvrez les comptes rendus de la justice criminelle en France, et vous y verrez : 1° Que les départements les plus riches et les plus instruits sont ceux où il se commet le plus de crimes contre les propriétés, 2° Que, sur 21,941 accusés de toutes classes, de 1828 à 1832, les huit premières classes, comprenant tous les individus qui ont des moyens d'existence permanents dans leur intelligence ou leur industrie, comptent pour 20,711, et que la neuvième et dernière classe, comprenant les gens sans aveu, les mendiants, les filles publiques, etc., ne comptent que pour 1,230 seulement; 3° Que les libérés qui tombent le plus tôt et le plus fréquemment en récidive sont ceux qui avaient la plus forte masse de réserve à leur sortie, et qui s'étaient montrés les meilleurs ouvriers pendant leur première détention ; 4° Enfin, que le maximum des crimes de toutes sortes, et spécialement des crimes contre les propriétés, se commet à un âge où le coupable possède, dans la force de son corps, de son esprit et de sa volonté, tous les moyens de gagner honnêtement sa vie, c'est à dire avant l'âge de trente ans.

La misère donc n'est point mère du crime, et, quand elle devient criminelle, c'est par des causes d'immoralité qui ne lui sont pas propres, mais qui lui sont communes avec la richesse ou l'aisance.

Cependant on ne peut méconnaître que la classe pauvre commet infiniment plus de crimes que la classe riche. Ceci ressort évidemment de la statistique de la population habituelle de nos prisons et de nos bagnes. Il est constant, en effet, que nos bagnes et nos prisons ne sont peuplés, sauf quelques rares exceptions, que des individus qui appartiennent aux derniers rangs de la société. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce qu'on appelle les derniers rangs de la société compose presque seul la société tout entière; du moins, les rangs supérieurs sont si inférieurs en nombre, et les notables qui les remplissent si clair-semés dans l'espace, qu'ils ne forment qu'une fraction dans le tout. L'immense majorité des prolétaires qui figurent sur les contrôles de recrutement de l'armée, donne la raison de l'immense majorité des prolétaires qui figurent sur les registres d'écrous de nos prisons. La population honnête des prolétaires, exprimée en moyenne par les jeunes conscrits, est infiniment supérieure en nombre à la population honnête patricienne; dès lors, la population criminelle exprimée en moyenne par le nombre des détenus, doit suivre la même proportion.

Il en est de même des habitants des campagnes comparés aux habitants des villes. Les premiers commettent beaucoup plus de crimes que les seconds. Pourquoi? Est-ce parce qu'ils sont plus immoraux? Nullement, c'est parce que sur 32,000,000 d'habitants, il y en a moins de 7,000,000 dans les villes ou bourgs qui comptent une population agglomérée de 1,500 âmes ou au-dessus, et que les 25 autres millions appartiennent à la population rurale.

Si donc le nombre des prisonniers appartenant aux classes élevées de la société est infiniment moindre que celui des prisonniers appartenant aux classes inférieures, c'est que la population honnête riche est infiniment moins nombreuse que la population honnête pauvre.

Mais, relativement, je crois qu'il se commet plus de crimes, et de plus graves, dans les classes aisées que dans les classes pauvres, et qu'en tout cas, si les classes pauvres en sont plus chargées que les autres, cela tient à des causes dont les classes supérieures n'ont nullement à s'enorgueillir.

Il était nécessaire d'établir ces prémisses, dont peu de personnes du monde ont la clef, pour acquérir l'intelligence parfaite des mystères de la vie de prison, et des diverses moralités qu'elle embrasse.

Maintenant donc que nous connaissons les éléments dont se compose la population des prisons, et que nous sommes remontés à la source qui les produit, suivons-les jusqu'au fond de l'égout où ils viennent se perdre, et voyons sous quelles formes, et à quels degrés ils s'y produisent.

INCULPÉS.



La liberté individuelle ne peut faire un pas chez nous sans marcher flanquée de quatre sentinelles que la loi lui a données pour escorte et qui montent la garde en permanence sur le grand chemin qu'elle lui a tracé. Chacune d'elles a sa consigne à part, son mot d'ordre particulier. Chacune d'elles aussi a son mot propre : comparution, amener, arrêt, dépôt. Chacune d'elles crie : Qui vive? Halte-là! selon que la liberté change seulement d'allure, ou qu'elle veut dévier de la ligne légale, ou qu'elle veut marcher au delà. Si elle insiste, et qu'il y ait péril en la demeure, la première sentinelle le somme de comparaître, la seconde l'amène devant le juge, et les deux dernières l'arrêtent provisoirement ou la déposent en prison, en attendant l'information, avec cette seule différence entre elles deux, que celle-ci est dispensée de donner aucune raison, et que l'autre est obligée de dire pourquoi. Tels sont, en effet, les principaux attributs de quatre mandats dont le Code a circonvenu l'exercice

de la liberté individuelle, pour la maintenir dans les voies de la légalité, et pour préserver la société elle-même du danger de ses écarts. L'individu, frappé d'un mandat d'amener ou de comparution, s'appelle inculpé. On a substitué ce nom à celui de suspect.

Pour lancer un mandat d'amener ou de comparution, il n'est besoin ni de flagrant délit ni de clameur publique ; un soupçon suffit pour cela. « Le procureur du roi, « dit Paul-Louis Courrier, écrit au commandant de la gendarmerie : Monsieur le « commandant, veuillez faire arrêter et conduire en prison un tel de tel endroit. Ceci « est bref, concis ; c'est le style impérial, ennemi des longueurs et des explications. « Veuillez mettre en prison, cela dit tout. Veuillez, c'est comme on dit : faites-moi « l'amitié, obligez-moi de grâce, rendez-moi ce service, à charge d'autant. On n'a- « joute pas : car tel est notre plaisir. Ce serait rendre raison, alléguer un motif, et, « en style de l'empire, on ne rend raison de rien. »

Mais si un soupçon suffit pour que la justice se saisisse de votre personne, c'est à la condition que l'officier de police judiciaire l'éclaircira dans les 24 heures. La loi lui en fait un devoir impérieux.

Si donc, l'interrogatoire subi, il n'y a pas charge suffisante, l'inculpé est relâché ; dans le cas contraire, le mandat de comparution ou d'amener est converti en mandat d'arrêt, et l'inculpé devient prévenu. Ce qu'il y a de déplorable dans ce droit exorbitant d'arrestation préventive, c'est moins le droit en lui-même, droit qu'on ne peut nier et qui est de nécessité sociale, que le mode d'exercice de ce droit. S'il s'agissait, en effet, de comparaître immédiatement et d'être amené tout simplement, même en compagnie d'un gendarme, en présence du juge, on pourrait faire à l'ordre public ce sacrifice momentané de sa liberté personnelle. Mais, d'une part, le délai légal de 24 heures est souvent dépassé, et, d'autre part, quand l'arrestation a lieu au milieu de la nuit, ou que le juge n'est pas chez lui, ou qu'il remplit quelque autre devoir de ses fonctions, l'inculpé est déposé, en attendant, dans la prison commune, au milieu des condamnés, des réclusionnaires, des forçats.

A Paris, il y a une maison de dépôt spéciale pour les seuls individus en état de mandat d'amener. Mais qui ne connaît le grand dépôt de la préfecture ! qui n'a du moins entendu parler de cette sentine où Paris vient expectorer, chaque soir, ce qui fermente d'impur dans son sein? escrocs, voleurs, assassins, filles publiques, enfants perdus, gens sans aveu, tous acteurs en guenilles de cette comédie éternelle que le vol, la prostitution et le meurtre jouent sur le pavé de Paris ; tourbe immonde et mobile qui se presse, s'écoule, se renouvelle chaque jour dans ce cloaque infect qui s'emplit, se vide, et se remplit sans cesse !

Entrez, au rez-de-chaussée, dans la salle des filles... : dès en ouvrant le guichet vous êtes asphyxié par l'odeur âcre et fade à la fois qui s'en échappe. Jamais gaz plus nauséabond ne vous a suffoqué le cœur ; c'est que jamais vous n'avez vu ailleurs que là tant d'ignobles et de dégoûtantes créatures réunies dans un espace aussi resserré, sordides de boues et d'impudicités, se vautrer débraillées sur des dalles fangeuses, ou s'asseoir accroupies le long de la muraille, cherchant une chaleur lascive dans la tiède vapeur du calorifère. Montez au second, au troisième, dans la salle

des voleurs, dans les deux salles des hommes ; l'odeur du rez-de-chaussée vous poursuit et se mêle à la vapeur épaisse et méphitique qui s'élève au-dessus de 100 têtes agitées, pressées, bruyantes, dont les 100 bouches impures n'exhalent que d'infâmes propos.



Chaque salle (il y en a quatre) est pavée en larges dalles, et garnie de lits de camp qu'on relève, pendant le jour, contre la muraille. Les dimensions de chaque lit avaient été calculées dans le principe pour contenir 55 détenus au plus. Or, il arrive fréquemment qu'ils en contiennent plus du double : il arrive fréquemment que plus de 100 filles publiques et plus de 300 inculpés sont répartis ou plutôt entassés dans ces salles. Alors on peut se faire une idée de ce que doit être, et le jour et la nuit, cette chair humaine ramassée dans tous les ruisseaux, dans tous les bouges de Paris, et laissée là pendant 24 heures, 48 heures, plusieurs jours souvent, toute putréfiée, toute souillée, toute pantelante; alors on peut aisément concevoir tout ce que cet amas de matières fangeuses et de cœurs dépravés peut engendrer de corruption physique et de contagion morale, dans un lieu où les détenus couchent, mangent, demeurent et satisfont à tous les besoins naturels, sans qu'il leur soit possible de sortir et de prendre l'air.

On frémit quand on pense qu'il n'est pas un père de famille impliqué dans une

affaire malheureuse, pas un étudiant au sortir d'un bal ou d'un estaminet, pas un citoyen honnête surpris dans la rue au moment d'une querelle ou d'une émeute, qui ne soit exposé a être jeté dans ce lieu infâme, et *livré aux bêtes,* comme on l'a dit.

Il est vrai qu'il peut prendre une chambre de pistole, s'il a encore quelque argent dans sa poche ; mais ces chambres ne sont qu'au nombre de 15, et plus de 20,000 inculpés traversent annuellement cette voirie.

J'y ai vu, au mois de juin 1832, MM. Hyde de Neuville et Châteaubriand ! Châteaubriand acceptant avec une résignation moqueuse cette coupe d'amertume qui manquait aux amertumes de sa vie; Hyde de Neuville la repoussant avec colère et menaçant de la jeter au visage de celui qui la lui présentait.

Lorsque la loi a investi les procureurs du roi, les juges d'instruction, les préfets, les officiers de police judiciaire, tout le monde enfin, du droit de se saisir préventivement, dans les cas qu'elle détermine, de la personne d'un citoyen, elle n'a pu accorder ce droit exorbitant que sous la condition que la personne arrêtée n'éprouverait d'autres privations que la privation momentanée de sa liberté individuelle. La loi, en légitimant cette injustice nécessaire, a voulu que l'arrestation, dans ce cas, ne fût qu'une garantie pour la société, et jamais une peine contre l'individu. La loi, enfin, a voulu que cette garde à vue, que cette mise en fourrière, comme l'appelle M. Dupin, ne constituât jamais aux mains de la justice qu'un dépôt provisoire, personnel et purement civil, à charge par elle de le rendre identiquement tel qu'elle l'aurait reçu.

Pour remplir cette condition, il faut que l'administration place chaque inculpé dans une chambre à part, et dispose cette chambre de telle sorte qu'en isolant complétement chaque inculpé de son voisin, elle leur procure à tous toutes les commodités que comporte leur position. Comme tous sont présumés innocents, et que 50 sur 100 sont mis en liberté par le juge, il ne faut pas qu'ils puissent présumer qu'on veut les traiter en coupables : il faut qu'autour d'eux tout respire l'intérêt qu'on porte au malheur;... car c'est un grand malheur que ce soupçon qui vous frappe dans ce que l'homme a de plus cher au monde.

Hors de là, l'arrestation, même légale, peut ne paraître que de l'arbitraire; la nécessité, que de la barbarie ; la justice, que de l'iniquité.

La police, à la fois si vigilante et si humaine aujourd'hui, gémit la première des maux que peuvent engendrer les vices que nous signalons, vices pourtant auxquels elle a immensément remédié déjà ; et le préfet de police, en particulier, sent plus vivement que personne le besoin d'une large réforme. Lui-même en prépare et en ouvre les voies avec un zèle soutenu, avec un dévouement admirable, mais les abus poussent vite et sont lents à déraciner. Il faut, pour cela, plus que la volonté d'un seul homme.

PRÉVENUS.

La même présomption d'innocence dont la loi couvre l'inculpé protége également le prévenu ; seulement cette présomption est d'un degré moindre.

Pour faire d'un inculpé un prévenu, il suffit de convertir le mandat de comparution ou d'amener, en mandat d'arrêt ou de dépôt.

Les mandats de comparution et d'amener peuvent être concurremment lancés par le juge d'instruction et le procureur du roi ; les mandats de dépôts et d'arrêts ne peuvent l'être que par le juge d'instruction.

Ce qu'il y a de terrible dans ce droit d'incarcération, c'est que, tout-puissant pour mettre un citoyen en prison, le magistrat est sans autorité pour l'en faire sortir.

Les prévenus, en attendant le résultat de l'instruction, sont détenus dans la maison d'arrêt du lieu où siége le tribunal de police correctionnelle.

C'est du grand dépôt de la préfecture que sont, pour ainsi dire, transvasés dans l'une ou l'autre maison d'arrêt de Paris les inculpés devenus prévenus.

Cette espèce de dépotement s'opère au moyen de fiacres ou de voitures officielles qui viennent s'emplir à la préfecture, et qui vont se vider à la Force, aux Madelonnettes et à Saint-Lazare.

La Force et les Madelonnettes sont deux maisons d'arrêt spéciales qui ne contiennent que des prévenus hommes : les prévenues femmes occupent un quartier particulier de la prison de Saint-Lazare.

Rien n'est curieux comme d'assister à la descente de voiture des prévenus, lors de l'arrivée des carrioles à la Force.

Comme tous sont encore couverts du vêtement qu'ils portaient au moment de leur arrestation, il est facile de reconnaître, pour peu qu'on soit versé dans la physiologie des détenus, à quelle catégorie de grinchisseurs ils appartiennent.

Par exemple, voici bien certainement un pègre de la haute.

Dans le monde, on rencontre partout le pègre de la haute, chez Musard, au café de Paris, au bal d'Idalie, au balcon du théâtre Italien et à l'Opéra. Il adopte et il porte convenablement le costume qui convient le mieux aux lieux dans lesquels il se trouve ; ainsi, il sera vêtu, tantôt d'un habit élégant sorti des ateliers d'Humann, tantôt d'une veste ou seulement d'une blouse. Le pègre de la haute s'est quelquefois paré des épaulettes de l'officier général et du rochet du prince de l'église. Il sait prendre toutes les formes et parler tous les langages, celui de la bonne compagnie comme celui des bagnes et des prisons. Collet était en surplis et venait de dire la messe, quand on a opéré sur sa personne l'arrestation qui l'a conduit au bagne.

L'habit et la physionomie des bonjouriers, des tireurs, des détourneurs, n'ont rien de bien caractéristique ; cependant le costume du bonjourier est habituellement propre, élégant même. Vidocq a remarqué qu'il est toujours chaussé comme s'il était prêt à partir pour le bal, et qu'un sourire, qui ressemble plus à une grimace qu'à toute autre chose, est continuellement stéréotypé sur son visage. Cette variété de sourire est ce qui vous frappe le plus dans les nouveaux venus de la Force.



LE CAMBRIOLEUR.

Ce qui vous frappe aussi, c'est la tournure du cambrioleur.

Les cambrioleurs sont pour la plupart des hommes jeunes encore ; presque toujours ils sont bien vêtus ; mais quel que soit le costume qu'ils aient adopté, que ce soit celui d'un ouvrier ou celui d'un dandy, le bout de l'oreille perce toujours. Les couleurs voyantes, le rouge, le bleu ou le jaune, sont celles qu'ils affectionnent le plus ; ordinairement ils portent de petits anneaux d'or aux oreilles, ou des bagues de cheveux aux doigts, ou un médaillon en cheveux au bouton de la chemise, ou des colliers en cheveux pour chaînes de sûreté..... faciles trophées d'amour dont ils aiment à se parer. S'ils ont des gants aux mains, ils sont d'une qualité inférieure, verts, marrons, coquelicot. Quand, d'aventure, l'un d'eux ne se signale pas par l'étrangeté de son costume, il y a dans ses manières quelque chose de contraint qui ne se remarque pas dans l'honnête homme ; ce n'est point de la timidité, c'est une gêne, un embarras, une hésitation continuelle résultant de l'appréhension de se trahir.

Ces diverses observations ne sont pas propres seulement aux cambrioleurs ; elles peuvent s'appliquer à tous les membres de la grande famille des trompeurs. Les escrocs, les faiseurs, les chevaliers d'industrie, sont les seuls qui se soient fait un front qui ne rougit point.

Les chevaliers d'industrie de l'époque actuelle n'ont rien du chevalier à la mode de Dancourt, ni du marquis du *Joueur*, ni de celui de l'*École des bourgeois*. On a beau regarder autour de soi, on ne reconnaît, parmi les illustrations de la Force, aucun Cagliostro, aucun comte de Saint-Germain, aucun Casanova, aucun chevalier de la Morlière. Les chevaliers d'industrie d'aujourd'hui ne font plus rosser par leurs gens, ou jeter par les fenêtres ceux de leurs créanciers qui se montrent récalcitrants. Les créanciers ne les laisseraient pas faire : ils se laissent seulement duper. Les chevaliers spéculateurs n'en demandent pas davantage.

Les faiseurs, autrement appelés philiberts, sont de la même famille. Nous en esquisserons le portrait d'après nature, ainsi que celui du proxenète et de l'usurier moderne, en parlant des détenus pour dettes.

L'es, communément appelé escroc, appartient à la catégorie la plus nombreuse des voleurs, et comprend, entre autres, le grec fripon, qui filoute au jeu ; mais, ainsi que nous l'avons dit, tous les genres d'escroqueries ne sont pas dans l'art. 405 du Code, et ce n'est pas sur les bancs de la police correctionnelle ou sur les registres d'écrou de la Force qu'on trouve ceux qu'il faudrait principalement y mettre.

A quelque classe sociale qu'appartiennent les prévenus, tous sont inquiets, capricieux, inconsistants ; tous se plaignent et ont l'air préoccupé ; tous sont innocents, à ce qu'ils disent, et ne demandent pas mieux que de le démontrer; tous, enfin, crient à la violation de la liberté individuelle, et demandent des juges qu'on leur fait attendre trois mois, six mois, une année entière, au milieu de l'oisiveté la plus complète et de tous les vices qu'elle engendre.

A vrai dire, il nous semble que, dans l'état actuel des choses, la liberté des citoyens n'est pas toujours suffisamment garantie ; que les mesures restrictives dont le juge l'environne outrepassent souvent le but que s'est proposé la loi ; qu'enfin, tel qu'on

l'applique dans la plupart des cas, l'emprisonnement avant jugement est une peine sans jugement, peine arbitraire, monstrueuse, insociale.

Et comment ne pas être éminemment préoccupé de ce point, lorsque, en compulsant les statistiques criminelles et les registres d'écrous des maisons d'arrêt, on est frappé du chiffre toujours croissant des arrestations préventives ; lorsque, sur cent inculpés, plus de cinquante sont déchargés des poursuites après arrestation préalable ; lorsque, sur cent prévenus de délits emportant la peine d'emprisonnement, plus de trente-cinq sont arrêtés préventivement, et plus de quarante renvoyés absous ; lorsque, sur cent accusés de crimes, frappés, avant l'arrêt, d'une ordonnance de prise de corps, près de cinquante sont acquittés !...

Et que dirons-nous des lenteurs de l'instruction, lenteurs funestes non-seulement à l'innocence, mais à la cause même, mais à l'instruction même, mais à la justice et à la vérité. Les juges se font une étrange illusion s'ils pensent que les ressources de leurs lumières et de leur sagacité suffisent pour les diriger dans les replis tortueux des systèmes de défense que créent et que concertent, pendant des mois et des années, la nécessité, la haine et le mensonge.

Les lenteurs de l'instruction sont surtout démesurées à Paris. Ce n'est pas qu'il faille en accuser le zèle des juges instructeurs, zèle qui ne s'est jamais démenti ; il faut en accuser seulement l'insuffisance de leur nombre.



Les bras, en effet, ne peuvent plus suffire à l'œuvre, et l'on n'en sera pas surpris quand on saura que, année commune, plus de 25,000 plaintes sont adressées au parquet de Paris ; que sur ces 25,000 plaintes, 14,000 sont envoyées au juge d'instruction ; qu'en supposant qu'il n'y ait qu'un prévenu par plainte, 14,000 individus subissent interrogatoire, ce qui fait une moyenne de 28,000 interrogatoires par année, à raison de deux interrogatoires par chaque prévenu, sans compter ceux de 56,000 témoins entendus, à raison de quatre témoins par plainte.

Quant à l'interrogatoire en lui-même, comme le juge d'instruction a toujours sur le chantier plusieurs informations à la fois, il mande devant lui les prévenus par douzaines, ce qui le met dans la nécessité de leur faire faire, pour ainsi dire, antichambre sous les voûtes du Palais-de-Justice, dans les anciennes cuisines de saint Louis, affectées à cet usage sous le nom de *Souricière*.

La *Souricière* sert en effet de vestibule au cabinet du juge d'instruction. Un détenu l'a définie *un égout sous la coupole d'un temple*. Bien que ce dépôt judiciaire soit divisé en quatre travées distinctes, les prévenus de chacune de ces quatre divisions n'en sont pas moins confondus entre eux, au nombre souvent de plus de soixante, sans distinction de nature de délits, de position sociale, d'éducation, ni de présomption d'innocence ou de culpabilité ; ils n'en sont pas moins condamnés à rester une journée entière oisifs, sans gardes, et dévorés de faim et d'ennuis ; ils n'en sont pas moins exposés aux dangers des discours impurs, des exemples pernicieux et des actions infâmes. — Car, pendant que le juge interroge les prévenus un à un, et que chacun d'eux, à son tour, sort de la Souricière pour y rentrer ensuite, après avoir monté et descendu, accompagné de deux gardes municipaux, le long escalier qui conduit au cabinet instructeur, que peuvent faire les cinquante-neuf qui restent, sinon de se dépraver mutuellement et d'apprendre, les moins avisés des plus habiles, comment on sait tourner adroitement son juge, et mentir, sans sourciller, à la justice ! Concevez-vous maintenant quelle doit être la position de l'innocent que l'appel du juge d'instruction jette au milieu de cette fournaise ! — Encore, s'il était sûr d'être interrogé dans le jour ! il pourrait s'armer de courage et résister, par la patience, aux embûches du vice assis à ses côtés. Mais il arrive souvent que sur cinquante appelés, vingt-cinq seulement sont élus ; alors les vingt-cinq autres sont remis à une seconde et quelquefois à une troisième fournée. Alors, c'est à recommencer,... mais le lendemain, mais le surlendemain, les forces défaillent, la résistance est amollie, l'innocence s'est ternie, et c'est un bandit de plus, c'est une femme pervertie de plus qui paraissent devant le magistrat.

Nos pères, que nous traitons de barbares, étaient moins barbares que nous. Ils avaient, pour les prévenus, des prisons courtoises, qui n'ôtaient ni la liberté d'aller, ni de venir, ni de vaquer à ses affaires. Les Romains aussi avaient leur charte libre. Nous avons aussi, nous, notre liberté provisoire. Mais la caution qu'il faut donner est environnée de tant de précautions, que les précautions prises pour qu'on n'en abuse pas, c'est que presque personne n'en use. 300 sur 20,000 ! c'est le chiffre officiel.

Les 19,700 autres se dépravent entre eux, ou sont confondus en province, avec les condamnés et les forçats. Et il y a des philanthropes qui disent qu'il y aurait de

l'inhumanité à les soustraire à ce pernicieux contact, et à les placer séparément chacun dans une chambre particulière, où ils ne verraient que leurs parents et leurs amis. O philanthropie!...

ACCUSÉS.

Le prévenu n'a à se défendre que d'un délit, l'accusé a à se défendre d'un crime. Le premier n'a encouru qu'une peine correctionnelle : c'est le tribunal correctionnel qui le juge ; le second a encouru une peine afflictive et infamante : c'est devant la cour d'assises qu'il va comparaître. Le premier, frappé d'un mandat d'arrêt ou de dépôt, attend son jugement dans la maison d'arrêt. Le second, frappé d'une ordonnance de prise de corps, attend son arrêt dans la maison de justice.

Presque nulle part la maison de justice n'est distincte de la maison d'arrêt ; presque partout ces deux sortes de maisons n'en font qu'une seule avec la prison correctionnelle. De sorte que, prévenus, accusés, condamnés, sont confondus dans une même enceinte, et y vivent dans une constante communauté de pensées, de vices et de projets de vengeance contre la société, leur ennemie à tous.

Je ne connais que Paris où les accusés soient détenus dans une maison de justice entièrement séparée de toute autre prison. Cette maison de justice s'appelle Conciergerie, du nom de l'ancienne conciergerie du palais de la Cité, où elle est située.

La Conciergerie n'a plus rien du hideux tableau qu'en a tracé Dulaure. L'architecte qui l'a restaurée en entier en 1827 a seulement conservé, dans ses corridors, un reflet de treizième siècle, qui donne aux parties nouvelles aussi bien qu'aux parties conservées, un caractère tout particulier de sévérité et de *sombreur*. Le cachot de l'infortunée Marie-Antoinette est le seul vestige qui reste de la Conciergerie de 1793. Malheureusement ce cachot n'a conservé de son état primitif que sa porte étroite et son énorme verrou. Quant au reste, la restauration a fait de son soupirail une fenêtre à vitraux ; elle a carrelé son sol humide ; elle a badigeonné la pierre salpêtrée de ses murailles ; elle a converti en chapelle expiatoire, avec lampe sépulcrale, tableaux d'église, cierges, autel, inscription tumulaire, etc., cet asile de la royauté prisonnière. Comme si ces vains oripeaux pouvaient valoir en émotions, en histoire, en souvenirs, une seule parcelle de terre empreinte du pied de la malheureuse reine, foulée de ses genoux las de prier, humectée de ses larmes amères... comme si la moindre pierre effleurée de son souffle ou touchée de sa main n'était pas relique sainte et monument à conserver !

A Paris, et dans le plus grand nombre des chefs-lieux de département, les accusés se rendent de la maison de justice à la cour d'assises, sans être condamnés à subir l'humiliation des regards du public, au moyen d'un escalier intérieur qui communique du palais de justice à la prison. Que de pensées de mort doivent agiter l'âme du coupable lorsque, silencieux et son bras lié au bras d'un gendarme, il sent réper-

cuter dans son oreille le bruit cadencé que font ses pas sur le bois ou la dalle de l'escalier tournant et obscur ! C'est la justice qui l'attend à la dernière marche ; et la justice, c'est la maison de force, c'est le bagne, c'est l'échafaud.

La chose à laquelle semble tenir le plus l'accusé, c'est de paraître devant le jury avec ses propres vêtements ; il montre du moins une répugnance extrême à comparaître à l'audience avec le costume de la prison. Tous témoignent également le désir de boire un coup avant de s'y rendre ; mais à la Conciergerie et dans les maisons de justice bien tenues, l'usage des liqueurs spiritueuses est formellement interdit à l'accusé le jour de l'ouverture des débats. Sans cette défense, les accusés chercheraient des inspirations ailleurs que dans les conseils de leurs avocats, et plus d'une raison égarée troublerait l'ordre de l'audience. C'est ce qui est arrivé souvent.

Non-seulement les accusés tiennent extrêmement à être jugés avec leurs habits, mais tous font leur barbe et leur toilette avec autant ou plus de soin que s'il s'agissait pour eux d'aller au bal ou à un dîner prié !



On remarque encore plus de coquetterie chez les femmes : et si parfois on voit aux assises des accusés mal mis ou mal peignés, c'est qu'il entre dans les combi-

naisons de leur défense de paraître ainsi, pour tromper les témoins sur leur identité ou pour intéresser le jury en leur faveur.

Suivons les accusés sur les bancs de la cour d'assises.

Pour peu qu'on assiste avec impartialité à quelques-uns de ces drames judiciaires où la tête d'un homme est en jeu, on ne peut qu'être douloureusement frappé de cette pensée que, dès que l'accusé est assis sur son banc, témoins, jurés, juges, auditoire, tous pensent et agissent sous l'empire de la préoccupation de sa culpabilité.

Cette préoccupation surtout est effrayante chez les témoins. Peu accoutumés qu'ils sont d'ordinaire aux débats d'une cour d'assises, tout leur paraît capital lorsqu'il s'agit d'un grand crime ; la plus légère circonstance relative à l'accusé s'aggrave dans leur esprit ; l'accusé n'a rien fait indifféremment ; une intention coupable résulte de ses moindres actions. L'ont-il vu passer dans la rue ? il marchait à pas précipités, son œil était hagard, sa démarche incertaine, embarrassée. L'ont-ils entendu parler ? sa parole était brève, sa lèvre sèche, ses discours entrecoupés. Gardait-il le silence ? son air sombre indiquait assez quel était l'état de son âme.

Une plume énergique nous a prouvé avec éloquence (tome I, page 67) que la manière dont sont conduits les débats favorise trop souvent cette propension fatale.

Une influence presque aussi funeste est celle qui s'échappe du sein de l'auditoire, du sein de cette nuée de spectateurs qui viennent s'abattre chaque matin sur les bancs de la salle d'audience comme des corbeaux autour d'un cadavre, et qui guettent chaque parole imprudente, chaque maladresse échappées à l'accusé, comme une proie dont ils se délectent en ricanant. Oh ! qu'il est bien vrai de dire qu'il y a toujours dans le malheur des autres quelque chose qui nous fait plaisir.

Une autre influence vient assaillir l'esprit du juré. Celle-ci lui vient de l'accusé lui-même. Les regards timides du malheureux, ses gestes gênés, son teint pâle, sa voix tremblante, tout, jusqu'à l'ordre ou au désordre de ses vêtements, annonce sa culpabilité. S'il n'a pas l'assurance que donne le crime, s'il est troublé par une position si nouvelle, si ses réponses ne sont pas claires, promptes, concises, et que sa mémoire et son esprit soient en défaut, une irrésistible prévention se forme contre lui.

Et puis je ne sais quelle sorte de peur saisit à la vue de ces hommes, qui pourtant ne sont qu'accusés ! On leur trouve toujours des mines terribles. Robert, de la rue de Vaugirard, était un petit vieillard chétif et piteux, de l'intelligence la plus bornée, de la physionomie la plus pauvre, la plus apitoyante ; eh bien ! le jour où il fut jugé, j'entendis des gens graves s'extasier sur la manière dont il faisait le niais ; et, comme il avait le nez et la partie supérieure du visage un peu proéminents, d'autres disaient qu'il avait quelque chose du vautour.

Les accusés ne sont donc que trop souvent jugés sur leur extérieur. Certes, la contenance d'un homme, ces signes révélateurs qui s'échappent malgré lui, sont d'une bonne et salutaire méditation pour celui qui est appelé à juger. Mais il faut craindre d'aller trop loin ; il faut craindre de prendre pour jet de la conscience ce trouble, cette émotion qui vous saisiraient vous-même, vous homme innocent, si l'on vous mettait à cette place, sous le poids d'une accusation capitale, entre ces gendarmes,

devant cet auditoire qui se dresse pour disséquer votre extérieur, devant ces jurés dont le banc fait le pendant du vôtre, placés face à face avec vous, afin qu'ils ne perdent aucun de vos moindres mouvements, afin qu'ils vous jugent à chaque minute, jusqu'au moment où de tous ces jugements partiels ils formeront leur dernier et terrible verdict. Ah ! alors, seriez-vous pur comme l'enfant au berceau, aux rayons abondants de toutes ces fenêtres qui sont tournées de votre côté, on verrait luire aussi sur votre front cette blême sueur; vos doigts, appuyés sur la barre, la frapperaient aussi de cette pulsation convulsive et involontaire ; vous sentiriez aussi cette envie de boire, et lorsque vous voudriez humecter vos lèvres desséchées, vous ne trouveriez non plus sur votre langue qu'une petite crême épaisse et blanche qui n'est plus de la salive.

Je n'ai pas besoin de faire observer que je ne parle point ici de ces accusés accusateurs qui viennent formuler en cour d'assises le principe de la souveraineté populaire, ou de la légitimité de droit divin, et qui, ne reconnaissant d'autres lois actuelles que les lois futures ou abrogées de leur gouvernement à venir ou passé, dénient à la justice le droit de les juger. Ici les rôles sont changés : ce n'est plus la justice qui appelle le crime soumis devant son tribunal, c'est le crime arrogant qui cite la justice à sa barre, qui interroge au lieu de répondre, qui accuse au lieu de se défendre, qui incrimine au lieu de s'excuser. Devant ces accusés-là, maint président injurié manque de force pour que force demeure à la loi [1]; le jury, conspué, menacé de la publicité de son vote et de son nom, rend en tremblant un verdict d'acquittement [2]; et le public enthousiasmé applaudit avec transport au patriotisme et au courage de ses juges naturels.

Je ne parle point non plus de ces criminels relaps qui, familiarisés de longue date avec les luttes des combats judiciaires, n'ont jamais sourcillé devant un réquisitoire ni bronché devant une question ; ni de ces héros de bagne qui font parade de leurs forfaits, comme un soldat retraité de ses campagnes; ni de ces accusés émérites, espèce de licenciés ès crimes qui font de leur banc une chaire, et de leur défense un cours public, développant tour à tour, avec l'aisance de manières, l'élégance de style, et la facilité d'élocution de nos professeurs d'athénées, la théorie de l'effraction, la poétique du guet-apens, la philosophie de l'assassinat;... ceux-là sont traités par la justice en véritables enfants gâtés; les yeux du public émerveillé n'ont pour eux que des larmes, les cœurs que des soupirs, les âmes que des regrets et de l'admiration ; le président les traite avec une humanité pleine d'égards ; il les prie de s'asseoir, et suspend l'audience pour leur laisser reprendre haleine [3] : volontiers il leur ferait apporter un verre d'eau sucrée, et leur prêterait un couteau au besoin.

Je parle seulement de ces accusés vulgaires que la faim poursuit et talonne : de ces criminels honteux que le besoin pousse au vice, le vice au crime, le crime à la

[1] Voyez notamment l'affaire de la Société des amis du peuple. 2 et 8 octobre 1830.

[2] Ces menaces et ces craintes n'existent plus depuis la loi du 9 septembre 1835 qui prescrit le vote secret et interdit aux journaux de publier les noms des jurés.

[3] Voyez le procès de Lacenaire. Novembre 1835.

prison, la prison au repentir; de ces êtres dégradés, assez vicieux pour être coupables, mais pas assez pour s'en enorgueillir; de ces novices enfin que l'habitude des faits de cachot n'a point encore cuirassés contre le remords, et dont la bouche inexpérimentée peut laisser échapper quelque aveu de bonne foi; pour cette plèbe des malfaiteurs, pour cette canaille des gens de crime, il n'existe jamais de circonstances atténuantes; pour ceux-là le public n'a que de froids sarcasmes; le jury, qu'un Oui impitoyable; la justice, que de la pierre ou du fer.

Un poëte a dit :

Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime,
Il est puissant, les lois ont ignoré son crime.

Si ce ne sont les lois, ce sont les juges, ce sont nos préjugés, c'est tout le monde.

Par exemple, M. de Chateaubriand écrit dans une brochure que lit toute la France : « Madame, votre fils est mon roi, » et la justice du pays l'absout. Un soldat ivre qui a lu la brochure crie Vive Henri V, au sortir d'un cabaret, et la justice du pays le condamne...

Ce fait, qui n'est que le reflet de mille autres d'un autre ordre, constitue, dans la sphère du crime, une sorte de franchise de caste, une espèce d'aristocratie titrée qui jette l'anarchie dans l'ordre moral, et détruit l'ordre légal de la pénalité.

« Croyez-vous, disait une dévote de qualité, que, quand il s'agit de damner des gens de notre espèce, Dieu n'y regarde pas à deux fois? »

Ainsi fait la justice humaine quand il s'agit de punir de grands criminels.

CONDAMNÉS.

Dès l'instant où les jurés ont déclaré l'accusé coupable, un incompréhensible chaos de sentiments confus vient l'assaillir; il éprouve tout à la fois de la honte et de l'impudeur, de l'audace et du saisissement, de l'indifférence et du remords, de la douleur et du plaisir, de la haine pour les hommes et du regret de les quitter; son âme, saisie et comprimée douloureusement par la foule d'idées qui jaillissent de ces impressions rapides, se reflète sur son visage dont elles mobilisent les traits, les contractent, et les colorent ou les pâlissent, suivant que telle ou telle sensation agit en ce moment sur lui avec plus ou moins de puissance ou de contrainte, de faiblesse ou d'intensité.

Ce n'est guère qu'au moment où le condamné est rentré dans la solitude de son cachot que ses idées se rallient, et reprennent un cours régulier. Alors, un abattement plus ou moins long, mais toujours en rapport avec le degré d'émotions précédemment subies, succède aux angoisses déchirantes qu'il vient d'éprouver, et ne le laisse bientôt plus affecté que d'un seul sentiment, l'indifférence. Il souffre, mais d'une



douleur quasi nulle. On lui parle : à peine s'il répond. On le menace : il n'y a plus dans son regard que du dédain et du mépris pour vous. On le frappe : « Tuez-moi, dit-il, vous en êtes les maîtres; » puis il se tait, et quelquefois sourit ! Il n'y a plus, pour l'arracher à cet état de prostration morale qu'une seule péripétie, c'est le moment du départ pour la prison dans laquelle il doit être écroué pour y subir sa peine.

L'aspect du geôlier, dont la voix rauque lui dit de s'apprêter ; des gendarmes qui lui mettent les menottes ou l'attachent avec cette indifférence et cette impassibilité muette qui tient à l'habitude du métier; la vue de cette chétive charrette découverte où quelques brins de mauvaise paille vont lui servir de coussins de voyage côte à côte avec les bandits de tout sexe et de tout âge qui déjà l'y attendent, et dont le regard sauvagement hébêté semble lui dire : « Bon, te voilà des nôtres; » enfin, jusqu'à l'apparence cadavéreuse du squelette de cheval qui les traine comme à la voirie, tout fait explosion dans cette existence naguère engourdie ; et, par la publicité de l'opprobre qui l'environne, la réveille spontanément, non pour le repentir, mais pour le crime dont elle a soif maintenant, et dont elle se promet désormais de s'enivrer largement à la première occasion !

De là ce dévergondage effrayant, ces rires d'enfer et ces joies de désespoir qu'on remarque sur les traits et dans le langage des condamnés qu'on conduit en prison, de brigade en brigade, en plein jour, et par le grand chemin : seconde espèce de supplice dont l'inévitable honte va servir d'intermédiaire entre le délit qui provoque l'arrêt et la perversité qui doit le suivre. On leur a dit : « Vous êtes souillés, je vous méprise! » et chacun d'eux vous a audacieusement répondu : « Je le sais bien : gare au crime ! laissez-nous passer. »

Tout ceci est d'une triste et incontestable vérité ; j'en ai emprunté l'énergique couleur à une plume trempée dans l'encre des prisons.

Si tout détenu, avant d'être jugé, est légalement présumé innocent, tout détenu, jugé et condamné, est légalement présumé coupable. Il y a plus, c'est qu'aujourd'hui, grâce à la publicité et aux formes protectrices des débats, — soit que le drame judiciaire se dénoue devant un tribunal de simple police, ou devant un tribunal correctionnel, ou dans l'enceinte d'une cour d'assises, — s'il paraît possible que plus d'un coupable échappe à la justice de la loi, il ne le paraît pas qu'un innocent puisse être sacrifié à la vindicte de la justice.

Je n'ai connu jusqu'à ce jour, depuis que j'appartiens à l'administration des prisons, qu'un seul condamné qui ne méritât pas de l'être. C'est Gillard, condamné à 10 ans de travaux forcés par arrêt de la cour d'assises de la Seine du 9 août 1833, comme complice de Lemoine, assassin de la femme de chambre de madame Dupuytren. Mais la présence de Gillard à Bicêtre a précisément servi à révéler tout ce qu'une injuste condamnation aurait d'extraordinaire, d'inouï, dans une prison pour peines. Gillard avait à peine paru sur le préau que déjà l'œil exercé des hôtes de la maison l'avait sondé de part en part. « Ce n'est pas un des nôtres, » se dirent-ils, en le flairant au passage; et le pauvre Gillard, tourmenté, bafoué, traité comme un paria sur cette terre étrangère, erra plusieurs mois parmi eux, comme une âme tombée du ciel au milieu d'une bande de damnés. Il est, en fait de maladies morales, une diagnostique qui trompe rarement, pour peu qu'on ait étudié la vie intérieure des prisons. Lorsque je vis Gillard pour la première fois, l'air de candeur et de bonne foi de sa figure se détacha de suite, à mes yeux, du fond hideux de tous les visages qui faisaient cadre autour du sien. Assurément, je n'eusse pas vu son innocence empreinte dans tous ses traits, que je l'eusse vue écrite dans les regards de tous ses compagnons, pressés curieusement à ses côtés, comme pour jouir du spectacle le plus extraordinaire pour eux, celui de la mine piteuse de l'un d'entre eux frappé d'une peine imméritée. En brisant les fers de Gillard, le roi a moins fait grâce que justice. Il était temps ! le malheureux allait devenir fou.

Je ne sais si d'autres erreurs de cette nature ont pu, ou peuvent encore entacher d'injustice les verdicts du jury ; ce que je sais bien, c'est que si cette erreur était de nouveau commise, elle serait bientôt réparée par la justice de la prison ; ce que je sais bien, c'est qu'un innocent condamné ne peut vivre un mois dans une prison pour peines sans que son innocence soit rejetée, comme une matière hétérogène, hors de cet impur creuset où tous les vices bouillonnent et sont en fusion.

Pour se convaincre que les condamnés sont bien réellement des coupables, il suffit de parcourir nos prisons et nos bagnes, et d'interroger un à un chacun de ceux qui y sont enfermés. Alors vous saurez, non-seulement par ce que vous entendrez d'eux, mais encore par ce que vous apprendrez de ceux qui les entourent, qu'ils n'ont pas passé un mois sous les verrous sans être convenus de ce qu'ils avaient fait.

Cependant, et sans qu'il soit besoin de vérifier la réalité des signes caractéristiques de culpabilité que Vidocq, expert en cette partie, fait résulter du morne silence des condamnés ou de l'extrême volubilité de leurs paroles, il y a une différence à faire, à ce sujet, entre les prisonniers qui subissent une première condamnation et ceux qui n'en sont plus à leur premier coup d'essai. Ceux-là se prétendent tous inno-

cents, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils ont la simplicité de croire qu'on ajoute foi à leurs dénégations. Ceux-ci, au contraire, loin de se dire innocents, affirment s'être joués de la justice, et font l'aveu de bien d'autres crimes que celui pour lequel ils ont été condamnés. Du reste, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit ici que de confidences entre prisonniers, et non de conversations avec des visiteurs, avec des philanthropes surtout, car, alors, tous sont frappés d'une condamnation inique.

Il y a aussi une différence à faire, quant à la nature des sensations qui naissent dans l'esprit des condamnés, de la prononciation de l'arrêt qui les déclare coupables, selon qu'il s'agit d'une condamnation à mort, ou aux travaux forcés, ou à la réclusion, ou à la peine correctionnelle de l'emprisonnement.

CORRECTIONNELS.

Les condamnés correctionnels sont ceux qui ne se sont rendus coupables que de délits. Ils ne sont pas justiciables des cours d'assises; ce sont les tribunaux de police correctionnelle qui les jugent. La peine qu'ils subissent est un emprisonnement dont la durée légale est de six jours à cinq ans.

Il y a deux catégories de détenus correctionnels : la première comprend ceux dont la durée de la peine est d'un an et au-dessous ; la seconde comprend ceux dont la durée de la peine est de plus d'un an.

Les premiers font leur temps, partie dans la prison du chef-lieu d'arrondissement où siége le tribunal qui a rendu le jugement de condamnation, partie dans la prison du chef-lieu de département.

Les seconds font leur temps dans l'une des 19 maisons centrales de France.

Les premiers comprennent les petits délinquants, tels que ceux qui se sont rendus coupables de mendicité, vagabondage, rupture de ban, maraudage, rixes et injures, menaces écrites ou verbales, coalition d'ouvriers, vols simples, délits ruraux, contraventions aux lois sur la pêche, la chasse, les portes, les octrois, les contributions indirectes, etc., etc.

Les seconds comprennent les délinquants d'un ordre supérieur, tels que ceux qui se sont rendus coupables de rébellion, outrages et violences envers les magistrats, coups et blessures volontaires, homicide et blessures involontaires, homicide par imprudence, outrage public à la pudeur, attentat aux mœurs, vols, banqueroute simple, escroqueries, abus de confiance, etc., etc.

Le vol, ainsi que nous l'avons vu page 5, est de tous les délits, comme de tous les crimes, le plus fréquent, le plus élastique, le plus multiforme, le plus progressif.

Le vol est devenu une profession pour le plus grand nombre des condamnés de nos tribunaux correctionnels. Il s'est même élevé à l'état d'industrie, à l'état de commerce. Les accusés répondent audacieusement au président qui les interroge sur

leur profession : « Je suis voleur, » comme Béranger répondait simplement : « Je suis chansonnier. » Un accusé, nommé Roy, qui dévalise sur les grands chemins, s'indigne d'être soupçonné de mendicité; il proteste de son innocence et déclare qu'il est voleur.

En mai 1836, le public parisien vit avec effroi sur le banc des accusés, 40 voleurs ayant composé une bande organisée : le réquisitoire de l'avocat général dura deux jours. Tous ces hommes s'étaient liés entre eux dans les prisons. L'un d'eux, Théophile Gaucher, s'était fait un point d'honneur d'exécuter un vol dans la même rue (celle du Dragon), où, quelque temps auparavant, son père avait commis un crime qui l'avait fait condamner à mort. Un autre, Joseph Leblanc, l'accusé principal, faisait du vol une spéculation. Son principal établissement était à Paris ; il avait plusieurs succursales en province ; c'était de Paris qu'il dirigeait les tentatives, et organisait les coups de main. Il allait ensuite, chaque printemps, se reposer à la campagne dans une villa de Château-Thierry.

En 1840, le procès des 50 voleurs enrégimentés de la même manière nous a révélé les mêmes faits.

Il existe, entre Londres et Paris, une société de faussaires pour exploiter la confiance des marchands. Elle avait pour chef, en 1836, un nommé Mayer, qui tramait dans l'ombre, et avait sous ses ordres des avertisseurs qui indiquaient la victime, et des agents qui la dépouillaient. Leur audace croissait en raison de l'impunité de leurs nombreux succès. Les vols exécutés, des commis-voyageurs prenaient la poste, et, à des centaines de lieues du théâtre du crime, remettaient les objets enlevés à des correspondants, qui faisaient diriger les marchandises sur tous les points de l'Europe et jusqu'en Amérique. La police est parvenue à découvrir l'association ; mais les associés continuent leur exploitation, et, à l'heure qu'il est, leurs ramifications s'étendent principalement en Hollande, en Belgique, en Allemagne et en Italie.

Paris surtout regorge de voleurs, non de voleurs de hasard et d'occasion, mais de voleurs d'habitude, de voleurs enrégimentés, qui ont passé deux ou trois fois par les mains de la justice, que la police connaît nominativement et personnellement, dont elle sait parfaitement les allées et les venues, et qu'elle va prendre à jour et heure fixes, quand elle le veut ; ce qui a fait dire à un journal : on dirait que les agents de police entretiennent et gardent les malfaiteurs, dans Paris, comme des chasseurs entretiennent des lapins dans une garenne, les prennent de temps à autre par façon d'essai, et les relâchent pour quinze ou vingt jours, quand ils ne sont pas juste à point préparés pour tel ou tel article du Code.

J'ai connu à la Force un voleur de profession, nommé A., qui y était venu plusieurs fois, qui y est retourné depuis, et qui en est toujours sorti sans jugement, parce qu'aucune charge suffisante n'a pu encore motiver sa condamnation. A... pouvait avoir alors dix-neuf ans, il en a aujourd'hui vingt-cinq. A... est un voleur fashionable ; il est vêtu avec élégance, avec recherche ; il porte une canne, des gants jaunes, une barbe artiste et un lorgnon. Il occupe un appartement délicieux dans l'une des jolies rues de la nouvelle Athènes ; il sent l'ambre et a l'œil fort doux. A... va

souvent visiter ses camarades moins adroits que lui, qui se sont laissés coffrer à Sainte-Pélagie ou à Bicêtre; il vient les tenir au courant des affaires que leur arrestation avait interrompues, mais qu'il a reprises, et qu'il continue pour leur compte. Il n'est pas de plus habile, mais aussi de plus consciencieux filou... A. fait parade, ou plutôt a toute la fatuité de son métier. Il dit : Je vole, avec la même aisance et sans y mettre plus de façons que la jeune et languissante Italienne qui dit en soupirant : J'ai l'amour. Il se complaît à raconter ses prouesses, ce qu'il fait en très-bons termes, et d'un ton exquis. Il mime avec infiniment d'esprit la manière d'être de ses compagnons qu'il décrit sans les nommer. Voler est tout uniment pour lui *faire ses affaires*. » Quand je n'ai pas, dit-il, gagné mes 50 francs par jour, je suis comme César, je crois n'avoir rien fait, parce qu'il me reste quelque chose à faire. » Quand on lui demande à quoi il dépense tant d'argent? « Que voulez-vous, répond-il, nous autres papillons de nuit, nous ne savons où nous poser pendant le jour, si ce n'est quelquefois à la Bourse, ou dans les passages; force nous est donc d'attendre, le soir, l'occasion des promenades, des boulevards, des cafés, des théâtres, etc.; en attendant, nous passons notre journée à jouer, à boire, à visiter les amis et à courir les femmes, » A... prétend qu'il aurait, à l'heure qu'il est, 10,000 livres de rentes, inscrites sur le grand-livre, s'il avait su faire des économies.

Lacenaire a dit que les voleurs ont horreur du vide dans leurs bourses; il eût pu ajouter qu'une bourse pleine leur pèse et les embarrasse. J'ai souvent entendu faire à ce sujet la réflexion que voici : Pourquoi les malfaiteurs qui considèrent le vol comme un état ne vivent-ils pas de cet état, comme le fait un ouvrier du sien? pourquoi ne mettent-ils pas à la caisse d'épargne, et n'élèvent-ils pas leurs enfants avec le produit de leur industrie? Pour cela, il faudrait dans le malfaiteur un esprit d'ordre qu'il n'a pas. L'individu qui a de l'esprit d'ordre ne devient pas criminel pour se donner le nécessaire. C'est à cette absence de rangement et de prévoyance pour l'avenir qu'il faut principalement attribuer la facilité avec laquelle les industriels de cette classe tombent entre les mains de la justice. En effet, au lieu de se ménager quelques ressources pour attendre une occasion favorable, ils vivent au jour le jour, et dévorent en quelques heures le butin qui les aurait fait vivre une semaine... Et le lendemain, quand tout a été mangé la veille, ils sont obligés, pressés par le besoin, de *travailler* au hasard... Et c'est alors qu'ils viennent se prendre d'eux-mêmes aux filets que tendent sous leurs pas les mains habiles des agents qui les épient.

Cette habitude de manger leurs gains au fur et à mesure qu'ils les amassent, provient, chez tous les malfaiteurs de profession, du besoin qu'ils ont de s'étourdir, par les agitations de la débauche, sur les dangers continuels de leur position. Comment songeraient-ils à l'avenir, quand ils n'ont pas une heure d'avenir assurée? Une remarque à faire à ce sujet, c'est qu'au dire même des criminels les plus habitués aux exploits des grandes routes, ils sont dans des angoisses ou dans des transes continuelles : la vue d'un chapeau de gendarme, un regard furtif dont ils sont l'objet, le moindre bruit qui se fait près du lieu où ils se trouvent, les fait frissonner et les glace de peur.

A... seul sourit au sergent de ville, et salue, en passant, le municipal.

Voici ce que m'a raconté, au mois d'août de l'année dernière, un libéré devenu

honnête homme, auquel je dois les faits les plus précieux et les plus dignes de foi que je possède sur la vie intime des voleurs et des prisons.

« Dimanche dernier, j'allai à l'église française; j'y trouvai cinq grands gaillards que j'avais connus à Bicêtre : ils me reconnurent, et me saluèrent d'un signe de tête. Je m'approchai d'eux : — Que faites-vous ici? leur demandai-je.— Pas grand'chose, me répondit froidement l'un d'eux. Nous sommes venus pour voir si nous trouverions à *travailler;* mais il n'y a presque rien à faire. C'est tout canaille aujourd'hui. On dirait que le *monde comme il faut* s'est donné le mot pour nous faire droguer. »

« Un autre jour, je rencontrai sur le pavé de Paris un jeune homme de 18 ans, que j'avais également connu à Bicêtre, et qui en était sorti depuis peu de temps; il était très-proprement vêtu.— Je me rends à Bordeaux, me dit-il. — Tu as donc de l'argent pour faire le voyage? — Un petit peu! — Où donc l'as-tu gagné? — Heureusement, reprit-il, après une demi-hésitation et de l'air le plus naturel du monde, que je suis sorti de prison avant les fêtes de juillet : j'ai fait quelque chose pendant les trois jours, et me voilà calé. »

Il existe à Paris une autre variété de voleurs qui, pour ne jamais se mettre en évidence et ne jamais agir que dans l'ombre, n'en sont pas moins d'actifs et dangereux coquins. Ce sont même, à vrai dire, les plus dangereux de l'espèce; car ce sont eux qui cachent et dérobent à la justice et les vols et les voleurs. Nous voulons parler des *fourgats,* autrement dit des recéleurs. Leur nombre est grand, plus grand qu'on ne pense. Cependant, peu sont découverts par la police; peu, comparativement, sont punis par les tribunaux.

C'est dans les prisons de Paris, et surtout dans la maison centrale de Poissy, qu'il faut aller, pour étudier, dans tout son jour, la vraie physionomie du correctionnel. Tel vous le voyez sur les bancs de la sixième chambre, tel vous le révèlent, chaque jour, les comptes rendus de la *Gazette des Tribunaux,* tel il vous apparaît à Poissy, à Bicêtre ou à Sainte-Pélagie, avec cette différence toutefois que sa figure a quelque chose *du renard qu'une poule aurait pris.*

Le costume pénal du correctionnel des maisons centrales consiste en une veste ronde de droguet fil et laine, gris brun, croisant sur la poitrine et doublé; un gilet et un pantalon de même étoffe avec des bretelles en lisière; une paire de demi-guêtres et de chaussons *idem* avec doubles semelles; une cravate de couleur au col, des sabots aux pieds, une casquette en feutre gris sur la tête... — L'été, le vêtement est de droguet, fil et coton. Aux infirmeries, les malades portent un bonnet et une capote d'hôpital.

Dans les prisons de Paris, le costume pénal est à peu près le même, sauf que les condamnés n'ont ni guêtres, ni gilet, ni casquette, et que l'étoffe est de drap gris en hiver et de toile écrue en été.

Dans les prisons de département, le costume pénal n'a aucune règle uniforme. Généralement même il n'y en a pas, et les condamnés qui n'ont pas de vêtements à eux ne sont couverts que de ceux que leur fournit la charité publique.

Comme supplément au costume de la prison, ou plutôt pour le dissimuler le plus possible, le correctionnel qui a quelques épargnes ou quelques relations au dehors aime à se parer d'une cravate de soie noire, et à encadrer son menton dans un col de



CORRECTIONNEL.

(Poissy).

chemise amidonné. Un coin de foulard feint de s'échapper de la poche de sa veste, ou de l'ouverture de son gilet. Il porte les cheveux très-ras par derrière et orne ses tempes de deux tirebouchons. Le sabot lui répugne ; il le remplace presque toujours par la botte ou par le soulier.

Ce sont les prévôts de salle, les chefs d'ateliers, et les autres détenus qui exercent quelque emploi dans la prison qui jouissent principalement de cette faveur; car c'est une faveur que de n'être pas mis comme tout le monde. On l'accorde facilement parce qu'elle ne coûte rien , et qu'elle économise au contraire les effets du fournisseur.

La maison centrale de Poissy est la seule qui ne renferme que des correctionnels. Les 18 autres contiennent des correctionnels et des réclusionnaires.

Les réclusionnaires étant les plus coupables, puisqu'ils subissent une peine infamante, il est naturel de croire qu'ils sont aussi les prisonniers les plus dangereux. Cependant, c'est le contraire qui a lieu.

Demandez aux directeurs des maisons centrales quels sont, parmi les correctionnels et les réclusionnaires, les détenus les plus récalcitrants, les plus irréligieux, les plus débauchés, les plus incurables, tous vous répondront : les correctionnels.

Les correctionnels l'emportent donc, dans les maisons centrales, sur les réclusionnaires, autant par leur perversité que par leur nombre.

Au 1er janvier 1833, les 19 maisons centrales de France contenaient 18, 627 détenus. Dans ce chiffre, les réclusionnaires comptaient pour 6, 058. Ils sont dans une proportion moindre aujourd'hui.

Il suit de là que les correctionnels se distinguent des réclusionnaires par des différences tranchées. Les premiers sont comme les indigènes du lieu, comme les maîtres de céans ; les seconds n'y sont guère que comme des étrangers. Les premiers ont les traditions et les vices de la prison ; ils y prennent le haut du pavé, ils en dirigent l'enseignement mutuel, ils en taillent les habitudes à leur usage. Les seconds ne figurent que dans l'arrière-plan, et ne font que suivre de loin les leçons qu'on leur donne.

Ces différences tiennent à diverses causes que nous expliquerons dans le paragraphe suivant.

RÉCLUSIONNAIRES.

L'un des plus habiles directeurs de nos maisons centrales a écrit : « Il est démontré par l'expérience que les vices sont producteurs des infractions qui caractérisent les *délits;* comme *les passions violentes* sont la source des infractions qu'on appelle *crimes*. Il suit de là que les condamnés *criminels* doivent être partout plus aptes à l'amendement et au repentir que les condamnés *correctionnels,* en ce que les *délits* sont partout le résultat d'une vie d'impiété, d'intempérance et de libertinage, tandis que les *crimes* peuvent être, et sont souvent le résultat d'une puissance d'action à laquelle on n'a pas toujours été maître de commander et d'imposer. »

Ceci explique pourquoi le réclusionnaire qui s'est rendu coupable d'un crime est de meilleure conduite et de meilleure composition que le correctionnel qui n'a commis qu'un simple délit.

Ce qui l'explique encore, c'est qu'il résulte des registres d'écrou de nos prisons pour peines, que les réclusionnaires appartiennent en majeure partie à la population de nos campagnes, tandis que les correctionnels appartiennent presque tous à la population de nos villes.

L'auteur, qui le premier a fait cette distinction, en a fait une autre non moins importante à constater. Entre la ville et la campagne, dit-il, il y a ceci de commun, que le vol est partout le délit le plus général et celui qui s'accroît le plus rapidement. Ici, comme là, les enfants sont le principal instrument du délit; le délinquant urbain va à la maraude dans les manufactures, le délinquant rural fait son apprentissage dans les bois de la commune ou de l'état. Mais, en avançant, ces deux lignes de vice, parallèles d'abord, s'infléchissent bientôt dans des directions opposées. L'apprenti voleur des villes grandit dans le métier et ne tarde pas à devenir, avec l'âge, un filou consommé, sans instruction, sans croyance, éveillé à toutes les ruses, familier avec l'argot et les traditions, membre d'un peuple à part où il a des modèles et des chefs. Quant à l'apprenti voleur des campagnes, il perd peu à peu ces habitudes de l'oisiveté dès que l'âge le rend propre au travail des champs. Il a d'ailleurs un père qu'il craint ou qu'il aime, une mère qu'il est habitué à respecter, une église qu'il salue et où sont enregistrés les grands événements de sa vie; il est ignorant, mais il n'est pas incrédule; c'est un arbre sauvage, mais sur lequel la morale religieuse peut se greffer. Il commet des crimes quelquefois, mais c'est comme par accident et sous une forme violente, par accès de passion plutôt que par l'effet d'un calcul.

Dans la prison, on reconnaît le réclusionnaire de race rurale à son langage, à sa taille, à son allure ; tout cela est rude, grossier, brutal ; tout cela, d'un autre côté, est accompagné, le plus souvent, d'un air de bonhomie et d'une sorte de candeur que l'on ne remarque jamais dans le réclusionnaire de race urbaine.

Car, il y a aussi de cette dernière race dans nos maisons de force; mais ils y sont en moins grand nombre.

Ceux-ci, pour la plupart, appartiennent à la catégorie de voleurs qualifiés, que nous avons désignés, en parlant des prévenus, sous le nom de *cambrioleurs*. On les reconnaît, dans les maisons centrales, à leur tournure aisée, à leur air hypocrite, et à l'espèce d'élégance avec laquelle ils portent les vêtements grossiers de la prison.

C'est dans une maison de force que la peine de la réclusion doit être subie, aux termes de la loi. Mais la loi a fléchi devant la pratique, et nulle part en France il n'existe de maisons de force distinctes des maisons de correction.

Pour remédier à ce que cet amalgame présente d'illégal et de fâcheux, une ordonnance de 1817 a décidé que, bien que renfermés dans une même prison, ces deux catégories de détenus seraient séparées l'une de l'autre, dans deux quartiers distincts. Mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, cette séparation n'existe pas, et, dans toutes nos maisons centrales, à l'exception de celle de Poissy, qui ne contient que des correctionnels, correctionnels et réclusionnaires sont mélangés ensemble et confon-



LE RECIDIVISTE.

dus, sans distinction aucune, sur les préaux, dans les ateliers, dans les dortoirs, au réfectoire, etc.

Dans le principe, on avait cherché à suppléer à l'absence de maisons spéciales ou de quartiers distincts pour les réclusionnaires, par une différence de couleur dans le collet et les parements de leurs vestes. Dans quelques maisons même, on avait poussé cette distinction jusqu'à coudre au fond de leurs pantalons un morceau de drap blanc ou rouge ; mais ces enfantillages administratifs ont cessé, et, aujourd'hui, il en est généralement de l'uniforme des réclusionnaires ce qu'il en est de leur nourriture et des autres parties du service économique ou disciplinaire, c'est-à-dire qu'il est absolument le même que celui des correctionnels.

On se demande comment il se fait qu'une peine de cour d'assises, qu'une peine dont la durée est de cinq à dix ans, qu'une peine afflictive et infamante qui emporte la dégradation civique, l'interdiction légale et l'exposition, soit infligée au même point, par le même procédé et dans le même lieu, qu'une simple peine correctionnelle à laquelle n'est attachée aucune tache légale d'infamie ?

La nature de la peine encourue donne rarement, dit-on, la mesure de la dépravation du condamné. Cela est vrai ; mais elle donne la mesure de la lésion que la société a reçue, et cela suffit pour que le châtiment soit proportionné à l'offense ; car, c'est la nocuité de l'acte et non la moralité de l'agent que la société juge et punit.

Or, savez-vous quels sont les actes contre lesquels la loi prononce la peine de la réclusion ? précisément les mêmes que ceux qu'elle punit des travaux forcés. Il n'y a de différence, pour le juge qui applique l'une et l'autre peine, que dans le plus ou le moins de gravité de l'acte commis.

On a fait du réclusionnaire un correctionnel : il serait plus légal d'en faire un forçat.

FORÇATS.

Le forçat occupe une large place dans la monographie du détenu ; mais la spécialité et l'importance de ce qui se rattache aux bagnes ont dû en faire l'objet d'un article à part. Nous y renvoyons donc le lecteur.

RÉCIDIVISTES.

Il est une classe de détenus que la loi est impuissante à punir, que la prison ne peut corriger, et que le châtiment semble ne frapper que pour qu'il en jaillisse une nouvelle faute : c'est la classe des récidivistes.

Les récidivistes sont ceux qui, après avoir subi une première peine, commettent

un nouveau crime ou un nouveau délit, qui les fait condamner une seconde, une troisième, une quatrième fois et plus, au bagne ou à la prison.

Il y a des condamnés qui ont commis jusqu'à dix, jusqu'à vingt, jusqu'à trente récidives !

Le chiffre annuel des récidives va toujours en augmentant. En 1828, il était de 4,750 ; en 1837, il s'élevait à 10,676.

Une chose digne de remarque, c'est que la totalisation du chiffre des crimes de chaque année ne reçoit aucune augmentation de l'accroissement des récidives, c'est-à-dire que la moyenne des crimes reste toujours la même, quelle que soit celle des récidives. Ainsi, qu'il y ait, dans une année, plus de 1,400 récidives criminelles, comme en 1832, ou qu'il y en ait moins de 800, comme en 1826, la somme totale des crimes n'en présentera pas moins, en fin de compte, son chiffre invariable de 1 accusé sur 4,000 ou 4,500 habitants. Car il faut qu'on sache qu'il est un tribut que l'homme acquitte avec plus de régularité que celui qu'il doit à la nature ou au trésor de l'état, c'est celui qu'il paie au crime. Nous pouvons, en effet, énumérer d'avance combien d'individus souilleront leurs mains du sang de leurs semblables, combien seront faussaires, combien empoisonneurs, à peu près comme on peut énumerer d'avance les naissances et les décès de chaque année. Dieu a creusé le lit de cette mer ; il défend à ses flots de s'épancher au delà.

Quoi qu'il en soit, le budget du crime pourrait certainement être réduit comme peut l'être celui de l'état. L'augmentation même des récidives est, en y réfléchissant bien, un grand pas de fait vers cette réduction ; elle prouve que le crime tend de plus en plus à se concentrer dans un même cercle d'individus. Or, la maladie qui se localise cesse d'être une maladie générale ; d'épidémique elle devient endémique, et peut dès lors plus facilement se guérir.

Mais, il est des récidivistes tellement incurables que ce serait folie de tenter sur eux aucun moyen de guérison. Chez la plupart, la perversité est innée ; chez la plupart, les monstruosités de l'âme sont comme les monstruosités du corps : les unes et les autres ne sont, le plus souvent, que des vices de conformation. Il y a des animaux féroces, l'amour du sang naît avec eux ; il y a des animaux timides et doux, ils ont surtout horreur du sang. De même, il y a des hommes féroces pour qui violer, voler, tuer, est pure affaire d'instinct ; il y a aussi des hommes inoffensifs pour qui l'honneur, le désintéressement, l'amour du prochain, est pure affaire de propension native. Le tigre se délecte dans le sang ; il y a des hommes qui tiennent du tigre [1]. Vous les croyez malheureux parce que la justice les tient sous les verroux ; ils sont malheureux comme le tigre en cage, mais ils se rient des tourments moraux dont l'honnête homme a la simplicité de les croire dévorés. L'homme qui a le goût dépravé cherche et trouve un aliment à sa sensualité dans sa dépravation même ; de même, l'homme qui a le cœur corrompu cherche et ne peut trouver que dans

[1] Qui ne se rappelle Léger, cet homme sauvage qui dévora une jeune fille dans les environs de Versailles, et qui répondit froidement, lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait bu le sang de sa victime : *J'avais soif!*

sa corruption les jouissances que l'homme vertueux trouve dans l'innocence ; et ce que la nature ne fait souvent qu'ébaucher en lui, l'habitude, qui est une seconde nature, le perfectionne et le parachève. L'habitude du vice dénature l'âme à un tel point que le vice devient de son essence, ou se tourne en un véritable métier. Qu'on ne parle pas de remords : le remords suppose la conscience. Or, le crime à son dernier degré est un poison qui cautérise la conscience.

Nos prisons sont pleines de ces consciences cautérisées que l'habitude du crime a rendues les esclaves d'une puissance occulte et irrésistible, en paralysant complétement les facultés de leur volonté et de leur raison.

Dernièrement, la police arrêta dans une rue de Paris 5 individus qu'elle prit au hasard au milieu d'une centaine de perturbateurs. Ces 5 individus furent reconnus plus tard pour des repris de justice. Si, au lieu de 5, la police en eût arrêté 12, il est probable que la même qualité leur eût été reconnue ; car la proportion des repris de justice au nombre total des accusés est de 30 sur 100 pour Paris et le département de la Seine.

A Poissy, la proportion des récidivistes est habituellement de 68 sur 100 ; elle va quelquefois jusqu'à 99.

A Bicêtre, on compte 140 récidivistes contre 100 condamnés pour la première fois.

La proportion des récidives est moindre dans les autres maisons centrales, mais la plupart des directeurs la portent aux deux tiers de leur population totale.

Dans les bagnes, les récidivistes sont moins nombreux que dans les maisons centrales, et moins nombreux dans ces maisons que dans les prisons de département.

Cela ne tient pas précisément au régime plus ou moins corrupteur de ces différentes prisons, mais bien surtout au plus ou moins de longueur de la peine subie. Il est évident que ceux qui sortent de prison après un emprisonnement de courte durée ont plus souvent l'occasion de récidiver que ceux dont la libération n'arrive qu'après un séjour plus prolongé.

Cela tient aussi à cette circonstance, que le crime ne mène pas au crime, mais au délit. Du moins, le forçat libéré, instruit par l'expérience, commet rarement une seconde fois un crime de la nature de celui qui l'a fait condamner une première fois. Le plus souvent c'est un simple délit qu'il se permet. Alors, au lieu de retourner au bagne, c'est dans une prison qu'il entre. On en peut dire autant du réclusionnaire.

Quelle que soit l'origine du récidiviste, soit qu'il reparaisse au bagne sous le nom de *cheval de retour,* soit qu'il rentre dans la prison où son visage et son nom sont gravés dans la mémoire des gardiens, mieux encore que dans les registres d'écrou, dès qu'il paraît, c'est grande joie de le revoir. On le reçoit en ami, en vieille connaissance ; il arrive là comme s'il revenait d'un voyage, comme s'il avait fait momentanément une absence forcée. Il reprend ses habitudes, sa place au dortoir, sa place à l'atelier, et son nom de guerre. C'est toujours le même luron, le même bon enfant, le même bon camarade ; car le récidiviste a toutes les qualités de ses défauts. On l'aime, on l'écoute, on le prise très-haut.

Et ce ne sont pas seulement les autres détenus qui ont pour le récidiviste des

distinctions toutes particulières, c'est le directeur, c'est l'entrepreneur, ce sont tous les employés de la prison. Le directeur le nomme aide greffier, chef de cantine, infirmier major, etc., parce que le récidiviste est ordinairement le plus instruit, qu'il a généralement reçu de l'éducation, qu'il écrit bien, qu'il calcule bien, et qu'il fait un excellent comptable. L'entrepreneur le nomme contre-maître ou chef d'atelier; parce que d'ordinaire c'est le plus habile, c'est le plus adroit, c'est celui qui gagne le meilleur prix de journée. L'aumônier le nomme chantre ou sacristain, parce qu'il montre le plus de soumission et de respect pour les choses saintes. L'instituteur le nomme moniteur en chef de son école, parce qu'il a le plus d'intelligence, le plus d'aptitude, et qu'il sait le mieux se faire obéir. Le gardien-chef le nomme prevôt de salle, parce qu'il connaît son ascendant sur la masse, et la crainte qu'on a de lui déplaire. Et savez-vous encore pourquoi toutes ces préférences? C'est que les récidivistes sont les meilleurs prisonniers, et que les meilleurs prisonniers sont les plus adroits hypocrites. C'est que le plus hypocrite de tous est le plus habile de tous à dissimuler sa haine, à refouler ses passions, à vernir ses turpitudes, à composer son visage, à singer l'obéissance, à mimer le repentir. C'est que le meilleur de tous est le plus habile de tous à courber le dos devant son geôlier, à flairer toutes les occasions de lui plaire, de le flatter, de le prévenir, de le tromper, en un mot, et d'en faire sa dupe. C'est que l'hypocrisie est la seule vertu de prison qui ne compromette pas le détenu aux yeux de ses camarades. C'est que l'hypocrisie est encore une manière de voler. On vole une faveur à l'aide d'une fausse dénonciation ou d'un mensonge. Autant de pris sur l'ennemi. C'est toujours cela mis de côté. Aussi le condamné qui a obtenu grâce par sa bonne conduite n'a nullement démérité pour cela dans l'estime des siens. Loin de là : les graciés sont très-prisés dans la haute pègre. On s'en sert pour les plus hardis coups de main. Voyez Fréchard , voyez Jadin ! C'étaient des graciés. J'ai beaucoup connu Fréchard et Jadin lorsqu'ils faisaient leur temps à Bicêtre. C'étaient les meilleurs prisonniers de la maison , Jadin surtout, le bon apôtre. Je suis sûr que l'aumônier de Poissy a été tout surpris d'apprendre que Lacenaire avait si mal tourné...Lacenaire si doux, si tranquille, si comme il faut , et qui avait fait ses études au séminaire ! C'était là un bon prisonnier !

Tous ces prisonniers-là étaient des récidivistes : c'est dire qu'ils se conduisaient bien sans valoir mieux. Ils ont pris soin, du reste, de nous en donner la preuve sanglante: car tous sont devenus, de voleurs, assassins; car tous ont expié sur l'échafaud leurs derniers crimes; car tous sont morts en témoignage de cette triste vérité qu'il est une gangrène morale qui ne peut se guérir qu'en retranchant du corps social le membre qui en est infecté.

CONDAMNÉS A MORT.

Les condamnations à mort deviennent de plus en plus rares en France, depuis l'introduction des circonstances atténuantes dans les déclarations du jury. C'est en vain

aujourd'hui que des accusés sont convaincus de meurtre volontaire, commis avec préméditation : ces accusés échappent à la mort, à l'aide de circonstances atténuantes que le jury admet presque toujours, en raison de sa répugnance à verser le sang. C'est en vain qu'une mère aura précipité, noyé, étranglé, brûlé son enfant ; qu'elle l'aura donné pour pâture aux animaux immondes ; elle n'est plus déclarée coupable que d'homicide par imprudence, et condamnée, grâce aux circonstances atténuantes, qu'à une année d'emprisonnement. C'est en vain qu'un homme est accusé d'avoir coupé sa sœur par morceaux, les circonstances atténuantes viennent le soustraire au châtiment qu'il a mérité. « Où donc sont les circonstances atténuantes, dans ce cas ? demande notre spirituel collaborateur Alphonse Karr. Est-ce parce que la victime était sœur de l'assassin, ou parce que les morceaux étaient petits ? »

Le nombre des condamnations à mort, qui était de 144 en 1825, n'était plus que de 53 en 1837. Le nombre des exécutés a suivi la même progression décroissante. Il en a été de même de celui des exécuteurs et de leurs aides, dont le chiffre s'est abaissé de 86 à 40 pour les premiers, et de 146 à 16 pour les seconds.

Tout ceci est fort bien : mais savez-vous à quoi ont abouti ces procédés de pénalité sentimentale dont nous usons courtoisement, depuis 1832, envers les malhonnêtes gens ? C'est que le nombre des gens honnêtes tués, escroqués, volés, dévalisés, etc., etc., s'accroît, depuis la même époque, d'une façon progressive effrayante.

Les criminels auraient tort de se gêner ; nous leur faisons beau jeu !

Aussi, rien n'égale l'étonnement du meurtrier, de l'infanticide, du parricide, de l'incendiaire, lorsque le président des assises fait, de temps à autre, entendre ces paroles : *Condamné à la peine de mort !*

Tous croient avoir mal entendu ; et, quand leur avocat attristé leur répète le mot fatal, ils prennent cela pour une mauvaise plaisanterie.

Mais, à la fin, quand ils n'en peuvent plus douter, un immense ébranlement s'opère dans leur cerveau, et fait de l'arrêt qui les frappe un arrêt de mort pour tout sentiment, pour toute sensibilité du cœur.

Rarement l'arrêt de mort est un coup de foudre qui émeut, qui secoue, qui ébranle le condamné. Le plus souvent, c'est un étouffoir qui le couvre, qui l'éteint, qui l'anéantit. Son oreille est sans ouïe, son œil sans regard, son âme sans feu ; il ne sent plus rien, il ne perçoit plus rien : il sourit, il est stupide.

Le premier jour seulement, il éprouve quelques accès de colique ; les oreilles lui tintent, et l'artère de sa tempe saillit en bonds entrecoupés.

Le second jour, un rayon d'espérance vient traverser la nuit de sa léthargie mentale : il s'éveille, et se pourvoit en cassation.

Mais le troisième jour, mais les jours suivants, cette planche de salut lui apparaît flottant, dans ses nuits, sur une vague qui s'éloigne, s'éloigne... et disparaît. Son pourvoi ! ce n'est plus, « qu'une corde qui le tient suspendu au-dessus de l'abîme, et qu'il entend craquer à chaque instant jusqu'à ce qu'elle se casse. C'est comme si le couteau de la guillotine mettait six semaines à tomber » [1].

[1] *Le dernier Jour d'un Condamné.*

Pendant ce temps-là, son esprit, comme son corps, est en prison, en prison dans une pensée, une horrible, une sanglante, une implacable pensée : *Condamné à mort!*

Quoi qu'il fasse, elle est toujours là, cette pensée infernale, comme un spectre de plomb à ses côtés, seule et jalouse, chassant toute distraction; face à face avec lui, misérable, et le secouant de ses deux mains de glace, quand il veut détourner la tête ou fermer les yeux. Elle se glisse sous toutes les formes où son esprit voudrait la fuir, se mêle, comme un refrain horrible, à toutes les paroles qu'on lui adresse, se colle avec lui aux grilles hideuses de son cachot, l'obsède éveillé, épie son sommeil convulsif et reparaît, dans ses rêves, sous la forme d'un couteau [1].

« Une lueur rousse a rempli mes yeux,... dit le condamné de Victor Hugo; et il m'a paru que mon cachot était plein d'hommes, d'hommes étranges, qui portaient leur tête dans leur main gauche, et la portaient par la bouche parce qu'il n'y avait pas de chevelure. Tous me montraient le poing, excepté le parricide. »

D'autres visions viennent agiter le sommeil du condamné à mort. Tantôt ce sont des êtres fantastiques qui, semblables aux papillons qui tournent longtemps autour d'une mèche lumineuse avant de venir s'y brûler les ailes et y mourir, tournent longtemps autour de l'échafaud avant d'y apporter leurs têtes. Tantôt ce sont des chauves-souris, à figure de Lacénaire, qui ricannent et bourdonnent à son chevet :

Gais souvenirs de ma jeunesse,
Venez embellir ma vieillesse....
On est vieux quand on va mourir!

Tantôt c'est le décret du 20 mars 1792, et celui du 12 prairial an 2, qui se dressent dans son cerveau comme deux guillotines jumelles. Jadis il a lu ces deux lois, comme par un pressentiment fatal; maintenant il s'en rappelle tous les termes à n'en pas oublier un mot; il sait comment, et dans quel cas, il sera conduit au lieu de l'exécution, vêtu et la face découverte, ou bien en chemise, nu-pieds et la tête enveloppée d'un voile noir : il sait que, rendu là, on lui tranchera la tête, non plus avec le sabre, la hache, ou le couperet d'un exécuteur inexpérimenté ou mal habile, mais d'un seul coup et par un procédé mécanique invariable, au moyen d'un déclin et d'un couteau convexe, dont le dos lourd et pesant fait l'office d'un mouton qui enfonce des pilotis, et dont la force augmente en raison de la hauteur d'où il tombe; il sait que le corps du patient sera couché sur le ventre, entre deux poteaux barrés par une traverse, et que sa tête sera fixée par un croissant, dont les cornes, embrassant le cou au niveau de la base du crâne, iront se rejoindre et s'arrêter par des clavettes, sous l'échafaud;... il sait que le seul supplice qui résultera pour lui, de cette opération suprême, sera la simple privation de la vie... La loi l'a dit ainsi, et elle s'en est assurée elle-même, en examinant au microscope les petites scies de l'instrument de mort, et en anatomisant la connexion des os de la colonne vertébrale, dont les enchevauchures ne permettent pas d'y trouver un joint;... il sait même que,

[1] *Le dernier Jour d'un Condamné.*

pour plus de sûreté, elle a fait l'essai de la machine sur des corps morts et sur un mouton vivant;... car, dans ses minutieuses, dans ses horribles préoccupations de la vie de l'homme, la loi pénale a tout prévu, tout détaillé, tout compté...... tout! jusqu'à la fourniture des sangles et des cordages; — tout! jusqu'aux clous pour attacher la planche; — tout! jusqu'au panier pour recevoir le cadavre;... — tout enfin! jusqu'au son pour assécher le sang.

En province, le traitement qu'on fait subir au condamné à mort, ne peut qu'entretenir ces hallucinations cruelles. Il est, en effet, des maisons de justice où il semble que ce soit pour la société, et notamment pour le concierge, un ennemi formidable qu'on ne peut contenir que par des moyens de violence et une force physique qui paraîtraient superflus même à l'égard des animaux les plus vigoureux et les plus féroces. On le précipite dans un cachot, privé d'air et de lumière; on le charge de fers pesants; on enserre ses mains dans une camisole de force; on l'attache sur une sellette, où on le garrotte de fortes et lourdes chaînes, et, où forcé à une désespérante immobilité par l'appareil qui le maintient dans une position contrainte et toujours la même, il souffre tout à la fois les tortures physiques et les douleurs de l'âme. Un large collier de fer lui entoure le corps et le fixe, par une courte chaînette, au poteau sur lequel il s'appuie. Instrument de douleur, désigné, par la cruelle insensibilité des geôliers, sous un nom bizarre, une forte barre de fer qui s'élève entre les deux jambes du condamné jusqu'à la hauteur de la poitrine, est le centre où se rattachent ses pieds, son corps et ses mains. L'odieuse *canne major*, en un mot, met le comble aux douleurs du condamné.

A Paris, on sait mieux concilier les devoirs de l'humanité avec les précautions qu'un autre devoir commande.

Dès que l'arrêt est prononcé, on assigne aux condamnés à mort une chambre spéciale de la Conciergerie. On appelle cette chambre, ou plutôt ce cachot, *salle des morts*. Là, les condamnés sont surveillés, jour et nuit, par un gardien et un gendarme jusqu'à ce qu'ils soient transférés, un ou deux jours après, au nouveau Bicêtre, où ils attendent l'issue de leur pourvoi.

A la Conciergerie comme à Bicêtre, on revêt les condamnés à mort de la *camisole de force*, c'est-à-dire d'une camisole de forte toile, dont le bout des deux manches, lié par une ficelle, tient enfermé au-dedans les mains du patient, et va s'attacher, en passant entre les jambes, à une courroie de cuir qui remonte s'agrafer derrière le dos.

Cette précaution, jointe à une surveillance de tous les instants, et à une visite minutieuse exercée sur les vêtements et dans les parties les plus secrètes du corps du condamné, n'empêche pas ce dernier d'y échapper quelquefois, et de se soustraire, par le suicide, à la mort ignominieuse qui l'attend.

Cet acte de désespoir, que le zèle seul des gardiens empêche d'être plus fréquent, témoigne de l'efficacité de cette peine terrible, dont une philanthropie imprudente ose demander l'abolition.

Et il faut bien qu'elle soit, ainsi, terrible par elle-même, pour qu'elle le soit encore aujourd'hui; « aujourd'hui, dit Janin, qu'à force de mélodrames, on a ôté à cette

peine son terrible prestige ; aujourd'hui que les criminels de la place de Grève livrent leur tête complaisamment et par une dérision funeste, et dansent sur l'échafaud, à l'exemple des criminels des boulevards; aujourd'hui que Robert Macaire et Bertrand, dans leur élégance et dans leur crime, dans leur cynisme et dans leurs belles manières, deviennent des réalités funestes; aujourd'hui enfin qu'à force de nous faire toucher le bourreau de nos mains, on a fait un comédien comme un autre, de cet homme tout rouge dont le nom seul faisait dresser les cheveux il y a cent ans.»

Malgré cela, cet homme est encore aujourd'hui le seul épouvantail qui fasse peur aux oiseaux de proie, alors même que ce n'est plus qu'un mannequin.

Quand le greffier de la cour des pairs vint lire à Blanqui son arrêt de mort; Blanqui, si impassible dans le cours des débats; Blanqui, que l'exemple de Barbès aurait dû rassurer sur l'effet de sa condamnation ; Blanqui devint pâle, lui si pâle : ses lèvres se contractèrent, ses yeux se ternirent, son front se plissa, son col se gonfla, l'artère de sa tempe battit; il sentit un frisson inaccoutumé se glisser dans la racine de ses cheveux, et lui glacer la tête; une sueur froide inonda son visage; ses jambes fléchirent; il s'assit. Le conspirateur avait fait place à l'homme.... Pareille scène a eu lieu devant moi, plusieurs fois, en 1832, après les sanglantes journées des 5 et 6 juin.

Rien n'est pénible au cœur comme la vue du malheureux condamné à mort, que l'on condamne à vivre en attendant qu'il ne vive plus. L'ordre de la prison est qu'il reçoive, chaque jour, double ration grasse d'infirmerie. C'est comme l'animal immonde qu'on engraisse pour le boucher. J'ai vu, après la révolution de juillet, trois condamnés à mort ainsi mis à l'engrais pendant six mois, parce qu'un ordre de la chancellerie nouvelle était venu suspendre leur exécution. Je trouve également inhumain, également ignoble, l'empressement des geôliers à satisfaire les désirs sensuels que manifestent quelques condamnés à l'heure suprême. Il se fait quelque chose de plus atroce à Londres. C'est toujours par la cuisine de la prison de Newgate qu'on fait passer le condamné qui va mourir ; l'échafaud même est adossé à la porte extérieure de cette cuisine, de sorte que la fumée du fourneau le poursuit de son odeur presque sous la corde du gibet,... *et dulces moriens reminiscitur Argos.*

Quel est ce bruit de clefs et de verroux qui se fait entendre si matin dans le quartier des condamnés à mort? Chaque tour de clef dans la serrure tourne et ouvre un remords dans leurs consciences coupables. Ils sont là trois qui se lèvent, inquiets, et qui passent furtivement leurs têtes à travers l'étroit guichet de leur cachot. Ces trois têtes, sortant à la fois de trois portes, semblent celles de trois coléoptères humains sortant de leur étui de bois et de fer; elles semblent, en allongeant ainsi leur cou, ne plus appartenir déjà aux trois corps dont elles seront séparées bientôt. — Car le greffier vient leur apprendre que leur pourvoi est rejeté ; car l'aumônier de la prison vient les préparer à mourir ; car le valet du bourreau vient faire leur dernière toilette.

Cette horrible opération de la toilette consiste en deux coups de ciseaux, donnés, l'un pour dénuder la nuque des cheveux qui la couvrent, l'autre pour dénuder le

cou du col de chemise qui le cache. Le bruit et le fer glacé de ces ciseaux, taillant, coupant, et faisant ainsi place nette au couteau, devraient causer au patient, assis sur un tabouret, et livré aux mains des agents de la guillotine, un frisson précurseur du dernier supplice; mais déjà la torpeur où est tombé son esprit a paralysé en lui toute perception, toute sensibilité physiques. Déjà son nerf optique est émoussé, et ne comprend plus les lois de la vision; déjà enfin tous ses organes ne fonctionnent plus, et quand le malheureux monte dans la charrette, il n'entend pas même le bruit des roues sèches criant sur leur essieu; il ne sent pas même la main du prêtre qui presse sa main, le crucifix du prêtre qui presse ses lèvres; et quand il est au milieu de la foule, sur le lieu même de l'exécution, ses regards hébétés n'aperçoivent que des têtes d'ombres s'agitant dans l'ombre; et quand il monte les degrés de l'échafaud, ses pieds ne sentent que le picotement des fourmis sur lesquelles il croit marcher; et quand on le lie sur la fatale planche, il ne sait si les cordes qui l'enlacent, enlacent ses bras ou ceux de l'exécuteur; et quand on lui fait faire la culbute, il a comme une réminiscence de hamac, ou de balançoire, ou de batelet sur l'eau; et quand sa tête emplit le trou de la lunette, le couteau qui l'abat ne décapite plus qu'un cadavre.

Quelques exécutés ont montré plus de force et de présence d'esprit; quelques-uns même ont conservé toute leur raison et toute leur énergie musculaire, en présence et sur le plancher même de l'échafaud; mais c'est là une rare exception; d'ailleurs, cette grande force d'âme, que déploient certains criminels, n'est le plus souvent qu'un fièvre cérébrale qui touche moins au bon sens qu'à la folie, et qui dénote moins de courage que d'exaltation.

DÉTENUS POLITIQUES.

Le détenu ordinaire est un malfaiteur qui opère en petit et sur les individus; le détenu politique est un malfaiteur qui opère en grand et sur la société tout entière.

Je donne à celui-ci comme à l'autre le nom de malfaiteur, parce que l'acte de l'un et de l'autre est également un mal, et que ce mal est un crime qui ne diffère que d'énormité.

Le malfaiteur ordinaire viole un article privé du Code : le malfaiteur politique viole la constitution de l'état; l'un brise une porte, vole une bourse ou un sac de blé : l'autre enfonce un magasin, et vole de la poudre et des armes; l'un agit par besoin, par misère, ou pour satisfaire une passion : l'autre agit par calcul, sans motif personnel, et pour satisfaire une opinion ; l'un s'approprie ce qu'il vole et ne vole que pour cela : l'autre, en s'emparant de ce qui ne lui appartient pas, ne songe pas précisément à le prendre pour le prendre : il a, ou croit avoir une pensée plus noble, et cette pensée est de ne s'en servir que comme d'un instrument politique de

démolition: mais cette pensée en recèle une autre, celle de s'emparer des débris qu'il fait, et de s'en faire un moyen, sinon d'arriver à être roi, empereur, ou premier consul, au moins de monter plus haut qu'il n'est, et d'y prendre la place, ou de s'y enrichir des dépouilles d'un autre.

Le malfaiteur ordinaire incendie une ferme : le malfaiteur politique incendie une ville; l'un tue un homme sur un grand chemin, l'autre tue-vingt hommes dans les rues; l'un se met en embuscade au coin d'un bois, l'autre sous une porte-cochère ou au coin d'une borne; l'un agit isolément ou en compagnie de quelques affidés, l'autre agit de complicité avec des milliers de sicaires, et leurs bandes armées dépavent les rues, brisent les réverbères, désarment les sentinelles, envahissent les postes, égorgent les soldats, assassinent les officiers, portent la mort au milieu de populations paisibles, allument le feu de la guerre civile, suspendent les transactions, désorganisent les ateliers, ruinent le commerce, et réduisent à la misère des milliers d'ouvriers que leurs embauchages secrets ont détournés de la voie du travail et de l'obéissance aux lois.

Le malfaiteur ordinaire injurie son voisin, insulte une femme et fait de la calomnie de coin du feu: le malfaiteur politique injurie le roi, quand il ne peut le tuer; il insulte les pouvoirs constitués, il salit les réputations les plus pures, et cela tous les jours, et cela publiquement, et cela dans cinquante mille feuilles imprimées, que le gouvernement prend soin de faire distribuer chaque matin à domicile.

Il n'est personne qui ose soutenir que le malfaiteur ordinaire a, selon les circonstances, le droit de porter atteinte à la souveraineté de la justice et de la loi. Beaucoup de personnes, au contraire, osent soutenir que, pour le malfaiteur politique, la souveraineté de la justice et de la loi n'est autre que la souveraineté de la force, et qu'en tous cas, telle action qui, sous tel gouvernement, serait un crime, peut, sous tel autre, être un acte de courage et de vertu. Aux yeux de ceux-ci, les crimes politiques ne sont que des pétitions au gouvernement futur, et l'homme qui conspire et ne réussit pas n'est qu'un soldat qui marche avant l'ordre, qui tire avant le feu, qui ne pèche que par le défaut de temps, mais qui peut compter sur l'avenir pour voir finalement réhabiliter, ou même glorifier son action.

La restauration a eu ses détenus politiques, comme le gouvernement de juillet a les siens; mais nul point de ressemblance ne peut être établi entre eux.

Le détenu politique de la restauration n'avait ni la prétention ni le regret de l'avoir faite; il l'avait reçue seulement avec répugnance, et en subissait les lois avec résignation. Vaincu, son attitude était celle d'un vaincu. Si sa fierté ne demandait pas merci, sa raison lui prescrivait de se soumettre; sa dignité même se fût offensée de se commettre avec plus fort que soi. Il souffrait sans se plaindre, et se reposait silencieusement dans la justice de l'avenir.

Le détenu de juillet, au contraire, a la prétention et le regret d'avoir fait la révolution; et comme le gouvernement qu'elle a fondé l'a été en dehors de son concours et de ses exigences, il proclame que ses lois ne sont point ses lois, que sa justice n'est point sa justice, que son ordre public est un crime flagrant de lèse-liberté.

Atteint par la loi commune, il se dit victime de l'arbitraire. Condamné par ses juges naturels, il s'érige en juge à son tour, et appelle de leur sentence devant le tribunal de ses passions privées. Vaincu, il se pose vainqueur ; il dicte des ordres à ceux de qui il doit en recevoir ; il commande avec arrogance, là où il doit obéir avec soumission ; et, loin de plonger stoïquement la main dans le brasier de Mutius, il en jette, furieux, les charbons ardents à la tête de Porsenna.

Il y a une autre différence entre le détenu politique de la restauration et le détenu politique de juillet ; c'est que le crime du premier se bornait, le plus souvent, à quelque délit de presse, à quelque plan sur le papier d'un changement dynastique impossible; tandis que le délit du second n'est autre, le plus souvent, qu'un crime de rébellion à main armée, qu'un appel, suivi d'effet, à la révolte et au renversement des lois du pays.

Il est bien vrai que la restauration a eu aussi ses conspirations ouvertes ; mais ses conspirateurs armés n'étaient point pour elle de simples détenus politiques ; c'étaient avant tout des criminels qui s'étaient servis de l'épée contre elle et qui devaient périr par l'épée. Quant aux conspirateurs de la révolution de juillet, conspirateurs bien autrement organisés, bien autrement armés, bien autrement sérieux et redoutables que Caron, Berton, Caffé, ou les quatre sergents de La Rochelle, nous les désarmons de leurs fusils assassins, comme nous ferions de plumes rebelles, et nous touchons leurs mains noircies de poudre, ou teintes du sang de nos frères, comme nous ferions à des héros malheureux le lendemain d'une victoire.

Sous la restauration, les détenus politiques étaient soumis à la loi commune, et confondus, dans les prisons ordinaires, avec les réclusionnaires et les forçats.

Sous le gouvernement de juillet, cette confusion n'a plus lieu ; des prisons politiques sont instituées, et une peine politique nouvelle, la détention, a pris place, dès 1832, dans les articles du Code pénal modifié.

Cependant une confusion plus dangereuse que celle des détenus politiques avec les faussaires et les voleurs a eu lieu, par la force des choses et par le nombre exorbitant des arrestations, dans les premières années qui ont suivi la révolution de juillet : c'est celle des détenus politiques entre eux.

C'est à Sainte-Pélagie surtout que les dangers de ce mélange se révélèrent et devinrent saillants à tous les yeux.

Sainte-Pélagie a reçu tour à tour les amis du peuple du manége Pellier, les assaillants du château de Vincennes, les prévenus de complot du procès des ministres, les démolisseurs de l'Archevêché, les chiffonniers insurgés, les briseurs de vitres, les casseurs de réverbères, les conspirateurs de la rue des Prouvaires, les sonneurs de cloche de Notre-Dame, la Société des droits de l'homme, la Société des familles, les révoltés des 5 et 6 juin, les révoltés du 14 avril, les révoltés du 12 mai, etc., etc. Sainte-Pélagie a reçu de plus des journalistes et des militaires ; des étudiants et d'anciens septembriseurs ; des grands seigneurs et de la lie du peuple ; l'émeute des rues et des terroristes de cabinet.

Souvent la prison était tout encombrée de ces éléments divers qui y bouillonnaient à la fois ; souvent le parti carliste, le parti bonopartiste et le parti républicain

y eurent, en même temps, leurs représentants, leurs organes avoués, leurs séides.

Le parti carliste se composait d'anciens nobles, pour la plupart titrés, d'anciens employés dans les services royaux, d'anciens soldats suisses, de soldats licenciés de l'ex-garde royale ; de Vendéens, de Chouans, de prêtres, de paysans. A quelque classe sociale qu'ils appartinssent, ils étaient, en général, doux et polis ; rarement ils se mêlaient aux troubles de la maison, ou, s'ils y prenaient part, c'était sans qu'on s'en aperçût. La tourbe même du parti se montrait peu turbulente et était facile à gouverner, parce qu'elle obéissait aveuglément à un ou plusieurs chefs qui trouvaient le secret de se faire respecter, dans le respect qu'ils savaient faire d'eux-mêmes. Dès que le chef avait répondu de ses gens, l'administration pouvait ne plus s'en mettre en peine. Ces détenus ne manquaient de rien : ils étaient vêtus proprement, nourris abondamment, et même chauffés, le plus souvent, aux frais de leurs partisans du dehors.

La catégorie des napoléonistes était fort peu nombreuse ; elle se composait, en général, d'officiers supérieurs, d'anciens soldats de l'empire, et de quelques journalistes. Ils tenaient le milieu entre les carlistes et les républicains. Aux idées libérales et progressives de ceux-ci, ils joignaient les idées monarchiques et despotiques de ceux-là. A ce moyen, ils étaient bien avec les uns, et n'étaient pas mal avec les autres. Mais, lorsqu'on ne les étudiait pas de près, on était porté à les ranger parmi les républicains ; et en effet, comme ils étaient peu nombreux, qu'ils se sentaient honteux de leur petit nombre, ils affectaient, en général, une allure républicaine, d'autant qu'eux aussi avaient contribué, pour leur part, à la révolution de 1830 ; c'est pour cela, sans doute, que les carlistes montraient peu de sympathie pour eux : ils en avaient davantage pour les républicains complets.

Les républicains différaient des carlistes en ce qu'ils n'avaient pas de chefs qui tinssent de leur fortune ou de leur naissance le droit de commander. Leurs chefs à eux étaient électifs, à moins que quelques-uns d'entre eux ne se posassent chefs eux-mêmes, par la prépondérance que leur donnaient leur caractère, leur fermeté et l'audace qu'ils avaient déployée dans les journées de juillet ou les émeutes. Mais il était rare qu'ils conservassent, plusieurs mois de suite et sans altération, cette prépondérance acquise.

Les républicains étaient turbulents, peu endurants, très-irascibles. On pouvait dire d'eux ce qu'un auteur a dit de leurs devanciers de 93 : « Leur salut ressemblait à une attaque ; leur bonjour, à une injure ; leur sourire, à une convulsion ; leur habillement, aux haillons d'un mendiant ; leur coiffure, à une guenille trempée dans du sang ; leurs réunions, à des émeutes ; leur éloquence, aux cris des halles ; leurs amours, aux orgies bohémiennes... » Mais on ne pouvait ajouter : « tout cela était grand, parce que, dans la cohue républicaine, si tout homme jouait au pouvoir, tout homme du moins jetait sa tête au jeu ; » car, dans la cohue sainte-pélagienne, si tout homme visait au pouvoir, sa tête n'était point l'enjeu de la partie ; et si quelque détenu jouait sa vie, il était sûr au moins de jouer à qui perd gagne. « Tout homme politique grandit, quand il a devant lui la guillotine et le panier. » Voilà pourquoi, sans doute,

les politiques de Sainte-Pélagie, quoi qu'ils aient fait pour se hausser, n'ont jamais pu s'élever au-dessus de leur taille.

Malgré cela, les républicains étaient fiers ; ils se croyaient appelés à changer la face du monde. En vue d'accomplir cette mission, ils faisaient de la propagande aérienne, en vociférant leur doctrine à travers les barreaux de leurs chambres, ou en jetant par les fenêtres leurs imprimés aux passants.

Les républicains sans fortune, et c'était le plus grand nombre, recevaient aussi des secours du dehors. On leur donnait des effets, de la viande, de l'argent, mais en moins grande abondance qu'aux carlistes. Leur caisse était moins bien garnie ; ils n'avaient pas, comme ceux-ci, un trésorier en titre ; leurs chefs en remplissaient les fonctions à tour de rôle.

Ce que j'ai dit jusqu'ici des républicains de Sainte-Pélagie ne s'applique qu'au peuple, à la plèbe, aux prolétaires du parti. Quant à l'aristocratie, elle ressemblait à toutes les aristocraties, polie, hautaine, faisant bande à part, et ne se mêlant à la foule que malgré elle, ou pour y maintenir son pouvoir. Son état major avait, dans la prison, un quartier privilégié. Il couchait dans des chambres séparées ; jamais dans les dortoirs communs. Il se composait de médecins, d'avocats, de journalistes, d'artistes, d'étudiants, d'hommes de lettres, etc. La plupart avaient une mise recherchée et étaient meublés avec luxe. L'un d'eux, blond, élégant, musqué, gai convive, chanteur agréable, se fit lithographier en pied comme type du républicain moderne. C'est tout à fait par exception, et pour se donner un petit air Magallon, qu'un ou deux autres avaient caché leurs bonnes manières sous la veste grise et dans les sabots du prisonnier correctionnel. J'ai remarqué que le bonnet rouge, dont aimaient à se coiffer les citoyens de bas étage, ne couvrait jamais la tête des citoyens de l'ordre supérieur ; tandis que le bonnet vert couronnait le chef de tous les carlistes, sans distinction d'âge, de rang ni de fortune.

C'est des hautes régions de l'aristocratie républicaine que sortaient ordinairement les chefs que le prolétariat se donnait. Mais il est une chose à remarquer, c'est que ces chefs régnaient sur le peuple sans le gouverner. Le peuple de Sainte-Pélagie faisait plutôt la loi qu'il ne la recevait. Je l'ai vu souvent forcer ses maîtres à faire l'exercice avec lui, à chanter avec lui, à boire avec lui, à obéir enfin à ses caprices, ou à partager ses préventions, sous peine de passer pour carlistes, ou, qui pis était, pour juste-milieu.

Jusqu'au mois d'avril 1834, la prison de Sainte-Pélagie et une portion du Mont-Saint-Michel avaient suffi pour les détenus politiques de toutes nuances, condamnés à l'emprisonnement ou à la détention.

Jusque-là pareillement la salle ordinaire des séances législatives de la chambre des pairs avait suffi pour l'interrogatoire et le jugement des accusés soumis à sa juridiction ; mais à cette époque, l'épouvantable exécution du multiple complot de Saint-Étienne—Lunéville—Arbois—Paris—Lyon enfanta le *procès-monstre*, que la haute cour ne put instruire à sa barre sans faire saillir la façade de son palais d'une salle immense construite exprès pour le juger, et sans y annexer la vaste caserne de la rue de Vaugirard, vidée exprès pour s'en emplir.

Les condamnés d'avril, et ceux qui les avaient précédés dans la funeste carrière du crime politique, furent répartis, suivant la nature et la gravité de leurs condamnations, dans les maisons centrales de Clairvaux, de Fontevrault et du mont Saint-Michel; ils y occupaient des quartiers séparés; les condamnés à moins d'un an restèrent seuls à Sainte-Pélagie; les condamnés à la déportation et à la détention furent enfermés dans la citadelle de Doullens.

Ces diverses prisons furent vidées par l'amnistie, mais elles se repeuplèrent bientôt. L'amnistie ne parut aux condamnés qu'une faiblesse : ils en profitèrent, étant libres, pour réorganiser leurs sociétés secrètes, et pour se retremper dans de nouveaux serments. L'insurrection sanglante du 12 mai avait deux amnistiés pour chefs.

Aujourd'hui, tous les condamnés politiques de France dont la durée de la peine excède une année d'emprisonnement sont centralisés dans la citadelle de Doullens.

Le régime disciplinaire auquel ils sont soumis est celui de la séparation individuelle.

Si ce topique puissant eût été appliqué, dès le principe, à tous les détenus politiques sans distinction, de grands malheurs eussent été épargnés à la France; car — telle est du moins ma conviction intime — tous les crimes politiques qui ont ensanglanté les rues de la capitale, tous les attentats qui ont été commis contre la vie du roi, toutes les transformations qu'ont subies les sociétés secrètes, tous les pactes d'alliance qui ont relié entre eux les divers partis depuis 1830, ont été fabriqués et concertés dans les conciliabules de Sainte-Pélagie.

DÉTENUS POUR DETTES.

Napoléon a laissé insérer dans son Code immortel une page que sa haute raison eût dû proscrire, et que la raison publique n'a pu encore en arracher, tant il est difficile d'extirper un abus du sol où il a pris racine, alors même que cet abus est une absurdité ! Cette page est celle qui maintient la contrainte par corps en matière civile, c'est-à-dire le droit barbare, antisocial, d'emprisonner, de son autorité privée, un citoyen qui n'a commis ni crime ni délit.

La contrainte par corps nous vient des Romains. Son origine remonte à la loi des douze tables. Cette pratique se concevait alors. Alors, en effet, le débiteur *obœratus* était adjugé au créancier, et le créancier avait le pouvoir d'en faire son esclave, ou de le vendre à l'étranger au delà du Tibre. Mais aujourd'hui que l'*addiction* du débiteur n'a plus lieu au profit du créancier, et que le créancier ne peut disposer de son débiteur comme de sa propre chose, à quoi bon la contrainte par corps, à quoi bon la saisie-emprisonnement?

La contrainte par corps ne cessera d'être une mesure inique que lorsqu'elle passera des mains du créancier dans celles du ministère public, c'est-à-dire lorsque la liberté du citoyen ne sera plus l'enjeu de gageures privées, et que le débiteur ne sera plus mis en prison qu'autant qu'il sera prouvé qu'il ne paie pas, le pouvant; alors

ce sera un délit correctionnel de la compétence des juges correctionnels, et non des tribunaux consulaires ; alors la saisie-emprisonnement ne sera plus que la peine du non paiement volontaire de la dette contractée ; alors la prison du lieu, la prison des condamnés pour crimes ou délits recevra les débiteurs frauduleux sans que la justice et l'humanité aient à en gémir, car *decoctores parum distant à furibus,* les banqueroutiers diffèrent peu des voleurs.

Et qu'on ne dise pas que l'abolition de la contrainte par corps et la substitution à son principe du principe de pénalité que nous proposons doivent avoir pour résultat la ruine du commerce et la destruction de la plus sûre de ses garanties.

D'abord nous répondrons que le parlement anglais vient récemment d'admettre ce principe, et que les prisons de Londres ne renferment plus aujourd'hui que des débiteurs récalcitrants, condamnés pour cause de fraude ou de dol.

En second lieu, il est de fait que la contrainte par corps ne profite nullement au commerce honnête ; ce qui le prouve, c'est qu'on chercherait vainement le nom d'un négociant recommandable parmi ceux des créanciers incarcérateurs, et que les débiteurs incarcérés appartiennent, en très-petit nombre, à la classe des commerçants, encore ces commerçants appartiennent-ils aux classes inférieures du négoce, et aux débitants d'objets de consommation, tels que marchands de vin, bouchers, épiciers, chapeliers, quincailliers, brocanteurs, colporteurs, ouvriers, industriels, etc. Quant à la grande masse, elle se compose de propriétaires fonciers, d'hommes de lettres, de militaires, d'étudiants en droit et en médecine, de pensionnaires de l'État, de porteurs d'eau, de charbonniers, de commissionnaires du coin des rues, et d'autres individus tout aussi étrangers au commerce, auxquels un besoin impérieux ou la nécessité pressante du moment, arrachèrent une obligation improprement qualifiée acte de commerce.

Voulez-vous connaître, au surplus, quelques-uns de ces actes de commerce? Écoutez.

J'ai connu sous les verrous de Sainte-Pélagie un jeune homme qui, peu de jours avant sa majorité, souscrivit en blanc 80,000 francs d'acceptations. Voici le détail de ce qu'il a reçu :

Blocs de marbre brut.	60,000 fr.
Souricières en bois.	11,000
Cannes en fer creux.	6,000
Espèces.	3,000
	80,000 fr.

Les blocs de marbre sont restés dans la carrière.	
Les souricières ont produit.	700 fr.
Les cannes.	460
Et l'argent comptant.	3,000
	4,160 fr.

Sur ces 4,160 francs, le courtier a prélevé 2,000 francs.

Il est donc resté net au jeune homme 2,160 francs, et la prison pour cinq ans.

Autre opération de même nature.

Le jeune A... avait besoin de 1,000 francs. Il s'adresse à un usurier qui lui donne un cheval pour escompte de son papier. Le cheval reste en pension chez le vendeur et le billet dans son portefeuille. Peu de temps après, le jeune homme est invité à retirer son cheval, moyennant 30 francs, prix de la nourriture du pensionnaire. « Je vous le revends si vous voulez, dit A... — Faisons-le estimer, dit le juif, je ne vous demande que la préférence. » Le cheval fut estimé, et estimé 27 francs. C'est donc un écu qu'A... fut obligé de payer pour compléter la somme de 30 francs; encore n'eut-il ni la bête ni l'argent; en revanche sa lettre de change resta à l'usurier. Aujourd'hui la bête est morte, le marchand est mort, et le pauvre A... est en prison!

Cent de ses compagnons de captivité sont en prison pour des causes aussi morales, aussi légitimes.

Dernièrement, un jeune artiste est amené en fiacre à la prison pour dettes. Arrivé au greffe, le cocher lui demande le prix de sa course, mais le malheureux n'a pas un sou. Comment faire? Après avoir cherché inutilement dans toutes ses poches, il finit par lui donner en paiement une des nombreuses clarinettes qu'il avait reçues, pour argent comptant, de l'usurier prêteur.

Du reste, vous vous tromperiez fort, si, préoccupé de pensées de vengeance ou de récrimination, vous vouliez pousser votre débiteur à bout et lui faire boire le calice jusqu'à la lie, dans l'espoir de compenser les privations d'argent que vous éprouvez par celles de toute nature qui résulteront pour lui de sa liberté enchaînée...

Que si vous doutez de mon assertion, venez visiter avec moi la nouvelle prison pour dettes de la rue de Clichy; ou plutôt, restez à la porte du guichet, et contentez-vous de me suivre des yeux à travers la grille;... car un créancier ne franchit jamais impunément le seuil de cette porte, et lorsque par aventure il se hasarde à pénétrer dans son enceinte, le houra général qui s'élève à sa vue est le bruyant signal du bain qu'on lui prépare; ce bain qui attend, à la fontaine de la cour, tout créancier qui ose franchir les limites du parloir, il faut, bon gré, mal gré, qu'il le prenne. C'est le seul à-compte qu'il est permis de lui donner.

A Paris donc, dans le plus riche quartier de la capitale, et sur l'emplacement de l'ancien hôtel Saillard, s'élève, rue de Clichy, moyennant les 1,200,000 francs qu'il a coûté, le nouvel hôtel garni dont la révolution de juillet a mis les prisonniers pour dettes en possession, à la fin de 1833.

Cette prison est partagée en deux quartiers distincts : — *Quartier des hommes*, — *Quartier des femmes*.

Le quartier des femmes se compose de dix-huit chambres à cheminées [1], fort claires, fort propres, fort bien chauffées; plus, d'une salle de bain, d'un lavoir, d'un par-

[1] Ces dix-huit chambres sont plus que suffisantes pour la population, dont la moyenne est constamment de six à quinze.

loir, d'un préau et d'une travée au-dessus de la chapelle des hommes. C'est le seul point de rapprochement qu'on permette à ceux-ci d'avoir avec leurs voisines.

Le quartier des hommes se compose du bâtiment principal que précède le bâtiment d'administration, précédé lui-même d'une grande cour d'entrée; c'est dans cette cour qu'on descend les nouveaux arrivants, et par cette cour qu'on les introduit au greffe pour y recevoir leur billet de logis.

Un élégant et spacieux escalier conduit aux trois étages du bâtiment principal. Chaque étage contient une double rangée de cellules particulières que partage un large et long corridor. Chaque cellule est pourvue d'une petite armoire, d'un portemanteau et d'un lit en fer. Chacune d'elles est éclairée par une fenêtre dont la vue embrasse les jardins de Tivoli, ou les hauteurs de la capitale. Des conduits de chaleur les échauffent toutes pendant l'hiver. Une salle d'infirmerie de trente lits, qui n'est jamais occupée par des malades, supplée, au besoin, à l'insuffisance des cellules. Une pharmacie, un chauffoir, et une cour à part dépendent de cette salle.

Au rez-de-chaussée et dans toute la longueur du bâtiment, règne une vaste galerie vitrée, bordée de cellules, et soutenue par une ligne de colonnes, d'ordre... parisien. Cette galerie est parquetée et chauffée, comme le reste de l'établissement, par les bouches du calorifère placé dans les caves; elle sert de promenoir d'hiver aux détenus. Au bout de la galerie, sont établis, une cantine pour la petite propriété,



un restaurant pour l'aristocratie, et un café pour tout le monde; puis, à côté, se trouve le parloir, puis, non loin de là, la salle de bain, puis la chapelle, puis le greffe, puis le salon des avocats, puis le cabinet du directeur, etc.

Avec tout cela, la prison possède un immense préau-jardin, où l'eau, les fleurs, les arbres et le gazon ne laissent au sable que l'espace nécessaire pour la promenade et les jeux de courses des détenus;... et mieux que tout cela, de l'air pur en abondance, du soleil en toute saison, une vue admirable sous tous ses points...

C'est dans cette commode et riante retraite que le créancier de Paris a la simplicité grande de faire enfermer son débiteur, et de croire pouvoir le contraindre, par ce moyen, à racheter les plaisirs de sa vie libre, contre les ennuis de sa vie de prison.

Simplicité grande en effet! car les ennuis de la captivité, dans une telle prison, coulent mille fois plus doux pour lui, pour peu qu'il sache en jouir, que les plaisirs d'une telle liberté dans le monde [1].

Dans le monde, le condamné par corps traîne l'existence la plus lourde, la plus douloureuse, la plus misérable. Ce cruel *par corps* qui menace à chaque instant de l'atteindre est pour lui l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête par un fil toujours prêt à casser.

En prison, ces cruelles terreurs ne viennent plus l'assiéger. L'espérance dans son cœur a fait place à la crainte, et lorsqu'il pense à son créancier, cette pensée maintenant implique celle de délivrance et non plus celle d'emprisonnement forcé. Et puis, rue de Clichy, le régime intérieur de la maison ne lui permet-il pas de se procurer toutes les jouissances de la vie libre?

S'il est riche, car on peut être riche dans une prison pour dettes [2], il retrouve dans sa cellule toutes les habitudes luxueuses de son hôtel.



[1] M. Swan, symbole en chair et en os de l'inutilité de la contrainte par corps, est resté vingt-trois ans à Sainte-Pélagie. Il n'en est sorti que lors de l'évasion générale des prisonniers pour dettes, au mois de juillet 1831. Depuis, il voulut y rentrer; mais la mort, qui vint le surprendre quelque temps après, ne lui donna pas le temps de se faire écrouer de nouveau. Le grand air de la liberté lui donnait des suffocations. Vingt fois, pendant sa détention, il menaça sa femme, sa fille et son gendre de les déshériter, s'ils avaient le malheur de payer ses dettes. Ceci est historique. « Je fais mon tour de bois de Boulogne, » disait-il en riant, quand le médecin de la maison le rencontrait se promenant à pas précipités dans les corridors.

[2] Témoin le fameux banquier Ouvrard, qui payait les dettes des prisonniers dont il désirait avoir les chambres, et qui fit louer en face de la prison une maison tout entière, pour y établir ses cuisines et y loger ses domestiques. Tous les jours il avait une douzaine de personnes à diner. M. de Villèle, ministre des finances, vint lui rendre visite. Un de ses amis lui ayant conseillé de payer ses dettes pour sortir: « Trouvez-moi, lui répondit-il, un métier qui rapporte un million par an, et je sors de suite. » Effectivement il était écroué pour 5 millions.

Le prince de K...... a fait, pendant cinq ans de sa vie, le même calcul. « Je suis bien heureux d'être sous clef, me disait-il souvent, car étant libre je ne pourrais vivre sans me ruiner. » Jamais la même femme, toujours le même vin, telle était sa devise. Personne ne pourrait dire qu'il l'ait jamais vu y manquer... même en prison.

S'il est seulement dans l'aisance, un restaurant à la carte lui fournit, à peu de frais, un excellent dîner.

S'il est tout à fait pauvre, la cantine lui fournit de quoi vivre à meilleurs frais encore, et les 30 francs qu'il reçoit maintenant, par mois, de son créancier, suffisent pour payer, avec sa nourriture, la location des effets de pistole. Du reste, les dons de la charité et les secours de ses compagnons de captivité plus riches que lui ne lui manquent jamais.

Riches ou pauvres, tous, soumis aux règles uniformes d'une loi commune, ont droit de prendre part aux rafraîchissements du café, aux joies bruyantes des jeux de la cour, aux plaisirs recueillis du cabinet de lecture. Tous peuvent, à l'aide d'un commissionnaire ou d'une petite poste placée dans l'intérieur de l'établissement, correspondre avec leurs amis du dehors, sans contrôle aucun de la part de l'administration. Tous reçoivent, des visitants et visitantes qui les viennent voir, les consolations de l'amour ou celles de l'amitié. Tous enfin peuvent vivre en famille, et embrasser, chaque jour, leurs femmes, leurs mères, leurs enfants. Le soir, seulement, il faut se séparer, mais la nuit qui reste est une nuit de sommeil, et le bonjour du lendemain n'en a que plus de délices.

Telle est la vie captive que mènent à Paris le prince et le prolétaire, le valet et le marquis, le général et le soldat, le pair de France et le marchand, l'écrivain et l'artisan, et les *tutti quanti* de tout rang, de toute profession, de toute nation, de toute fortune, de tout sexe, de tout âge, que la contrainte par corps déporte, chaque année, dans la république des dettes.

En province, sans doute, l'existence du détenu pour dettes est bien différente de celle-ci. N'y eût-il pour lui que la douleur d'être enfermé dans la prison du lieu, comme dit le Code, c'est-à-dire confondu dans la prison commune avec les voleurs, — car, si ce n'est à Paris et dans quelques autres grandes villes peut-être, il n'y a encore, à proprement parler, de maisons d'arrêt pour dettes, en France, que dans l'art. 30 de la loi du 17 avril 1832, — cette douleur suffirait pour rendre insupportable à son corps la contrainte qu'on lui impose.

Mais cette contrainte, pour être plus odieuse dans ses moyens d'action, en province, n'en est pas pour cela, dans ses effets, plus efficace en province qu'à Paris.

D'où il suit, encore une fois, que la contrainte par corps, introduite dans nos lois comme mode d'exécution forcée à l'usage du créancier, pour obliger son débiteur à s'acquitter envers lui, est un moyen infâme quand il n'est pas qu'absurde.

MILITAIRES.

Les crimes et délits dont les militaires peuvent se rendre coupables se divisent en trois classes :

La première comprend les délits militaires proprement dits, c'est-à-dire ceux que des soldats seuls peuvent commettre, et qui sont prévus et punis par des lois spéciales, tels que la désertion et l'insubordination ;

La seconde, les délits mixtes, c'est-à-dire ceux que nos lois civiles punissent, mais pour lesquels le Code militaire réserve un châtiment particulier, tels que le vol au camarade, le viol, le vol chez l'habitant, la vente et la dissipation d'effets;

La troisième enfin, les crimes ordinaires, c'est-à-dire ceux qui sont prévus par nos lois pénales ordinaires, et auxquels les conseils de guerre sont tenus de faire l'application de ces lois, tels que l'escroquerie, le faux, l'assassinat, etc., etc.

Dans l'état actuel de la législation, tout crime ou délit commis par un militaire sous les drapeaux est soumis, de quelque nature qu'il soit, à la juridiction exceptionnelle des conseils de guerre. Car, en cette matière, c'est le soldat qu'on juge, non l'action.

Toutefois si l'action est commune à un militaire et à un citoyen, c'est le citoyen qu'on juge, non le soldat, et les tribunaux civils, dans ce cas, sont seuls compétents pour en connaître.

Les peines en matière militaire, sont : la mort, les fers, la détention, le boulet, les travaux publics, la destitution et l'emprisonnement.

De toutes ces peines, la plus cruelle et la plus dégradante est celle du boulet. Aux termes de l'arrêté du 19 vendemiaire an XII, les condamnés à la peine du boulet sont employés, dans les grandes places de guerre, à des travaux spéciaux : ils traînent un boulet de huit, attaché à une chaîne de fer de deux mètres et demi de longueur; ils portent un vêtement particulier, dont la forme et les couleurs diffèrent absolument de la forme et des couleurs affectées à l'armée; ils n'ont que des sabots pour chaussure ; ils ne peuvent ni couper ni raser leur barbe ; leurs cheveux et leurs moustaches sont rasés tous les huit jours. Hors le temps des travaux, ils sont détenus et enchaînés dans des prisons spéciales.

La peine des fers n'est autre que celle des travaux forcés. Elle était subie naguère au bagne de Lorient ; elle l'est aujourd'hui dans l'un des trois bagnes, de Brest, de Rochefort, ou de Toulon, avec les forçats ordinaires. Mais, pour cela, il faut que le militaire ait subi préalablement la dégradation.

La peine de la détention ou de la réclusion est pareillement subie dans les maisons de force ordinaires.

Quant à l'emprisonnement, si la durée de la peine est de moins de six mois, le condamné est enfermé dans une prison de correction ordinaire, avec les escrocs et les malfaiteurs, alors même que le délit est purement militaire et de discipline. Au con-



DETENU MILITAIRE.

traire, si la durée de la peine est de plus de six mois, le condamné est enfermé dans un pénitencier militaire, où des militaires seuls sont admis, alors même que le délit serait un délit commun. De sorte que la progression de la peine d'emprisonnement suit, ici, la progression inverse de la gravité de l'offense, c'est-à-dire que plus l'offense est légère, plus la peine est lourde à porter.

A la nomenclature de toutes ces peines il faut ajouter les compagnies de discipline, cadres d'épreuves et en même temps de punition, où sont placés tous les soldats réputés incorrigibles.

En 1833, l'armée se composait de 398,000 hommes. Sur ce nombre, 6,881 ont été mis en jugement, soit 1 sur 58 ; et 4,672 condamnés, soit 1 sur 85. Parmi les condamnations, l'on en compte 93 à mort, dont 23 seulement ont été exécutées, 309 aux travaux forcés ou aux fers, 140 à la réclusion, 400 au boulet, 762 aux travaux publics, et 2,961 à l'emprisonnement.

Dans la même année les compagnies de discipline comptaient 2,650 hommes.

Pendant l'instruction de leur procès, les militaires en état d'arrestation préventive sont détenus dans les maisons d'arrêt ordinaires.

Paris seul possède une maison d'arrêt spéciale affectée aux militaires prévenus, l'Abbaye.

L'ordonnance royale du 3 août 1832, qui a institué des pénitenciers militaires pour les condamnés à l'emprisonnement dont la peine doit durer plus de six mois, n'a reçu qu'un commencement d'exécution. Le nombre annuel des détenus de cette catégorie étant de 1,800 à 2,000, il faudrait, en France, quatre pénitenciers centraux pouvant contenir chacun 500 détenus.

Mais il n'existe encore qu'un seul pénitencier militaire. Ce pénitencier est établi, depuis 1836, dans les bâtiments de l'ancien château de Saint-Germain-en-Laye. Sa population actuelle est de 400.

Le régime disciplinaire de l'établissement est le régime militaire continué.

Les heures du lever et du coucher, du travail et des repas, etc., sont marquées au son du tambour.

Ce sont des militaires qui remplissent les fonctions de surveillants, et qui tiennent les écritures. Un chef de bataillon est gouverneur du pénitencier. Le ministre de la guerre en a la haute direction.

Les détenus militaires ne sont pas perdus pour l'armée. Le temps de leur peine expiré, ils rentrent sous les drapeaux, et ce temps ne compte pas dans les années de service qu'ils ont à faire.

Le costume des condamnés de Saint-Germain se rapproche beaucoup de celui des condamnés de nos maisons centrales ; veste, gilet et pantalon de drap gris beige, sabots, casquette en feutre, col noir en serge ; mais leur allure et leur physionomie sont tout autres : elles n'ont rien de commun avec les tournures ignobles ou les visages pervers de nos bagnes et de nos prisons communes. On voit bien ici que ce ne sont que des soldats en punition.

L'ordre et la discipline du camp ou de la caserne règnent dans toutes les parties du pénitencier : au réfectoire, sur la cour, à la chapelle, dans les ateliers, dans les

cellules ; car chaque détenu couche dans une cellule, à murs blanchis, à carreau ciré, meublée d'un hamac, d'un petit banc, d'un vase en fonte, et d'un balai de bouleau sans manche.

Aux ateliers l'ardeur est telle, que le pénitencier, après avoir pourvu à ses dépenses, moins le pain, a un boni de près de 40,000 francs en caisse.

Certes, c'est une idée heureuse et fertile en bon résultats, que de tenir ainsi séparés, dans un établissement spécial, des soldats qui se dépravaient auparavant dans nos prisons communes, et l'on ne peut qu'en féliciter le maréchal Soult qui l'a conçue et réalisée le premier. Mais pourquoi entamer une telle réforme par une mesure aussi partielle ? pourquoi des pénitenciers militaires pour les condamnés à plus de six mois, et pourquoi les prisons communes pour les condamnés à moins de six mois ? pourquoi les bagnes, pourquoi les maisons centrales pour tous les autres ?

Ah ! si vous saviez comme moi, dirai-je avec le directeur de l'une de ces maisons, ce qu'on souffre à trouver dans nos prisons l'un de ces braves à la figure tatouée de nobles cicatrices, qui, les larmes aux yeux, et plein encore de glorieux souvenirs, vous raconte comment il fut blessé à Austerlitz, gelé à Moscou, brûlé par le soleil d'Afrique, et de quel doux sommeil il dormit au pied des Pyramides, ou de l'Atlas... vous sentiriez, comme je l'ai senti vingt fois, le besoin de lui arracher la dégoûtante livrée qui le couvre, et de lui rendre son noble habit ! Cependant, moi, je n'ignore pas quel crime l'a jeté dans les fers ; j'en connais toutes les circonstances les plus hideuses et les moins dignes de pardon !... N'importe, il me parle de son sang versé sur les champs de bataille, et, malgré moi, je commence par le plaindre, ensuite par l'excuser, je finis par l'aimer ! Il y a tant d'harmonie dans l'existence heurtée d'un vieux soldat racontée par lui-même, qu'il ne faut rien moins qu'un cœur de bronze pour ne pas lui pardonner les déchirantes dissonnances qui s'y trouvent.

GARDES NATIONAUX.

A la différence du soldat, le garde national ne cesse point d'être citoyen. Cette qualité de citoyen ne peut, en aucun cas, être couverte par l'habit militaire qu'il porte ; elle le suit toujours et en tous lieux, sous les armes aussi bien qu'à la boutique ou à son comptoir. Aussi n'est-il jamais distrait de ses juges naturels lorsqu'il a commis quelque infraction, même pour fait de son service.

Ses juges naturels sont les gardes nationaux qui composent le conseil de discipline, et, dans les cas déterminés par l'art. 92 de la loi du 22 mars 1851, les juges du tribunal de police correctionnelle.

Les conseils de discipline peuvent prononcer contre le délinquant un emprisonnement de trois jours au plus. Les tribunaux de police correctionnels peuvent aller jusqu'à vingt jours.

La désobéissance et l'insubordination embrassent la généralité des cas d'infraction pour lesquels la loi précitée a établi les peines.

En province, ces peines sont rarement appliquées, parce que le service régulier de la garde nationale y est rarement organisé. Quand l'emprisonnement est prononcé, c'est dans la maison d'arrêt du lieu qu'il est subi.

A Paris, où la garde nationale est, pour ainsi dire, constamment tenue sur le pied de guerre, les infractions aux règles du service sont fréquentes, et, bien que les condamnations le soient moins, il faut cependant une prison spéciale pour y détenir les délinquants.



Cette prison a reçu de ses habitués, le nom d'*hôtel des Haricots;* sans doute à cause du légume qui est censé faire, chaque jour, la base de son régime alimentaire.

Chaque détenu fait son temps, partie dans une cellule où il couche seul, partie dans une salle commune où il se réunit, à certaines heures du jour, à ses compagnons d'infortune.

L'infortune, du reste, n'est pas grande, et les visites des femmes, des amis, des enfants en abrégent la courte durée.

Et puis, on noie son chagrin dans des flots de vin et de fumée de tabac, et aussi, il faut bien le dire, dans les imprécations qu'on fait entendre à l'unisson contre le service de la garde citoyenne.

Ces imprécations partent surtout du nº 14.

Le n° 14 est célèbre dans les fastes de l'hôtel des Haricots : c'est là que viennent faire pénitence messieurs les artistes, poëtes, journalistes, romanciers, hommes de lettres et autres gardes nationaux de même trempe, dont la main, habituée à manier la plume ou le crayon, n'a pu se faire encore à la manœuvre du fusil. Cette chambre est rarement vide, tant les beaux-arts aiment à y fleurir. Les murs, du reste, témoignent de leur fréquente absence sous le drapeau par les souvenirs crayonnés qu'ils y laissent à chaque passage.

Le garde national détenu n'a aucune physionomie qui lui soit propre ; il n'a jamais son uniforme en prison ; c'est moi, c'est lui, c'est vous, c'est nous tous, hélas ! seulement on voit qu'il est vexé, bien qu'il feigne de ne pas l'être. Mais cette vexation est-elle plus forte que celle de faire faction et de coucher au corps de garde ? C'est l'expérience qu'il a voulu faire, et cette expérience a mal tourné.

JEUNES DÉTENUS.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des détenus adultes ; nous allons parler maintenant des jeunes détenus.

Les jeunes détenus sont ceux qui avaient moins de seize ans lors de la perpétration du crime ou du délit qui les a fait mettre en prison.

Il y en a de deux sortes : ceux qui sont déclarés par le juge avoir agi sans discernement, et ceux qui sont déclarés avoir agi avec discernement.

Les premiers sont acquittés et conduits dans une maison de correction (quand ils n'ont pas été remis à leurs parents) pour y être élevés, pendant un temps déterminé, et au plus jusqu'à l'accomplissement de leur vingtième année ; les seconds sont condamnés et doivent toujours subir leur peine dans une maison de correction.

Telles sont du moins les dispositions des articles 66 et 67 du Code pénal.

Mais, depuis trente ans, ces dispositions sont restées à l'état de mesures législatives ; depuis trente ans, les maisons de correction spéciales de jeunes détenus, créées par Napoléon, ne sont autres que nos maisons de corruption ordinaires ; c'est-à-dire nos prisons communes, où sont enfermés pêle-mêle les condamnés de tout âge et de toute moralité.

Il est vrai que, dans quelques villes, telles que Lyon, Rouen, Carcassonne, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, l'autorité préfectorale et la charité privée ont établi, dans les prisons de ces départements, des quartiers séparés pour les jeunes malfaiteurs, et que le département de la Seine a fait plus ; mais, nulle part encore, le gouvernement n'a fondé d'établissement spécial ayant pour but l'éducation corrective de ces enfants ; nulle part même il n'a essayé cette éducation, si ce n'est dans quelques maisons centrales.

L'un des plus habiles directeurs de ces maisons, celui de Loos, a dépeint d'une manière énergique les dangers que court l'innocence des jeunes détenus dans les prisons communes, alors même qu'on les isole des autres. « A peine, dit-il, appa-

raissent-ils sur le seuil de leur nouvelle demeure, que déjà la plupart des prisonniers adultes les dévorent d'un regard hideux de débauche, et semblent dire aux gardiens qui cherchent à les en séparer, ces paroles si expressives des habitants de Sodôme à Lot : « *Ubi sunt viri qui introierunt ad te? educ illos huc ut cognoscamus eos.* » Les malheureux enfants! ils sont déjà dévoués à d'horribles douleurs; ils sont déjà estimés, vendus, joués aux dés, et stygmatisés du nom de l'acheteur ou du gagnant! ils n'échapperont point à leur fatale destinée, à l'opprobre qui les attend, dussiez-vous les enchaîner sous clef. Et puis, même séparés des adultes, ne vivent-ils pas dans la même atmosphère, et cette atmosphère n'est-elle pas empoisonnée! Si l'on savait avec quelle ardeur ils en respirent les poisons!... »

Ce sont les mêmes pensées qu'exprimait, en d'autres termes, M. le ministre de l'intérieur, lorsqu'il disait devant la Société royale des prisons le 29 janvier 1830 :

« Les jeunes détenus de moins de seize ans appellent particulièrement notre sollicitude. Leur séjour dans les maisons centrales, lors même qu'il est possible de leur assigner des quartiers séparés, est pour eux une flétrissure morale dont il importe de les préserver. Le régime des maisons centrales ne convient point à des enfants chez lesquels le vice et la corruption n'ont pas jeté de profondes racines, et qui ont été remis au pouvoir du gouvernement, bien moins pour être punis que pour recevoir une éducation qui les détourne du crime. C'est donc de leur éducation qu'il faut spécialement s'occuper. Cette question est, dans ce moment, l'objet des études de l'administration, et j'ai lieu d'espérer que le concours des lumières du conseil général des prisons amènera une prompte solution. »

Malheureusement, la question est toujours pendante et le mal va toujours en s'agrandissant. Le nombre des condamnés ayant moins de seize ans, qui était de 1,200 en 1826, est de 1,500 aujourd'hui. Dans ce nombre, le seul département de la Seine compte pour 500. Aussi Paris comprend-il mieux que toute autre ville de France l'urgence de moraliser et de discipliner cette avant-garde du crime.

Lorsque l'inspection générale des prisons de la Seine me fut confiée, au mois d'octobre 1830, Paris ne possédait pour ses jeunes détenus que la maison de refuge de l'abbé Arnould, dont la population était tombée de 40 à 7. Les autres, au nombre de plus de 300, étaient disséminés dans les diverses prisons du département et exposés au pernicieux contact des correctionnels, des réclusionnaires et des forçats.

Les infirmeries étaient pleines de ces petits malheureux connus, dans les prisons, sous le nom de *mômes*. Un jour, en visitant l'infirmerie de la Conciergerie, j'aperçus, sur un lit de malade, un pauvre petit garçon, à l'œil bleu, aux cheveux blonds, aux traits étirés, au visage maigre et pâle. Il avait douze ans à peine. Ses lèvres étaient dans un état affreux : un ulcère vénérien les dévorait... En descendant des assises, où il venait d'être condamné aux fers, un infâme scélérat, trouvant le petit môme sur son passage, l'avait enlacé de ses bras nerveux, et, l'ayant emporté comme une proie au fond d'un corridor obscur, il avait étouffé les cris de l'enfant en lui communiquant le mal dont il était infecté. Huit jeunes détenus, me dit le médecin, avaient été traités par lui, dans le cours d'une année, tous huit atteints du même mal, communiqué de la même manière!!!

Le cœur navré, je courus trouver le préfet de police. C'était alors M. Baude. Je rouvris devant lui l'horrible plaie de prison que je venais de toucher ; mais je voulus qu'il la touchât lui-même du doigt et de l'œil... Deux heures après, un arrêté prescrivait la réunion dans une même maison de tous les jeunes détenus du département de la Seine, et me chargeait de son exécution.

Telle est l'origine du pénitencier des jeunes détenus de Paris, célèbre aujourd'hui dans les deux mondes, et dont je suis fier d'avoir indiqué, taillé, posé la première pierre.

Cet établissement, le plus vaste et le plus monumental qui existe, n'a rien de commun avec les bâtiments neufs de Sainte-Pélagie, où les jeunes détenus furent provisoirement déposés, non plus qu'avec la prison des Madelonnettes, qui leur fut plus tard assignée. Le pénitencier de la Roquette n'a même plus rien de commun avec ce qu'il était lui-même, lorsque ses vastes constructions, destinées à un tout autre usage, s'ouvrirent pour recevoir sa population actuelle au mois de mars 1836. Car c'est depuis moins d'une année que cet établissement fonctionne sous l'empire d'une règle qui corrige, autant qu'elle le peut, tout ce que ces constructions ont de défectueux et de peu propre à ses moyens d'action.

Cette règle est celle de l'emprisonnement individuel de jour et de nuit.

Précédemment, les cinq cents jeunes détenus du pénitencier de la Roquette étaient soumis à la règle de la vie commune, classés seulement par quartiers. Mais, malgré la discipline sévère de la maison et l'active surveillance des employés, cette discipline, cette surveillance étaient journellement en défaut, et chaque quartier n'était, en définitive, qu'un foyer de corruption où les plus habiles montraient aux moins adroits tout ce que l'enfant, tout ce que l'adolescent doit ignorer ou oublier, pour que ses facultés physiques, morales et intellectuelles acquièrent leur naturel développement.

Le système de l'emprisonnement individuel qui paraît aujourd'hui, à tous les esprits positifs et éclairés, le seul remède efficace à appliquer à toutes nos prisons d'adultes, paraît d'abord tout à fait inapplicable lorsqu'il s'agit de jeunes détenus. Comment apprendre un métier utile? comment enseigner les éléments de l'instruction primaire? comment donner l'instruction morale et religieuse à cinq cents enfants à la fois, lorsque chacun d'eux est enfermé dans une cellule particulière?

Ce problème, qui est résolu pour les condamnés adultes, depuis dix ans, dans le pénitencier de Philadelphie aux États-Unis et, depuis vingt ans, dans le Bridewell de Glasgow, en Écosse, un administrateur perspicace et persévérant, un préfet de police, admirable de zèle et de dévouement, M. Gabriel Delessert, a tenté de le résoudre sur des condamnés de moins de seize ans, et l'on peut dire que ses premiers essais sont tels qu'ils garantissent avec certitude le succès de la tentative dans l'avenir.

Nous avons examiné, avec une attention scrupuleuse et quelque peu sceptique, nous devons l'avouer, les divers procédés à l'aide desquels M. le préfet de police dispose, anime et féconde les cinq cents alvéoles de sa ruche pénitentiaire, et nous avons été émerveillés de l'activité, de l'ordre et de l'intelligence qui règnent partout, au milieu de cette complication de corridors, de portes et de murailles qu'un

meilleur système architectonique ferait tomber, et dont semble se jouer le zèle incessant du directeur, de l'aumônier, de l'instituteur, du médecin, de l'agent des travaux et des surveillants de la maison, lesquels ne paraissent nullement embarrassés, dans le jeu des rouages qu'ils font mouvoir, de ce qui devrait le plus leur faire obstacle.

Chaque enfant donc reste enfermé, le jour et la nuit, pendant tout le temps de sa détention, dans une cellule particulière, d'où il ne sort jamais que pour se promener seul à l'heure de la récréation, sous la surveillance d'un gardien. Les jeunes détenus ne se lient donc jamais entre eux ; jamais ils ne se voient, jamais ils ne se parlent, et, quand ils sont rendus à la liberté, ils peuvent se rencontrer dans le monde sans se connaître. C'est là le résultat le plus important du système.

Les cellules sont disposées, à chacun des trois étages de l'immense hexagone du pénitencier, par rangées de vingt-cinq ou trente, longées par un corridor sur lequel elles s'ouvrent. Les enfants qui exercent ou qui apprennent le même métier sont placés dans le même corridor. Chaque corridor a son contre-maître qui va, de cellule en cellule, donner de l'ouvrage ou ses instructions aux ouvriers et aux apprentis. Quand un détenu a besoin de quelque chose, il passe un petit bâton à travers le guichet de sa porte ; ce signe appelle de suite l'attention du surveillant qui se promène en permanence dans le corridor, et le besoin exprimé est aussitôt satisfait. Tout ceci se fait en silence et avec une facilité d'exécution incroyable.

Les leçons individuelles de l'instituteur se donnent de la même manière. Quant aux leçons collectives, elles ont lieu au moyen de dictées que font, à la même heure, pour toute la maison, des surveillants moniteurs placés à l'angle de chaque corridor, et prononçant à voix très-haute. La voix du moniteur pénètre aisément dans chaque cellule, bien qu'elle soit fermée et ne présente d'autre ouverture que celle de son petit guichet. *Classe n° 1, attention!* Et les détenus du même corridor qui appartiennent à la classe n° 1 écrivent ce que leur dicte le moniteur, conformément à l'exemple qu'ils ont sous les yeux dans leurs cellules. *Classe n° 2, attention!* Et, pendant que la classe n° 1 écrit ce qui vient de lui être dicté, la classe n° 2 écrit ce qu'on lui dicte. *Classe n° 3, attention!* Même opération pour cette classe et pour les suivantes ; et quand le moniteur est à la fin de ses numéros de classe, il recommence par le n° 1, et continue ainsi, de la même manière, jusqu'à ce que l'heure fixée pour l'école soit entièrement employée. Alors les moniteurs prennent les cahiers dans chaque cellule et les corrigent. Il faut assister, comme nous l'avons fait, à l'une de ces leçons, pour se faire une idée de la précision et de la perfection avec lesquelles elles se donnent et s'exécutent.

L'aumônier éprouve plus de difficultés pour ses instructions morales et religieuses. La messe, surtout, ne peut être entendue de tous ; chacun ne peut que la suivre d'intention dans sa cellule. Mais il faut bien se dire qu'un meilleur système de construction pourrait facilement remédier à cet inconvénient, et qu'au surplus, pour corriger des enfants et moraliser des natures perverses, il y a autre chose à faire que des cérémonies et des sermons. C'est au confessionnal que le catholicisme est tout-puissant ! c'est dans la cellule solitaire qu'il peut le devenir. La cellule est le confes-

sionnal forcé du malfaiteur! que le catholicisme le comprenne, et la réforme pénitentiaire est assurée.

Ces heureux effets de la cellule sur le moral des jeunes détenus de la Roquette sont constatés par l'aumônier de la maison. De grandes consolations sont données, chaque jour, sous ce rapport, à son ministère. Les idées religieuses germent dans ces jeunes âmes laissées à elles seules. Elles étaient étouffées, et ne s'exhalaient qu'en railleries et en mauvais propos, alors qu'elles étaient livrées à toute la dissolution de la vie commune. Un seul vice était à craindre dans l'isolement... Mais le travail continu et l'œil du guichet toujours ouvert sont parvenus à le vaincre ou à l'émousser. Ils n'ont plus là, comme dans les ateliers et dans les dortoirs, l'excitation des signes, de la vue et des mauvais conseils.

Au surplus, entrez dans chaque cellule et voyez ces yeux clairs, ce teint frais, cet air heureux. Voyez comme tout est rangé, comme tout est propre : l'établi, les outils, le lit, la chaise, les livres, les cahiers d'écriture, etc. Ici, les mauvais penchants se taisent, les bons sont tout yeux et tout oreilles ; ils acquièrent chaque jour plus de développement et plus de force. Interrogez le médecin, il vous dira que leur santé à tous est meilleure que dans la vie libre ; interrogez l'agent des travaux, il vous prouvera que leurs ouvrages sont plus soignés, plus finis, plus vite faits que lorsqu'ils travaillaient dans un atelier commun, et que, par suite, leurs gains et ceux des confectionnaires sont en hausse. Interrogez l'agent de la société de patronage, il vous démontrera que, sous l'empire du nouveau régime, les récidives ont diminué de plus de moitié.

Peut-être le système de la vie commune pourrait-il être appliqué avec plus de succès aux jeunes détenus de nos campagnes et de plusieurs de nos petites villes, car là l'enfance n'est pas dépravée dès son berceau, et l'empire du bon exemple peut la relever d'une première chute. Mais il en est autrement à Paris et dans nos grandes villes manufacturières. Ici, l'âge d'innocence n'existe pas pour les enfants du peuple ; du moins l'expérience de tous les vices leur est acquise bien avant que les noms leur en soient connus ; c'est l'exemple qui a flétri leurs jeunes cœurs au sein même de leurs familles : c'est l'exemple qui achèverait de les perdre au sein de la prison. Il faut donc tarir pour eux cette source toujours jaillissante de mauvais conseils et de mauvaises actions. Il faut les soustraire aux dangers permanents de cette contagion ; il faut, en un mot, les isoler pour les sauver.

Mais ceci ne fait pas qu'on ne puisse retirer de la vie commune les plus salutaires effets pour les jeunes détenus, si on l'applique seulement à ceux pour qui cette vie serait sans danger, et si aux travaux de la manufacture et de l'atelier on substitue, dans leurs habitudes, les travaux de l'agriculture.

C'est ce qu'avait essayé de faire M. le comte d'Argout, ministre, en prescrivant aux préfets, par sa circulaire du 3 décembre 1832, le placement en apprentissage, chez des cultivateurs, des enfants jugés en vertu de l'art. 66 du Code pénal.

C'est ce que se propose de faire la *Société paternelle* par la fondation récente de la *Colonie agricole de Mettray*, près Tours. Cette colonie reçoit les jeunes détenus qui lui sont confiés par l'administration, et qui sont mis, à cet effet, en état de liberté

provisoire, la société se chargeant de procurer à ces enfants l'éducation morale et religieuse, ainsi que l'instruction primaire élémentaire ; de leur faire apprendre un métier ; de les accoutumer aux travaux de l'agriculture, et de les placer ensuite à la campagne, chez des cultivateurs ou des artisans.

La pensée de cette œuvre appartient tout entière à un honorable magistrat, le premier qui soit descendu de son siége, et ait interrompu sa belle carrière et ses relations de famille et d'amitié, pour aller consacrer sa fortune et sa vie à l'éducation de jeunes malfaiteurs, au milieu de bruyères incultes qu'il féconde aujourd'hui de son ardente charité.

M. De Metz, et M. le vicomte de Bretignères, le digne associé de ses travaux, sont l'âme de la colonie ; ce sont, à vrai dire, les deux premiers colons. Dès le matin on les voit à l'œuvre ; le soir ils y sont encore, quand toutes les familles sommeillent.

La colonie est divisée en *familles* de 25 enfants ; chacune d'elles est surveillée par un chef. Une maison contient deux familles. Trois maisons sont déjà bâties ; deux autres sont en construction. Chaque maison se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages : le rez-de-chaussée est formé d'une seule pièce destinée à recevoir les colons lorsqu'ils ne sont point occupés aux travaux des champs ; cette pièce est divisée en quatre ateliers, au moyen d'une cloison. Le premier étage se compose également d'une seule pièce pour une famille de 25 enfants ; cette pièce sert tour à tour de dortoir, de réfectoire et de classe. Les enfants couchent dans des hamacs qu'on replie contre la muraille pendant le jour ; ils prennent leurs repas sur des tables-bancs qui se relèvent à volonté contre des poteaux auxquels elles sont attachées par des charnières. Le second étage est disposé comme le premier. Un bâtiment spécial est destiné au logement du directeur, de l'aumônier, des sœurs, des instituteurs et des contremaîtres ; il contient aussi la chapelle, l'infirmerie, la pharmacie, le laboratoire, la lingerie, la cuisine, etc.

Une blouse en toile, ouverte par devant, des culottes bretonnes avec des guêtres montantes, un chapeau de paille, des sabots, et, en hiver, une limousine ; tel est le costume de chaque jeune colon.

Ce costume, ils en sont constamment revêtus, soit qu'ils se livrent en plein air aux travaux de la campagne, soit qu'ils se livrent aux travaux sédentaires de l'atelier. Les ateliers ne sont ouverts qu'aux métiers qui ont une relation directe avec l'agriculture, tels que ceux de bourrelier, de charron, de forgeron, etc., ou qui servent à l'entretien de la colonie, et de ses habitants, tels que ceux de maçon, de menuisier, de cordonnier, de tailleur, de tisseur, etc.

Aucun colon n'a encore essayé de s'évader, et pourtant tous sont affranchis de la garde des murailles et des verrous. C'est que la discipline, qui est la loi de l'établissement, suffit pour les maintenir dans le devoir ; c'est que la religion le leur fait aimer ; c'est que la paix de conscience dont ils jouissent le leur fait goûter comme un bonheur.

Une institution fondée sur ces bases devait exciter les sympathies de toute la France ; toute la France a applaudi à sa création.

ENFANTS DE LA CORRECTION PATERNELLE.

Il est une classe de jeunes détenus tout à fait distincte de celles dont nous venons de parler; c'est celle des enfants que le père de famille fait emprisonner en vertu de la puissance qu'il a reçue de la loi.

La loi porte que le père qui a des sujets de mécontentement très-grave sur la conduite d'un enfant a les moyens de correction suivants :

« Si l'enfant est âgé de moins de seize ans commencés, le père pourra le faire détenir pendant un temps qui ne pourra excéder un mois; et, à cet effet, le président du tribunal d'arrondissement devra, sur sa demande, délivrer l'ordre d'arrestation.

« Depuis l'âge de seize ans commencés jusqu'à la majorité ou l'émancipation, le père pourra seulement requérir la détention de son enfant pendant six mois au plus : il s'adressera au président dudit tribunal, qui, après en avoir conféré avec le procureur du roi, délivrera l'ordre d'arrestation ou le refusera, et pourra, dans le premier cas, abréger le temps de la détention requis par le père.

« Il n'y aura, dans l'un et l'autre cas, aucune écriture ni formalité judiciaire, si ce n'est l'ordre même d'arrestation, dans lesquels les motifs n'en seront pas énoncés. Le père sera seulement tenu de souscrire une soumission de payer tous les frais, et de fournir les aliments convenables.

« Le père est toujours maître d'abréger la durée de la détention par lui ordonnée ou requise. Si, après sa sortie, l'enfant tombe dans de nouveaux écarts, la détention pourra être de nouveau ordonnée. » (Cod. civ., art. 376 et suiv.)

Le Code, qui a permis au père de détenir son fils, n'a pas dit un mot du lieu où cette correction serait subie; il eût eu honte, sans doute, de dire, comme pour les contraignables par corps, que ce serait dans la prison du lieu. Et pourtant, partout ailleurs qu'à Paris, la prison ordinaire, la prison des escrocs et des malfaiteurs, est le seul asile ouvert à la vindicte paternelle, pour y renfermer, de son autorité domestique, l'enfant ingrat qui l'outrage; de sorte que, si le père de famille use de cette autorité, il corrompt son fils au lieu de le corriger, et que, s'il recule devant cette immoralité, le pouvoir dont la loi l'investit devient en ses mains une arme inutile, impossible, ridicule même, et qui ne peut plus servir que pour se retourner contre lui.

Ceci explique pourquoi le nombre des enfants détenus par voie de correction paternelle est si restreint dans les prisons départementales. Il ne s'élève pas à 80 pour toute la France.

A Paris, ce nombre est habituellement de 40. Autrefois, une prison spéciale, celle de l'officialité, au lieu de Villeneuve-sur-Gravois, et, plus tard, l'hôtel Bazancourt, y était affectée aux enfants de la correction paternelle. Aujourd'hui, ces enfants sont détenus dans un quartier séparé du pénitencier de la Roquette, et y sont soumis au régime de la séparation individuelle absolue. On les occupe à des travaux manuels



Vénérienne. Vol, récidive. Correction.

Fille publique.

Fille publique.

Vol domestique.

Prostitution.

Abus de confiance.

Rupture de ban.

Excitation à la débauche.

Émission de fausse monnaie.

Vol domestique.

Vagabondage.

Escroquerie.

Recel.

Vénérienne.

Infanticide.

Toutes ces figures sont des portraits.

En appliquant cette feuille sur la gravure des détenues, on aura l'indication de la peine et de la cause de la détention.



faciles. Quand ils sont pauvres, ce qui arrive le plus souvent, c'est le département qui les nourrit. Nous ne parlons que des jeunes garçons. Les jeunes filles sont confiées aux soins des religieuses du *Refuge* de Saint-Michel, rue du faubourg Saint-Jacques.

Pourquoi n'appliquerait-on pas aux enfants de famille la jurisprudence romaine, qui leur assignait pour prison, *domesticos parietes,* la maison paternelle elle-même ! Leur détention est, comme la juridiction qui l'ordonne, toute domestique, toute privée. Faire subir cette détention dans une prison pour peines, c'est jeter sur un tort de jeunesse le reflet contagieux du crime. Un tort, quelque grave qu'il soit, n'est jamais crime, n'est même jamais délit ; s'il l'était, ce serait le procureur du roi qui le poursuivrait. Du moment où le ministère public n'agit pas, c'est qu'il n'y a pas d'infraction légale. Dès lors l'inconduite du fils n'est qu'un sujet de mécontentement de la part du père ; dès lors, il répugne à la morale, autant qu'à la loi, de l'enfermer dans une prison criminelle, pour y subir une peine que la loi ne prononce pas.

FEMMES.

Nous aurions voulu ne point comprendre la femme dans ce pandemonium de malfaiteurs et de scélérats de toutes sortes ; nous aurions voulu taire du moins la place qu'elle y occupe et la laisser ainsi, pure et immaculée, pratiquant les vertus qui font l'ornement de son sexe et le bonheur du nôtre. Mais nous avons promis d'être vrai et complet : dès lors, force nous est de déchirer le voile de l'ange et de montrer l'âme du démon.

A ne consulter que les chiffres des statistiques criminelles, l'homme prend une bien plus large part que la femme dans la répartition du crime. Sur 100 crimes contre les personnes, l'homme en commet 86, et la femme 14 ; sur 100 crimes contre les propriétés, ou 100 délits correctionnels, l'homme en commet 79 et la femme 21.

Mais, en creusant au fond des choses, il est facile de reconnaître que ces chiffres ne représentent nullement le degré d'énergie des penchants criminels de chaque sexe, et que ce serait une erreur de croire, par exemple, que, pour les attentats contre les personnes, ces penchants sont réellement cinq fois plus développés dans l'homme que dans la femme. Cette disproportion existe pourtant, en fait; mais tient-elle à la meilleure moralité de la femme ? Pas le moins du monde ; elle tient uniquement aux moindres occasions que la femme a de faillir.

Si la femme ne paraît pas dans les affaires de concussion, c'est qu'elle n'est revêtue d'aucune charge publique ; si, rarement, elle est accusée de faux, de corruption, de contrefaçon, de soustraction et de suppression de titres, c'est qu'en général son instruction est faible, et que d'ailleurs elle est peu versée dans la connaissance des diverses transactions civiles. Si le vol à main armée, la rébellion, les coups et blessures, et le meurtre sont principalement commis par les hommes, c'est que ces crimes exigent de la force physique et de l'audace, et qu'ils sont ordinairement la suite de

rivalités de commerce et d'industrie, de querelles dans les lieux publics, de rixes et de rencontres fortuites où les femmes ne se trouvent presque jamais mêlées.

Ce qui prouve au surplus qu'il y a moins de disproportion qu'on ne le suppose dans la force des penchants criminels chez les deux sexes, c'est que si la femme ne se rend coupable que d'un vingtième des meurtres et d'un vingt-cinquième des coups et blessures, elle commet le dixième des assassinats et des meurtres prémédités, le quart des coups et blessures contre les ascendants, plus du tiers des parricides, et presque la moitié des empoisonnements.

A mesure que le danger diminue, dit Guerry, la femme devient plus entreprenante. Si elle ne commet que 5 pour 100 des crimes de coups et blessures, et 8 pour 100 des vols sur un chemin public, elle commet, d'un autre côté, 17 pour 100 des vols ordinaires, 22 pour 100 des vols dans les églises, et, sans y comprendre les infanticides, la moitié des attentats contre les jeunes enfants.

Plus des trois cinquièmes des empoisonnements entre époux sont commis sur le mari par la femme seule ou aidée de complices.

Sur 100 attentats à la vie de l'un des époux par l'autre, on en compte environ 60 par le mari, et 40 par la femme; mais, pour la femme, les quatre cinquièmes sont prémédités, tandis qu'il n'y en a que les trois cinquièmes de prémédités par le mari.

Il y a aussi un raffinement de cruauté, une astuce, une recherche, une persévérance, dans les crimes que commet la femme, que l'on rencontre rarement dans ceux qu'exécute l'homme.

Lorsque, par suite de querelles et de discussions de famille, mais non dans le cas d'adultère, l'un des époux attente aux jours de l'autre, s'il trouve des complices dans l'intérieur de la famille, ce sont presque toujours des femmes.

L'opinion qu'en général on a des marâtres, dont le nom seul parmi nous est devenu presque une injure, est justifiée par les faits, car lorsque des enfants d'une première union sont tués par le nouvel époux, c'est presque toujours par la seconde femme de leur père.

La mauvaise direction des affections naturelles, et la vivacité des sentiments auxquels la femme se laisse souvent entraîner, paraissent être pour elle la cause la plus commune des attentats contre les personnes, attentats dont la nature est ensuite déterminée par sa faiblesse. On a pu le remarquer déjà par ce qui précède; mais en voici une preuve nouvelle et bien extraordinaire ; c'est qu'il y a des femmes qui tuent leurs enfants par tendresse, et uniquement pour les soustraire aux peines de la vie. Ces femmes, dira-t-on, sont donc aliénées ? Rien dans leur conduite antérieure ne peut le faire soupçonner; elles considèrent leur crime comme un acte de dévouement; elles le méditent longuement et l'exécutent avec sang-froid. Aussitôt après elles se donnent la mort. (Guerry.)

L'exagération d'idées et de sentiments qui est, en quelque sorte, de l'essence de la femme, se manifeste quelquefois par d'autres actes non moins extraordinaires. Qui n'a lu, par exemple, dans la *Gazette des Tribunaux* du mois de mars de cette année, les étranges détails du vol commis par une pénitente de trente-sept ans, au préjudice et au domicile de son jeune confesseur, pendant qu'il célébrait la messe

de minuit dans l'église de sa paroisse? Elle ne le dépouillait que pour lui rendre les choses dérobées et le forcer, par ce bienfait, à la reconnaissance!...

En regardant bien au fond des vols que commettent les femmes, on trouve que presque tous ont leur cause dans un travers d'esprit plutôt que dans un vice de cœur. Je sais un vol, entre autres, qui ne fut occasionné que par le désir louable, mais porté à l'excès, d'avoir un livret à la caisse d'épargnes. J'en sais un grand nombre d'autres, parmi les vols que les femmes commettent le plus communément, les vols domestiques, qui n'ont d'autre motif que l'espèce de compensation que les serviteurs à gages se croient en droit d'établir entre l'argent que leur donnent leurs maîtres et celui qu'ils mériteraient d'en recevoir. Beaucoup d'autres vols domestiques ont pour cause un dédommagement de même nature. Une servante séduite par le maître ou par le fils de la maison croit pouvoir, sans scrupule, et même avec justice, combler par le vol la différence qui existe entre ce qu'on a promis et ce qu'on a tenu. Du reste, ce n'est pas l'amour de l'argent qui, en général, pousse les femmes au vol; c'est l'amour de la parure, c'est l'ambition d'être belle, c'est cette vanité vertigineuse qui s'est emparée de toutes les filles du peuple.



Je ne parle point ici de ces vieilles floueuses qui font du vol leur métier et leur passe-temps. On distingue parmi elles la *recéleuse*, espèce de revendeuse à la toilette, dont l'arrière-boutique est le mont-de-piété de tous les filous ; la *prêteuse*, tartufe femelle, qui fait de l'usure à cent pour cent, et la *détourneuse*, qui exploite l'intérieur des boutiques et des magasins.

On donne aux détourneuses le nom de *grinchisseuses à la mitaine*, parce que le bout de leurs bas est toujours coupé. Cette opération est nécessaire pour qu'elles puissent ramasser avec le pied, et cacher dans leurs chaussures, les pièces de maline ou de dentelle qu'elles laissent ou font tomber en les marchandant.

Les détourneuses les plus habiles sont celles qu'on surnomme *enquilleuses*. Elles savent, avec une adresse extraordinaire, placer à nu, sous leurs jupes, une pièce de quinze à vingt aunes, et marcher, avec ce fardeau entre les jambes, sans le laisser tomber, ni paraître embarrassées.

Les *avale-tout-cru* sont une variété des détourneuses. Elles sont toujours myopes, et enlèvent avec leur langue une partie des petits diamants et des petites perles fines que le marchand conserve sur papier.

Il y a aussi les *broquilleuses*, qui escamotent les épingles sur les pelotes des bijoutiers.

Il y a aussi les *surfines*, ou sœurs de charité, qui, sous le voile de la religion, s'introduisent dans la mansarde du pauvre honteux, et y volent ce qu'a épargné la misère. Les infâmes !

Mais la classe la plus nombreuse est celle des femmes qui vivent avec les voleurs, ou qui les retirent chez elles, la nuit. La plupart sont des filles publiques.

Il est bon d'observer, à ce sujet, que sur une moyenne de 1,400 femmes traduites annuellement devant les cours d'assises, 400 sont signalées pour avoir vécu dans le désordre et le libertinage antérieurement à l'accusation. La proportion est bien plus grande, surtout dans les villes, parmi les prévenues de délits, traduites en bien plus grand nombre, devant les tribunaux de police correctionnelle.

Au 1er janvier 1836, on comptait 2,164 femmes dans les prisons de département, et 3,640 dans les prisons centrales : total, 5,804.

Les condamnées à plus d'un an de prison subissent leur peine dans une maison centrale ; les autres subissent la leur dans une prison de département.

Il n'y a aucune femme dans les bagnes, parce que la loi porte que toute femme condamnée aux travaux forcés subira sa peine dans une maison de force.

La prison de Saint-Lazare, à Paris, est, de toutes les prisons de département, celle où il se trouve le plus de femmes détenues. La moyenne quotidienne de sa population est de 1,200, et la moyenne annuelle, de 10 à 11,000. Mais ces chiffres comprennent souvent les mêmes femmes. Les récidives sont fréquentes parmi elles : nous en connaissons qui sont revenues en prison jusqu'à soixante fois. Celles-ci appartiennent, pour la plupart, à la classe des mendiantes, des vagabondes et des prostituées.

Les 1,200 femmes qui composent la population habituelle de Saint-Lazare se répartissent ainsi qu'il suit : 150 prévenues, 450 condamnées correctionnelles à un



SAINT-LAZARE
(Détenue).

an et au-dessous; 100 jeunes filles au-dessous de 16 ans; 500 filles publiques.

Chacune de ces catégories de détenues occupe un quartier séparé dans la prison.

Nous parlerons des jeunes détenues et des prostituées dans les deux paragraphes suivants; il ne sera question dans celui-ci que des prévenues et des condamnées correctionnelles.

A voir l'ordre et le silence qui règnent dans les ateliers, au réfectoire, à la chapelle, dans les chambres, dans les dortoirs, à la lingerie, et dans les vastes corridors de cet ancien couvent devenu prison, on prendrait les détenues pour des religieuses cloîtrées, n'étaient leurs yeux, leur air, leur jeu de physionomie, leur tournure, qui n'ont rien du cloître, bien que toutes composent leur visage le plus qu'elles peuvent, et que leur costume soit empreint de l'uniforme aspect qu'exclut la vie libre.

Le costume des prévenues n'est celui de la prison qu'autant qu'elles manquent de vêtements à elles.

Le costume de la prison consiste, pour la condamnée, en un petit bonnet d'étoffe noire, sans garniture, attaché sous le menton; une robe de droguet rayé, couleur carmélite, un fichu bleu, une ceinture noire avec boucle en cuivre, des bas et des sabots.



Les femmes sont généralement meilleures prisonnières et plus faciles à gouverner que les hommes; cependant il est un point sur lequel elles sont plus difficiles à contenir et à vaincre, c'est celui des liaisons intimes. Pour en avoir une idée, il faut être très-versé dans la connaissance pratique des prisons de femmes. Lisez, dans les auteurs anciens de la Grèce, la peinture de ces désordres, vous serez initié à quelques-uns de leurs mystères; et, comme Leæna, vous reculerez devant les derniers, *turpia enim sunt*. De l'antiquité descendez aux temps modernes, et vous verrez dans les Mémoires d'un détenu fameux que bien des femmes se font mettre en prison uniquement pour y retrouver celles qu'elles aiment. Parmi ces femmes, les unes portent sur leurs traits l'empreinte dissimulée des vices de leurs âmes; on ne peut les reconnaître qu'aux obliques rayons qui s'échappent de leurs prunelles vitrées. Les autres ont une tête, une taille, une désinvolture toute virile et qui semble accuser la nature de s'être trompée de sexe. Celles-ci affectent dans leurs manières, dans leurs vêtements, dans leurs habitudes privées, tout ce qui peut justifier cette erreur.



La jalousie de ces femmes, en cas d'abandon ou d'indifférence, se manifeste par des actes de la plus extrême violence. Les coups de couteau jouent le grand rôle dans leurs vengeances. Il en est qui se font mettre au cachot pour échapper à la douleur de se voir préférées, et à la tentation de punir l'infidèle. Elles crient, elles vocifèrent, elles insultent tout le monde.

Les autres femmes, sans participer de la même manière à ces actes, ne s'en excitent pas moins à la débauche par leurs gestes et leurs conversations. Ces conversations, que ne peut que faiblement interrompre, sans pouvoir les empêcher, la discipline du silence, ne roulent que sur un objet unique....

Ce qui se dit, ce qui se fait sous ce rapport à Saint-Lazare, se dit et se fait dans les autres prisons centrales de femmes, à Cadillac, à Haguenau, à Montpellier, et surtout à Clermont (Oise).

Un grand sujet d'excitation aux pensées et aux actes impudiques existait dans ces prisons, avant la récente mesure qui confie à des femmes, nommées à cet effet par les préfets, la surveillance exclusive des détenues. De graves désordres résultaient de l'immoral usage de confier cette surveillance à des hommes. Aujourd'hui les gardiens ordinaires font seulement le service extérieur.

Un autre sujet d'excitation, bien plus puissant et bien plus énergique, existe dans les maisons centrales qui renferment à la fois, bien que dans des quartiers séparés, des prisonniers des deux sexes. C'est du quartier des femmes, dit à ce sujet le directeur de la maison centrale de Loos, que partent toutes les intrigues, toutes les machinations, toutes les fureurs vénériennes qui chargent l'atmosphère des prisons de leur bouillante électricité ; et, si j'osais entrer dans le développement des ravages que les détenues éprouvent par l'hystérisme incessant qui les ronge, il ne serait plus permis de douter que pour elles le voisinage des hommes ne soit infiniment plus préjudiciable que le leur ne l'est à l'égard de ceux-ci. Ce qu'il y a de positif, c'est que, dans cette réunion des sexes sous la vaste toiture d'une même prison, on dirait de chaque muraille qu'elle est un conducteur infaillible du fluide magnétique à l'aide duquel, quelques précautions qu'on prenne, on sait, comme par enchantement, tout ce qui se dit, tout ce qui se fait, tout ce qui se pense dans chaque quartier. Et puis, comme on l'a encore remarqué, la coïncidence des époques de libération doit nécessairement provoquer entre les détenus des deux sexes un commerce de libertinage à leur sortie. La prison a commencé la liaison, le crime ne tardera pas à la cimenter. C'est dans la maison centrale d'Embrun que Fieschi a connu la femme Petit, sa maîtresse ; et pourtant d'épaisses murailles s'élevaient entre eux !...

Le gouvernement, longtemps incrédule sur le fait de ce rapprochement sympathique des deux sexes séparés par des murs, des portes et des verrous, a fini par en reconnaître tous les dangers. Aujourd'hui, toutes les femmes condamnées à plus d'un an de prison sont détenues dans des maisons à part ; et si la mesure n'est pas encore généralement suivie, c'est qu'elle est nouvelle, et que des difficultés matérielles s'opposent à son immédiate réalisation.

Nous avons dit le costume des condamnées de Saint-Lazare ; celui des con-

damnées des maisons centrales de femmes se compose d'une cornette en toile, d'un fichu blanc, d'une camisole et d'une jupe de drap gris, et d'une paire de sabots avec des chaussons. Les papillotes sont proscrites, mais les bandeaux sont tolérés. La oqucetterie sait toujours trouver un petit coin pour se produire.

Coquetterie et lubricité! voilà en deux mots la vie des femmes détenues.

Et qu'on ne croie pas qu'il y ait de distinction à faire, à cet égard, entre les détenues des villes et celles des campagnes. Les mœurs du village sont aussi dépravées aujourd'hui que celles des villes. La dépravation n'y diffère que par la forme.

Seulement les paysannes se montrent plus dociles et plus accessibles aux idées religieuses. Elles suivent aussi avec plus de recueillement les pratiques du culte, ce qui indique chez elles un principe d'amendement qui manque généralement chez les autres.

Ce principe, de pieuses dames s'appliquent à le développer dans nos prisons avec un zèle qu'aucun insuccès ne décourage. Mais leur œuvre ne pourra qu'être inféconde, aussi longtemps que la semence de leurs paroles tombera dans des cœurs où l'étouffent et l'empêchent de venir à fruit l'orgueil du mal, la vanité, la raillerie, la domination des sens, et toutes les mauvaises passions humaines que de pernicieux conseils et de pernicieux exemples entretiennent en fermentation au milieu d'êtres dégradés, qu'un même point réunit, et que leur agglomération achève de corrompre et de perdre.

JEUNES DÉTENUES AU-DESSOUS DE SEIZE ANS.

Comme le jeune détenu, la jeune détenue de moins de seize ans doit être placée dans une maison de correction spéciale.

Mais le nombre restreint de ces jeunes filles, — 150 au plus pour toute la France, — fait qu'on les laisse disséminées dans les maisons centrales, où elles sont confiées, dans quelques-unes, par groupes de quinze ou vingt, à la garde d'une détenue adulte, c'est-à-dire d'une femme d'âge, condamnée pour vol ou pour quelque autre mauvaise action; c'est-à-dire du vice vieilli dans le crime et expiant actuellement ses méfaits.

De sorte qu'elles ont pour leçons à suivre, et pour exemple à imiter, les leçons et l'exemple d'une institutrice dont le certificat de moralité est un arrêt de cour d'assises, et le brevet de capacité une signature arguée de faux.

De sorte que la piété, la chasteté, l'obéissance, l'amour filial, et toutes ces vertus modestes qui font la gloire comme le bonheur d'une femme, leur sont prêchées par une femme qu'elles savent en avoir méconnu tous les devoirs, d'une femme, l'opprobre de sa famille et la honte de son sexe!



JEUNE DÉTENUE
(St-Lazare)

Qu'est-ce donc, lorsque sa bouche impure souffle sur elles des maximes impures! Qu'est-ce lorsque, joignant l'exemple au précepte, elle opère devant elles et sur elles de ces pratiques infâmes que je ne puis taire et que je ne puis nommer.

Personne n'est là pour la surveiller... la nuit surtout!... elle, la surveillante des autres.

Dans un rapport du 18 juillet 1835, je disais à ce sujet, au préfet de police : « Quelles leçons de morale peut-on attendre d'une institutrice condamnée à la prison pour vol ou pour escroquerie? ses paroles fussent-elles innocentes, son influence n'en agirait pas moins en sens inverse sur l'esprit de jeunes écolières qui n'ignorent pas que ses actions ne l'ont pas été. Je propose donc de faire, pour les jeunes détenues de Saint-Lazare, non pas tout ce que l'administration a fait pour les jeunes détenus des Madelonnettes, mais seulement de leur donner, pour les surveiller, les instruire, leur apprendre à travailler, et les ramener au bien par la pratique de l'exemple plus encore que par la théorie du précepte, une de ces femmes vertueuses, dévouées, pieuses surtout, qu'on sait toujours trouver à Paris, lorsqu'on veut chercher où les prendre. »

Cette réforme, si simple à introduire, il a fallu cinq ans pour l'opérer. Pendant cinq ans encore l'éducation des jeunes détenues de Saint-Lazare est demeurée confiée aux soins d'une voleuse ou d'une prostituée. Il n'a pas moins fallu que l'énergique volonté de M. Delessert pour que cet indigne abus cessât.



Aujourd'hui les jeunes détenues sont réunies dans un quartier séparé, divisées en trois catégories distinctes : — prévenues, jugées, jeunes prostituées, — sous la surveillance d'inspectrices et de gardiennes qui font, pour elles, de la prison un ouvroir et une école. La broderie et la couture sont les travaux des doigts auxquels on les occupe tout le jour, pendant les heures qui ne sont consacrées ni aux repas, ni aux récréations, ni aux leçons, ni aux instructions morales et religieuses.

« C'est un tableau touchant, dit notre collaborateur, M. Arnould Frémy, dans l'ouvrage qu'il vient de publier, *les Femmes proscrites,* que cette troupe de jeunes filles traversant le préau en se tenant la main deux par deux, riant et causant entre elles. On se sent pris de tristesse et l'on médite malgré soi sur la destinée humaine, en songeant à ces virginités orphelines, à ces jeunesses dépouillées dès leur printemps, à ces tiges fragiles qui ont subi l'attaque de cruels orages, au moment où elles allaient fleurir. Comment ne pas être pénétré à la fois de douleur et d'indignation en songeant que sur ces figures, couvertes encore d'un chaste duvet et colorées des doux rayons de la jeunesse, sur ces fronts enfantins et fraîchement épanouis, un hideux stigmate se trouve déjà gravé? C'est alors qu'on se retourne avec un juste sentiment de révolte vers le monde, pour lui demander compte de ces enfants qu'il a laissées se flétrir prématurément, qu'il a abandonnées sans protection, sans surveillance, exposées à toutes les embûches du vice et de la débauche. Il en est parmi ces pauvres petites qui n'ont guère plus de onze à douze ans. Se peut-il qu'une femme ait le pouvoir de se vendre à cet âge, que chez elle le déshonneur puisse devancer l'âge de raison, qu'elle se trouve émancipée par un avilissement précoce, et que son acte social doive être entaché d'une souillure indélébile, lorsque la candeur et l'ignorance habitent encore son cœur! »

Ce qu'on oublie le plus, lorsqu'on s'occupe de la moralisation des enfants, c'est qu'à Paris il n'y a pas de transition entre l'enfance et la jeunesse, entre l'âge mûr et la vieillesse ; c'est qu'on y est, pour ainsi dire, tout de suite jeune homme, tout de suite vieillard ; c'est que les jeunes filles de Paris sont, pour la plupart, comme ses fleurs : elles poussent à l'abri du soleil qui vivifie ; elles s'allongent et s'étiolent à l'ombre ; elles sont décolorées et flétries en naissant ; elles fleurissent, celles-ci sans parfum, celles-là sans innocence.

Comment se maintiendrait-elle candide et pure; la jeune fille du peuple, que l'exemple et les leçons du foyer de famille ont dépravée à son berceau? Presque toutes les jeunes détenues de Saint-Lazare se trouvent dans ce cas ; presque toutes ont sucé le vice avec le lait de leurs mères : c'est ce qui rend leur guérison morale si difficile, si douteuse, si impossible souvent. Le jeune détenu offre plus de chance d'amendement. La pudeur, chez lui, se perd sans que soit perdu, pour cela, tout espoir de retour au bien. Chez la jeune détenue, au contraire, la chasteté perdue est la perte de ce qui seul peut la maintenir dans le devoir.

La chasteté! c'est la sauvegarde de la femme, c'est le bouclier qui la défend dans les luttes de la vie, c'est le palladium de sa faiblesse; c'est l'asile où ses autres vertus sont sauves. Ses autres vertus! que sont-elles sans celle-là? ou plutôt en existe-t-il sans



SURVEILLANTE.

(SAINT-LAZARE.)

elle? Le vol commence toujours par la débauche ; du moins, je ne connais aucune voleuse qui le soit devenue, pure de corps. Je n'en excepte pas même les plus jeunes. Plus même elles volent de bonne heure, plus cela prouve la précocité antérieure de leur dépravation.

Mais cela n'empêche pas que, lorsque je visite Saint-Lazare, et que je me trouve au milieu de ces pauvres jeunes créatures, et que je les vois si rangées, si bien disciplinées, si laborieuses et si modestes, souvent, sous leur simple habit de bure, je me prends à éprouver pour elles quelque chose de ce que ressentait Silvio Pellico, lorsqu'il disait : « Une âme humaine dans l'âge de l'innocence est toujours digne de respect. »

FILLES PUBLIQUES.



es filles publiques appartiennent à la fois à la classe des mendiants et à celle des malfaiteurs : à la classe des mendiants, en ce que c'est moins leurs *faveurs* qu'elles offrent que l'argent du passant qu'elles demandent, en se donnant à lui ; à la classe des malfaiteurs, en ce que la plupart d'entre elles ont pour amants ou pour souteneurs des misérables qui ne vivent que de vols. Un grand nombre aussi figure, pour son propre compte, sur les bancs de la cour d'assises ou de la police correctionnelle.

Vidocq nous a révélé, dans ses Mémoires, les affiliations de ces femmes à la police ou aux voleurs, et leur adresse extrême à aider ceux qui les soutiennent ou qu'elles entretiennent elles-mêmes de leurs gains.

Toutefois, lorsqu'on lit, dans les poëtes et dans les auteurs anciens, les raffinements affreux de corruption et de barbarie qui déshonorèrent l'antiquité païenne, et qui firent qu'à la fin, privé de l'appui qu'il empruntait de la religion et de la morale, l'empire romain chancela tout à coup comme un homme ivre et disparut dans la fange où le traînèrent avec ignominie des peuples forts de leurs croyances et de leurs mœurs ; lorsqu'on rapproche ces infamies de celles qui firent de l'ancienne

monarchie française une cour de dépravation et d'impudicité, et que l'on voit les sales débauches dans lesquelles se noya le dix-huitième siècle, effacer les sales débauches de l'ancienne Rome, on se sent presque saisi de respect pour la moralité de notre société moderne.

Les sociétés modernes, en effet, se sont épurées au feu sacré du christianisme; mais ce feu n'a-t-il pas enlevé que l'écorce du vice, et le vice n'est-il pas toujours le même au fond?

Il résulte des tableaux officiels tenus à la préfecture de police que le nombre moyen des filles inscrites à Paris, est, par mois, de 3,500 environ — en supposant qu'il soit resté au chiffre de 1832 — ce qui fait une augmentation de 200 pour 100 sur le nombre inscrit en 1812. Si cette augmentation peut être attribuée en partie à une plus grande surveillance de la part de l'autorité municipale, elle peut aussi et doit surtout l'être à l'affaiblissement réel du lien moral dans la population.

Du reste, quelque considérable que soit le nombre des filles publiques à Paris d'après les chiffres ci-dessus, il l'est beaucoup moins que l'imagination ne se plaisait à le faire; mais il l'est beaucoup plus, en réalité, que celui constaté par ces chiffres. Ces chiffres, en effet, ne mentionnent que les filles inscrites au bureau des mœurs. Mais des myriades de prostituées font métier de leur corps dans Paris, qui ne sont pas enregistrées sur les livres de la police. C'est un fait dont chacun peut se procurer la preuve en étudiant à fond le personnel de nos boutiques et de nos magasins de toutes sortes; celui des riches comptoirs de nos cafés et celui des bateaux de nos blanchisseuses; celui du foyer, des loges, des galeries et des coulisses de tous nos théâtres, et celui de nos bazars, de nos passages et de toutes nos promenades publiques; celui de toutes nos barrières le dimanche, et de la police correctionnelle tous les jours; celui de nos concerts, de nos bals, et des bruyants plaisirs de la foule; celui de nos boulevards, de nos quais, de certaines de nos rues, à certaines heures du jour et de la nuit, enfin celui de cent maisons réputées honnêtes.

Il est aussi un autre genre de prostitution qui n'a point de registre à la police et qui n'en fait pas moins d'horribles et de rapides progrès dans la capitale. L'assassinat de la rue Mazarine et la publicité que ses détails ont reçue à la cour d'assises de la Seine nous en ont révélé les sales mystères.

Un expert en ces matières a exprimé, dans son argot, la pensée que nous avons émise sur les diverses classes de prostituées.

« Quoique, dit-il, on ne rencontre pas la *calège* sur la voie publique, elle n'est pas cependant une femme honnête; ses appas sont la marchandise qu'elle débite, mais elle vend très-cher ce que la *ponante* et la *dossière* livrent à un prix modéré; sa toilette est plus fraîche, ses manières plus polies, mais ses mœurs sont les mêmes. La *ponante* danse la chahut à la Courtille; la *calège* danse le cancan au bal Musard; l'une boit du vin à *quinze* et se grise; l'autre boit du champagne et s'enivre; la première a pour amant un *cambrioleur* ou un *rouletier ;* l'amant de la seconde est un *faiseur* ou un escroc; voilà toute la différence. »



LA CALÈGE.



Autrefois, les filles publiques en contravention étaient enfermées à la Petite-Force : plus tard, elles le furent aux Madelonnettes ; aujourd'hui, elles le sont dans les bâtiments neufs de Saint-Lazare.

Leur population habituelle, par jour, est de 5 à 600 dans cette dernière prison.

Pour incarcérer une fille publique, il suffit d'une simple infraction aux arrêtés qui réglementent la prostitution ; il n'est besoin ni de délit, ni de crime pour cela.

Il n'est besoin non plus ni de jury ni de juge : c'est le préfet de police seul qui en exerce les fonctions, et qui en résume les pouvoirs. La peine qu'il prononce, dans ce cas, va souvent jusqu'à deux ans de prison.

Si jeter ainsi les prostituées hors du droit commun n'est pas toujours légal, c'est presque toujours une nécessité.

Les filles publiques détenues aux Madelonnettes avaient fait de cette prison le plus ignoble et le plus infâme lupanar. Elles affichaient leurs liaisons impudiques sur les murs mêmes des dortoirs, où l'on pouvait lire des inscriptions ordurières et des déclarations d'amour ; et, comme pour parodier la plus sainte des institutions sociales, elles appelaient cela leur mariage.

A Saint-Lazare, ces désordres ont cessé, du moins en ce qu'ils avaient de trop extérieur.

Longtemps l'administration ne donna de vêtements, dans la prison, qu'à celles des détenues qui en étaient absolument dépourvues, ou qui avaient un long emprisonnement à faire; ce qui établissait entre elles une bigarrure de costumes qui, jointe à la bizarrerie d'allure, de tournure, de *fashion* des filles qui le portaient, donnait à cette prison une physionomie tout à fait étrange.

Aujourd'hui, d'après un arrêté de M. le préfet de police Delessert, toutes les filles détenues sont revêtues du même uniforme, calotte noire et robe de coton gros bleu. Cet uniforme les humilie profondément; on a eu beaucoup de peine à les y soumettre.

Du reste, le quartier des filles publiques à Saint-Lazare est soumis aux mêmes règles de travail, d'ordre et de silence, que les autres prisons du département de la Seine.

Mais la prison, pour la fille publique, est un temps de halte et de repos : elle en profite pour se refaire, et, quand elle en sort, elle vaut plus qu'en y entrant. Cette pensée est la seule qui lui ôte tout chagrin d'y entrer : c'est la seule qui lui cause toute sa joie d'en sortir. Dans l'intervalle, elle dort tant qu'elle peut, travaille le moins possible, visite la cantine tant qu'elle a de l'argent, boit tant qu'on veut le lui permettre, chante, saute et rit, tant que ça ne la lasse pas, prise toute la journée, chique à la dérobée, et n'éprouve qu'un seul regret : celui de ne pouvoir plus fumer, même en cachette.

Lorsqu'elles sont en récréation, ou que les ateliers sont fermés, elles se répandent sur le préau, sous les galeries, dans les chauffoirs, à la cantine. Les unes se vautrent sur l'herbe ou sur le sable, ou restent couchées sur les bancs, se querellent ou se battent, malgré la défense; d'autres se font leur toilette en plein vent; d'autres sautent, chantent ou dansent en rond; d'autres se promènent, et se donnent des leçons mutuelles de séduction et de coquetterie; toutes sont gaies, rieuses, insouciantes; toutes sont prêtes à recommencer, quand elles seront dehors, ce qui les a fait mettre en prison précisément pour qu'elles ne recommencent pas.

Le travail, que l'administration eut tant de peine à introduire au milieu de cette population paresseuse, est aujourd'hui l'une des distractions qu'elle choisit de préférence, ou du moins qu'elle subit sans répugnance comme nécessité de position. Aujourd'hui peu de bras restent inoccupés, et le produit des ateliers ne laisse pas leurs travaux sans salaire.

Malheureusement peu de travailleuses savent en profiter; tout l'argent qu'elles reçoivent comme denier de poche se dépense à la cantine; et leur masse de réserve se dissipe en profusions, le jour de leur sortie, quand elle n'est pas absorbée d'avance par des dettes contractées dans la prison.

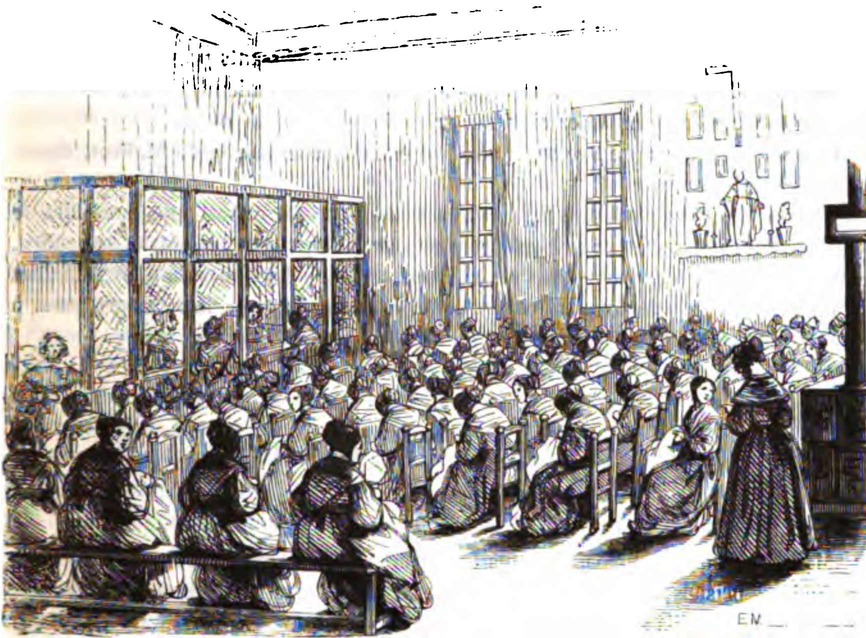
Il est une salle surtout qui présente un aspect tout particulier, c'est celle des filles publiques en prévention. Vous croyez en y entrant rencontrer des visages jeunes, frais, marqués au sceau de la beauté, quoique dégradée peut-être; il n'en est rien : toutes ces femmes sont vieilles ou vieillies avant l'âge; leur parole est



SAINT-LAZARE

(Vénérienne).

rauque, leur teint jaune et cuivré, leur costume souillé par la fange des ruisseaux; elles sont là 60 ou 80, rebut hideux des égouts de la débauche, sous l'autorité d'une jeune surveillante, qui leur impose sans contrainte le respect et le silence.



Presque toutes les filles publiques qui sont aux ateliers ou sur le préau appartiennent aux rangs les plus infimes de la prostitution. La plupart sont sales, laides, vieilles, dégingandées, hideuses à voir. Au moral, ce sont de ces âmes coriaces qui ont passé à travers toutes les rugosités de la vie. « Ames abattues, tannées, salies, râclées, pelées, rouges et noires, toutes plissées, toutes ridées, réduites à rien... »

Aux infirmeries, les filles sont d'un ordre plus relevé. Elles sont là plutôt comme malades que comme détenues, plutôt en traitement qu'en prison. Il y en a même qui y viennent volontairement. On les reçoit à Saint-Lazare quand il n'y a plus de place aux Capucins[1]. La plupart sont jeunes et belles, assez belles pour l'être encore là! assez belles pour l'être dans une capote d'hôpital!... Quelques-unes ont des têtes ravissantes, des têtes d'enfant, de belles têtes aux sourcils arqués, aux che-

[1] Hospice des vénériens.

veux blonds, aux regards d'ange, fraîches et délicates roses, qui sont piquées d'un ver au cœur; d'autres, vieilles à vingt ans, souffrent, sur un lit de douleurs, le martyre du feu et du fer; d'autres n'ont plus d'yeux, n'ont plus de bouche, leur visage n'est qu'une plaie...

Quand la fille publique a fait son temps dans la prison, sa première pensée, et il faut le dire aussi, sa seule et unique ressource, est de reprendre son ancien métier.

Métier, c'est bien le mot!

Une jeune mendiante tendait la main, le soir, aux passants près d'une fille publique. « Oh! la paresseuse, lui dit celle-ci; ne ferais-tu pas mieux de travailler, pour gagner ta vie, que de mendier ainsi sans rien faire? »

Ceci me rappelle un autre trait, que j'ai entendu citer souvent à M. Frot, directeur de Saint-Lazare.

Lorsque les filles publiques étaient à la Petite-Force, il y avait une jeune fille de quatorze ans que sa mère envoyait, chaque jour, s'offrir aux passants et se vendre. Quand, le soir, elle ne rapportait pas à la maison 10 ou 15 francs, la mère sollicitait et obtenait du président du tribunal une ordonnance pour la faire emprisonner à titre de correction maternelle.

SORT DES DÉTENUS. — VIE DE PRISON.

Maintenant que nous connaissons les diverses catégories qui composent le personnel des prisons, suivons les détenus dans leurs cachots, et résumons, en quelques mots, le sort qu'ils subissent dans les fers.

Et d'abord, remarquons que ces expressions de cachots et de fers ne sont plus qu'une façon de parler, qu'on n'emploie plus que figurément ou par réminiscence. Il n'y a plus, en effet, ni cachots ni fers dans nos maisons de correction modernes; du moins, la cellule ténébreuse qu'on emploie, à titre de punition, n'est plus souterraine, et les fers qu'on met aux condamnés, en cas de révolte ou d'infraction grave, ne constituent qu'un châtiment accidentel et qui est presque partout remplacé par la camisole de force.

Je me rappelle que, dans le cours du mois de décembre 1832, deux honorables députés, ayant lu dans un journal qu'un jeune homme accusé, à cette époque, d'attentat à la personne du roi, était plongé dans un horrible cachot, à vingt-cinq pieds sous terre, avec des fers aux pieds et aux mains, etc., etc., se rendirent, en toute hâte, à la Conciergerie, et demandèrent au directeur à visiter la prison. Après avoir parcouru les guichets, les parloirs, les préaux et les cellules du rez-de-chaussée: « Faites-nous voir maintenant les cachots, dirent les deux députés. — Donnez-vous la peine de monter, Messieurs, reprit le directeur. — Mais ce sont les cachots que nous voulons voir! — Alors, Messieurs, donnez-vous la peine de monter; les cachots sont au premier étage. — Comment, au premier étage!... » Et ils montèrent, en se regardant tout

étonnés, jusqu'à la chambre du jeune G. de Saint-G., qu'ils trouvèrent lisant la *Tribune*, et fumant un cigare auprès d'un bon poêle, fort sainement logé dans une pièce parquetée, et libre de ses pieds comme de ses mains !...

Depuis vingt ans que la philanthropie a fait irruption dans nos prisons, on s'est tellement appliqué à adoucir le sort des coupables, que, frappé des dangereux écarts de ce zèle inconsidéré, un ministre de la restauration déclarait, en janvier 1830, « qu'on ne pouvait aller plus loin sans blesser la morale publique. »

La morale publique, en effet, est depuis longtemps blessée, dans nos maisons centrales et dans nos bagnes, par les primes d'encouragement qu'on y décerne, en quelque sorte, au crime, sous la forme et le nom d'améliorations matérielles, qui en excluent jusqu'à l'apparence même du châtiment.

Et non-seulement la morale publique est blessée par cet excès de bien-être prodigué aux grands coupables, mais elle l'est bien plus encore par l'excès contraire dont sont victimes, dans le plus grand nombre des prisons départementales, les simples prévenus et les petits délinquants.

Je me suis élevé avec force, dans mon livre de l'*État actuel des prisons en France*, contre ce renversement de toutes les idées d'ordre, d'humanité et de justice, qui fait que l'intensité de la peine subie est en raison contraire de la gravité du crime commis, et j'ai demandé que la réforme nous délivrât de toutes ces réformes qui ne sont qu'une violation flagrante de la morale et de la loi.

De plus, j'ai démontré que, non-seulement le régime actuel de nos prisons n'exerce aucune intimidation au dehors sur l'âme de ceux qui seraient tentés d'en échanger la chance contre un crime, mais encore que ce régime, loin de corriger le coupable, le déprave au contraire davantage, et ne fait que le rendre plus habile à commettre de plus hardis forfaits.

Il est vrai qu'une circulaire récente du ministre de l'intérieur est venue imprimer à la discipline des maisons centrales le caractère pénal dont elle était dépourvue ; mais, malgré la sévérité des nouvelles mesures prescrites, la règle actuelle de ces prisons n'en constitue pas moins un régime alimentaire et d'atelier qui rend le sort du condamné bien préférable encore à celui de l'ouvrier libre, lequel a des impôts, une patente, un loyer à payer, du bois à acheter, mille besoins de position à satisfaire, et ne peut nourrir sa famille qu'au milieu des privations de toutes sortes qu'il s'impose, et des fluctuations de commerce ou de temps, dont les chômages forcés lui font sentir des étreintes qu'ignore le coupable en prison.

Et qu'on ne croie pas que la perte de la liberté soit une peine qui équivaille, et au delà, à ces privations, à ces étreintes.

Pour la plupart des détenus, la liberté proprement dite n'est pas de se mouvoir dans un espace plus ou moins grand, c'est tout simplement de lâcher la bride à leurs vices, et la prison leur offre toute ressource pour cela.

La prison, pour eux, c'est le champ d'asile ; c'est un cénacle ; c'est la terre promise !

Où seront accueillis et les vétérans des bagnes, et les échappés de l'échafaud, et les invalides de la *haute-pègre*, si ce n'est en prison !

Là, la corruption règne en souveraine, et ses courtisans y sont aussi puissants que nombreux. L'homme le plus bas placé dans l'échelle sociale se trouve le plus élevé dans l'échelle de la prison. Et puis, misérable et sans pain qu'il était dans le monde, il peut satisfaire ici des appétits qui ne se satisfont pas seulement avec du pain.

Ce n'est donc pas quand le détenu est en prison qu'il souffre; c'est quand il n'y est pas encore entré; c'est quand il y est conduit; c'est quand on l'y mène.

Nous avons vu qu'à Paris les prévenus sont transférés dans des fiacres ou dans des voitures officielles.

Le fiacre est un moyen de transport de faveur; la permission de s'en servir se paie par celui qui l'obtient.

La voiture officielle ne se paie pas; l'autorité judiciaire en fait les frais.

Autrefois cette voiture était en osier; aujourd'hui elle est en bois, doublée en tôle. On la nomme en style vulgaire *carriole*, et, en style d'argot, *panier à salade*.

Cette voiture est une espèce d'*omnibus* divisé en deux sections par une grille transversale tricotée de fil de fer. Les deux compartiments ont chacun une porte, l'une, devant, pour l'officier public exécuteur du mandat, l'autre, derrière, pour les prévenus que le mandat concerne. Douze ou quatorze prévenus peuvent y tenir au besoin.

Cette voiture cadenassée, grillée, bardée de fer, que vous voyez circuler lourdement dans Paris, suivie d'un garde municipal à cheval et traînée par deux chevaux dont les grelots unis au fouet du postillon avertissent le public de laisser passer la justice du roi, n'est autre chose qu'une prison mobile servant de lien de continuité d'une geôle à une autre, et spécialement du dépôt à la maison d'arrêt, et de la maison d'arrêt au cabinet du juge d'instruction.

Elle a, en effet, tous les vices d'une prison commune. On y est jeté, confondu, mélangé, au milieu de gens de toute condition, de toute nature, de tout âge : on y est encaqué, asphyxié, volé; on y manque d'air, et des infamies s'y commettent[1].

En province, au lieu d'une carriole couverte qui dérobe aux yeux de tous le visage du prévenu, c'est une corde honteuse qui lie ses bras; ce sont des fers ignominieux qui pèsent à ses poignets; et c'est dans cet état qu'il traverse la ville pour se rendre de la maison d'arrêt au cabinet du juge d'instruction, quand le cabinet du juge d'instruction est éloigné de la maison d'arrêt. Et pourtant la loi le présume innocent, et tantôt peut-être le tribunal le renverra absous! L'animal le plus stupide court se cacher tout honteux lorsque, en se jouant, on dégrade son corps, ou qu'on détruit l'harmonie de ses formes; où donc ira se réfugier cet être doué d'intelligence, dont on flétrit ainsi le cœur, en le couvrant de la livrée du crime! Il ne peut

[1] La voiture des prévenus au secret est toute différente : elle est divisée en cellules entièrement isolées les unes des autres; un petit œil-de-bœuf fermé par une grille donne un peu de jour et d'air à chaque prisonnier.

fuir, lui ! il ne peut se soustraire aux regards qui l'observent. Eh quoi ! s'est écrié à ce sujet un ancien détenu ! vous jugez infamant le supplice de l'exposition, et, de prime abord, vous l'infligez à des sujets que le juge peut absoudre ! Car, en définitive, qu'est-ce que l'exposition au carcan ? la chance à courir d'être publiquement vu et remarqué sous le poids d'un anathème légal. Or, pensez-vous que cette chance et cette flétrissure soient moindres dans une place que dans une autre, avec du fer aux mains, qu'avec du fer au cou !

Les condamnés sont conduits, de brigade en brigade, jusqu'au lieu de leur destination, dans des voitures de transfèrement qu'on appelle convois. Ces voitures ont subi une heureuse transformation pour la conduite des forçats aux bagnes. Elles sont aujourd'hui cellulaires, c'est-à-dire que chaque forçat y est placé dans une case à part, et que tous traversent la France en poste sans pouvoir étaler, comme naguère, aux yeux du public, la dégradation de leur livrée, de leurs propos, de leur infamie. L'administration a récemment étendu ce bienfait à tous les détenus transférés de nos maisons centrales.

Le premier acte d'initiation du condamné à la vie de prison se passe au greffe de la geôle : c'est là qu'on l'écroue, c'est-à-dire qu'on l'enregistre, qu'on l'étiquette, qu'on le numérote ; c'est-à-dire qu'il est adhérent à la geôle comme la vis adhère à l'écrou.

A peine apparaît-il dans les cours, que, suivant qu'il est jeune ou vieux, faible ou fort, de bonne ou de mauvaise mine, les prisonniers qui, dans tout cela, sympathisent le plus avec lui, l'ont environné, scruté, deviné, et se le sont approprié jusqu'à ce qu'un plus long séjour ait déterminé cette sorte de préférence instinctive qui fait que dans une prison, quelque populeuse qu'elle soit, il y a toujours cette camaraderie qui ne va guère au delà de 5 ou 6 individus, et d'ordinaire à beaucoup moins. On pourrait dire d'une maison centrale, qu'elle offre une foule de petits partis confédérés réunis par le crime, mais s'isolant par des intérêts de mœurs, d'habitudes, de travail, de fainéantise, d'aptitude ou d'incapacité. Aucun n'y préside absolument, et cependant tous s'entendent et se comprennent, se soutiennent et se défendent avec une inconcevable unité de principe et de conviction.

Du reste, la première vue de la prison produit une impression profonde sur l'âme du condamné, du condamné du moins qui la subit pour la première fois.

« Tout est prison autour de moi, écrivait un détenu ; je retrouve la prison sous toutes les formes, sous la forme humaine comme sous la forme de grille ou de verrou. Ce mur, c'est de la prison en pierre ; cette porte, c'est de la prison en bois ; ces guichetiers, c'est de la prison en chair et en os. La prison est une espèce d'être horrible, complet, indivisible, moitié maison, moitié homme : je suis sa proie ; elle me couve, elle m'enlace de tous ses replis ; elle m'enferme dans ses murailles de granit ; me cadenasse sous ses serrures de fer, et me surveille avec ses yeux de geôlier. »

« L'effroi, dit un autre prisonnier, vous saisit à la vue de ces bâtiments lourds, massifs, obscurs ; de ces portes, de ces grilles et de ces lucarnes épaisses où grimace le fer. Le patient est entraîné dans ce lieu qui sera désormais son asile. On l'y pousse comme au fond d'un sépulcre dont l'étroite pierre retombe sur lui. Là, le

reçoit le geôlier, entouré de registres d'écrous, de torches, de fouets, de clefs énormes. Puis vient la cour, la cour morne avec ses pavés anguleux, que n'ont pu arrondir les pieds nus ou la chaussure misérable de ceux qui s'y promènent; la cour et ses murs sans fin, qui semblent pendre de la voûte du ciel; murs polis, luisants à hauteur d'homme, et sur lesquels l'ignorance et le désœuvrement ont tracé leurs hiéroglyphes; puis, après tout, de hideux vivants grouillant dans ce bouge. Tant d'apparitions épouvantent, glacent le cœur, et produisent une impression qui ne s'oublie jamais. Bientôt pourtant, n'ayant presque plus d'air, d'espace ni d'horizon, il faudra que le nouveau prisonnier se contracte, s'amoindrisse et s'ajuste en quelque sorte au moule qui doit le contenir. Alors, abâtardi, stupéfait, il languira dans un abattement sombre jusqu'à ce que son regard et sa pensée, obsédés tous deux par les mêmes aspects, et privés, l'un d'étendue, l'autre d'infini, lui reviennent à vide, et, pour l'avoir trop ému, cessent de l'émouvoir. Arrivé à cette période d'insensibilité rationnelle, obligé de se replier sur lui-même, parce que tout ce qui l'avoisine finit par ne plus lui causer d'émotions, il se fait centre du moindre cercle possible, s'épuise à ne vivre que de soi; et tandis que son corps demeure dans une accablante fixité, son imagination, que l'on n'a pu prendre à la chaîne, tente un dernier effort, s'irrite, s'élève, l'égare, puis le transporte vers des régions inconnues, et là le dépose mourant d'atonie, ou frénétique et fiévreux de haine contre ceux dont le pouvoir l'a surpris dans le passé pour le tourmenter au présent et dans l'avenir. »

La première vue du bagne produit la même impression sur l'âme du forçat : les condamnés les plus intrépides l'ont avoué. Quelque endurci que l'on soit, il est impossible de se défendre d'une vive émotion au premier aspect de ce lieu de misère. Ces longues files d'habits rouges, ces têtes rasées, ces yeux caves, ces visages déprimés, le cliquetis continuel des fers, tout concourt à pénétrer l'âme d'un secret effroi.

Mais, pour le condamné de toute classe, l'impression n'est que passagère; sentant qu'ici du moins il n'a plus à rougir devant personne, il s'identifie avec sa position. Pour n'être pas l'objet des railleries grossières, des joies odieuses de ses compagnons, il affecte de les partager, il les outre même, et bientôt, du ton, des gestes, cette dépravation de convention passe au cœur.

La manie dominante, dans toutes les prisons, est, de la part des anciens, d'initier les nouveaux à tous leurs vices et de chercher à détruire en eux, non-seulement le peu de mœurs qui leur restent, mais encore les habitudes d'ordre, la régularité de conduite, les bonnes qualités, en un mot, que le crime ou le délit qui les a conduits en prison n'a pas entièrement éteintes en eux. C'est avec toute l'ardeur de l'esprit de propagande, qu'ils apprennent à leurs élèves à mentir, à voler, à n'avoir honte de rien, à s'enorgueillir même de ses vices, etc. Malheureusement l'aptitude des élèves ne répond que trop aux leçons des maîtres. « Quand l'homme a commis une faute qu'il suppose irréparable, dit Châteaubriand, l'orgueil lui fait chercher un abri dans cette faute même. » C'est ce qui explique la dépravation rapide d'hommes qu'il n'était peut-être pas impossible de ramener à des sentiments honnêtes, mais qui, ne pouvant échapper au comble de la misère que par le comble de la perversité, ont dû chercher un adou-

cissement à leur sort dans l'exagération réelle ou apparente de toutes les habitudes du crime. Dans la société on redoute l'infamie; dans une réunion de condamnés, il n'y a de honte qu'à ne pas être infâme. Les condamnés forment une nation à part : quiconque est amené parmi eux doit s'attendre à être traité en ennemi aussi longtemps qu'il ne parlera pas leur langage, et qu'il ne se sera pas approprié leur façon de penser.

« Jusque sur l'échelle du crime, dit un homme qui en a mesuré tous les degrés, qu'il soit ou plus haut ou plus bas, qu'il monte ou qu'il descende, l'homme a sa vanité et son dédain ; partout, dans les plus abjectes conditions de la vie, pour que son *moi* ne crève pas de dépit et d'humiliation, il a besoin de se persuader qu'il vaut mieux que ce qui est ou devant ou derrière lui. Afin de s'enorgueillir encore, il ne réfléchit du monde extérieur que la portion la plus infime : celle-là du moins ne lui fait pas honte; il est plongé dans la fange, mais s'il élève son front au-dessus du bourbier, s'il croit voir plus bas que lui, il s'imagine qu'il plane, qu'il domine; il y a de la joie pour son cœur. Voilà pourquoi tous les coquins qui n'ont pas franchi cette moyenne région de la perversité, où la probité n'existe plus que comme une réminiscence, ont tous l'orgueil d'être moins criminels les uns que les autres. Voilà pourquoi, au delà de cette région, c'est, au contraire, à qui fera parade du plus haut degré de scélératesse. Voilà pourquoi enfin, dans chaque espèce, même en deçà de la région moyenne, où l'on pèse le plus ou moins de déshonneur, il n'est pas un fripon qui n'aspire à être le premier dans son genre, c'est-à-dire le plus adroit, le plus heureux, ou, ce qui revient au même, le plus coquin. »

Un savant qui s'est plusieurs fois trouvé en position de faire de la *chimie morale* dans les prisons, M. Raspail, a fait la même analyse de l'orgueil humain : « Les hommes grands et petits, une fois réunis entre eux, finissent toujours, dit-il, par se créer une espèce de gloire appropriée à leur position. Ils n'attachent jamais de la vanité qu'à faire mieux que les autres ce que font tous les autres qui les entourent : la gloire des anthropophages consiste à manger le plus grand nombre d'ennemis vaincus; le juif du moyen âge, et peut-être le juif d'aujourd'hui, met sa gloriole à ruiner le plus grand nombre de chrétiens; et les prisonniers, grands et petits, que vous croyez, dans la prison, dévorés de honte et de remords, passent souvent de délicieuses journées à raconter leurs hauts faits contre les *simples*[1]. Le suprême mérite, à leurs yeux, consiste à tromper avec le plus d'impunité la société qui les repousse, à lui rendre ses coups de fouets par de bons tours de gibecière, et sa soupe aux navets par le larcin d'un morceau friand. »

Voyez avec quelle avidité, avec quel recueillement sinistre les prisonniers prêtent l'oreille au récit que leur fait celui d'entre eux qui s'est illustré par le plus de for-

[1] C'est *pantes* qu'il faudrait dire. *Pantes* est un mot d'argot d'une origine toute classique, il vient évidemment du mot grec παντος, et sert à exprimer que *tout ce qui n'est pas voleur* est bon à être exploité et appartient de droit au voleur.

faits, et qui se fait un point d'honneur de pouvoir se dire, comme ce prisonnier italien dont parle Howard : « Si j'ai assassiné, au moins je n'ai jamais commis de vols ! »

Vidocq raconte que le forçat Deschamps était entouré de la même admiration, et favorisé du même silence, lorsqu'il faisait aux arrivants l'histoire du fameux vol du Garde-Meuble dont il était un des auteurs. « Rien, dit-il, qu'à l'énumération des diamants et des bijoux enlevés, leurs yeux s'animaient, leurs muscles se contractaient par un mouvement convulsif; et, à l'expression de leur physionomie, on pouvait juger quel usage ils eussent fait alors de leur liberté. Cette disposition, ajoute-t-il, se remarquait surtout chez les hommes coupables de légers délits qu'on humiliait en les goguenardant sur la niaiserie de s'attaquer à des objets de peu de valeur; c'est ainsi qu'après avoir évalué à 25,000,000 les objets enlevés au Garde-Meuble, Deschamps disait d'un air méprisant à un pauvre diable condamné pour vol de légumes : « Eh bien, l'ami! est-ce là des choux[1] ? »

Fossard doit parler du même ton lorsqu'il se glorifie du vol des médailles de la Bibliothèque.

J'ai vu Fossard à Bicêtre : il régnait dans la prison, il y régnait en souverain, en souverain entouré de l'amour et du respect de ses sujets.

Je n'exagère ici ni les mots ni les choses. En prison, le plus criminel est le plus respecté, — respecté, c'est le mot. Qu'une sédition éclate : c'est à lui que s'adressera le directeur, s'il sait mettre à profit son influence. Qu'il paraisse seulement sur le préau, et, d'un mot, l'émeute s'apaisera. *Si forte virum quem conspexere, silent...*

Les détenus jalousent, mais reconnaissent et prisent très-haut les capacités qui se distinguent de la foule.

C'est avec le même tact et la même appréciation que les détenus se classent eux-mêmes par moralités mille fois mieux que ne pourraient le faire toutes les enquêtes de l'administration. Ils se fractionnent, ils se groupent, ils se trient, avec une merveilleuse intelligence de ce que vaut chacun.

Tous les détenus d'une même prison vivent ensemble dans une même communauté d'intérêt; ils ont entre eux une hiérarchie et des rangs qui ne se mêlent jamais. L'aristocratie du crime est en prison plus entichée de ses titres, que l'aristocratie nobiliaire ne l'est des siens dans le monde. Un forçat méprise souverainement un réclusionnaire; de même le réclusionnaire un correctionnel, et le correctionnel d'une maison centrale le correctionnel d'une prison de département, etc.[2].

[1] Depuis le règlement de M. Gasparin du 10 mai 1830, les cours de vol et d'assassinat sont devenus plus rares, et l'on ne voit plus des groupes couchés au soleil, *prenant un bain de lézard*, comme on dit en style de prison, écouter avidement les récits d'un vétéran des bagnes.

[2] Les voleurs habiles méprisent les voleurs maladroits, rien de plus. Le forçat ne méprise pas le réclusionnaire, mais il recherche de préférence ses camarades du bagne pour s'entretenir avec eux du passé et

Par le même orgueil d'origine, les mêmes détenus d'une même prison, quoique appartenant au même degré de pénalité, se méprisent également entre eux en raison de la progression descendante de la criminalité de leurs délits.

Et qu'on ne croie pas que ce mépris paraisse odieux à ceux qui en sont l'objet ; ils le regardent au contraire comme tout à fait dans la nature des choses ; ils ne se plaignent point d'être confondus avec des compagnons plus habiles, plus instruits, plus capables qu'eux. Loin de là, ils sont désespérés quand on les en sépare : ce sont des protecteurs qu'ils perdent.

Ce qui lie les prisonniers entre eux, c'est, indépendamment de la communauté d'intérêt, la communauté de leur langage.

Le langage est l'un des plus puissants éléments d'association unitaire. Parler la même langue, ce n'est pas seulement se servir des mêmes mots, produire les mêmes sons, c'est percevoir les choses sous un point de vue commun, c'est se mouvoir dans un même ordre d'intérêts et d'idées.

Voilà pourquoi, chez toutes les nations civilisées, les malfaiteurs, formant une famille à part, se sont créé un langage à part.

Du moment, en effet, qu'ils se constituent en société rivale, en nation étrangère au milieu de la nation, il leur faut une langue spéciale pour articuler, en paroles connues d'eux seuls, leurs projets et leurs actes, et formuler, inintelligiblement pour tous autres que pour eux, les principes constitutifs de leur association.

Cette langue a reçu, dans le vocabulaire français des gens de crime, le nom d'*arguche* ou de *jar*, et plus communément celui d'*argot*.

On l'appelle *cant* en Angleterre, et *rothwœlsch* en Allemagne.

L'argot s'est pour ainsi dire greffé, dans tous les temps et dans tous les pays, comme une ente sauvage, sur le tronc de la mère-langue.

« C'est, dit un poëte, toute une langue entée sur la langue générale comme une espèce d'excroissance hideuse, comme une verrue ; elle s'empreint quelquefois d'une énergie singulière, d'un pittoresque effrayant : *du raisiné sur le trimar* (du sang sur le chemin) ; *épouser la veuve* (être guillotiné), comme si la guillotine était veuve de tous les exécutés... La tête d'un voleur a deux noms : la *sorbonne*, quand elle médite, raisonne et conseille le crime ; la *tronche*, quand le bourreau la coupe. Quelquefois elle a de l'esprit de vaudeville : un *cachemire d'osier* (une hotte de chiffonnier) ; la *menteuse* (la langue) ; quelquefois de l'énergie sublime : la *muette* (la conscience) ; et puis, partout, à chaque instant, des mots bizarres, mystérieux, laids et sordides, venus on ne sait d'où. On dirait des crapauds et des araignées. Quand on entend parler cette langue, cela fait l'effet de quelque chose de sale et de poudreux, d'une liasse de haillons que l'on secouerait devant vous. »

des choses qu'ils ont vues et des maux qu'ils ont soufferts. Un étranger aime toujours mieux la société de ses compatriotes que celle des nationaux parmi lesquels il se trouve, sans pour cela mépriser ceux-ci.
Les voleurs méprisent les vagabonds, qu'ils nomment *fours à plâtre*. (*Observation d'un libéré.*)

Depuis le poëte Villon jusqu'au poëte Lacenaire, la langue argotique n'a subi en France d'autres variations que celles que les progrès de la civilisation impriment successivement à toute institution humaine ; car, si les *pégriots* de nos jours parlent encore le vieil argot qu'employaient les *coupe-bourses* d'autrefois, les *pègres de la haute* qui exploitent l'Opéra, la Bourse, Tortoni, pimpants, musqués, gantés, frisés, affectent le parler du jour, et dédaignent la langue classique des argotiers vulgaires : ce sont les romantiques du genre. Aussi le *goëpeur* de province, qui vient chercher de l'*ouvrage* à Paris, est-il fort emprunté dans son langage lorsqu'il se trouve en relations d'*affaires* avec nos *tireurs* à la mode. Mais, pour peu qu'il soit intelligent et montre l'envie de mieux *faire* que de bien dire, il ne tarde pas à se mettre à la hauteur, tout en couvrant du voile apparent de la balourdise les plus fines ruses du métier.

Hippolyte Raynal, qui a passé les plus belles années de sa vie en prison, déplore l'usage du jargon argotique des détenus. Tous les termes de cet idiome antisocial, désignant en quelque sorte un délit, familiarisent ceux qui les emploient, d'abord avec le nom, ensuite avec la chose. Comme un anatomiste s'habitue au repoussant aspect des sujets qu'il décharne, ainsi le prisonnier s'aguerrit contre les scandaleux tableaux dont les couleurs sont incessamment sur ses lèvres et les figures sous ses yeux.

Aussi l'argot est-il l'un des obstacles les plus sérieux à la moralisation des condamnés [1].

Cet obstacle vient encore, et surtout, des associations que forment les détenus entre eux pour l'exploitation du crime, comme ils feraient pour l'exploitation d'une mine ou d'un champ.

Cependant, il arrive souvent que cette association toujours compacte, que cette union toujours indissoluble au dehors contre la société, se dissout et se convertit en une anarchie complète, lorsque la société a le dessus sur eux et les réunit dans ses prisons. Là, ils se déchirent, ils se haïssent, ils se dénoncent, ils se calomnient ; ils ne redeviennent unis que lorsqu'il s'agit d'accabler un d'eux, ou de prendre sa défense contre l'administration. Tous s'entendent également lorsqu'il s'agit de venir au secours d'un voleur de profession qui a longtemps été malade aux infirmeries, et qui se trouve sans argent au moment de sa libération.

Cette assistance mutuelle se prolonge même, entre les détenus, après leur mise en liberté.

Voici à ce sujet un trait remarquable :

[1] Il faut dire néanmoins que l'usage de l'argot tombe en désuétude, et est insensiblement remplacé par un langage aussi varié que les impressions de ceux qui l'emploient ; la police a si bien compris l'argot pur, qu'il est dangereux pour les voleurs de s'en servir. L'étude de ces infinies variétés de langage serait d'un puissant intérêt s'il était toujours possible d'en avoir la clef. Tous les jours la langue des voleurs fait des progrès en bizarrerie, en coloration, en vérité même. Elle a des accents pour tous les tons, tantôt douce, suave, jolie, elle exprime les émotions les plus naturelles avec une forme toute séduisante, en même temps qu'elle sait y mêler des couleurs hideuses jusqu'au dégoût. (*Observations d'un libéré.*)

Deux libérés se rencontrent quelques mois après leur sortie de prison ; l'un continuait à voler, l'autre menait une vie honnête ; mais celui-ci, manquant de pain, commençait à chanceler. Le premier donna de bons conseils au second, et pendant trois mois il le soutint de ses vols, *pour qu'il ne fît pas de bassesses*. Ce fut son expression. Et pourtant il avait eu à s'en plaindre en prison, et plus d'une fois il avait juré de s'en venger.

Tout n'est donc pas vice dans le vice, si tout n'est pas vertu dans la vertu.

Le vice auquel les détenus se livrent avec le plus de frénésie est le jeu.

Les jeux de hasard sont prohibés dans les prisons : rien de mieux ; mais la gent prisonnière est trop rusée pour ne pas mettre la surveillance en défaut, et pour ne pas faire venir du dehors ou fabriquer elle-même des cartes et des dés.

On appelle *banquiers* ceux qui, sans autre droit que leur force brutale ou l'ancienneté de leurs *services*, montent les parties, se font dépositaires des enjeux, et prélèvent une certaine part, pour location ou paiement des instruments de jeu ; ou bien encore à titre de rétribution pour les facilités qu'ils savent habilement ménager aux *pontes*, en disposant de distance en distance des espèces de télégraphes ambulants qui correspondent par signaux, en plaçant aux passages des *gafes*, vedettes attentives chargées d'éclairer la marche des gardiens, ou de les occuper ailleurs.

Les jeux d'adresse et de combinaison sont tolérés. Si l'on entend ici par jeux d'adresse et de combinaison ceux pour lesquels il faut employer l'*adresse-ruse* et certaines *combinaisons-calculs* qui aident à prévenir ou à corriger les chances contraires, l'acception du mot est parfaitement juste.

Quel que soit le jeu auquel on se livre en prison, le but unique des partenaires est de se tromper mutuellement ; aussi paraissent-ils moins préoccupés de gagner que de se surveiller réciproquement.

Cette habitude de tromper est tellement enracinée chez la plupart des prisonniers, que, même en ne jouant rien, ils ne peuvent s'empêcher de tricher.

Toutes les prisons, soit de passage, soit de permanence, où des occupations manuelles ne sont point assurées à leurs habitants, sont envahies par la fureur du jeu, dit Hippolyte Raynal. Cela s'explique sans commentaire. L'inaction mène à l'indolence ; l'indolence, au chagrin ; le chagrin, à l'ennui ; et l'ennui, au besoin de surexcitation dans les facultés. Or, le jeu, cet ardent levier des passions humaines, se présentant avec le cortége d'émotions qu'il procure, et agissant sur des esprits qu'un autre exercice ne meut pas, trouve les prisonniers toujours enclins à subir son ascendant. Mais que jouer quand les valeurs manquent ? En liberté, les joueurs aventurent jusqu'à leur dernière chemise ; en prison, ils perdent jusqu'à leur pain.

Oui, jusqu'à leur pain !

Il est une multitude d'infortunés, entraînés par l'ivrognerie, la gourmandise, la passion du tabac, qui jouent souvent, pour jouir une matinée, leurs vivres d'une semaine, et, pendant cette semaine, meurent de faim, si quelque industrie ne les soutient pas. Parfois, poussés par le besoin, ils dénoncent ceux qui ont gagné.

J'en ai connu qui avaient joué et perdu leur pain à *perpétuité*.

Un autre vice auquel les prisonniers se livrent ordinairement avec le plus d'acharnement et d'habileté, c'est l'usure. Le directeur de la maison centrale de Loos en a connu plusieurs qui se sont ramassé des sommes assez importantes en peu de temps, avec le seul capital de 2 ou 3 francs qu'ils touchaient par semaine pour solde de leur denier de poche. Vidocq parle même d'un forçat libéré qui, après 24 ans de séjour au bagne, en est sorti avec un capital de 40,000 francs.

Cela se conçoit : 1 franc de capital rapporte ordinairement à l'usurier prêteur 10 centimes d'intérêt par semaine, ou 520 pour 100 par an !



L'usurier de bagne ou de prison a reçu de ses victimes le nom de *Sans-Cœur* ou *Carcagniaux*.

C'est le dimanche, à l'heure qui suit la paie hebdomadaire des ouvriers, que s'ouvre la *bourse*. Ce jour-là, les rentrées s'effectuent, les nouveaux emprunts se contractent. Il faut voir alors comment le malheureux débiteur est assailli, poursuivi, harcelé de toutes parts, et sommé de payer incontinent et sans délai intérêts et principal.

Il arrive souvent que les *Sans-Cœur* avancent aux travailleurs, le dimanche, le tiers ou la moitié du prix du travail de la semaine suivante, et touchent le prix total en leur lieu et place.

Quand le débiteur en est réduit à l'impossibilité de remplir ses engagements, la rapacité de la bande usurière prend hypothèque et s'exerce sur tous les objets en la possession présente ou future du *déconfit*.

Croirait-on que le pain qui, pendant un, deux et trois mois, doit être distribué quotidiennement à un détenu, se vend d'avance à un *commerçant* moyennant 20 ou 30 sous, selon la hausse ou la baisse de cette denrée? Un besoin imprévu, un port de lettre à payer, ou la fureur du jeu, suffisent souvent pour motiver ce marché à livrer. L'accapareur enlève chaque matin les pains qui lui reviennent, au moment de la distribution, et les vendeurs jeûnent ou quêtent leur nourriture.

Les carcagniaux vendent aussi du tabac; ils en fabriquent de factice avec de la sciure de bois, et principalement de bois de palissandre, du pain brûlé, du *culot* de pipe écrasé, du vernis d'ébénisterie, de l'essence de térébenthine. Ils en achètent clandestinement aux gardiens pour le débiter en détail. On cite un carcagniaux auquel une livre de tabac achetée par lui 140 francs a rapporté 300 francs, à raison de 1 ou 2 francs la *chique*.

Le carcagniaux a pour cacher son argent des procédés qui sembleraient fabuleux si nous les dévoilions, et que nous ne saurions dire sans blesser toute convenance. Comme la surveillance dont il est l'objet l'empêche ordinairement de prendre des notes, il y supplée par une mémoire à toute épreuve. Un carcagniaux auquel il est dû trois mille francs, prêtés par sommes de deux, trois ou dix francs, rarement plus à la fois, vous dira ce que chacun lui doit, ce que chaque prêt doit lui rapporter.

Quand des plaintes trop nombreuses s'élèvent, les directeurs, envoyant au cachot le carcagniaux et sa victime, autorisent la *banqueroute*, c'est-à-dire qu'ils autorisent le débiteur qui s'est acquitté du principal par l'accumulation des intérêts, à ne rien donner de plus au prêteur. Mais cette autorisation n'est qu'un atermoiement que la vengeance du banquier sait tôt ou tard faire tourner à son profit.

L'hypocrisie, a-t-on dit, est un hommage que le vice rend à la vertu. Nulle part cet hommage n'est rendu avec un culte plus religieusement suivi qu'en prison.

L'hypocrisie est pour les détenus une nécessité de position; c'est leur ancre de miséricorde, leur plus sûre voie de salut; et ils le sentent si intimement, qu'à moins d'être frappé d'une sorte d'aliénation mentale, il n'en est pas un seul qui ne soit

profondément hypocrite à un degré plus ou moins saillant. « Je ne saurais énumérer, dit M. Marquet-Vasselot, le nombre de détenus que j'ai vu interroger, et que j'ai moi-même interrogés sur leurs dispositions morales; et, s'il m'est arrivé quelquefois d'être touché de leur repentir et de leurs larmes, ç'a toujours été à l'égard de ceux qui, libérés ou seulement retirés du cachot, se sont montrés, par la suite, les plus incorrigibles et les plus corrompus. »

L'hypocrisie rend menteur, et le menteur ne croit point à la vérité qu'on lui dit; le trompeur croit toujours qu'on le trompe. C'est pourquoi il n'y a pas d'être au monde aussi souverainement méfiant que le prisonnier. Sa vie, toute d'opprobre, n'est qu'un doute continuel de la loyauté d'autrui. Ce doute est si universel, que l'apparence seule du mal lui suffit, et que si, dans une bonne action, il peut apercevoir un côté susceptible d'interprétation, il s'en empare, et ne la considère plus que sous le point de vue défavorable.

Qu'un détenu occupe un emploi où il serait possible qu'il commît quelque malversation, bien qu'il n'ait jamais été l'objet d'un reproche à ce sujet, loin d'en chercher la raison dans sa bonne conduite, on appellera impunité la justice qu'on lui rend, et sa probité ne sera que de l'adresse.

Ce qu'il y a de remarquable en ceci, c'est que les prisonniers ont un tact exquis pour apprécier tout ce qui est probe, honnête, délicat. Le moindre écart ne leur échappe point, et tel qui s'est rendu coupable de forfaits se révolte à la nouvelle d'une action indélicate, si cette action est commise par un tiers, et si ce tiers surtout est libre.

L'amour de la justice et l'instinct de la loyauté ne s'éteignent donc jamais entièrement dans les esprits ni dans les cœurs.

On en trouve chaque jour mille preuves dans les prisons.

La probité des prisonniers entre eux est proverbiale. Nuls engagements, en effet, ne sont plus sacrés que ceux des prisonniers les uns envers les autres. Il n'y a pour ainsi dire pas d'exemple de frustration dans les traités qu'ils font mutuellement. S'il est vrai qu'ils paient le plus tard possible, du moins il ne leur arrive jamais de renier leurs dettes.

On cite à Saint-Denis l'exemple de deux prisonniers qui se sont fait condamner au bagne pour échapper à la honte de ne pouvoir acquitter quelques dettes qu'ils avaient contractées dans cette prison.

On remarque aussi, dans certains détenus, des scrupules de conscience qui confondent la raison du moraliste et de l'observateur. Par exemple, le nommé Liek..., l'un des plus adroits *cambrioleurs* de Paris, réacquitté pour la trentième fois, quoique, par an, il casse moyennement trois ou quatre cents portes, se trouvant dans une maison où il avait été reçu par charité, se fit un scrupule de voler une somme d'argent assez forte qu'il lui était très-facile de soustraire sans être aperçu. « J'aurais *rougi,* disait-il à un de ses anciens compagnons de prison, de tromper aussi indignement la confiance que mettait en moi l'homme généreux qui me secourait sans me connaître. »

Ce même Liek... refusa de commettre un vol dans une maison, parce qu'il savait

qu'un de ses anciens camarades y vivait honnêtement, et qu'il eût craint de le compromettre en faisant planer des soupçons sur lui.

Le même Liek..., si audacieux, si courageux, si entreprenant, lorsqu'il s'agissait de s'introduire dans un appartement en en brisant la porte, n'oserait pas commettre sa main dans la poche d'un enfant, car, dit-il, pris sur le fait, je sens que je me trouverais mal. Et tous ceux qui le connaissent affirment qu'en effet sa honte serait extrême.

Il y a quelques années, M. l'abbé Perrin, aumônier de la prison de Roanne, à Lyon, s'aperçut, en faisant sa tournée, que sa tabatière avait disparu. Loin de se fâcher d'une pareille audace, il mit une pièce de 30 sous dans sa main, et dit avec bonté: « Mes enfants, vous venez de me faire une petite niche; vous croyez sans doute que je veux vous faire punir? détrompez-vous. Seulement, que celui qui m'a pris ma tabatière la substitue aux 30 sous qui sont dans ma main. » En même temps, il mit son mouchoir sur ses yeux pour ne pas voir le larron, et la substitution eut lieu.

Beaucoup de personnes qui ont connaissance de ces traits s'imaginent que, pour ramener les prisonniers au bien, il suffit de leur prêcher la vertu, et de mettre sous leurs yeux le tableau des jouissances que procure au cœur une vie simple et régulière, exempte de commotions et de regrets, passée doucement au sein de sa famille, etc., etc. Mais si l'on veut bien se pénétrer de cette vérité d'observation, que les deux tiers des condamnés des grandes villes, de Paris surtout, prendraient l'engagement de passer onze mois sous les verrous, pour obtenir la possibilité de se livrer, un mois seulement, à toute la brutalité de leurs appétits coupables, on concevra facilement que, pour des êtres aussi dégradés, les scènes de la vie intérieure n'ont rien qui émeuve et qui touche.

Le directeur de la maison centrale de Melun disait naguère qu'il y avait, dans sa prison, des individus qui, pour 5 francs, se laisseraient *exposer* et *marquer* tous les jours.

J'ai connu à Bicêtre beaucoup de condamnés qui, en revenant de l'exposition, disaient à leurs camarades qu'ils y retourneraient, chaque fois qu'on le voudrait, pour un litre de vin.

« Ce que j'ai remarqué, disait l'un d'eux, c'est que j'étais de quatre pieds plus élevé que la canaille qui était là. »

J'ai en ma possession l'original d'une lettre écrite par un prisonnier de Bicêtre, à sa mère. Si je la transcrivais ici textuellement, on n'y croirait pas.

Plus j'avance dans ces voies fangeuses de l'immoralité des détenus, plus j'approche du cloaque impur où toutes viennent aboutir et se confondre. J'en ai dit un mot déjà pages 55 et 65. Mais bien « que la philosophie se mesle et parle librement de toutes choses pour en trouver les causes, les juger et les régler, » je ne me sens pas le courage d'aller plus loin. Il est des turpitudes qui figent l'encre dans la plume, comme la pitié dans le cœur. J'ajouterai seulement ici qu'il existe, dans les prisons d'hommes, des hommes dont la dégradation descend tellement bas, qu'ils cessent d'appartenir à leur sexe.



Enfants, on les appelle *mômes*, ou *gosselins*; adolescents, ce sont des *cousines*; plus âgés, ce sont des *tantes*.

Ces individus affectent des allures féminines et imitent la femme dans leur costume, dans leurs manières, dans le son de leur voix. Quelques-uns se coiffent d'un foulard, dont ils font un bonnet à la folle. Tous arrangent leur chevelure en tire-bouchon.



Dans les maisons centrales, il leur est difficile de s'abandonner à leurs goûts; mais la chose leur est aisée dans les maisons d'arrêt, surtout dans celle de la Force. Là, ils font réellement l'office de femmes : ce sont eux qui lavent, qui cousent, qui raccommodent le linge de leurs camarades; là, ce ne sont plus des hommes, et ils perdent jusqu'à leur nom. Ils s'appellent Louise, Charlotte, Julienne, la Bertrand, la Baronne, Marie-Stuart, etc., etc.



Rien ne s'oppose autant que la vie qu'ils mènent à la réforme morale des prisons. Celui qui s'y abandonne, sous quelque forme que ce soit, en reçoit, dans ses facultés physiques, morales et intellectuelles, des atteintes si profondes, que l'âme en meurt quand le corps n'y succombe pas. Ne sentant plus la dignité de l'homme, il perd toute perception de l'idée de décence et d'honneur; il ne connaît plus ni remords, ni honte; il n'a plus dès lors le courage de se relever. Aussi est-il acquis sans retour au crime et à la prison.

Du reste, ces prisonniers-là, ceux surtout qui font de cette vie une habitude, sont les plus faciles à mener; ils supportent tout, ils se soumettent à tout, à une condition pourtant : c'est qu'on ne les éloignera pas de l'objet de leur affection; car cette affection prend, chez quelques sujets, le caractère d'une passion délirante. C'est pour avoir rompu un lien de cette nature que le premier gardien de Clairvaux fut assassiné en plein atelier, et en plein jour, par Claude Gueux, mort pour ce crime sur l'échafaud; par le Claude Gueux auquel Victor Hugo a consacré, comme à une victime de la persécution et de l'arbitraire, l'une de ses plus sublimes pages!

RÉFORME PÉNITENTIAIRE.

Préoccupée, à bon droit, des résultats funestes de tous ces désordres, l'administration est, depuis bien des années, en quête d'un système à substituer, dans nos prisons, au régime actuel qui les produit.

C'est pour y mettre un terme que le gouvernement vient de présenter aux chambres un projet de loi sur l'introduction du système pénitentiaire en France.

Mais sur quelles bases reposera ce système? Sera-ce sur la règle de Genève, sur celle d'Auburn, ou sur celle de Philadelphie?

Dans mon opinion, il n'y a de praticable, il n'y a d'admissible en France que le *système français,* c'est-à-dire que le système qui exclura tout à la fois de nos prisons le *silence absolu* et la *solitude absolue,* les *conversations libres* et la *vie en commun* des détenus.

Je crois que le *silence*, qui semble de l'essence du caractère américain, et qui, sous ce rapport, peut lui être infligé comme règle de discipline, sans plus le blesser que des coups de bâton, est par cela même antipathique au caractère de notre nation, nation essentiellement expansive, essentiellement communicative, essentiellement bavarde, tranchons le mot. Je crois de plus, avec le docteur Coindet, que le *silence absolu* allanguit le système digestif, débilite les organes de la respiration, et présente dès lors de véritables dangers pour la santé de ceux auxquels on l'impose. Voilà pourquoi je ne veux pas du système d'Auburn.

Je crois, avec le docteur Gosse, que la *solitude continue* aggrave nécessairement les effets de la réclusion sur le corps et sur l'âme; qu'elle influe puissamment sur le développement des sentiments tristes et pénibles; qu'elle prédispose aux maladies de la poitrine, de la tête, des vaisseaux lymphatiques, et aux affections mentales. Je crois, de plus, que l'absence de toute distraction, de toute occupation, de tout exercice, jointe à l'isolement absolu prolongé, exerce également une action désastreuse sur le cerveau, en concentrant toute l'activité de l'individu sur cet organe, et en le surexcitant. Voilà pourquoi je ne veux point du *solitary confinement* de Philadelphie.

Je crois que les *conversations* entre détenus, dont le danger est reconnu par tout le monde, ne peuvent être empêchées par la règle du silence, règle qu'on n'observe pas, même à Genève, bien que la surveillance s'exerce sur une population totale de 60 détenus, fractionnée en 4 ateliers. Je crois que, s'il est vrai de dire que le système de Genève empêche les longues conversations, les conversations suivies, non interrompues, et tout d'une haleine, il est également vrai de dire qu'il lui est impossible

(le directeur lui-même en convient) d'empêcher des mots isolés, des phrases entrecoupées, des regards, des signes, etc. Or, de même que les mots sont composés de lettres, de même les phrases sont composées de mots. Une phrase n'en est pas moins phrase pour se composer de mots interrompus, ou prononcés à de longs intervalles. Les dépêches télégraphiques, qui peuvent remuer un empire, ne sont pas autre chose. Croit-on que Lacenaire et Avril ne se seraient pas entendus à Genève, sous l'empire de la loi du silence, pour avoir mis un mois, deux mois, un an, si l'on veut, à se dire : « Moi, le 10 janvier... Moi, le 17 mars;... dehors. — 300 francs de « masse! Bon pour louer une maison! Là, des faux; là, beaucoup d'argent; là viendra garçon de caisse;... nous le *butterons!*... Puis Chardon et sa mère! Tuer « la mère; puis après Chardon. Puis aux bains Chinois... on se lave là! Puis, le « soir, au spectacle;... nous rirons! Et le lendemain? comme la veille! et le surlendemain? encore... et toujours encore!... » Voilà pourquoi je ne veux point du système de Genève.

Je crois que la *vie en commun* est un foyer de corruption où fermentent et sont en fusion toutes les impudicités, toutes les mauvaises pensées, toutes les mauvaises actions des misérables qui peuplent les prisons des deux hémisphères. Chacun y apporte son contingent de vices et de dépravation, chacun sa contagion de mauvais exemples, chacun son aptitude à plus mal faire, et sa ferme résolution de devenir plus mauvais. C'est dans l'essence de leur nature d'agir ainsi. Il faut n'avoir rien vu dans les prisons pour ne pas y avoir vu cela. Je sais qu'il est des âmes candides qui se persuadent qu'en faisant des petits paquets de ces mauvaises herbes, on empêchera leurs graines de se mêler. Je sais qu'il en est d'autres qui ont imaginé de faire un tri de ces venins divers, de les classer par espèces, de les étiqueter par nature, de les neutraliser en les groupant; je sais, pour parler sans figure, qu'il est des gens qui, parce qu'ils appellent moralités toutes ces immoralités de prison, s'imaginent qu'en les divisant par catégories de *bons*, de *douteux*, de *mauvais*, ils parviendront à les rendre à la vie honnête. Mais tout cela est de l'alchimie pénitentiaire. Bien certainement Lacenaire eût figuré en première ligne dans le système des classifications par moralités. Voilà pourquoi je ne veux pas plus du système de nos maisons centrales que de celui de Genève ou d'Auburn.

Ce que je veux, c'est ce que veut la raison, c'est ce que veut la loi, c'est ce que veut la justice, c'est :

1° Que les prisonniers, prévenus ou condamnés, soient tous complétement isolés les uns des autres, aussi bien le jour que la nuit, pendant toute la durée de leur détention, de manière que chacun soit constamment préservé du dangereux contact de l'autre, et ne puisse jamais le voir, de peur de le reconnaître ou d'en être reconnu après la sortie de prison; ni lui parler, même par signes, de peur qu'il ne s'établisse entre eux des communications de pensées et d'actions qui seraient un jour aussi préjudiciables à la société qu'à eux-mêmes;

2° Que cette séparation des détenus entre eux soit opérée de telle sorte qu'elle ne puisse pas plus nuire à leur raison et à leur santé que ne le ferait leur vie en commun ;

3° Qu'il importe, à cet effet, que l'administration ne séquestre les détenus de la société perverse de leurs compagnons de crimes ou de débauche, que pour les initier à des habitudes sociales nouvelles, en facilitant auprès d'eux, suivant les circonstances et le plus ou le moins de gravité des délits, les communications des gens honnêtes du dehors et des employés de la maison avec lesquels ils se trouvent nécessairement en rapport plusieurs fois par jour, soit pour leur nourriture, soit pour leur travail, soit pour leur instruction morale et religieuse;

4° Que, de même qu'il n'est pas bon que l'homme vive seul, de même il n'est pas besoin que l'homme reste oisif. L'homme doit gagner son pain à la sueur de son front : c'est le précepte de la loi divine. Le prisonnier doit l'observer plus rigoureusement encore que l'homme libre. Le prisonnier doit donc gagner de quoi payer sa nourriture et son entretien, dans sa cellule séparée comme dans sa boutique séparée. Pour cela, l'administration doit lui fournir les moyens de travailler de l'état qu'il exerçait étant libre, ou de tout autre état si le sien n'est pas praticable dans la prison. Ceux qui ont visité les divers pénitenciers des États-Unis d'Amérique ont pu voir, par leurs yeux, avec quelle facilité et avec quel profit le système cellulaire du pénitencier de Cherry-Hill se prête au travail individuel des condamnés. M. Pradier, l'un de nos habiles mécaniciens, a donné la nomenclature d'un nombre considérable de métiers qu'on pourrait introduire en France, si le système de la séparation individuelle était adopté dans nos prisons. Il y a plus : M. Guillot, entrepreneur depuis vingt ans des travaux industriels des détenus dans les principales maisons centrales de France, ayant été consulté par monsieur le Préfet de l'Eure sur la question de savoir s'il voudrait se charger de procurer *constamment* de l'ouvrage à tous les détenus de la maison d'arrêt d'Évreux : « Oui, a répondu l'habile entrepreneur, si les détenus travaillent séparément ; non, s'ils travaillent en communauté. » M. Guillot va plus loin : il offre de prendre l'engagement écrit de fournir du travail à *tous* les détenus dans *toutes* les prisons de France, sous la seule condition de la séparation des détenus entre eux ; il garantit même au gouvernement que les dépenses seraient couvertes, sous peu d'années, par le produit du travail individuel ainsi généralement organisé. Au surplus, j'ai démontré dans mon rapport au ministre de l'intérieur sur les prisons de la Grande-Bretagne, que la prison de Glasgow, en Écosse, où le système du travail séparé est pratiqué depuis dix-sept ans, est la seule prison du royaume-uni dont les recettes couvrent à peu de chose près les dépenses, et cela, bien que les détentions y soient très-courtes, et qu'on ne puisse dès lors faire faire aux détenus sans état un long apprentissage... Tant la séparation rend le besoin du travail urgent, tant l'urgence de ce besoin donne d'aptitude à le satisfaire !.....

5° Que, de même que l'esprit de l'homme a besoin de distraction, de même le corps de l'homme a besoin de mouvement et d'activité. C'est pour cela qu'il faut au prisonnier, lors surtout qu'il a une longue détention à faire, non-seulement un

métier pour activer ses jambes et ses bras, et les fatiguer, s'il se peut, mais encore un lieu bien aéré où il puisse prendre un exercice journalier;... toujours, bien entendu, séparé des autres prisonniers, car c'est là la garantie essentielle que lui doit la société, et que la société se doit à elle-même, en le séquestrant momentanément de son sein.

En résumé, le système dont nous venons d'indiquer les bases, substitue la réalité aux chimères; il préserve chaque détenu du pernicieux contact de l'autre, il lui assure le métier individuel qu'il devra exercer étant libre; il protége et ménage sa santé et sa raison; il le sépare, le jour comme la nuit, de ses compagnons de crimes et de débauche, mais il ne l'isole pas du monde; il brise ses relations sociales criminelles, mais c'est pour lui en faire contracter d'honnêtes. Si ce régime ne le rend pas meilleur, il est certain du moins qu'il ne le rend pas pire; il est certain surtout qu'en plaçant les détenus dans l'impossibilité absolue de se voir, de se parler, de se toucher, de s'entendre, il les empêche de comploter en prison, et de se reconnaître ensuite après l'expiration de leur peine.

Sous tous ces rapports, le *système français* de l'emprisonnement individuel a une supériorité incontestable sur tout système d'emprisonnement commun ou par catégories.

Je l'appelle français, parce que, organisé tel qu'il doit l'être en France, il ne serait pas plus le *solitary confinement* de Philadelphie que le fruit greffé n'est le sauvageon qui l'a produit.

Ce système, au surplus, a un avantage immense sur tous les autres: c'est que, plus qu'aucun autre, il assure à la peine d'emprisonnement sa puissance légale, sa puissance morale d'intimidation. Or, d'après le mot d'un grand homme d'état, la meilleure prison est celle où l'on craint le plus de rentrer quand une fois on en est sorti.

Puisse cet article, — dont je ne me suis chargé que pour propager, dans un monde qui ne leur eût fait nul accueil sous une autre forme, des doctrines auxquelles je crois attachés les intérêts sociaux les plus graves, — rendre ces doctrines populaires, et dissiper bien des préjugés sur un point que l'ignorance des faits et les utopies des philanthropes ont trop exploité jusqu'à ce jour, pour qu'il ne soit pas temps enfin de le faire sortir de leur domaine par toutes les voies de la publicité.

MOREAU-CHRISTOPHE.





LES PAUVRES.

PHYSIOLOGIE DE LA MISÈRE.



DANS la distribution des maux de cette terre, chaque peuple a eu son fléau, chaque époque sa plaie.

Tantôt ç'a été la famine, tantôt la peste, tantôt la guerre, tantôt les inondations, tantôt le bouleversement des idées, des fortunes, des religions, des empires.

Sous quelque forme que ces maux se soient produits, ils ont toujours eu pour effet un autre mal, — le seul qui toujours ait survécu à tous les autres : — mal chronique, enraciné, persistant ; mal qui prend chaque jour une extension terrible, fatale, immense... LA MISÈRE !

La misère suit les variations et les exigences du besoin, qui en est la source : publique, quand c'est toute une cité, toute une population, tout un royaume qu'elle enveloppe ; privée, quand ce n'est que quelques familles, que quelques individus qu'elle frappe ; extrême quand le besoin est extrême ; restreinte quand le besoin est restreint ; n'existant pas quand les besoins de l'existence sont la limite du besoin.

La misère a donc ses degrés, comme elle a ses variétés et ses espèces.

Le premier degré, le moins élevé de l'échelle, est la gêne. La gêne est le précurseur de la pauvreté. L'homme gêné n'est pas encore pauvre, mais la pauvreté frappe à sa porte, et, pour peu qu'on le délaisse ou que le travail lui fasse défaut, il sera forcé de la lui ouvrir.

La pauvreté est le second degré de la misère, le degré intermédiaire entre la gêne et l'indigence. La pauvreté est la privation des commodités de la vie. Le pauvre a peu, mais ce peu suffit pour que sa position soit plus une crainte ou un regret qu'une souffrance.

L'indigence est le troisième degré. L'indigence est une pauvreté extrême : c'est la privation du nécessaire ; c'est le dénûment absolu. L'indigent n'a rien ; il souffre, il est nécessiteux, il pâtit ; si l'on ne vient à son secours, il tendra la main ; il mendiera.

La mendicité est le quatrième degré de la misère ; c'est l'indigence dans la rue, nue, squalide, hideuse à voir ; c'est l'indigence nous barrant le chemin et nous demandant le pain qu'elle ne sait, ne veut, ou ne peut gagner. Prenons garde ! si nous ne savons la prévenir, ce sera vainement que nous voudrons la réprimer : de contravention, elle deviendra délit, et bientôt de délit, crime.

Le crime est le dernier degré de la misère, ou plutôt c'en est la plus haute manifestation, manifestation comme cause plus peut-être que comme effet.

Outre ces distinctions, il en est d'autres qu'il importe de faire, pour bien se rendre compte et des causes du mal et des remèdes qu'il appelle.

D'abord, il y a la misère vraie et la misère fausse : vraie, quand c'est pour des besoins réels et pour un légitime emploi qu'elle attend ou qu'elle implore les secours de la charité ; fausse, quand c'est pour des besoins factices ou honteux à satisfaire qu'elle la harcelle ou qu'elle l'exploite.

Ensuite, parmi les vrais indigents, parmi les vrais pauvres, car ces deux mots sont synonymes dans le langage ordinaire, il faut distinguer les *valides*, les *invalides*, et ceux qui participent de ces deux classes à la fois.

A la première classe appartiennent les indigents qui peuvent travailler, mais qui manquent de travail, ou auxquels leur travail ne donne qu'un produit insuffisant.

A la seconde classe appartiennent les indigents qui ne peuvent gagner leur vie, et sont privés de leurs forces, soit par l'âge, soit par les infirmités, physiques ou intellectuelles.

A la troisième classe appartiennent tous les malheureux qui flottent pour ainsi dire entre les deux premières : tels, par exemple, que les filles abandonnées, les femmes veuves ou délaissées, les femmes nourrices ou enceintes, etc., et les travailleurs que Bentham appelle *imparfaits*.

Cette première classification établie, il faut distinguer encore entre l'indigence permanente et l'indigence temporaire ou accidentelle ; entre l'indigence volontaire, c'est-à-dire produite par la faute personnelle de celui qui la subit, et l'indigence involontaire, c'est-à-dire produite par des événements qu'il lui a été impossible d'éviter.

Puis, il faut sous-classer, parmi ces divers genres de misère, l'indigence sédentaire et l'indigence vagabonde ; l'indigence agricole ou rurale et l'indigence industrielle et urbaine ; l'indigence oisive et l'indigence laborieuse ; l'indigence ostensible et l'indigence cachée ; l'indigence vicieuse ou coupable et l'indigence vertueuse ou honnête ; enfin l'indigence libre et l'indigence en prison.

Toutes ces classifications sont nécessaires à établir, attendu que chacune d'elles comporte, dans la physiologie de la misère, son espèce particulière, sa cause spéciale, son remède propre et son signe distinct.

Ce n'est, en effet, ni au même degré ni au même titre que tombent ou sont exposés à tomber dans l'indigence l'adulte et l'enfant, l'adolescent et le vieillard, l'homme et la femme, le célibataire et l'homme marié, la femme veuve et la jeune fille, l'orphelin et celui qui a conservé ses parents, l'enfant trouvé ou abandonné et celui auquel reste une famille, le fils naturel et le fils légitime, les pères et les mères privés d'enfants et ceux qui ont leurs enfants pour soutien, l'habitant des villes et l'habitant des campagnes, l'agriculteur et le fabricant, l'imbécile ou l'aliéné et l'homme jouissant de toute sa raison, le malade ou l'infirme et l'homme jouissant de toute sa santé, l'homme habile et l'ignorant, celui qui sait un état et celui qui n'en sait aucun, celui qui n'a jamais failli et le libéré de nos prisons ou de nos bagnes, celui qui a une nombreuse famille à nourrir et celui qui n'a à travailler que pour lui seul, celui qui a quelques épargnes et celui qui est grevé de dettes, etc., etc.

De même, ce n'est ni au même degré ni au même titre que l'indigence appelle les secours de la charité, lorsque celui qui en est frappé n'a connu précédemment que les aisances de la vie, ou lorsque sa vie n'a jamais connu que la gêne; lorsque la honte vient ajouter son poids au poids de la misère, ou lorsque la misère peut se montrer à nu sans rougir; lorsque l'hiver se fait sentir ou lorsque la belle saison commence; dans les régions du midi ou dans les régions du nord; lorsque le prix des denrées est peu élevé ou lorsqu'il dépasse le taux journalier des salaires; lorsque les récoltes sont abondantes ou lorsqu'il y a disette; lorsque le commerce est florissant ou lorsque les affaires sont stagnantes; lorsque l'industrie des machines envahit l'industrie individuelle ou lorsque l'industrie individuelle est soustraite à l'envahissement des machines; lorsque enfin la paix et la bonne santé protégent et fécondent le travail du pauvre, ou lorsqu'une maladie épidémique ou contagieuse vient porter le deuil dans sa maison, ou qu'un incendie a dévoré son toit, ou que la guerre l'enveloppe dans ses ravages, ou que l'émeute et la révolte suspendent pour lui, comme pour tous, le règne des lois et le principe de la vie sociale.

En résumé, toutes les distinctions que nous venons d'établir se réduisent à ces deux-ci: misère absolue, misère relative.

La misère absolue est l'absolu dénûment de toutes les nécessités de la vie. Et par nécessités de la vie il faut entendre ce que les lois romaines comprenaient sous l'expression générique d'aliments, c'est-à-dire la nourriture, le vêtement et le coucher, *quia sine his corpus ali non potest*.

Celui-là donc est pauvre, dans l'acception la plus étendue du mot, qui manque à la fois d'aliments pour se nourrir, de vêtements pour se couvrir, et d'un toit pour s'abriter.

Mais ces nécessités, quelque impérieuses qu'elles soient de leur nature, n'en varient pas moins dans leur objet et dans leurs exigences, suivant les lieux, les cli-

mats, les saisons; de telle sorte que ce qui constitue un état réel d'abondance ou de bien-être, dans tel pays et à telle époque, constitue un véritable état de gêne ou de misère dans tel autre.

C'est la limite du besoin et non le taux du gain ou du salaire qui constitue la somme du bonheur chez les classes ouvrières. C'est pour cela que l'ouvrier du midi et de l'ouest de la France se trouve plus heureux que celui du nord avec son salaire élevé et son pain moins cher; c'est pour celą que l'ouvrier agricole se trouve par toute la France plus heureux et plus tranquille que celui des ateliers, bien que la somme de son salaire soit moindre.

Ceci achève de démontrer que l'indigence est relative, et qu'il est impossible de ramener à un taux moyen les diverses espèces de misère.

Mais pouvons-nous au moins en connaître le chiffre total?

Jusqu'ici le gouvernement français n'a publié aucun document à ce sujet [1]; nous savons seulement, par les calculs approximatifs auxquels les économistes se sont livrés, qu'en France la proportion du nombre des indigents est de un sur vingt habitants, et celle des mendiants de un sur cent soixante-six.

PAUPÉRISME.

J'ai parlé des divers degrés et des diverses espèces de misère, et je n'ai rien dit encore du paupérisme.

C'est que le paupérisme n'est point une variété de la misère; c'est la misère même, mais la misère transformée, la misère érigée en institution, c'est-à-dire ayant pris rang dans les institutions des peuples, comme condition, comme état, comme corps.

Le paupérisme est un fléau moderne, suivant les mouvements progressifs de la civilisation, se développant avec les développements de l'industrie, s'attachant comme une lèpre à la population toujours croissante; croissant avec elle et comme elle, s'engendrant de lui-même, et prenant de nouvelles forces en marchant.

L'existence simultanée et contemporaine de l'industrie et du paupérisme a fait croire à l'existence de secrets rapports entre l'industrie qui travaille et l'industrie qui mendie.

D'autres rapports sont constatés ou établis entre le paupérisme et le luxe; entre le paupérisme et l'inégalité des conditions sociales; et l'inégale répartition des richesses; et le trop grand morcellement ou la trop grande agglomération des propriétés; et le principe de la population; et le progrès des lumières; et l'ignorance; et les impôts; et les salaires; et les machines, etc., etc.

Ces rapprochements peuvent être vrais, mais je n'ai point à m'en occuper dans

[1] Une circulaire du ministre de l'intérieur, du 31 juillet 1840, demande aux préfets tous les renseignements qui pourront servir d'éléments à une statistique exacte du paupérisme en France.

cet article. Je dirai seulement ici que le grand tort des économistes est de se préoccuper exclusivement des intérêts matériels considérés comme les seuls éléments de la richesse ou de la pauvreté des individus et des nations.

Pour eux, il n'y a qu'une misère à craindre, qu'une misère à combattre, la misère matérielle; pour eux, il n'y a qu'une richesse à espérer, qu'une richesse à acquérir, la richesse matérielle.

Et cependant, il est une misère plus grande, la plus grande de toutes; il est une richesse plus précieuse, la plus précieuse de toutes : — c'est la misère, c'est la richesse morales.

MISÈRE MORALE.

C'est merveille de voir avec quelle constante et exclusive sollicitude les gouvernements s'occupent, depuis des siècles, à chercher la cause de la richesse ou de la misère publiques là où elle n'est point. Aucun, que je sache, n'a encore porté ses investigations sur ce point : qu'on n'est riche ou pauvre matériellement que quand on est riche ou pauvre moralement.

La nation la plus riche n'est pas celle qui a le plus de richesses.

Voyez Rome : jamais elle ne fut plus pauvre que quand elle fut devenue riche de tous les trésors de la terre. Jamais, au contraire, elle ne fut plus riche que quand elle n'eut pour trésor que sa pauvreté. C'est qu'avec la pauvreté elle avait toutes les vertus qui font de la pauvreté même une vertu : c'est qu'avec la richesse elle avait tous les vices qui font de la richesse même un vice.

Lorsque Jésus-Christ vint sur la terre, ce fut pour révéler aux hommes que *l'homme ne vit pas seulement de pain,* et qu'il est une autre richesse au monde que celle des biens matériels de ce monde.

Pour le prouver mieux, il se fit pauvre, et il leur prêcha d'exemple l'empire de l'esprit sur la chair, et il les initia au grand mystère du sacrifice.

Et il dit aux riches : Le royaume du ciel n'est point pour vous.

Et il dit aux pauvres : Ce royaume ne sera le vôtre qu'autant que vous serez encore *pauvres d'esprit;* ce qui voulait dire que la richesse du cœur est la vraie richesse, et que ce qui n'est pas elle n'est que misère et vanité.

Mais la parole de l'Homme-Dieu n'a point encore été comprise des hommes, et depuis dix-huit siècles que le sacrifice de la matière est consommé, les hommes en sont encore à demander à la matière ce que la matière est impuissante à leur donner.

Aussi, voyez ce que produit de nos jours cette civilisation matérielle dont les peuples modernes se montrent si jaloux et si fiers ! Vainement font-ils marcher de pair la civilisation intellectuelle; l'intelligence n'est que l'esprit de la matière; ce n'en est pas l'âme, ce n'en est pas la vie.

L'âme, la vie de la matière, comme celle de l'intelligence humaine, c'est la *foi* qui *relie* l'une et l'autre à Dieu. Cette foi s'appelle *religion*. Sans cette foi, la science est ignorance pure, et la richesse n'est que misère.

Et qu'on ne croie pas que ces distinctions ne soient que de doctrine religieuse; elles sont avant tout de doctrine sociale.

Des écrivains ont dit, et les gouvernements ont cru, que l'ignorance et la misère étaient la source du plus grand nombre des crimes; d'où cette conséquence qu'en soulageant la misère et en éclairant les masses on tarirait le vice à sa source.

Et, de fait, les gouvernements se sont mis partout à ouvrir aux indigents des hospices; et aux enfants du peuple, des écoles.

Mais la misère a grossi avec le crime dans la même proportion que se sont accrus les moyens employés pour les diminuer.

C'est qu'en ceci encore les gouvernements ont pris les effets pour leurs causes;

C'est que la misère est le produit du crime, bien plus que le crime le produit de la misère;

C'est que, en un mot, la misère matérielle n'est que le résultat de la misère morale.

Par misère morale j'entends l'absence ou la perte des vertus sociales et des qualités du cœur qui constituent la force et la vie des peuples et des individus.

Le bouleversement des fortunes et des empires est toujours précédé du bouleversement des idées et des mœurs.

La débauche du corps n'est que la suite de débauches d'esprit.

L'orgie des sens n'est jamais qu'une orgie de pensées.

La pensée de l'acte précède l'acte, et l'intention seule incrimine l'action.

Je l'ai dit ailleurs: le crime ne fait pas le criminel, il le manifeste.

De même, la misère matérielle ne fait pas la misère morale, elle la manifeste.

Quand le pauvre mendie, ce n'est pas parce qu'il est pauvre, mais parce qu'il est dépravé.

Un peuple vertueux n'est jamais pauvre. S'il devient pauvre, c'est qu'il a cessé d'être vertueux.

Pauvreté n'est pas vice est un proverbe qui ne cesse d'être vrai que quand c'est le vice qui devient pauvre.

Alors la pauvreté, fille du vice, devient mère du vice à son tour.

Alors, corrompue à sa source, tout ce qui sort d'elle est corrompu comme elle.

Mais ce n'est pas elle qui a engendré le vice la première; c'est le vice qui l'a séduite et déshonorée, et qui lui a fait porter des enfants comme lui.

La science de la statistique nous a révélé, sur ces divers points, des faits que la philosophie spéculative semble encore ignorer aujourd'hui, et dont il faudra bien pourtant qu'elle tienne compte un jour.

L'une des idées les plus accréditées et les plus généralement répandues, c'est que les pays les plus pauvres et les plus ignorants sont aussi ceux où il se commet le plus de crimes.

Eh bien! la statistique constate que c'est tout le contraire qui arrive, et que c'est dès lors tout le contraire qu'il faut croire.

Nous pouvons citer comme exemple les pays les plus riches et les plus civilisés: la France, l'Angleterre, la Belgique, les États-Unis.

En France, il est prouvé que le crime suit avec une constance et une régularité fatales le mouvement progressif ascendant des lumières et de l'industrie.

A aucune époque, les lumières et l'industrie n'ont été plus florissantes que dans l'intervalle des douze années qui se sont écoulées de 1825 à 1836.

Eh bien! de 1825, date du premier compte rendu de la justice criminelle, jusqu'en 1836, dernière année dont les relevés aient été publiés, le nombre total des crimes et des délits ordinaires s'est élevé de cinquante-sept mille six cent soixante-neuf à soixante-dix-neuf mille neuf cent trente; ce qui fait une augmentation de trente-neuf pour cent.

Durant le même intervalle, le nombre des crimes de faux témoignage et de subornation de témoins a augmenté du quart; celui des assassinats et des tentatives d'assassinats, du tiers et au delà; celui des faux, de près de la moitié. Et si les coups et blessures envers les ascendants, ainsi que les viols sur les adultes, ont offert quelque diminution, d'un autre côté, le nombre des attentats à la pudeur sur des enfants de moins de seize ans s'est élevé en 1836 à plus du double de ce qu'il était en 1825[1].

La progression du nombre des récidives est encore plus rapide, et surtout plus générale.

De 1828 à 1836 seulement, durant une période de neuf années, le nombre total des récidives a augmenté du double. De quatre mille sept cent soixante il s'est élevé à neuf mille six cent quatre-vingt-deux.

Enfin, en distinguant les crimes des délits ordinaires, on trouve que l'accroissement a été de vingt-cinq pour cent pour les accusés jugés par les cours d'assises, et de cent trente-trois pour les prévenus traduits devant les tribunaux correctionnels[2].

Comme on le voit, la misère morale suit pas à pas, et avec des développements effrayants, les développements progressifs de la richesse intellectuelle et de la richesse matérielle du pays.

Mais ce qu'il y a de plus frappant dans les résultats de cette science nouvelle, plus nouvelle peut-être que celle de Vico, c'est que, lorsqu'on en fait l'application à chacun des départements de la France, on arrive forcément à cette conclusion, que les départements les plus pauvres, et en même temps les moins instruits, tels que ceux de la Creuse, de l'Indre, du Cher, de la Haute-Vienne, de l'Allier, etc., sont en même temps les plus moraux, tandis que le contraire a lieu pour la plupart des départements qui ont le plus de richesse et d'instruction[3].

Ainsi donc la misère matérielle des classes pauvres a sa source première dans la

[1] Si, au lieu d'opposer, afin de rendre la tendance plus marquée, les chiffres de 1835 à ceux de 1836, on prend comme termes de comparaison les résultats moyens des six premières années et ceux des six dernières, l'accroissement devient moins considérable, et n'est plus alors que d'environ treize pour cent de la masse totale des crimes et des délits.

[2] Guerry, *de l'Accroissement du nombre des crimes et des récidives en France*. Paris, 1839.

[3] Voyez Quetelet, *Essai de physique sociale*, t. II, p. 214; et le comte d'Angeville, *Essai de statistique*, p. 70.

misère morale des masses, — misère dont sont infectés tous les rangs; — misère qui se manifeste en ce moment dans toutes les sphères; — dans la sphère politique et gouvernementale comme dans la sphère civile et domestique; dans la sphère littéraire comme dans la sphère religieuse, etc.

Si j'insiste aussi fortement pour assigner à la misère morale la place qu'elle doit occuper dans l'appréciation des causes de la misère matérielle, c'est que la première place lui est due; c'est que, pour la lui avoir déniée ou pour l'avoir donnée à toute autre, les gouvernements se sont mépris sur les effets, au point de les prendre pour leurs causes; c'est que, sans sonder le mal à sa source, il me paraît impossible d'extirper le mal à sa racine : c'est qu'enfin, l'origine du mal connue, il deviendra plus facile de reconnaître pourquoi les remèdes employés jusqu'à ce jour pour le guérir n'ont contribué qu'à l'empirer.

SIGNES ET EFFETS EXTÉRIEURS DE LA MISÈRE.

Les signes par lesquels se manifeste la misère sont multiples comme la misère elle-même. La misère ayant ses degrés, ses variétés, ses espèces, a nécessairement aussi ses formules, — formules diverses autant que ses caractères sont distincts.

Mais la misère est comme la douleur : si elle a ses prodromes et ses nuances visibles, elle a aussi ses secrets et ses mystères.

L'infortune réelle se dérobe souvent aux regards; souvent une mise soignée est un voile dont elle se couvre. Une mise soignée n'annonce pas toujours de l'aisance; des haillons ne sont pas toujours l'indice de la gêne. A Glasgow, en Écosse, j'ai vu le peuple marcher nu-pieds dans les rues, l'hiver, et le peuple de Glasgow n'est pas pauvre. A Paris, je connais des *messieurs* bien chaussés qui n'ont pas de pain.

Rien donc n'est plus difficile à saisir, au milieu des mille formes qu'emprunte l'indigence, que la forme réelle, que le langage vrai de la misère.

Cependant, parmi les signes divers qui formulent ses diverses espèces, on en distingue trois qui semblent se réunir et se fondre entre eux pour faire, de leurs éléments distincts, une sorte d'unité trinitaire, — la mendicité, la prostitution et le vol. — Les mendiants, les prostituées, les malfaiteurs; — tels sont en effet les trois branches principales qu'on voit sortir du même tronc, et dont les rameaux nombreux couvrent le vaste champ de la misère.

Mais la mendicité, le crime et la prostitution ne sont pas les seuls signes apparents par lesquels se produit la misère. Beaucoup d'autres signes la révèlent, et, parmi eux, sont les effets qu'elle produit. Pour les signaler tous, il faudrait attacher un stigmate distinct à chacune des nombreuses espèces de misères dont nous avons présenté le tableau, —ce qui dépasserait l'objet de cet article. Nous nous bornerons donc à indiquer quelques-uns des autres signes généraux qui caractérisent et manifestent la misère, dans l'ensemble de ses développements et dans l'universalité de ses résultats.



VIEILLE MENDIANTE

(Dépôt de St-Denis).

Dans ce but, nous parlerons successivement des mendiants, des vagabonds, des malfaiteurs, des libérés, des enfants trouvés et abandonnés, des orphelins, des aveugles et sourds-muets, des aliénés, des pauvres honteux et des débiteurs.

MENDIANTS.

« Qu'il n'y ait point de mendiants parmi vous, » disait Moïse à son peuple. « Que celui qui refuse de travailler, ne reçoive point à manger, » disait saint Paul, en ses épîtres.

Malgré ces préceptes et les lois rendues par les empereurs contre la mendicité, la charité des premiers chrétiens attirait journellement une foule de pauvres aux portes des couvents, des églises et des maisons riches. Ceci nous est attesté par plusieurs écrits des troisième et quatrième siècles. « Jamais l'avidité des mendiants n'a été pareille, écrivait saint Ambroise, dans le deuxième livre de son *Traité sur les devoirs des ministres*. Il y en a qui feignent d'avoir des dettes, d'autres se disent dépouillés par des voleurs, etc. Il faut prendre d'exactes informations sur ces personnes. »

En France, dès le douzième siècle, les mendiants de profession étaient déjà devenus l'objet d'inquiétudes sérieuses dans les principales villes du royaume. C'était dans les groupes de ces vagabonds, que les voleurs, les assassins et les agents d'infâmes débauches allaient se recruter.

« Dans ce siècle et encore longtemps après, on voyait, à Paris, dit l'historien Villaret, plusieurs enceintes remplies de cabanes servant de retraites à des misérables dont la seule occupation était de mendier pendant le jour et de voler pendant la nuit. On ne pouvait approcher de leurs repaires sans danger d'être maltraités. Quand ils sortaient, c'était pour exciter la compassion par des infirmités feintes, et comme ces infirmités disparaissaient aussitôt qu'ils étaient rentrés chez eux, les lieux où ils se retiraient furent appelés *Cours des Miracles*. »

D'après Dulaure, les pauvres, sous les Valois, formaient à Paris près du cinquième de la population. Ils demandaient l'aumône l'épée au côté. Les uns, les *tire-laines*, volaient des manteaux ; d'autres coupaient des bourses ; d'autres enlevaient des enfants pour les faire mendier. Ils enlevaient aussi des hommes pour les vendre aux recruteurs, et leur faire payer une rançon. Les citoyens, ainsi arrêtés, étaient tenus en chartre privée dans des maisons que l'on nommait *fours*. En 1654, on comptait encore vingt-huit de ces *fours* dans Paris.

La physiologie de la mendicité a reçu peu d'altérations des changements introduits dans nos institutions nouvelles. Aujourd'hui, comme autrefois, « il est un grand nombre de gueux hypocrites qui, par des gémissements imposteurs et des infirmités factices, surprennent votre libéralité et trompent votre compassion. D'une voix artificielle, plaintive et monotone, ils articulent, en traînant, le nom de Dieu, et vous

poursuivent dans les rues avec ce nom sacré ; mais ces misérables ne craignent ni sa justice ni sa présence. Ils mentent à chaque passant. Entretenus par les aumônes, ils font semblant d'être souffrants, mutilés, pour se dérober au travail qu'ils détestent. On a vu des poltrons se couper un doigt pour se dispenser d'aller à la guerre. Eux, ils se couvrent de plaies hideuses pour attendrir le peuple ; mais, quand la nuit vient, suivez ces vagabonds dans le cabaret reculé de quelque faubourg, lieu du rendez-vous ; vous verrez tous ces estropiés, droits et dispos, se rassembler pour leurs bruyantes orgies. Le boiteux a jeté sa béquille, l'aveugle son emplâtre, le bossu sa bosse de crin ; le manchot prend son violon, le muet donne le signal de l'intempérance effrénée. Ils boivent, ils chantent, ils s'enivrent ; la licence la plus débordée règne dans ces réunions. Ils se vantent des impôts prélevés sur la sensibilité publique, de la violence qu'ils font aux âmes compatissantes et crédules. Ils se communiquent leurs secrets, ils répètent leurs rôles lamentables avec des éclats de rire licencieux. La communauté des femmes est en usage, comme à Lacédémone, parmi ces misérables, qui, dans une égalité scandaleuse, ne reconnaissent aucun principe, et ont dépouillé ces sentiments de pudeur qui semblent innés chez tous les hommes policés. Ils se félicitent de subsister sans rien faire, de partager tous les plaisirs de la société sans en connaître les charges. Les enfants qui proviennent de ces commerces infâmes et illicites sont adoptés par les premiers d'entre eux qui ont besoin d'un objet innocent pour exciter la pitié publique. Ils dressent leur voix enfantine à l'accent de la mendicité ; et à mesure que l'enfant grandit, il transforme en métier la funeste éducation qu'on lui a donnée. Lorsqu'ils manquent d'enfants, ces misésables enlèvent ceux d'autrui. Alors ils contournent et disloquent leurs membres pour leur donner ce qu'ils appellent *des jambes et des bras de Dieu*. Cet infâme et criminel métier enrichissait autrefois plus encore qu'il n'enrichit aujourd'hui. On a vu des mendiants donner des 30 et 40,000 francs en mariage à leurs filles, et vivre chez eux très-commodément après avoir *râlé* une journée entière pour attirer des aumônes abondantes. »

Ce portrait du mendiant de Paris fut tracé en 1782. En voici un autre écrit en 1839 :

« La mendicité est la forme la plus sensible et la plus grossière de l'indigence solliciteuse. Elle s'adresse indifféremment à tous et à chacun ; elle erre de porte en porte, de lieu en lieu ; elle s'établit sur la voie publique, sur le seuil des temples ; elle cherche les endroits les plus fréquentés ; elle ne se borne pas à exprimer ses besoins, elle en étale les tristes symptômes ; elle cherche à émouvoir par ses dehors autant que par son langage ; elle se rend hideuse pour devenir éloquente ; elle se dégrade pour triompher. Le mendiant quitte sa demeure, son pays même ; il cherche des visages inconnus, des personnes qui ne l'ont jamais vu et qui ne le reverront jamais ; il s'abreuve d'humiliations comme à plaisir : l'indigence alors ne reçoit plus des bienfaits, elle perçoit des tributs ; elle ne doit rien à la charité, elle doit tout à la fatigue ou à la crainte. »

Les mendiants font une triste partie de l'humanité, mais enfin ils en font partie ; et on ne saurait se défendre de leur accorder encore quelque indulgence quand on

réfléchit que, dans nos sociétés modernes, l'immense majorité des hommes naît entre une borne et un échafaud. Mais cette indulgence n'est due qu'à celui qui ne *peut* vivre du travail de son intelligence ou de ses mains. Lors donc qu'un homme n'a reçu de la nature que des bras, s'il est momentanément privé de leur usage par les infirmités physiques qui l'assiégent, par les accidents nombreux auxquels il est exposé, et quelquefois même par les préventions de ses semblables, il se trouve tout à coup placé entre l'aumône, le crime ou la mort. Il commence à mendier par besoin, il continue par habitude. S'il est d'un tempérament disposé à s'allanguir, ses forces physiques diminuent, son moral se dégrade, et il n'offre plus de l'homme qu'une empreinte pâle et défigurée. Si sa vigueur résiste à l'habitude de la mendicité, il passe à celle du vol, et de celle-ci à des crimes plus grands.

On a remarqué qu'on trouve rarement dans les dépôts de mendicité deux individus valides au-dessus de la taille de cinq pieds deux pouces. C'est qu'une taille avantageuse est une première fortune donnée par la nature. Et puis, l'homme d'une belle taille en a l'orgueil, et il aurait plus de peine qu'un autre à descendre au métier de mendiant. Par la raison contraire, on a retrouvé, dans ces asiles, les infortunés qui étaient affligés d'infirmités extérieures qui rendaient leur aspect dégoûtant. Repoussés de partout, tout courage s'éteint dans leurs âmes, et ils emploient la difformité dont la nature les a affligés à la seule chose où elle puisse leur être utile, à implorer l'aumône de leurs semblables. Ils en contractent l'habitude, et finissent par se complaire dans cette disgrâce qui d'abord avait fait leur tourment. Si on abaisse les yeux sur les mendiants qui circulent dans les rues ou dans les places publiques, on reconnaîtra la vérité de cette observation. La plus grande partie est affectée des infirmités dont on parle, et ceux qui ne les ont pas reçues de la nature trouvent le secret de les feindre.

On a encore remarqué dans les dépôts de mendicité que, toutes choses égales d'ailleurs, les individus dont la couleur des cheveux est rousse ou blonde y sont plus nombreux que ne le comporte leur proportion, dans la société, avec les hommes dont les cheveux sont bruns. Le fait s'explique, quant aux hommes roux, par l'espèce de défaveur qui s'attache encore à eux en France; et, quant aux hommes blonds, par cette croyance commune que la couleur blonde des cheveux dénote un tempérament lymphatique, et que les hommes de ce tempérament ont, en général, moins de ressort dans le caractère et plus de propension à l'affaiblissement physique ou moral. On a aussi tiré des inductions de la couleur des yeux et de certaines habitudes du corps qui indiquent de la faiblesse dans l'organisation du cerveau, et une disposition à la monomanie. « On voit, dit à ce sujet M. le comte Beugnot, combien d'observations utiles ou curieuses se présentent en une matière trop dédaignée, et sur laquelle la physiologie aurait aussi le droit d'être entendue. »

Quant au mendiant véritablement valide, nulle excuse ne peut le justifier. Mendiant, il est, par cela seul, coupable; valide, il se confond avec ceux qui ne le sont pas, et usurpe sa part de la pitié qu'excitent à bon droit les autres. Son existence est donc un vol permanent fait à la société. Dès qu'il vit, en effet, il dérobe, de quelque façon qu'il s'y prenne, le produit du travail des autres. Malheureusement

la prison n'est point une peine pour le mendiant; c'est encore pour lui une manière de vivre aux dépens d'autrui. Il y trouve à peine une gêne.

Entrons dans la maison de répression de Saint-Denis; nous y trouverons de curieuses physionomies à étudier.

Voici d'abord *Constant*, celui dont on a dit : « Il a beau se rouler dans les ruisseaux, il s'y lave au lieu de s'y tacher. » Constant n'est jamais si rangé qu'en prison, où il a soin de venir lui-même quand on ne l'y amène pas. Il s'est attaché à cette maison comme l'escargot à sa coquille. Il a tellement pris ses habitudes ici, que rien ne lui plaît autre part. En captivité, c'est un cheval à l'ouvrage; en liberté, il ne voudrait pas bourrer des pipes à raison de 6 francs par jour.

Près de lui, sur cette chaise, est le père *Yart*. Il a quatre-vingts ans à peu près. Regardez cette face, semblable à une tête de mort couverte d'un parchemin mouillé : si vous pouviez voir ce qu'il y a d'écrit au fond de ces rides, votre sang se glacerait d'effroi...

Cet autre, qui panse sa jambe au soleil, se nomme *Lévêque*. Étant libre, il a voulu détrôner Vidocq, dont il était un des plus fins agents; et ce dernier l'a fait enfermer à Saint-Denis pour le restant de ses jours.

Là aussi était Leblond... Leblond n'a fait qu'un saut de Saint-Denis aux galères. Et pourtant, a-t-on vu jamais un être plus doux, meilleur, moins dangereux! Sans famille, sans métier, sans intelligence, sans passions, incapable de discerner le bien du mieux, et le mauvais du pire, en sortant du dépôt, il a rencontré des voleurs qu'il y avait connus, et il a volé. Si le hasard eût aussi bien placé un prêtre sur sa route, il eût servi la messe [1].

En voici un autre : celui-ci a mendié toute sa vie : tout jeune enfant, il avait tendu la main aux passants, tranquillement assis sur les degrés du Pont-Neuf, entre une cage remplie de chiens et une marchande de décrets républicains; jeune homme, il avait eu le talent d'être assez contrefait pour se dérober à la gloire militaire de l'empire; il mendiait alors au nom de la royauté perdue et des malheurs de notre antique noblesse; quand la royauté nous fut rendue, il se fit soldat d'Austerlitz et d'Arcole, il tendit la main au nom de la gloire française et des revers de Waterloo [2]; depuis la révolution de 1830, il se dit blessé de juillet, et montre aux passants le coup de feu qu'il a reçu dans les trois glorieuses.

Voyez-vous là-bas cette espèce de fantôme, tantôt noir, tantôt blanc, tantôt gris? C'est une mendiante qui se tient voilée, avec deux petits enfants à son cou, et deux autres gisant à ses pieds. Sa main sale et son bras décharné s'allongent vers vous de dessous le haillon qui les couvre, lorsque vous venez à passer près de la borne, ou du réverbère, ou de l'arbre, ou du coin de rue où elle semble enracinée comme un terme. Vous passez froidement sans détourner la tête, et sans vous sentir ému du son de sa voix, parce que tant de misères feintes exploitent la charité publique, que votre bourse, comme votre cœur, reste fermée devant les misères réelles.

[1] Hippolyte Raynal, *Malheur et Poésie*, et *Sous les Verrous*.
[2] Jules Janin, *l'Ane mort*.

La vanité est un mobile que ne manque jamais de faire agir le mendiant, car le mendiant exploite cette faiblesse du cœur avec une habileté qui manque rarement de lui réussir. Son premier soin, avant de vous aborder, est de voir d'un coup d'œil qui vous êtes; et si par hasard il a entendu prononcer votre nom, ou votre qualité, ou votre titre, il s'empresse aussitôt de vous saluer du même nom, de la même qualité, du même titre.

Pour arracher à Sterne son dernier sou, le plus rusé des mendiants de Montreuil ne se donna d'autre peine que de l'appeler *Milord*. « Ce mot tout seul valait l'argent, » dit Sterne[1]. Que de fois, dans mes voyages, le bout de ruban de ma boutonnière a servi à dénouer les cordons de ma bourse : *Monsieur le chevalier!*

C'est au dépôt de mendicité de Villers-Cotterets et dans la maison de répression de Saint-Denis qu'on enferme les pauvres valides trouvés mendiant dans les rues de Paris. Les impotents et les malades sont reçus dans les seize mille lits des hôpitaux de cette vaste cité, et les 400,000 francs de revenu de ses cinquante-quatre bureaux de bienfaisance secourent vingt mille pauvres à domicile.



Depuis les mesures énergiques adoptées par le préfet de police Debelleyme, et rigoureusement suivies par ses successeurs, les rues, les quais, les ponts, les places publiques de la capitale ne sont plus souillés du hideux tableau qu'y présentait la mendicité étalant de toutes parts ses haillons et ses plaies, et poursuivant tous les passants de ses cris. Aujourd'hui, la mendicité ne trouve plus à s'y exercer qu'à la dérobée, sous les traits de jeunes Savoyards dansant en demandant *un petit sou*, ou de quelques vieilles gens, aveugles ou infirmes, vous offrant, au coin d'une borne, des épingles ou des allumettes chimiques.

Mais la mendicité, refoulée de Paris, se répand dans la banlieue et dans les départements voisins. Elle harcèle surtout les voyageurs sur les grandes routes et à l'arrivée des diligences.

Il y a des provinces qui n'ont aucun mendiant à elles, mais qui sont tributaires de tous les mendiants des environs. On peut citer, entre autres, le pays de Champagne, en Berry, où le paysan mène une vie presque primitive, et où les fermes sont organisées comme du temps des patriarches : ce pays ne fournit pas de pauvres, mais il en reçoit en grand nombre des contrées environnantes, qui viennent, chaque année, faire la quête. Il y a des mendiants dont le retour périodique est attendu à jour fixe. Ils arrivent avec des ânes chargés de paniers pleins de leurs enfants. On les héberge, on les reçoit au foyer de famille, comme de vieilles connaissances; on écoute leurs histoires à la veillée, et l'on ne sait que par eux les événements de nos gazettes.

Comme des cinquante-huit dépôts de mendicité qui existaient en France par suite du décret de l'empereur du 5 juillet 1808, il n'en reste plus que deux aujourd'hui, il en résulte que la mendicité est libre de tendre la main dans tous les lieux où il n'existe aucun établissement de ce genre, attendu que l'article 274 du Code

[1] Voir le chapitre des Mendiants de Montreuil dans ma traduction du *Voyage sentimental*, publié chez Dentu en 1828.

pénal ne la punit de trois à six mois d'emprisonnement qu'autant qu'elle trouve près d'elle un établissement créé pour obvier à ses besoins. C'est pour cela que les tribunaux sont impuissants à sévir contre ses importunités ou ses écarts.

D'après des données qu'on a lieu de croire exactes, on évalue encore aujourd'hui à plus de 200,000 le nombre des individus qui se livrent chez nous à la mendicité ; et pourtant nos tribunaux correctionnels n'en condamnent pas deux mille par année !

Ceci est un grand mal qu'il est temps de songer à guérir...

Nous avons dit, page 71 de ce volume, en quoi les prostituées devaient être assimilées aux mendiants ; nous devons ajouter ici que la prostitution trouve sa plus claire explication, comme la première de ses causes, dans l'abandon des filles séduites de la part de leurs séducteurs, dans les chagrins domestiques et les mauvais traitements des parents, dans le séjour des filles aux hôpitaux, dans la contagion morale des manufactures, dans la cessation des travaux des fabriques, dans le bas prix des salaires, enfin dans la position même que nos lois ont faite aux femmes... Mais ne voyons-nous pas partout, dans ces causes de prostitution, le cachet de la misère? ne voyons-nous pas que la misère est la compagne qui toujours précède ou suit la débauche?

Une autre circonstance qui prouve que la misère entre pour la plus grande part dans les causes de la prostitution, c'est le degré d'ignorance du plus grand nombre des malheureuses qui s'y livrent. L'instruction est à si bas prix aujourd'hui en France, qu'il faut que les parents soient dans le dénûment le plus absolu pour ne pas en procurer le bienfait à leurs enfants. Or, à Paris, où l'instruction a toujours été plus généralement répandue que partout ailleurs, on ne trouve qu'une fille tant soit peu instruite sur 2,25 d'entièrement ignorantes.

Ce qui prouve encore que les prostituées ont surtout été amenées par la misère à leur métier dégradant, c'est que presque toutes appartiennent aux classes pauvres de la société.

Ce qui le prouve encore, c'est que, à Paris, sur sept prostituées, il s'en trouve au moins une qui est fille naturelle, et que cette proportion, basée seulement sur les actes de naissance qu'on a pu se procurer, serait assurément beaucoup plus forte si elle comprenait le nombre considérable de celles sur lesquelles il n'est pas possible d'obtenir des renseignements authentiques, et dont par conséquent l'origine est incertaine. On sait du reste quelle est dans la capitale la destinée de ces filles : abruties par les mauvais traitements, la débauche, l'ivrognerie, la misère ; impliquées dans des affaires de rixes, de vol, d'escroquerie ; jetées tour à tour de la prison à l'hôpital ou à la maison de refuge, quand elles ne succombent pas de bonne heure à de honteuses infirmités, elles vont terminer leur triste existence dans les hospices et dans les maisons d'aliénés.

Les cent quatre-vingt-quatorze *maisons de tolérance* que l'on compte dans Paris ne sont donc que des asiles de misère ; et s'il arrive parfois, ainsi que vient de l'attester un ancien préfet de police dans ses Mémoires, qu'il y a des jeunes filles ayant les moyens d'exercer une profession honnête, chez lesquelles un fatal esprit

de vertige, ou un penchant effréné pour l'indépendance, ou enfin la paresse, agissent avec une telle force, que, sans avoir de faute à se reprocher, elles veulent passionnément devenir filles perdues, croyons que c'est là une rare exception, et que, dans l'ignoble galerie de portraits que le même préfet a eu l'étrange idée de faire faire de toutes les filles de bas étage, il en est peu qui se soient vendues pour autre chose que pour se procurer un toit, des vêtements et du pain.

VAGABONDS.

A la différence de la mendicité, le vagabondage est par lui-même un délit.

Le Code pénal appelle vagabonds ou gens sans aveu les individus qui n'ont ni domicile certain ni moyens de subsistance, et n'exercent habituellement ni métier ni profession. (Art. 270.)

Le vagabond se rencontre partout où l'on exerce des industries illicites ou criminelles; il en est l'artisan-né. Comme personnification de toutes les classes de malfaiteurs, le vagabond ne doit point nous occuper ici. Nous en avons parlé ailleurs[1]. Nous n'avons à parler en ce moment du vagabondage que dans l'acception la plus restreinte de ce mot, c'est-à-dire de cette partie de la population pauvre qui comprend cette foule de misérables qui, couverts de haillons, vivent dans une oisiveté constante, et, dépourvus de toute prévoyance et de toute énergie, touchent à l'état de mendicité par leur existence précaire. C'est principalement dans les grandes villes que végètent et pullulent ces êtres dégradés. Uniquement préoccupés du moment présent, ils affluent dans les halles et dans les marchés, pour y gagner, au moyen de quelques commissions, leur pain et leur pitance de chaque jour. Partout où la charité privée distribue ses secours, on est sûr de les voir accourir. C'est sur eux principalement que *l'homme au petit manteau bleu* répand ses libéralités chaque hiver. Autour d'une marmite au large ventre, abritée par un large parapluie, vient se grouper un essaim de ces malheureux; munis chacun d'un bol et d'une cuiller appartenant à l'homme charitable, ils reçoivent successivement une ration de soupe. Ces hommes, qui, par une ferme volonté, auraient pu s'élever au rang honorable d'ouvrier, n'ont pas honte de descendre à la condition de mendiant déguisé, car en réalité ce ne sont que des mendiants. Ils ne demandent pas publiquement l'aumône, il est vrai, mais ils la reçoivent sous une forme de secours tolérée par l'autorité. C'est avec l'aide de ce secours qu'ils parviennent, pendant la saison rigoureuse, à trouver dans leur gain quotidien de quoi se procurer un second repas et un gîte pour la nuit. En été, beaucoup d'entre eux couchent en plein air[2].

Le vagabondage est une passion pour un grand nombre d'enfants du peuple. Il en

[1] Voir *les Détenus*, et ci-après, p. 14.
[2] Fregier, *des Classes dangereuses*, t. I.

est qui ont été repris en état de vagabondage jusqu'à quarante fois. On en cite un, entre autres, que la police trouve et *ramasse* toujours seul. Jamais aucun fait répréhensible, autre que celui d'une vie errante, n'a motivé son arrestation. Il n'est pas besoin de dire dans quel état de misère se trouvent les enfants maîtrisés par cette passion, lorsqu'ils rentrent ou qu'ils sont ramenés dans le sein de leurs familles. Ils n'ont ni bas, ni cravate, ni mouchoir, ni casquette, ni gilet ; tout cela a été vendu pour apaiser la faim, ou pour jouer, ou pour aller au spectacle.

Les jeunes vagabonds de Paris, c'est-à-dire les enfants de sept à seize ans qui mènent une vie errante et oisive, soit par goût, soit par entraînement, soit par nécessité, forment entre eux une espèce de corps dont les membres doivent se soutenir mutuellement pour échapper aux recherches des parents ou des maîtres d'apprentissage[1]. Les moins pervertis ou les plus timides mendient ou fréquentent les marchés et les halles pour y offrir leurs services aux marchands et aux acheteurs ; les autres commettent de petits vols. Tous s'adonnent au jeu avec passion. On cite de ces malheureux enfants qui se sont privés de manger pendant deux jours pour satisfaire ce goût fatal. Le spectacle aussi a pour eux le plus irrésistible attrait : ennemis de tout travail utile et sérieux, plongés, quand ils sont à l'école, dans une espèce de somnolence, ils ne se lassent pas au dehors de courir et de jouer. Ils sillonnent Paris dans tous les sens ; tout ce qui frappe leur curiosité les attire : le bruit, le tumulte, la sédition, l'émeute surtout. Arcole était un jeune vagabond qui s'est fait tuer héroïquement le 28 juillet 1830, en hissant un drapeau tricolore au haut de l'arcade du pont suspendu qui porte aujourd'hui son nom.

Les jeunes vagabonds qui se livrent au vol dirigent principalement leurs tentatives contre les marchands étalagistes et contre les curieux qui se groupent, sur les boulevards, devant les marchands de gravures. Tous les lieux de réunion publique sont, du reste, le théâtre habituel de leurs exploits. La vie de ces enfants est tellement désordonnée, qu'ils passent souvent, dans l'espace de quelques jours, d'une aisance relative à un complet dénûment. Aussi, pendant la belle saison, et lorsque ce dénûment se fait sentir, ils ont coutume de reposer la nuit sur des bateaux, sous les arches des ponts, sous les piliers des halles, sous les voitures, dans des caves, dans les carrières, sur les fours à plâtre, en un mot, partout où ils peuvent trouver un abri ; en hiver, ils couchent dans les garnis les plus sales et les plus infimes.

Quant aux vagabonds adultes, qu'on désigne, en style d'argot, sous le nom de *goëpeurs,* leur type se résume parfaitement dans celui que nous offre le compte rendu suivant d'une audience du tribunal correctionnel de la Seine.

« *Monsieur le président.* — Roland, vous êtes prévenu de vagabondage.

« — Attendez donc un peu qu' je m' débarbouille les yeux. Dieu de Dieu ! que vous avez un beau soleil ici, vous autres, en comparaison de c'te diable de Souricière !... M'y v'là... à c'te heure. Vous disiez donc que j'étais prévenu de vagabondage ? J' n'en disconviens pas. Après ?

[1] Fregier, *des Classes dangereuses*, t. I.



« — Vous êtes convenu dans l'instruction que vous aviez été déjà poursuivi soixante fois pour le même délit.

« — Soixante fois ! j'ai dit ça par *ironie*, pour faire rire ce grand sec d'*instruction* qu'avait pas l'air gai du tout. Il est certain toujours que nous avons déjà eu l'honneur de nous voir relativement au vagabondage, qu'est mon goût, mon inclination à moi ; mais jamais pour autre chose, foi de Roland, qu'est mon nom, jamais ! jamais !

« — Vous n'avez pas d'asile?

« — Pas pour le moment : v'là quatre mois que j' bois et que j' couche dans la rue. C'est mon idée, quoi ! j'aime la rue ; avec ça qu'on en fait de si belles à présent ! C'est pas exclusivement pour les chiens peut-être?

« — Vous n'avez pas de profession, pas d'état?

« — Pardon pour ça, j' suis serrurier ; y a mon livret dans vos tas de papiers.

« — Oui ; mais malheureusement il n'a été signé par aucun maître depuis 1812.

« — Ça n'empêche pas que j'ai travaillé ça. Vous jugez bien que si j' n'avais pas travaillé depuis 1812, y m' serait poussé de l'herbe dans les mains et dans l'estomac. Du tout, j' travaillais le matin à la halle.

« — Que pouviez-vous faire de votre état de serrurier à la halle?

« — J' travaillais pour ces dames ; j' leur raccommodais leurs chaufferettes de tôle, j' leur mettais des poignées en fil de fer à leurs *gueux :* j' travaillais, quoi ! Mais vous jugez bien qu' ça ne va plus les chaufferettes, d'une canicule comme ça. Du reste, j' vous en veux pas ; faites votre état : me v'là obéissant et soumis comme toujours. Tout c' que je vous demande... pas de surveillance ; j' veux pas voyager, moi ; j' veux pas quitter Paris, enfant de la butte Saint-Roch. Envoyez-moi au dépôt ; on travaille, mais l'ouvrage est douce.

« — Comment, à votre âge, cinquante ans! Vous êtes fort et bien portant.

« — J' suis estropié ; j'ai attrapé un effort, comme vous dites, en 1812, et j' vous jure bien que je n' m'en donnerai plus d'effort. »

Le tribunal condamne Roland à trois mois de prison, et ordonne qu'à l'expiration de sa peine il sera conduit au dépôt de mendicité.

« A la bonne heure ! bien jugé, ça ; v'là le dépôt assuré. C'est embêtant tout de même, trois mois à l'ombre, d'un soleil comme ça ! Mais bah ! c'est égal, j' vous en veux pas ; c'est votre état. Salut bien, président et toute la compagnie. »

M. Fregier ne porte qu'à quinze cents le nombre des vagabonds de tout âge qui battent le pavé de Paris ; mais il est certain que le chiffre en est beaucoup plus élevé.

Il est une classe de vagabonds peu connus dans la capitale et dont les excursions s'étendent rarement plus loin que les départements frontières ; nous voulons parler des Bohémiens. Les Bohémiens forment une race à part, et dont la physionomie est étrange. J'en ai vu plusieurs, l'été dernier, dans les prisons de Metz, de Sarreguemines, de Thionville, de Strasbourg. J'ai remarqué surtout une grande et jeune Bohémienne qu'on avait arrêtée le matin. Ses cheveux étaient noirs, luisants, longs et droits. Sa tête était nue comme ses pieds ; ses pieds étaient petits comme ses mains. Le haillon rouge et bleu qui la couvrait était vague, et laissait deviner

pourtant la souplesse de son torse, non cette souplesse efféminée de nos tailles de salon, mais cette souplesse vigoureuse de la nature sauvage. Elle était grande, sans l'être trop; svelte sans maigreur; fraîche sans couleur. Sa peau était fine et son teint cuivré; son front bas, ses sourcils arqués, ses cils épais, sa paupière large, l'orbite de l'œil creuse, sa prunelle noire, étincelante; son regard fixe, son nez grec, son menton court, ses dents comme aiguisées et blanches, sa bouche fendue, ses lèvres plates, humides et vermeilles; son sourire... oh! je n'ai point d'expression pour son sourire; je puis me le rappeler, non le rendre. Comme elle n'entendait que l'allemand, et le mauvais allemand, je ne pus lui faire comprendre un mot, ni en comprendre un d'elle. Un peintre avait obtenu la permission de faire son portrait; s'il l'expose au Salon, nous verrons enfin la Esmeralda.

M. Balbi s'est livré à des recherches minutieuses sur la race des Bohémiens. Il a constaté qu'il y en avait cent mille en Europe, et que dix mille habitent la France.

Béranger en a écrit l'histoire morale dans une admirable chanson.

Un article à part leur sera consacré dans ce livre.

MALFAITEURS.

Les malfaiteurs forment cette variété de mendiants qui, dans Gil Blas, demandent l'aumône *l'escopette au poing*.

M. Gisquet porte à trente mille le nombre des personnes qui, si elles trouvaient votre bourse sur la voie publique, et avaient la certitude de n'être pas aperçues, la ramasseraient et la mettraient dans leur poche, quoique sachant qu'elle vous appartient; à vingt mille le nombre de celles qui la restitueraient si vous la réclamiez; à dix mille le nombre de celles qui tâcheraient de conserver la bourse, soit en niant de l'avoir ramassée, soit en la faisant passer en d'autres mains, soit en soutenant qu'elle leur appartient.

Combien, dans ces dix mille, y en a-t-il qui prendraient votre bourse sur un meuble, sur une banquette, ou dans une loge de théâtre? Six mille. — Combien d'entre eux chercheraient à la prendre dans votre poche? Trois mille. — Combien, sur ces trois mille, en compterait-on qui, pour la voler, s'introduiraient, en votre absence et en crochetant vos portes, dans votre maison? Deux mille. — Combien, de ces derniers, iraient jusqu'à s'introduire chez vous, pendant la nuit, avec escalade et effraction? De mille à douze cents. — Enfin, à combien peut-on évaluer ceux qui seraient décidés d'avance à vous assassiner pour consommer le vol? A six cents au moins.

J'ignore sur quels faits constatés reposent ces données de l'ancien préfet de police de Paris. Ce que je sais, c'est que les malfaiteurs pullulent à Paris, comme dans toutes les autres villes riches et surtout manufacturières. Ce que je sais, c'est que là où naissent et se développent les richesses de l'industrie, là aussi naissent et se développent proportionnellement toutes les misères du crime. D'où il suit qu'il y a

nécessairement entre l'industrie et la misère une corrélation intime, qui fait que l'une est nécessairement solidaire de l'autre.

Que cette solidarité pèse sur l'industrie comme l'effet d'une cause dont elle est innocente ou coupable, toujours est-il que la misère, dans les villes à industrie, a sa source première dans l'industrie, ainsi que le crime qui, comme elle, en est la conséquence forcée.

Voyez les départements agricoles. Ces départements sont les plus pauvres. Cependant il y a moins d'indigents que dans les départements industriels; il y a aussi beaucoup moins de crimes. Pourquoi? C'est que la misère agricole a les vertus de sa mère, l'agriculture, tandis que la misère industrielle a tous les vices de la sienne, l'industrie.

La misère agricole est sobre, frugale, patiente. Vivant de peu, elle a besoin de peu; pour elle, la pauvreté est une vertu chrétienne, ou plutôt c'est vertu pour elle que de savoir la supporter. Cette science est presque toute sa science. La garder intacte et la transmettre à ses enfants, est un devoir dans lequel elle trouve son bonheur; son malheur commence quand elle l'oublie : elle l'oublie quand le vent des villes souffle sur elle. Alors, les besoins nouveaux qu'il lui apporte lui suggèrent la pensée du crime, mais les crimes qu'elle commet alors se ressentent de leur origine; il en est même d'immoraux, tels que l'infanticide, qui sont plus fréquents dans les communes rurales que dans les communes urbaines, et qui, cependant, témoignent de la plus grande moralité des campagnes.

La misère industrielle, au contraire, est intempérante, dissolue, impatiente. Vivant de beaucoup, elle a besoin de beaucoup. Pour elle, la pauvreté est un métier fructueux qu'elle exploite. Quand le métier ne va plus, elle *sait* comment on y supplée. Cette science, elle l'a apprise des vices mêmes qu'elle a à satisfaire. Cette science, qu'elle a sucée avec le lait de sa nourrice, elle la transmet aussi, elle, à ses enfants, et c'est ainsi que se perpétue, dans nos grands centres de population, cette hideuse et menaçante famille de mendiants, d'oisifs et de débauchés, qui sont la plaie honteuse de notre civilisation moderne.

M. le comte d'Angeville a cherché à laver l'industrie et les villes manufacturières de l'imputation qui leur est faite d'engendrer à la fois le paupérisme et le crime. Il prétend que les publicistes qui ont voulu établir une connexité absolue entre l'industrie et le paupérisme n'ont pas assez fait entrer dans leurs considérations les émigrations des campagnes dans les villes, et les émigrations des départements pauvres dans les départements riches et industrieux. A l'appui de ce dire, M. d'Angeville cite le département des Bouches-du-Rhône qui, en 1835, comptait six cent cinquante-neuf mendiants, dont trois cent vingt et un résidaient à Marseille, et dont quatre-vingt-dix-sept appartenaient à des pays étrangers, et cent vingt-quatre à divers autres départements de la France. Le même statisticien fait des rapprochements analogues à l'égard de la population criminelle ou mendiante de plusieurs autres grandes villes riches ou manufacturières. Mais qu'importe que les mendiants ou les criminels d'une ville appartiennent ou non à cette ville par leur naissance? Du moment où le crime et le paupérisme se manifestent plutôt là qu'ailleurs, il est clair qu'ils y trouvent

un aliment, un appât, un encouragement qui leur manque ailleurs. Dès lors, l'argument que nous avons posé subsiste, quelle que soit l'origine des mendiants et des coupables qui se réunissent de préférence là où l'industrie les attire.

Quoi qu'il en soit, au surplus, à cet égard, ce que nous tenons surtout à établir ici, c'est que les malfaiteurs le deviennent rarement parce qu'ils sont pauvres, tandis qu'ils deviennent toujours pauvres parce qu'ils sont malfaiteurs.

Ceci trouve sa preuve dans l'exemple des libérés.

LIBÉRÉS.

Nous ne ferons dériver la preuve que la misère est toujours le produit du crime, ni des remords ni des angoisses morales que la justice divine inflige aux condamnés de la justice humaine : cette preuve ne réside que dans la main de Dieu. Nous la ferons dériver seulement des effets matériels qui sont la conséquence inévitable du crime, et qui atteignent surtout les libérés; celle-ci réside dans la main des hommes.

Le coupable, frappé de condamnation, n'expie pas seulement son crime par la privation de sa liberté, il l'expie encore et surtout par la perte de sa fortune et par la tache indélébile que cette condamnation imprime à sa famille. Que de familles ruinées et misérables, de riches ou aisées qu'elles étaient, le sont devenues uniquement parce que leur chef ou l'un de leurs membres subissait ou avait subi quelques années de prison ! Les frais de poursuite, les indemnités, les amendes, sont autant de sources de misère qui viennent ajouter les pertes d'argent à la perte bien autrement désastreuse de l'honneur et de la réputation.

Une fois sorti de prison, le condamné pourra-t-il, au moins, réhabiliter son nom et sa fortune? Hélas! l'un et l'autre sont à jamais perdus pour le libéré.

Hier, le prisonnier avait un asile, du pain, du travail, des vêtements et la certitude d'être bien soigné s'il souffrait. Aujourd'hui, les portes de la prison lui sont ouvertes; — il est libre.

Il est libre! mais quelles ressources, quels moyens d'existence va lui fournir cette liberté?

Si les individus frappés par la loi jouissent, dans les prisons, d'un sort assez doux, leur malheur réel commence à l'époque de leur libération.

En effet, lorsqu'un homme que le désordre, la paresse et la misère avaient conduit au crime, a subi la peine qui lui fut infligée; lorsque, ayant satisfait à la loi, il est délivré de ses fers, quel accueil l'attend dans la société à laquelle il est rendu?

S'il a une famille, elle le répudie; ou si elle lui accorde quelques légers secours, c'est souvent à la condition qu'il fuira les lieux qu'elle habite.

Le prisonnier est donc presque toujours sans famille en sortant de prison.

Trouvera-t-il du moins aide et protection chez les étrangers?

Hélas! A peine est-il dans un atelier où il peut manier la lime ou la scie, dans

une ferme où il vaque à la garde des bestiaux, dans une famille chez laquelle il est soumis aux lois de la domesticité, trahi par l'attirail indispensable des signalements, par la brutale indiscrétion des agents subalternes de la police, le libéré est dans une inquiétude continuelle; jeté d'atelier en atelier, de village en village, d'antichambre en antichambre, accusé partout, repoussé partout, il ne voit plus qu'un asile, c'est le bagne; qu'une clef pour en ouvrir l'accès, c'est le fer; qu'une recommandation pour y être admis, c'est le crime.

« Combien, dit le directeur de l'une de nos maisons centrales, ne pourrais-je pas citer de pauvres prisonniers dont la conduite m'avait semblé mériter le plus vif intérêt, et que j'ai vu rentrer en prison par suite de ce préjugé! J'en sais un, entre mille, qui, après avoir achevé son ban sans donner lieu au plus léger reproche sur sa conduite, a fait *onze boutiques* dans l'espace de *treize mois*, sans pouvoir obtenir, malgré les excellents certificats que je lui avais délivrés, *qu'on osât* le conserver en sa qualité de détenu libéré. On lui disait : « Je n'ai pas à me plaindre de vous, mais comment vous envoyer placer de l'ouvrage chez une pratique? je les perdrais toutes les unes après les autres; ALLEZ-VOUS-EN. » Ce malheureux, qui avait déposé une partie de sa masse de réserve entre les mains d'un tiers, est venu le prier de la lui conserver pour son retour en prison; puis il s'en est allé, face à face d'un gendarme, voler un petit pot d'étain de 20 à 30 centimes; et, pour ce délit volontaire et forcé, il subit, en ce moment, une condamnation de treize mois d'emprisonnement. »

Ainsi donc, le crime conduit inévitablement le libéré à la misère, et la misère le reconduit inévitablement au crime : triste et fatal pèlerinage dont les allées et les retours ne sont que trop fréquemment constatés par le nombre toujours croissant des récidives.

Il est une autre classe de malheureux qu'une première chute pousse nécessairement aussi à une seconde : ce sont les *graciés*. Les graciés sortent de prison avec une sorte de baptême royal qui les lave de la souillure de leur condamnation, mais l'eau lustrale de ce baptême ne suffit pas pour les réhabiliter dans l'opinion publique. L'opinion publique ne croit point au repentir, et la contamination des prisons est telle, que quiconque y a été enfermé, n'importe à quel titre, est marqué au front d'un stigmate déshonorant.

C'est pour cela que les *sortants* doivent exciter aussi notre sollicitude. Les *sortants* sont les libérés de prison qui n'ont eu aucune peine à y subir. Tels sont les prévenus acquittés et les accusés absous, après détention préventive. Mais le préjugé, plus fort que la loi, plus fort que la raison, ne fait aucune distinction entre ceux qui sortent de prison. Il les condamne tous, il ne fait grâce à personne. Tous, à ses yeux, sont coupables; tous doivent subir cette peine perpétuelle qui survit à toutes les peines du Code, bien qu'elle ne soit point écrite dans le Code, la peine du mépris public.

Le crime, même soupçonné, imprime donc une tache ineffaçable, et cette tache a pour conséquence funeste la misère de celui sur qui elle tombe.

On frémit quand on songe au nombre toujours grossissant des individus qui sortent chaque année de nos prisons et de nos bagnes. Les relevés officiels cons-

tatent que Paris ne renferme pas, année commune, au delà de dix-sept cents libérés soumis à la surveillance de la police; mais ce chiffre s'augmente prodigieusement de tous les libérés qui ne sont pas soumis à la surveillance, et de tous ceux qui s'en sont affranchis, et de tous ceux qui ont rompu leur ban, et qui viennent se perdre au sein de l'immense population de la capitale, et de tous ceux enfin qui ont séjourné, à un titre quelconque, dans l'une ou l'autre de nos prisons. Le nombre de ceux-ci s'élève à plus de cinquante mille chaque année dans toute la France; de sorte que, pendant une période de dix ans, la France reçoit et nourrit dans son sein plus d'un demi-million de libérés de toute sorte qui jettent partout le germe de tous les vices, c'est-à-dire de toutes les misères qu'ils ont puisées en prison.

Ajoutons à cette masse effrayante celle des enfants trouvés et abandonnés, dont le nombre et la dépense s'accroissent chaque année, et nous aurons encore une idée plus complète des ferments démoralisateurs que la société moderne recèle dans son sein.

ENFANTS TROUVÉS ET ABANDONNÉS.

On comprend, en général, sous le nom d'*enfant trouvé,* l'enfant nouveau-né dont les père et mère se débarrassent, soit en l'*exposant* de jour ou de nuit dans un lieu public quelconque, soit en le faisant déposer dans l'intérieur même d'un hospice, soit en le faisant déposer dans le *tour* extérieur, si l'hospice leur offre cette facilité. Nous disons en *faisant* déposer, car ce n'est ni le père ni la mère qui le déposent eux-mêmes; voulant rester inconnus, ils se servent d'une sage-femme ou d'un agent intermédiaire qui fait de cet office un métier souvent lucratif pour lui [1]. Les intermédiaires se font peu scrupule d'aider les parents dans cet acte de délaissement, lorsque les parents eux-mêmes ne se croient pas coupables. Les uns et les autres partagent l'opinion généralement répandue, et signalée dans les rapports officiels, de l'existence d'une sorte de droit consistant à mettre à la charge du pays tous les enfants nés hors mariage, et même des enfants légitimes, lorsque les familles sont indigentes [2].

Il y a cette différence entre l'enfant trouvé et l'enfant abandonné, que celui-ci peut être délaissé par ses parents à différents âges, et que le mystère qui enveloppe toujours l'exposition ou le dépôt du nouveau-né n'accompagne qu'exceptionnellement l'abandon de l'enfant déjà élevé [3]. Quand l'abandon a besoin du secret,

[1] A Paris, la personne qui se charge d'apporter l'enfant à l'hospice reçoit pour ce courtage une rétribution de 10 à 13 francs; d'autres rétributions sont payées, par la suite, aux intermédiaires pour d'autres services, comme de procurer des nouvelles de l'enfant, etc., etc.

[2] Voyez Rapport présenté au roi, en 1837, sur les hôpitaux et hospices, par le ministre de l'intérieur, p. 67, 72, etc.

[3] « Les enfants trouvés sont ceux qui, nés de pères et mères inconnus, ont été trouvés exposés dans un

c'est qu'il est coupable et qu'il n'a point d'excuse. Alors l'enfant abandonné devient ainsi une autre espèce d'enfant trouvé.

La France, en 1784, ne comptait, suivant M. Necker, que quarante mille enfants trouvés, au-dessous de douze ans. Depuis, ce nombre s'est successivement accru jusqu'à cent vingt-neuf mille, et les dépenses correspondantes se sont progressivement élevées de 4,090,000 à 10,240,000 francs, chiffre de 1833[1].

Ainsi, le nombre des enfants trouvés a plus que triplé, en France, depuis 1784, et dans les quinze ans qui ont suivi la mise à exécution du décret du 19 janvier 1811, lequel supposait une dépense de 4,000,000 environ, il y a eu dans les dépenses une augmentation de plus de moitié[2].

lieu quelconque ou portés dans les hospices destinés à les recevoir. Les enfants abandonnés sont ceux qui, nés de pères et mères connus, et d'abord élevés par eux ou par d'autres personnes, à leur décharge, en sont délaissés sans qu'on sache ce que les pères et mères sont devenus, ou sans qu'on puisse recourir à eux. » Décret du 19 janvier 1811, art. 2 et 5.

[1]

ANNÉES.	NOMBRE MOYEN D'ENFANTS TROUVÉS ET ABANDONNÉS.	DÉPENSES.	ANNÉES.	NOMBRE MOYEN D'ENFANTS TROUVÉS ET ABANDONNÉS.	DÉPENSES.
		FR.			FR.
1784	40,000		1823	111,767	
1798	51,000		1824	117,767	9,800,212
1809	69,000		1825	117,305	9,796,780
1815	84,500		1826	116,377	9,862,066
1817	87,700		1827	114,384	9,485,661
1816	92,200		1828	114,307	9,445,575
1818	98,100		1829	115,472	9,458,896
1819	99,346		1830	118,073	9,590,411
1820	102,103		1831	125,869	10,386,946
1821	106,403		1832	127,982	10, 58,800
1822	109,297		1833	129,699	10,240,262

[2] Si une semblable augmentation ne se remarque pas dans le nombre des enfants exposés et dans le montant des dépenses des autres états catholiques, le chiffre annuel des uns et des autres n'en est pas moins beaucoup plus considérable que dans les états protestants. Les états catholiques et les états protestants présentent deux systèmes contraires sur les enfants trouvés. Dans les premiers : des hospices, le secret des admissions, l'interdiction de la recherche de la paternité, et un nombre immense d'enfants trouvés ; dans les seconds : point de tours, point d'hospices, l'obligation pour la fille mère de nourrir son enfant, la recherche de la paternité autorisée, et peu, infiniment peu d'expositions de nouveau-nés. Notez qu'il y a plus d'infanticides dans les pays catholiques que dans les pays protestants. Cela n'empêche pas qu'il y ait dans les pays protestants beaucoup de naissances illégitimes, autant et plus d'enfants naturels quelquefois que dans les pays catholiques. Si donc les pays protestants n'ont qu'un petit nombre d'enfants trouvés, c'est moins parce qu'on ne voit chez eux ni tours ni hospices, que parce que leur législation rend ces établissements inutiles en pourvoyant d'une autre manière, et souvent peut-être aux dépens des mœurs, à l'entretien des enfants illégitimes. A Londres, trente nouveau-nés seulement sont exposés chaque année, et Londres cependant paraît être celle des villes de l'Europe où l'immoralité est portée au plus haut degré. Cette grande cité n'a pas d'hospice pour les enfants trouvés, mais on y comptait en 1830 sept mille quatre cents enfants qui vivaient d'aumônes recueillies sur la voie publique. (Terme et Monfalcon, p 138.) En France, aux neuf cent soixante et un mille deux cent vingt-six naissances qui ont lieu chaque année, correspondent annuellement trente-deux mille expositions d'enfants. C'est une exposition sur trente naissances. (*Ibid.*, 133.) La France compte annuellement trente-trois mille sept cent quarante-deux enfants trouvés et abandonnés : c'est trois cent quatre-vingt-douze pour le département moyen, ou, en d'autres

Quelles sont les causes de cet accroissement progressif qui excite au plus haut degré la sollicitude des conseils généraux et des Chambres, et qui préoccupe à un si haut point l'opinion publique et le gouvernement?

Quelle que soit la divergence d'opinion des publicistes à ce sujet, la misère doit incontestablement occuper le premier rang parmi ces causes; c'est pourquoi nous plaçons la multiplicité des enfants trouvés au nombre des signes indicateurs de la misère. Toutefois, il faut distinguer, à cet égard, entre les enfants trouvés et les enfants abandonnés. Le mystère qui est de l'essence de l'exposition des enfants trouvés n'est pas, en effet, un signe certain de la pauvreté de la mère; il est seulement un signe certain de la faute qu'elle a commise et de l'intérêt qu'elle a et qu'elle met à la cacher. Le mystère, au contraire, n'étant point de l'essence de l'abandon, l'abandon est presque toujours l'indice de la pauvreté, en ce sens que la pauvreté peut rendre l'abandon inévitable. Seule, du moins, elle peut s'excuser; seule, elle peut être avouée pour motif.

M. de Gérando, qui, le premier, a établi cette distinction importante, présente, à cet égard, une considération qui ne l'est pas moins. Nous voulons parler de l'intérêt qu'une fille mère attache au mystère dont elle enveloppe sa faute, et des conséquences qui en résultent pour le sort de son enfant. Cet intérêt, ces conséquences dépendent du degré de sévérité avec lequel l'opinion condamne une telle faute, et des conséquences qu'entraîne sa révélation.

Dans les pays où une fille mère est généralement repoussée de la société, bannie de la famille, où elle perd sa place, où il n'y a plus pour elle de possibilité de trouver un époux, la plupart des enfants naturels seront exposés ou déposés par les mères. Dans ces pays, le nombre des enfants trouvés sera plus élevé, sans que les mœurs soient plus corrompues, et, peut-être, en raison même de ce que les mœurs sont moins corrompues, et les fautes qui les offensent jugées avec plus de rigueur. Dans les pays, au contraire, où une fille mère ne craint pas de se montrer, où elle reste dans sa famille, chez ses maîtres, se place comme nourrice, se marie ensuite, et se marie ordinairement avec le père de son enfant, il n'y a pas de motif puissant pour que la mère expose ou dépose le nouveau-né auquel elle a donné le jour.

Dans la plus grande partie de la France, surtout dans les contrées de l'ouest, du centre et du midi, l'opinion juge avec une grande rigueur les filles mères. Voilà pourquoi, dans plusieurs des anciens départements de la Bretagne, dans la Haute-Loire, la Vienne, l'Ardèche, le Gard, Tarn-et-Garonne, le nombre des expositions se rapproche davantage de celui des naissances illégitimes, en même temps que le nombre des naissances illégitimes s'y montre plus faible.

En Allemagne et en Suisse, l'opinion prononce contre les filles mères des arrêts moins redoutables. Presque toujours elles s'établissent, et, le plus souvent, avec le

termes, c'est, en moyenne, trois cent quatre-vingt-douze par département. Pour mille naissances tant légitimes que naturelles, on a trente-cinq enfants trouvés et abandonnés, ou trois et demi pour cent pour le département moyen. (Documents statistiques publiés en 1835 par le ministre du commerce.)


Pauquet

complice de leur faute. Voilà pourquoi les expositions y sont si rares, quoique les naissances illégitimes y soient si fréquentes. Et ceci explique comment, en France, le même phénomène se reproduit dans les départements limitrophes de l'Allemagne, qui ont quelque affinité de mœurs avec les peuples germaniques, comme le Haut et le Bas-Rhin, les Vosges, la Moselle, le Jura, la Haute-Saône, où le nombre des naissances illégitimes influe peu sur les expositions d'enfants.

Ceci explique aussi pourquoi les expositions d'enfants sont si rares dans les contrées où la recherche de la paternité est admise.

Enfin, ceci explique pourquoi le nombre des infanticides, loin de se proportionner à celui des naissances illégitimes, suit le plus souvent une proportion inverse, et pourquoi les départements de l'ouest et du centre de la France, ceux où les mœurs conservent le plus de pureté, sont cependant dans la classe de ceux où le nombre des infanticides se montre le plus élevé, relativement à la population [1].

La misère donc n'est point à elle seule, ni par elle-même, une cause qui détermine l'exposition des enfants, avec les précautions du secret. La misère peut se joindre aux circonstances que nous venons d'indiquer pour entraîner une mère, intéressée à cacher sa faute, à choisir de préférence ce mode pour se débarrasser de son enfant. La mère pauvre évitera ainsi la dépense de la vêture, des mois de nourrice, de la pension après le sevrage; mais la misère, par elle-même, ne commanderait pas le secret, elle chercherait plutôt à se produire pour obtenir l'assistance. La misère seulement peut concourir à augmenter les expositions avec secret, quoique seule elle ne tende point à les produire. C'est pour cela qu'on voit assez généralement leur nombre s'accroître à la suite des grandes calamités publiques; ce qui a fait dire à Malthus que le nombre des enfants exposés est plus grand dans les mauvaises années où le produit moyen ne suffit pas pour nourrir la population actuelle.

Quant à l'abandon des enfants, la misère seule peut porter une mère à délaisser l'enfant qu'elle a nourri, qu'elle a élevé, dont elle a pris les premiers soins, ou du moins la misère peut être la cause première, la cause déterminante de ce délaissement. « La débauche fait les enfants naturels, dit M. Benoiston de Châteauneuf, la misère produit les enfants abandonnés. — Ne faisons pas, ajoute l'auteur des *Considérations sur les enfants trouvés*, ne faisons pas la nature humaine plus méchante qu'elle ne l'est en effet, et croyons que la misère arrache au moins à leurs mères autant d'enfants que le libertinage. — De toutes les causes qu'une mère peut

[1] Du reste, le nombre des accusations d'infanticide est peu considérable : il s'élève à peine à soixante par année en France. Mais quel est le rapport de ces accusations avec le nombre réel des avortements ? C'est ce qu'on ne peut même conjecturer. A Paris, le nombre des avortements doit être très-considérable. Il y a des gens qui font métier d'en procurer les moyens, et il y a à peine dix accusations d'infanticide par an. (De Gérando, II, 265.) Et puis, que d'infanticides inconnus, impunis ! Dernièrement, une fille mère ayant été traduite en Cour d'assises pour infanticide, les recherches que l'accusation nécessita firent découvrir les ossements de six autres cadavres d'enfants enfouis dans un jardin. Ces six autres infanticides n'avaient été ni connus ni poursuivis. Le jury recula devant la condamnation à mort, en raison des circonstances atténuantes !...

alléguer pour se justifier du criminel abandon de son enfant, la plus pressante, disent MM. Terme et Montfalcon, c'est l'impossibilité absolue de le nourrir. « Tel est quelquefois, en effet, le degré de la misère des ouvriers, dans les grandes villes, que ces hommes de travail peuvent difficilement pourvoir au premier de leurs besoins matériels. Si les devoirs d'une mère sont doux à remplir, ce n'est pas pour le pauvre qui manque de tout. Combien de pauvres ménages manquent de pain et sont par conséquent hors d'état de subvenir au salaire d'une nourrice étrangère! Combien de femmes mères, sans travail, et réduites à l'impossibilité de se nourrir elles-mêmes d'aliments convenables, voient avec désespoir le lait manquer à leur sein flétri! Alors l'abandon leur apparaît comme une ressource, et elles en usent avec d'autant moins de regret, qu'elles sont sûres que leurs enfants seront mieux soignés à l'hospice où on les recueille, que dans la maison paternelle où l'on ne peut plus les nourrir. »

Et puis, la misère déprave; et les sentiments naturels périssent dans un cœur corrompu. La charge d'une famille apparaît seule alors; les sacrifices qu'elle impose ne trouvent point de compensation dans le cercle des intérêts matériels; et comme il est dans la nature de l'homme de chercher son bien, il se débarrasse de ses enfants toutes les fois que la loi pénale lui en laisse la faculté et que sa position lui en fait un besoin. « On ne peut nier, dit M. Remacle, que dans une société comme la nôtre, à la fois corrompue et souffrante, une pareille cause n'ait multiplié les abandons à l'infini. »

La même cause agit, plus souvent qu'on ne le pense, sur le sort d'une autre classe de pauvres, celle des orphelins.

ORPHELINS PAUVRES.

« Les orphelins, porte l'art. 6 du décret du 19 janvier 1811, sont ceux qui, n'ayant plus ni père ni mère, n'ont aucun moyen d'existence. » La multiplicité des orphelins pauvres est donc une manifestation de la misère, puisque leur nombre accroît en proportion de celui des familles indigentes.

D'après divers renseignements statistiques, il doit exister en France dix-huit mille orphelins ou enfants abandonnés, dont la dépense individuelle peut être évaluée à environ 85 francs par an. La somme totale s'élève donc à 1,360,000 francs.

Généralement les orphelins sont reçus et entretenus, en province, dans les hospices communs. Quelquefois pourtant ils sont disséminés au dehors. Mais, en général, les enfants recueillis à ce titre sont en très-petit nombre. L'hospice de la Charité de Lyon, par exemple, en a quarante tout au plus à sa charge. Celui de Rouen en admet, terme moyen, cinq par année et en place quatre au dehors. Cependant, le bel hospice d'orphelins de Nancy renferme cent un enfants des deux sexes; il est aujourd'hui pour la France un établissement modèle, qui serait digne d'être imité. Paris a un hospice spécial pour les orphelins des deux sexes. Il entretient aujourd'hui plus

de treize cents enfants, dont cinq cents filles. Mille de ces orphelins sont placés à la campagne ou mis en apprentissage, les autres sont élevés à l'hospice.

Malheureusement le décret impérial du 19 janvier 1811, qui consacre le droit des orphelins à être secourus, garde le silence sur les ressources qui devront être consacrées à ce secours. Il est résulté de là que, tandis que les frais de l'éducation des enfants trouvés et abandonnés sont restés à la charge de l'état et des départements, on n'a pu, dans le silence du texte, recourir, pour l'éducation des orphelins, qu'aux ressources propres des hospices et aux subventions des communes. Mais les hospices n'ont pu prendre à leur compte l'éducation des orphelins que dans le cas où les fondations leur en imposaient le devoir, où leurs revenus leur en laissaient les moyens. C'est pourquoi, dans l'impossibilité où se trouvent souvent les communes et les bureaux de bienfaisance d'élever les orphelins qui leur appartiennent, les administrations locales se sont vues souvent réduites à faire délaisser ces pauvres enfants pour les faire recueillir ensuite à titre d'*abandonnés*.

Les orphelins sont donc presque partout, en France, confiés aux soins volontaires de la charité privée et des associations de bienfaisance.

Ces associations et les institutions qu'elles ont fondées y sont nombreuses, mais elles le sont surtout en Italie, leur berceau, et ne le sont pas moins en Allemagne, en Prusse, en Suisse, en Hollande, en Belgique, en Russie, en Angleterre, aux États-Unis. Partout on sent qu'il s'agit là d'un genre de malheur que, la plupart du temps, aucune puissance humaine ne peut prévenir, et qui doit trouver sympathie dans tous les cœurs.

Nous en dirons autant des aveugles et des sourds-muets.

AVEUGLES ET SOURDS-MUETS.

On ne peut placer au nombre des signes révélateurs de la misère l'infirmité naturelle des sourds-muets et des aveugles. Cependant cette classe d'infortunés appartenant en majeure partie à la classe pauvre, on peut dire qu'elle appartient naturellement à notre sujet. Nous ne nous en occuperons toutefois ici que pour fournir sur le nombre de ces malheureux quelques documents statistiques généralement peu connus[1].

On présume qu'il existe en France environ vingt mille sourds-muets, c'est-à-dire un sur seize cents habitants. Sur ce nombre, la majeure partie (quelques statisticiens en élèvent la proportion à vingt-trois sur vingt-quatre) appartiennent à des familles malheureuses, ce qui pourrait faire croire que la misère entre pour beaucoup dans les causes naturelles de cette double infirmité. La misère, en tout cas, la propage et l'entretient si elle ne la crée pas; car ces malheureux, privés des moyens d'exprimer leurs

[1] Voyez les articles *Aveugles* et *Sourds-Muets*.

besoins et leurs idées, restent, pendant toute leur vie, si l'éducation ne leur rend les sens dont ils sont privés [1], à charge à eux-mêmes, à leurs parents, à la société, et, misérables, ils engendrent, devenus hommes, de nouveaux misérables, qui, à leur tour, en engendrent d'autres, aussi ou plus misérables qu'eux.

Dans les autres états de l'Europe le nombre des sourds-muets paraît être, en général, dans une proportion analogue à celle qui est constatée en France. En Russie, on compte un sourd-muet sur quinze cent quarante-huit habitants; aux États-Unis, un sur quinze cent trente-sept. En général, la proportion varie, dans les diverses contrées, de un sourd-muet sur cinq cent trois habitants à un sur deux mille cent quatre-vingts. Mais elle se modifie singulièrement, dans le même pays, suivant les circonstances locales; elle est plus forte vers le nord, dans les montagnes. Le canton de Berne, en Suisse, contient un sourd-muet sur trois cent cinquante habitants, tandis que celui de Zurich n'en compte qu'un sur mille; et cependant, dans ce même canton, la commune de Weyach renferme un sourd-muet sur soixante-trois habitants. Dans la Corse, les sourds-muets sont dans le rapport de un à six cent cinquante-six, et, dans le département du Cher, dans le rapport de un à quatorze mille cinq cent quatre-vingt-onze. Aux États-Unis, la petite ville de Chilmark, dans le Massachussets, renferme douze sourds-muets sur une population qui ne s'élève qu'à six cent quatre-vingt-quatorze habitants.

Quant aux aveugles, ils sont également, ainsi que nous l'avons dit, plus multipliés dans la classe indigente. Cette circonstance s'explique par plusieurs causes. Partout où la mendicité est tolérée, les aveugles figurent pour une part considérable parmi les mendiants. Leur infirmité se manifeste d'une manière sensible, et, dès le premier instant, elle excite une juste commisération. L'aveugle a, plus que tout autre, besoin de l'assistance d'autrui. Souvent la mendicité est la seule ressource de ces infortunés. Elle ajoute, dans tous les cas, à leur misère, une dégradation et des habitudes d'inaction qui aggravent encore leur infortune.

Tandis que les sourds-muets se trouvent plus nombreux en remontant vers le nord, l'inverse a lieu pour les aveugles; ils se multiplient en allant au midi.

En France, la proportion du nombre des aveugles à la population est de un sur mille cinquante, ce qui donnerait environ trente mille quatre cent cinquante aveugles. Sur ce nombre on suppose qu'il doit exister deux mille à deux mille cinq cents jeunes aveugles-nés susceptibles de recevoir l'instruction.

[1] De toutes parts s'élèvent en France et en Europe des instituts de sourds-muets; mais les gouvernements en laissent presque partout le soin aux associations privées. Je ne connais que la Hollande qui ait fait de l'instruction des sourds-muets pauvres une dette de la nation, et qui ait réuni ces pauvres enfants dans un établissement central. C'est dans la ville de Groningue, en Frise, qu'est situé cet établissement, le plus intéressant de ceux que j'ai visités. Ailleurs, l'éducation n'est donnée qu'aux sourds-muets qui peuvent la payer : là, elle est donnée gratuitement à tous les sourds-muets pauvres. Cette institution est admirable comme toutes celles que j'ai vues en Hollande. On n'y apprend pas aux enfants qu'à lire et à écrire, on leur apprend les métiers de leurs pères, et ils conservent le costume de la province et de la condition auxquelles ils appartiennent; on leur apprend aussi à prononcer le nom des outils et des autres choses dont ils peuvent avoir besoin, etc.

On compte, en Prusse, un aveugle sur seize cents habitants ; en Belgique, un sur mille ; en Danemark, un sur sept cent quatre-vingt-dix-huit ; en Angleterre, un sur deux mille. En Amérique, on suppose qu'il n'existe que six mille aveugles.

D'après les renseignements recueillis par M. Zeune, il y a, en Égypte, un aveugle sur cent habitants, et en Norwége, un seulement sur mille. L'ophthalmie est beaucoup plus fréquente dans les pays chauds et dans ceux où la réflexion de la lumière est très-vive.

Le nombre des aveugles tend à diminuer d'une manière sensible depuis que la vaccine arrête les ravages de la petite vérole, et leur sort devient moins digne de pitié depuis que leur *tactilité*, développée par l'enseignement des écoles qui leur sont ouvertes, a communiqué à leurs doigts le sens de la vue.

Malheureusement nous n'en pouvons pas dire autant du nombre des aliénés, cette autre classe d'infortunés si dignes de notre pitié et de nos soins.

ALIÉNÉS.

L'aliénation mentale est plus souvent qu'on ne pense une manifestation de la misère. Les préfets ayant été consultés par M. le ministre de l'intérieur sur la question de savoir quelle est la position de fortune des aliénés traités dans les établissements publics ou particuliers de leurs départements, presque tous ont répondu que la majeure partie d'entre eux appartient à la classe pauvre. Ce qui le prouve, c'est que les frais de leur entretien sont en majeure partie à la charge des départements ou des communes ; ce qui le prouve encore plus, c'est que le plus grand nombre des aliénés des départements étaient déposés dans les maisons d'arrêt comme vagabonds ou gens sans ressources, à l'époque de la promulgation de la loi de 1838. Un vingtième des aliénées admises à la Salpêtrière sont des filles publiques tombées dans un dénûment absolu. Les crétins des Alpes et des Pyrénées sont tous pauvres et appartiennent exclusivement à des familles pauvres. Il en est de même des aliénés du village de Gheel en Belgique. M. Esquirol démontre que l'hérédité est la cause prédisposante la plus ordinaire de la folie, et qu'elle est de plus d'un sixième chez les pauvres. Or, l'hérédité de la misère étant la plus commune de toutes, l'indigence doit être la cause héréditaire la plus fréquente de la folie, dans les basses classes, d'autant que la folie y est presque généralement regardée comme une maladie incurable, et que l'on ne fait rien dès lors pour la guérir. Au surplus, il suffit de parcourir les hospices d'aliénés de la France et de l'étranger pour se convaincre que ce sont surtout les classes pauvres qui sont victimes de ce mal, lequel, loin de diminuer, va toujours en augmentant [1].

[1] Par exemple, il n'y avait à Paris, en 1786, que mille neuf aliénés ; il y en avait deux mille en 1813, et quatre mille en 1836. Voyez, sur cette question d'augmentation, Esquirol, *Rapport du nombre des aliénés avec la population des divers états*, t. II, p. 723 et suiv.

« La paresse, l'inconduite enfantent la pauvreté ; l'immoralité et les passions désordonnées conduisent au crime ; les vices de la société augmentent le nombre des pauvres et des criminels ; les progrès de la civilisation multiplient donc les fous [1]. »

PAUVRES HONTEUX.

Toutes les misères dont nous avons parlé jusqu'ici se produisent au grand jour et se manifestent par des actes ostensibles. Mais il est une autre misère qui se cache aux regards de tous et qu'aucune plainte, qu'aucune démonstration extérieure ne révèle. Cette misère est la plus profonde de toutes, précisément parce qu'elle souffre en silence et parce que le mystère dont elle s'enveloppe ne permet ni de la deviner ni de la secourir. Comment donc la reconnaître, puisqu'aucun signe ne l'annonce? et comment la soulager, puisque ses douleurs sont cachées? Grand est le nombre des pauvres honteux, et grand doit être le zèle qui peut aller au-devant de leurs besoins. Ces besoins, la charité chrétienne peut seule les deviner et les satisfaire. Il s'est formé, dans le royaume des Pays-Bas, des sociétés qui fournissent des secours aux pauvres honteux, et qui ont pris pour base de leur association le précepte religieux du secret des bonnes œuvres. C'est comprendre admirablement l'œuvre de la charité.

Il existe, à Paris, une association analogue pour le soulagement des débiteurs malheureux [2].

DÉBITEURS.

Le nombre plus ou moins grand des détenus pour dettes ou des condamnations par corps, dans un pays, pourrait être le *criterium* du degré plus ou moins élevé de sa misère, si la fiction ne prenait ici la place de la vérité, et si les causes des condamnations étaient toujours sérieuses. Mais, le plus souvent, les dettes contractées sont le résultat de l'escroquerie du créancier, ou du moins elles accusent autant sa cupidité usuraire que la pénurie réelle du débiteur. Toutefois on ne peut nier que, quelle que soit l'origine des dettes, elles n'accusent un véritable état de gêne de la part de celui qui ne peut les payer. Lors donc qu'un grand nombre d'effets de commerce sont protestés faute de paiement, lorsque des faillites se déclarent et que des bilans sont déposés, lorsque des saisies sont pratiquées sur les meubles, sur les immeubles ou sur la personne des débiteurs, lorsque des poursuites sont exercées et des condamnations prononcées contre eux, lorsque enfin la contrainte par corps s'empare du débiteur lui-même et le place en séquestre sous les verrous, alors ces faits,

[1] Esquirol, *Remarques sur la statistique des aliénés*, etc. (Annales d'hygiène, décembre 1830.)
[2] Voyez notre ouvrage de l'*État actuel des prisons en France*, p. 33.

s'ils sont nombreux, graves, persistants, témoignent hautement de la misère du pays ou des individus qu'ils concernent. C'est pourquoi nous plaçons les dettes au nombre des signes indicateurs de la misère.

La misère, au surplus, dans notre état de société, entre comme élément dans tous les maux dont nous souffrons. Songeons-y bien, et ne méprisons pas les signes qui l'annoncent... Si l'avenir des nations paraît s'assombrir, dit un publiciste moderne, si l'on se surprend à craindre qu'au milieu des difficultés qui les travaillent elles ne perdent le fil conducteur qui doit les sauver, c'est que l'on ne comprend pas comment, dans le conflit des intérêts, les droits de cette portion si intéressante et si nombreuse, qui n'a pour elle que son travail journalier, pourront échapper au naufrage. Peut-être ne sommes-nous pas sortis de toutes les épreuves réservées à notre époque ; peut-être celles qui nous viendront de ce côté seront-elles les plus décisives, mais aussi les plus terribles !...

PROGRÈS DU PAUPÉRISME.

Aux besoins vrais ou faux de tous ces pauvres devenus mendiants, de toute cette misère devenue paupérisme, qu'avons-nous à opposer aujourd'hui ? Rien autre chose, dans toute la France, que deux dépôts de mendicité légalement institués, mais qu'il dépend des départements de ne pas maintenir[1], et une maison de répression (celle de Saint-Denis), dont la légalité n'est que dans sa nécessité ; — plus, quelques maisons de refuge municipales ou privées, qui ne sont entretenues que par des souscriptions volontaires.

Il est vrai que la France possède aujourd'hui mille trois cent vingt-neuf hospices ou hôpitaux ayant cinquante et un millions de revenus, et pouvant secourir plus de cinq cent mille indigents ou malades.

Il est vrai aussi qu'il y a maintenant en France six mille deux cent soixante-quinze bureaux de bienfaisance, ayant plus de dix millions de recettes et secourant à domicile près de sept cent mille individus.

Il est vrai encore que les revenus des hospices et hôpitaux de Paris, qui n'étaient en 1791 que de 8,000,000, sont aujourd'hui de 10,058,398 francs, et contiennent seize mille quatre cent quatre-vingt-onze lits.

Il est vrai, enfin, qu'outre l'état progressif des libéralités dont ces établissements sont l'objet, la charité se manifeste en France par une foule d'institutions et de sociétés de bienfaisance, qui toutes semblent se donner la main pour aller au-devant de l'indigence et obvier à la mendicité.

Mais il est vrai aussi que le paupérisme semble s'accroître en raison même des

[1] Depuis la loi du 10 mai 1838, les dépenses des dépôts de mendicité sont devenues facultatives, d'obligatoires qu'elles étaient sous l'empire du décret du 5 juillet 1808.

efforts qu'on fait pour le diminuer, et que le chiffre énorme des secours que la pauvreté absorbe chaque année semble l'équivalent de ceux qu'il faudrait encore au paupérisme pour le satisfaire.

De sorte que plus on fait pour la pauvreté, plus il reste à faire pour le paupérisme; de sorte que, en même temps que la bienfaisance répand ses dons avec plus de largesse, avec plus de générosité, sur les pauvres, le paupérisme devient proportionnellement plus besoigneux, plus exigeant, plus envahissant, plus terrible. C'est comme un incendie qu'on allume en voulant l'éteindre.

Un publiciste combat comme de vaines illusions les alarmes généralement répandues sur l'accroissement progressif du paupérisme, et traite cet accroissement de chimères.

Cependant, en suivant pas à pas sa marche envahissante à travers l'Europe et les États-Unis, nous voyons que partout il grandit en marchant. C'est qu'en effet la plaie du paupérisme tend à s'élargir sans cesse, et que les remèdes employés pour la fermer n'ont eu jusqu'à ce jour pour résultat que de l'ouvrir, que de l'élargir davantage.

Et ce résultat, il ne faudrait pas le nier, alors même que la statistique prouverait que le nombre des indigents secourus n'augmente pas ou diminue; car, dans notre manière large d'envisager la misère, nous faisons surtout consister ses progrès dans le progrès du besoin. Qui nierait qu'aujourd'hui le besoin a reçu, de l'initiation des classes pauvres aux mystères des jouissances du riche, une activité fébrile, une soif insatiable, une faim dévorante pour ces jouissances qu'il envie, et au milieu desquelles il nage sans pouvoir jamais y atteindre! Le besoin est la maladie du siècle: c'est la misère moderne, misère qui étend démesurément son cercle et qui envahit les classes aisées, heureuses autrefois de ce qu'elles avaient de plus que les classes inférieures, plus malheureuses aujourd'hui de ce qu'elles ont de moins que les classes plus élevées. L'homme ne vit pas seulement de pain; l'homme n'a pas qu'un appétit à satisfaire. Quand l'appétit de ses sens est excité par le désir, et que la nourriture manque à ses passions, sa misère est plus grande, riche souvent qu'il est, que la misère du pauvre, quelque indigent qu'il soit.

Il y a une masse énorme de ces indigents auxquels la charité ne vient point en aide, et que la statistique ne comprend point dans ses tableaux. C'est cette masse effrayante qui se grossit sans cesse, au fur et à mesure des progrès de la civilisation, et qui menace sérieusement l'ordre public et nos fortunes.

Voilà ce qui explique en quoi la misère va toujours croissant, et comme quoi s'accroît avec elle le nombre des mendiants, des voleurs, des prostituées, des enfants trouvés, des enfants abandonnés, et de toute cette progéniture d'enfants dégénérés, débauchés, perdus de maladies et de dettes, qui compose l'immense famille des frères et des fils germains du vice et de la misère.

Quel remède donc apporter à ce mal?...— Le mal, nous avions pris à tâche de le peindre; à d'autres est réservée la mission de le guérir.

MOREAU-CHRISTOPHE.



LA DÉVOTE



LA DÉVOTE.



GRACE à Dieu, il n'est pas de révolution en ce monde qui, à le bien prendre, n'ait en soi quelque chose de bon. La révolution de juillet, par exemple, nous a délivrés à tout jamais d'un abominable fléau qui menaçait de reparaître dans nos mœurs, je veux dire l'hypocrisie religieuse, la pire espèce de toutes les hypocrisies. Quand tous les honnêtes gens qui croient encore en Dieu, et qui n'ont pas relégué l'Évangile avec les livres des philosophes, ont pu aller à l'église tête levée sans être soupçonnés d'ambition ou de flatterie, l'église s'est remplie, à toutes les heures du jour, d'une noble foule. Les honnêtes gens ne se sont plus cachés pour y venir. La religion catholique, n'étant plus protégée par personne, rentrait dans le droit commun, ou, pour mieux dire, dans le droit divin. A nous aussi, puisque maintenant il est bien reconnu que la loi est athée, puisqu'il n'y a pas de roi dévot, de cour dévote, plus de congrégations religieuses qui nous espionnent et qui comptent sur nos signes de croix, il nous est bien permis de célébrer le type féminin le plus charmant qui se puisse présenter à l'étude et à l'observation des moralistes contemporains. Nous voulons parler de la *dévote*, oui, de la dévote elle-même, celle-là qui prie tout haut, qui fait le signe de la croix en plein jour, qui assiste loyalement à toutes les grandes scènes du culte catholique. Du temps de La Bruyère, quand on disait *la dévote*, La Bruyère lui-même était obligé d'expliquer tout au bas de la page, qu'il

parlait des *faux dévots*. Nous sommes plus heureux que La Bruyère, nous autres, nous ne connaissons plus les faux dévots. Aujourd'hui, on est dévot ou on ne l'est pas. A quoi bon affecter une vertu qui est inutile pour faire son chemin en ce monde et qui est tout au plus supportée? Tartufe lui-même, de nos jours, se présenterait dans une honnête maison, Tartufe serait chassé à coups de pied dans le ventre, au bout de vingt-quatre heures, comme le plus sale et le plus abominable des coquins.

La dévote dont je parle est venue au monde dans quelques-unes de ces correctes maisons du faubourg Saint-Germain, toutes remplies encore de l'honnête et calme parfum des temps passés. L'enfant a été élevé sur le giron de sa vieille grand'mère, une femme qui a vu tout l'éclat de la royauté, qui a subi toutes les fureurs de la révolution ; femme forte, éprouvée par l'exil, éprouvée par la mort de tous les siens, et qui est revenue en France pour y montrer ce que peuvent le courage et la résignation. La vieille dame a appris de bonne heure, à sa petite fille, à ne pas trop se fier sur le grand nom qu'elle porte, à ne pas compter plus qu'il ne faut sur l'avenir, qui n'appartient à personne, à ne pas dépenser sa jeunesse dans ces mille futilités, dans ces passions vides de sens qui font plus tard de la jeunesse un regret éternel ; surtout la brave mère a parlé à son enfant du roi et de Dieu qu'elle n'a jamais séparés dans son amour et dans ses respects. Elle lui a raconté, non pas sans frémir, qu'il y avait des temps affreux où le roi pouvait être renversé de son trône, où le Dieu pouvait être exilé de son temple, mais qu'au milieu de ces sanglantes tempêtes, c'était un devoir de gentilhomme et de chrétien de rester fidèle au roi, fidèle au Dieu, et, qu'après tout, ils finissaient toujours par revenir l'un et l'autre. Quel moyen que l'enfant ne fût pas attentif, en entendant raconter à ses oreilles ces histoires étranges, toutes remplies de bouleversements, de blasphèmes et de miracles de tout genre? Aussi, de bonne heure, la jeune fille est devenue sérieuse ; elle n'a rencontré sous ses pas enfantins ni le mensonge ni la flatterie : autour d'elle chacun était grave, et même son oncle, le commandeur de Malte, un des anciens amis de M. le comte d'Artois, dans leurs beaux jours de folie, d'élégance et de plaisir.

Ainsi a grandi ce bel enfant ; les premières émotions de l'Évangile lui sont arrivées naturellement, sans même qu'on les lui ait enseignées. Mais elle voyait autour d'elle tant de fervents apôtres ; elle était si souvent encouragée par la bénédiction de tant de saints évêques ; elle entendait à l'improviste, et tant et si souvent, la voix catholique du dix-septième siècle tout entier ; elle avait appris à lire de si bonne heure, et à s'y plaire, les grandes pages de Bossuet, les touchants enseignements de Fénelon, les lettres charmantes de saint François de Sales, le *Petit Carême* de Massillon ; elle avait si souvent vu luire, à ses yeux, l'éclair tout-puissant de Pascal, que cette première conversion, qui se fait à quinze ans dans les jeunes âmes et qui décide de toute la vie, l'avait trouvée ferme et convaincue : c'était déjà une chrétienne à quinze ans.

En général, on ne sait plus guère, parmi nous, ce que peut être une famille ainsi réglée, du haut en bas, par l'austère devoir catholique. Dans une famille ainsi faite, chacun apporte, comme dans un centre commun, les dons les plus rares de son esprit,

les qualités les plus précieuses de son cœur. Si l'origine n'est pas la même pour les uns et pour les autres, leur but est le même à tous. Ceux-ci viennent en droite ligne, et par une généalogie non interrompue, de Port-Royal-des-Champs. Austères enfants de la vallée de Chevreuse, ils ont gardé précieusement la sainte parole du grand Arnauld et de Pascal. Dans l'étude des sciences et des lettres, ils sont restés les disciples fidèles de Nicole. Ils ont traversé avec un rare courage, et sans s'étonner, toute la période révolutionnaire; car, depuis Louis XIV, ils étaient habitués à la persécution. Ceux-là, les moins austères, sont les disciples de ces savants jésuites qui voyaient, qui jugeaient, qui surtout savaient toutes choses : ils ont considéré la croyance et la science sous leur côté le plus aimable et le plus facile. Quand donc élevé parmi les docteurs de l'une et l'autre discipline, l'enfant est grondé par le janséniste, c'est le jésuite qui le console, c'est le jésuite qui aide l'enfant à remplir sa tâche de chaque jour. Sa méthode est plus expéditive et non moins sûre. Le janséniste parle à l'enfant du Dieu qui est terrible; le jésuite parle à l'enfant du Dieu qui est bon, et, en fin de compte, c'est toujours parler de Dieu; et parler de Dieu, c'est le faire aimer.

Dans ces maisons si bien posées sous le ciel, où chaque heure de la vie a son emploi, où tout le monde, depuis le maître jusqu'au dernier domestique, est à son devoir, où le temps est regardé comme le plus rare des capitaux, car il appartient au travail ou à la prière, il arrive d'ordinaire que toutes les choses humaines réussissent. Rien n'est plus simple; on n'est pas troublé par les bruits du dehors, on n'est pas arrêté en son chemin par les passions mauvaises. Chaque jour apporte avec soi un progrès, dont la maison profite; il arrive donc que la fortune, et les dignités, et le respect, et la considération viennent frapper à cette porte, fermée à l'oisiveté, à la révolte, aux vains plaisirs, aux dissipations mensongères, aux fêtes de tout le monde. A dix-huit ans la jeune fille est un riche parti; en conséquence, on la recherche malgré sa piété. Les plus beaux jeunes gens se disent, en folâtrant autour de cette chaste et blanche vertu, qu'ils en viendront à bout sans peine; ils se promettent d'apprendre à la jeune fille les belles manières et de la *façonner*, comme ils disent. Paraît-elle dans un salon, les femmes à la mode, disent qu'elle se tient mal, que son œil est grand, mais sans expression; qu'elle est gênée, qu'elle est contrainte, qu'elle est silencieuse; et d'ailleurs elle ne sait pas danser, elle joue à peine du piano, elle ne distingue pas la musique de Rossini de la musique de Meyerbeer. Pour rien au monde elle ne consentirait à chanter quelques-unes de ces jolies petites romances qui commencent invariablement par ces mots, *je t'adore*, et qui finissent par ce beau vers, *je n'aimerai jamais que toi*. L'aimable et noble fille, il faudrait la plaindre, si en effet son père n'était pas riche, si sa famille n'était pas si bien posée dans le monde; si, par ses alliances autant que par sa fortune, cette maison n'était pas de celles qu'on estime et qu'on respecte. « Je le crois bien qu'il faut que nous fassions notre fortune, disait un jour un des vieux chrétiens de l'église Saint-Méry; moi, par exemple, j'ai six filles à marier, et qui donc aujourd'hui voudrait de la fille d'un pauvre catholique romain, s'il n'avait pas une dot à lui donner? » Donc la belle enfant se marie quand elle a dix-huit ans.

Elle épouse ordinairement un homme grave, ne s'informant guère de ce qu'il a été

autrefois, mais sachant fort bien ce qu'il est à présent. Les fautes passées, elle les pardonne, car elle est indulgente, ou bien elle les ignore, car le mal n'arrive pas jusqu'à elle. Elle se marie loyalement, mais sans trop d'amour. C'est un devoir qu'elle accomplit, mais non pas une fête qu'elle se donne. En la voyant marcher à l'autel d'un pas si ferme et si tranquille, les petites-maîtresses s'étonnent et s'écrient : elle n'a fait que cela toute sa vie. Maintenant fasse le ciel qu'elle appartienne à un honnête homme qui ne rougisse pas des vertus de sa femme et qui l'entoure de tous les respects qui lui sont dus !

La voilà donc mariée et entrant dans le monde, sans reproche, sans plaisir et sans peur. Elle a fermé les yeux de sa vieille grand'mère qui lui a répété, en mourant, les deux paroles de toute sa vie : Dieu et le roi ! Elle a composé sa maison des serviteurs qui ont élevé son enfance, elle est devenue mère à son tour, elle est une mère tendre et sérieuse. Ce que fait son mari, ce qu'il devient, ce n'est pas là notre sujet. Nous ne voulons pas montrer la martyre, nous voulons montrer la chrétienne. Au dedans et au dehors de sa maison, son autorité augmente chaque jour. D'abord on en avait eu peur, on commence déjà à l'aimer. On a découvert sous cette austérité, sous cette réserve, une âme aimante, un cœur tendre et compatissant, une grande simplicité, une gaieté doucement épanouie. Cette jeunesse, si froide quand il s'agit de bagatelles, est tout de feu pour une bonne œuvre. On lui parle d'une mode nouvelle, d'un chapeau nouvellement découvert, elle écoute à peine; dites-lui le nom d'un malheureux qui souffre, aussitôt elle se lève et elle dit : « Allons. » Son joug est léger à tous ceux qui l'entourent; elle conseille, elle reprend doucement; sa remontrance même a tout le charme d'une louange; elle sait dans ses moindres détails toute la maison qui lui est confiée. S'il est encore quelques femmes dans le monde qui disent en parlant d'elle : « C'est une bégueule ; » ses domestiques et les pauvres disent : « C'est un ange ; » et il y a plus que compensation.

Voulez-vous savoir sa vie? Rien n'est plus simple; mais pour la savoir telle qu'elle est, il la faut comparer à l'existence des autres femmes, aux existences les plus brillantes et les plus enviées, sinon la vie de notre dévote ressemblerait à la vie de tout le monde, tant cela est simple et facile à comprendre. Pendant que la femme à la mode, celle dont l'esprit, le goût et la grâce remplissent tous les salons de Paris, est encore plongée dans le sommeil du matin, dont elle a si grand besoin pour réparer l'esprit et la beauté qu'elle a dépensés cette nuit même, notre jeune femme est déjà à l'œuvre ! Elle s'est réveillée de bonne heure, et son jeune visage, que les veilles n'ont pas altéré, n'a pas eu besoin de grands apprêts. La voilà donc déjà vêtue, et l'on peut dire que si les femmes ordinaires ont devant elles dix ans de jeunesse, celle-là, grâce à sa vie simple et réglée, en a trente pour le moins. Son habit est de bon goût, d'une éclatante propreté, d'une grâce un peu méthodique, mais charmante. Toute dévote qu'elle est, l'aimable femme est restée ce que Dieu l'a faite, une jeune et belle personne; si elle ne permet pas qu'on lui dise à chaque instant : Vous êtes belle, elle a en elle-même le secret, ou, pour mieux dire, l'instinct de sa beauté, et elle en prend soin comme il faut prendre soin toujours des dons les plus précieux du Créateur.



LA FEMME DU MONDE
(Article de la Dévote).

Pendant que la femme du monde est encore à sa première ou même à sa seconde toilette, se répétant tout bas les sots et faciles triomphes de la veille, la nôtre a déjà embrassé ses enfants, elle a encouragé son mari dont elle est le conseil. Elle a examiné sous toutes ses faces une affaire importante, elle a le coup d'œil juste, l'esprit droit, et tout cela parce qu'elle a le cœur honnête. Point d'oisiveté dans cette maison, la journée est employée tout entière : ce serait un crime d'en perdre une heure. Cependant la femme à la mode est habillée, c'est-à-dire qu'elle a passé la première robe de la journée; pour la promenade elle en mettra une seconde, pour le dîner une troisième, une quatrième pour le soir. Dans l'intervalle des grandes affaires, la femme du monde demande ses lettres et ses journaux; alors sa soubrette, car elle a une soubrette, lui apporte sur un plat d'argent toutes sortes de petits papiers ambrés, ornés de dessins et d'images, parfums indiscrets et nauséabonds qui montent à la tête sans passer par le cœur. La dame lit tous ces billets d'un regard dédaigneux, elle y est faite. Pour elle, les plus douces paroles n'ont pas de sens, elle en sait toute la vanité. Quand elle a épuisé ces mensonges dorés, elle ouvre en bâillant, d'une façon agréable, ses journaux grands et petits. Là elle apprend toutes sortes de nouvelles qui n'intéressent qu'elle seule : — M. Duprez est malade.— On croit que madame Dorus est enceinte ; — Vernet a la goutte ; — Bouffé est absent ; — la loge Bleue, la loge des Lions s'est déclarée pour mademoiselle Louise contre mademoiselle Joséphine, et autres fariboles qui composent le fond actuel de la conversation parisienne. La partie la plus intéressante de ces journaux est celle-ci : « Hier, au bal de « l'ambassadeur d'Angleterre, madame la marquise de C*** portait un turban de *telle* « *façon;* madame la comtesse de V*** avait une robe *ainsi faite*... : le chapeau de ma- « dame d'O*** était doublé de *telle couleur*... ; madame la marquise de F*** avait « acheté un mouchoir *en tel endroit,* ses gants *en tel autre*. Le prince de S*** a fait « faire sa voiture chez *tel carrossier*. On se lave les mains à cette heure avec un sa- « von ainsi composé... La crème pour le teint, du célèbre parfumeur Benoît, a le « plus grand succès dans un certain monde. » Vaines et méprisables futilités ! Et quand on songe que toute la vie d'une créature raisonnable, d'une femme baptisée, se passe à des emplois pareils ! Chez notre dévote, au contraire, vous pouvez entrer. Point de mystères, point de billets cachés, point de ces papiers adultères, point de ces odeurs infectes qui déshonorent une maison, point de soubrettes surtout. La soubrette de notre dévote est une vieille servante qui gronde sa maîtresse de temps à autre, qui l'aime comme sa fille, qui l'a portée dans ses bras, et qu'elle appelle tendrement sa mère, quand la vieille est triste et de mauvaise humeur. Notre dévote reçoit peu de lettres, elle n'a rien à entendre du dehors; ou bien, quand elle en reçoit, ce sont des lettres sur du gros papier, d'un caractère presque illisible, des lettres de quelque misère souffrante et cachée. Cependant la femme du monde est visible, c'est l'heure où madame laisse venir jusqu'à elle ses amis et ses simples connaissances. Dans ce petit salon coquettement rempli des petites recherches de ce petit luxe incommode qui remplit toutes les maisons modernes, bronzes d'un demi-pied, chefs-d'œuvre impérissables en porcelaine de Sèvres, pastels éternels sortis de la main des grands génies modernes et qu'enlève un rayon de

soleil, petits chiens qui hurlent, oiseaux qui chantent, fleurs sans parfum, meubles dorés qui s'écaillent sous la main qui les touche, voilà dans quel sanctuaire notre belle dame reçoit son beau monde. Arrivent là, s'appuyant sur leurs joncs fluets comme leurs jambes, tous ces méchants dandys que la ville renferme, gentilshommes sans noblesse, riches sans argent, écuyers sans chevaux, jeunes gens de quarante ans, amoureux sans maîtresse et sans amour, têtes sans cervelle surtout, braves gens dont tout le mérite est de se bien connaître en gilets et en cravates; arrivent en même temps toutes ces femmes qu'on voit partout, dont tout le monde sait les noms et les aventures; papillons qui ont brûlé leurs ailes à toutes sortes de torches mal allumées, vieillesses précoces et fardées avant le temps, pâles squelettes qui se dissimulent dans la gaze et dans la soie, des fronts pelés, des jambes flottantes, des mains blafardes, des dents ratissées, des sourcils noircis, incertaines apparences d'une jeunesse qui n'est plus, d'une beauté qui a toujours été un problème.



Vraiment c'est un affreux monde à voir! Rien ne ressemble au monde réel comme ces fantômes des deux sexes, fantômes stériles qui n'ont rien produit dans leur vie, pas un trait de courage, pas un enfant, pas une bonne œuvre, pas seulement un bon mot. Comment ces espèces-là sont parvenues à compter pour quelque chose dans notre monde; voilà la honte et la plaie de notre société moderne, voilà ce qui fait le déshonneur de Paris, que Paris se soit occupé de ces *lions*, de ces *lionnes*, de ces *rats*, de ces êtres incomplets qui sont comme autant de vermisseaux sortis tout grouillants du cadavre de l'Anglais Lovelace; et cependant vous pouvez croire quelle conversation s'établit entre ces beaux messieurs et ces belles dames; dans quel patois, dans quel jargon ces gens-là causent entre eux, et vous ne pourriez vous imaginer ce qui se dit là de sottises, d'inepties, de calomnies, d'injures; comment on y traite la gloire et la vertu, les poëtes et les grands hommes, et surtout, oh! mon Dieu, ceux qui croient en Dieu; et ce qu'on y dit d'horribles et insipides calomnies des honnêtes femmes qui vivent chez elles, qu'on ne rencontre ni au bois de Boulogne, ni à l'Opéra, qui vont à la messe le dimanche, et qui poussent le charlatanisme jusqu'à visiter les malades dans leur lit, les pauvres dans leur grenier, les prisonniers dans leur prison

Cependant on introduit chez notre dévote le fermier de sa ferme, le maçon qui a réparé sa maison, le professeur de son enfant, et dans ces entretiens utiles elle protége le présent, elle défend l'avenir. Quand elle est seule, si l'envie lui prend de lire un livre, ne pensez pas qu'elle envoie chercher au cabinet de lecture le plus voisin quelques-uns de ces abominables chiffons de papier tout souillés d'ordures, tout remplis de choses immondes dans la page et sur les bords. Il n'y a guère que les dames du grand monde qui fassent usage de ces sortes de divertissements affreux, qu'elles partagent sans façon avec les laquais, les grisettes et les femmes de chambre de leur quartier. La femme sensée qui sait le prix du temps et la valeur de la vie laisse aux femmes à la mode ces tristes lectures dans ces dégoûtants volumes, elle leur abandonne bien volontiers tous ces romans modernes écrits en si vile prose, tout ce vagabondage de l'esprit, tout ce délire des sens; elle a quelque chose de mieux à lire et à penser: elle a dans le plus bel endroit de sa maison d'honnêtes livres, de beaux livres bien imprimés sur du papier sec et sonore, bien reliés par quelque relieur des temps passés. Dans ces livres qui sont des chefs-d'œuvre en dedans et en dehors, au lieu des sales commentaires des loustics de cabinets de lecture, à la place de ces noms qui sentent l'atelier et la boutique, l'estaminet et le corps de garde, vous lisez les noms vénérés des magistrats, des prélats ou des savants d'autrefois. Vous découvrez sur la marge, transcrites d'une main sûre, les plus savantes ou les plus aimables réflexions. Quand vous tenez en vos mains un pareil livre, il vous semble que derrière votre épaule l'ancien propriétaire est là debout, les yeux fixés sur la page, et qu'il la lit en même temps que vous; alors vous vous efforcez de comprendre les chefs-d'œuvre comme il les a compris, de les aimer comme il les a aimés. La femme dévote, renfermée en elle-même, se plaît surtout dans ce luxe des beaux livres; elle aime cette richesse cachée et honorable qui ne fait envie à personne; de cette heureuse passion elle ne fait confidence qu'à ses amis les plus intimes; elle consent volontiers à être modes-

tement parée, pourvu que son La Bruyère ou son Bossuet soient revêtus d'ornements magnifiques. Elle aura une robe de moins cet été; oui, mais son Corneille sera splendide. Tout son luxe est ainsi fait, simple, sévère, austère, comme elle est elle-même. Elle n'est pas de ces femmes qui portent avec elles beaucoup plus que toute la fortune de leurs maris. Ce qui brille ne lui va pas : elle trouve que les diamants la blessent, que les perles la rendent moins blanche; elle fait grand cas pour sa parure, d'une fleur naturelle placée sans art dans ses beaux cheveux. En revanche, elle a grand soin de son linge, qui est le plus beau et le plus fin du monde. Elle aime ces dentelles dont elle a hérité de sa mère et même de son aïeule. Comme rien n'est improvisé dans sa fortune, non plus que dans sa beauté, elle a dans ses grandes armoires en ébène toutes sortes d'innocentes magnificences qui ne lui ont rien coûté; et, voyez-vous, telle est la force de ces beautés naïves et naturelles que, toutes cachées qu'elles sont, elles finissent par dominer la mode même, la mode qui ne sait pas leur nom, qui n'a jamais vu leur personne. Elles imposent sans le savoir, à la foule subjuguée, leurs caprices les plus intimes. Ainsi donc qui a remis en honneur les vieux bois de chêne sculptés? Qui a rendu leur éclat aux anciens meubles de Boule ou de Riessener? Qui nous a fait rechercher avec tant d'empressement les bois dorés et contournés du roi Louis XV, les falbalas de la cour de Louis XVI, toutes les reliques sérieuses ou galantes des temps qui ne sont plus? Qui donc a battu en brèche le sec acajou et les formes disgracieuses inventées par le peintre David? Qui nous a débarrassés des chaises curules et des lits à baldaquin? Qui nous a rendu les belles guipures et les plus fines dentelles de Malines dont personne ne voulait plus? Qui donc enfin a remis un peu d'art, d'esprit, d'élégance et de goût, dans ces tristes intérieurs du Paris moderne? Rien n'est plus facile à croire : ce sont quelques honnêtes femmes, pleines de sens et de tact, qui ont méprisé tout d'abord ce que la foule recherche et ce qu'elle aime, qui se sont isolées dans leur intérieur, qui ont caché leurs meubles comme elles cachaient leur vie, et qui ont été bien étonnées le jour où on leur a prouvé qu'elles avaient fait une révolution à ce point que, même les portraits de Le Brun et de Mignard, autrefois égarés sur les quais, étaient recherchés pour servir d'ancêtres aux parvenus de la veille. En effet, ces braves parvenus, voyant tant d'honnêtes femmes avoir des ancêtres et les entourer de leur culte, ont voulu en avoir à leur tour, et ils en ont acheté de tout faits.

Cette femme a donc, elle aussi, son luxe, ses modes, ses plaisirs; son luxe, elle l'impose; ses modes, elle les invente pour elle toute seule; elle sait très-bien que toutes les comtesses, marquises, duchesses, princesses du journal des modes n'ont guère d'autre métier que d'essuyer les plâtres de la rue du Mont-Blanc ou de la rue du Helder, et elle n'est pas si malavisée que de se servir des robes et des chapeaux de ces dames. Quant à ses plaisirs, ils sont nombreux et ils sont à elle, elle les partage avec tous les honnêtes gens de sa famille. Sa maison est la mieux tenue, sa table est la plus abondante, elle ne manque jamais de glace en été, de feu en hiver. Elle a des chevaux peu fringants, mais forts et bien nourris. Sa voiture n'est peut-être pas du bon faiseur, mais elle ne se brise jamais. Ses gens sont

simplement vêtus; ils n'ont pas d'aiguillettes, pas de livrée. On ne dit pas, en les voyant passer: ce sont des domestiques; mais ils sont nés dans la maison, ils y mourront; ils sont bien payés, bien nourris, ils sont estimés et heureux. Il est vrai qu'ils n'ont pas l'estime de la grosse livrée, et qu'ils sont montrés au doigt quand ils passent devant le cabaret où s'abreuvent les antichambres. L'honnête femme a tous les plaisirs que donnent le calme et la paix, la vie libre assurée et exempte de dettes. Sa marchande de modes l'aborde avec respect, sa tailleuse ose à peine lui parler, tant elle comprend que cette femme est naturellement vêtue et n'a pas besoin de son secours. Autour d'elle l'émotion est générale. Paraît-elle quelque part, timide comme elle est, aussitôt tous les regards se portent sur cette aimable personne qui vient d'entrer; la frivole conversation s'arrête pour savoir ce que cette femme va dire. Les plus grandes coquettes les plus effrénées, les petits maîtres les plus avancés prennent leur part de la déférence commune. Elle parle, on écoute; et comme sa bienveillance est grande, comme elle est indulgente pour toutes les faiblesses qu'elle ignore la plupart du temps, on reste étonné, charmé de s'être plu si fort à une conversation simple et facile, qui se passe de la calomnie, et même de la médisance. Jeune femme, notre dévote rend aux vieilles femmes ce qui leur est dû de déférence et d'attention; vieille femme, elle devient le centre jaseur et souriant où se réunissent les jeunes gens dont elle est le conseil et l'appui. De même qu'elle a honoré la vieillesse des autres, ainsi sa vieillesse est honorée. Mais une pareille femme ne vieillit guère : les douces occupations de sa vie, l'absence de toute passion furieuse, le bien-être de l'âme et du cœur, le sang-froid, le succès, l'estime générale, la vie active, l'influence de la campagne, la probité du mari, les progrès de l'enfant, toutes ces causes réunies ont laissé à ce beau corps toute sa vigueur, à ce beau visage toute sa dignité; et comme d'ailleurs elle a bien vite pris son parti de la vieillesse, comme elle n'a pas livré au temps qui s'avance, les rudes assauts que lui livrent les autres femmes, en lui montrant, sans pitié pour elles et pour les autres, leurs épaules nues, leur gorge nue, leurs bras nus, toutes ces nudités ruinées, éventées, ridées; mais comme au contraire elle s'est tout de suite enveloppée dans la dignité de sa cinquantième année, cette femme reste intacte comme elle est restée pure; elle garde dans l'âge mûr la gaieté de sa jeunesse, autour d'elle s'exhale jusqu'à la fin le même parfum de grâce, de jeunesse et de vertu.

Quant à ses plaisirs, ah! c'est là que vous m'attendez sans doute! Eh bien! moi aussi, c'est là que je vous attends. Les plaisirs d'une belle dévote sont au moins aussi nombreux que les vôtres, illustres et grandes coquettes qui me lisez. A coup sûr celle-là n'a rien de viril, elle ne se vante pas d'avoir un poignet de fer, de fumer, sans en être étourdie, un long cigare, de tenir dignement sa place dans la salle d'armes, de casser la poupée au tir de Lepage. Elle ignore l'émotion des paris dans les courses de Chantilly; elle n'a jamais tenu une carte dans ses mains, sinon pour élever quelque grand château à son jeune fils; on ne la voit guère dans les promenades publiques étendue mollement dans sa voiture, comme si elle était couchée sur son lit de parade. Elle serait bien fâchée d'avoir une loge au théâtre italien et une loge à l'Opéra; car, dit-elle, on n'a pas plutôt acheté ces sortes de plaisirs, qu'il faut s'en

servir. Elle va fort rarement au bal, où elle ne s'amuse guère; dans les grands dîners, où elle s'ennuie; on ne la voit guère, non plus, dans les immenses réceptions des Tuileries. La cohue lui fait peur : elle n'aime pas les réunions mêlées. Quant aux plaisirs exceptionnels, aux danses féroces du mardi-gras, alors que le peuple est masqué et couvert d'oripeaux et de haillons, quant aux sanglantes exécutions du mélodrame et du drame moderne, personne ne serait assez osé pour en parler à la sainte femme. Elle ne condamne pas tous ces vains bruits, tous ces faux plaisirs, toutes ces fêtes énormes; elle fait mieux que les condamner, elle les méprise. Elle n'en veut pas, elle y croit à peine; elle plaint du fond de l'âme les malheureuses femmes qui n'ont pas d'autre souci dans la vie que d'aller perdre à ce métier leur bonheur, leur beauté, leur santé, leur fortune, le repos de leurs familles et l'honneur de leurs maris: ses plaisirs et ses fêtes sont d'un autre ordre. Elle a dans l'année les plus belles fêtes du monde, dont elle est, sans se douter, la souveraine. Elle célèbre dans toute leur gravité les vieilles fêtes de Noël. Elle se souvient des noms de ses vieux parents; de l'anniversaire de ses jeunes enfants; elle vous dit naïvement chaque année : J'ai un an de plus, félicitez-moi et m'envoyez vos fleurs. Elle a pour elle toutes les joies réunies du calendrier. Elle croit au jour de Pâques, comme elle croit à Noël, quand l'église est toute parée, quand les chants solennels se font entendre, lorsqu'à l'austérité et à la tristesse du carême succède l'*alleluia* universel. Elle a pour elle la fête de Dieu mêlée de fruits et de fleurs, et de beaux enfants tout blancs comme des anges. Elle a toutes les douces émotions de l'église, cette fête continuelle que le vulgaire ne sait pas : l'encens, les chants de l'orgue, la parole du vieillard du haut de la chaire catholique, les cantiques que disent les jeunes filles dans la chapelle de la Vierge, l'histoire tout entière du Sauveur et de Marie, les magnificences épiques de l'Ancien Testament, les consolations de l'Évangile, en un mot la fête éternelle, la fête de tous, la fête de la terre et du ciel.

Vous qui vous occupez sans fin et sans cesse de misérables intrigues de coulisses, dont les héroïnes sont la plupart du temps les plus ignobles filles qui se puissent voir: vous qui trouvez fort bon de vous intéresser corps et âme à ces rivalités de rôles à débiter, de musique à chanter, de plaisanteries et de danses, vous ne comprenez pas, j'en suis sûr, que la vie tout entière puisse se passer à savoir tous les mystères de ce grand culte qui compte déjà dix-huit siècles d'existence; vous ne comprenez pas les chastes émotions que donnent la foi, la charité, l'espérance, et quels drames intimes se passent sous les sombres voûtes des cathédrales, et que de douces larmes se répandent sous les parvis des temples, et qu'on s'intéresse à ces beaux petits enfants qui viennent étudier la parole chrétienne. Vous ne manquez pas de pleurer à chaudes larmes, lorsqu'à la fin d'un mauvais drame de M. Victor Hugo, tout rempli de crimes, d'assassinats, d'infanticides, d'empoisonnements, d'incestes et de barbarismes, l'amant expire loin de sa bien aimée; lorsqu'à la fin d'une méchante comédie de M. Scribe, deux jeunes gens se marient après avoir surmonté toutes les contrariétés de leurs amours; et cependant, âmes sensibles que vous êtes, vous ne comprenez pas qu'une créature raisonnable assiste, au pied de l'autel de Dieu, à un mariage véritable; vous ne comprenez pas qu'elle partage les chastes

et inquiètes joies de la mariée, le délire contenu du jeune homme, le bonheur des grands parents qui assistent à cette alliance de la jeunesse avec la jeunesse. Vous avez pleuré la veille à chaudes larmes en voyant M. Saint-Auguste ou M. Saint-Ernest contrefaire, sur des planches mal jointes, le râle des morts; et si vous voyez passer dans son cercueil quelque beau jeune homme qu'un trépas inattendu enlève à sa mère, à peine levez-vous votre chapeau quand il passe. Mais pour l'accompagner jusqu'à l'église, pour prendre votre part des lugubres terreurs du *De profundis,* vous n'avez pas le temps, vous êtes pressé, vous allez retenir une stalle ce soir, pour entendre tout à l'aise le nouvel opéra qui se chante. Eh bien, ce drame solennel de l'église, ce drame toujours nouveau de la vie et de la mort, il est fait tout exprès pour la femme qui croit en Dieu et qui va à l'église; elle a sa grande part dans ces larmes, dans ces douleurs, et aussi dans ces fêtes et dans ces chastes joies. Son théâtre à elle, le voilà; sa loge à l'Opéra, la voilà : c'est la pierre où elle s'agenouille; c'est l'autel où elle prie. Ses acteurs qui passent, les voici : c'est le jeune époux qui emmène la nouvelle épouse; c'est le mort que l'on porte au cercueil; c'est l'enfant nouveau-né qui se plonge dans les eaux du baptême; c'est la foule innocente des beaux enfants qui viennent s'asseoir en habits de fête à la table de Jésus-Christ; c'est le vieux prêtre en cheveux blancs, tout courbé, qui dit la messe dans ce désert, et qui bénit de ses mains vénérables la jeune femme prosternée devant sa prière; c'est le pieux évêque qui arrive de bien loin, racontant les conversions qu'il a faites; c'est l'archevêque qui se meurt dans son église en deuil; ce sont, le jeudi saint, les douze vieux apôtres dont le pontife lave les pieds; c'est la promenade dans les champs, quand il faut bénir la moisson. Certes, ce sont là de grands drames, d'imposants spectacles, de naïfs héros; et savez-vous au monde, vous dont tous les théâtres brûlent tous les dix ans, théâtres de toile peinte et de bois pourri, savez-vous un plus beau théâtre que celui-là : l'église de Notre-Dame de Paris!

Non, non, il ne faut pas médire du bonheur que donne la croyance; il ne faut pas prendre en pitié ceux qui savent se servir, comme il convient, des chefs-d'œuvre, des grands monuments, des pontifes illustres, des excellents génies, des bienfaits, des souvenirs, surtout des espérances d'une religion qui a dix-huit siècles; il ne faut pas prendre en pitié ceux qui lisent Bossuet et Racine, saint Jean Chrysostôme et Pascal, Fénelon et Corneille, Châteaubriand et Lamartine; ceux-là qui voient avec d'autres yeux que les yeux du corps, le *Campo santo* de Pise et les fresques de Raphael au Vatican; ceux-là qui jugent les chefs-d'œuvre en chrétiens et en artistes, qui ne séparent pas l'idée de la forme, mais qui, au contraire, réunissent toutes ces nobles choses : la lettre et l'esprit, l'artiste et son œuvre, l'âme et le corps.

Vous parlez de vos plaisirs, de vos fêtes, des splendeurs de votre existence, de vos élégances sans fin, de vos intrigues banales, qui se dénouent à la police correctionnelle ou dans quelque allée écartée du Champ-de-Mars; tristes histoires dont voici le résumé : une robe froissée et un habit percé d'une balle; vous parlez de vos ambitions mesquines, qui aboutissent à quoi, je vous prie? à un peu de bruit que vous faites, à une place que vous emportez dans le conseil d'état ou à l'armée; vous

parlez de l'éclat dont vous entourez vos femmes et vos filles, et en un mot vous étalez complaisamment toutes les prospérités fragiles de votre vie; que sont, je vous prie, tous ces biens comparés aux bonheurs dont il est ici question? Dans la famille dont nous faisons l'histoire, la prospérité s'entend d'une autre sorte. Les enfants sont grands et beaux, honnêtes et naïfs. Le père, influencé par cette femme d'une si douce et si honnête volonté, va tout droit son chemin comme elle, et il arrive sans être obligé de faire un détour, car il a toujours marché. Elle, cependant, elle a ses joies qu'elle ne dira à personne. Vous payez très-cher, vous autres, pour aller voir des tragédies débitées par des comédiens qui déclament des vers; l'argent que vous dépensez sans plaisir à ce que vous appelez vos plaisirs, elle va le porter tout là haut près du ciel, sous les toits, où l'on brûle en été, où l'on grelotte en hiver, et là elle en voit des drames cruels, et là elle en essuie des larmes véritables, et là elle se sent bénie et louée: les larmes qu'elle répand sont douces, et elle revient chez elle heureuse et fière, et elle s'endort d'un paisible sommeil. Et, la nuit venue, au lieu de voir en ses rêves des tyrans de mélodrames armés de poignards et de coupes pleines de poison, elle rêve des malheureux qu'elle a secourus, elle revoit la mère de famille dont elle a sauvé l'enfant, elle entend la bénédiction du vieillard: voilà des rêves, voilà des drames! C'est en vain que vos poëtes ont dépensé tout le génie qu'ils n'ont pas à scalper le cadavre humain, à vous représenter les plus abominables tortures du corps: elle en a vu plus que vos poëtes, plus que vos dramaturges n'en ont pu deviner: elle s'est penchée sur les lits de l'HÔTEL-DIEU, de la PITIÉ!

Ainsi, par cette voie que vous croyez semée d'austérités et d'épines, cette femme est arrivée tout simplement à ce bonheur terrestre que vous cherchez tous, après lequel vous courez tous. Dans le devoir et dans la règle elle a trouvé ce qui va sans cesse s'enfuyant devant vos désordres; pour avoir renoncé tout de suite aux plaisirs de la vanité, cette femme a été la maîtresse souveraine de toutes les petites vanités qui l'entourent; sa modestie lui a servi tout autant que si elle eût réuni en elle-même tous ces orgueils amoncelés qui n'ont pas pu l'atteindre; elle a joui de toutes les bonnes et saintes choses de la vie, sans excès, et par conséquent sans fatigue; elle a eu sa part tout comme vous, et la plus belle part, dans les vers du poëte, dans les œuvres de l'artiste, dans la louange et dans l'admiration des hommes; elle a joui plus que vous du ciel bleu, des fleurs épanouies, du soleil qui se lève, du chant du rossignol dans les bois; elle a vécu moins vite que toutes ces femmes éphémères d'une beauté si contestable et sans cœur, à coup sûr, qui paraissent et se fanent comme des plantes en serre chaude. Mettez-les en présence, celle-ci et celle-là, la femme mondaine à soixante ans, notre dévote à quatre-vingts ans, et demandez-leur où elles en sont l'une et l'autre? La femme mondaine à soixante ans est un cadavre, un remords; notre dévote à quatre-vingts ans aime encore, espère encore. Elle a gardé jusqu'à la fin ses trois compagnes, la Foi, l'Espérance et la Charité. La femme la plus spirituelle et la plus brillante du dix-septième siècle, cette Ninon de l'Enclos qui avait été proclamée d'une voix unanime le plus honnête homme du royaume de Louis XIV, fêtée et adorée jusqu'à son dernier jour, et elle était bien vieille quand

elle mourut, se voyant enfin sur son lit de mort, s'est écriée en poussant un profond soupir : « Si l'on m'eût proposé une pareille vie, je me serais pendue. »

Arrêtons ici ce sermon. Ce sermon est arrivé malgré nous, et par la force même du sujet. Nous avons voulu relever de la défaveur où il a été placé par les plus beaux esprits même du dix-septième siècle ce surnom de dévote ; nous avons voulu montrer quelque peu combien, même du côté des bonheurs de la terre, c'était là une heureuse profession. Nous n'irons pas plus loin, ce livre est fait pour écrire les mœurs au-dessous du ciel.

Nous aurions pu vous montrer aussi, chemin faisant, toute l'autorité d'une pareille femme, lorsqu'elle préside à toutes les grandes entreprises de la parole évangélique ; car, Dieu merci, cette puissance de la religion chrétienne n'a pas été si fort brisée, qu'elle ne produise encore ses orateurs et ses héros. Même aujourd'hui, dans ce temps de liberté confuse et mal définie, où toutes choses vont un peu à l'aventure, la vraie liberté de la parole, savez-vous où elle se retrouve ? Ce n'est pas dans le journal, où elle est soumise à toutes sortes d'exigences étrangères, ce n'est pas à la tribune, où la passion politique l'aveugle trop souvent, c'est dans la chaire évangélique. Chose étrange ! c'est là seulement que les hommes peuvent dire tout ce qu'ils ont sur le cœur ; c'est là seulement que se débattent les grands principes qui tiennent à la liberté et à la conscience. Là se manifestent chaque jour de nouveaux orateurs, tout dévorés de l'ardeur du prosélytisme chrétien. On pourrait en nommer plusieurs, jeunes apôtres, convictions énergiques, ardents esprits, qui remuent des idées, ne pouvant pas agiter des hommes. On pourrait en citer un, le plus puissant de tous, qui doit verser le soir des larmes amères au pied du crucifix, en songeant que Luther lui a enlevé le seul rôle qui pût lui convenir dans l'église catholique. Or, à ces luttes de la parole chrétienne, à ces inquiétudes éloquentes de tant de bons esprits, à ces dangereuses révoltes puisées dans le sein même de l'Évangile, la femme dévote assiste chaque jour ; elle est à la première place dans ce champ-clos du dogme et de la croyance, et tous ces orateurs qui combattent pour la même cause, tous ces jeunes chrétiens disposés au martyre, toutes ces généreuses ardeurs qui se replient dans l'église, ne pouvant pas se faire jour dans la politique, c'est notre héroïne qui les juge du haut de son bon sens et de sa vertu.

Nous avons aussi oublié, mais comment ne rien oublier dans ce vaste sujet ? la femme dévote qui n'a pour tout bien que sa dévotion, pour toute fortune que sa croyance ; celle-là aussi dans un néant et dans sa misère, elle règne, elle est heureuse. Pauvre femme sans abri, l'église l'abrite ; pauvre femme sans famille, sans enfants, tous les beaux enfants que réunit l'église sont à elle ; pauvre femme sans patrimoine, elle a pour patrimoine l'aumône des honnêtes gens qui prient avec elle ; pauvre femme que personne ne connaît, elle a des frères qui la pleurent quand elle est morte. Mais, pour prouver le bonheur de celle-là, il n'est pas besoin de tant comparer. Qu'est-ce donc en ce monde qu'une pauvre vieille femme seule, infirme, abandonnée à elle-même, et qui ne croit pas en Dieu ?

J. JANIN.



LE DIRECTEUR DE THÉATRE

A PARIS.



Entre la direction d'un théâtre et le gouvernement d'un peuple, il n'y a que la différence du petit au grand. Une direction dramatique est l'image en miniature et la fidèle représentation de la royauté : un théâtre est un petit royaume complet, pouvant être soumis à toute espèce de forme gouvernementale, la monarchie, l'oligarchie, la république, etc., etc., et se trouvant sujet, comme tous les autres royaumes de ce monde, aux émeutes, aux révolutions, et aux usurpations.

Nous avons à Paris quelques théâtres régis par un seul directeur, qui tantôt est roi absolu, tantôt souverain constitutionnel. Le monarque absolu est celui qui est maître de son théâtre, titulaire du privilége, et unique propriétaire de l'exploitation. Ces rois par la grâce de Dieu deviennent tous les jours plus rares, et pour en trouver deux ou trois aujourd'hui, dans l'empire du vaudeville et du mélodrame, il faut aller bien loin sur la ligne des boulevards, frapper à de bien petites portes, et s'adresser à des salles de spectacle qui tiennent dans le monde dramatique le rang qu'occupe en Europe la principauté de Monaco.

En général, la puissance directoriale est tempérée par un comité d'actionnaires qui a droit d'examen et de contrôle; ce droit, du reste, ne touche et ne concerne que



LE DIRECTEUR DE THÉATRE
A PARIS.

l'administration financière, et laisse au directeur le gouvernement de la scène et la royauté des planches. La souveraineté des coulisses! voilà le pouvoir envié, fêté, couru, ambitionné, qui, malgré bien des désastres, ne manque jamais d'amateurs. Les trônes sont si rares! il est si doux de commander, d'administrer, d'avoir un peuple d'artistes, d'auteurs, de machinistes, d'actionnaires, d'avoir des favoris et des courtisans, d'être flatté, d'être trompé, de faire des lois et des coups d'État. En perspective, ce pouvoir est tout semé de fleurs et d'enchantements; mais quand on y arrive, lorsqu'on tient le gouvernail, c'est autre chose.

Quelques hommes riches et blasés ont eu la fantaisie d'en essayer: fatale pensée qu'ils ont payée bien cher! D'habiles nautoniers qui avaient résisté aux tempêtes de la Bourse ont été renversés par l'orage qui tombe des frises et par le vent qui s'échappe de la niche du souffleur. L'une de ces victimes occupe aujourd'hui un mince emploi dans le théâtre qu'elle avait fait construire à ses frais, et où elle a englouti un million en quelques mois.

Nous sommes au siècle des spéculations, à l'époque où chacun veut s'enrichir vite, et où les moindres idées se monétisent; il ne faut qu'une bonne inspiration, un rêve, une de ces pensées imprévues qui se trouvent quelquefois au fond d'un verre de vin de Champagne, pour faire passer un homme de la pauvreté à l'opulence. Le génie industriel, dans son effervescence, s'est appliqué à tout, et nous avons vu des gens à systèmes hardis aborder la carrière des directions théâtrales avec des idées entièrement neuves et des plans gigantesques.

Cette variété de l'espèce nous a donné le directeur dandy, administrateur en gants jaunes et en bottes vernies, apportant au théâtre les façons exquises et les susceptibilités de la haute fashion financière. Lors de son avénement au pouvoir directorial, le *lion* fut accueilli dans son théâtre avec le cérémonial usité. De même que Henri IV, à son entrée à Paris — ainsi que nous le voyons dans le tableau de Gérard, — reçoit les clefs de sa capitale, que les magistrats lui apportent respectueusement, le directeur reçut, comme signe de toute-puissance, la clef de la petite porte qui communique de la salle dans les coulisses.

«Qu'est-ce que cela? s'écria le dandy; une clef de fer, noire et difforme! Pour qui me prend-on? Où voulez-vous que je mette cet instrument qui me salit les mains? Fi donc!»

Et, jetant la malencontreuse clef par-dessus la tête du régisseur abasourdi, il envoya chercher un fameux serrurier qui lui fit, pour cent écus, une serrure charmante et un bijou de clef qu'il attacha à la chaîne de sa montre. Le reste fut à l'avenant; le théâtre fit peau neuve et devint un modèle de luxe et de coquetterie: partout le superflu était répandu avec profusion, mais aussi partout le nécessaire manquait. On soignait l'agréable, on négligeait l'utile. L'utile n'est pas fashionable.

Tous les jours, après le déjeuner, la tête légèrement échauffée par d'enivrantes vapeurs, le directeur dandy, escorté de quelques lions de ses amis, venait à la répétition; et là, ces messieurs se conduisaient comme les marquis d'autrefois, qui avaient un banc réservé sur la scène. On interrompait la pièce pour causer avec les actrices; on échangeait des calembours avec le premier comique, ou bien on priait l'or-

chestre d'exécuter quelques morceaux de choix; le soir, les coulisses étaient encombrées de merveilleux; toutes les femmes galantes de Paris avaient leurs entrées dans la salle. Tant de faste et d'élégance devait aboutir à une catastrophe : aussi ce théâtre excentrique n'eut-il qu'une courte existence.

Le véritable directeur de théâtre, celui que nous voulons présenter comme type, n'est pas un dandy: il n'a ni chevaux, ni tilbury, ni appartement moyen âge, ni gants jaunes, ni bottes vernies; il ne se pique pas de fréquenter des gens de qualité, et on ne l'entend pas citer à tous propos son ami le vicomte et son ami le marquis; il n'est pas au bois de Boulogne quand on l'attend sur les planches; il ne porte pas de lorgnon incrusté entre le nez et le sourcil; il ne s'est jamais cassé la jambe en tombant de cheval... C'est un homme rond et sans façon, qui cache l'esprit le plus fin sous une enveloppe commune; il s'habille comme un épicier, et loge dans son théâtre afin d'être là, le jour et la nuit, pour faire face aux événements, toujours sur la brèche comme un vaillant soldat. Il sait attendre et préparer une bonne veine; le succès fleurit entre ses mains. Mais c'est dans la mauvaise fortune, surtout, qu'il est admirable : fécond en ressources, inépuisable en expédients, il faut le voir faire tête à la tempête, debout au milieu du tourbillon qui l'ébranle, pliant comme le roseau, pour se relever souple, vert et droit, à côté du chêne déraciné.

De grand matin, vous trouverez notre directeur à son poste. Il se lève avec le jour, et son premier soin est de consulter le ciel et le baromètre : à vingt francs près, il vous dira, selon le temps et l'affiche, quelle sera la recette du soir. Il sait au juste ce que rapportent le temps couvert et l'orage; il évalue le vent, il cote les nuages. Il ne dit pas: « Il fait beau, ou il fait mauvais temps »; il dit: « Il fait un temps de quinze cents francs; nous avons un soleil de cinquante écus. » Si vous lui demandez : « Pleut-il bien fort? » Il vous répond : « Il pleut deux mille deux cents. »

Malheureusement, malgré tout son esprit, notre directeur ne peut ruser avec le soleil, ni faire la pluie et défaire le beau temps, qu'il considère comme un fléau. Mais il prend sa revanche avec ses autres ennemis, qui sont les auteurs, les acteurs, les journalistes, les actionnaires, le public; ennemis qui le font vivre, parce qu'il connaît la manière de s'en servir. Entre eux et lui, c'est une lutte perpétuelle, qui tantôt se manifeste ouvertement, tantôt s'élabore en secrètes hostilités, et où presque toujours le succès reste à celui qui est seul contre tous.

La première qualité d'un directeur de théâtre est de savoir dire: NON. Refuser est un art qui demande un grand discernement, beaucoup de vigueur dans le caractère, d'adresse et de grâce dans l'esprit. Quand les sollicitations arrivent de toutes parts, il faut savoir résister. Par exemple, on présente une pièce au directeur : la pièce est mauvaise, mais les auteurs sont des gens influents, connus par d'anciens succès, et membres de la commission dramatique. Il faut les refuser sans les mécontenter : voilà où brille le talent du directeur. Ou bien, c'est un auteur qui vient se plaindre:

« Mon drame a réussi, dit-il.

— Je le sais, répond le directeur; votre succès m'a coûté assez cher!

— Pourquoi donc retirez-vous de l'affiche, après dix représentations, une pièce applaudie?

— Ma réponse est écrite au bordereau des recettes : votre succès ne fait pas un sou. »

Froissé dans son amour-propre et dans ses intérêts, l'auteur se fâche, et voilà une des mille querelles qui agitent chaque jour la royauté de la scène.

Après quelques chutes, méritées et obtenues par de faibles ouvrages, le directeur, pour se relever avec éclat, s'adresse à un auteur célèbre. Il se rend chez l'illustre M***, qui le reçoit du haut de sa grandeur, et après les compliments d'usage et les plus exorbitantes flatteries il lui demande un drame en cinq actes. L'auteur soupire et se lamente : il est accablé de travail ; on le poursuit de tous côtés ; on assiége sa porte ; il a des engagements sacrés, des promesses, des traités pour une trentaine d'actes qu'il doit livrer à de très-courtes échéances... Cependant, puisqu'il s'agit de sauver un théâtre de sa ruine, il ne refusera pas le secours qu'on lui demande. Il ne s'agit donc plus que de rédiger un petit contrat pour régler les conditions particulières exigées par les auteurs d'élite. C'est d'abord une prime de mille francs par acte, payables le jour de la lecture. Le directeur se récrie. Mille francs par acte pour une pièce qui peut tomber à la première représentation ! car, enfin, les grands hommes ne sont pas infaillibles, et on a vu des auteurs à primes tomber comme de simples vaudevillistes de pacotille. « Mon théâtre, dit-il, n'est pas un théâtre royal ; traitez-moi donc sans façon, soyez généreux, et souvenez-vous de l'hospitalité que nous avons donnée à vos débuts dans la carrière ! » Mais le grand homme n'en veut pas démordre : il est auteur à prime, et il ne dérogera pas. Le pauvre directeur est donc contraint de s'exécuter.

Le drame si chèrement payé, et sur lequel on fonde de grandes espérances, est annoncé avec pompe, reçu avec enthousiasme, monté avec luxe, appris avec ardeur, répété avec soin ; et enfin, après bien des traverses, bien des exigences d'auteur, bien des décorations refaites, bien des rôles remaniés, le jour de la première représentation arrive.

Tout est prêt, la salle est comble ; l'auteur, livré à ses émotions, se promène dans les coulisses, et à chaque instant il va regarder à travers le trou de la toile pour examiner d'un œil inquiet le front de bataille qu'offrent les loges, les galeries et l'orchestre. Quant au parterre, il ne s'en inquiète pas : les romains sont là.

« J'ai trois cents amis dans la salle, dit le poëte au directeur. Je pense que, de votre côté, vous avez fait les choses convenablement. »

Pour toute réponse, notre directeur appelle son chef de cabale, le capitaine des soldats du lustre.

« Vos gens sont-ils au complet ?

— Cinquante de plus qu'à l'ordinaire, et des hommes solides.

— Vous vous rappelez bien mes instructions ? Vous avez noté les endroits où il faut siffler ?

— Que dites-vous donc là, mon cher directeur, reprend l'auteur en souriant ; vous vous trompez ; vous voulez dire applaudir ?

— Non, siffler.

— Vous perdez la tête, mon cher ami.

— Pas tant. Écoutez-moi. Que vous soyez applaudi ou sifflé, le succès d'argent est le même pour mon théâtre; tout Paris n'en voudra pas moins voir votre nouvel ouvrage. Les sifflets ont cela d'avantageux, qu'ils nous sauvent d'un succès médiocre et tout uni. Une opposition violente piquera la curiosité, animera les luttes de la presse et la querelle de vos partisans avec les perruques classiques. Que nous faut-il avant tout? du bruit, de l'éclat, du scandale. Vous serez sifflé.

— Mais c'est une machination abominable! Et ma gloire, monsieur?

— Je joue votre pièce pour ma caisse et non pour votre gloire. J'administre à ma guise; je crois que mon intérêt exige que vous soyez sifflé, et vous le serez. Du reste, jusqu'à présent je suis en règle avec vous. N'avez-vous pas touché votre prime? cinq billets de mille! Si vous renonciez à cet avantage, nous pourrions entrer en arrangement.

— Ah! c'est là que vous voulez en venir?

— Pourquoi pas? Vous avez abusé de votre position littéraire, j'abuse de mon pouvoir de directeur. Voulez-vous être applaudi? rendez l'argent! Mais décidez-vous sur-le-champ, car on va lever le rideau.»

Pris à ce terrible piége, l'auteur lutte un instant entre les intérêts de sa bourse et les angoisses de son amour-propre; il essaie de détourner le pistolet qu'on lui met sur la gorge; mais le directeur reste inébranlable dans ses retranchements, bien sûr qu'à cette heure fatale, heure de fièvre et d'épouvante, l'amour-propre doit avoir le dessus. En effet, l'intérêt succombe, l'auteur cède en disant d'une voix affaiblie par l'émotion :

«Soyez satisfait, monsieur, je me rends; votre odieuse spéculation réussit... mais, comme vous le pensez bien, je n'ai pas sur moi la somme...

— Oh! votre parole suffit... Passons dans mon cabinet, vous me signerez une délégation de cinq mille francs sur vos droits d'auteur.»

Cela fait, le directeur court à son régisseur, et lui dit :

«Allez donner contre-ordre. Il faut que la pièce réussisse maintenant; ordonnez qu'on applaudisse à outrance tous les passages signalés; avertissez les deux dames de la galerie qui devaient éclater de rire à la situation pathétique du troisième acte : elles pleureront, et la plus jeune s'évanouira.

C'est surtout dans ses rapports avec les artistes que le directeur est tenu de déployer beaucoup d'adresse et d'habileté, s'il veut se tirer d'affaire avec honneur et profit. Aujourd'hui les acteurs sont hors de prix ; le moindre talent dramatique s'estime au delà de toute proportion; quant aux talents d'élite, aux acteurs qui font recette, ils ont des prétentions extravagantes. Il y a tel comique d'un théâtre de vaudeville qui gagne autant que le président du conseil; les appointements d'un bon amoureux égalent ceux d'un archevêque, et toutes les chanteuses ont à la bouche ce mot d'une de leurs devancières à une excellence allemande ou peut-être bien à un czar de toutes les Russies, qui lui reprochait de vouloir gagner autant d'argent qu'un feld-maréchal : «Eh bien! faites chanter vos feld-maréchaux.» Chacune de ces dames veut avoir le revenu d'un receveur général, sans compter le casuel qui se récolte hors du théâtre. Voilà une notable cause de ruine pour les administrations; et l'écueil est difficile à

éviter, car on se dispute ces talents si chers; la concurrence est là, qui favorise l'abus, et qui ajoute à l'impertinence des prétentions par la folie des enchères.

Un directeur habile et bien avisé se tirera de ce péril. Avoir une bonne troupe à bon marché, voilà le problème à résoudre, et le comble de l'art directorial; celui qui obtient ce résultat est passé maître dans le métier. D'abord, et c'est impossible autrement, il paye cher deux ou trois premiers sujets: c'est là une nécessité à laquelle il ne saurait se soustraire; mais il se rattrape sur le reste de son armée. Muni des ruses et des paroles dorées que possédaient les anciens sergents recruteurs, il fait la chasse aux bons acteurs des départements; il a des agents intelligents et sûrs qui lui servent de chiens d'arrêt; dès qu'on lui signale le gibier, il se met en campagne, après avoir assuré son répertoire de la semaine. On le croit à Paris, et il est à cinquante lieues de la capitale : un seul confident connaît le secret de son absence, et le remplace sans qu'on s'en doute. En prenant l'acteur de province par l'amour-propre, par la vanité, en lui faisant entrevoir l'éclat d'un succès parisien, on l'a presque pour rien: il sacrifie le présent à qui sait lui dorer l'avenir. Avec de l'adresse, du discernement, du goût et de l'activité, on peut aisément former une excellente troupe aux dépens des théâtres de première et de seconde classe, qui font les délices des grandes et des petites villes de France. De plus, le directeur habile se tient à l'affût des événements qui agitent à Paris le monde dramatique, et il profite des différends et de la mésintelligence qui s'élèvent souvent entre ses confrères et quelques artistes en réputation. Savoir saisir l'occasion, et enlever à son voisin un sujet précieux, voilà encore une rouerie qui a son mérite et son profit: c'est de la haute politique.

Les traités avec les auteurs, les engagements d'artistes, sont des actes importants qui demandent une finesse et un talent particuliers. Notre directeur-modèle doit avoir étudié la chicane aux meilleures écoles; il en sait autant que l'avoué le plus retors; il connaît tous les perfides secrets de cette science occulte qui cache un piége sous chaque mot, qui enchaîne une des parties par des liens de fer, et qui attache l'autre avec un de ces nœuds d'escamoteur qui ont l'air d'être bien serrés, et qui se défont à volonté. Ainsi, l'auteur et l'artiste se trouvent pris sans pouvoir se dégager, et le directeur peut, quand bon lui semble, éluder chacune des conditions qu'il s'est imposées. Les clauses qui le concernent sont savamment combinées, et reposent sur un terrain mouvant semé de nullités, de sorte qu'il recueille tous les avantages du contrat sans en subir les obligations onéreuses.

Dans une troupe bien organisée, il y a des artistes payés, des artistes surnuméraires, et des artistes qui payent. Cette dernière classe est composée ordinairement de jeunes et jolies femmes, qui veulent s'essayer à la pratique de l'art, ou simplement avoir une scène pour se montrer à un public choisi. Une de ces dames vient solliciter le directeur, qui lui répond galamment :

« Je ne demande pas mieux que de vous donner de l'emploi. Votre figure me convient, et je vous promets de vous mettre en évidence, si votre protecteur veut faire convenablement les choses. Envoyez-le moi. »

Le protecteur arrive. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, qui se donne la tournure d'un dandy, avec une barbe grise bien cultivée, et un ventre que

ne dissimulent pas, mais que décorent une large chaine d'or et des breloques ornées de pierres fines. Sa maturité se déguise sous un air léger et hautain ; il affecte les manières de nos jeunes lions, et il dit au directeur, d'un air aisé et cavalier :



« Eh bien ! vous avez vu Coraly ? Une femme charmante, qui a la singulière fantaisie d'entrer au théâtre. Je vous en félicite; elle fera de l'argent.

— Vous croyez ? répond le directeur en souriant.

— J'en suis sûr. Elle a de l'esprit comme un démon ! Vous la verrez à l'œuvre.

— Ce serait avec beaucoup de plaisir, reprend le directeur; mais mon personnel est complet; je me trouve même dans la nécessité de faire des réformes.

— J'entends ! Mais Coraly ne vous coûtera rien ; elle ne demande point d'appointements.

— Une femme à laquelle vous vous intéressez n'a besoin de rien, je n'en doute pas.

— Une actrice surnuméraire ne saurait être refusée, n'est-ce pas ? Ainsi...

— Permettez ! Surnuméraire, c'est bien quelque chose; mais tous les emplois sont pris, et pour placer votre protégée, il me faudrait passer par bien des tracas, lutter avec ses rivales, faire des injustices, peut-être même des sacrifices...

— Si j'en faisais un, moi ?

— Ce serait différent. Mademoiselle Coraly, payant une pension, aurait des droits.

— Expliquons-nous nettement; j'aime cela, moi; on s'entend vite lorsqu'on parle l'argent à la main. Je donnerai douze cents francs par an, cent francs par mois.

— C'est convenu. Douze cents francs, et mademoiselle Coraly entrera immédiatement dans les chœurs.

— Que dites-vous là? les chœurs? Coraly figurante? Ce serait joli, et je serais bien reçu en lui apportant cette bonne nouvelle! Vous ne savez donc pas, monsieur, qu'elle serait capable de m'arracher les yeux!... Dans les chœurs!... Oh! nous avons d'autres prétentions! Voyons! faut-il donner cent louis?

— Très-bien! Voilà donc mademoiselle Coraly lancée; nous lui donnerons de petits rôles; elle jouera les suivantes, et elle doublera les secondes amoureuses.

— Mais pas du tout! L'emploi est encore beaucoup trop modeste! Je vous ai dit que Coraly avait du talent et de l'ambition. Il nous faut de beaux rôles; nous ne voulons pas doubler, nous voulons créer.

— Et comment m'arrangerai-je avec mes premiers sujets? Comment déciderai-je les auteurs à confier le sort de leurs ouvrages à une actrice inexpérimentée?

— Pour aplanir ces dernières difficultés, je porte la pension à quatre mille francs.

— Oh! alors, il n'y a plus d'obstacles!»

Les actrices comme Coraly sont d'un excellent rapport: elles se font remarquer par de magnifiques toilettes qui produisent un grand effet sur le public, et elles garnissent les avant-scènes et les stalles d'orchestre d'une foule de dandys qui aspirent à l'honneur d'une conquête dramatique.

Pour venir à bout de ses premiers sujets, et les maintenir dans la ligne de leurs devoirs, le directeur, comme un bon général, s'appuie sur son armée de réserve, composée de jeunes sujets ardents, dévoués, obéissants, et qui ne demandent qu'à se montrer. Il faut que le second rôle soit toujours prêt à remplacer le chef d'emploi, et qu'une débutante jeune et jolie tienne la grande coquette en échec. Lorsque ces doublures sont appelées aux honneurs de la scène, l'administration leur fait prodiguer les plus vifs applaudissements. C'est le moyen de tenir en haleine la bonne volonté des premiers artistes, et de mettre un frein aux caprices, aux bouderies et aux indispositions subites qui viennent trop souvent arrêter le cours et les profits d'un succès.

La fermeté et l'adresse ne sont pas les seules qualités qu'un bon directeur soit tenu de déployer dans son gouvernement: il doit encore exercer un grand empire sur lui-même, et savoir résister à de dangereuses séductions. Malheur à lui si son cœur est faible, et trop facilement ouvert à de tendres impressions! S'il ne sait se vaincre, le sceptre lui échappera, et son royaume, comme la monarchie française sous Louis XV, deviendra la proie des favorites. Alors tout sera perdu : il n'y aura plus de maître, mais une maîtresse qui s'emparera de tout, qui règlera le répertoire au gré de son amour-propre, qui écartera ses rivales, qui ruinera le théâtre, pour briller seule et sans partage, pour jouer de mauvaises pièces où elle aura le principal rôle, et où elle portera de splendides costumes payés par l'administration.

Si le directeur n'est pas doué d'un cœur de bronze, si le ciel ne lui a pas départi

cette force morale dont Scipion et le chevalier Bayard donnèrent jadis de si beaux exemples, il devra placer ses affections hors du cercle de son gouvernement. Voilà l'écueil bien facile à signaler, bien difficile à éviter. Comment résister au doux penchant qui entraîne tous les monarques à user, et même à abuser un peu de leur puissance? Dites donc à un pacha, qui a son sérail sous la main, de négliger les attraits qui s'offrent à lui pour aller chercher ailleurs des bonnes fortunes incertaines!

Et lorsque, à force d'esprit et de caractère, le directeur aura solidement établi ses relations avec les auteurs et son autorité sur les artistes, ce ne sera pas tout encore: il lui restera une lutte de tous les jours à soutenir contre trois puissances indifférentes, inquiètes ou hostiles: le public, les journalistes, les actionnaires.

Les actionnaires sont pour le directeur ce que les assemblées législatives sont pour un roi constitutionnel. Par leur position financière, par l'intérêt essentiel qu'ils ont dans l'entreprise, ces messieurs exercent sur le gouvernement un contrôle qui s'étend quelquefois jusqu'aux plus mesquines chicanes; ils se réunissent à des époques fixes pour tenir conseil sur les affaires de l'État dramatique. L'imitation des débats parlementaires est complète dans leurs séances: ils ont un président, un secrétaire, une sonnette, et des orateurs dont l'éloquence est tempérée par l'indispensable verre d'eau sucrée; ils ont un centre qui soutient les actes de la direction, et des extrémités qui font une opposition plus ou moins violente; mais, après tout, et pour copier exactement leurs modèles, ils finissent toujours par voter et payer le budget, avec les centimes additionnels et les crédits supplémentaires.

On a bien raison de dire qu'à Paris les bailleurs de fonds ne manquent jamais aux entreprises industrielles. Ce qui se passe et ce qui se voit depuis quelques années à la Bourse et devant les tribunaux prouve surabondamment cette vérité consolante. Mais si les innovations les plus étranges et les bitumes les plus fantastiques trouvent aisément à être alimentés par des capitalistes ingénus, il faut dire à la gloire du théâtre que c'est surtout pour les entreprises dramatiques que la graine d'actionnaires a été semée dans le sol de la spéculation.

Qu'un privilége soit accordé pour jouer le drame, la comédie ou le vaudeville, pour chanter l'opéra ou pour danser sur la corde, et aussitôt une foule de solliciteurs se présentent la bourse à la main, réclamant la faveur d'être inscrits au nombre des fondateurs financiers. Ce n'est pas la cupidité qui pousse ces honnêtes spéculateurs. Non; leur argent est sacrifié d'avance, ou à peu près, comme une somme destinée à satisfaire leurs menus plaisirs. Ce qu'ils veulent, c'est avoir le droit de se mêler aux séduisantes intrigues d'un théâtre, c'est obtenir l'accès du sanctuaire, c'est voir s'ouvrir devant eux les portes secrètes interdites aux profanes, c'est pénétrer dans les coulisses et dans le foyer des acteurs. Voilà des priviléges qu'on ne saurait acheter trop cher quand on a un certain âge, une certaine fortune et de certaines passions. Il est si agréable de vivre un peu dans ce monde bizarre! de mettre le pied sur les planches, de trébucher dans une trappe entr'ouverte, et de recevoir de temps en temps le choc d'une forêt qui glisse dans sa rainure, ou d'un temple qui descend lestement des frises. Quel plaisir de causer avec les artistes, et de voir de près les

beautés que le vulgaire n'admire que de loin! Comme cela vous change et vous renouvelle un homme blasé par les banalités de la vie bourgeoise!

Le directeur qui connaît ses actionnaires les tient en bride en resserrant ou en élargissant à son gré le cercle de leurs priviléges. S'il est mécontent d'eux, sous prétexte d'une pièce à grand spectacle, il leur ferme la porte des coulisses. C'est là un moyen: mais il y en a d'autres; et pour peu que notre habile homme sache l'histoire de France telle qu'on la trouve dans les mémoires de Brantôme, il mettra en usage la tactique de Catherine de Médicis et de son escadron volant.

Les journalistes sont plus faciles à manier : on vient aisément à bout des plus méchants; ceux qu'il faut corrompre sont heureusement une très-rare exception; les autres se contentent de quelques bons procédés. Il suffit de les placer convenablement aux premières représentations, et de leur envoyer une loge quand ils la demandent.

Et le public? Donnez-lui de bonnes pièces, de bons acteurs, un spectacle varié, et il viendra vous enrichir. Ne lui donnez rien de tout cela, et il viendra encore, si vous savez le pécher à la ligne du charlatanisme. Attirer le plus grand nombre possible de spectateurs, tel est tout le secret de la comédie. A défaut d'autres éléments de succès, le directeur habile sait tout le parti qu'il peut tirer de l'affiche et de la *réclame*.

Aussi, dans les circonstances difficiles, vous verrez l'affiche s'allonger démesurément, et le titre des pièces prendre les plus gigantesques proportions. Les petites notes insérées dans les journaux, et appelées réclames, se lancent hardiment dans le domaine de l'exagération, et se modèlent sur le *puff* de nos voisins les Anglais.

Ainsi on lira dans les feuilles publiques :

« A la demande générale de MM. les maires de la banlieue, et pour que l'intéressant public des environs de Paris puisse commodément retourner au logis après le spectacle, l'administration du théâtre de *** a pris des mesures pour que le fameux drame de ***, qui attire une affluence considérable, soit terminé chaque soir un peu avant l'heure du dernier départ des chemins de fer et des voitures publiques qui font le service *extra muros*. »

Dans le genre du puff, nous ne connaissons rien de mieux que le trait de ce directeur, si justement célèbre par son esprit, et qui se fit faire un procès par un de ses voisins, sous prétexte que la foule attirée par la vogue de son spectacle encombrait tellement la voie publique, que l'accès des maisons devenait impossible, et qu'on ne pouvait ni rentrer chez soi ni en sortir de quatre à sept heures du soir.

Voilà ce qu'il faut d'esprit, de force, d'intelligence, de souplesse, d'habileté et de roueries pour administrer une entreprise dramatique. Aussi le type du bon directeur se présente-t-il bien rarement, et le peintre sera obligé de faire poser plusieurs modèles pour réunir dans une seule figure la perfection et le beau idéal de l'espèce.

L'un a d'excellentes idées, mais il ne sait pas les mettre en œuvre; l'autre est un homme habile, on cite ses bons mots et ses ruses; mais il ne possède pas l'art de réussir, et après avoir fait des prodiges de valeur il voit la fortune et son théâtre lui échapper. Celui-ci sait gouverner ses acteurs, dont il a été, dont il est encore le camarade; mais il est maladroit dans ses relations avec les auteurs; il en mécontente dix

au profit d'un seul, qui abuse du crédit que lui donne un succès pour faire jouer une douzaine de mauvaises pièces. Celui-là, trop tôt satisfait, s'arrête en chemin; il a usé ses forces au début, et il s'endort dans les délices d'une fragile prospérité: sommeil fatal dont les doléances de ses actionnaires ne peuvent le tirer!

Mais de tous les vices qui affligent les administrations dramatiques, le plus funeste est, sans contredit, l'avidité qui pousse un directeur à composer des pièces pour son théâtre. Le directeur-auteur est un fléau, une peste, une cause infaillible de ruine. Dès que vous voyez le nom du directeur sur l'affiche, soyez sûr que le théâtre va mal, et regardez-le comme à moitié perdu; car alors le directeur ne songe plus qu'à ses profits littéraires, il éloigne la concurrence, il refuse les bons ouvrages de ses confrères pour ne jouer que les siens, qu'il joue en dépit des chutes et des sifflets.

Personne ne s'étonnera sans doute d'apprendre et de reconnaître combien il est rare et difficile de rencontrer un directeur accompli. La raison en est bien simple, car on comprend que les hommes assez bien organisés pour tenir cet emploi sont nécessairement emportés vers des sphères plus hautes. C'est là une vérité dont on peut aisément se convaincre. Regardez autour de vous, levez les yeux vers les sublimes régions de la politique, et dites-nous si, au prix des qualités exigées pour gouverner les affaires dramatiques, vous trouveriez beaucoup d'hommes d'État, de diplomates et de ministres qui feraient un bon directeur de théâtre?

EUGÈNE GUINOT.





LES ENFANTS A PARIS



LES ENFANTS A PARIS.



Paris, l'Eldorado des femmes opulentes, le lieu d'épreuves des maris, qu'est-il pour les enfants du riche? Une serre chaude, un de ces fours qui, pour quelques poulets qu'ils font sortir de leurs coquilles avant le temps, étouffent les autres dans leur œuf cuit à ce souffle de précocité, meurtrier, à force d'être actif.

On se presse tant dans cette ville, qu'on dirait une ruche habitée par des éphémères. Comme si un jour, un seul jour d'existence eût été donné aux Parisiens, leurs enfants n'ont pas même le temps d'y être enfants tout leur content. Hâtez-vous donc, pauvres anges auxquels on va bientôt couper les ailes qui vous balançaient si doucement entre le ciel d'où vous venez, et le positif affligeant de ce monde, qu'on aurait dû laisser longtemps encore

pour vous dans un obscur lointain! Au vent les cheveux, les blonds cheveux que demain la mode nattera, crêpera de sa main tyrannique! Demain, ma rieuse Fanny, pas plus tard que demain, vous serez une demoiselle, et votre blonde tête, en attendant des jougs plus pesants, hélas! subira la loi de la coiffeuse! Faites tourner la ronde autour des marronniers qui étendent sur vos jeux leur dais vert que surmontent des panaches de fête; sautez à votre guise, la sueur au front, le désordre aux cheveux, le rire aux lèvres, le rouge d'api aux joues, les bras ballants, et sans contrainte, sautez, mes enfants; car demain, mesdemoiselles, vous irez au bal, où l'on ne danse que quand il plaît aux messieurs de vous inviter, où l'on marche au lieu de danser, où il faut se tenir droit, écarquiller les yeux quand l'ennui les ferme, pincer la bouche lorsque le sourire l'entr'ouvre!... Dansez! entendez-vous la ronde :

Les lauriers sont coupés,
Nous n'irons plus aux bois?

Hélas! oui, mes beaux anges, les lauriers sont vite flétris dans ce pays! Il en est d'eux comme de la fleur de vos belles années d'enfant : on a bien autre chose à faire, vraiment, que de cultiver les uns et de laisser l'autre se dorloter en paix sur sa tige paresseuse!

Parmi les théâtres de leurs joyeux ébats, le plus aimé et le plus fréquenté rendez-vous des enfants de Paris est, sans contredit, la petite Provence. On nomme ainsi ce bon et constant rayon de soleil qui, dans les froides matinées du printemps et de l'automne, vient, comme une espérance ou comme un souvenir, échauffer le pied de la terrasse des Feuillants, du côté de la place Louis XV.

Combien de fois, arrêté dans l'allée qui domine cet heureux coin de parterre qu'on dirait apporté là, dans le jardin royal, des îles d'Hyères, par la baguette de la fée qui, pour ses jeunes amis, fait voler l'oiseau bleu et parler le loup du Chaperon rouge, j'ai suivi de l'œil ces jeux et ces plaisirs destinés à une existence si courte!

C'est de là que j'étudiai mon modèle sous ses jours différents, dans ses poses diverses, comme M. Berquin, l'ami des enfants en titre, eût pu le faire, et sans savoir qu'un jour j'aurais à faire part au public de mes observations. Moi, je cherchais l'homme dans l'enfant, tâchant de deviner quelle serait la société future, à l'aspect de ces bruyantes associations formées pour le plaisir... Vaine et triste étude! Pourquoi demander au fleuve argenté, qui sort brillant et pur de la source prochaine, quelles contrées il doit inonder ou fertiliser dans son cours, quelles cités il traversera en laissant troubler de leurs immondices le cristal de ses eaux! Non, voyons l'enfant dans l'enfant, et ne mûrissons pas en imagination ce fruit si suave dans sa verdeur! D'ailleurs, est-ce à Paris que l'on trouverait ces types prophétiques d'enfant dont la séve puissante, se développant en liberté, porte le cachet de tout un avenir? C'est en province qu'il faudrait les chercher, et les enfants, à Paris, ne ressemblent pas plus aux enfants de la province qu'un bouquet coquet, adonisé, mugueté, acheté au mois de janvier chez madame Barjon, ne ressemble à l'épaisse gerbe de fleurs

que vous rapporteriez après une promenade faite au mois de juillet sur la lisière d'un bois de Picardie, sous une saulée d'Anjou, le long d'un champ de blé de la Beauce, dans le courtil d'une métairie bretonne.

Et tant mieux s'il en est ainsi; car j'ai vu bien de la morgue, de la hauteur, de la coquetterie même sous le velours, le satin, la soie de ces vaniteuses petites poupées qui ne savent pas lire encore, et connaissent déjà la différence d'une étoffe achetée chez Gagelin avec la modeste indienne de l'étalage au prix fixe. Aussi, comme elles se tiennent à distance du simple chapeau et de la robe modeste! Voyez, là-bas, cette jolie petite fille qui revient, le cœur bien gros, vers sa mère, parce qu'à sa demande: « Voulez-vous, mesdemoiselles, que je joue avec vous? » on a répondu par un rire de dédain, par un haussement d'épaules, comme si elle était faite, elle qui est mise comme la fille d'une portière, pour jouer à la dame, rendre des visites imaginaires, parler de sa voiture, de la Bourse et de l'Opéra, dans ces longues suppositions où s'exerce l'imagination des enfants, et qui sont, on peut le dire, le reflet des occupations et des discours les plus habituels de ceux avec lesquels ils vivent.

Triste vérité! Ici la susceptibilité du riche et la timidité du pauvre souvent ont désuni ces blanches petites mains si bien faites pour se serrer fraternellement, au moins une fois, dans une première chaîne de plaisir; ici, même ici, les distinctions de la fortune sont venues, à ce refrain de ronde si connu, *J'ai un beau château*, creuser leurs distances entre ces jeunes cœurs dont il faudrait dire, en parodiant le mot de l'un de nos rois: « Si l'égalité était bannie de la terre, on devrait la retrouver cachée parmi les enfants! » A qui la faute, s'il en est ainsi? L'instinct de l'homme est tout social. Le premier mouvement de ces petits êtres, à l'aspect d'un de leurs semblables, est d'aller à lui en tendant ses petits bras... N'est-il pas vrai, madame? Vous qui vous faites un devoir d'accompagner votre fille à la promenade, vous avez dû remarquer cette bienveillante et fraternelle propension? Qui l'a changée? Oh! je ne vous accuse pas, vous, femme de banquier, qui, quinze ou seize ans durant, avez entendu et répété tous les soirs, dans votre salon, de si libérales homélies sur l'égalité des rangs et sur l'ineptie rétrograde de ceux que vous accusiez de vouloir rétablir des hiérarchies sociales! Certes, avec de pareils antécédents, comme l'on dit encore dans les circulaires électorales et les toasts constitutionnels de monsieur votre mari, vous n'avez pas dit positivement à votre Clémentine d'exclure de ses jeux la tenue peu brillante des enfants mal aisés! Vous êtes toujours aussi libérale que naguère... dans vos discours, je le sais bien; mais dans vos regards, madame, mais dans votre air, mais dans le ton de voix que vous mettiez tout à l'heure à rappeler votre fille sous le prétexte qu'elle devait être lasse et qu'il était tard? Certes, votre unique héritière se fût trop approchée de l'un des bassins des Tuileries, ou bien eût tendu sa main à une main gonflée, couperosée par la lèpre, vous n'eussiez pas, tendre mère, mis plus d'empressement à la faire revenir à vos côtés; pourtant, il ne s'agissait que d'une partie de jeu engagée avec d'autres enfants. Et croyez-vous que tout cela ait échappé à votre fille? Ces jeunes esprits vont juste et loin par la comparaison. « Tout, dans le maître, parle pour l'élève, » a dit un moraliste; et si vous

avez attaqué le préjugé de l'inégalité des fortunes dans le discours, vous l'avez bien et dûment réhabilité, par votre pantomime, dans l'esprit de votre fille. Nouvelle preuve de la difficulté que l'on éprouve à mettre le geste, le regard, le ton, en rapport avec le sens des paroles; ce qui constitue, selon Cicéron, la première condition du talent de l'orateur, et selon nous, madame, l'un des problèmes à résoudre pour l'institutrice.

Moindre est le danger pour les garçons : non que les airs dédaigneux de leur mère soient sans effet sur eux; mais l'ardeur de leur sang, mais l'entrain du jeu les font vite sauter à pieds joints sur les limites que la vanité s'efforce déjà de poser dans cette société à peine échappée à la lisière.

Certes, au commencement, rappelant les froideurs et les réticences du premier service de ces repas qui réunissent des hommes jusqu'alors étrangers les uns aux autres, le jeu hésite, respectant le corsage de velours, les brodequins de maroquin, la toque écossaise aux glands d'or; mais bientôt le plus leste, le plus déterminé, le plus adroit de la bande se trouve le chef élu, reconnu, suivi par tous, fût-il même revêtu de la blouse populaire. Ainsi, du moins, les prolétaires admis au jeu n'ont pas longtemps à répéter, comme dans ce délicieux enfantillage de Charlet : *Si c'est toujours les mieux mis qui fait les officiers, je leur y ficherai des calottes.* Singulière métamorphose! à la fin du jeu, ce joli sabre que l'enfant du riche traînait d'un air triomphant, cette giberne d'aide de camp qui brillait derrière son dos et faisait mourir d'envie les autres camarades ébahis, tous ces trophées du caprice que la faiblesse des parents a satisfait à tout prix, sont passés entre les mains et sur l'épaule du plus fort, ou du plus rusé! Et, tandis que le moutard, pur-sang-banquier, revient haletant sous le fouet du cocher, car il n'a été trouvé bon dans la bande joyeuse qu'à figurer, attelé, lui quatrième, à une longue ficelle, dans le quadrige d'un char triomphal, debout sur quelque amas de ravine, les mains derrière le dos, sifflant d'un air goguenard, et dévorant l'espace de son œil d'aigle, l'empereur de tout à l'heure, quelque petit bonhomme à la tête ronde, au teint bistré, à la chevelure noire, rit des angoisses de la finance en retrouvant sa descendance rabaissée au rôle secondaire de cheval, et semble se demander comme Napoléon, après un de ses bons tours : « Que va penser le faubourg Saint-Germain? »

Je ne sais plus si ce n'est pas Rivarol qui disait, en parcourant la liste des ouvrages publiés dans les dernières années du siècle dernier : « Il est clair que notre littérature *tombe en enfance.* » La littérature, en effet, dans le siècle dernier, a donné tête baissée dans le bourrelet. C'est tout simple : la philosophie, qui voulait déposséder le catéchisme, se glissait jusque chez les nourrices. La mode est restée de faire des livres pour les enfants.... Triste mode et tristes livres, je vous assure, qui produisent de tristes métamorphoses! L'envie qu'éprouvent les riches de poser leurs jeunes héritiers en ce *quelque chose* à part sorti de l'élucubration des cerveaux littéraires du temps, et qui ne ressemble pas plus à l'enfant que les paysans de Marivaux ne ressemblent aux véritables paysans, et les bergères de M. de Florian aux bergères véritables, a plus qu'autre chose contribué à dépouiller la première

époque de la vie de son adorable simplicité et de sa personnalité naïve. L'enfant, à Paris, n'est plus lui : la lithographie, la presse et le théâtre n'expédient-ils pas de temps en-temps le type sur lequel il lui est prescrit de se modeler? Hélas! cet âge, autrefois heureux à ce point qu'il ne connaissait de drame que *Polichinelle*, de roman que *Cendrillon*, de journal que la liste de bons et de mauvais points piqués par l'aiguille maternelle, cet âge a été, lui aussi, envahi par le journal, le roman et le drame. Comme si ce n'était pas assez, pour préparer sa première instruction, de l'expérience du père, de la tendresse de la mère, des saints et doux enseignements de celui qui recommandait qu'on laissât venir à lui les petits enfants, une foule d'instituteurs sans mission, romanciers, journalistes, directeurs de théâtres, se sont jetés sur l'enfance pour l'exploiter, lui demandant, à elle aussi, des actionnaires, des abonnés, des lecteurs, des spectateurs payants!

Avant Rousseau, l'on ne s'occupait peut-être pas assez des enfants; depuis, ne les a-t-on pas fait trop participer aux plaisirs, aux goûts, aux passe-temps de leurs parents? « Ne quittez pas vos enfants, qu'ils soient comme l'ombre de votre corps, qu'à chaque instant on les trouve sous votre aile, sous votre regard. » Nous applaudissons de grand cœur à cette recommandation; mais nous voudrions que, cherchant à se mettre en rapport avec l'intelligence et les forces du premier âge, les parents, dans cette vie en commun avec l'enfance, se fissent enfants eux-mêmes, plutôt que de les faire grandes personnes.

Dans cette situation, le problème à résoudre pour répondre aux exigences de la philosophie et aux besoins des petits et des grands, serait de trouver tout ce qui pourrait venir en aide à cette fusion de l'enfance avec l'âge mûr, et conciliât les nécessités de leur double régime. Il faudrait, par exemple, une nourriture qui contînt à la fois les sucs nourriciers dont l'une a besoin, et cette saveur piquante qu'il faut à l'autre pour réveiller un goût déjà blasé; il faudrait une boisson qui fût en même temps du lait pour l'une et du champagne pour l'autre. Ce problème, la littérature a essayé de le résoudre. Elle a produit dans cette intention les livres qui, sous le titre de Contes moraux, quelle que soit leur adresse, qu'ils soient à ma fille, ou à ma nièce, ou à ma petite sœur, ou à mes jeunes amis, établissent ce juste milieu entre les deux âges dont nous parlions tout à l'heure, ouvrages ayant de la morale à l'usage des petits, et ce mouvement d'intrigue, de sensiblerie, de passion même qu'il faut aux grands pour réveiller leur attention et leur rendre une lecture supportable.

On nous a fait, par le même effort d'imagination, des théâtres où la petite fille apprendra, sur l'air *Femme sensible*, les plus beaux conseils de sagesse qu'elle puisse donner à sa poupée, et où sa maman pourra s'intéresser aux développements, aux peines, aux douleurs d'un amour dont la déclaration se sera faite sur l'air *Dodo, l'enfant do!*

Si jamais la curiosité vous fait entrer dans un de ces gymnases qui recrutent leurs acteurs parmi les enfants, vos regards, si souvent égayés par les joies de cet âge, n'y trouveront que d'attristants tableaux. Quel plaisir, en effet, pourriez-vous éprouver à l'aspect de ces jeunes visages déjà flétris par la céruse, le vermillon, et l'exhalaison fétide du quinquet de la rampe? Qui pourrait se plaire à

l'aspect de ces cheveux blancs, de ces rides factices sur un front de dix ans? Il n'y a rien d'attristant, selon nous, comme ces airs faux et maniérés, comme ces déguisements qui imposent le cachet du mensonge sur l'enfance, l'œuvre de Dieu la mieux faite pour se montrer dans sa gracieuse vérité! Applaudissez à cette grand'mère qui a reçu ce matin même le fouet de sa petite-maman, parce qu'elle n'avait pas bien répété son couplet de facture! Que dites-vous de ces raisonneurs à ventres postiches, qui aimeraient bien mieux sucer leurs bâtons de sucre d'orge que de s'appuyer sur la canne à pomme d'or? Ces galants n'ont-ils pas bon air sous leurs favoris épais, qui jurent tant soit peu avec leur voix aigrelette et criarde?.. Voilà la jeune première parlant d'amour, en cherchant de sa petite main décharnée la place de son cœur sous un corsage tout plat encore, la pauvre enfant!

Détournons les yeux de ce mensonge qui n'a pas d'excuse, car avec lui l'illusion est impossible; et souhaitons que ces novices acteurs ne connaissent pas, du moins, les tourments de la vanité et de l'envie, qui font un enfer de l'intérieur des grandes coulisses! Mais, s'il était vrai que, dans le Lilliput dramatique, les haines fussent aussi vives, les rivalités aussi orageuses qu'ailleurs; s'il était vrai, surtout, qu'une corruption précoce vînt mêler son souffle dévorant à cette tempête des passions de l'amour-propre, à laquelle tant d'acteurs ont succombé dans la force de l'âge, disons hautement que jamais arme plus immorale par le fait n'aurait servi aux progrès de l'instruction et de la morale.

On l'a dit : les enfants, à Paris, sont élevés de façon qu'on a des hommes à quinze ans, au risque de n'avoir que des enfants à quarante. Le besoin du travail pour le pauvre produit le même effet que la gloriole de la science et des arts pour le riche. Ces deux tyranniques exigences abrégent, pour leurs enfants, les doux instants de loisir qui devraient accompagner le sommeil des forces et de l'intelligence. Gagner sa vie et briller, voilà les grands mots dont le tintement, semblable à celui d'une cloche de collége ou d'atelier, met en fuite tous ces gracieux lutins qui président aux jeux de l'enfance, suspendus aux oreilles d'un cerf-volant, cachés dans la bosse de Polichinelle, ou abrités sous le chapeau ciré du postillon de Longjumeau!

Travailler pour aider son père à vivre, ou travailler pour concourir au triomphe de la vanité maternelle : c'est toujours travailler. L'enfant du pauvre, au moins, obéit, lui, à la plus sainte, à la plus douce des lois gravées dans le cœur de l'homme, tandis que l'autre ne fera que satisfaire à cette ridicule faiblesse de la femme opulente, qui veut des applaudissements, même en embrassant son fils, et qu'une couronne de fleurs offerte par sa fille ne pourrait charmer, si l'institution à la mode n'y joignait un laurier.

Maintenant, resterait à savoir si ce travail qui vient réclamer prématurément les forces du pauvre et l'intelligence du riche, n'est pas aussi avantageux au développement corporel de l'un, qu'il est nuisible au sens moral et intellectuel de l'autre? Bien entendu qu'on mettrait en dehors de la question les enfants des fabriques, ces jeunes victimes de l'industrie, de la concurrence et de la cupidité, entassées vivantes, sous les yeux de la loi, dans la compagnie des machines et de la souffrance, de la vapeur et de la démoralisation. Ce sont là de ces exis-

tences avec lesquelles aucune existence, quelque malheureuse qu'on la suppose, ne peut lutter pour les douleurs et les privations de toute espèce. Non; nous voudrions seulement comparer au triste et pâle captif de Restaut, Noël, Legendre et Kalbrener, l'enfant de l'ouvrier qu'un travail raisonnable exerce et retient au grand air, l'allègre et leste page du maçon ou du charpentier, par exemple, grimpant le long de son échelle, s'élevant vers le ciel comme l'alouette, et y puisant cet *élixir supérieur,* comme disent les Anglais, qui fait courir dans sa poitrine et dans tous ses membres, la vie, la force et la santé.

Malgré toutes les privations, tous les dangers qui accompagnent cette vie en l'air, il y a de temps en temps la liberté qui vient sourire à l'enfant de l'artisan; il est utile déjà; il paye sa part du pain qui se mange dans sa famille; cette jeune épaule qui soutient l'auge et la pièce de bois en équilibre sur ces échelons à pic, comme celle du héros troyen, porte l'existence d'un vieux père et l'espoir d'un pauvre Ilion. Tandis que l'enfant riche, surchargeant sa tête d'un fardeau de connaissances intempestives, ne se donne tant de mal que pour être un petit pédant, qui ne surprendra que l'ignorance des siens.

Paris est dur aux enfants : il y a des maisons à écriteaux où ils sont en interdiction aussi bien que les chiens, pour la propreté de l'escalier. « Avez-vous des enfants? » est la première question qu'on adresse au ménage qui cherche à se loger; et souvent on a vu le prolifique bourgeois mettre à cacher sa paternité, le grand jour de l'emménagement, autant de soin qu'un ivrogne à faire passer une bouteille de contrebande à la barrière.

De tous les drames trouvés pour attendrir les habitués de ces théâtres d'enfants dont nous nous occupions tout à l'heure, il n'en serait pas d'un intérêt plus touchant, plus actuel, plus réel surtout, que celui qui porterait pour titre : *l'Enfant du quatrième étage.* En effet, le plus malheureux des enfants, à Paris, c'est l'enfant du ménage bourgeois dans la gêne. Là, bien plus que chez l'ouvrier, l'on souffre de la misère; car les exigences de la vie matérielle ne sont rien, quand il n'y a pas, à côté, cette nécessité de maintenir au moins l'apparence d'une position douce et facile. On ne veut pas paraître pauvre, de peur de l'être toujours; il faut jouer au dehors l'aisance et le bonheur, tandis qu'au dedans, la vie n'est qu'une incessante difficulté.

L'homme qui se nourrit de projets, et la femme, d'espérances, supportent assez facilement le présent en vue des promesses de l'avenir; mais le pauvre enfant placé au milieu d'eux, le pauvre enfant pour qui la vie est tout actuelle, et dans les jouissances duquel les châteaux en Espagne n'entrent que difficilement, il s'attriste, il souffre, il s'alanguit dans ce froid logis qui n'est peuplé que des beaux rêves de ses parents! Il est aimé, pourtant; c'est pour lui surtout qu'on a de l'ambition, pour lui qu'on forme des projets. Son existence future, son éducation ne sont-elles pas attachées à la réussite de tel travail, au succès de telle démarche? N'est-ce pas pour lui que le père, dans ses longues veilles, ajoute les lignes aux lignes, ou les chiffres aux chiffres? N'est-ce pas pour lui que la mère cherche, par quelques parures achetées à crédit, à faire preuve de bon goût et d'aisance aux yeux de ce monde où la

pauvreté est un vice, et où la fortune, dans ses caprices, ne vient chercher que ceux qui n'ont ni soif ni faim. Pauvres escompteurs de l'avenir, leur vie est toute au delà d'un certain terme qui, par malheur, recule sans cesse devant eux! Pendant ce temps, l'enfant s'étiole et dépérit. Aucun espoir ne charme pour lui les ennuis de cette triste existence. L'été : « Oh ! se dit-il, qu'il ferait bon courir sous les grands marronniers des Tuileries, sous les tilleuls du Luxembourg! » Mais il est trop mal mis, et l'on peut rencontrer l'enfant de cette belle dame dont la veille, dans un salon, l'on a pressé la main. L'hiver, lorsqu'un feu rare et modeste réchauffe ses membres amaigris, entend-on un coup de sonnette? « Otez-le! cachez-le! s'écrie la mère; ses brodequins sont déchirés, et sa veste est pleine de taches! »

Lorsqu'un événement heureux amène de l'argent au logis, s'il en reste quelque chose après que l'on a satisfait aux dettes criardes, on songe à l'enfant, et un beau matin le voilà revêtu à neuf. Maintenant qu'il est propre et beau, on pourra le montrer; le soleil, l'air, les arbres, les fleurs des promenades, seront encore pour lui; il a droit à tout; il peut élever ses prétentions jusqu'à la partie de jeu avec la fashion enfantine des Tuileries.

Mais ce n'est pas tout, on le mène en visite, on le traîne partout : un bel enfant est toujours chose intéressante à présenter aux protecteurs. Chacun comble notre petit visiteur de caresses, de sucreries et de gâteaux. Le pauvre petit, choyé, fêté, oublie trop tôt que c'est à son nouvel habit, et à son habit propre, surtout, qu'il doit tant de bonheur. Il joue, il mange sans retenue, sans contrainte, malgré les avis répétés de la mère qui tremble et souffre à chaque évolution, à chaque praline nouvelle. Il rentre, le soir, bien content... enfin, il a joui de la vie, il connaît le monde et ses plaisirs... Pauvre enfant! la veste est tachée, le pantalon est déchiré, le chapeau n'a plus forme présentable, les gants sont perdus, les souliers légers mis en pièces .. Pauvre enfant! plus de toilette élégante et propre, partant, plus de gâteaux, de protecteurs, d'amis et de pralines ; partant, plus de beau soleil, de vent, de gaie promenade! Il faut reprendre la souquenille, le coin obscur, le pain sec et, au pardessus, être grondé, châtié peut-être, pour avoir perdu en quelques heures une si fraîche toilette si chèrement achetée et si difficile à remplacer... Pauvre, pauvre enfant!!! Et c'est ainsi que ce gai rayon de bonheur, dont s'est illuminé un seul jour de son existence, n'a servi qu'à rendre plus triste, plus épaisse et plus obscure cette ombre qui, de nouveau, va s'étendre et peser sur sa pauvre vie décolorée!

Après avoir vu la morgue, la vanité chez les riches et la nécessité chez les pauvres, corrompre et abréger les plaisirs de l'enfance, après avoir gémi sur les souffrances de l'enfant des ménages mal aisés, il nous reste à conclure! et que conclurons-nous de tout ce qui précède? C'est aux parents qu'il faut s'en prendre le plus souvent des défauts que l'on remarque chez les enfants; et, comme l'a dit un homme célèbre, le bonheur étant, à tout âge, l'atmosphère la plus favorable aux germes des vertus naissantes, il n'y a pas de pays, pas de ville qui soit plus contraire que Paris à l'amélioration morale du premier âge de la vie, car il n'y a pas de pays où l'enfance se trouve placée plus en dehors des conditions du bonheur.

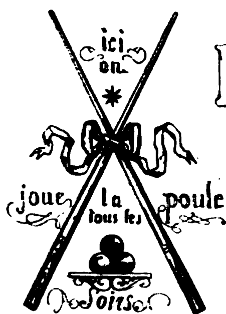
M. J. BRISSET.



LE TYRAN D'ESTAMINET.



LE TYRAN D'ESTAMINET.



Il n'y a plus en France de tyran couronné, mais une moitié de la population est occupée à tyranniser l'autre. Quelle est à cette heure, je ne dis pas la nation, mais la famille qui ne soit, à des degrés différents, soumise au despotisme de l'un de ses membres? Et d'ailleurs, que gagnerait le peuple aux révolutions, si chacun n'appliquait à son usage particulier la tyrannie précédemment monopolisée au profit d'un seul?

L'estaminet, on ne peut le nier, a remplacé dans nos mœurs le café, qui s'en va. Autrefois, avant la révolution (celle des trois jours, bien entendu), le café en France avait une signification : il tenait du club, qu'il avait remplacé; c'était un lieu de réunion bien plus que de consommation, et de discussion bien plus encore que de réunion. Mais aujourd'hui l'on ne discute plus : l'indifférence a tué l'esprit de parti, le journalisme a tué l'opinion. Il y a quinze ans, les cafés étaient autant de *forum* ouverts à tous les tribuns de hasard qui venaient là commenter, analyser, discuter les actions et les hommes, les faits et gestes du gouvernement représentatif. La chambre élective posait en masse devant cette autre chambre à chaque instant renouvelée; les ministres eux-mêmes étaient traduits à la barre de cette assemblée éminemment démocratique; leurs discours, lus à haute voix, étaient réfutés point par point, phrase par phrase, mot par mot; la paix et la guerre, les traités de commerce et d'alliance, l'économie politique, les lois, la diplomatie, tout, en un mot, était passé au laminoir de la discussion; et bien des orateurs éminents, bien des écrivains de grand nom et de

grand style, sont sortis de cette fournaise ardente, où se trituraient pêle-mêle toutes les idées généreuses et toutes les folles utopies qui se sont fait jour depuis cette époque. La tyrannie n'existait point dans ces tumultueuses assemblées; l'estaminet n'avait point encore conquis la place importante qu'il occupe aujourd'hui : le tyran d'estaminet est le fruit de la génération nouvelle, c'est l'indifférence en matière politique et l'inactivité de la pensée qui l'ont produit.

Quand vous apercevrez le soir sur votre passage, à la nuit close, une maison vivement éclairée par les lumières du dedans; quand, à travers les glaces dépolies de la devanture, vous verrez passer et repasser des ombres confuses, et que, par surcroît de précaution, vous aurez lu, se détachant en lettres noires sur la blancheur mate du cristal, ce mot *Estaminet*, entrez; et dès que le nuage de fumée bleuâtre qui enveloppe tous les objets, et qui est en quelque sorte l'atmosphère de ce monde nouveau, sera devenu transparent à vos yeux, jetez un regard autour de vous, vous serez dans le temple, la divinité ne tardera pas à paraître.

Du milieu de ces hommes groupés d'une façon qui n'a rien de pittoresque, joueurs de dominos soumis à la chance inconstante du double-six, ou joueurs de billards dont l'œil suit la bille qui roule, avec plus d'anxiété qu'il n'a jamais suivi la roue du destin qui les emporte; du sein de cette foule noire et tourmentée comme un cratère fumant, s'échappe parfois un éclat de voix, une fusée de mots éblouissants et sonores, un éclair de joie, que sais-je? un blasphème peut-être qui vous révèle tout à coup la présence d'un homme supérieur, à coup sûr, par sa volonté, par son intelligence ou par ses vices; d'un maître enfin.

Jeune ou vieux, riche ou pauvre, riche et pauvre le plus souvent, vous le reconnaîtrez entre mille, soit qu'il passe près de vous fredonnant un refrain bachique, soit qu'il pérore au milieu d'un cercle bruyant et animé, orateur d'occasion sur l'orageuse question du *carambolage* et du *doublé*, soit enfin qu'il se présente à vos regards éblouis dans toute la majestueuse simplicité de son costume des grands jours, l'habit bas et les parements de la chemise relevés au-dessus du poignet : ne craignez pas de vous tromper, c'est lui, c'est bien lui, le général, le prince, le roi, l'empereur du billard.

Voyez : quel autre peut avoir cette aisance parfaite, cette grâce robuste, cet aplomb merveilleux, cette crânerie d'attitude et de mouvements, ce laisser-aller à la fois nonchalant et superbe, cet entrain jovial dans la parole, cette vivacité dans le regard, cette précision dans le geste? Qui serait-ce donc, si ce n'était lui? lui le maître, lui le dieu, lui le tyran!

Mais d'où lui vient ce titre, qu'il porte avec plus de fierté que César et Charlemagne n'ont jamais porté leur couronne? d'où lui vient ce pouvoir que nul ne lui conteste? d'où vient-il lui-même? qui est-il? où va-t-il? Qui donc lui a donné ce royaume de vingt pieds carrés, qu'il gouverne avec une queue à procédé; véritable sceptre de fer sous lequel se courbent les volontés les plus rebelles? Pourquoi, et par quoi règne-t-il? Est-il roi par le droit divin, par l'usurpation ou par la conquête? Problèmes que tout cela, et pourtant ce n'est point un être de raison, il existe; nous l'avons vu, nous lui avons parlé : il n'est pas un estaminet dans Paris et dans la province, pas une taverne de carrefour, pas de tabagie si ténébreuse

et de bouge si enfumé, qu'il n'y pénètre avec la tête haute, la lèvre souriante et le regard joyeux.

Sans souci, sans argent, sans famille, vivant au jour le jour, sans s'inquiéter du lendemain, escomptant l'avenir au profit du présent, travaillant à ses heures, c'est-à-dire se reposant sans cesse, flânant beaucoup, observant davantage, consommant peu, de première force au billard, à l'impériale et au piquet, le tyran d'estaminet renferme en lui l'essence d'une vingtaine d'organisations beaucoup moins complètes que la sienne, qu'il reflète, qu'il résume, et qu'il finit bientôt par absorber entièrement.

A l'heure où s'ouvrent les estaminets d'ordinaire (observons en passant que l'estaminet est beaucoup moins matinal que le café), à l'heure où s'ouvrent les estaminets, disons-nous, le tyran est encore plongé dans le plus profond sommeil, car c'est une chose digne de remarque combien cet homme bouleverse toutes les idées reçues, sur la tyrannie en général, et sur la vie des tyrans en particulier. Pour ma part, je m'étais toujours figuré les tyrans escortés de gardes sans nombre, protégés par un système de serrures et de verrous d'une effroyable complication, dévorés de remords, bardés de cuirasses, et vivant au milieu de cet arsenal portatif qui, dans l'imagination des poëtes, ne les abandonne jamais. Eh bien ! je le déclare ouvertement, tous les tyrans qu'il m'a été donné de rencontrer, les tyrans d'estaminet surtout, m'ont semblé parfaitement dénués de remords, et comme c'est le remords qui fait le criminel, il s'ensuit qu'ils exercent leur tyrannie le plus innocemment du monde.

C'est donc vers midi que le tyran, s'arrachant aux molles voluptés de sa couche, le plus souvent fort dure, fait sa première apparition dans ses domaines.

Tout est rangé dans l'estaminet depuis longtemps. Quelques rares habitués lisent les journaux, épars çà et là sur les tables ; les garçons se livrent au charme de la conversation, d'un air assommé d'ennui, et la dame de comptoir, cette troisième personne de la trinité, qui forme, avec le garçon et le tyran, l'incarnation de l'estaminet, emploie toute son intelligence à faire tenir en équilibre, sur un petit plateau de métal plaqué, quatre morceaux de sucre à la fois surpris et confus de se trouver réunis. Aussitôt que le tyran fait entendre sur l'escalier son pas sonore et bien connu, tous les objets revêtent une nouvelle couleur, tous les visages s'animent d'une expression nouvelle, la lumière et la vie pénètrent dans le sanctuaire en même temps que ce nouveau personnage ; les garçons l'accueillent d'un sourire amical, chacun a pour lui un regard, un mot, un geste, un rien qui le fait connaître et le proclame comme le seigneur et maître de céans. Il entre, le rayonnement d'une joie calme et d'une conscience pure illumine son visage ; le refrain le plus nouveau s'épanouit sur ses lèvres, et la fleur de la saison rit à sa boutonnière ; une de ses mains est appuyée sur un jonc vigoureux, l'autre est perdue dans les profondeurs de son pantalon plissé ; quand il marche, un gazouillement métallique annonce à l'observateur attentif que cet homme porte avec lui toute sa fortune. Le premier mot du tyran, son premier hommage est pour l'objet de ses amours, beauté précieuse qui lui a valu bien des compliments flatteurs ; rare merveille qu'il a rendue parfaite à force de soins et d'attentions, et sur laquelle il veille avec une tendresse toute paternelle : c'est sa pipe ; le second est pour la dame de comptoir.

Après avoir complimenté l'une sur la fraîcheur de son teint et l'éclat de ses yeux, il va lui-même détacher l'autre de la place privilégiée qu'il a su lui conquérir; et quand il l'a délicatement tirée de son étui, par un mouvement rempli de coquetterie, il la place entre ses lèvres; un sifflement imperceptible et un insaisissable frémissement des plis de la bouche, auxquels se joint ordinairement un regard langoureux lancé au plafond, sont les signes certains du plaisir qu'il éprouve : c'est pour ainsi dire l'accolade affectueuse qui suit une longue absence, c'est le baiser de l'amant à sa maîtresse bien-aimée; c'est aussi l'un des plus indispensables préliminaires de la *fumerie*. Ces devoirs de politesse une fois remplis, le tyran procède à la toilette de sa pipe, qu'il tient ordinairement fixée entre le pouce et le médium. Il introduit à deux ou trois reprises la première phalange de l'index dans la cheminée, et tournant alors la paume de la main vers le sol, il plonge sa pipe ainsi renversée dans les ténèbres de sa blague à tabac, dont elle ne doit sortir que pour se couronner d'une brillante auréole de fumée.

Quelque longue et minutieuse que puisse paraître cette opération, le véritable fumeur, le *tyran d'estaminet*, la renouvelle aussi souvent que la capacité de sa pipe le demande. Mais aussi comme il est bien payé de ses peines! quelles jouissances n'éprouve-t-il pas lorsqu'il la tient dans cette alvéole qu'elle s'est creusée entre ses dents! Assis tout près de la dame de comptoir, les heures s'écoulent pour lui doucement entre l'amour et le tabac; les madrigaux voltigent sur sa bouche entre deux flocons de fumée, et prise ainsi, entre l'encens de la louange et le parfum de la pipe culottée, la dame de comptoir a besoin de toute la solidité de ses principes et de son tempérament pour ne pas perdre la tête.

Lorsqu'il a parcouru d'un regard indifférent les journaux, que chacun s'empresse de lui céder, le tyran absorbe mélancoliquement le petit verre d'eau-de-vie qu'on ne manque jamais de lui servir avant qu'il se livre à l'exercice salutaire du billard; car le jeu de billard est sa vie, après avoir passé la première moitié de sa jeunesse dans l'étude de ses secrets, pratiqué sous les maîtres les plus habiles et appris à ses dépens l'art difficile au culte duquel il s'est voué. Victime du *même* et martyr du *doublé*, il a compris bientôt qu'une seule chance lui restait de sauver sa barque en péril, et, pilote expérimenté, saisissant *la cadette* en guise d'aviron, l'œil fixé sur le *règlement* comme sur un phare radieux, il a courageusement tenu tête à l'orage. Aujourd'hui que le ciel est serein et la mer calme, il vogue à travers les récifs et les écueils sans nombre, évitant avec soin les *pertes* et les *manques de touche*, et se riant à la fois des destins et des *effets contraires*.

On l'a dit: *il faut que le prêtre vive de l'autel*. Le tyran d'estaminet a proclamé l'un des premiers cette loi immuable et malheureusement nécessaire : aussi ne doit-on pas lui savoir mauvais gré de faire servir le billard, qui est à la fois son autel et son trône, à la satisfaction de tous ses besoins, de tous ses désirs et de toutes ses fantaisies. Le billard est pour lui la corne d'abondance, chacune de ses *blouses* est un puits sans fond d'où découlent pour lui toutes sortes de douceurs infinies; le billard lui tient lieu de pignon sur rue et d'inscriptions de rentes au grand-livre, c'est toute sa providence. Il déjeune du *carambolage* et dîne du *coup de sept*; avec une *bille blanche*, il prend son café le matin, une *bille rouge* fournit

à son repas du soir. C'est ainsi que vous voyez le tyran gagner successivement à ses différents partners les objets les plus hétérogènes :

Un roman de George Sand, dont il fera des *fidibus* pour allumer sa pipe après l'avoir lu, — une stalle d'Opéra, — une canne à pomme d'or, — une pipe d'écume montée en argent, — et surtout, chose essentielle, une *queue d'honneur*.

Cette queue est pour lui le plus glorieux des trophées : il l'oppose à ses adversaires, et la presse sur son cœur avec un égal transport ; c'est le seul être qu'il aime ici-bas et qui le comprenne, un véritable bijou qui tient de la verge d'Aaron et de la baguette magique des fées.

Au moyen de cette queue, il s'exempte de monter la garde, et brave impunément le préjugé de la chemise blanche : il se rend inviolable et sacré. Cette queue, c'est son porte-respect et son sauf-conduit ; elle remplace pour lui l'étoile de l'honneur, qu'il remplace lui-même assez volontiers par un œillet rouge à sa boutonnière, au temps où les œillets fleurissent ; en un mot, cette queue compose, avec sa pipe, toute la famille du tyran. Ce sont ses deux filles adoptives, c'est ainsi qu'il les appelle ; d'ailleurs il a pris soin de leur donner un nom, afin que nul ne pût élever un doute sur leur origine.

J'ai beaucoup connu autrefois un de ces artistes célèbres, tyran d'estaminet de naissance, qui avait hérité de son père du titre glorieux qu'il portait, et d'une queue d'honneur *sans procédé,* car le procédé est d'invention toute moderne : eh bien ! cet homme, illustre entre tous s'il n'avait eu la faiblesse de repousser les dominos et de mépriser l'impériale, avait de ses propres mains administré le sacrement du baptême à sa pipe. Blonde et dorée par le culot, comme si elle avait été taillée dans l'ambre le plus pur, elle se nommait Madeleine : une sorte de transpiration perlée qui filtrait incessamment en larmes brillantes à travers ses pores, lui avait valu ce doux nom, et jamais la belle pécheresse repentie ne versa plus de pleurs amers que n'en répandit cette pipe si bien nommée.

Chose bizarre, mais réelle, pourtant, le tyran d'estaminet possède rarement un nom de famille qui lui soit propre. Il semble toujours qu'il appartienne à cette grande famille des abandonnés, inventée par saint Vincent de Paul, comme dit Arnal, et il se nomme le plus souvent Léon, Ernest ou Alfred... Sur le déclin de ses jours, lorsque son œil a perdu sa vivacité, ou, ce qui est plus commun, lorsqu'il ne trouve plus personne digne de lui tenir tête, lorsqu'il a gagné et dévoré plus de poules que ne le firent jamais tous les renards du bon La Fontaine, le tyran voit sa gloire décroître. Réduit à rester inactif, il utilise alors au profit des autres l'expérience qu'il a acquise. A temps perdu, il distribue des préceptes aux jeunes gens qui lui offrent en échange le partage du pain de gruau de la reconnaissance, et le pot de bière de l'admiration. Assis auprès du billard à sa place de prédilection, on peut le voir fumant avec philosophie l'une de ses nombreuses pipes qu'il culotte pour son agrément particulier, et aussi pour en faire cadeau à ses vieux amis, à ses partners d'autrefois, qui l'ont forcé de quitter la lice, et dont il se résigne à accepter de temps à autre quelques légers services monnayés, faibles compensations de l'argent qu'ils ne veulent plus se laisser gagner aujourd'hui.

Mais un beau jour on s'étonne de voir sa queue intrépide rester fixée aux rayons :

on s'agite, on s'inquiète, on chuchote, deux ou trois semaines s'écoulent sans qu'on entende parler de lui; puis enfin un bruit sinistre circule parmi les joueurs désappointés : le tyran d'estaminet a été bloqué par la volonté d'en haut dans la grande *blouse* de l'éternité.

D'aucuns, des envieux, des méchants, prétendent que, parvenu à l'âge patriarcal de soixante-dix ans, il exhale le dernier souffle dans un état de virginité non moins complet que lorsqu'il triomphait d'une si brillante façon aux poules d'hiver. Cela est faux, et d'abord le tyran n'atteint presque jamais cet âge avancé. Arrivé à cette période de la vie où nous venons de le laisser, il se transforme, et s'il a disparu ainsi tout à coup, sans rien dire, c'est qu'il sent le besoin de chercher, loin des agitations de la gloire, une vie plus calme et plus paisible.

De deux choses l'une, ou il devient garçon de poule dans quelque estaminet retiré du quartier latin, et alors il ne veut pas que ses rivaux puissent jouir ouvertement de l'abjection dans laquelle il est tombé; ou bien il se marie : la cambrure de sa taille, ses succès au jeu, l'achalandage qu'il a donné à l'établissement, ont fixé le cœur de quelque limonadière veuve et sensible, et comme après tout il faut finir par payer ses dettes et *faire une fin,* le tyran solde toutes ses consommations de jeunesse en tirant à vue sur la caisse de l'hymen. Une fois marié à l'estaminet, sa fortune marche avec rapidité, et au bout de quelques années, il vend son fonds, se retire du commerce, achète une maison entre cour et jardin dans une ville de quarante mille âmes, prend du ventre à l'exemple de madame son épouse, porte des anneaux d'or aux oreilles, des cols de chemise démesurés, et se cravate de blanc dans toutes les saisons. Il est dès le premier jour l'un des plus assidus habitués du café *Thémis,* où il cultive avec un égal succès le piquet voleur et le domino à quatre; sa vie s'écoule ainsi paisiblement entre sa femme et sa goutte, deux maladies incurables qui le font beaucoup souffrir, et dont il ne cesse de se plaindre.

Telle est la vie du tyran d'estaminet, du type le plus vulgaire et le plus généralement connu sous ce nom; mais ce n'est là qu'une des faces de ce caractère, la moins originale et la moins curieuse peut-être. Nous venons de voir un homme du monde civilisé, *le tyran comme il faut*, si je puis m'exprimer ainsi. Passons maintenant aux différentes variétés de cette nombreuse famille.

En province, l'estaminet varie suivant les localités. Dans le midi de la France, il existe à l'état d'excentricité incomprise. A Montpellier, Nîmes, Avignon et Marseille, on fume dans la plupart des cafés, et le jeu de billard est peu répandu; aussi le tyran d'estaminet est-il un mythe parfaitement insaisissable. Dans l'ouest, mais surtout dans l'est et dans le nord, on le retrouve à chaque pas : l'estaminet est inhérent à la vie, c'est une sorte de maison commune, comme la mairie, l'église et le théâtre.

Un des caractères de l'estaminet en province, c'est qu'il conserve presque toujours une couleur politique plus ou moins prononcée, qui se reflète jusque dans le titre qu'il porte. Dans certaines villes l'enseigne est en quelque sorte la profession de foi de ceux qui le fréquentent.

L'*Estaminet de la Paix* est le rendez-vous habituel des clercs de notaires et d'avoués, des membres du barreau, des employés d'administration et des petits rentiers.

L'*Estaminet du Commerce* renferme derrière ses vitrages dépolis le haut négoce, la banque et le courtage.

L'*Estaminet des Quatre-Nations* est ouvert aux marins et aux voyageurs de toutes les parties du monde.

Le demi-espadon, le bancale et l'épée, l'épaulette d'argent, le pantalon garance et la corde à fourrage règnent en maîtres souverains à l'*Estaminet de Mars*. Là *le tyran* est un sous-lieutenant de cavalerie, beaucoup plus fort sur le maniement du sabre que sur la théorie du jeu de billard ; aussi toutes les parties sont-elles emportées par lui à la pointe de l'épée.

L'*Estaminet d'Apollon* est un véritable cénacle, une académie au petit pied, où l'on consomme beaucoup plus de feuilletons que de bavaroises, et où les méditations politiques et poétiques de M. de Lamartine obtiennent un égal succès.

Pour en finir, nous mentionnerons seulement :

L'*Estaminet Polonais*, où l'on conspire par souscription contre toute espèce de tyrans en général, et en particulier contre l'autocrate Nicolas ;

L'*Estaminet du roi Henri*, vendu à la branche aînée des Bourbons, où chaque coup de queue est un coup de pied donné à la révolution de 1830 ;

L'*Estaminet de la Fronde*, où, à l'aide d'une allégorie ingénieuse, on peut railler sans crainte la royauté nouvelle en fumant le tabac de la régie dans une pipe qui s'efforce de ressembler à une poire.

Ces différentes classifications appartiennent exclusivement à la province. A Paris, rien de tout cela n'existe : l'estaminet ne s'empreint que par exception de la physionomie de ses habitués.

Dans le quartier des écoles, entre le Pont-Neuf et le Panthéon, aux environs de la rue Saint-Jacques et de la place Sorbonne, l'estaminet est la terre conquise des étudiants de première et de quinzième année indistinctement ; pourtant le béret basque y domine. Là, tous les préjugés de costume sont battus en brèche, une mise décente n'est pas de rigueur, et Dieu seul sait le compte des inscriptions et des examens que la blouse du billard y engloutit chaque année.

Mais le plus intéressant de tous, sans contredit, celui qui mérite de fixer l'attention du moraliste et du philosophe, bien plus encore que du peintre de mœurs et du caricaturiste mordant, c'est l'estaminet clandestin, bouge infect qui se cache comme une lèpre hideuse au fond des plus sinistres carrefours de la Cité.

Minuit est sonné depuis longtemps, le vent et la pluie balayent au loin les rues désertes. Écoutez : à travers les contrevents mal joints de cette maison de lugubre apparence, n'entendez-vous pas des bruits confus ; les éclats de voix, le tumulte des blasphèmes, des rires et des coups, n'arrivent-ils pas jusqu'à votre oreille ? Vous frissonnez ! C'est un coupe-gorge que cette maison ! dites-vous. Eh ! mon Dieu, non, c'est un estaminet. Entrons. Nous avons eu beaucoup de peine à pénétrer dans la première salle, où se tient un homme à moitié endormi, salle basse et enfumée, péristyle qui nous prépare merveilleusement à toute l'étrangeté des mystères qui s'accomplissent dans le temple. Enfin nous sommes admis. Deux quinquets gras et fumants éclairent cette pièce, autour de laquelle sont rangées des tables de bois, dont la couleur primitive a disparu sous le coude obstiné des joueurs. Un

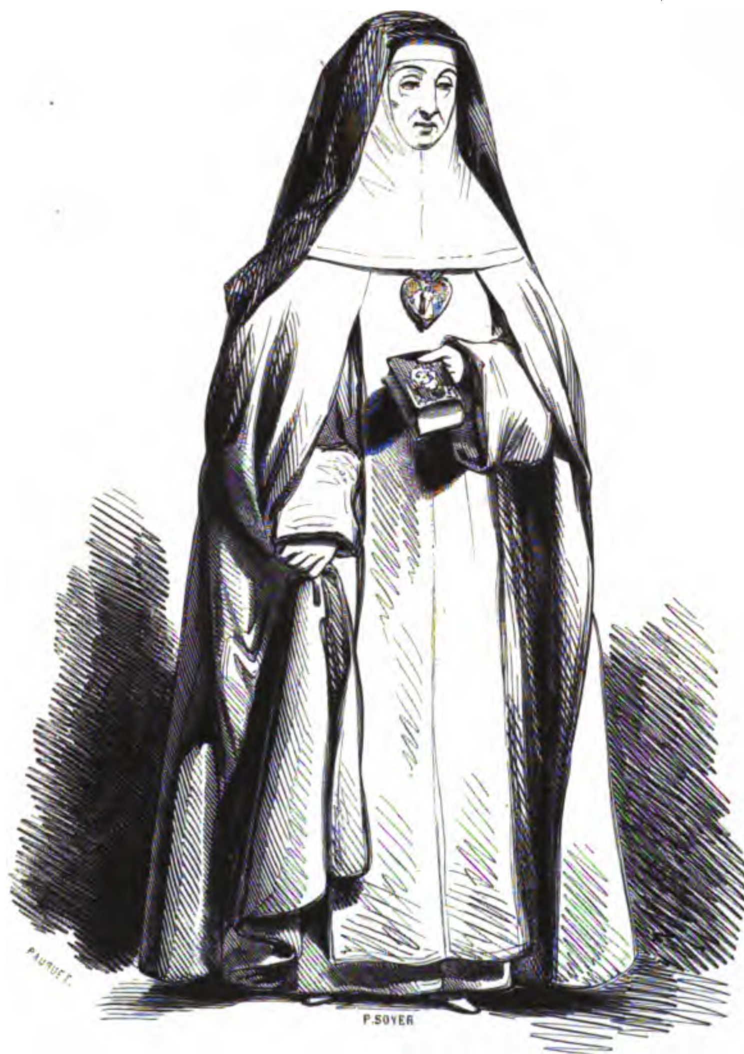
billard usé, râpé, ciré, occupe le milieu de l'appartement. Dans un coin, le plus reculé de la porte d'entrée, une dizaine d'hommes sont groupés autour d'une chandelle larmoyeuse, qui pleure des larmes de suif sur un tapis de serge verte. Ces hommes sont les habitués de l'estaminet, les tire-laine et les coupeurs de bourses du dix-neuvième siècle. Celui-là, que vous voyez assis sur un coin de table, l'air fier, la lèvre insolente, et la pipe au chapeau, c'est un Lacenaire en disponibilité : il ne dit pas un mot, il songe au jeu, soyez-en sûr. Il a dans sa poche quelque écu rogné peut-être, mais certainement volé, venu Dieu sait comment ! et destiné à partir aussi promptement qu'il est venu. Et puis, si vous alliez au fond de son gousset, si vous cherchiez bien dans les plis de la cravate, qui se roule en corde sous son menton, vous trouveriez aussi, je suppose, des dés venus au monde pour la stupéfaction des novices, ou tout au moins un jeu de cartes biseautées caché dans la coiffe de son feutre insolent. Dans cette tourbe, dont il est le chef, et qui tremble sous son regard, vous reconnaîtrez toutes les empreintes du vice, toutes les effigies de la débauche. Celui-ci vient du bagne, celui-là est le commensal habituel d'une beauté peu farouche de la rue Pierre-Lescot; le troisième est un banquier de *biribi*, et ainsi des autres. Quelques-uns seulement représentent la loi, mais la loi honteuse, la loi qui se cache, et qui a peur, car si la loi était reconnue, on lui ferait un mauvais parti... on la tuerait.

Mais arrêtons-nous, notre mission touche à sa fin. Nous avons raconté toutes les transformations que subit le tyran d'estaminet selon qu'il monte ou qu'il descend les degrés de l'échelle sociale.

N'y a-t-il pas de quoi trembler pour l'avenir, quand on songe que cet homme que nous venons de voir avait peut-être en lui l'étoffe d'un conquérant ou d'un artiste, qu'il a usé son énergie dans l'oisiveté de la taverne, qu'il pouvait choisir pour modèle Michel-Ange, César ou Luther, et qu'il a préféré Balochard ?

Charles ROUGET.





LA RELIGIEUSE

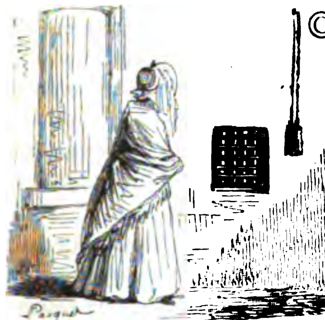
(Dame de St-Michel).



LA RELIGIEUSE.

Là où plusieurs seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux.

(ÉVANGILE.)



Ce titre n'est point un anachronisme, comme on serait tenté de le croire; et pour détruire, dès le début, toutes préventions fâcheuses, il suffira d'un chiffre. *Trois mille vingt-quatre* communautés religieuses de femmes existent encore aujourd'hui. Sans doute le type primitif a été profondément altéré, mais il n'a point péri. Voici, à cet égard, toute la différence entre le passé et le présent. La loi de 1790, en proclamant la liberté de l'engagement, a substitué la vocation à la violence, l'édification au scandale. Le couvent a des saintes, mais il n'a plus de martyres! La poésie, qui s'en était emparée comme d'une chose imposante et mystérieuse, a perdu peut-être à ce changement. La grille impénétrable est tombée, l'infranchissable enceinte s'est ouverte aux regards curieux, et l'imagination étonnée y a vainement cherché ce troupeau de victimes et ces austérités barbares dont le théâtre avait longtemps tiré ses combinaisons les plus dramatiques, le roman, ses scènes les plus émouvantes. Ces abus, s'ils ont jamais existé, ne constituaient qu'une exception, et

ne sont plus qu'un fait historique déjà loin de nous. Le couvent a été rendu à sa véritable destination : c'est un asile volontaire ouvert à toutes les vertus, comme à tous les repentirs.

Il faut cependant relever ici une erreur accréditée dans le monde : il est bien vrai que les vœux n'ont plus de valeur aux yeux de la société, mais ils n'en sont pas moins inviolables. Dans le véritable esprit de la religion, les promesses faites volontairement à Dieu ne cessent pas d'être obligatoires pour être dépourvues des formalités humaines. C'est à la religion, et non aux hommes, qu'a été délégué le pouvoir de *lier* et de *délier*. Ceux qui contractent avec Dieu, par un serment qui s'inscrit dans le ciel, ne sont pas moins tenus de leur parole que ceux qui se lient envers le monde : la Foi le leur apprend, leur conscience le leur crie, et quand ils se parjurent, la Charité ordonne de prier pour eux. Mais ces exemples sont rares en comparaison de ces prétendus serments faits aux hommes, enregistrés, sanctionnés, enveloppés de tant de précautions et de garanties, et si souvent violés ! La Providence, plus sage que les lois humaines, s'est assurée contre la mobilité de l'esprit et les faiblesses de la volonté, par les douceurs attachées à la vie religieuse : il semble, en effet, qu'il y ait dans la pratique ordinaire des vertus ignorées je ne sais quel mélange de voluptés extérieures qui changent la nature des sensations et des idées.

On a demandé souvent, et l'on demande encore chaque jour, dans un esprit de scepticisme religieux qui n'a pas même pour lui l'autorité du chef de la secte philosophique du siècle dernier : *Si la vie monastique est conforme au vœu de la nature et de la société.*

Pour le passé, personne ne niera que les couvents ne fussent la conséquence naturelle de l'état des mœurs et de la législation. Quand une loi injuste établissait pour l'aîné de la famille une sorte de partage du lion, confisquant à son profit tout un héritage de fortune, de titres et d'honneurs, que restait-il aux frères et aux sœurs ainsi dépouillés, sinon l'épée ou la robe pour ceux-là et le voile pour celles-ci ? A ces existences brisées, à ces femmes dont le monde ne voulait plus, le cloître ouvrait ses portes, — prison triste et froide où elles s'ensevelissaient à jamais, non pour se repentir, mais pour regretter ; non pour prier, mais pour maudire.

Pour le présent, la question se résout encore par l'affirmative. Oui, même aujourd'hui, aujourd'hui plus que jamais, les couvents sont une nécessité individuelle et sociale.

En thèse générale, les besoins des sociétés sont, comme ceux des individus, de deux espèces, et l'organisation d'un peuple n'est complète qu'autant qu'elle représente ses besoins physiques et moraux. Or, s'il est vrai que la foi et la prière soient un instinct de notre nature, la religion étant aussi la base de toute société, il s'ensuit que les établissements religieux sont une double nécessité. Aussi, à toutes les époques, depuis la naissance du christianisme, la terre a-t-elle été couverte de ces retraites pieuses d'où sont sortis, pour le monde, tant et de si illustres exemples ! On a parlé d'ambition, d'oisiveté ! — Assurément, c'étaient de sublimes ambitieux que ces pauvres reclus et ces saintes femmes qui demandaient au jeûne, à la contemplation, aux travaux les plus rudes, la science de la vie et les moyens de conquérir une place dans

le ciel. Pour ce qui est de l'oisiveté, demandez aux détracteurs eux-mêmes à qui est due, en Europe, la renaissance des lettres.

Tous les hommes ne sont pas appelés à vivre de la vie commune à participer également au mouvement et à l'activité générale. Il est des organisations exceptionnelles, chez qui tout se concentre, où l'âme et la pensée absorbent les facultés physiques. A celles-là la méditation et le silence sont aussi nécessaires que l'air qu'elles respirent. Ceci est vrai, surtout pour les femmes, que la nature semble, en général, avoir disposées exprès pour la vie intérieure. Un grand nombre d'entre elles vivent dans une atmosphère en quelque sorte purement morale. Créées évidemment pour sentir, leur existence est toute passive. Leur influence sur la société n'est pas le résultat d'une action immédiate et personnelle, mais d'une réaction. Le monde en fait des automates, la vie religieuse les élève, les régénère, et les fait ressembler à ces femmes fortes dont parle l'Écriture.

Il faut le couvent à ces cœurs usés, flétris, à ces femmes mondaines qui rejettent avec dégoût une vie dont les fruits n'ont plus de saveurs pour leurs lèvres desséchées. Reines découronnées et méconnues, elles recherchent la solitude et l'oubli, comme autrefois elles recherchaient la multitude et ses hommages.

Il faut le couvent à la jeune fille sans appui que le vice ou la misère convoite, qui n'est ni femme forte ni jeune fille ambitieuse. Là elle trouve une famille qui l'aime, un toit qui l'abrite. Religieuse, sans vocation peut-être, mais sans contrainte, elle goûte dans cette existence à huis clos des douceurs qu'elle ne soupçonnait pas;

Aux intelligences précoces, qu'un don fatal du ciel initie par avance à la connaissance de toutes choses, qui devinent le monde et le repoussent;

Aux imaginations ardentes qu'emporte un insatiable désir au delà des limites de l'humanité;

Aux âmes d'élite, pour qui la prière est une poésie sacrée, qui s'élèvent, par leurs transports ascétiques,. au-dessus des régions ordinaires, où la religion se montre simple, douce, résignée, calme et forte dans l'amour de Dieu et du prochain : à ces pieux fanatiques il faut l'imposante majesté de la solitude et l'éternelle perspective du ciel;

A celles que le remords ou le malheur poursuit... là on fait pénitence, là le sort est impuissant à frapper;

Aux victimes d'une douleur pour laquelle le monde n'a pas de remède... enveloppées de leur tristesse, comme d'autres s'entourent de parfums et de plaisirs, elles trouvent de poignantes voluptés dans leurs regrets, et Dieu rend moins amers les pleurs qu'elles répandent dans son sein;

Aux infortunés qui cherchent dans le désespoir un refuge contre leur propre faiblesse... entre la vie et le suicide, il y a le couvent.

Oui, aux femmes qui ont trop aimé, comme à celles dont le cœur est sans chaleur; aux pécheresses, comme aux converties, à toutes les fautes, à toutes les faiblesses, à tout ce qui souffre et qui croit, dans tous les âges et dans toutes les circonstances de la vie humaine, le couvent apparaît, avec la foi qui console, et Dieu qui parle dans la solitude!

Quoique placés sur l'extrême limite du monde, les monastères ont subi plus ou moins l'influence des mœurs de chaque époque. La sévérité de l'ancienne discipline a fléchi peu à peu sous l'action doublement désastreuse des guerres civiles et surtout des guerres de religion. Le goût du luxe, favorisé par la richesse presque royale de certaines abbayes, ouvrit la porte à tous les abus. Il est loin de nous, ce temps de dévotion ardente où la religieuse s'exerçait à tourmenter son corps; mais ils sont passés aussi ces jours de scandaleuse mémoire, où l'esprit du monde avait envahi les derniers asiles de la piété. Aujourd'hui la religieuse est placée dans les véritables conditions de son origine et de sa fin : seule elle a compris qu'en deçà d'un zèle outré, et tout en se conformant aux exigences d'une société sans croyance, il y avait quelque chose de grand à faire en associant le culte de l'humanité aux pratiques de la dévotion et aux aspirations solitaires de la prière.

Les siècles ont pu changer la physionomie générale de la religieuse; mais son caractère est ressorti plus simple, plus admirable et plus touchant, sous les formes et les coutumes nouvelles.

Quand on se rappelle ce que les religieuses ont eu à souffrir à une époque fatale, on ne peut s'empêcher d'admirer le courage de ces pauvres femmes luttant contre les persécutions, sans autres armes que l'humilité et la patience. Et récemment, quand la révolution gronda pour la seconde fois dans nos rues, étaient-ce des femmes ordinaires que celles qui allaient, au péril de leur vie, chercher dans les rangs de tous les partis des blessés à panser, des mourants à secourir, des cadavres à ensevelir? Mais, dites-vous, ce n'est pas une femme que celle qui peut ainsi trouver en elle-même la force d'aider les agonisants et regarder les morts sans pâlir. — Voyez pourtant! ses traits sont encore jeunes et ses membres délicats. — Son cœur est de marbre. — Malheureux! puissiez-vous n'apprendre jamais par quels sublimes efforts s'acquiert cette énergie que vous calomniez! Vous vous étonneriez de la quantité de larmes qu'elle a versées, comme de celles qu'elle a taries.

Une femme ordinaire laissera mourir le malheureux qui réclame des secours, parce que son corps est hideux à voir et couvert de plaies dont les miasmes contagieux s'exhalent de ses vêtements en guenilles. — Qu'il passe une religieuse : elle s'approchera sans hésiter, elle touchera ces plaies qui renferment peut-être un principe de mort, et si le malade a besoin d'un appui, elle lui donnera la main, s'il le faut, pour le conduire. — Et cependant cette femme a tous les instincts de son sexe, elle est d'une propreté extrême; un ordre tout féminin a présidé à l'arrangement de sa cellule, et ses vêtements sont d'une netteté irréprochable. Elle aime les fleurs, dont les parfums font naître les douces pensées; *elle a des nerfs*, peut-être, elle est femme, enfin, avec toutes les faiblesses puériles des autres : il ne faudrait point parier que cette héroïne ne sera pas effrayée à la vue d'un rat ou d'une araignée; seulement elle n'est pas superstitieuse, parce qu'elle est sincèrement pieuse.

La religieuse par vocation est plus qu'une femme, car sa mission est divine. Il est beau, il est saint, ce caractère de la vierge chrétienne destinée à rappeler par sa

pureté l'état primitif des anges sur la terre. La candeur de sa délicieuse figure, la suavité de ses formes à demi perdues dans la chaste ampleur de ses vêtements, la grâce mystique de ses mouvements, où règne cet abandon de l'innocence qui ravit et qui impose à la fois, toute cette pudeur divine enfin, la première et la plus ravissante parure de la femme, voilà les charmes de la religieuse et ses mérites personnels devant Dieu.

Le *noviciat* est la première phase de la vie religieuse. C'est le temps d'épreuves. Le monde, avec ses séductions, son luxe et ses plaisirs, est là encore sur le seuil du couvent pour disputer à la retraite la blanche colombe. C'est en vain. Dieu protége les faibles ; et l'humble fille s'avance d'un pas ferme et modeste dans les voies du ciel.

L'épreuve dure plus ou moins longtemps, suivant la ferveur de la *postulante*. Les prières, les jeûnes, les exercices pieux, la vigilance sur soi-même, et surtout la foi, la foi ardente qui soutient et qui éclaire, ont fait justice des dernières révoltes de l'esprit et des sens. C'en est fait : l'heure du triomphe, c'est-à-dire du sacrifice solennel, a sonné à la cloche du monastère. Dès l'aube du jour, la sainte demeure a été ornée comme pour un jour de fête, *car la fiancée du Seigneur va paraître.* Tout est prêt, les cierges brûlent, l'encens fume, le prêtre monte à l'autel. La néophyte, couverte d'habits mondains, s'avance, escortée et soutenue par son père et sa mère, ou ceux qui sont appelés à les représenter. Le prêtre se tourne alors vers la postulante agenouillée, et après les questions marquées pour la cérémonie, il lui adresse une courte et touchante allocution. Il dit les joies intimes, les bénédictions et les grâces attachées à la vie du cloître; il en signale les écueils et les obstacles; il ne dissimule ni n'ajoute rien ; il avertit, il exhorte, il éclaire et il prie tour à tour... puis il invoque le ciel. La mère des novices présente sur un plateau d'argent des ciseaux et un voile. La jeune fille se prosterne, et abandonne une partie de l'élégante chevelure qui faisait son orgueil. Les parures inutiles, les vêtements mondains disparaissent, et laissent à découvert la robe austère que ne doit plus quitter la religieuse. On étend sur elle un linceul, et le prêtre récite l'office des morts... Levez-vous maintenant, chaste épouse de Jésus-Christ ! allez soigner les malades, instruire les enfants, secourir les malheureux ; allez, vous avez acquis pour toujours le droit de veiller au chevet des mourants, de prier, de souffrir pour tous les hommes ! Jeune vierge, les austérités du cloître, les macérations de la pénitence, le jeûne, la méditation et la solitude vous attendent; allez, l'humanité vous réclame, et Dieu vous voit !

La novice vient de faire son premier pas dans la vie monastique, ses compagnes l'appelleront désormais *ma sœur*. Cependant elle n'a point encore rempli toutes les conditions de la règle. La prise d'habit termine le postulat. C'est une première initiation, une préparation à un acte plus imposant. La *profession* est le dernier et définitif engagement de la religieuse, qui prend dès lors le nom de *sœur professe*.

L'époque de la *prise d'habit* n'est point déterminée ; elle est subordonnée aux dispositions de la postulante, autant qu'à la volonté de la supérieure. La profession ne peut avoir lieu que six mois après la prise d'habit.

Toutes les religieuses ne sont pas aptes à devenir *professes*. Celles-ci sont choisies parmi les postulantes les plus instruites, soit parce que dans les maisons enseignantes c'est à elles qu'est confiée l'instruction des enfants, soit parce que leurs occupations habituelles exigent plus d'intelligence.

On appelle *dames de chœur* les professes chargées de l'entretien du chœur : elles assistent le desservant dans les offices, dirigent les cérémonies et chantent les psaumes et les hymnes.

Le nom de *sœurs converses* est donné aux religieuses moins éclairées qui ne peuvent ni participer à l'éducation des enfants, ni partager les autres travaux des professes. Leurs fonctions sont purement manuelles, et se bornent aux soins matériels de la maison. Ce sont les *ménagères* de l'établissement... Bonnes et simples filles, elles accomplissent sans murmure leur pénible tâche de chaque jour, rappelant ainsi la destinée chrétienne et les deux premières vertus de la femme : la patience et la douceur. Toutefois, ce serait une erreur profonde et une grave injustice que de conclure de cette position des converses à aucune sorte d'infériorité. La religion ennoblit tout, et les œuvres d'humilité sont particulièrement agréables à Dieu.

L'association chrétienne repose entièrement sur le principe de l'égalité fraternelle. Au couvent, toutes les femmes sont *sœurs*. Mais, comme dans toute société il faut une direction, un principe actif, les religieuses ont reconnu la nécessité d'obéir à une impulsion, à une autorité unique. Or, quel guide plus sûr et quelle autorité plus douce pour des sœurs, que l'autorité maternelle? Les religieuses ont donc choisi parmi elles la plus digne, et elles l'ont nommée *abbesse*, c'est-à-dire *mère*. Depuis la suppression des bénéfices, le titre d'abbesse a été remplacé par un autre plus approprié au nouvel état de choses. Les abbesses ont disparu avec les abbayes; il n'y a plus, aux yeux de la loi, qu'une simple *supérieure* de communauté. Seules, les religieuses lui ont conservé le nom de mère. Qu'il y a loin, sous le rapport de l'autorité temporelle, de la directrice actuelle d'un monastère à ces fières possesseurs d'abbayes qui rivalisaient de grandeur et de richesse avec les puissances du siècle ! Qu'est devenue l'orgueilleuse souveraine de tant de vastes domaines, qui marchait la crosse à la main, décidant en dernier ressort des biens et de la vie de ses vassaux, disputant la préséance aux princes de la terre, reine absolue de deux empires, armée d'un double pouvoir, abbesse et seigneur suzerain? Il serait aussi difficile de trouver aujourd'hui dans les communautés le moindre vestige de l'opulence des abbayes, que de reconnaître dans la directrice des sœurs de la Charité une descendante des abbesses de Chelles ou de Fontevrault. De combien d'ambitions ce titre n'était-il pas l'objet, et de combien d'abus ne fut-il pas la source? Si l'on en croit certains historiens, ce n'était souvent pour les femmes, comme pour les hommes, qu'un *bénéfice* qui n'emportait aucune obligation, pas même celle de la chasteté! Un grand nombre d'abbesses étaient mariées, et cette dignité servait de dot à celles qui ne l'étaient pas. La religion, moins en crédit sans doute depuis cette époque, mais mieux comprise, a mis fin à ces scandales. Aujourd'hui le titre très-peu ambitionné de supérieure est le résultat de l'élection, et l'autorité qu'il confère ne peut

durer plus de trois ans. La supérieure redescend alors au rang de simple sœur, à moins que son nom ne sorte vainqueur d'une seconde épreuve, qui ne peut se renouveler au delà d'une troisième fois. Qui songerait, d'ailleurs, à briguer, autrement que dans un esprit de mortification et de dévouement, une fonction qui n'apporte, en compensation d'un pouvoir précaire, qu'une responsabilité immense et un surcroît de charges et de travaux? On a beaucoup parlé, à propos des communautés de femmes, de petites cabales, d'animosités secrètes et de rivalités mesquines. En général, on sait que le gouvernement des femmes n'en est point exempt. Mais on n'a pas fait attention que la vanité féminine, source de tant de misérables passions, éveillée naturellement dans le monde par la société des hommes, s'éteint d'elle-même dans le cloître, faute d'aliments.

La supérieure doit maintenir la paix et l'ordre dans la maison, écouter toutes les réclamations et faire droit à chacune, réformer les abus, prescrire et régler les cérémonies, admettre les postulantes et les novices, choisir les professes, administrer les rentes de l'établissement, veiller à l'entretien des jardins et bâtiments, et faire les acquisitions.

Les maisons des religieuses sont, en général, belles, commodes et spacieuses. Il y a de larges cours et une chapelle. Un jardin est enfermé dans l'enceinte, formée de hautes murailles. Chaque religieuse possède une cellule donnant indifféremment sur la cour ou sur les jardins, rarement sur la rue, et garnie de barreaux de fer et de rideaux fort épais. Là, point de meubles de luxe, l'indispensable et rien de plus, c'est-à-dire un Christ, un bénitier avec un rameau bénit, une chaise et une petite table. Quelquefois, sur une planche clouée au mur, en forme de bibliothèque, sont rangés des livres de piété. Bossuet, Bourdaloue, Massillon, y représentent toute la littérature sacrée. Il va sans dire que ce luxe bibliographique n'appartient qu'aux professes les plus lettrées. Les cellules les plus fastueuses sont enrichies d'estampes modestes, dont les sujets ont été empruntés à l'histoire sainte; quelques-unes même sont ornées d'une tête de mort. — Éloquente mais inutile leçon d'humilité dans ces asiles où tout parle de pénitence et de mort! — C'est là que la religieuse médite, prie, ou repose après le travail de la journée.

Tous les jours les religieuses entendent la messe à la chapelle de l'établissement ou bien à l'église la plus proche, et se présentent, au moins une fois par semaine, au tribunal de la pénitence. Bien qu'elles ne soient point forcées de prendre pour confesseur le directeur de la maison, il est rare qu'elles s'adressent à un autre ecclésiastique; car c'est presque toujours celui-là qui a reçu leur confession générale à la prise de l'habit monastique.

Chaque religieuse a son emploi spécial : les unes sont chargées des travaux à l'aiguille pour la maison, pour les pauvres, pour elles-mêmes; d'autres font des lectures pieuses pour former les novices; d'autres enfin sont vouées à l'enseignement.

Dans les pensionnats, la journée finie, souvent les sœurs montrent à leurs élèves la broderie, le feston, et mille autres petits ouvrages amusants et utiles. Plusieurs d'entre elles connaissent le dessin et font exécuter, sous leur direction, des fleurs

en chenille, en perles, en soie. Dans les classes d'enfants pauvres, les sœurs ne dédaignent pas de leur apprendre à tricoter. Quelquefois les postulantes sans dot travaillent pour le dehors.

La sœur *tourière* est préposée à la garde de la porte et répond aux visiteurs. C'est ordinairement une religieuse converse qui n'est plus jeune.

La sœur qui enseigne reçoit souvent les visites de ses anciennes élèves qui ont grandi et ne l'ont point oubliée. Elles la consultent dans les circonstances graves de leur vie. Si elles sont mariées, il n'est pas rare de voir l'enfant venir occuper, sous la même directrice, la place qu'occupait sa mère.

Les plaisirs des religieuses sont nécessairement bornés; celles même qui ne sont pas cloîtrées sortent rarement. Les promenades dans le jardin, la culture des fleurs, le chant des cantiques, voilà leurs plaisirs et leurs concerts.

La religieuse n'a pas de passions, parce qu'elle n'a pas de désirs. Elle est entrée trop jeune dans le couvent pour que les mauvais penchants aient eu le temps de se développer dans le monde. Et comment naîtraient-ils dans le couvent dont l'atmosphère étouffe ceux qui, par hasard, sont venus s'y ensevelir? Les passions naissent de la possibilité et de la volonté de les satisfaire, du désœuvrement ou de l'exemple qui échauffe l'imagination. La religieuse, toujours en garde contre son cœur, ne laisse pas aux mauvaises pensées le temps d'y germer et d'y prendre place. La religieuse ignore le monde, qui l'ignore. Vivant, d'ailleurs, uniquement de la vie spirituelle, il lui importe peu que ses serments soient ratifiés par les hommes : elle tient à Dieu ce qu'elle n'a promis qu'à Dieu. On pourrait s'étonner d'une telle force de volonté, en considérant la faiblesse physique et la frivolité naturelle des femmes; mais il faut remarquer que le couvent est tout aussi bien un soutien qu'une sauvegarde.

Il faut le dire cependant, quoique sans passions, les religieuses sont aussi filles d'Ève, et la perfection n'est pas toujours leur partage. Si les vices du monde sont inconnus au couvent, les petits défauts y varient à l'infini. La vertu a aussi son orgueil et sa vanité. On ne veut pas valoir moins qu'une autre ; on s'efforce de valoir davantage, sauf à rougir en recevant les félicitations qu'on aura recherchées. On évite le mal par crainte du blâme, pour ne pas s'humilier devant un confesseur sous un aveu pénible ! Tout cela n'est pas la vertu peut-être, mais c'est l'inconvénient du bien.

Que n'a-t-on pas dit sur les rapports des religieuses avec leur directeur spirituel ? Le monde en a ri, quand il n'a pas osé en médire. La poésie elle-même s'est égayée aux dépens de l'innocente et un peu naïve physionomie du *saint homme,* attaques aussi peu méritées d'une part que peu chrétiennes de l'autre. De ces prétendues délices, de cette vie toute confite en oisiveté et en délicatesse de toutes sortes, il n'est resté d'incontestablement vrai à l'humble successeur du directeur de nones qu'un ministère pénible et une médiocrité laborieuse. Si la richesse des anciens couvents de femmes avait pénétré jusque dans la demeure de l'ecclésiastique chargé de diriger leurs consciences, on conçoit qu'elle a dû s'en retirer depuis longtemps. La munificence des religieuses se trouve aujourd'hui singulièrement restreinte par la pauvreté de la

plupart des communautés, et leurs largesses ne s'exercent plus guère qu'au profit des véritables nécessiteux. Une aube brodée de leurs mains et dont elles n'ont fourni que le travail, et le plus souvent un objet de moindre valeur, tels sont les témoignages les plus brillants de leur reconnaissance et les marques de leur zèle pour le bien-être de celui qui s'est constitué leur guide et leur conseil. L'émulation au travail et l'ardeur pour la perfection sont les seules rivalités qui les animent sans les diviser.

Ainsi sont tombées, par le fait même du mouvement moral qui tendait à détruire les couvents, les causes des calomnies dont ils étaient l'objet. La méchanceté et la frivolité mondaines n'ont plus à s'exercer que sur elles-mêmes, dans l'impossibilité de se prendre aux personnes et aux choses de la religion. Comment s'attaquer, en effet, à ces femmes que nous voyons passer de loin en loin comme de pauvres parias admises seulement à supporter les charges d'une société au milieu de laquelle elles ont dressé de toutes parts leurs tentes hospitalières? Ce que les malheureux, qui seuls ont parmi les religieuses le droit de bourgeoisie, nous ont raconté de ces paisibles *caravenserails* de la charité chrétienne, a imposé du moins silence à ces esprits bornés, privés de la faculté de comprendre ou du courage de confesser. Si nous n'avons pas aujourd'hui pour la religieuse l'admiration qu'elle mérite et qu'elle ne recherche pas, nous ne lui contestons point, en revanche, le droit d'être dévouée jusqu'à l'abnégation et sublime impunément.

Tous les ans, à une époque fixée, les maisons principales qui ont des religieuses en province les rappellent. C'est le temps de la *retraite;* c'est aussi, dans les maisons enseignantes, le temps des vacances. La *retraite* dure ordinairement huit jours, pendant lesquels, toute occupation cessante, les religieuses se sanctifient par la prière, les exercices pieux, le jeûne, la méditation et les sermons qui leur sont faits. Alors ont lieu la nomination des abbesses, le renouvellement des promesses et les différentes cérémonies de l'initiation.

Des premiers instituts sont sorties, comme mille ruisseaux d'une source commune, un grand nombre de maisons analogues, diversement dénommées, selon les temps et les pays. Le fond de l'institution est le même, et la règle n'a guère subi que de légères modifications : la différence la plus sensible et la plus réelle entre les communautés du même ordre consiste dans la richesse des unes, richesse provenant des dots des religieuses, des donations particulières ou des subventions fournies par le gouvernement. Cette uniformité de vie enlève à la physionomie des religieuses d'ordre différent tout caractère d'individualité. Il y a plusieurs milliers de communautés, il n'y a qu'un type pour toutes les religieuses.

Bien que, dans l'origine, la vie ascétique ait été le but de tous les instituts religieux, la civilisation leur a imposé de nouvelles conditions, et les cénobites ont compris la nécessité de se mettre en rapport avec le siècle par une réciprocité de bons offices. Presque tous les monastères ont joint l'enseignement et les œuvres de charité à leurs constitutions particulières.

Les communautés religieuses de femmes sont aujourd'hui de trois espèces, *enseignantes, hospitalières* et *contemplatives.*



Religieuse de saint Vincent de Paul.
(Sœur grise.)

Les *sœurs grises*, ou *servantes des pauvres*, instituées par saint Vincent de Paul en 1633, appartiennent à la fois aux deux premières espèces : elles prennent soin des orphelins, des enfants pauvres, et se vouent au service des malades et des indigents : double et sainte mission digne du génie de l'apôtre de la charité.

Avez-vous quelquefois rencontré dans Paris une longue file de jeunes filles de tout âge, vêtues uniformément d'une robe bleue, d'un simple bonnet de toile blanche, cheminant deux à deux sous la conduite d'une ou plusieurs religieuses ? A voir l'air modeste, la tenue décente, le respect et la soumission des unes, l'infatigable sollicitude des autres, vous diriez des enfants sous la conduite de leurs mères. Ces enfants sont des orphelins, et ces femmes sont leurs mères selon la charité ! Découvrez-vous, et saluez les filles de saint Vincent de Paul ! Oui, saluez bien bas ces humbles et sublimes femmes que Dieu suscita pour servir d'anges gardiens aux enfants qui n'ont plus de mères, à ceux que leurs parents ont abandonnés, ou que la pauvreté a bannis du toit paternel ! La Providence veille sur eux sous les traits d'une *sœur grise*. Oh ! maintenant vous serez bénies entre tous les enfants des hommes, pauvres petites filles marquées par la naissance pour la misère ou l'infamie. Vous grandirez tout doucement sous l'aile de la charité, à l'abri du froid, sans crainte de la faim et sans souci de l'avenir ! Dieu et vos mères par adoption

y pourvoiront. Votre esprit sera cultivé, votre âme façonnée à la vertu ; on vous apprendra la sagesse par les exemples ; on vous enseignera les choses qui suffisent aux besoins de la vie ; on vous fera le chemin facile, et puis l'on vous dira : Allez ! Mais si le monde vous est hostile, si la vie vous est amère, souvenez-vous qu'il y a ici un asile et du pain pour ceux qui veulent se sanctifier par le dévouement et les bonnes œuvres.

Ainsi disent et font les saintes femmes. Plus d'une est jeune encore, cependant ; mais la méditation et la prière l'ont faite vieille pour la sagesse. D'autres ont blanchi dans la pratique des vertus les plus difficiles. Le zèle ardent des premières sera tempéré par l'indulgence éclairée des secondes, et chacune mettra ainsi au service du troupeau qui lui est confié ce que la nature lui aura départi de forces et de facultés utiles. Et tout cela se fera naturellement, sans efforts, sans autre pensée que celle du bien, sans autre ambition que celle du ciel.

C'est une chose merveilleuse et consolante à voir, que la patience et la douceur de ces admirables institutrices à qui de petites filles, leurs élèves, disent simplement *ma sœur*. Ce sont leurs sœurs, en effet, et presque leurs compagnes ; car elles partagent quelquefois leurs jeux, et s'associent volontiers à tous leurs plaisirs pour les diriger. Deux fois par jour, après l'enseignement religieux, les leçons ordinaires de la science mise à la portée de tous les âges et de toutes les intelligences, et le travail accoutumé de l'aiguille, les bonnes sœurs s'efforcent de redevenir enfants pour la plus grande joie de leurs élèves ; comme pour mettre en pratique cette belle parole de leur divin maître : *Laissez venir à moi ces petits enfants*. L'oisiveté, cette mauvaise conseillère de l'enfance, ne hante point la maison des sœurs. On s'y lève de bonne heure pour avoir plus de temps à donner au travail, et la prière ouvre la journée : chaque action commencera et finira ainsi. Il est bon que l'homme s'habitue, dès son jeune âge, à mettre Dieu dans la confidence de toutes ses pensées et à intéresser le ciel à tout ce qu'il entreprend. Les sœurs donnent l'exemple. A peine la tourière a-t-elle fait retentir la cloche, qu'elles parcourent les dortoirs. Les lits sont placés sur deux lignes parallèles. La blancheur de ces modestes couchettes, l'extrême propreté qui reluit dans toute la salle, réjouissent la vue : au fond, sur un piédestal en bois peint, s'élève une figure grossière avec les habits et les traits d'une religieuse. Une aumônière est à ses pieds, ingénieuse et touchante fiction ! On dirait l'ange de la charité veillant en silence sur le repos des enfants abandonnés. Il semble que les petites orphelines doivent dormir plus doucement sous la garde de cette image chérie. Leurs yeux se ferment en la regardant, et, le matin, quand elles l'aperçoivent de nouveau dans la demi-obscurité du réveil, elles se demandent en hésitant si ce n'est point une vision céleste ou la continuation du rêve qui les a bercées. Mais une protection plus active et plus immédiate a gardé leur sommeil. Les bonnes sœurs, en personnes, sont venues tour à tour, pendant la nuit, parcourir le dortoir. Les plus froides nuits de l'hiver n'interrompent point cette ronde pieuse. Les orphelins ont seuls ici le droit de dormir en paix jusqu'au lendemain.

Mais le moment est arrivé ; les sœurs circulent autour des lits, stimulant les moins actives, aidant les plus jeunes. On s'agenouille, on remercie le Seigneur et l'on se

rend dans la salle de travail. La lecture, l'écriture, les éléments des sciences usuelles, les ouvrages des mains, les repas, les récréations et les exercices de piété remplissent la journée.

Quelques établissements sont consacrés à l'éducation des enfants des deux sexes. L'instruction et les soins sont variés, dans ce cas, et distribués avec une remarquable intelligence. Les religieuses auxquelles est dévolue l'éducation des petits garçons ont une tâche un peu plus difficile à remplir. Ce sont ordinairement les plus expérimentées et les plus sévères, sévérité parfois un peu grotesque. On sourit involontairement en voyant les bonnes et douces créatures s'efforcer de déployer vis-à-vis de leurs élèves une fermeté virile, et s'ingénier à inventer, pour soumettre des bambins récalcitrants, des châtiments qu'elles croient dignes d'un homme. Le classique *bonnet d'âne* signale les ignorants, *la langue rouge* fait justice des menteurs; l'orgueilleux est condamné *à baiser la terre;* un écriteau sur le dos indique les fautes des grands coupables. Il faut le dire, ces exemples sont rares, et la justice des sœurs penche évidemment pour la clémence. Les exhortations, les remontrances, les encouragements et les récompenses sont beaucoup plus fréquents que les punitions. Les filles de Saint-Paul se souviennent que leur institution est basée sur la charité, et leur gouvernement semble avoir pour maxime et pour devise : pardon et douceur. Une image, un livre pieux, et, quelquefois, un ruban qui suspend une petite croix, telles sont les marques distinctives du mérite ou de la sagesse, emblèmes plus significatifs et bien moins puérils que les hochets dont les hommes décorent toutes ces choses incertaines et futiles qu'ils appellent le talent ou la gloire.

A douze ou treize ans, les jeunes garçons ont appris un état. Ils quittent alors la maison pour toujours. Les jeunes filles n'en sortent qu'à dix-huit ans. Quelques-unes restent dans la communauté ou y reviennent plus tard pour prendre l'habit de religieuse.

Souvent la charité vient chercher, parmi les orphelins des deux sexes, un enfant pour l'adopter ou lui procurer le bienfait d'une éducation libérale. L'épouse stérile, le vieillard sans famille, l'artisan qui manque de bras pour le seconder viennent demander à l'hospice un enfant à chérir, une fille à doter, un jeune homme à enrichir. Souvent aussi la gentillesse de l'enfant, autant que les bons rapports des religieuses, plaide en sa faveur et décide votre choix. Alors, après les informations les plus minutieuses et les renseignements les plus exacts sur vous-même, si vous êtes reconnu pour un homme éminemment moral, animé des plus louables sentiments à l'égard de votre futur pupille et capable de pourvoir à tous ses besoins, les bonnes sœurs se décideront peut-être à vous abandonner, en pleurant à la fois de joie et de regret, cet enfant qu'elles s'étaient habituées à aimer.

Quelques maisons sont consacrées spécialement à l'éducation des enfants des pauvres ouvriers ou des familles nécessiteuses : celles-là ne comportent que des *externes*. D'autres, afin de pourvoir aux besoins de l'établissement, ont fondé un pensionnat. Si l'enseignement y est différent, on peut affirmer que les soins n'y sont pas donnés avec plus de dévouement : c'est toujours l'esprit de saint Vincent de Paul qui anime les religieuses et vivifie leurs œuvres.

Tels sont, en général, dans les communautés enseignantes, la vie et le caractère de la religieuse.

D'autres soins la réclament dans les communautés dites *hospitalières*. Les pauvres, les malades, toutes les infortunes, toutes les infirmités, toutes les misères la convient tour à tour. Le nom de *sœur de charité* appartient spécialement aux religieuses des hôpitaux. Leurs mœurs, leurs occupations, leur genre de vie diffère entièrement de celui des autres religieuses. Leur but est plus restreint; elles ne reconnaissent que les malades pourvus de bons certificats, et n'exercent la charité qu'à bon escient, sur le *visa* et avec l'autorisation de monsieur le maire et du comité de bienfaisance. Leur dévouement ne franchit pas les murs de l'hospice; celui des communautés dont nous parlons embrasse l'humanité tout entière, et s'exerce sans contrôle. La sœur de charité est un type à part dans la grande famille de saint Vincent de Paul.

Avez-vous jamais vu passer près de vous, par une sombre et froide soirée d'hiver, une de ces héroïnes chrétiennes communément appelées *servantes des pauvres?* N'est-ce pas qu'en apercevant seule, la nuit, dans une rue déserte, bravant l'intempérie de l'air et la rigueur de la saison, cette femme qui glisse dans l'ombre, comme le génie de la bienfaisance, n'est-ce pas que vous avez senti votre cœur battre d'une sainte admiration, et qu'une larme est tombée de votre paupière? — Unique et silencieux hommage rendu à la plus belle des vertus, et le seul vraiment digne de la religieuse!

Où va-t-elle cependant d'un pas si rapide, à l'heure où le riche fastueux ouvre à deux battants, à une multitude parfumée, ses salons éclatants de lumière et d'harmonie, à cette heure où les femmes se parent pour le monde, où le sage, resté chez lui, excite l'ardeur de son foyer qui flamboye? Quand l'hiver et la nuit convient tous les hommes au plaisir, où va la religieuse? Elle va, elle aussi, où le plaisir l'appelle... elle va porter du bois au foyer éteint d'une pauvre veuve, du pain à une famille affamée; elle va disputer à la tombe ce père agonisant, prodiguer des secours à l'infortunée qui enfante dans l'abandon et le dénûment, au malade qui se tord sur un lit de douleur. Elle parle du ciel au mourant, d'avenir et d'espérance à l'artiste ignoré. A toute heure du jour et de la nuit, dans les prisons, dans les mansardes, elle apparaît, providence vivante, médecin de l'âme et du corps, les bras chargés d'aumônes, et les lèvres de consolations. Plus d'une fois, appelée près du lit où l'impie expire en blasphémant; dans une prison, près d'un scélérat qui meurt en niant Dieu, parce que, pendant sa vie, il a nié la vertu, l'humble *servante des pauvres* a fait ce que n'avaient pu faire ni l'autorité du prêtre ni la justice implacable des hommes. La science de l'athée s'est inclinée devant la foi ardente d'une simple femme, et le scélérat a compris Dieu expliqué par une sainte. Que de miracles de ce genre se sont opérés! que de secrets enfermés dans le sein de la religieuse! que de solennels aveux elle a reçus à l'heure suprême! Dieu seul pourrait dire le nombre d'illustres infortunés, d'obscurs ambitieux, de génies persécutés, de talents avortés et de vertus sans nom qui se sont éteints entre ses bras!

Les communautés religieuses de femmes échappent, par leur multiplicité même,

à une analyse particulière. Les traits saillants des plus importantes, tant à Paris qu'en province, doivent seuls trouver place dans ce tableau.



Sœur de Notre-Dame de bon secours.

Les *sœurs de Notre-Dame de bon secours* ont été instituées spécialement pour secourir les malades et veiller au lit des mourants. C'est à elles aussi qu'est confiée la garde des morts avant leur inhumation. Les pauvres et les riches ont également droit à leur pieux et pénible ministère. Quand l'âme s'est envolée, que le médecin et le prêtre se sont retirés, c'est le tour des courageuses *sœurs de bon secours*. La nuit, lorsque la mort et la terreur planent sur la maison abandonnée, seules, immobiles, à la lueur douteuse du cierge bénit, ces sublimes gardiennes des trépassés veillent et prient près de la froide dépouille qui leur a été confiée. Qui pourrait dire ce qui se passe alors dans ces âmes chrétiennes? Qui sait si, pour prix de tant de courage, Dieu ne leur envoie pas quelque révélation du grand mystère de la vie? Qui sait quels miracles peuvent opérer leur foi et leur charité ardente, et si la justice éternelle n'est pas désarmée par leur intercession? Quelque chétive offrande, quelques pièces de monnaie, non pour elles-mêmes, mais pour la communauté,

voilà leur récompense. La supérieure désigne celle qui sera chargée d'accomplir cette funèbre mission, et celle-là sera un sujet d'envie pour les autres. Leur vêtement, analogue à la nature de leurs fonctions, est noir, comme pour indiquer qu'elles portent incessamment le deuil de ceux qu'elles sont appelées à pleurer chaque jour.

Les *sœurs de la charité de saint Maurice* ont à Chartres leur maison principale. Elles se consacrent aux soins des malades et à l'éducation des petites filles. Elles s'engagent, par un vœu spécial, à aller s'établir dans les colonies dès qu'elles en seront requises par la supérieure. Il y en a à la Martinique, au Fort-Royal, à Saint-Pierre, à la Guadeloupe, à la Basse-Terre, à la Pointe-à-Pitre, à la Guyane française. Pèlerines sans patrie, elles vont ainsi, errant à travers les mers, braver à la fois la mort, la contagion et les ennuis de l'exil.



Sœur de l'enfance de Jésus et de Marie.

Les *sœurs de l'enfance de Jésus et de Marie ou de sainte Chrétienne*, dont le principal établissement est à Metz, ont une triple mission. Elles y dirigent un hôpital, une école gratuite, et un pensionnat destiné spécialement aux jeunes

personnes dont les familles peu fortunées désirent les faire profiter du bienfait d'une éducation libérale et chrétienne. Outre l'instruction ordinaire, les élèves sont formées à l'économie domestique; elles apprennent les vertus et les talents de leur sexe. On y enseigne également les langues française et allemande, les deux idiomes usités dans le pays. Leur costume se compose d'une robe de drap noir, d'une pèlerine de même couleur et de même étoffe, et d'un voile qui s'étend sur toute leur guimpe. Elles ont de plus une croix en argent; celle de la supérieure générale est en vermeil. Elle a pour inscription, d'un côté, ces paroles : *Les pauvres sont enseignés... La charité de Jésus-Christ est en nous.* De l'autre : *Heureux ceux qui sont miséricordieux... Venez, les bénis de mon père.* Sur l'anneau qui soutient la croix sont gravés ces mots : *Un seul corps et une seule âme.*



Sœur de saint Joseph.

Les *sœurs de saint Joseph* établies à Lyon se consacrent au soulagement des prisonniers, dont elles partagent à cet effet la captivité. Elles préparent de leurs mains et portent elles-mêmes les aliments à ces malheureux. Elles ne les quittent pas, et,

à les voir si empressées autour d'eux, on les prendrait véritablement pour les sœurs ou les mères des prisonniers. Même après l'expiration de leur peine, elles ne les perdent point de vue et les aident encore de leurs conseils et de leurs secours. Les femmes surtout sont l'objet de leur sollicitude. Elles ont ouvert pour elles une maison de refuge et des ateliers de travail. Cette maison, située à Montauban, a pris le nom de *Solitude de sainte Magdelaine*. Les pénitentes y sont au nombre de cinquante. Leur principale occupation consiste à dévider de la soie. La communauté leur abandonne un cinquième de leur travail, et elles y jouissent d'une certaine liberté. Un grand nombre de femmes et de filles que leurs fautes avaient éloignées de leurs familles et de la société trouvent ainsi le moyen d'y rentrer honorablement.

Les *filles du bon Sauveur*, de Caen, embrassent toutes les bonnes œuvres à la fois : les sourds-muets, les aliénés des deux sexes reçoivent chez elles des soins particuliers. Elles forment aussi des maîtresses d'école pour les campagnes, et vont soigner les malades dans les épidémies.

La maison renferme encore un dispensaire où l'on donne les premiers secours aux blessés et aux malades qui se présentent.

Les *filles du bon Sauveur* ont enfin un pensionnat de jeunes personnes, une école gratuite, et une pension de dames, qui ont chacune leur appartement séparé.

Les *dames de Saint-Michel* sont une variété de l'ordre des augustines, qui n'existe qu'à Paris. Cet établissement a un triple but : c'est à la fois une maison de repentir, un pensionnat de jeunes personnes, et un lieu de refuge pour les dames veuves et externes, qui y trouvent un logement et la table. Les différentes classes de personnes réunies à Saint-Michel n'ont aucune communication entre elles, ayant chacune leur réfectoire, leur cour et leur logement.

Les pénitentes s'y divisent en trois classes : 1° les femmes ou les filles amenées par ordre des tribunaux, ou à la réquisition des parents ; 2° les jeunes personnes au-dessus de quinze ans qui se présentent volontairement ; 3° les jeunes personnes au-dessous de quinze ans, dont le caractère et les mœurs doivent être réformés. Le règlement y est sévère et paternel en même temps ; la variété des travaux et des occupations de la journée éloigne l'ennui et les inconvénients de l'oisiveté. Les exercices pieux, la prière, le chant des cantiques, les conversations édifiantes, les sages exhortations, et surtout les salutaires exemples des religieuses, épurent insensiblement l'âme des pénitentes, et les rappellent, par une douce habitude, à la pensée et à la pratique du bien. Il en est peu qui résistent à cette sage discipline, à cette constante et habile séduction de la vertu : beaucoup deviennent, après une courte épreuve, un sujet d'édification pour leur famille. Plusieurs, accoutumées au bonheur paisible de cette demeure, demandent avec instance la faveur de n'en plus sortir.

Le pensionnat est dirigé dans un esprit de simplicité et de modestie toute chrétienne, qui n'exclut pas la force et l'élévation de l'enseignement.

Le corps de logis consacré aux externes est merveilleusement approprié aux dames et aux demoiselles qui, n'ayant qu'une fortune médiocre, désirent vivre dans une liberté et une aisance honnêtes entre le monde et le cloître.



Dame Annonciade céleste.

Annonciades célestes. — Jeanne, femme répudiée de Louis XII, se réfugia à Bourges, où elle fonda un couvent de l'*ordre de l'Annonciation de la sainte Vierge, ou des dix vertus de Notre-Dame.* Jeanne elle-même composa la règle de son institut, qui prescrivait beaucoup de jeûnes et d'austérités Cette règle contient dix chapitres, dont le premier traite de la chasteté de Marie ; le second, de sa prudence ; le troisième, de son humilité ; le quatrième, de sa foi ; le cinquième, de sa dévotion ; le sixième, de son obéissance ; le septième, de sa pauvreté ; le huitième, de sa patience ; le neuvième, de sa piété ; le dixième, de sa douleur ou compassion. Jeanne donna à ses religieuses toutes les instructions nécessaires pour imiter la sainte Vierge dans ces dix vertus : en se consacrant par le vœu de chasteté, à son exemple ; en gardant le silence à certains temps, pour imiter sa prudence ; en se soumettant à leur supérieure, qui doit porter le nom d'*ancelle* ou servante, pour imiter son humilité ; en ne recevant point de novices suspectes, pour imiter sa foi. Les religieuses portaient un costume dont les différentes couleurs devaient rappeler sans cesse à leur mémoire la sainteté de leur état et de leurs obligations ; il con-

sistait en un voile noir, symbole de dévotion; un manteau blanc, emblème de pureté; un scapulaire rouge, en souvenir de la passion; un habit brun, signe de pénitence; un ruban bleu suspendait une médaille d'argent; une corde à dix nœuds leur rappelait les dix vertus de Marie, et les trois bouts de cette corde, la flagellation de Jésus-Christ. Enfin, la fondatrice fit donner un anneau à ses religieuses pour la profession, comme une marque de la fidélité qu'elles devaient garder à Jésus-Christ, leur époux. Les *dames annonciades célestes* enseignent les enfants des classes indigentes.



Dame Bénédictine de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement.

Les *dames bénédictines de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement* font des vœux simples. La seconde qualification ajoutée à leur nom vient de ce que, dans chaque couvent, il y a toujours une religieuse en prière devant le saint Sacrement, à toutes les heures du jour et de la nuit.

Les *dames chanoinesses de saint Augustin*, appelées encore *zélatrices*, pra-

tiquent aussi l'*adoration perpétuelle*. Ces dames enseignent les enfants pauvres et tiennent un pensionnat.

Les religieuses *augustines* remontent au cinquième siècle, du temps de saint Augustin, qui fut leur fondateur, leur prescrivit une règle et leur donna sa sœur pour supérieure. Les filles de son frère et de son oncle y étaient religieuses. Elles portent, pour marque distinctive, une ceinture de cuir, large d'un doigt, sous leurs habits séculiers.



Dame Augustine de la Récollection.

Il y a encore les *augustines* de la récollection, dites *récollettes*, et celles du tiers ordre, où l'on reçoit les vierges et les veuves. La règle de saint Augustin leur ayant défendu de rien posséder en propre, leur a fait également une loi du travail pour la communauté.

Les *sœurs hospitalières de saint Thomas de Villeneuve*. Ces religieuses du tiers ordre de saint Augustin furent établies par saint Thomas de Villeneuve, en 1660. Leur but est de servir les pauvres et les malades, et d'instruire la jeunesse. La



LA RELIGIEUSE
(Dame de Saint-Thomas de Villeneuve).

cérémonie de leur profession offre une particularité remarquable : une pauvre femme les embrasse et leur met un anneau au doigt en leur disant : Souvenez-vous, ma chère sœur, que vous devenez la servante des pauvres. Elles reçoivent un secours annuel de 6,000 francs.

Les *dames de Saint-Maur* ne font pas de vœux : de simples promesses leur en tiennent lieu. Leur noviciat dure deux ans. Elles se sont donné pour mission de former des institutrices pour les maisons religieuses et pour les campagnes. On n'exige point de dot des novices : il suffit qu'elles payent leur pension pendant deux ans, et fassent les frais de leur trousseau. Quelques-unes sont envoyées dans les colonies.

La nouvelle législation a réduit à dix-huit le nombre des maisons *contemplatives*. Nous n'en citerons qu'une seule, qui peut servir de type général : ce sont les carmélites de la réforme de sainte Thérèse, introduites d'Espagne en France en 1604.

La règle de cet ordre est d'une grande austérité ; les sœurs sont toujours voilées ; il leur est défendu de recevoir personne ; le silence est de rigueur depuis complies, qu'elles disent après souper, jusqu'à prime du lendemain ; elles chantent matines à minuit, se lèvent à cinq heures en été, à six en hiver, et font oraison pendant une heure. Les exercices de piété remplissent toute leur journée ; elles jeûnent fréquemment. Le but de leur institution est la prière pour le roi et ceux qui gouvernent, pour les infidèles et les prisonniers. Leur lit est formé d'une paillasse de crin posée sur trois ais ; elles portent le cilice ; leur costume se compose d'une tunique de couleur *minime,* d'une guimpe recouverte d'un scapulaire de même couleur que la tunique, et d'un voile noir ; au chœur, elles ont un manteau blanc.

Les *dames carmélites* se distinguent surtout, comme religieuses cloîtrées, par une extrême sévérité de principes. La disposition de leur règle qui leur fait une loi de la retraite absolue est, de leur part, l'objet d'une sollicitude et d'un respect quelquefois exagérés. Il y a quelque temps, la maison d'une de ces communautés eut besoin de quelques réparations urgentes, et l'entrée du couvent dut être ouverte aux ouvriers à qui elles seraient confiées. La circonstance était grave, et la question délicate. Les sœurs tinrent conseil. On n'avait ni le temps ni les moyens d'échapper au danger par la fuite ; il y avait péril en la demeure, et la communauté était trop nombreuse pour trouver un asile momentané dans le couvent le moins éloigné. Force était donc de rester dans la place, et d'y vivre plusieurs jours en contact avec des hommes. On parlementa à travers la grille du parloir; et il fut convenu, d'un commun accord, après bien des pourparlers et des difficultés, que chaque ouvrier, avant d'être admis, s'attacherait au pied une sonnette. De cette manière, on éviterait les surprises, et les sœurs, toujours sûres d'être averties de l'approche de l'ennemi, ne seraient pas exposées à se trouver tout à coup face à face avec lui.

Ce grave événement dans la vie des paisibles religieuses, et la naïve proposition faite par l'une d'entre elles, et adoptée à l'unanimité, rappellent, d'une manière assez heureuse, le fameux *Conseil tenu par les rats*. Le résultat, cependant, fut différent; et le projet, modifié il est vrai dans son exécution, réussit parfaitement.

Cet exemple d'une précaution un peu puérile ne doit rien faire conclure contre l'esprit de haute piété qui anime les dames carmélites. Cette extrême vigilance sur soi-même est d'une grande sagesse. On ne saurait trop se prémunir contre les séductions du dehors, quand on a promis à Dieu de vivre entièrement détaché du monde. La véritable piété n'existe pas sans une parfaite humilité. Et n'est-ce pas déjà un danger réel que ce langage mondain que l'on a désappris dans le cloître, et qui peut causer bien des distractions, des retours funestes vers le passé, des regrets peut-être?

Les carmélites de l'ancienne observance avaient un monastère à Vannes, en Bretagne, fondé par Françoise d'Amboise, femme de Pierre II, duc de Bretagne. Cette princesse y mourut en odeur de sainteté, l'an 1485. Trois cents ans plus tard, une autre princesse de France, fille de Louis XV, prit le voile aux carmélites de Saint-Denis. C'est dans cette même communauté que se retira madame de La Vallière.



Clarisse.



LA RELIGIEUSE

(Dame Carmélite).

D'autres monastères de femmes ont vu d'aussi illustres pénitentes : la reine Blanche, Marguerite de Provence, Élisabeth de France, Anne et Marie-Thérèse d'Autriche, appartenaient au tiers ordre des *clarisses*.

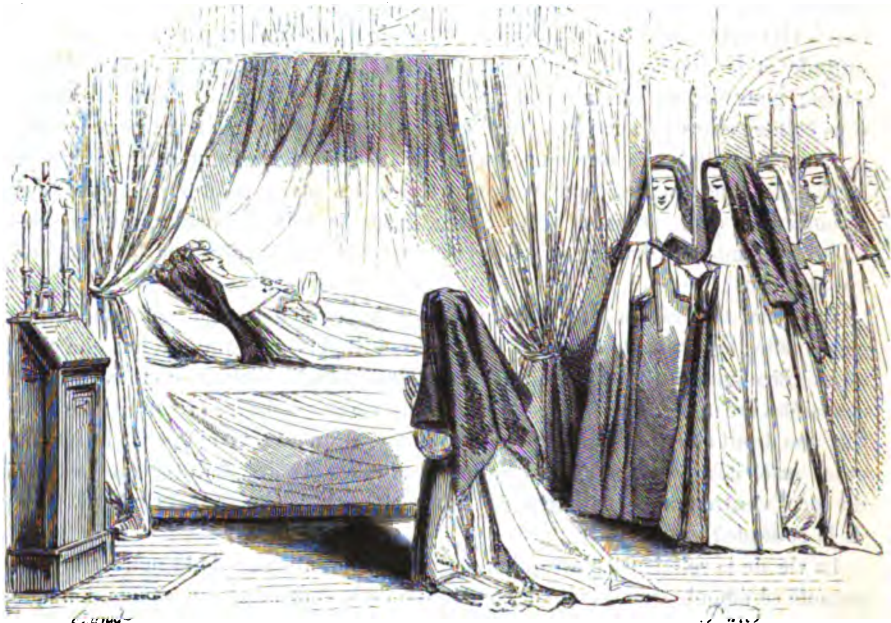
Madame de Maintenon est morte à Saint-Cyr. — Spectacle bien digne d'attention, que celui de tant d'illustrations qui viennent aboutir au cloître, comme à une fin commune : comme si tout ce qui fut éclatant par la naissance, par le scandale, ou par la vertu, dût s'expier par la retraite. Ce sont là de grands exemples sans doute d'humilité et de résignation ; mais ce qui est vraiment admirable, c'est le courage surhumain de ces jeunes femmes qui n'ont rien à expier, qui sont restées pures dans la pauvreté, et qui viennent achever dans les mortifications de la pénitence une vie éprouvée déjà par tant de combats et de sacrifices. A l'âge où elle commence à vivre de la vie du cœur, la véritable vie de la femme, à l'âge où tout autour d'elle lui sourit, où le monde la convie à ses fêtes, à ses plaisirs, une jeune fille étouffe les cris de son cœur, commande à ses penchants, renonce à toutes ses joies, et meurt volontairement pour le monde au moment où les autres commencent à vivre pour lui. Plus d'amitiés, plus de liens de famille, plus rien... que la solitude et la méditation. Pour toit paternel, le couvent ; pour époux, Jésus-Christ ; pour occupation, la prière ; pour parents, les pauvres. O saintes recluses, vous habitez entre la terre et le ciel, et vous ne vous manifestez aux hommes que par vos bienfaits ! Soit que vous imploriez Dieu incessamment pour la grande famille des humains, soit que vous instruisiez les petits enfants, soit que vous secouriez les malheureux de toute espèce, anges de paix et d'amour, vous accomplissez une mission divine, et vos vertus sont plus nombreuses que les grains de vos chapelets ! ! !

Aux yeux de la raison humaine, l'existence de la religieuse est une immolation perpétuelle ; l'incrédulité la plus aveugle n'oserait plus dire aujourd'hui que c'est un sacrifice inutile. Et cependant, par une admirable disposition de la Providence, ces faibles créatures, que le monde eût peut-être fait mourir, la retraite les fortifie : on dirait que l'amour du bien les soutient, et qu'elles vivent par l'abnégation et les austérités, comme d'autres par l'égoïsme et les plaisirs. Serait-ce que la santé du corps s'entretient par la pureté de l'âme, comme la véritable vertu est une fleur de la solitude ?

La vie de la religieuse n'est qu'un perpétuel apprentissage de la mort : une imposante cérémonie lui a révélé dès le début qu'elle était *morte au monde*. Lorsque les autres cessent de vivre, la religieuse ne fait qu'achever de mourir. Toutes ses compagnes ont prié pour elle pendant son agonie, et quand l'âme s'est envolée, deux sœurs ont passé la nuit en prières près du corps. Puis la morte a été exposée dans la chapelle, vêtue de ses habits de religieuse, comme pour rappeler sa condition sur la terre. Ses mains jointes sur sa poitrine pressent un crucifix ; un livre ouvert, emblème de méditation, a été déposé à ses côtés ; un chapelet est suspendu à son cou en signe de prière, et son visage, habituellement voilé, a été découvert, comme pour indiquer que tout a été dit entre elle et Dieu ! Ainsi, tout est symbole, tout parle autour d'elle, tout s'explique après sa mort, de même que

tout a été silence et mystère pendant sa vie. Elle s'est éteinte doucement avec le dernier son de la cloche qui salua autrefois son entrée définitive dans le cloître ; elle a glissé, inaperçue, de la solitude à la tombe, et hormis le souvenir pieux de quelque infortuné, le monde n'a rien gardé de son passage.

Maria d'ANSPACH.





LE SECOND MARI



LE SECOND MARI.

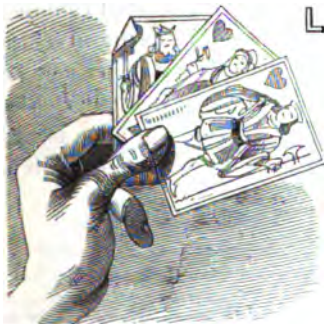
M. A. — Quelle est cette jolie femme qui vous salue?

MADAME B. — C'est madame N***, la femme la plus malheureuse de France.

M. A. — Pourquoi cela?

MADAME B. — Parce qu'elle a deux maris.

DIALOGUES DE LA LOGE N°.... DE L'OPÉRA, ouvrage entièrement inédit et actuellement sous presse.



LA nature a ses types, la société a ses types, toute nation a ses types, et enfin chaque époque a ses types. L'avare, le vaniteux, le fanfaron, appartiennent à la nature, et elle les a semés partout où elle a jeté des hommes. Dès que la société a été organisée, elle a tout aussitôt créé les siens. Ainsi le juge, soit qu'il applique la loi de Dracon ou le Code pénal ; le commerçant, soit qu'il vende des nègres ou des rentes sur l'état ; le militaire, soit qu'il marche le pot en tête ou le fusil à l'épaule ; le médecin, soit qu'il suive la doctrine d'Hippocrate ou celle de Hannman, ont des

traits caractéristiques généraux qui se retrouvent toujours et partout. Au contraire de ceci, le climat, les productions du sol, la disposition géographique, ont fait à chaque peuple des types particuliers; ainsi le mangeur d'opium, le buveur de bière, le conducteur de caravanes, le guide des montagnes, le mineur, le pêcheur de perles, sont des types appropriés à certains lieux, et hors desquels ils ne peuvent exister. Enfin j'ai dit: chaque époque a ses types; et dans ce livre même, lorsque j'écrivais quelques lignes sous le titre de *l'Ame méconnue,* j'essayais de saisir un de ceux qui ne vivent que d'hier et qui ne vivront peut-être plus demain; mais ils sont, ils auront été, et c'est au philosophe à les prendre au vol de leur existence éphémère, pour constater à quelles singulières formations la matière humaine, délayée par la société, peut donner naissance.

Je déclare donc que ce que j'appelle le second mari est un type de ce genre, particulier à la nation française, particulier même au territoire parisien, et qui, n'ayant pas d'aïeux directs dans le passé, n'aura pas d'enfants légitimes dans l'avenir.

Et cependant le second mari a eu une foule de prédécesseurs et aura des myriades de successeurs. Aux yeux du vulgaire, tous sont de la même famille; aux yeux du philosophe, il y a un abîme entre le second mari et tout ce qui lui ressemble. Le corail est pour la plèbe une pierre comme la malachite; le naturaliste sait seul que c'est un animal.

Voyons maintenant ce que c'est que le second mari.

Toutefois, avant d'entamer cette importante analyse, je prie mes lecteurs ou mes lectrices, si j'en ai, de croire que je n'ai point la prétention de faire ni de la morale ni de l'immoralité. Je hais les prêches pudibonds et solennels, je déteste les déclamations sonores et vertueuses, attendu que j'ai presque toujours découvert que les auteurs de ces sentimentales leçons étaient les plus infimes gredins de la terre. Je connais un homme dont la vie se passe à écrire le matin contre les œuvres de mauvais ton et contre les actions de mauvaise foi, et à se soûler [1] le soir parmi les filles les plus perdues, avec l'argent moyennant lequel il vend à tout passant sa conscience et sa plume. D'une autre part, j'ai une égale horreur pour ces hommes qui, sous prétexte de dignité humaine ou de liberté politique, rongent de leurs dents venimeuses tous les liens de la nature et de la société, qui ridiculisent l'autorité des pères sur les enfants, des vieillards sur les jeunes gens, qui s'insurgent contre tout pouvoir et nient toute hiérarchie, qui se croient obligés de crotter un pair de France quand ils le rencontrent, et qui rossent impitoyablement le gamin qui les heurte en passant dans la rue. De ces deux espèces, je souhaite que l'une mange l'autre, à moins qu'il ne soit possible qu'elles se mangent toutes deux, y compris la queue, comme les rats de M. Lieuterlain.

[1] Je me sers du mot propre, si brutal qu'il soit, parce que seul il dit bien ce que je veux dire, et que je crois qu'il est temps de restituer à la langue toutes les expressions honnêtes qu'une bégueulerie stupide en a chassées peu à peu.

Ce que j'essaye pour ma part, c'est, non point de juger, mais d'exposer les causes. Pour cela, je me tiens le plus que je puis dans le récit des faits. Ce sont les faits que j'invoque, et de tous ces faits, le plus flagrant est celui-ci :

Depuis que le mariage existe, il y a des *maris trompés*[1].

Or, l'existence du mari trompé procède immédiatement de l'existence d'un autre individu. Dès qu'il y a quelqu'un de rossé, il y a quelqu'un qui l'a battu ; donc, puisqu'il y a des maris trompés, il y a des amants. Ceci est peut-être immoral dans le fait, mais c'est prodigieusement logique dans l'exposé dudit fait. Toutefois, voyez comme la sotte pruderie de notre époque rend les choses difficiles à dire, et ôte à la pensée toute sa netteté et son éclat. Dans la circonstance que je veux expliquer, il n'y a pas ce qu'on peut appeler pertinemment un mari trompé, car il ne l'est pas, puisqu'il le sait. Je dirai donc un mari marri, comme font les vaudevilles qui passent pour de la comédie ; mais c'est qu'il n'est point du tout marri ; bien au contraire, cela lui plaît, cela lui sert, cela lui est nécessaire. Faudra-t-il donc écrire un mari complaisant ? impossible ; car il n'y met pas la moindre complaisance, et c'est le plus souvent un tyran insupportable. Il faudrait donc en revenir au mot propre pour me faire comprendre. Vous le trouverez à la page 661 du tome 2 du Dictionnaire de Trévoux, édition de 1771.

D'un autre côté, et par une conséquence toute naturelle de ce qu'aucune des définitions que j'ai dites plus haut ne convient au mari comme je l'entends, le nom d'amant ne convient point à celui qui le fait ce que vous entendez bien. A mon sens, l'amant est un être d'une nature distinguée et presque honorable. S'il commet une faute, s'il fait un crime, c'est avec l'excuse de la passion qui naît de l'obstacle, le plus grand mobile des cœurs ardents. Pour l'amant, la liaison, l'intrigue, l'attentat dont il est coupable a tous les charmes du mystère, tous les attraits de la peur, tous les plaisirs de la perfidie. C'est enfin un danger, une lutte, un succès ; ce qui émeut, ce qui anime, ce qui enivre, ce qui fait l'homme enfin. Dans celui dont je veux esquisser le portrait, rien de cela n'existe. C'est pour cela que je disais, au commencement de cet article, qu'il ne fallait pas le confondre avec une espèce dont il tient la place en apparence, mais à laquelle il n'appartient nullement. C'est pour cela que je lui refuse le nom d'amant, et que je me suis décidé à l'appeler le *second mari*. Quant à l'autre, à celui qui est consacré par le Code civil, et qui a donné son nom à l'affaire, je l'appellerai le *premier mari*, puisque toute autre dénomination m'est interdite. Ceci posé, je commence.

Un ménage existe. Il se compose d'abord du mari et de la femme. Le mari est un homme d'un âge prudent. Sa jeunesse a été aventureuse et vivement occupée d'intrigues amoureuses, de politique, de spéculations ; il a beaucoup tenté, beaucoup

[1] Ici je recule devant le mot propre, qui dit si net ce que vous comprenez si bien, et dont l'étymologie est si spirituelle. Mais je suis convaincu que l'éditeur n'oserait l'imprimer, ou que s'il en avait le courage, il paierait de 5 ou 600 francs de ports de lettres toutes pleines de réclamations, à lui adressées par autant d'hommes qui convoitent les femmes de leur ami, et par autant de femmes qui les écriraient sur le même papier-poulet qui leur sert à donner des rendez-vous illicites.

obtenu et beaucoup perdu. Il en est résulté chez lui un profond scepticisme sur la valeur réelle de certains mots avec lesquels on fait ordinairement bouillonner le sang des hommes, et une indifférence apathique pour certains *casus belli* qui jadis lui auraient fait mettre son chapeau de travers, et l'auraient empêché de dormir. En perdant ses premières passions, il en a conquis une autre ; c'est la passion du repos, du doux vivre, du calme plat moral. En cet état, fatigué d'une existence nocturne et furieuse, il se décide à avoir une femme au soleil et se marie, avec l'intention d'être ce qu'il appelle un bon père de famille ; c'est-à-dire de se lever à son heure, de faire paisiblement ses affaires, de bien dîner à son retour, de passer ses soirées avec sa partie de wisth ou de bouillotte, de vivre enfin sans cris, sans bruit, sans discussion, sans avoir à s'occuper d'aucun détail de son intérieur, et surtout sans résolution à prendre : exercice violent auquel il a absolument renoncé.

Mais la femme à laquelle il a consacré les débris par trop douillets de son existence jadis vivace, ladite femme n'a pas encore assez de ce dont il ne veut plus. Elle ne s'est pas mariée pour engraisser et dormir, mais pour être une femme, c'est-à-dire pour aller au spectacle, au bal, au concert ; pour porter des chapeaux frais, sortir seule et se cambrer la taille en dehors de toutes les proportions voulues, au moyen de la crinoline Oudinot. Les premiers jours, cela se passe assez bien : le mari sacrifie quelques semaines de son indolence sur l'autel du dieu Hymen, qui est un gaillard bien autrement capricieux, exigeant, bavard et tenace que le dieu Amour. Mais cet effort fait, l'époux d'indolent devient dolent, et ne marche plus que comme un vieux carlin trop gras qu'il faut traîner par sa laisse. La femme tire, le mari résiste, la querelle s'engage, et déjà les regrets éclatent du côté de la femme en larmes et en sanglots, et du côté du mari, en exclamations soufflantes et sourdes qui tiennent beaucoup des soupirs d'une indigestion.

C'est le moment précis, le moment fatal où l'homme de la circonstance se révèle. Il est à remarquer que toute circonstance a son homme, en ménage comme en politique. L'homme du ménage est rarement un ami du mari, c'est un homme du hasard, un désœuvré du monde qui a fait une visite, deux visites, trois visites, et qui en fait six par la raison qu'il en a fait trois. Mais, à son insu, ces visites lui ont profité : on le trouve complaisant, facile ; on l'accueille, on l'agace ; il rêve une intrigue, une conquête, une charmante liaison passagère. Voici ce qui lui arrive : le mari s'aperçoit bien d'une sorte d'assiduité qui lui fait rencontrer ce monsieur dans sa maison plus souvent qu'un autre. Sans que cela l'ennuie précisément, car cela vient rompre la désolante uniformité du tête-à-tête ; sans que cela l'offense jusqu'à la colère, car il n'est plus homme à se monter jusque-là ; quelque chose le pince qui l'avertit qu'il est arrivé à ce suprême endroit où le chemin de l'honneur marital se bifurque en deux voies distinctes : celle qu'on enseigne à toutes les femmes et qui est presque déserte, et celle qu'on leur défend et par où elles passent en foule. Assurément il y a, dans ce moment, une révolte sérieuse dans le cœur du mari. Il voudrait arrêter le sort qui le menace, mais pour cela il y a mille choses à faire : disputer le terrain, surveiller, épier, prévenir, sermoner, et même menacer au besoin, et tout cela est bien fatigant, bien ennuyeux ; ce n'est pas pour cela qu'il

s'est marié. Alors, moitié discutant avec lui-même, moitié se moralisant pour se prouver que s'il veut prendre le parti de la résistance, ce sera une lutte de toute sa vie, il laisse aller les choses.

D'ailleurs, il est à peu près sûr que son sort n'est pas encore accompli, car jamais sa femme ne fut plus capricieuse, plus emportée, plus acariâtre; et comme tous les hommes expérimentés, il sait que rien n'est méchant comme une femme qui se débat dans les derniers retranchements de sa vertu.

Soit qu'elle veuille avertir son mari de venir à son aide par ses exigences impérieuses, afin de se sauver honorablement; soit qu'elle le veuille pousser à avoir des torts réels envers elle, en l'accusant outre mesure, de façon à avoir un prétexte honnête pour se perdre, toujours est-il qu'en ce moment le ménage devient un véritable enfer. Le mari connaît ce manége, et il dort tranquille sur la foi du vacarme qu'on fait autour de lui.

Mais tout à coup l'orage se calme, le ciel devient serein, le paradis s'ouvre, la femme est douce, soumise, le dîner excellent et servi à point, tout marche à ravir, le mari est vaincu.

A ce moment encore, un dernier murmure d'honneur soupire dans les entrailles de l'époux, mais ici la peine à prendre serait bien autre que celle qu'il ne s'est pas senti le courage de supporter. Ici s'avancent en première ligne le duel, le procès en adultère, la séparation, le partage de la fortune, mille millions de soucis; et pourquoi? pour ne pas vouloir être ce qu'on est, et ce qu'est tout le monde, et cela au moment précis où commence à se réaliser ce rêve de vie somnolente et douce qui est l'unique désir du mari. Non.. non... mille fois non. Ce qui est fait est fait, et, qui plus est, bien fait. Et vous allez voir comment cela est bien fait.

Pour une raison quelconque, le mari, chez qui l'amant (le drôle n'est encore qu'amant) a glissé le bout du pied, se retire peu à peu; il laisse, à celui qui le trompe, mettre un pied tout entier, puis les deux pieds; il lui permet de s'asseoir dans son fauteuil et d'étendre les jambes devant son feu. Enfin, le premier mari s'efface si bien, que l'amant prend insensiblement sa place sans s'en douter. Alors il arrive à ce que j'appelle l'état de second mari. La portière ne lui demande jamais où il va, et les domestiques l'appellent quelquefois monsieur tout court.

Jamais le n° 1 n'a fait semblant de rien voir, et cependant les deux coupables sentent qu'il est sûr de tout; mais tous deux, emportés d'abord par la passion, se sont laissé abuser par cette facilité qu'une adresse infernale a ouverte sous leurs pas. L'habitude en est prise, elle est flagrante, il serait inutile de la rompre, on ne les y pousse même pas; on se contente de faire comprendre que c'est un marché tacite qu'on veut bien accepter, mais à condition de réciprocité de complaisance. Grâce aux charmes encore puissants, bien qu'affaiblis, de cette union illégale, la transaction est acceptée; alors le vrai maître reparaît, alors commence pour le premier mari un règne despotique que le second mari, enlacé dans l'existence qu'il a compromise à tout jamais, subit avec une admirable résignation.

Avez-vous jamais rencontré à la promenade cet homme à la mine railleuse et spirituelle qui donne le bras à une jolie femme, tandis qu'un autre porte le para-

pluie et donne la main aux enfants? Celui qui porte le parapluie est le second mari. Ils vont dîner au *Cadran Bleu,* où le premier mangera les ailes de perdreau, et son collègue les carcasses, et paiera la carte. Dans cette loge où ce gros beau se tient au fond sans rien voir, tandis qu'un autre s'étale sur le devant de toute la longueur de ses deux avant-bras posés horizontalement et bout à bout sur le coussin de velours d'Utrecht, il y a un ménage à trois parties dont le gros beau est le second mari. Quand le premier mari perd au jeu, il emprunte de l'argent au second et ne le lui rend pas. Quand la femme est malade, c'est le second mari qui va chercher le médecin et qui donne la tisane. Si l'on va au bal, il solde les fiacres et prend soin du châle ou du bournous. Il a apporté le bouquet. Si les cavaliers manquent, c'est lui qui remplit tous les vides et qui doit être prêt à tous les exercices que son état lui impose.

Il arrive, cependant, que le premier mari n'est pas toujours le compagnon inséparable de son ménage. Les jours où lui-même a ses plaisirs particuliers (je dis plaisirs particuliers, car ce n'est que lorsqu'il a la chance de s'amuser beaucoup qu'il permet à ses esclaves de s'amuser un peu), ces jours-là, le second mari prend la première place ; mais ce n'est pas toujours un bonheur pour lui, car, dans de pareils cas, il est arrivé que s'il mène au bal sa femme qui n'est pas la sienne, un domestique distrait, qui les voit sans cesse ensemble, les annonce sous le même nom, soit qu'il donne à la femme celui du second mari, soit qu'il donne au second mari le nom de la femme. Jugez alors de l'embarras d'une entrée précédée d'une pareille annonce, surtout dans un salon où l'on connaît l'histoire à fond. Mais l'embarras n'est rien, c'est la scène qui le suivra qui sera effroyable. Quels rires! quel chuchotements! quels commentaires! quels récits! Il y a toujours dans les salons des gens qui ne savent rien et à qui il faut tout raconter. Leurs exclamations, leur étonnement, leurs regards effarés, tout cela pleut sur la tête des coupables comme des tuiles assommantes. J'en connais un à qui cela est arrivé une fois par hasard, et je ne puis dire par quelle affreuse conspiration cela lui arriva ensuite tous les jours. Que croyez-vous qu'il fît? qu'il se retira? Du tout : il accepta, ils acceptèrent tous trois. Et je sais une femme qui a deux noms dans le monde et qui les porte avec une assurance angélique, car c'est un ange de résignation.

Mais toutes n'ont pas cette humilité; aussi, le plus souvent, c'est à la campagne, aux eaux de Versailles ou de Saint-Cloud que vont se passer ces heures de récréation, ou quelquefois encore au spectacle. Mais ces pauvres gens ont beau faire, leur solitude n'est pas un plaisir, car ils n'ont rien à faire ensemble qu'ils n'aient épuisé, ils n'ont pas même à se cacher. C'est l'ennui dans toute sa liberté, voilà tout; ils ne dévoilent rien à personne, pas même à un ami qu'ils rencontrent et qui les salue cordialement, sachant qu'il n'y a pas d'indiscrétion à les reconnaître. Pauvres gens qui n'ont même plus le charme de la peur.

A l'intérieur, si l'épouse est nerveuse, le premier mari la regarde du coin de l'œil, sifflotte un air d'opéra comique, et va au cercle en laissant le second mari sous les batteries de tous les caprices et de tous les sarcasmes qu'une femme agacée peut inventer pour accabler un pauvre homme. Du reste, plus de querelles pour le premier

mari ; au moindre mot d'aigreur, il répond par cette apostrophe terrible : « Eh, madame, pensez-vous que je.... »

Ce que, non moins terrible que celui de Neptune, calme toutes les fureurs, aplanit toutes les difficultés ; les tempêtes se suspendent, et elles n'éclatent que lorsque le second mari paraît, auquel cas le premier se retire pour le laisser mordre, piquer, tordre, écorcher.

En vertu de tout ceci, le second mari est tenu aux cadeaux du 1er janvier, des fêtes et jours de naissance : cadeaux qui doivent être splendides, car ils sont patents. Ce n'est pas, comme pour l'amant, un bijou imperceptible que lui seul reconnaît parmi les flots de parure où il se cache mystérieusement, c'est une parure tout entière, quelquefois un meuble complet ; et ceci non-seulement pour la femme, mais encore pour le premier mari ; pour les enfants, êtres doués d'un instinct rapace qui leur enseigne, sans raisonnement, qu'un homme est à leur merci, et qui le plument sans pitié comme un moineau qu'ils tiennent tout vivant. Les domestiques ont aussi leurs droits, et ils les exercent avec cette insolente humilité qui, à la longue, dégrade beaucoup plus un homme qu'un outrage direct. En un mot, à part ce nécessaire honorable, mais qui n'est qu'une parcelle de la dépense parisienne, le premier mari ne fournit plus rien au ménage, le second mari succombe sous l'énorme poids du superflu. Cela s'arrange ainsi tout doucettement ; le monde le sait, le monde l'accepte, et aucune femme de bonne composition ne se permettrait d'inviter M. et madame N... sans M. D... Cela est tellement convenu, établi, qu'à la longue cela devient respectable.

Pour le prouver, je demanderai à citer une anecdote dont je garantis l'authenticité. Un second mari avait été forcé de faire un assez long voyage ; pendant son absence, il apprend qu'un galant, mais un galant mystérieux, occulte, un amant enfin, a occupé les loisirs de sa quasi épouse. Il revient furieux, et arrive au moment où toute la famille était à table : le n° 1, l'épouse, sa mère, ses enfants, ses beaux-frères, et, à la place d'honneur, la mère du n° 1, cette surveillante terrible du bonheur de son fils. Vous croyez peut-être que celle-ci est l'ennemie du n° 2 ; point du tout, c'est une femme stylée qui profite de l'opulence clandestine que le n° 2 apporte dans la maison. Au premier coup d'œil, elle voit la cause de ce retour inattendu : la pâleur du second mari lui apprend ses soupçons, le trouble de sa bru l'assure de sa faute, elle comprend qu'un orage va éclater ; et, pendant que le n° 1 mange, boit et goguenarde, elle appelle près d'elle le n° 2, le flatte, le cajole, l'apaise, puis, le dîner fini, dans ce moment de trouble où on se lève, pendant que le bruit des chaises couvre la voix des confidences, elle prend la main du second mari et lui dit avec un accent maternel admirable : « Sur mon honneur, elle ne vous a pas trompé. » J'atteste la vérité du mot et de l'aventure. Et je dois ajouter que celle qui l'a dit était une des femmes les plus supérieures que j'aie connues. Mais elle avait jugé son fils, elle avait compris qu'il ne valait pas mieux que ce qu'il était, et le protégeait encore autant qu'il pouvait l'être, en limitant le nombre de ses malheurs par son adresse. En effet, il n'y eut ni rupture, ni scandale, et ce qui était resta pour la plus grande glorification des bonnes mœurs.

Mais de telles précautions ne sont nécessaires qu'envers un second mari qui a encore de la passion ; pour ceux qui n'ont plus que des devoirs, on ne s'impose pas tant de façons. C'est un serf dans toute l'acception du mot, à qui aucune révolte n'est permise.

Celui dont un vénérable tragique disait : « Je viens de *tromper* L... » était un second mari ; et c'était le premier mari qui disait le mot. Car il y a de la part du maître légal des réminiscences cruelles et dont il a soin d'informer son second avec une complaisance insultante qui l'avertit de son infériorité. C'est une manière de le remettre à sa place lorsqu'il s'émancipe jusqu'à avoir une opinion ou une volonté en présence de son chef. Il ne peut et ne doit avoir aucun parti en littérature ou en politique, sous peine de s'entendre dire tout haut à onze heures du soir, au moment de la retraite obligée : « Je reste à causer avec ma femme ! » Puis tout bas : « Jamais elle ne m'a paru aussi agaçante que ce soir... hé ! hé ! »

Mais ceci est la condition la plus heureuse du second mari ; car, du moment qu'il est arrivé à ce titre de mari, il doit en accepter toutes les conséquences ; quel que soit son numéro, et la plus usuelle et en même temps la plus pittoresque, c'est de devenir second mari trompé. Alors commence la plus amusante comédie : le triomphe du n° 1 sur le n° 2 devient insolent, goguenard, méchant, car il protége l'amant, il l'invite, il le choie, il le vante. Alors aussi la tragédie de l'affaire montre l'oreille, et le second mari est menacé à toute heure d'un éclat que va faire le premier, s'il n'accepte pas d'un autre ce qu'on a accepté de lui. La femme, qui sent que l'abandon du n° 2 entraînera l'abandon du n° 1, se ligue tacitement avec son légitime allié, elle reproche au second sa vie perdue pour lui, elle l'épouvante, elle le persuade, et le second mari est rivé à tout jamais à la chaîne qu'il s'est faite.

Les années se succèdent, il vieillit, il devient grison, il a passé le temps où lui-même eût fait un excellent n° 1, et le voilà pour toujours réduit au misérable rôle du n° 2. J'en connais, vous en connaissez, et comme moi vous les plaignez, car c'est le plus misérable état de la terre. Chagrins, menaces, tracas, tout lui appartient dans la maison : les maîtres d'agrément des filles en pension, les dettes des fils que la mère ne veut pas découvrir au n° 1 ; et tout cela sans reconnaissance de la part des obligés. C'est lui qui exempte les garçons de la conscription, lui qui leur ouvre une carrière, lui qui les protége, tandis que le n° 1 engraisse, dort, ronfle, gronde, domine, et finit par mourir de béatitude et de gras fondu. Alors le n° 2 arrive au n° 1, après les dix mois voulus par la loi. Mais sa femme n'est plus assez jeune pour lui donner un n° 2 et le faire jouir de la quiétude qu'il a procurée à un autre ; il n'a plus qu'une vieille femme, méchante, hargneuse, qui le sait par cœur, qui le violente, l'insulte, le tracasse, le force à donner sa fortune par portions égales à des enfants dont aucun ne porte son nom, et dont les aînés ne sont pas de son sang, et qui, après avoir obtenu ce dernier sacrifice, le fait mourir de phthisie et de désespoir. Voilà la vie et la fin du second mari !

FRÉDÉRIC SOULIÉ.





LES CRIS DE PARIS.



LES CRIS DE PARIS.

INTRODUCTION.



La musique n'est souvent qu'un article de luxe, un divertissement de la classe si nombreuse des désœuvrés : pour les uns, c'est un chatouillement agréable de l'oreille ; pour les autres, c'est un métier. A côté de cette musique privilégiée des salons, des boudoirs, de tous les lieux où l'homme fait étalage de ses talents, et les exploite pour acquérir de l'honneur et du profit, il en est une autre qui nourrit le cœur, élève la pensée, ennoblit l'âme, et dont la création doit être attribuée bien moins à la science qu'à la nature, qui l'a douée de ses accents si vrais, si simples, et pour cela même si pleins d'éloquence et de conviction. Cette musique,

qui se mêle à nos joies comme un ami fidèle, et devient pour nous un ange consolateur dans nos jours de souffrance, cette musique, dont les modulations changent avec l'âge, l'état, les circonstances extérieures et les sensations intimes, c'est la musique populaire, la musique de l'enfance, celle qu'on entend à l'école, à la caserne, à l'atelier, celle enfin qui nous prend à notre berceau, et nous conduit, à travers toutes les vicissitudes de la vie, jusqu'à notre lit de mort.

Mais, après la musique des salons, que l'art traite en enfant gâté, après la musique populaire, que nous pourrions, que nous devrions enrichir, améliorer, rendre plus précieuse et plus influente, à cause de sa participation aux actes de la vie, il en vient une troisième, et ce n'est pas la moins intéressante, à laquelle l'art est tout à fait étranger, et qui, toute de l'invention du peuple, porte le cachet de son incontestable originalité. Créée par la nécessité, elle est l'organe indispensable du prolétaire, qui, sans son aide, ne pourrait gagner son pain de la journée. Devant cette triste condition du besoin, la critique dépose ses armes, comme sur un terrain neutre. Nous écoutons avec un vif intérêt, nous accueillons, dans leur étrangeté native, les mélodies bonnes ou mauvaises qui composent ce dernier genre de musique, et c'est en simple observateur que nous rapportons ce que nous avons entendu; heureux si nous avons remarqué des choses qui aient échappé à d'autres, et si nous avons réussi à trouver le côté poétique d'un sujet souvent revêtu de formes triviales, mais qui, sous plus d'un rapport, n'en est pas moins digne de fixer notre attention.

Dans tous les pays, le peuple chante par instinct; le chant accompagne ses travaux, en désigne souvent la nature, en marque presque toujours le mouvement et la cadence; le travail est en quelque sorte le diapason sur lequel il se module, et plus celui-là a de rudesse, plus devient indispensable la mélodie qui l'accompagne. Les travaux qui exigent des efforts fatigants, et qui doivent être exécutés avec ensemble, ne manquent jamais d'être secondés par une sorte de chant mesuré dont le rhythme, fortement accentué, sert à diriger tous les travailleurs vers le même but. C'est de cette manière que partout s'exécutent les manœuvres des matelots; les maçons ne sauraient hisser une pierre de taille, ni les charpentiers une pièce de bois, sans chanter leur ho!.. hop! En France, les premiers ont tous la même mélodie, et la plupart du temps le même sobriquet pour appeler leurs goujats, et leur demander ce dont ils ont besoin: *Larose! une truellée au sas!*

Dans les montagnes, c'est encore une petite chanson qui sert de signal aux femmes et aux enfants assis sur le seuil de leur châlet, pour guider un mari, un père, un frère attardé à la chasse. Le chant est le phare des montagnards. Mais son utilité s'étend encore plus loin dans les campagnes: le villageois, à la tombée du jour, l'emploie pour rassembler sous son toit de chaume les animaux domestiques lorsqu'ils reviennent de pâturer dans les champs et dans les forêts. C'est surtout quand les jeunes cochons (Dieu merci! la langue française s'est dépouillée de la ridicule pudeur qui empêchait de nommer les choses par leur nom) ont été mis pour la première fois au pâturage, et ignorent encore le chemin qui doit les ramener à l'étable, que le paysan s'ingénie à faire un curieux usage de la langue des sons. Vous entendez alors la bonne ménagère, placée sur le devant de la porte, élever gravement et fortement la

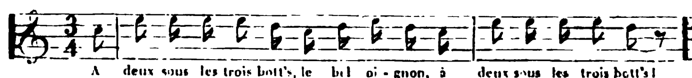
voix pour appeler à elle, au moyen d'une singulière mélodie de circonstance, les petits qu'elle a soignés elle-même, et qui ont appris déjà à la connaître. Les accents de la fermière, dans ce moment, n'ont rien, je vous assure, qui ne soit agréable à l'oreille. J'invoquerais au besoin le témoignage, ou plutôt le souvenir des voyageurs qui, vers le soir, ont pu assister à ce spectacle bizarre. N'y a-t-il pas, en effet, quelque chose de doux et de caressant dans ces simples notes, qu'on entend souvent dans le midi de la France, comme au milieu des champs la cloche lointaine d'un village ?

Tour-re tour-re, tour-re, tourrrrr - re! Pe - tiou, Pe - tou!

Une des choses qui tout d'abord frappent un étranger, à son entrée dans une grande ville, et qui l'impressionnent le plus singulièrement, ce sont les *cris de rues* par lesquels les marchands ambulants signalent leur passage. La grande quantité de crieurs est un des caractères distinctifs d'une capitale : l'affluence des consommateurs attire une nuée de petits marchands, dont chacun annonce sa présence par une *crierie*, ou petite mélodie qu'il invente et chante à sa façon, pour fixer sur sa marchandise l'attention du chaland. Plus les habitations ont de profondeur et d'élévation, plus ce cri devient perçant, employant alors toute la force des poumons dilatés par un continuel exercice en plein air. Une description des cris qu'on entend toute la journée dans les rues de Paris semblerait aux habitants d'une bourgade de province plus fabuleuse et plus incroyable que l'énumération de toutes les magnificences de cette grande capitale. Si le hasard veut que, dans le cours d'une semaine, cette bourgade entende retentir dans son unique rue le bruit inaccoutumé d'une voiture, c'est à qui s'élancera sur sa porte pour savoir quels personnages elle renferme, quelle est sa destination, si elle se rend à une noce ou à un baptême; et qui saurait dire, dans ce dernier cas, toutes les suppositions que font entre elles les voisines ? La commune s'est-elle accrue d'une fille ou bien d'un garçon ? quels noms donnera-t-on à l'enfant ? qui est le parrain ? qui est la marraine ? quels cadeaux a-t-on faits à la mère, à la nourrice, au curé, au vicaire, au sacristain ? Que serait-ce si, à ces paisibles habitants dont l'oreille ne connaît d'autre bruit que celui qui se fait à la sortie de l'école mutuelle, on essayait de donner une idée de l'éternel brouhaha des rues de Paris ? Présentez-leur une statistique exacte des voitures qui sillonnent journellement le pavé de cette vaste cité, des bœufs, des veaux, des moutons qu'on y consomme en un jour, ils se figureront qu'elle est peuplée d'ogres, et aussi grande à elle seule que le reste de l'univers. Mais ce qui surtout mettrait le comble à leur ébahissement, ce serait la peinture de ce concert monstre qu'on y entend du matin au soir, concert exécuté par des marchands et marchandes d'habits, des porteurs d'eau, des savetiers, des repasseurs, des marchands de parapluies, des vitriers, des raccommodeurs de faïence, des marchands de peaux de lapins, des ramoneurs, des crieurs de cartons, de paillassons, de verre cassé, de mottes, de fromages, de plaisirs, enfin par cette

innombrable quantité d'hommes, de femmes, d'enfants et de chiens, qui viennent de la campagne pour vendre à Paris des légumes, des fruits et des fleurs, chantant tous à la fois des mélodies différentes, avec accompagnement d'orgues de Barbarie, de trompettes et de tambours qui se croisent en tous sens. Certes, ils se refuseraient à croire qu'une fragile construction comme celle de notre oreille pût s'accoutumer à cet infernal charivari.

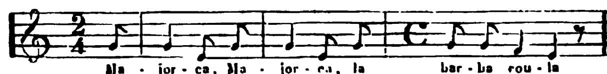
C'est au moyen d'une chansonnette composée de peu de mots que les marchands se mettent en communication avec les habitants des arrière-maisons et des mansardes. Quelques notes leur suffisent pour dire le nom de leur marchandise, le prix de l'aune, de la livre ou du quarteron; et parfois encore ils y trouvent la place d'exprimer l'admiration que doivent inspirer leurs fruits si beaux, leurs fleurs si odorantes, leur poisson si frais. Ils y mettent tant de concision et d'énergie, et en même temps des façons si engageantes, qu'il est difficile de résister à cette éloquence populaire. Le moyen de demeurer impassible lorsqu'on entend à Paris : *Ah! le bel oignon!*



ou *Mes beaux champignons!*



A Toulouse, on rencontre une petite fille qui porte sur sa tête une grande corbeille de châtaignes bouillies, en criant : *Commo d'ivous qui bol de castagnous? Qui veut des châtaignes grosses comme des œufs?* Quelle éloquence dans ce peu de paroles pour un estomac affamé et une bourse légère! Quand sous le soleil de feu du midi paraît la femme aux belles oranges de Majorque, en chantant cette gracieuse mélodie:



on conçoit que l'ouvrier quitte aussitôt son atelier, que la couturière descende de sa mansarde pour se désaltérer avec des fruits si succulents, si juteux que *la barbe en coule!* Saurait-on trouver une invitation plus pressante pour un gosier desséché par vingt-quatre degrés de chaleur?

Mais essayons de débrouiller, s'il se peut, ce chaos d'industriels nomades de différentes castes, ce tohubohu de chanteurs ambulants, et de mettre quelque ordre dans un sujet si compliqué, dans cet immense tintamarre de cris et de chants qui

commencent avec le jour, ne finissent que très-avant dans la nuit, et que dix volumes in-folio ne suffiraient pas à recueillir, s'il fallait les noter tous. Et d'abord, nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt de faire connaître ici ce que nous avons recueilli chez les anciens auteurs sur les cris de Paris.

L'origine des cris des rues remonte très-haut, et ils n'ont pas toujours été exclusivement adoptés pour la même marchandise. Dans le principe, les gros marchands eux-mêmes ne dédaignaient pas ce moyen d'attirer l'attention des passants. D'anciens ouvrages nous apprennent qu'aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, les marchands se tenaient sur le seuil de leur boutique, et engageaient les chalands à y entrer. Il n'était aucune profession qui pensât déroger par l'emploi de ce petit manége. On était harcelé alors comme on l'est encore aujourd'hui dans les petites villes de l'Italie par le coiffeur, qui veut à toute force vous raser, par la fruitière, qui vous offre de la salade, et par le charcutier, qui exige que vous lui achetiez des *salami*. Sans aller si loin, on peut se faire une idée du boutiquier des XIIe et XIIIe siècles, en traversant le marché du Temple, où des centaines de jeunes filles vous arrêtent en vous prodiguant les noms les plus caressants, pour vous offrir des draps, des matelas, des serviettes, de la layette, etc. etc., ce qui n'étonne pas médiocrement le provincial, peu habitué à voir le sexe se livrer à de telles avances dans le seul but de donner de l'activité au commerce.

La *Hanse parisienne*, association de marchands, acheta de Philippe-Auguste, moyennant la somme de 320 livres, les *criages de Paris* ou les crieries des marchandises à vendre, ainsi que le droit de placer et de déplacer les crieurs. Félibien rapporte (t. I, livre IX, p. 433) qu'alors, qui vendait du *vin à bouche* à Paris, c'est-à-dire du vin en détail, devait avoir crieur et payer droit à la ville. Étienne Émillan, prévôt de Paris, régla, dans une ordonnance de 1258, les crieurs de Paris et les droits qu'ils devaient payer à la ville.

Guillaume de Villeneuve, écrivain du XIVe siècle, nous a laissé, dans un récit poétique, les différents cris en usage de son temps à Paris. Les couvents, bien que souvent fort riches, envoyaient tous les jours et dans tous les quartiers leurs frères quêteurs pour demander l'aumône. Les frères de Sainte-Croix, que saint Louis avait enrichis de ses libéralités, allaient chaque matin crier dans les rues : *Du pain pour la Sainte-Croix!* Puis c'étaient les frères de Saint-Jacques, les carmes, les pauvres écoliers, et les frères cordeliers, qui tous demandaient ainsi du pain. De même on voit de nos jours à Rome des confréries aller de maison en maison solliciter des secours en chantant. Voici une de leurs mélodies :



Le poëte chroniqueur du XIVe siècle cite encore les croisés de la terre sainte parmi les crieurs de l'époque, ainsi que les filles-Dieu, qui s'en allaient disant d'un

ton lamentable : *Du pain pour Jhesu nostre sire.* On voyait aussi les aveugles des Quinze-Vingts qui se faisaient conduire par toute la ville en criant comme des sourds : *Du pain pour ceux du Champ pourri!* (L'établissement des Quinze-Vingts avait été fondé sur un terrain qui portait ce nom.)

Le même auteur nous apprend que les *étuvistes* se plaçaient de grand matin sur leurs portes, et criaient à tue-tête : *Seigneur, hâtez-vous d'aller vous baigner ; les bains sont chauds, je vous l'assure!* Et il donne le détail de tous les cris usités alors, parmi lesquels nous citerons de préférence ceux qui peuvent le mieux indiquer en quoi le commerce des rues, à notre époque, diffère du commerce de ces temps-là, lequel se faisait souvent par échange :

Sauce à l'ail ou au miel! Dieu vous donne santé! — Pois chauds en purée, fèves chaudes! — J'ai des merlans frais et salés, j'ai des anguilles pour du vieux fer! - Qui veut de l'eau pour du pain? — Au lait, là commère, la voisine! — Bonne bûche à deux oboles! — Qui a de la lie de vin à vendre? — Petites marchandises à jouer aux dés! — Fleurs d'iris pour joncher (les rues). — *Mendiant... Dieu! qui m'appelle? Viens ça, vide cette écuelle! — Qui a des pots d'étain à nettoyer? — Poivre pour un denier! — Qui veut des noels, qui en veut? — Qui a des manteaux? Gare le froid! Qu'on me l'apporte à raccommoder!*

Quelquefois on entendait crier : *Le ban du roi Louis* (*pour fournir au roi homme et argent!*) — *Mèches de jonc apprêté pour les lampes! — Chandoile de coton, chandoile qui plus art cler que nulle estoile* (*qui éclaire mieux que les étoiles!*) *etc. etc.*

Les meuniers parcouraient les rues, faisant grand bruit et criant : *Qui a à moudre et du pain à cuire?*

«Il y a dans Paris tant de marchands de friandises, tant de loteries à *plaisirs*, à *oublies*, dit le naïf Guillaume de Villeneuve, que si j'avais beaucoup d'argent, et que je voulusse avoir de chaque chose que l'on crie pour un denier seulement, mon bien, si considérable qu'il fût, serait bientôt dépensé. La gourmandise m'a déshabillé ; lécherie m'a dérobé de telle façon, que je ne sais plus que devenir, ni par où me tourner. Je ferais flèche de tout bois!»

Jannequin, dans une composition intitulée *Cris de Paris sous François Ier*, nous a conservé un grand nombre de ces crieries, dont la plupart, après plusieurs siècles, sont restées les mêmes, tant pour le chant que pour les paroles.

Pour les cris des rues, comme pour toute espèce de chant populaire, il ne faut pas oublier de faire la distinction entre la mélodie et l'exécution. Un bon chanteur fait valoir la plus insignifiante composition, et lui prête un charme qu'elle n'a pas. Une belle composition peut devenir méconnaissable lorsqu'elle est mal exécutée. Le chant populaire, c'est-à-dire celui qui, poésie et musique, a été créé par le peuple, varie dans chaque bouche ; chacun le brode, le fredonne à sa manière, et comme il peut. Souvent la mélodie primitive est difficile à retrouver : elle ne semble pas digne d'attention ; et pourtant il est reconnu que les chants populaires de la plupart des nations ont toujours fait l'admiration des compositeurs ; ils ont été pour eux une source inépuisable de richesses inattendues, et leur ont fourni bon nombre de leurs plus belles inspirations. Qui ne reconnaît dans *la vestale* de Spontini, de même que

dans *la Muette* d'Auber, le caractère des mélodies populaires de l'Italie? *La Dame blanche* n'imite-t-elle pas les chants des montagnards de l'Écosse? Existe-t-il, en un mot, un compositeur qui n'ait pas étudié les chants populaires de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Ukraine, de la Scandinavie? Cette originalité de pensée, qui tient son caractère du sol qu'habite l'homme, du ciel qui le couvre, ne se trouve nulle part dans les théories. On chercherait en vain dans le monde savant des mélodies qui égaleraient en invention le *Cereno tre zitelle* du peuple romain, ou *Là haut sus las mountagnes* des Languedociens. J.-J. Rousseau admirait les chants vénitiens dont il a fait une collection; Grétry parle avec transport des mélodies romaines; Byron n'a pas assez d'éloges pour celles des Grecs. Et qu'on ne se figure pas y voir de ces antiquités qu'on déterre : ce sont des compositions toutes pleines de vie, souvent d'une ravissante beauté, fruits d'une imagination brillante, et manifestations des sentiments les plus nobles et les plus généreux. Elles se transmettent de père en fils, de génération en génération; on les chante dans les mêmes vallées, sur les mêmes montagnes: il semble que les échos les reconnaissent, et ne puissent répéter, depuis des siècles, que le même air, la même ballade.

Les cris des rues ont beaucoup de rapport avec les mélodies populaires, et en font, en quelque sorte, partie: ils sont extrêmement intéressants par leur originalité, ce que très-probablement j'apprends aux Parisiens comme une chose toute nouvelle; car, habitués dès l'enfance à les entendre, ils n'y prennent garde en aucune façon. L'enfant de Paris a grandi au milieu des marchands d'habits, des repasseurs et des savetiers; il a été bercé avec leurs tendres mélodies, il les a sucées avec le lait de sa nourrice. Ce sont pour lui de bien vieilles connaissances; il leur doit ses premières impressions, sa première éducation musicale; aussi ses oreilles en ont-elles pris un pli tout particulier : elles ne se sont pas médiocrement endurcies à cette école de chant. De même que le meunier, au milieu du vacarme de son moulin, entend tout, excepté son moulin, le Parisien vit au milieu des crieurs sans les entendre. Mais il n'en est pas ainsi pour l'étranger assailli tout à coup par le bruit de ce redoutable tic-tac. Quel assourdissement! On lui crie à l'oreille, il n'entend plus; il se sauve, il a le vertige, et plusieurs heures suffisent à peine pour qu'il puisse recouvrer ses facultés auditives. L'étranger est ainsi frappé à Paris de mille choses sur lesquelles la pensée du Parisien ne s'est jamais arrêtée. Nous ne croyons pas que le dernier soit bien propre à faire connaître au premier sa ville natale; celui-ci sera souvent plus frappé de ce qu'il apercevra par hasard que des objets sur lesquels celui-là appellera ses regards avec intention.

Les musiciens sont naturellement ceux dont les cris des rues ont le plus vivement intéressé la curiosité; tous ont essayé de les imiter avec leurs instruments, ou de les noter. Combien de fois, dans les rues de Vienne, de Rome, de Naples, de Londres et de Paris, ne nous est-il pas arrivé de nous détourner de notre course, et de suivre pas à pas quelque marchand ambulant, dans le seul but de saisir le caractère de sa crierie, et de le transcrire sur nos tablettes!

Du reste, il ne faut pas s'attendre à trouver dans toutes ces mélodies des trésors de beauté et de bon goût. Il y en a de très-insignifiantes, et souvent même ce sont de

véritables cris de sauvage, des hurlements inarticulés. On ne doit pas oublier que les marchands crieurs battent journellement le pavé de Paris au nombre de quinze ou vingt mille, et que pour eux l'important est de se faire reconnaître : chacun d'eux s'est donc ingénié à trouver un cri ou un chant qui lui soit particulier, et auquel la ménagère ne puisse pas se tromper; car la ménagère possède seule la clef de cette langue à part, et si l'Académie était chargée d'en donner une explication, nous sommes persuadé qu'elle se trouverait dans un fort grand embarras. On est plus d'une fois tenté de se demander où cet homme, cette femme, ont pu trouver des mélodies qui ne ressemblent à rien de ce que nous connaissons dans le domaine musical, et qui sont en contraste avec tout ce qui a jusqu'alors frappé notre oreille. Toute la notation est insuffisante pour rendre de telles intonations; le système musical n'admet que des demi-tons, et la mélodie de l'homme du peuple nécessiterait des quarts de ton. A cela se joint la différence de caractère qu'il sait donner à chaque son; des sons de poitrine, de médium, de fausset, un cri nasillard ou guttural, un autre qui semble partir du ventre, tout cela se succède souvent dans une mélodie qui n'a pas plus de quatre ou cinq notes.

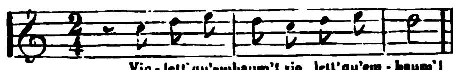
Les crieurs des rues peuvent se diviser en deux grandes catégories : les vendeurs et les acheteurs. Ces deux classes d'industriels se composent d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de Parisiens et de paysans, dont quelques-uns quittent, à une certaine époque de l'année, des provinces assez éloignées, pour venir à Paris exercer un métier ou vendre une denrée, et retournent ensuite dans leur pays, où ils achètent quelque coin de terre avec le fruit de leurs épargnes.

Les uns vont seuls, comme les marchands d'habits, les savetiers, et les marchands de fruits, de fleurs et de légumes; les autres se montrent par paire, comme les ramoneurs, les marchands de cartons, les vitriers et les couples de marchands d'habits, homme et femme. Il en est qui portent au bras leur marchandise; d'autres la traînent ou la poussent devant eux dans une petite charrette. On en rencontre qui ont un cheval, un âne, un chien, pour les seconder. Ainsi la majeure partie chemine à pied; le reste se fait voiturer. Certains marchands n'ont pas trop, pour exercer leur petite profession, de toute la ville et de ses environs; d'autres se sont approprié les faubourgs ou la cité; on ne les voit jamais au delà de tel quartier, de telle rue. Il y en a qui s'établissent à poste fixe, à un coin de rue, sur le même boulevard, sur le même quai, sur le même pont. Quelques-uns enfin font choix d'une porte cochère pour y installer leur commerce, et, du matin au soir, depuis le premier jour de l'année jusqu'au dernier, la maison est régalée à toute heure, à toute minute, du même cri, de la même chanson, du même appel aux acheteurs.

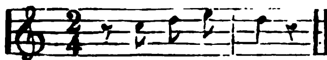
Chaque heure du jour, chaque saison, et même le beau temps et la pluie ont leurs représentants dans les crieurs des rues. Il est tel quartier où l'arrivée régulière des marchands vous dispenserait au besoin d'avoir une montre. Les volets de votre appartement sont encore fermés, que vous entendez le *haut en bas* du petit ramoneur: il est sept heures. Vous entendez plus tard le refrain de la femme aux petits pains : c'est l'heure de votre premier déjeuner. Le maraicher crieur avertit la ménagère qu'il est temps de mettre les légumes dans la marmite: il est onze heures. Le raccommodeur

de casseroles, de faïence, vous rappelle qu'il faut mettre en état les ustensiles dont vous vous servirez pour le dîner. Le repasseur de couteaux se fait entendre à l'heure où vous devez mettre la nappe, et au moment où vous allez poser le dessert sur la table, votre oreille est agréablement frappée par le cri de la vieille femme qui tient au bras son panier coquettement recouvert d'une serviette blanche et parfumée, et s'en va chantant : *Voilà l'plaisir, mesdames, voilà l'plaisir !* Enfin, vous pouvez être assuré qu'il est huit heures du soir, lorsque trois mesures de l'orgue de Barbarie précèdent le cri : *Lantern' magique, la nouvelle pièce !* Ces cris, et cent autres, vous indiquent les heures du jour avec autant de précision que le cadran de l'hôtel de ville, et nous-même, pendant plus d'une année, nous avons réglé les heures de notre journée sur les cris du faubourg Poissonnière.

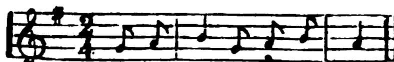
Quelques marchands ne se font entendre qu'à une certaine époque de l'année : leur arrivée, comme celle de l'hirondelle, vous annonce le retour du printemps. Combien d'êtres souffrants, retenus dans leur cellule par les longs et rigoureux mois d'hiver, se réjouissent quand la voix argentine de la jeune marchande de fleurs vient frapper leur oreille !



Combien de gourmets, à la bourse trop maigre pour acheter les primeurs chez Chevet, tressaillent de plaisir en entendant le cri tant désiré : *Ma bott' d'asperges !*



ou *Pois ramés, pois écossés !*



JOSEPH MAINZER.



LE PATISSIER.



C'EST une question bien sérieuse, une question d'une haute importance commerciale, morale et politique, que celle qui se rattache à l'histoire de la pâtisserie. Les rois de France s'en sont souvent et beaucoup occupés; de nombreuses ordonnances ont été lancées pour et contre la confrérie si dangereuse des fabricants de gâteaux. Saint Louis les honorait d'une protection toute spéciale; ce saint roi, qu'on nous pardonne de le dire, avait assurément un faible pour la gourmandise, car il permit aux pâtissiers de travailler à certaines fêtes de l'année, ce qu'il refusa constamment aux boulangers. Je pourrais entamer ici une dissertation aussi instructive que divertissante sur la marche progressive que suivirent les pâtés aussitôt après que le premier eut été créé; je pourrais dire comment ces innocents pâtés, garnis de raisin et de confitures, devinrent, après mille transformations successives, les plus terribles ennemis du règne animal; comment ils dévorèrent tout, le bœuf et le veau, la dinde et le canard, le lapin et le lièvre, le jambon de cochon et le foie d'oie, tout ce qui court, tout ce qui vole, tout ce qui nage, le faisan, l'alouette, l'écrevisse. Le pâté mérita bientôt d'être la pièce de résistance d'un dîner classique, la colonne autour de laquelle se rangèrent, comme les candélabres autour de l'obélisque, les darioles, les flageoles, les gobets, les petits-choux, les étriers, les métiers, les pridavaux, les oublies, et tant d'autres



LE PATISSIER

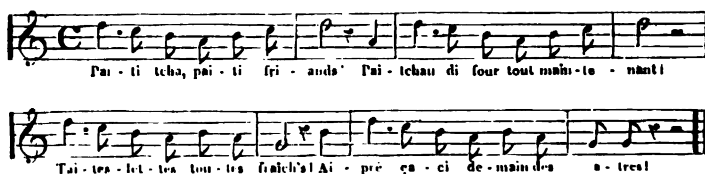
produits du genre. La pâtisserie joua un grand rôle sur toutes les tables opulentes, et surtout dans les grandes fêtes gastronomiques des rois de France. Après les petits pâtés, vinrent les pâtés monstres, et ce fut un de ceux-ci qui joua le principal rôle dans le grand repas que donna le duc de Bourgogne à Lille en 1453 : à peine le duc se fut-il assis avec tous les convives, que la cloche de l'église donna le signal; alors le pâté s'ouvrit d'un côté, et trois enfants de chœur en sortirent pour chanter, dit le chroniqueur, *une douce chanson* en guise de *benedicite;* un berger, caché dans les flancs de cette vaste forteresse, les accompagna sur la musette. Ce n'était pas tout, et l'on vit bien autre chose : d'abord, un joueur de cor allemand, puis un joueur de luth; enfin, il sortit, un à un, un orchestre dont l'ensemble ne comptait pas moins de vingt-huit musiciens.



Petits pâtés tout chauds.

Les pâtés ont conservé intacte l'auréole de leur gloire, et sont en bonne odeur à présent comme autrefois. Déjà, dans le XIII[e] siècle, on criait toute la journée dans les rues de Paris : *Pâtés chauds!* Sous François I[er], les pâtés et les tartelettes figuraient en première ligne parmi les choses criées à Paris. Aujourd'hui encore, un enfant qui

parcourt le soir les rues de Montbéliard, avec son panier de friandises, se sert presque des mêmes termes pour vendre la même marchandise, emploie les mêmes expressions pour séduire l'acheteur; et, chose curieuse, le commencement de sa mélodie rappelle celle qui était en usage sous François Ier. Voici la petite composition, empreinte de naïveté, que sa voix, fraîche et claire comme une clochette, adapte à sa chanson; paroles et musique sont d'invention populaire, mais séduisantes par le choix des expressions, mais touchantes par la vérité de la pensée :



Lou poure bouebe qui les crie
En maingerait bien volontiers,
N'ai pie d'orgent pou lie payié.

Pâtés chauds, pâtés friands,
Sortant du four tout maintenant!
Tartelettes toutes fraîches!
Après celles-ci demain d'autres!
Le pauvre garçon qui les crie
En mangerait bien volontiers;
Il n'a pas d'argent pour les payer.

Guillaume de La Villeneuve nous raconte qu'on criait, outre les pâtés : ***Gâteaux tout chauds! qui en veut? Galettes, échaudés, gaufres toutes chaudes! Du flan! Des gâteaux rastés, tout frais et joliment faits! Tartes chaudes et seminious*** (pâtisserie encore connue en Picardie)! ***Gâteaux à fève*** (gâteaux des Rois)!

Les gaufres étaient à cette époque une gourmandise très-recherchée, surtout en grande odeur de sainteté et parfaitement catholique : on les trouvait toujours aux portes des églises; là, de préférence, s'établissaient les marchands, avec l'appareil nécessaire, afin de les servir toutes chaudes aux passants dévots. Mais, qui le croirait? le commerce d'un produit si inoffensif, si chrétien, avait des représentants d'une humeur aussi martiale que taquine; la gaufre devenait souvent la pomme de Pâris; partout où se rencontraient deux champions de la pâte, c'était une batterie : ils se ruaient l'un sur l'autre, se faisaient largesse de coups de poing, de coups de poêle, parfois même de coups de couteau, allaient jusqu'à renverser les fours l'un de l'autre, d'une façon toute charitable, en présence de la foule édifiée qui s'amassait curieusement autour des pâtissiers devenus gladiateurs. La sagesse du roi Charles VI ordonna, pour mettre un terme au scandale causé par cette caste guerrière, qu'à l'avenir il serait observé une distance de deux toises entre les fours de

deux rivaux. J'ignore si les fours se soumirent respectueusement à cette prescription, mais ce qu'il y a de certain, c'est que les champions observèrent rarement cette distance de deux toises. Les rois remirent en vigueur de temps à autre l'ordonnance de Charles VI, et nous la retrouvons encore, un siècle et demi plus tard, renouvelée avec un surcroît de pénalité par Charles IX. Il paraîtrait même qu'elle n'avait pas force suffisante pour mettre fin à la lutte acharnée des chevaliers de la gaufre, puisque enfin le même Charles IX leur interdit l'exercice de leur commerce durant certains jours de fête, comme Noël, Pâques, l'Assomption, la Purification, la Toussaint, la Saint-Michel, etc.

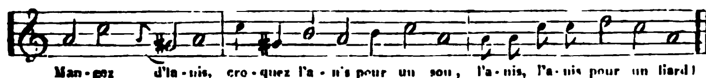
Certes les pâtissiers de nos jours n'ont rien qui puisse nous faire croire à des ancêtres d'une si turbulente nature. Voyez-les plutôt avec leur camisole, leur tablier, leur bonnet de coton d'une blancheur aussi pure que celle de la farine qu'ils pétrissent! ce sont de bons pères de famille, de fidèles gardes nationaux. Quel air pacifique, quel teint frais, quelle physionomie douce comme sucre et miel! Ils sont heureux et rayonnants dans leur magasin, comme une souris dans un pâté.

D'après Jannequin, le cri : *La belle gaufre!* sous François I[er], était monotone et chanté sur une seule note. On aurait tort de conclure de cette monotonie mélodique qu'on avait alors de l'indifférence pour la gaufre; car nous savons que le roi galant les aimait beaucoup, et qu'il se fit faire une poêle en argent pour sa consommation particulière.

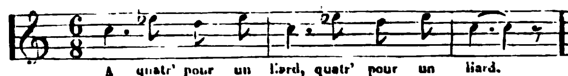
Nous ne parlerons pas ici des *métiers*, des *étriers*, des *pridavaux*, qui sont autant de membres de la grande famille des gaufres ; nous passerons sous silence les *cornuaux*, les *craquelins*, les *merveilles* et les *farces*, dont on fit une grande consommation dans le XVI[e] siècle; nous nous inclinerons sans mot dire devant les *darioles*, les *échaudés* et les classiques *talmouses*, autrefois en vogue à Paris, exilées aujourd'hui de la capitale, on ne sait trop par quel caprice, et dont les pâtissiers de Saint-Denis ont, seuls contre tous, protégé la retraite, de sorte que talmouse et Saint-Denis, Saint-Denis et talmouse, sont presque devenus synonymes, et qu'il n'est pas permis au voyageur que son pèlerinage conduit vers le tombeau des rois de quitter la nouvelle Mecque sans avoir donné l'obole à cette célébrité déchue, qui, du reste, comme toutes les anciennes puissances, a encore ses partisans et ses admirateurs.

Le pain d'épices et les croquets de Reims furent autrefois en grande réputation à Paris; mais, comme la concurrence envahit toute chose, il y en eut aussi pour les croquets et le pain d'épices; et, au dire des connaisseurs et des hommes de l'art, on est même parvenu dans la capitale à faire le biscuit de Reims avec autant de perfection que dans la ville dont il porte le nom.

Il y a encore aujourd'hui une sorte de croquets, les croquets d'anis, qui se chantent à Paris; leur mélodie est charmante, et tout le monde doit l'avoir remarquée, tant pour sa beauté, son originalité, sa teinte mélancolique, que pour la voix fraîche et perçante de la chanteuse :



Voici une autre mélodie des marchandes de croquets d'anis :



Sous François I[er], on chantait dans les rues : *Les beaux échaudés*, sur une mélodie qui est encore aujourd'hui très-connue des crieurs.



On chantait aussi, à la même époque, les *casse-museaux*, sorte de croquets dont le nom rappelle assez la principale qualité.

On vendait, en outre, des *petits ratons*, croquets qui avaient la forme d'un rat, et l'on criait des *petits choux* : c'était une sorte de pâtisserie qui se composait de beurre, de fromage et de jaunes d'œufs. Les petits choux et les petits ratons ont prêté à la langue française, qui les a conservés jusqu'à nos jours, les noms caressants de *mon petit rat, mon petit chou.*

Mais les choux et les rats n'eurent pas seuls le privilége d'exercer le génie de la confrérie des pâtissiers; il y eut de bien autres imitations. La lasciveté, la corruption, la débauche, présidèrent souvent au choix des menues pâtisseries qu'on distribuait à table: aucun des secrets de la vie ne fut épargné. Champier dit: *Quædam pudenda muliebria, aliæ virilia (si Düs placet), representant; sunt quos c... saccaratos appellitent.* Si l'on y figurait les frères cordeliers et les frères carmes, devenus si célèbres par leur vie d'abstinence, on ne respectait pas davantage la cellule des religieuses; on y allait découvrir ce que l'œil humain n'a jamais vu et ne verra jamais: les malins pâtissiers savaient donner une forme même à ce qui n'en avait pas. La vogue fut immense: point de dîner sans pets de nonne; on les vendait par paniers. Les couvents de religieuses se mirent eux-mêmes de la partie; ils rivalisaient et rivalisent encore aujourd'hui dans la manière de les confectionner : c'était à qui leur donnerait une qualité supérieure, un parfum nouveau. Le nom de cette friandise fut tant de fois dit et répété, qu'à la longue l'oreille, celui de tous les sens de l'homme qu'on peut regarder comme le plus discret et le plus chaste, finit par s'y habituer : on en vint à le prononcer naturellement et sans rougir.

Pour mon compte, je puis vous assurer que j'en ai été régalé plus d'une fois dans des couvents de l'Allemagne, et j'ajouterai que l'ingénuité des religieuses allait si loin, qu'elles articulaient le traître mot le plus distinctement possible, non sans un léger sourire et une gracieuse inclinaison de tête, quand on s'informait malignement du nom de baptême d'une si vaporeuse création.

Quel beau chapitre, quelles magnifiques pages de haute philosophie ne pourrait-on

pas écrire sur ce sujet, tout insaisissable qu'il puisse paraître! En ouvrant les annales de l'histoire, en parcourant les cartes géographiques, combien nous trouvons de nations qui ont disparu, d'empires qui ont été brisés, de dynasties renversées, de rois et de grands noms que le temps a effacés du souvenir des hommes !... et le pet de nonne existe toujours; son nom, sa gloire, sa belle réputation, sont parvenus jusqu'à nous intacts et florissants; il a survécu à cette foule de secousses, de tremblements de terre, qui ont renversé les trônes, les églises et les couvents : les générations se sont succédé, et avec elles ont disparu les plus belles œuvres de la science, de l'art et du génie, mais la glorieuse auréole de cette fragile substance, symbole d'un être mystérieux, fantasmagorique, s'est conservée tout entière. Quelle sublime élégie ne ferais-je pas avec un tel sujet, si j'étais poëte! La vérité de la pensée servirait d'excuse à la frivolité du mot; les vicissitudes des gloires humaines, le caprice des temps, ne sauraient rencontrer un plus puissant argument, ni la futilité de nos ambitions se trouver en face d'une dérision plus complète; des méditations de cette nature nous conduiraient aussi loin que celles de Volney sur les ruines de Palmyre; nous finirions en nous écriant avec Salomon: *Vanitas vanitatum, omnia vanitas!*

Les oublies, dont l'origine remonte jusqu'aux ὀβελία de la Grèce, ont fait aussi, pendant plusieurs centaines d'années, les délices des Français. Leur empire sur la bourse et le palais s'est conservé intact pendant plus de huit siècles; c'est de nos jours seulement que leur vieille splendeur a commencé à se ternir, et que leur puissante dynastie a vu succéder à l'amour la froideur et l'indifférence, chez le peuple aussi bien que chez les grands. C'est une royauté déchue, mais après un règne éclatant. L'oublie fut autrefois la première de toutes les friandises, et les pâtissiers lui durent le nom glorieux d'*oublayeurs* ou *oublieux :* c'est sous ce nom qu'ils paraissent depuis les statuts de 1270 jusqu'au XVIIe siècle. Une des principales distractions des Parisiens, pendant les longues soirées d'hiver, était de jouer aux oublies. Le soir, il était impossible de sortir sans s'exposer à se noyer dans la boue des rues, qui n'étaient pas encore pavées : bien loin que le gaz les inondât de sa lumière, le modeste réverbère n'était même pas inventé; et si la lune, de sa région éthérée, n'envoyait pas quelques rayons de sa splendeur céleste sur cet immense assemblage de pierres et de boue, l'habitant de Paris se tenait coi dans sa maison, comme la grenouille dans les marais Pontins. On n'apercevait d'autres lumières dans les rues que celle de la lanterne solitaire de l'oublayeur. Cette lanterne, dont les faces transparentes offraient, comme celles d'un obélisque, des peintures d'animaux imaginaires, et que balançaient en tous sens les capricieuses impulsions du vent, ressemblait beaucoup à un feu follet dansant sur les tombes d'un cimetière.

Toutefois, la prudence tenait les Parisiens enfermés, plus encore que la boue et l'obscurité. Les noms des rues *Vide-Gousset* et *Coupe-Gorge* ne sont pas dus au caprice, et il n'y avait que trop de réalité dans leur signification. Paris, le soir, était en effet un vaste coupe-gorge; et celle de ses rues que l'on avait ainsi dénommée par préférence n'était que le bouc émissaire de la grande capitale. Forcés de rester chez eux, les habitants s'amusaient à jouer aux oublies. L'oublieux, portant sa

lanterne et son panier chargé de friandes pâtisseries, parcourait les rues en criant, de même que le fait encore aujourd'hui l'homme qui montre la lanterne magique. On n'achetait pas seulement les oublies, on les jouait avec l'oublieux, de la même manière que vous voyez jouer des macarons, le dimanche, sur le boulevard du Temple, aux Champs-Elysées, ou dans les fêtes de village. Quelquefois l'oublieux perdait, et l'on peut se figurer combien alors son cri devenait lamentable.

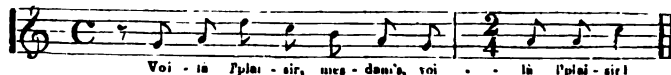
C'est sans doute à cette circonstance qu'il est fait allusion dans ces vers placés au bas du portrait d'un oublieux (*Costumes sous Louis XIV*) :

Je ne crains ny neiges, ny pluyes ;
C'est de quoy je fais peu de cas,
Lorsque je vends bien mes oublies,
Et surtout quand je ne perds pas.

Vers le commencement de la Fronde, quand les seigneurs, mécontents du gouvernement de Mazarin, couraient le soir par les rues pour comploter et susciter des ennemis au ministre, on les surnomma, par dérision, les oublieux. A une autre époque, ce furent encore les oublieux qui prêtèrent leur nom et leur réputation à la bande de Cartouche, lorsque le soir, maîtresse de Paris, elle en tenait les habitants captifs dans leurs maisons. Partout on volait, on assassinait, et partout on rencontrait des oublieux, qui n'étaient autres que Cartouche et ses acolytes : les crimes les plus atroces se commettaient à l'abri de la modeste enveloppe du pâtissier. Une ordonnance interdit aux oublayeurs la circulation dans les rues, passé la fin du jour; dès lors ils disparurent insensiblement. On eût dit que le soleil effrayait ces voyageurs nocturnes, ou que leurs yeux, comme ceux du mineur de Wieliczka, habitué dès sa naissance à la faible lueur de la lampe, ne pouvaient supporter les rayons éclatants de l'astre du jour.

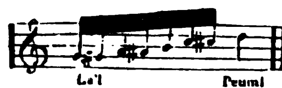
On ne les vit plus qu'à de longs intervalles sur les promenades ou dans les fêtes publiques; une révolution s'opéra même dans la dynastie pâtissière, et, au mépris de la loi salique, le sceptre de la farine et du miel passa entre les mains du beau sexe, et tomba en quenouille.

C'est alors que parut la marchande de plaisirs, et qu'on entendit son chant gracieux :



Le chant que je viens de noter, quelques modifications que lui fassent subir, du reste, l'origine des cantatrices, leur âge, et souvent même le nombre de leurs dents, me paraît être la mélodie mère; on la reconnaîtra chez toutes les marchandes de cette fragile pâtisserie, même quand les paroles sont changées en : *Régalez-vous*,

mesdames, voilà l'plaisir! Dans les environs du passage Véro-Dodat, il en existait une, cependant, plus bizarre que toutes les autres, qui se bornait à dire : *Là le peum!* La mélodie était aussi intéressante que la poésie de son cri et que la voix qui le poussait : c'était absolument comme une fusée bien lancée, qui, arrivée à sa plus grande hauteur, éclate avec une épouvantable détonation, ou comme l'explosion d'une arme à feu. L'organe de cette femme n'était pas moins remarquable : c'était tout bonnement une basse-taille, et des plus solides. Quoique je me connaisse assez bien en voix, j'ai perdu un melon pour avoir soutenu que la voix formidable que j'entendais de loin ne pouvait appartenir qu'à un homme.



Pendant longtemps on remarqua une autre exception de ce genre dans le faubourg Poissonnière : c'était encore une femme, et son cri avait quelque chose de si perçant, qu'il s'entendait à une grande distance. Elle chantait avec une voix fraîche, claire, stridente :



Une petite fille, qui éprouvait une satisfaction précoce à faire l'aumône, attendait toujours impatiemment, la tête penchée à sa fenêtre, l'arrivée de cette bonne femme pour lui donner tout ce que renfermait sa petite bourse. C'était un jour une pièce de vingt sous, un autre jour une pièce de trente, puis une de quarante; bref, tout y passait, jusqu'aux pièces de cinq francs; et quand la petite bourse était épuisée, l'enfant, pour s'en procurer encore, savait employer auprès de sa mère mille petites ruses et mille cajoleries. La brave marchande de plaisirs ne trouvait rien de mieux à faire que de se résigner : elle acceptait donc sans façon, et sa complaisance ne se démentit pas jusqu'au jour où la maman, alarmée du développement exagéré que prenait chez sa fille une qualité si louable, eut la cruauté de lui en défendre l'exercice. Mais aussitôt le chant disparut, et avec lui la chanteuse. Je n'ai jamais entendu depuis cette voix, que je reconnaîtrais entre dix mille. Peut-être la pauvre marchande est-elle morte, et, en laissant à d'autres l'exploitation des plaisirs, elle aura impitoyablement emporté dans la tombe sa voix si perçante, son chant si original, sans laisser de souvenirs dans le quartier qui lui a valu tant de pièces de cent sous. Il en est des crieurs des rues comme des mendiants : on les remarque seulement quand on a cessé de les voir et de les entendre. On se dit alors : «Qu'est donc devenue la pauvre femme qui venait tous les samedis matin sur le perron de ma porte? Qu'est donc devenu le vieillard qui stationnait au coin de la

rue, et chantait d'une voix attendrie *le Chien du régiment?* D'où vient qu'on ne voit plus Claudine, la sémillante danseuse, ni la belle Madeleine, la marchande de gâteaux, ni tant d'autres illustrations de la rue?

Il n'était pas rare autrefois de voir le commerce de gâteaux conduire à la fortune par une voie rapide et sûre. C'était assez d'une découverte dans la composition de la pâte, d'un peu plus de délicatesse dans sa manipulation, pour attirer l'attention, et déterminer la vogue. Avec un four, de la farine, du sucre et du miel, combien d'heureuses conceptions a enfantées le génie de la pâtisserie! Et le charlatanisme était alors un accessoire superflu. On choisissait une place sur un pont, sous une porte cochère, le matin à la porte Saint-Denis, le soir devant les petits théâtres; on n'avait point d'autre enseigne que la séduisante vapeur qui, s'échappant du gâteau, allait exercer la puissance de son charme, nous dirions presque de son magnétisme, sur l'odorat du passant; et celui-ci ne pouvait résister au désir de faire une halte, qui tournait également à la satisfaction de son estomac et au profit du marchand. Paris n'a point oublié la glorieuse apparition des marchands de nourolles. Ils avaient choisi un emplacement de modeste apparence, mais convenablement situé, surtout pour les jours de promenade. A peine eurent-ils une première fois étalé, près de la barrière de Clichy, leurs gâteaux d'une forme nouvelle et d'une attrayante physionomie, que, la curiosité se mêlant à la convoitise, la foule afflua de tous les points de Paris; longtemps on la vit, comme aux jours du jubilé, se ranger en double file, et s'avancer processionnellement vers un produit accessible à toutes les bourses. Dieu sait combien de ces nourolles, qui joignaient la douceur du miel à la couleur du safran, tombèrent sous la dent avide des pèlerins affamés! Mais, à l'encontre de ce qui arrive aujourd'hui, ce fut le produit qui manqua tout à coup au consommateur. Je ne sais ce qui se passa dans l'âme de l'heureux inventeur des nourolles. Était-ce lassitude de gloire? était-ce prévision de l'inconstance parisienne? Un beau matin, nos heureux fabricants détalèrent sans rien dire, s'envolèrent en province, et Rouen semble avoir gardé depuis ce temps le monopole de leur industrie.

Aujourd'hui la concurrence est devenue si formidable, surtout depuis que les boulangers semblent avoir voulu faire de la pâtisserie la principale branche de leur commerce, que ces exemples de vogue et de prospérité sont devenus extrêmement rares. Cependant il en est un que je ne saurais passer sous silence : lorsqu'il est question de fortune acquise à l'aide de gâteaux, on ne peut se dispenser de parler de l'inventeur de la galette.

Paris l'a vu plusieurs années, dans sa boutique du boulevard Saint-Denis, avec son gilet et son tablier blancs, coiffé d'un bonnet de coton de la même couleur, un couteau d'une main, une galette de l'autre, fonctionner du matin au soir avec une activité toujours égale. Le four ne désemplissait pas; les galettes se succédaient rapidement, le couteau tombait avec une régularité méthodique; les morceaux semblaient se séparer d'eux-mêmes, tant il y avait de justesse dans son coup d'œil, tant sa main était légère et exercée! et la foule grossissait jusqu'à ce que le rideau tardif de la Porte-Saint-Martin, tombant longtemps après l'heure légale, le dernier sou retentit sur la planche extérieure de la boutique. Homme privilégié! pour lui la vogue avait

abdiqué ses caprices. La gloire ne lui a pas manqué; car le nom que les Parisiens lui ont donné, *M. Coupe-toujours*, est devenu européen. La fortune, enfin, l'a comblé de ses faveurs : comme s'il eût découvert la pierre philosophale, tout ce qu'il a touché s'est changé en or; les innombrables sous qui ont chargé son comptoir se sont transformés en un revenu de cent cinquante mille francs. M. Coupe-toujours a réalisé, à l'aide de son invention, l'énorme capital de trois millions : il jouit aujourd'hui d'une opulence princière. Il y eut cependant un jour un léger nuage dans le ciel pur de M. Coupe-toujours. Lors de l'invasion du choléra, quelques médisants accusèrent sa galette indigeste d'être de moitié dans les exploits meurtriers du terrible fléau : l'impassible marchand laissa dire, et la vogue ne se ralentit pas un instant.

M. Coupe-toujours a laissé de nombreux imitateurs non moins actifs que lui; mais, le grand maître disparu, la foule s'est éparpillée. La galette a envahi tous les quartiers; bien loin de déchoir, elle s'est de plus en plus popularisée, et tout le monde peut en lire le nom tracé en toutes lettres dans une inscription monstre sur les tourelles du Pont-Neuf. Toutefois la vogue, qui admet rarement plusieurs élus au partage de ses faveurs, n'a conduit que successivement la foule à trois ou quatre établissements privilégiés. La galette du Cirque-Olympique a eu son règne. Aujourd'hui, comme tout le monde le sait, depuis la jolie grisette jusqu'à la dame élégante, le sceptre de la galette appartient au pâtissier du Gymnase. Mais M. Coupe-toujours est resté dans nos souvenirs comme ces grands hommes dont on ne connaît pas les ancêtres, et qui ne laissent pas de postérité. Les jolies et agaçantes demoiselles du boulevard Bonne-Nouvelle sont loin d'atteindre à sa hauteur; leurs toilettes fraîches et coquettes n'ont pas le prestige du gilet blanc et du bonnet de coton, et leurs petites tartines friandes de fraises, de cerises, d'abricots, ne valent pas l'inépuisable galette.

Je ne quitterai pas le marchand de galette sans parler d'un complément d'industrie qui lui est particulier. A mesure que le couteau fonctionne, il se détache, de la croûte surtout, une foule de miettes que je vous prie de ne pas croire perdues. Ces miettes-là trouvent leur acheteur, et cet acheteur est le titi : on les lui vend enfermées dans d'énormes cornets; quelquefois on les lui verse tout bonnement dans sa casquette. Si la portion n'est pas plus grande, du moins elle en a l'air, et c'est déjà quelque chose pour un estomac en santé et toujours dispos. Je serais curieux de savoir quelle part doit être attribuée aux miettes dans les cent cinquante mille francs de rente de M. Coupe-toujours.

A côté de la fortune, vient se placer la misère pour en assombrir le tableau riant. Auprès de ces grandes industries, à leur ombre, pour ainsi dire, se cachent les petites, et personne ne sait quel lien malheureux les unit, quelle implacable dépendance les retient. J'ai vu de près la pauvre marchande de croquets dont j'ai donné plus haut la mélodie et mentionné la jolie voix; j'ai causé avec elle, et j'ai appris quelle dure existence était réservée à ces tristes vieillards qu'on retrouve depuis trente ans à la même place, la figure hâve et amaigrie, offrant leurs gâteaux aux passants. Tous les matins, avant le jour, ils vont faire leur provision de la journée. Le marchand leur compte pour vingt ou trente sous de croquets ou de brioches dont ils doivent rendre compte le soir. Si le débit est bon, le bénéfice peut aller jusqu'à

huit ou dix sous, sinon il faut rendre la marchandise et le peu d'argent qu'on a reçu. Si quelque accident survient, si le brouillard ou la pluie, fondant sur les croquets, à travers les chiffons et le papier dont ils sont soigneusement recouverts, les délayent et les transforment en pâte, les malheureux débitants sont responsables de tout; le marchand est intraitable. Où trouver alors les quelques pièces de monnaie qui les font vivre? Où trouver surtout les trois sous que réclame leur loyer, et qui sont exigibles tous les jours? Il faut alors déménager, coucher peut-être dans la rue, avec l'éventaire pour tout oreiller, et se faire ramasser comme vagabond. On recule à la pensée de tant de souffrances, et l'on s'étonne que la misère survive à tant d'insensibilité et de rigueurs.

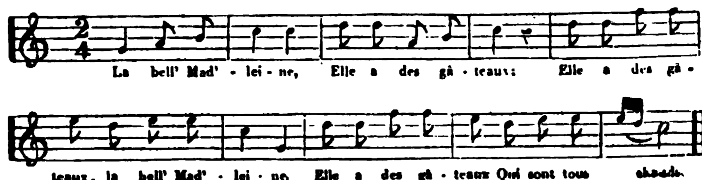
Parmi les marchands de gâteaux qui tiennent le milieu entre ce dernier degré de l'indigence et la merveilleuse prospérité dont j'ai cité quelques exemples, il existe un homme qui présente une particularité assez remarquable; il est sourd-muet. Son commerce n'en va pas plus mal pour cela: l'intérêt qu'il inspire lui vaut bon nombre de chalands; l'acheteur n'ayant point la faculté de le faire causer, son débit en devient plus prompt; et quant à sa manière de se faire reconnaître, il supplée à la voix qui lui manque par une conque dont il tire des sons qui ne sont rien moins qu'harmonieux.

Le marchand de gâteaux a subi, ces dernières années, sous nos yeux, une rapide et complète métamorphose. Ne le cherchez plus à Paris tel qu'il vit sans doute dans vos souvenirs d'enfance, et qu'on le voit encore dans la province, c'est-à-dire avenant et propre, éveillant l'attention par son cri, et le désir par l'éclat appétissant de sa marchandise, passant à toute heure dans ses rues de prédilection, connaissant tous les enfants de chaque quartier, leurs goûts et leurs ressources, portant lui-même, au moyen d'une longue courroie passée autour de son cou, sur une table parée d'une serviette irréprochable de blancheur, sa provision de la journée. Le marchand de gâteaux a déserté la rue, naguère le théâtre de sa fortune; il s'est dépouillé de son nom, comme d'origine trop plébéienne; il s'est établi le long des boulevards, écrivant en grosses lettres d'or, au-dessus de sa boutique, le nom de sa nouvelle profession : *Pâtissier.* Il étale le soir, à la lueur éblouissante des becs de gaz, une splendide galette; il paye patente comme un marchand de la rue Saint-Denis; c'est-à-dire qu'il a gagné en importance tout ce qu'il a perdu en originalité. La tradition du cri et du costume s'est à peu près perdue, et rien n'est plus digne de l'attention de l'observateur, chez cette race qui tous les jours se transforme et s'éteint, que les derniers souvenirs qui s'y rattachent.

Un jour de grande revue, la garde nationale était échelonnée depuis les Tuileries jusqu'à la Bastille. Un homme s'avançait dans les rangs, portant un énorme panier couvert et fumant; il passait devant chaque soldat, criant avec une volubilité de parole qui rappelait le tic tac du moulin : *Tâtez, tâtez, tâtez, tâtez, etc. etc.*, ce qui voulait probablement dire : *Tâtez mes gâteaux, comme ils sont tendres, comme ils sont bons !* Chacun puisait à son tour dans le panier du marchand, et payait. Les premiers et les plus affamés s'efforcèrent de mordre dans ces petits..., je ne sais comment les nommer, ni de quelle pâte ils étaient faits; mais il eût été plus facile d'entamer une

pièce de cent sous. En attendant, le *tâtez, tâtez, etc.*, parcourait toute la ligne, et le panier, qui avait assisté peut-être à toutes les fêtes des environs de Paris, et en était revenu intact, fut ce jour-là vidé en un instant.

Tout Paris a connu, chargé et admiré, comme nous, une autre célébrité historique du genre. Nous voulons parler d'une femme dont nous avons cité le nom plus haut, et dont le portrait a figuré pendant bien des années sur le boulevard Beaumarchais. Celle-ci s'appelait toujours *la Belle Madeleine*, quoiqu'elle fût devenue vieille et laide à faire peur à un grenadier de l'Empire. Elle vendait ses gâteaux en chantant sur l'air *Grâce à la mode :*



Qui n'a vu à Paris le fameux marchand de petits pains au lait? Qui ne se rappelle son terrible cri : *Chaud! chaud!*



Qui n'a assisté à toutes les périodes de sa fabuleuse fortune? D'abord, marchant humblement à pied et portant lui-même sa marchandise, puis devenu acquéreur d'une petite charrette qu'il poussait dans les rues, il criait sans interruption : *Chaud! chaud!* Son commerce prit un tel accroissement, et il débitait si bien ses petits pains, qu'il voulut étendre ses débouchés. Comme c'était le matin, avant le déjeuner, qu'il faisait sa tournée, il fit emplette d'une voiture et d'un petit cheval cosaque, ce qui lui donnait la faculté de parcourir plusieurs quartiers. Enfin, le gâteau aidant, et la fortune le favorisant tous les jours de plus en plus, un second cheval fut mis à la queue du cosaque, et il plaça une enseigne sur sa voiture. C'était un énorme pouce, large et aplati, qu'on eût dit écrasé à force de compter de l'argent, et on lisait dessous en gros caractères : *Au pouce du millionnaire!* C'est alors qu'il parut dans toute sa splendeur. Debout sur son char, faisant fièrement claquer son fouet, il parcourait au galop, nouveau Phaéton, les rues et les places, ébranlant l'air de son cri : *Chaud! chaud!* Dès qu'il passait, tout le monde quittait son lit; les volets s'ouvraient précipitamment; on descendait dans la rue. Son *Chaud! chaud!* ressemblait à un cri de détresse, et, à voir son visage passer successivement du rouge au

bleu et au violet, les veines de son front se gonfler par les efforts qu'il faisait, on s'attendait pour lui au sort de la grenouille de la fable. Il avait écrit sur sa voiture : *Je passe tous les jours à onze heures !*. ce qui ne l'empêchait pas de passer à sept. Plus les bonnes se réjouissaient, plus les enfants s'effrayaient, plus les dormeurs juraient et le maudissaient, plus notre marchand se remuait, s'agitait, criait et vendait. A l'apogée de sa gloire, le marchand de pains au lait, avec ses deux petits chevaux, son pouce du millionnaire et sa moqueuse inscription, s'est un jour éclipsé de la scène du monde. Qu'est-il devenu? Pour exaucer tant de vœux, le diable l'a-t-il emporté? Ou bien, comme le faisait orgueilleusement entendre son enseigne, est-il devenu millionnaire? A l'accroissement qu'avait pris son commerce, on peut le supposer aujourd'hui propriétaire d'un bel hôtel; peut-être, pour éviter le sort de tous ceux dont il a troublé le sommeil, se précautionne-t-il à son tour contre les cris des rues, la tête enfoncée dans de moelleux oreillers, et, l'été, va-t-il à la campagne refaire avec le lait d'ânesse ses poumons fatigués par son satanique *Chaud! chaud!* Quant à moi, je crois avoir rencontré ce personnage original, digne de la plume d'un Hoffmann, dans un brillant équipage, avec des domestiques galonnés, et portant sur sa voiture un blason de marquis.

Cette apparition fantastique est le dernier souvenir que fournissent les marchands de gâteaux parisiens; et dans mes pérégrinations à travers les rues, je ne trouve rien qui ressemble de près ou de loin, je ne dirai pas au *Pouce du millionnaire*, mais au *Tâtez, tâtez, tâtez*, que je n'ai entendu qu'une fois. Certes les marchands de gâteaux abondent encore à Paris; mais ils n'ont ni aucun des traits qui les distinguaient jadis, ni aucune des particularités qui pourraient en faire une classe à part. A l'entrée des ponts, depuis la plaine de Grenelle jusqu'aux Tuileries, vous apercevrez une table dont l'isolement et la pauvreté vous saisissent; quelques pains de seigle y sont éparpillés parmi des tas de fruits symétriquement placés, tandis que le propriétaire indifférent reste accroupi dans un coin. A l'entrée du jardin des Tuileries, quelques femmes vous abordent et vous présentent des gâteaux de Nanterre; mais elles sont si déguenillées, elles ont la voix si suppliante, qu'elles semblent plutôt solliciter la pitié que provoquer l'appétit. Une des plus singulières et des plus gracieuses mélodies du gâteau de Nanterre est celle-ci :



Dans les allées poudreuses des Champs-Élysées, sous les guichets des Tuileries, aux environs du palais de justice, dans l'espace compris entre le Château-d'Eau et l'Ambigu-Comique, stationnent aussi quelques marchands; mais il n'y a plus rien dans leur cri de pressant ni qui s'adresse à la curiosité : vous passez sans qu'ils vous interrogent du regard ou de la voix ; vous êtes libre de prendre ou de laisser. Et d'ailleurs, c'est à peine si, sur les tables couvertes de fruits verts ou trop mûrs, parmi les

carafes et les verres, derrière les carrés et les remparts de pain d'épice, se cache çà et là quelque honteuse brioche.

Il n'y a donc plus que trois espèces qui rentrent à grand'peine dans la classe des marchands de gâteaux :

Les enfants qu'on trouve le matin dans les marchés ou sur les ponts, espèce industrieuse et nomade qu'on revoit le soir sur les boulevards, vendant des allumettes chimiques ou des contre-marques à la porte des petits théâtres : les plus intéressants parmi eux sont ceux qu'on rencontre portant sur un plateau une pyramide de gaufres toutes chaudes ou qui du moins l'ont été ;

Les marchandes d'échaudés, vives et accortes, qui paraissent être par leur cri, leur activité et leurs habitudes, les derniers rejetons d'une race presque éteinte. Enfin ces marchands lents et paresseux qui semblent traîner péniblement dans les rues leurs charrettes de pain d'épice, couronnées d'habitude d'une monstrueuse galette que surmontent plusieurs petits drapeaux tricolores ; qui n'a entendu l'un d'entre eux crier, dans les Champs-Elysées surtout, son *excellent pain d'épice et ses crrrroquets ?*



Ou celui qui, le soir, part du faubourg du Temple avec sa charrette illuminée, et va dans tous les quartiers de la ville siffler à travers les dents son cri qu'on dirait uniquement composé d'*s* ? Qui pourrait croire qu'un tel sifflement qui peut s'écrire ainsi : *a' s' l'moss' moss' l'moss' moss' a's' !* signifie en français : à un sou l'morceau ! l'morceau à un sou !

Il y a encore, à l'entrée des Champs-Elysées, un de ces marchands de pain d'épice qui a joint à son commerce l'attrayante spécialité du sucre d'orge ; son cri est un des plus originaux que je connaisse ; le voici : *Ach'tez, messieurs, le restant de la vente* (et la boutique est comble) ; *tout est renouvelé ! Un sou l'bâton à la fleur d'orange, au citron ; un sou ! ils sont clairs comme de l'eau de roche, et gros comme des manches à balai !*

Mais le type, oublié déjà à Paris, où il a si longtemps brillé, se retrouve en province dans toute sa pureté première. A Toulouse, par exemple, et généralement dans toutes les villes du midi, les marchands de gâteaux fourmillent. On en voit, le matin, au départ des voitures et du bateau de poste, le jour, dans les promenades publiques, dans les rues, aux barrières, dans les faubourgs, dans les marchés, partout. Tout chez eux, depuis leur costume et leur physionomie agaçante jusqu'à leur marchandise, est propre, frais et coquet. Là ce n'est pas seulement, comme à Paris, l'enfant insoucieux ou l'ouvrier affamé et craintif qui les aborde ; ils ont affaire à toutes les classes, à tous les âges. Le soir, ils se donnent rendez-vous à la place Royale, et c'est chose vraiment digne d'attention que la physionomie de ce lieu, avec ses contrastes inattendus d'ombre et de lumière, de silence et de bruit. D'un côté la masse

noirâtre du Capitole plonge majestueusement dans la nuit, sans que personne s'en approche, de peur d'en troubler la tranquillité, tandis que, de l'autre, les marchands de gâteaux, rangés sur deux lignes, à la lueur vacillante et terne de leurs chandelles protégées contre le vent par un cercle de papier, provoquent, dans leur patois si original et si poétique, arrêtent par leur cri : *Tout chauds, tout chauds les gâteaux,* aux mille inflexions, ce flot incessant de promeneurs et de curieux, qui ne se retire qu'au milieu de la nuit.

Il n'est peut-être à Toulouse qu'un marchand de gâteaux qui manque à ce solennel rendez-vous de la place Royale; mais celui-ci a une spécialité marquée, une place à part, un privilége qu'il exerce depuis trente ans, sans contestation et sans concurrence. C'est un homme de petite taille, maigre et fluet, pâle, déjà vieux, mais nerveux et vif. Il n'y a rien de particulier dans son costume, si ce n'est un petit habit vert et une casquette dont l'immense visière le dérobe presque à la vue. Il y a tant de vivacité dans sa personne, tant de feu et d'éclat dans ses yeux, tant d'esprit dans les coins de ses lèvres, tant de finesse dans l'ensemble de ses traits, que je perdrais mon temps à le dépeindre. Il s'établit tous les matins à la porte du collége royal : c'est sa place immuable et unique, et nul ne songe à la lui disputer. La demi-heure qui précède l'ouverture des portes, celle qui suit la classe, sont les seuls instants qu'il donne à son commerce. Mais tout cet essaim d'enfants se presse et tourbillonne autour de lui; tous l'interrogent à la fois, et il répond à tous; les gâteaux disparaissent avec une rapidité insaisissable; lui seul en a le secret; il reçoit d'une main, et il distribue de l'autre; il est tout à tous, il connaît le nom, le goût, la bourse de chacun, et la journée se passe sans qu'il y ait jamais ou mécompte ou erreur.

L'histoire de cet homme est singulière, et explique la vogue dont il a joui jusqu'ici. Il est lui-même ancien élève du collége royal, où quelques vieux professeurs se souviennent de l'avoir vu en quatrième. Il y était encore lorsque son père, mourant, le laissa sans fortune et sans industrie. Il s'en créa une, et le lendemain ses condisciples de la veille le trouvèrent vendeur de gâteaux à la porte. Depuis trente ans il n'a pas une seule fois déserté son poste; et il est curieux de l'entendre se servir de ses réminiscences de collége et de latin de la manière la plus spirituelle et la plus piquante.

Le marchand de gâteaux s'est donc conservé jusqu'ici, en province, dans son intégrité. Mais là-bas, on met à honneur de se modeler sur la capitale, et Dieu sait où s'arrêtera cette rage d'imitation que l'on confond avec le progrès. En attendant, ici l'ambition descend jusque dans les professions les plus obscures, et tue l'originalité; la boutique détrône la rue, et déjà l'on peut dire du type qui a fait le sujet de cette étude ce que l'on disait naguère des rois, ce que l'on avait dit auparavant des dieux : *Le marchand de gâteaux s'en va.*

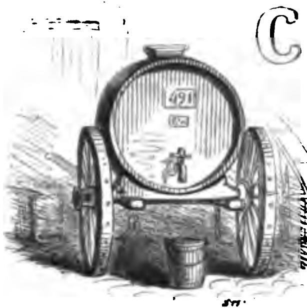
JOSEPH MAINZER.



LE PORTEUR D'EAU.



LE PORTEUR D'EAU.



Ce qui rend surtout curieuse et intéressante l'histoire du porteur d'eau à Paris, c'est qu'en l'étudiant on apprend à connaître la physionomie d'un peuple dont le caractère n'a aucun rapport avec celui de la population leste et sémillante au milieu de laquelle il vient exercer sa laborieuse profession. Le porteur d'eau est presque toujours un enfant de l'Auvergne, ce pays si pittoresque, mais qui présente bien moins d'intérêt à l'observateur par la beauté de son climat, les accidents de ses montagnes, la fécondité proverbiale de son sol, que par les mœurs de ses habitants et son organisation intérieure[1]. Dans cette contrée, que la nature a si richement partagée, vit un peuple original, s'il en existe encore, primitif, quoique spéculateur et rusé. Toujours le même, bien que, par un mouvement continuel de va-et-vient, il se répande sur toute la surface de la France, c'est une monnaie si bien frappée, que la circulation ne peut mordre à son empreinte. Là, les traditions de la famille, le foyer paternel, le pays, sont encore comptés pour quelque chose. Nul ne s'y dérobe à la destination de sa nature; chacun accepte une profession comme un héritage paternel, ou comme la loi de sa constitution physique,

[1] Voyez *l'Auvergnat*, type de province, par M. A. Le Goyt.

et se soumet docilement, si Dieu, qui a dit à la mer obéissante : *Tu n'iras pas plus loin!* écrit sur ses épaules herculéennes : Tu seras porteur d'eau.

Les porteurs d'eau forment à Paris une espèce de république qui a établi son domaine dans la rue. Elle a ses lois, son aristocratie, sa hiérarchie même, tout cela calculé d'après les mœurs de cette race laborieuse et patiente. A l'âge marqué, c'est-à-dire dès qu'il a échappé aux chances de la conscription, l'Auvergnat s'achemine gravement et sans inquiétude vers la capitale; il y a sa place préparée de longue main, auprès d'un parent ou d'un ami de quelque parent, car rien n'échappe à cet esprit de prévision. Nouveau débarqué dans ce monde qu'il ne connaît pas, il ne sait rien, il n'a rien; il se met au service d'un autre, il fait un pénible noviciat. Peu à peu il établit ses rapports, prépare sa clientèle, démêle le labyrinthe des rues, réalise quelques économies, et alors il commence à travailler pour son compte. D'abord modeste possesseur de deux seaux en fer-blanc, qu'il place pour plus de commodité aux deux points opposés de la circonférence d'un cercle ou d'un carré long, il vient cent fois par jour à la fontaine publique où il a établi son quartier général, et part de là, en décrivant tous les rayons possibles, pour aller ravitailler avec une scrupuleuse exactitude les fontaines privées du sixième étage comme celles du premier, dans l'hôtel somptueux du pair de France aussi bien que dans l'humble mansarde du pauvre ouvrier. Il sait le matin combien de fois dans la journée ses seaux devront être remplis et vidés, combien il aura d'étages, de marches à monter et à descendre, et il combine ses heures, ses voyages, de manière à ce que toutes ses pratiques soient satisfaites. Vous ne seriez pas capable de dire aussi exactement que lui à quel moment il vous faudra de l'eau, et de quelle quantité vous aurez besoin : c'est un détail dont il est tout à fait inutile que vous vous occupiez, et dont il fait son affaire avec une intelligence vraiment remarquable. Il connaît vos jours, et vient de lui-même sans qu'il soit nécessaire que vous l'appeliez : il va tout droit à votre cuisine, y entre comme dans son domaine, place et déplace à sa guise le meuble dont il s'est adjugé la surveillance spéciale, et sur lequel il n'a aucun compte à vous rendre tant qu'il ne désemplit pas. Et vous le laissez faire comme il l'entend, vous le laissez sans défiance aller et venir quand cela lui plaît; car sa probité, sa discrétion vous sont connues : il n'y a pas d'exemple qu'un porteur d'eau ait été cité devant les tribunaux pour avoir abusé de la confiance que vous lui accordez. Si vous ne le payez pas à chaque voyage, son livre de comptes est tout simplement le coin de mur avoisinant votre fontaine, sur lequel il trace avec un charbon, en guise de plume, autant de raies qu'il vous a fourni de voies d'eau.

Aussitôt que de nouvelles économies lui permettent de donner à son petit négoce un peu plus d'étendue, il se procure un tonneau monté sur deux roues, que, moyennant une légère rétribution, il fait remplir à des fontaines placées pour cet usage dans les différents quartiers de Paris. Ce tonneau, qu'il traîne à bras d'une manière fort pénible, surtout dans les rues montantes, est pourtant une grande amélioration pour lui : il trouve à s'en servir une économie considérable de temps, et, n'ayant plus à faire un voyage par chaque voie qu'il fournit, il peut arriver à doubler, à tripler même le nombre de ses clients.

Enfin, à force de multiplier ses relations et d'arrondir la masse de ses profits, il atteint le sommet de l'échelle, c'est-à-dire qu'il achète un cheval, puis un second, puis un troisième, qu'il attelle à autant de tonneaux : alors il est maître, il prend à son service une quantité de subordonnés proportionnée à l'importance de son commerce ; c'est tout à fait un personnage.

La hiérarchie des porteurs d'eau a donc ses quatre degrés bien distincts. Nous n'y comprenons pas cette autre classe à part qui ne veut dépendre de personne, ennemie jurée de tout progrès, espèce qu'on peut regarder comme l'exception dans cette société, et qui en est comme la partie indocile et nomade. Les routiniers dont elle se compose tiennent invariablement aux deux seaux comme à un milieu de prédilection ; ils nient l'avantage des tonneaux ; ils regardent d'un œil méprisant les fontaines publiques, et vont obstinément puiser l'eau à la rivière. En arrière d'un demi-siècle sur notre époque, ils nous reportent au moment où écrivait Mercier, le piquant auteur du *Tableau de Paris*.

« Les fontaines publiques sont si rares et si mal entretenues, qu'on a recours à la rivière. Aucune maison bourgeoise n'est pourvue d'eau assez abondamment. Vingt mille porteurs d'eau, du matin au soir, montent deux seaux pleins depuis le premier jusqu'au septième étage, et quelquefois par-delà. La voie d'eau coûte six liards ou deux sous. Quand la rivière est trouble, on boit l'eau trouble ; on ne sait pas ce qu'on avale, mais on boit toujours. »

Ce qui prouve que les idées rétrogrades mènent rarement à la fortune, c'est qu'on voit presque toujours, parmi les porteurs d'eau, ceux qui sont demeurés opiniâtrément fidèles aux anciennes traditions vieillir et mourir sous le harnois, misérables et chétifs, conservant à peine un filet de voix chevrotante pour avertir de leur passage quelques pauvres pratiques disséminées de loin en loin. Mais les rangs de cette classe exceptionnelle s'éclaircissent de jour en jour, et bientôt il n'en restera pas un vestige, non plus que des comtes et des marquis ; nous sommes arrivés au moment où le temps, qui met toujours la dernière main aux révolutions, doit nécessairement emporter dans sa marche impitoyable tous ces vieux restes de l'ancien régime.

Le porteur d'eau a ordinairement de vingt et un ans à quarante ; sa taille varie de cinq pieds cinq, à cinq pieds neuf pouces. Il est coiffé d'un chapeau en cuir bouilli, dont les larges bords remplacent avantageusement, suivant l'inconstance du climat parisien, le parasol ou le parapluie. Son vêtement ne suit pas la loi des saisons ; il est toujours en drap, selon l'axiome favori de l'Auvergnat : ce qui préserve du froid peut garantir de la chaleur ; il tient le milieu, par sa forme, entre la veste et l'habit, c'est-à-dire que ses basques arrondies s'arrêtent exactement à cette portion du corps humain qui commence où se terminent les reins, et finit à la naissance du compas. Une écharpe rouge roulée en ceinture autour du corps, un pantalon flottant, en velours olivâtre, des guêtres de la même étoffe, et de monstrueux souliers, garnis d'une énorme quantité de clous à grosse tête, complètent ce costume tout à fait pittoresque.

Que le soleil verse à flots ses rayons sur le pavé brûlant, ou que la pluie fouette

fortement les vitraux, le porteur d'eau est à son poste : il marche avec la légèreté de l'hippopotame, et fonctionne avec la régularité impassible de l'horloge. Dans l'exercice de ses fonctions, il est si régulièrement droit, que si vous laissiez tomber sur lui, du zénith au nadir, une ligne perpendiculaire, vous le couperiez certainement en deux parties égales.



Il apporte avec lui de l'Auvergne toutes ses qualités, qui sont comme un fruit du pays. Patient, exact, laborieux, et par-dessus tout, économe et sobre, il lui faut chaque jour plus d'efforts de calcul pour composer son dîner de peu, qu'il n'en fallut une fois à la reine d'Égypte pour dépenser plusieurs millions dans le sien. Quand vient le soir, et que patron et subordonné récapitulent ensemble, il s'entasse compte sur compte, et jamais livres en partie double ne sauraient remplacer les ressources de cette mémoire, dont l'amour du gain est la sauve-garde, et qui retient avec une étonnante facilité les calculs les plus compliqués.

Cet homme, que nous avons montré si compassé, si méthodique, s'anime pourtant dans certaines occasions. Qu'un incendie vienne à éclater au milieu de la nuit,

il ne fait qu'un bond de son lit à son tonneau, que les règlements de police lui enjoignent de rentrer plein chaque soir ; il s'élance avec ardeur vers le lieu du sinistre, au risque d'accrocher les roues de sa charrette à celles des pompes qui roulent avec fracas et brûlent le pavé; il lutte de vitesse avec ses confrères; s'il a un cheval, il l'excite de la voix et du fouet; s'il est attelé lui-même au tonneau, le jeu de ses muscles devient effrayant d'énergie et de vigueur. Dans quelle admiration nous plongerait un pareil dévouement, si la récompense promise par la ville à celui qui arrive le premier ne venait, en nous rappelant un amour du gain devenu proverbial, élever des doutes dans notre esprit sur le désintéressement d'une si belle conduite! Mais, dans toutes les actions que nous disons grandes et généreuses, en est-il beaucoup qui, soumises à un examen approfondi, ne nous laissassent pas voir leur point de départ dans un intérêt personnel plus ou moins bien dissimulé?

Avec son cri, *A l'eau!* ou *Ao! ai!* ou *Oia!* généralement sur ces notes :



le porteur d'eau sait atteindre le tympan de ses pratiques, fussent-elles au sommet des tours ou dans les catacombes. Les deux sons du cri *A l'eau!* ne se ressemblent pas; le dernier est d'une tout autre nature que le premier : celui-ci est un son de poitrine, celui-là un son de tête. Nous avons entendu un de ces crieurs qui, avec la dernière note, donnait en même temps l'octave inférieure. Il nous serait difficile d'expliquer un tel phénomène : c'est une question à soumettre à l'Académie des sciences. Expliquer comment le même gosier (car nous ne supposons pas que notre homme en ait deux) peut produire deux sons à la fois, ce serait pour le monde musical un résultat très-intéressant. La possibilité prouvée, l'art ferait le reste. On s'empresserait de perfectionner une si merveilleuse faculté, et nous entendrions bientôt chanter des duos par un seul chanteur, des quatuors par deux, des trios par un et demi. En poussant plus loin encore le perfectionnement, on arriverait à remplacer tantôt une voix de femme par le registre supérieur d'une voix d'homme, tantôt une voix d'homme par l'octave inférieure d'une voix de femme. Déjà la flûte a été complétée de cette manière : on en trouve qui rendent en même temps la mélodie et sa tierce. Une ouverture latérale pratiquée à notre larynx, ou un piston disposé à l'endroit convenable, pourraient même approprier tout à fait notre gosier aux effets de l'harmonie ou de l'ensemble. Au reste, les crieurs des rues sont inépuisables en curiosités de ce genre. Il en est dont le son n'a rien de semblable au son de l'être humain, quelle que soit celle des cinq races où l'on veuille le chercher. Le cri part, chacun l'entend, l'habitant de l'entre-sol aussi bien que celui du grenier; mais il n'a pas été donné à l'intelligence de l'homme de distinguer d'où il part, ni à quel degré de l'échelle musicale il se rapporte, ni à quelle tonalité il appartient. Si

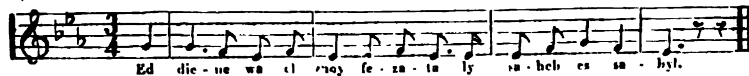
la mélodie est du ton de *fa* ou de *la*, du mode majeur ou du mode mineur, c'est ce qui est resté pour nous un mystère impénétrable ; d'autres seront peut-être plus heureux dans leurs recherches.

Les crieurs qui fournissent à notre étude des phénomènes ou des monstruosités vocales ne sont pas rares à Paris ; on en rencontre de tous côtés : celui qui a l'oreille sensible et exercée peut en trouver des échantillons dans tous les corps d'états, parmi les hommes comme parmi les femmes.

Il y a également dans le cri du porteur d'eau quelque chose d'alarmant et de sinistre. Celui qui ne connaîtrait pas sa signification toute pacifique en serait saisi d'effroi, et le prendrait pour le cri d'une âme en peine, d'un homme en détresse. C'est un son semblable à celui qui frappe nos oreilles dans des nuits de malheur, au sein des émeutes, au milieu des flammes ou des flots. Souvent il nous a rappelé le cri que nous avons tant de fois entendu, dans notre enfance, sur les bords du Rhin et de la Moselle, que l'on entend au reste partout où il y a des fleuves, le cri du voyageur atardé, lorsque, d'une rive à l'autre, il appelle le batelier. Souvent aussi il nous a semblé que nous entendions le hurlement nocturne du chien qui a peur, ou, comme on dit dans le peuple, qui sent le cadavre.

Toutefois, il ne faut pas conclure de cette observation que les porteurs d'eau sont plus méchants ou plus sombres que d'autres : c'est à la nature même de leur état qu'ils sont redevables d'un cri si peu harmonieux. Comme ils ont affaire à tous les habitants d'une maison, et que leur voix s'adresse aux ménagères de tous les étages, il faut bien qu'ils cherchent un moyen de se faire valoir le plus possible, afin que leur signal ressorte au milieu du bruit des rues, du roulement des voitures, des cris des autres marchands, et parvienne jusqu'au toit des immenses bâtiments qui renferment leurs pratiques ; quelquefois ils remplacent le cri par un cliquetis de l'anse de leurs seaux.

Les porteurs d'eau que les voyageurs ont rencontrés en Arabie, et surtout dans les cités saintes, méritent bien de notre part un moment d'attention, ne fût-ce que pour servir de point de comparaison, ou pour faire pendant à notre tableau. Les *sakas*, ou porteurs d'eau de la Mecque, ont des outres sur le dos, et se tiennent de préférence dans les lieux que fréquentent les étrangers. A la sortie de la mosquée, surtout pendant la nuit, les plus riches des pèlerins payent à un sakas toute la valeur de l'eau que renferme son outre, afin qu'il en fasse aux pauvres une distribution gratuite, ce dont le sakas, en vrai musulman qu'il est, s'acquitte consciencieusement et avec une sorte de dignité sacerdotale. Il s'écrie : *Sebyl allah, ya atshan, sebyl! Pressez-vous, vous qui êtes altérés, vers les voies du Seigneur.* Puis il ajoute, pendant qu'il verse l'eau dans la sébile de bois que chaque mendiant porte suspendue à sa ceinture : *Que la miséricorde divine et le paradis soient le partage de celui qui vous donne de l'eau!* sur ce petit chant de trois notes :



Burckhardt dit n'avoir jamais pu entendre cette mélodie si simple sans en avoir été profondément ému. La mélodie, ainsi que la haute et noble signification des paroles du sakas, fait sans doute de cette scène un tableau touchant, qui ne nous semble pas déplacé à côté de l'image de notre moins poétique, mais aussi utile et aussi modeste Auvergnat.

Dans cette capitale, où les étrangers se naturalisent si vite, qu'on serait tenté de la regarder comme la patrie de tout le monde, l'Auvergnat conserve toujours au fond de son cœur le souvenir du pays, aussi entier, aussi vivace que le premier jour de son émigration. Il a pour son patois surtout une affection que rien n'altère, et c'est plaisir pour lui de le parler tout à son aise après les labeurs de la journée. Le français n'est pas sa langue, et s'il consent à lui emprunter quelques monosyllabes, quelques mots d'un usage indispensable, c'est que la politesse est la dernière recommandation qu'il ait reçue en partant. Il faut bien qu'en entrant ou qu'en sortant il puisse accompagner la gracieuse inclination de tête dont il salue la pratique d'un bonjour ou d'un *bonchoir*, qu'il prononce, du reste, assez agréablement.

Rarement le porteur d'eau prend pied à Paris; il n'y entretient de connaissances et d'amis que parmi ses compatriotes, dans la crainte sans doute que d'autres liaisons ne viennent à altérer par le froissement sa chère nature d'Auvergnat. Il est rare surtout qu'il s'y marie. Quelque grosse paysanne rouge et joufflue l'attend là-bas au village, et il sera libre de choisir, car on sait bien qu'il reviendra accompagné d'un *bon magot*, selon l'expression consacrée. Ce n'est pas qu'il se pique d'une fidélité chevaleresque : s'il trouvait à Paris femme à sa convenance, croyez bien qu'il n'y regarderait pas de si près. Mais il lui faudrait une bonne et belle dot, non en espérances, mais en beaux écus comptants, et nous ne savons pas même si, le cas échéant, il ne prendrait pas chaque pièce en particulier, pour en étudier minutieusement le son argentin. Les agaceries coquettes de la Parisienne, ses menteurs colifichets, ses atours équivoques, loin d'enflammer son imagination, comme celle du Méridional, le portent à la défiance. La Parisienne n'apporte d'ordinaire à son mari que des goûts de folle dépense et un penchant décidé pour la domination; l'Auvergnat veut une bonne femme de ménage qui lui laisse sans murmurer la royauté absolue du logis.

Le porteur d'eau, ne vous y trompez pas, sous son écorce grossière, ne manque ni d'intelligence ni de perspicacité; personne ne pourrait mieux que lui rendre compte de l'état moral et financier d'un quartier de Paris. Le domestique ne connaît à fond qu'un ménage, le portier, qu'une maison; mais quelle immense et curieuse statistique se loge dans la tête du porteur d'eau, qui a ses entrées franches dans toutes les maisons et dans tous les ménages, qui arrive à l'improviste, et s'en va le plus souvent sans même qu'on se soit aperçu de sa présence. Que de misères honteuses, de mésintelligences conjugales, d'agitations intestines, se révèlent à lui pendant qu'il vide ses deux seaux avec l'air calme et impassible d'un homme qui serait à la fois sourd et aveugle. De combien d'existences il a deviné le problème, sans apporter pour cela moins d'exactitude et de politesse dans son service ! Ce qu'il voit, ce qu'il entend, il le garde pour lui, bien supérieur au portier et au domestique, qui savent beaucoup moins de choses, et vont partout les colportant et les amplifiant.

C'est à peine si, retiré du commerce, et rentré dans ses pénates, il se hasarde jusqu'à égayer ses longues nuits d'hiver du récit de quelques scènes de la vie parisienne.

Entre les vertus qui distinguent l'Auvergnat, nous avons cité en première ligne la sobriété; cependant il est homme, et il a ses moments d'abandon. Comme tous les autres corps d'états, le porteur d'eau a son jour de fête, et il croirait manquer à son devoir, s'il n'en célébrait dignement le retour. Ne pensez pas, toutefois, qu'il chôme le saint d'une manière complète : son travail n'en souffre aucunement. Sa pratique n'a-t-elle pas ce jour-là, comme le dimanche, comme tout autre jour de l'année, besoin de son eau quotidienne? Mais son chapeau, son cheval, son tonneau, sont bariolés de rubans; on s'imaginerait voir en action une pastorale de Florian, ou une idylle de Gessner, n'étaient quelques jurements énergiques qui viennent de temps à autre interrompre l'illusion. Et le soir, après la journée faite, il s'achemine par bandes vers la barrière. Là, il se vide dans chaque estomac, en particulier, du vin à remplir le tonneau de sa charrette; et, comme dernier trait, quand arrive le quart d'heure de Rabelais, quand doivent se délier ces énormes bourses de cuir, si profondes qu'il semble que les pièces, une fois qu'elles y sont entrées, n'en peuvent plus sortir, les têtes s'échauffent, les discussions s'engagent, s'animent, dégénèrent en querelles, où se déploie, sinon la richesse, au moins l'énergie d'un vocabulaire *ad hoc*, et se terminent quelquefois par une grêle de coups de poing, dont un seul suffirait pour assommer un bœuf. Le lendemain il n'y paraît rien : le sommeil, qui chasse les mauvaises pensées, a passé par-dessus, et l'Auvergnat raconte, en se frottant les mains, *qu'il ch'est bien amujé la veille à la barrière.*

Nous ne connaissons rien de plus curieux qu'une querelle d'Auvergnats. Il faut voir les deux champions s'avancer l'un sur l'autre, la tête droite, le coude servant de bouclier à la face, et s'exciter mutuellement à frapper le premier. Mais n'ayez peur que ce premier coup soit donné de longtemps : les langues seules escarmouchent, et Dieu sait qu'elles s'en acquittent d'une façon remarquable! Cependant les injures vont toujours *crescendo;* nos adversaires sont tout près l'un de l'autre, pied contre pied, genou contre genou, poitrine contre poitrine; leur visage est enflammé, leurs yeux flamboient, et sortent de la tête; vous diriez qu'ils vont se dévorer; point du tout : ils font subitement une demi-conversion, accompagnée d'un haussement d'épaules, lequel signifie qu'ils se prennent en pitié, et veulent bien cette fois s'épargner. Les voilà donc séparés, et vous pensez qu'ils vont s'éloigner paisiblement chacun de son côté; attendez un peu : ils auront à peine fait quelques pas, qu'ils se retourneront pour se lancer de nouvelles injures, et reviendront prendre cette même attitude menaçante dont vous aviez frémi. Ce manége aura lieu trois fois, quatre fois, jusqu'à ce que, enfin, l'un des deux poings levés, perdant patience, s'abatte sur le chef ennemi avec la pesanteur et l'aplomb d'une massue. Ce n'est qu'à ce moment que la galerie, jusqu'alors immobile, s'interpose entre les combattants : on les force alors d'entrer chez le marchand de vin, où, le verre à la main, ils commencent par expliquer longuement, et finissent par oublier tout à fait le sujet de leur altercation. Quelquefois une discussion d'une autre nature s'é-

lève : chaque champion revendique à son honneur les coups les plus solides et les mieux appliqués, et peu s'en faut qu'une seconde lutte ne s'engage à l'effet de prouver auquel des deux appartenait l'avantage dans la première.

Après vingt ans de travail, le porteur d'eau retourne dans ses montagnes, se marie, achète une chaumière et un champ qu'il cultive lui-même, envoie ses enfants faire comme lui fortune dans la grande ville, et meurt après avoir monté et descendu dans sa vie plus de degrés que n'en avait l'échelle de Jacob.

JOSEPH MAINZER.



Porteur d'eau du temps de Louis XV.



LA LAITIÈRE.



REPORTEZ-VOUS par la pensée au temps où vivait le bon La Fontaine (nous en sommes déjà bien loin par les années, et plus encore par les mœurs!): depuis la triste mésaventure dont il s'est fait l'historien, Perrette a disparu; elle s'est enfuie avec les débris de son pot au lait. Son costume gracieux et léger, sa physionomie ouverte, son allure dégagée, sa naïve ambition, son nom même, elle a tout emporté avec sa simplicité dans les montagnes de la Suisse. C'était une pauvre paysanne, vivant laborieusement à la campagne du travail de ses mains. Si elle venait tous les jours à la ville, c'était à pied, dans ses moments de loisir; le lait qu'elle y apportait était le superflu de sa nourriture; elle le livrait à ses pratiques aussi pur qu'elle l'avait reçu le matin des mamelles de ses vaches: le produit constituait ses petits profits. Qui lui eût dit qu'un jour la découverte du café donnerait à son obscur commerce un si prodigieux accroissement? que ses successeurs seraient si nombreux, qu'à toute heure de la journée on les trouverait, sous diverses formes, sur tous les points de la capitale: ici assis au seuil d'une porte; là, circulant dans le quartier; plus loin, établis à grands frais derrière d'élégants vitraux; que dis-je? passant même bruyamment dans les rues, et montés dans des voitures, avec cette inscription aux deux côtés: *Laiterie Sainte-Anne*? Mais combien tout a changé dans cette progression rapide: industrie,



LA LAITIÈRE

marchandise, individus! Il ne reste plus rien de la simplicité de Perrette; sa mélodie seule nous a été conservée. La voici :



Il y a des laitières dans tous les pays civilisés. A Londres, les *milk-men*, ou *milk-women*, traversent les rues de très-bonne heure en portant sur leur tête un grand pot de fer-blanc, et en faisant entendre ce cri perçant : *Milk oh ! milk oh !*



La manière dont elles prononcent ces mots mi-o ! mi-o ! les fait ressembler au miaulement d'un chat. Un Français a dit spirituellement que ces honnêtes marchands de lait voulaient dire apparemment *mi-eau! mi-eau!* tout en déguisant la vérité sous une forme étrangère.

On peut diviser en trois classes la grande famille des laitières. Si l'industrie est la même, le mode en est différent, et la distinction s'établit mieux encore dans les mœurs.

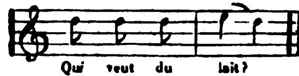
La laitière de la campagne habite un village situé quelquefois à quatre ou cinq lieues de Paris : tantôt elle est attachée à une ferme, à un château, tantôt elle exploite pour son propre compte. Elle se lève à une heure du matin, elle attelle un vigoureux cheval à sa charrette, dans laquelle sont rangés avec ordre, et entassés dans la paille, les énormes seaux de fer-blanc qui renferment la consommation du vulgaire, et les petites boîtes réservées des pratiques privilégiées. Elle s'entoure la figure d'un mouchoir, couvre ses épaules du mantelet gris à bordure noire, s'installe sous le dôme de toile de sa voiture, donne le signal du départ à son fidèle coursier, qui connaît parfaitement la route, penche sa tête sur sa poitrine, et s'endort. Toutes n'ont pas la même aisance, ni les mêmes agréments. Souvent la charrette n'existe que dans les vœux de la laitière; il faut aussi qu'à la place du cheval elle se contente d'un âne, aux flancs duquel elle attache deux paniers; mais elle trouve encore le moyen de s'asseoir et de dormir sur la croupe de son modeste quadrupède, dont l'instinct, pour la conduire, n'est pas moins sûr que celui de l'aristocratique bucéphale. Le jour commence à peine lorsqu'elle fait son entrée à Paris, et elle arrive sans encombre dans le quartier de sa résidence, à la place qu'elle occupe de temps immémorial, et dont personne, si ce n'est quelquefois la police, ne lui dispute la paisible possession. Elle s'installe avec son bagage de boites, de seaux et de

mesures, à l'angle d'une rue, sur le devant d'une boutique d'épicier, ou de marchand de vin, à l'entrée d'une porte cochère, et là, elle attend gravement que ses pratiques passent devant elle, comme des vassaux soumis devant leur seigneur. Tour à tour se présentent la jeune fille au regard vif, la vieille au front ridé et à la démarche chancelante, le vieux garçon coiffé de sa casquette à visière, et l'enfant qui boit sans cérémonie son sou de lait dans un des couvercles de la laitière. Tous se plaignent, celui-ci de n'avoir pas eu bonne mesure la veille, celui-là de ce que son lait était trop bleu et trop clair; un troisième jette feu et flammes, parce que son lait ayant tourné, il a été obligé de se passer de café; mais ils n'en rapportent pas moins tous leur boîte et leur argent. Chez la laitière, tout est uniforme; on dirait que sa vie entière est soumise à une loi géométrique. Depuis vingt ans, c'est toujours le même costume, le même fichu, le même petit bonnet rond et plat; c'est aussi la même prestesse à faire voyager la mesure, de sa boîte au lait à la tasse de la pratique, de manière à escamoter à son profit une bonne partie du liquide; chaque jour, sa distribution commence et finit aux mêmes heures; que son commerce prospère lentement ou avec rapidité, elle n'en a ni plus d'élégance dans sa mise, ni plus de morgue dans sa démarche, ni moins de régularité dans son travail. D'ailleurs, trop de considération l'entoure pour qu'on aperçoive en elle de telles faiblesses: son royaume est restreint, mais elle y règne en souveraine. Bien qu'elle reste invariablement à son poste, rien de ce qui se fait autour d'elle ne lui échappe; elle a partout ses affidés et ses espions, sans que cette police vigilante soit pour elle le motif d'aucune subvention secrète; elle connaît l'intérieur des familles sans jamais y pénétrer; de la cave au grenier, elle pourrait faire mieux que personne l'inventaire financier et moral d'une maison : c'est la gazette vivante du quartier. Pendant que les maîtres sommeillent, les bonnes viennent se grouper autour d'elle; le cercle se renforce d'enfants et de vieilles femmes, espèce essentiellement indiscrète et bavarde; elle est le point de mire de tous les regards, le centre de toutes les confidences; elle préside. Après qu'elle a raconté les mille aventures miraculeuses arrivées la dernière nuit à la campagne, elle écoute à son tour, afin de pouvoir reporter au village des nouvelles de Paris, soit prédictions, soit découvertes, et les projets du gouvernement, et l'approbation ou le mécontentement du peuple. C'est devant son siége que se fait entre les bonnes un interminable échange de propos de toute nature; chacune raconte ce qu'elle a entendu ou cru entendre dire à son maître, ce qu'elle a vu ou cru voir, ce qu'elle a pensé, ce qu'elle a rêvé. Une fois la pierre lancée, qui sait où elle s'arrêtera? Chaque commère fait son observation, son commentaire; l'imagination féminine ne s'arrête jamais à moitié chemin. Politique et religion, ciel et enfer, amour et haine, tout se confond, s'embrouille, et surtout grossit en roulant comme la boule de neige; et puis viennent les prédictions, pour lesquelles le peuple a tant d'amour: on devine, on explique, on affirme les suites, les conséquences, la fin de chaque chose; on dispose d'un coup de langue et du globe et des événements. Après quoi la laitière, pliant doucement bagage, se retire du même pas que la veille, pour recommencer le lendemain.

Mais il est rare qu'elle s'en retourne à vide, car, avec ses fonctions de laitière, elle

cumule celles de messagère. Au village, chacun la charge de ses commissions et de ses achats : l'habitant du château, celui de la ferme, le jeune homme et la jeune fille, lui confient jusqu'aux missions les plus secrètes. Elle s'en acquitte aussi bien et avec autant de discrétion que le facteur : elle a même sur lui l'avantage d'arriver plus tôt le matin, et de rapporter plus vite la réponse, même verbale, ce dont le facteur ne se charge pas. Toutefois, ce n'est pas seulement de commissions, de messages d'amour et de billets doux, que la laitière charge son âne, son cheval, ou sa voiture; souvent elle rapporte encore de la capitale le fumier qui doit fertiliser son champ. En échange de quelques douceurs, en lait ou en crème, elle reçoit de quelques-unes de ses pratiques la paille de l'écurie ou de l'étable. Si vous avez habité, pendant la belle saison, Nogent, Joinville, Saint-Maur, Charenton, ou quelque autre village sur la route de Paris, vous avez dû voir les laitières arriver par files de Paris, vers le milieu du jour, l'une assise entre ses bottes, l'autre entourée de paquets et de pots de fleurs, et la plupart juchées sur des monceaux de fumier.

Dès qu'elle a quitté la rue, une autre s'en empare : la laitière ambulante commence sa tournée. Celle-ci habite ordinairement les faubourgs de Paris, ou les villages qui en sont le prolongement. Comme la première, elle a ses quartiers de prédilection, ses habitués, ses pratiques; mais ce qui se passe, ce qui se dit, l'intéresse peu; sa curiosité ne va pas au delà de son commerce. Tandis que sa matinale devancière choisit un point central et attend, elle parcourt de toute la vitesse de son cheval, de son âne, et quelquefois de ses jambes, le quartier dont elle s'est adjugé le monopole, s'arrêtant, avec une scrupuleuse ponctualité, tous les jours devant les mêmes portes, et il n'est pas une rue, quelque ignorée qu'elle soit, pas un coin, une impasse, qu'elle ne connaisse et ne visite. Son cri perçant et répété :



monte de la base au sommet, et varie suivant la profondeur du corridor ou la hauteur de la maison. A chaque station, elle ne s'arrête que le temps strictement nécessaire; elle sait le nombre de ses habitués de telle cour, de telle maison, combien ils ont d'étages à descendre, et déjà ses mesures sont prêtes, car elle a aussi une connaissance exacte de tous les besoins.

La laiterie n'était autrefois représentée que par ces deux classes, la laitière stationnaire, et la laitière ambulante : la première apportait aux Parisiens leur déjeuner; la seconde répondait aux besoins du reste de la journée; et le débit de celle-ci, loin d'être préjudiciable au commerce de celle-là, pouvait plutôt en être considéré comme le complément. Elles partageaient sans rivalité, sans haine, une royauté qui leur appartiendrait encore aujourd'hui si l'avidité ne les avait malheureusement fait entrer dans la voie dangereuse des abus : ce sont les abus qui tuent les royautés les plus anciennes et les mieux établies.

Les consommateurs se plaignaient chaque jour amèrement de voir se reproduire pour le lait le miracle des noces de Cana : les cupides laitières firent la sourde oreille. La concurrence, toujours à l'affût des bonnes occasions, fit un matin irruption dans les rues, sema en guise de harangues des milliers de prospectus, dans lesquels elle promit monts et merveilles, et la révolution fut accomplie. De rapides voitures sillonnèrent Paris dans toutes les directions, transportant, dans une multitude de bouteilles en fer-blanc, soigneusement fermées et scellées, les produits de la laiterie *Sainte-Anne* et de la laiterie *des Familles*. Le consommateur y gagna-t-il ? Oui, d'abord : quelle est la révolution qui ose, dès le principe, mentir à son origine ? Mais l'amour de la vérité m'oblige à dire que le programme des laitiers novateurs ressemble aujourd'hui à une foule d'autres programmes.

Il y a des degrés dans la hiérarchie des laitières comme dans tous les états. Quelques-unes n'ont à vendre que le lait qui leur est fourni par une vache ou par une chèvre seulement; tandis que d'autres, regardées d'un œil plus favorable par la capricieuse fortune, possèdent, soit dans les environs, soit dans le cœur de Paris, de vastes étables où se pressent douze, vingt, trente, et jusqu'à quarante vaches. Les propriétaires de ces établissements se sont décorés du nom emphatique de *nourrisseurs*. Ne croirait-on pas, à entendre un pareil nom, qu'il s'agit de l'homme au petit manteau bleu, de ces philanthropes qui portent à domicile le bouillon, le lait et la bouillie, qui nourrissent le pauvre de leurs épargnes, et se sacrifient au bien-être de l'humanité? Rien pourtant n'y ressemble moins. La femme du nourrisseur va à l'étable avec ses seaux, les reins entourés d'une jupe, la tête coiffée d'un capuchon ou d'un mouchoir, ayant les manches retroussées, les jambes nues, les pieds chaussés d'énormes sabots. Assise sur son escabeau, elle trait ses vaches, et se fait aider par quelques servantes. Vers le matin, elle se met en route avec son équipage, s'installe à la place qu'elle a adoptée, et envoie ses filles dans d'autres quartiers, non sans avoir calculé d'avance combien de gouttes renferme chacun des pots qu'elle leur confie, y compris l'eau, et combien elles doivent lui rapporter de pièces de vingt sous, de décimes et de centimes.

De la femme du nourrisseur, de la véritable paysanne à un degré plus élevé, la distance n'est pas aussi grande qu'on pourrait se l'imaginer. Le nourrisseur se trouve aussi établi en qualité de *restaurateur* dans les rues et les passages de Paris, et sur sa boutique on lit cette inscription : *Laiterie suisse*. Là, vous pouvez aller déjeuner ou diner pour quinze ou vingt sous : le lait et les œufs y forment la base de votre repas. On vous y sert une soupe au lait, du lait et des œufs pour entremets, des œufs et du lait en guise de rôti, de salade et de dessert. De longs prospectus imprimés, de grands programmes affichés sur la porte, vous préviennent qu'il n'existe pas au monde de nourriture plus saine que le lait et les œufs, et que les poitrines sensibles, les constitutions délicates, ne sauraient mieux faire que de s'adresser à la laiterie suisse.

Entre la femme qui fait paître sa chèvre sur la lisière des fossés, et la laitière de premier ordre, il y a autant de gradations qu'entre l'usurier à la petite semaine et l'agent de change : la dernière peut arriver à cinquante mille francs de rentes, tandis que l'autre, menant elle-même sa chèvre au pâturage, ne gagne pas assez

pour payer le garde champêtre et ses procès-verbaux, aussi réguliers que le loyer.

Le luxe, qui semble aller croissant à mesure que grandit la misère du peuple, n'a pas manqué d'exercer aussi son influence sur cette innocente et candide industrie: la femme ou la fille du nourrisseur s'est faite dame de magasin. Un jour, derrière un comptoir élégant, au fond d'une boutique où s'entassent par milliers des œufs blancs comme la neige, où le beurre se présente, selon le caprice de la marchande, sous mille formes variées et appétissantes, tantôt en pyramides, tantôt en étoiles, et offrant l'image de bras, de jambes, de petits bonhommes tout entiers, où le lait, remplissant jusqu'aux bords des vases d'une exquise propreté, aiguillonne le désir par une apparence, hélas! trop souvent trompeuse, vous retrouvez cette figure fraîche et vermeille, ces yeux noirs, cet affable sourire que vous connaissez si bien. Mais autre temps, autres mœurs. La métamorphose est complète; et si vous levez un peu la tête, vous lisez en lettres d'or ce seul mot qui porte le secret de ce changement, et qu'on dirait placé là comme une ironique antiphrase: CRÉMIÈRE.

La crémière n'a rien, pas même un souvenir, de la laitière que vous connaissiez jadis. Avant de passer de la rue au magasin, elle a secoué sur le seuil la poussière de ses pieds; ce qu'elle était hier, elle le dédaigne aujourd'hui: son costume, son langage, sa voix même, tout a changé avec une facilité qui tient de la magie; ses cheveux, jadis emprisonnés ou flottant avec désordre, se partagent en bandeaux sur son front; un collier brille à son cou; le corset féerique a révélé des trésors inconnus; un tablier blanc dessine sa taille; son visage, ses mains, ont pris une couleur quasi-aristocratique. La crémière est avenante et gracieuse, non pas à la manière de ces dames de comptoir qui sont payées à deux ou trois francs par jour pour être aimables et sourire, mais par caractère, par position. En pourrait-il être autrement? Son commerce prospère, ses relations s'étendent, elle réalise de gros bénéfices, et je ne jurerais pas que vous ne la rencontriez un jour, avant peu même, dans une loge d'opéra, ou étendue sur les moelleux coussins d'une voiture, avec plus de naturel et d'abandon que la bourgeoise de la Chaussée-d'Antin.

Mais la crémière et la laitière, la grande, comme la petite industrie, si différentes par les habitudes extérieures, se rencontrent toutes dans le même principe fondamental. C'est entre elles comme un compromis tacite, une foi jurée, une espèce de mot d'ordre, de secret maçonnique. Quelque précaution que vous imaginiez, à quelque degré que vous en éleviez vous-même le prix, le lait, s'il a passé par leurs mains, ne vous arrivera jamais dans sa pureté native, et depuis l'eau jusqu'au mélange de farine et de jaune d'œuf, il aura subi de nombreuses injures. A Paris, où tout se traduit par des chiffres, on devrait calculer de combien la consommation du lait est supérieure au produit, et, à défaut d'autres preuves, la conscience de la laitière n'échapperait certainement pas à cette inflexible logique.

Les laitières et les marchands de vin offrent beaucoup d'analogie, en ce sens que la falsification, ou, suivant l'expression consacrée, le *baptême*, est le profit le plus positif du métier. La cupidité est une passion si enracinée dans une certaine classe de commerçants, et qui raisonne si peu, que l'on a vu l'appât du gain rendre cruels

les caractères les plus inoffensifs. Ainsi l'on a vu des laitières mêler à un lait baptisé de la craie, et même de la chaux, pour lui donner une sorte de consistance; sans compter qu'elles ne font pas moins servir à l'approvisionnement de leurs pratiques le lait des animaux malades, dont le nombre est souvent considérable. Il en est résulté plus d'une fois à Paris de graves maladies, qui, en attaquant surtout les enfants, dont le laitage fait la principale nourriture, ont jeté l'alarme et le désespoir dans le sein des familles. Les journaux finissaient bien par insérer quelques avis tardifs venant, soit de l'Académie, soit de quelque savant conduit par le hasard à la découverte du méfait; mais il était trop tard, et mainte maison avait payé, sinon par la mort, au moins par des coliques et mille autres incommodités dont on se serait passé volontiers, son tribut à l'insouciance des gardiens de la salubrité publique. La chose est pourtant assez grave pour qu'on s'en occupe : un jour viendra, nous en sommes persuadé, où on daignera s'en inquiéter sérieusement; mais, pour que l'attention soit vivement éveillée, il faudra sans doute que quelque haut fonctionnaire ait été frappé de près, et dans ses plus chères affections. Dans une ville de province dont je ne me rappelle pas le nom, on a publié naguère une ordonnance qui devrait être suivie dans toutes les grandes villes, et qui serait parfaitement de circonstance à Paris. Elle désignait des experts pour l'examen du lait: chaque laitière était tenue de se soumettre à leur visite, à première réquisition; et le commerce était à tout jamais interdit à celle dont on trouvait le lait falsifié.

Au commerce de lait se rattache d'une manière intime celui des fromages, depuis l'éclatant fromage blanc, surnommé *fromage à la pie,* jusqu'au fromage doré de Marolles, si cher aux buveurs.

Le fromage blanc, grâce à son prix, qui le met à la portée de toutes les bourses, est devenu d'un usage si général, qu'on le rencontre dans tous les marchés et sur les étalages de toutes les fruitières. Les crémières, placées plus haut sur l'échelle, se sont réservé le débit du fromage à la crème. Elles savent lui donner toutes les formes, celles d'une étoile, d'une tourelle, et même, ce qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de l'école romantique, celle de cœurs mi-parties de rose et de blanc, nageant dans une sauce jaune épicée de cannelle et de sucre. N'est-ce pas là une preuve qui témoigne des tendres sentiments de notre époque en général, et de ceux des crémières en particulier?

Cependant le fromage à la crème est aussi crié dans les rues par des marchands ambulants, qui, du matin au soir, le font voyager dans leurs paniers, en compagnie du frais Neufchâtel, qu'enveloppe sa fine robe de papier de soie. A propos de fromage de Neufchâtel, nous pourrions demander ici à quel titre, et si c'est par amour du contraste, que, depuis quelques années, les charcutiers se sont avisés de faire figurer au milieu de leurs productions éminemment salées et poivrées ce produit d'une incontestable douceur. Le fromage à la crème s'annonce par une jolie petite mélodie :



Quand vous l'entendez, vous pouvez dire : les primevères commencent à s'ouvrir, les champs se couvrent d'arbustes et de fleurs, le feuillage des forêts se déroule, le papillon sillonne de son vol incertain l'air parfumé sur le bord des ruisseaux, l'hirondelle est de retour de son long voyage d'outre-mer, et a bâti son nid sous le toit hospitalier du fermier. Cette mélodie est aussi fraîche que le premier sourire de la rose pompon qui s'ouvre; elle frappe aussi délicieusement notre oreille que le parfum du muguet notre odorat. Ajoutez à cette touchante mélodie la voix pure de la jeune et jolie fille qui vient la chanter sous votre fenêtre, et vous aurez une image complète de la jeunesse et du printemps; vous vous sentirez vous-même rajeuni; votre esprit se reportera au temps de vos plus beaux jours, et vous vous écrierez, comme je me surprends à le faire quelquefois : Quel charme dans l'air du printemps! quel attrait dans la voix de cette jeune fille! quelle puissance dans sa mélodie, même lorsqu'elle chante le fromage à la crème!

Ce n'est pas de nos jours seulement que les fromages sont criés dans les rues de Paris. Il en est dont la célébrité remonte aux XIIe et XIIIe siècles, tels que ceux de Brie et de Roquefort, les fromages à la crème de Montreuil et de Vincennes, que les paysannes apportaient à la ville dans de petits paniers de jonc, comme on le fait encore aujourd'hui. La haute réputation du fromage de Marolles date aussi de plusieurs siècles, car l'abbé de Marolles, dans une traduction de Martial, qu'il publia en 1635, y ajoute une très-longue liste de tous les fromages de France, parmi lesquels figure naturellement le fromage de Marolles. D'anciennes gravures nous représentent le marchand de ce précieux comestible avec une longue barbe descendant sur la poitrine, une hotte sur les épaules, et un panier au bras; l'une d'elles est enrichie de ce quatrain :



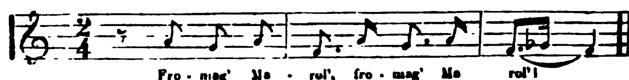
Laitière sous Louis XV.

Pour faire trouver le vin bon,
Et dire les bons mots et les fines paroles,
Au lieu de tranches de jambon,
Prenez fromage de Marolles.

Voici, sur ces fromages, deux des mélodies qui courent aujourd'hui les rues :



Celle-ci est la plus vulgaire, et, outre qu'elle est plus mal chantée, elle n'a pas autant de couleur mélodique que celle qui suit :



Un vieillard qui se tenait dans les environs du Palais-Royal et du passage Véro-Dodat attira longtemps l'attention des passants, tant par lui-même que par la singulière mélodie qu'il avait adoptée. C'était un bel homme, ayant un extérieur imposant, une figure noble et expressive, les cheveux d'une couleur argentée, pure de tout alliage. Il avait la tête coiffée d'un bonnet de coton aussi blanc que sa chevelure; le tablier qui ceignait ses reins était, ainsi que tout son habillement, de la plus appétissante propreté. Son bras gauche était passé dans l'anse d'un panier; de la main droite il tenait un bâton, et, pour allumer la convoitise des friands, il adaptait à son cri de *Fromage à la crème, fromage de Neufchatel,* la mélodie suivante:



La roulade dont il accompagnait le mot crè-è-è-ème était si merveilleuse, que tous les passants s'arrêtaient involontairement pour l'écouter; arrivé à la dernière syllabe de son chant, dont le fromage de Neufchâtel lui fournissait le thème, il réunissait, pour la lancer dans l'air, toute la puissance de ses poumons.

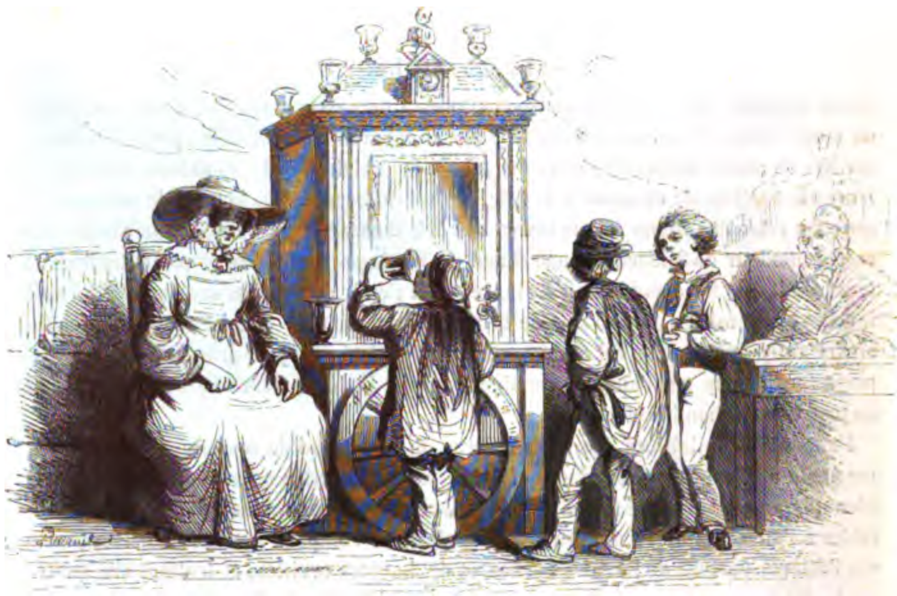
Ce bon vieillard fut quelque temps, sans s'en douter, un signal pour deux jeunes gens que leurs parents traversaient dans leurs amours. Nous le savons tous, l'amour est un de ces sentiments dont les obstacles ne font qu'accroître la force : deux cœurs bien épris espèrent toujours, et la surveillance la plus minutieuse ne saurait les empêcher de se réunir quelquefois pour retremper leur courage et se faire part de leurs espérances. A peine notre marchand de fromages avait-il fait entendre sa déli-

cieuse roulade, que, de deux maisons situées à une assez grande distance, sortaient, en même temps et à la dérobée, le jeune homme et la jeune fille, pour se rendre, par des chemins différents, sous les arbres du Palais-Royal, confidents discrets de leurs alternatives de chagrin et de joie. Hélas! un beau matin la roulade manqua; le quartier retentit comme à l'ordinaire des cris du marchand d'habits, du vitrier, du raccommodeur de faïence; le marchand de fromages seul ne se fit pas entendre : la mort avait mis fin à son long pèlerinage, et il s'était éteint sans savoir qu'il laissait inachevé, au milieu d'un drame de la vie intime, un rôle que ne remplit après lui aucun autre crieur; car cet amour, qui avait résisté aux plus grands obstacles, dépaysé tout à coup par l'absence du signal auquel il s'était habitué, ne survécut pas au pauvre marchand de fromage.

J'ai parlé de la laitière, de la crémière, du marchand de fromage à la crème : il me reste à dire deux mots d'une classe à part dans cette nombreuse famille, qui, bien que placée sur un échelon très-inférieur, n'en a pas moins des droits incontestables à l'attention de l'observateur. Cette classe se compose aussi de laitières; mais ces laitières portent de longues barbes et de longues oreilles, et trottent sur quatre pieds. Elles ne crient pas, elles cheminent silencieusement dans la boue de Paris; elles ont leurs pratiques assurées, et distribuent leur lait à domicile. Vous les rencontrez le matin, dans les rues, courant par troupeau devant un guide qui les aiguillonne à coups de fouet. A peine sont-elles arrivées devant la porte d'une pratique, que toute la société s'arrête; la ménagère descend, présente au guide sa tasse ou son verre, et celui-ci se met à traire alternativement la chèvre et l'ânesse. Puis la troupe se remet en marche au pas de course, et dessert dans une seule matinée autant de quartiers que le pourrait faire un fiacre en trois jours. Abîmées de coups et de fatigues, les pauvres laitières rentrent enfin dans leur écurie, où elles trouvent pour nourriture du foin et de la paille, rarement des carottes et des betteraves.

Quelques pratiques se seront aperçues, sans doute, que les bêtes nourricières étaient plus malades que les personnes qui en attendaient leur guérison, car la concurrence, éveillée par les plaintes, s'en est mêlée, et l'industrie s'est perfectionnée d'une manière singulièrement remarquable. Je dois constater le fait, ne fût-ce que pour donner une idée du caractère de notre époque, et de ses progrès dans la civilisation : mesdames les nourrices quadrupèdes se sont imaginé de se faire conduire en équipage. Qu'y a-t-il là d'étonnant? Les facteurs, ces piétons par excellence, ne se font-ils pas aussi voiturer? Chèvres et ânesses volent aujourd'hui d'un arrondissement à l'autre, dans leur calèche, avec la rapidité qui convient à une société si fashionable. En voyant passer le brillant équipage, votre œil se dirige curieusement vers la portière, dans l'espoir de rencontrer le regard de quelque beauté coquette, et vous n'apercevez que les bêtes de Balaam contemplant d'un air grave, et avec un étonnement stupide, les arbres, les maisons et les hommes, qui fuient. Leur voiture porte cette inscription en gros caractères : LAIT ASSAINI D'ANESSES NOURRIES AUX CAROTTES.

JOSEPH MAINZER.



LE MARCHAND DE COCO.

Le gaillard, le verre à la main,
Au mestier qu'il fait n'est pas asne :
Il vend aux autres sa tisane
Et gagne pour boire du vin.
(*Costumes sous Louis XIV.*)



PARCOUREZ la France dans ses quatre-vingt-six départements, interrogez l'une après l'autre toutes les classes de la société ; du travailleur au sinécuriste, de l'ouvrier qui mouille son pain noir de sueur au propriétaire opulent, du garde champêtre au pair de France, montez tous les degrés de l'échelle : vous ne trouverez pas un individu plus pacifique et plus doux que le marchand de coco, une industrie plus calme et moins compliquée que la sienne ; vous n'en trouverez pas non plus qui soit plus fidèle aux vieilles traditions de costume et de manipulation. C'est toujours le même tablier blanc, noué autour des reins, le même tricorne, encadrant d'une façon assez burlesque une face large, aplatie, dont la physionomie est ordinairement empreinte d'une bonhomie toute joviale ; c'est aussi la même liqueur fade, d'un jaune pâle, et d'un caractère si innocent, que le peuple qui ferait un usage exclusif de cette boisson serait, je n'en doute pas, de tous les peuples de la terre, le moins remuant et le plus facile à gouverner. Si j'étais souverain et tyran, je ne voudrais pas que dans mes États il fût permis de vendre et de boire d'autre boisson que le coco.



LE MARCHAND DE COCO

A peine levé, le marchand de coco s'assure si sa fontaine est en bon état; il entretient, à l'aide du tripoli, le lustre et la fraîcheur du cercle de cuivre qui l'embellit à la base et au sommet; puis il procède à la préparation de sa rafraîchissante liqueur. Sa fontaine se compose à l'intérieur de deux compartiments qu'il remplit également d'une eau limpide. Dans l'un, il introduit quelques bâtons de réglisse : voilà pour la boisson ; l'autre ne demande aucun ingrédient: l'eau qu'il renferme n'a d'autre destination que de s'échapper parcimonieusement deux ou trois cents fois dans la journée, pour avoir l'air de rincer des gobelets toujours essuyés au même tablier. J'avoue que, si j'étais consommateur, j'aimerais autant que mon gobelet ne fût pas essuyé.



Marchand de coco sous Louis XV.

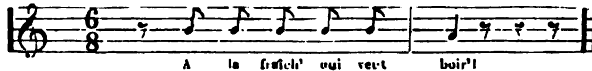
Ces préliminaires terminés, notre marchand étudie le jeu de son double robinet, fixe sa fontaine sur ses épaules au moyen d'une courroie, accroche à sa ceinture ses trois ou quatre gobelets argentés, faits en forme de coupes élégantes plus ou moins bossuées, s'arme du bâton qu'à chaque halte il placera sous la base de son fardeau, s'en servant comme d'une troisième jambe afin de maintenir l'équilibre, et se met en marche. Il fait son entrée dans la rue en poussant le cri *A la fraîche! à la fraîche!*



qui salue le premier rayon du soleil pour ne s'éteindre qu'à la lueur artificielle du gaz. Ses premiers pas sont lents et mesurés, il erre assez tristement jusqu'au milieu du jour; mais à mesure que le soleil monte à l'horizon, sa démarche devient plus vive, sa voix s'élève par degrés jusqu'au diapason le plus haut, le son de sa clochette devient plus aigu et plus pressé: le marchand de coco a presque perdu sa gravité philosophique. Comme il enveloppe tout Paris dans le vaste réseau de son industrie, on le trouve partout où quelque gosier populaire et altéré peut réclamer son intervention, dans les rues, sur toute la ligne des boulevards, à l'entrée des promenades

publiques, à la barrière même, bien que sur ce théâtre privilégié de tant de libations on préfère généralement de plus énergiques liqueurs.

Le soir, il stationne à la porte des bals et des théâtres; les boulevards Saint-Martin et du Temple sont les lieux où son industrie brille alors de l'éclat le plus vif. Au moment où la foule, désertant l'intérieur d'une salle échauffée pour venir respirer un peu d'air à la porte, annonce qu'un entr'acte vient de commencer, le tin tin provocateur de vingt clochettes se mêle aussitôt au cri *A la fraîche !*



qui se trouve être en cette occasion parfaitement de circonstance. Chaque marchand de coco devient le point central d'un groupe nombreux où figurent à la fois la grisette sentimentale, les yeux remplis de larmes, et le titi goguenard, qui parodie la scène terrible ou pathétique à laquelle il vient d'assister. Dieu sait combien de fois, dans l'espace de ce bienheureux entr'acte, le marchand joyeux a décroché, rincé et raccroché ses quatre gobelets, et combien de fois sa main s'est ouverte pour percevoir les deux liards d'usage! Mais la sonnette du régisseur se fait entendre; les spectateurs se hâtent de rejoindre leurs places; le boulevard n'est plus occupé que par quelques vendeurs de contre-marques, et le marchand de coco profite de cet instant de répit pour aller faire nouvelle eau à la première borne-fontaine. L'entr'acte suivant le retrouvera à la porte du théâtre, prêt à faire jaillir de son inépuisable robinet cette liqueur écumeuse qu'on pourrait appeler la limonade gazeuse du prolétaire.

Les théâtres n'ont pas seuls le privilége d'offrir à notre industriel ses moments de bonne fortune. Une revue de la garde nationale, une course de chevaux, un ballon lancé dans le Champ-de-Mars, les fêtes publiques qui font courir la population soit aux Champs-Élysées, soit à la Bastille, soit à la barrière du Trône, sont autant d'occasions de gain pour le marchand de coco; dans la belle saison, on le rencontre sur les routes fréquentées par les promeneurs, dans les foires, aux portes des parcs de Saint-Cloud et de Versailles, partout où il y a affluence, et si le ciel, exauçant ses prières, permet que le tiède soleil de Paris se donne les airs d'une chaleur équatoriale, il se lance avec jubilation dans la voie de la hausse, et va jusqu'à doubler le prix de son liquide.

Il y a cependant, dans sa vie calme et si régulière, autant d'époques qu'il y a de saisons dans l'année. Son bonheur suit les variations du débit, et celui-ci les caprices de la température : comme l'été est l'apogée de sa gloire, l'hiver doit en être le déclin. Mais il y a en lui tant d'amour de l'art, tant de religion pour ses habitudes, qu'il lutte courageusement contre le froid. Il soumet le matin sa liqueur au plus haut degré d'ébullition, et, malgré le vent et la neige, alors même que le thermomètre marque le fatal degré de la congélation des liquides, vous le verrez passer triste et grelottant, mais imperturbable et fier, et comme une protestation muette contre cette saison maudite.

Je vous ai présenté le marchand de coco dans son état primitif; mais gardez-vous

de croire qu'il soit tout à fait rebelle au progrès : la civilisation est venue jusqu'à lui. Il est vrai que, s'il améliore, c'est avec lenteur et prudence, et plus souvent dans son propre intérêt que dans celui du consommateur. Ainsi, les plus grandes modifications qu'il ait jusqu'ici apportées à son industrie ont eu pour but de lui procurer plus de profit avec moins de peine. Les moyens de transport et de distribution ont pu être perfectionnés; quant au coco, il est demeuré immuable; seulement quelques cerveaux largement organisés lui ont donné des auxiliaires. Il n'est pas rare, par exemple, de voir au coin de certaines places, de certaines promenades, des marchands, et plus souvent des marchandes, remplaçant alors le tricorne par un vaste chapeau de paille, étaler sur une table recouverte d'une petite nappe deux carafes, dont l'une contient du coco, tandis que dans l'autre surnagent trois ou quatre rouelles de citron qui communiquent l'acidité de leur jus à une eau parfaitement veuve de sucre. On en trouve même qui poussent le raffinement jusqu'à faire des préparations d'eau de groseille et d'orgeat. L'été dernier un grand nombre de petites charrettes surmontées d'élégants tonneaux circulaient dans les rues de Paris, offrant aux gosiers desséchés de la limonade et du cidre à un sou le verre. Enfin, il y a des marchands, principalement à l'entrée du pont au Change, et vis-à-vis l'hôtel de ville, qui disposent sur une table, au lieu de fontaines, de véritables édifices artistement façonnés, qui rappellent à s'y méprendre (à la matière et aux proportions près) le dôme écrasé du Panthéon, et la coupole dorée des Invalides, voire même les tours superbes de Notre-Dame. Mais ces nuances, hâtons-nous de le dire, n'établissent pas entre eux d'orgueilleuse différence, et n'altèrent en rien l'uniformité de leurs mœurs. Je citerai même un trait de caractère qui leur est commun à tous : c'est que, soit défaut de confiance dans la vertu du coco, soit pour ne pas faire dire qu'ils boivent leur fonds, ils se gardent bien de détourner à leur profit la moindre dose de leur merveilleuse liqueur; quand ils ont soif, ils vont chez le marchand de vin, et ils ont soif très-souvent.

Le marchand de coco vendant de la limonade me rappelle que la même industrie existe à Rome; j'ai même gardé le souvenir d'une des mélodies qui s'y rattachent :



Pour le marchand de coco, il n'y a ni classe, ni rangs, ni titres : que vous soyez un diplomate autrichien, un prince russe chamarré de décorations, ou un marchand de peaux de lapins, il ne s'en inclinera ni plus ni moins devant vous, il tournera son robinet avec le même flegme, et pour rincer son gobelet ne versera pas une goutte d'eau de plus. Vous êtes un consommateur, et vous avez deux liards dans votre bourse : il n'en demande pas davantage. On peut bien contester la vérité de cet axiome de la charte constitutionnelle : *Tous les Français sont égaux devant la loi;* on ne contestera jamais la vérité de celui-ci : *Tous les hommes sont égaux devant le marchand de coco.*

On rencontre quelquefois parmi les marchands de coco, de cette boisson si éminemment pacifique, des physionomies prodigieusement militaires. On en voit qui portent des moustaches, d'autres de longues barbes, en souvenir de leurs belles années de service. Ils lisent le journal, quand, par hasard, ils peuvent en attraper un, quelle que soit sa date. Ils sont animés des sentiments les plus guerriers et les plus français ; leur fontaine a souvent la forme d'un temple grec surmonté de drapeaux tricolores et enrichi d'inscriptions; sur l'une on lit : *Gloire au courage !* sur l'autre : *Honneur au drapeau français !* sur une troisième : *Aux braves l'immortalité !* Le marchand lui-même est, par son physique, à la hauteur de ses patriotiques inscriptions. Il a l'extérieur d'un vieux militaire qui ne semble pas avoir bu beaucoup d'eau dans sa vie, et s'il porte sur son dos le paisible et peu dangereux coco, sa face rubiconde et l'éclat de son nez écarlate protestent ouvertement contre la profession de son choix. Il y a des hommes à double face, des hommes qui renient leur passé; notre marchand de coco fait mieux encore : il renie son présent. Par derrière, l'enseigne du coco; par devant, celle du vin; d'un côté, le symbole de la paix éternelle et à tout prix ; de l'autre, les traits d'un matamore qu'on dirait n'avoir vécu que de cartouches et de coalisés.

Il serait assurément difficile de citer une profession dans laquelle les bénéfices soient plus considérables en raison des déboursés, et pourtant c'est peut-être de toutes celle qui conduit le moins à la fortune. On voit, parmi les marchands de coco, de trop vieux visages pour laisser à penser qu'ils se retirent jamais propriétaires de maisons de campagne ou de rentes sur l'État.

Dernièrement l'un d'eux, voulant corriger sans doute ce côté fâcheux de son commerce, avait entrepris d'y joindre une branche qui promettait de devenir assez productive. Chaque matin il sortait de Paris, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; il rentrait le soir, et avait fait une excellente journée. Tout son secret consistait à faire remplir d'eau-de-vie, hors barrière, un des deux compartiments de sa fontaine. Depuis un mois environ, notre homme faisait ainsi sa petite contrebande, et tout allait à merveille. Un jour, jour fatal ! comme il était sur le point de rentrer dans Paris, un commis de l'octroi l'arrêta pour lui demander un verre de coco. Où diable un commis de l'octroi va-t-il prendre l'idée d'avoir soif, et surtout de se désaltérer avec une pareille boisson ? Le marchand s'empresse de remplir un gobelet, et le présente au commis avec toute la grâce imaginable. Celui-ci n'a pas plutôt goûté le liquide, qu'il pousse un cri d'admiration, et appelle quatre ou cinq de ses collègues qu'il invite à suivre son exemple. Les gobelets sont remplis et vidés en un instant, et chacun s'extasie. Enchanté de cette consommation inattendue, le marchand tend la main pour faire sa recette; mais, au lieu de payer, les commis l'invitent civilement à entrer au bureau. Là on le décharge de sa fontaine, et le pauvre homme ne tarde pas à s'expliquer les éloges flatteurs prodigués à sa rafraîchissante liqueur : la cloison intérieure s'était dessoudée, et l'eau-de-vie, se mêlant avec le coco, avait miraculeusement transformé celui-ci en un grog excellent.

JOSEPH MAINZER.



LE MARCHAND D'HABITS



LE MARCHAND D'HABITS.



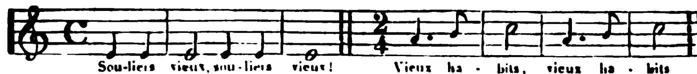
PARMI les crieurs des rues, les plus nombreux, sans contredit, sont les marchands d'habits : depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, dans quelque quartier que l'on se trouve, il est difficile de faire un pas sans entendre ou sans coudoyer un des membres de cette intéressante famille. L'ouvrier matinal n'a pas encore ouvert la fenêtre de son grenier, que déjà, sortant on ne sait d'où, ils font invasion à la fois, et comme à un signal donné, dans tous les carrefours, sur toutes les places publiques, dans les rues mêmes les plus étroites et les plus inconnues, au centre de la cité, à l'extrémité des faubourgs, et souvent jusque dans les communes qui forment la vaste ceinture de Paris, et ne sont, à vrai dire, que sa continuation. Ajoutez à cela qu'il est certains endroits privilégiés, tels que le faubourg Saint-Jacques et le faubourg Saint-Marcel, où on les voit se succéder sans interruption, et à si peu de distance l'un de l'autre, qu'on serait tenté de croire qu'ils y marchent processionnellement.

Respectable par le nombre de ses affiliés, cette classe d'industriels ne l'est pas moins par l'ancienneté de son origine : dès le XIVe siècle, on citait les clercs de Paris comme étant les clients les plus assidus des marchands d'habits. A mesure qu'on vit s'accroître la population et le luxe, le commerce des brocanteurs prit de l'impor-

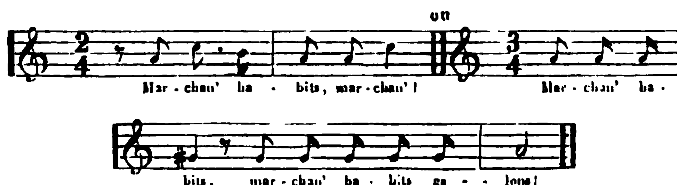
tance; l'inconstance des modes devint la source de sa prospérité. Il eut un magnifique moment sous le règne de Louis XIV, pendant lequel, au dire des écrivains, les tailleurs avaient plus de peine à inventer qu'à coudre. Alors un habit touchait à la décrépitude, s'il avait duré plus que la vie d'une fleur. Quel bon temps pour un marchand d'habits, que celui où les livrées luttaient de richesse et d'ornements, où les vêtements et les chapeaux étaient galonnés! Quelle source inépuisable de fortune dans tous ces galons qu'on nettoyait ou qu'on faisait fondre! Tous les seigneurs, grands et petits, joueurs, débauchés, chevaliers d'industrie et banqueroutiers, avec leur innombrable engeance de domestiques plus rusés, plus félons, plus débauchés encore, étaient autant de pratiques et d'amis du marchand d'habits, qui, même de nos jours, en a gardé un reconnaissant souvenir. C'est en vain que le souffle des révolutions a passé sur les habits brodés et galonnés, soit en or, soit en argent; c'est en vain que le modeste habit noir a rangé sous son niveau toutes les classes de la société, dans la vie publique, comme dans la vie privée, le brocanteur, comme témoignage de sa gratitude pour les talons rouges, ou peut-être pour donner un regret à l'âge d'or de ses ancêtres, n'en conserve pas moins sa formule primitive: ***Habits, galons! marchand d'habits! marchand d'habits galons!*** Un temps viendra où l'on ne comprendra plus ce cri traditionnel, sans recourir à l'histoire de la vie privée des Français; à lui seul il vaut toute une page des annales de la France.



Le chant dont ces honnêtes commerçants faisaient usage sous François I[er] nous a été transmis dans une composition à quatre voix par le célèbre Jannequin, qui vivait à cette époque, et, s'il faut en juger par ce morceau, le temps, qui d'ordinaire dénature et altère toutes choses, ne lui a pas fait subir de grandes modifications :



Il est aujourd'hui, comme autrefois, d'une insignifiance complète, et forme une mélodie qui, bien que chantée par une multitude de bouches de toutes les formes et de toutes les dimensions, n'en conserve pas moins, dans toutes les circonstances, un singulier caractère de monotonie.



Cependant il faut reconnaître, pour être juste, qu'au milieu de cette monotonie générale, il est des crieurs qui se distinguent des autres en mal, si ce n'est en bien. On en rencontre qui sont de véritables monstruosités, et qui resteront toujours un mystère pour la science musicale de même que pour l'acoustique. Nous en connaissons qui chantent leur mélodie une octave plus bas que ne le saurait faire aucun autre être humain; d'autres produisent des sons semblables aux cris du veau qu'on égorge, ou à ceux d'une porte d'écurie qui roule difficilement sur ses gonds. Ce n'est pas seulement dans l'intonation que se manifeste cet amour du perfectionnement; c'est aussi dans l'arrangement des mots et dans la manière de les articuler. Ainsi, à côté de *Marchand d'habits!* franchement prononcé, vous entendrez *Marchan'habits, galons!* Derrière le prétentieux qui vous fera glisser à l'oreille: *Marsan'habits, marsan!* viendra l'homme à la voix ronflante qui prolongera par un roulement la consonne finale dont il lui a plu de gratifier son *Archand'habirr, habirr!* Et plus loin vous rirez des transpositions du crieur distrait, et de la naïveté avec laquelle il vous récite sa phrase: *Habits, habits, vieux marchand! marchand d'habits, vieux habits, vieux marchand!*

Mais si le cri du marchand d'habits s'est à peu près maintenu dans sa pureté originelle, nous n'en saurions dire autant du marchand d'habits lui-même. Hélas! il faut bien l'avouer, de déplorables transformations se sont opérées en lui; il va de plus en plus en dégénérant; le type primitif s'altère et s'efface à mesure que se multiplient les variétés de l'espèce. Autrefois on naissait marchand d'habits comme l'on naît poëte; le marchand d'habits vivait, mourait dans une obscurité protectrice. Mais depuis qu'on a découvert tout ce qu'il y a de lucratif dans ce trafic, dans cet impôt mystérieusement levé sur la misère, on a fait irruption de tous côtés, et tandis qu'il était difficile jadis de ne pas voir le même individu dans tous les membres de cette petite famille, vêtus pour ainsi dire du même habit, ayant la même démarche, les mêmes gestes, la même voix; il y a maintenant dans la profession tant de désordre, tant de pêle-mêle, et les variétés de l'espèce se sont tellement multipliées, que, pour les étudier en détail, il faudrait avoir recours à une classification presque aussi com-

pliquée que celle du règne animal tout entier. Autrefois l'homme d'expérience osait seul se hasarder dans cette difficile carrière, et chez lui la maturité de l'âge devait répondre de celle de l'esprit. Un marchand d'habits imberbe eût été considéré comme une monstruosité : ses respectables confrères ne lui auraient épargné ni la pitié, ni l'ironie, ni les brocards, selon qu'ils l'eussent regardé comme un téméraire ou comme un fou. Aujourd'hui, l'impulsion donnée à la jeunesse par notre grande époque révolutionnaire a exercé sa puissante influence sur cette corporation aussi bien que sur toutes les autres ; il nous est arrivé plus d'une fois de rencontrer jusqu'à des enfants de quinze ans, qui criaient, achetaient et vendaient avec un aplomb vraiment sexagénaire.

Tous les âges ayant donc envahi cette profession, veuve de ses priviléges, c'est sur eux que l'on peut se fonder le plus raisonnablement pour établir des catégories ; mais, afin de ne pas en étendre le nombre à l'infini, nous nous bornerons à choisir les trois époques de la vie où la physionomie présente ordinairement ses caractères les plus tranchés, et nous étudierons chez le marchand d'habits l'homme de trente ans, l'homme de quarante-cinq et l'homme de soixante.

Il y a bien des points de contact entre les deux premiers, et la différence est si peu de chose qu'elle résulte presque nécessairement de leur âge. Celui qui a trente ans est ordinairement petit et assez fluet ; il est vêtu d'une redingote verte ou noire (cette dernière passablement râpée, et blanche aux coutures), dont les manches sont trop étroites ou trop longues, et qui rappelle, sinon dans ses détails et par son lustre, du moins par une certaine élégance d'ensemble, l'étudiant ou l'ouvrier endimanché. Il porte la tête haute et le chapeau incliné sur l'oreille droite ; sa cravate est nouée avec une négligence prétentieuse : c'est le fashionable de l'espèce. D'une main, il tient d'habitude un chapeau assez reluisant, et sur son bras, la défroque moitié pacifique, moitié guerrière, d'un garde national. A quarante-cinq ans, au contraire, il est d'une taille et d'un embonpoint plus que respectables ; son chapeau est posé assez horizontalement sur sa tête déjà grisonnante ; vêtu d'une blouse en été, il porte en hiver une large redingote à la propriétaire ; toute sa personne respire une gravité étudiée et une espèce de contentement intérieur. Là, du reste, s'arrête la différence : l'un et l'autre tiennent le haut du pavé ; leur démarche a quelque chose de compassé et de hautain, et ils poussent tous deux, en se rengorgeant, le cri consacré, l'un d'une voix un peu flûtée, l'autre avec une force de stentor. Parfois ils font une halte dans la rue, promenant en cercle leur regard inquisiteur ; ils font la roue avec leurs yeux, comme le paon avec sa queue ; et si de hasard quelque croisée d'un étage un peu suspect vient à s'ouvrir pour laisser passage à une tête curieuse qui se penche dans la rue, ou si quelque malheureux, l'œil au guet, se glisse furtivement le long des trottoirs, leur vue se porte alternativement de l'un à l'autre, leur cri prend un accent interrogateur, jusqu'à ce que le passant ait disparu au détour de la rue, ou que la tête ait répondu par un signe négatif. Que si, des hauteurs aériennes d'un sixième étage, arrive jusqu'à eux un signe imperceptible, alors commence une nouvelle étude. Le marchand d'habits passe le seuil de la porte indiquée, mais fier, presque avec bruit, sans éviter le coup d'œil inquisiteur d'un portier mal-

veillant, ou la rencontre d'un propriétaire intraitable; tandis que peut-être, pendant sa longue ascension, le pauvre diable dont il est, après le mont-de-piété, la dernière ressource, a doucement ouvert sa porte et a plongé son regard inquiet dans les profondeurs de l'escalier, écoutant si quelque porte indiscrète s'ouvre sur son passage. Au terme de l'ascension, les deux personnages sont en présence. Ici s'établit d'abord une scène muette: on procède à l'inventaire des objets.

«Que me donnerez-vous de ce pantalon?

— Bourgeois, n'avez-vous pas quelque autre chose à vendre? » répond notre homme d'un air narquois.

Le vendeur, que la nécessité rend docile, va chercher en soupirant son vieux gilet.

« Bourgeois, avec une redingote, ça ferait un habillement complet, et ça serait de meilleure défaite. »

La redingote est tirée lentement de l'armoire par son triste possesseur, qui la jette enfin d'un air d'impatience sur un bras qui s'arrondit artistement pour la recevoir.

« Bourgeois, n'auriez-vous pas encore de vieilles bottes, une vieille paire de souliers, un vieux chapeau? »

Et le chapeau, les bottes, les souliers, prennent le même chemin que la redingote.

Voilà la première lutte terminée, car c'est une lutte qui vient d'avoir lieu. L'un, dans l'espoir qu'une vente en détail lui serait plus profitable, s'était arrangé de manière à ne livrer ses effets que successivement; l'autre, qui est depuis longues années au fait de ces petites ruses, exploite malignement l'ascendant que lui donne sa supériorité de circonstance, afin de ne pas perdre le bénéfice d'une estimation en gros.

Aucun des objets ne manque donc à l'appel; notre marchand en a lu la certitude dans le nuage sombre dont se couvre la physionomie de son client, et il prend alors un ton goguenard, où se trahit la satisfaction intérieure que lui cause ce premier avantage.

A cette escarmouche succède un long silence : le marchand tourne et retourne chaque pièce avec une attention minutieuse; il examine tout, depuis les boutons jusqu'aux coutures; il a grand soin de tenir en évidence les endroits où d'ordinaire le temps, cet impitoyable râpeur de vêtements, porte ses plus rudes atteintes; et s'il arrive que le coude, le collet, le genou, la doublure, soient affligés d'un accroc, quelque léger qu'il puisse être, c'est toujours ce fâcheux accroc qui vient, comme par hasard, se placer sur sa main. Combien souffre le vendeur durant cette perquisition dépréciatrice! Comme son œil suit avec anxiété chacun des mouvements de l'impassible examinateur! Avec quelles transitions poignantes il passe tour à tour de la crainte à l'espérance, et de l'espérance à la crainte! horrible supplice dont son bourreau ne se met point le moins du monde en peine, et qu'il ne paraît même pas soupçonner! Enfin la bouche de celui-ci va s'ouvrir : c'est un moment solennel.

«Bourgeois, qu'est-ce que vous demandez de tout ça?»

Cette interrogation est accompagnée d'une telle expression de mépris, que le pauvre vendeur découragé n'ose plus dire le prix sur lequel il avait compté, et ce

n'est le plus souvent que sur une demande itérative qu'il se décide à faire connaître ses prétentions, ayant soin de les faire descendre à la moitié de ce qu'il avait d'abord arrêté dans son esprit.

Mais, quelle que soit l'exiguïté de la demande, notre marchand ne manque jamais de se récrier aussi haut que si l'on avait l'intention de le ruiner. Puis il recommence son examen; il calcule, il réfléchit, ou du moins en fait semblant; et s'il n'a pas affaire à quelque étudiant, insoucieux enfant du plaisir, si là se passe un drame de faim et de misère que lui a fait deviner son instinct de lucre, il devient tranchant, impérieux : ce n'est plus un marché, c'est un combat réel; et le dessous reste toujours à la misère et à la honte.

Arrivons au marchand d'habits sexagénaire : c'est en lui que s'est conservé le type primitif, le beau idéal de l'espèce. Depuis dix ans qu'on le connaît, il a soixante ans; il les aura encore dix ans plus tard. C'est toujours la même redingote longue, olivâtre, râpée, le même chapeau bas, dont le bord, par un effet du collet, se relève derrière vers le sommet, le même visage maigre et ridé. Il a ses rues, ses heures de prédilection, ses pratiques dans le quartier. Il n'occupe pas orgueilleusement le haut du pavé, il côtoie modestement les bords du ruisseau. Il est légèrement voûté, et baisse la tête, ce qui ne l'empêche pas de promener partout, comme à la dérobée, son œil gris et vif, toutes les fois qu'il émet à intervalles égaux son cri nasillard et perçant. D'un bout de la rue à l'autre, il aperçoit l'index mystérieux qui l'appelle : alors il entre sans bruit, il se fait petit, il échappe à tous les yeux; l'escalier ne crie pas sous son pied discret; on dirait un habitué du logis. Quelle que soit la personne à qui il a affaire, il est toujours le même, humble, rusé, dépréciant les objets de la vente, mais avec bonhomie, sans dédain, sans geste blessant, sans arrogance. Il a mille petites phrases à son usage : *Les temps sont durs; on ne vend pas; tout se donne à si bon marché; on gagne si peu!* Que répondre à de si bonnes raisons? On se laisse persuader. Quoiqu'il paye moins cher qu'un autre, comme il ajoute toujours quelque chose à sa première estimation, il a l'air de faire un sacrifice; et quand il est sorti, on est presque tenté de dire : « Voilà un homme accommodant. »

Cette variété des marchands d'habits, le croirait-on? a son côté poétique, le côté de l'art, et en cela il tranche sur les deux autres, que la passion du gain domine sans distraction et faiblesse. Que le hasard lui présente quelqu'une de ces rares guenilles, respectable défroque de quelque seigneur de la régence, qui aura passé, à travers les révolutions, du maître au laquais, du laquais à ses enfants, de ceux-ci à des collatéraux, survivant à quatre générations, alors son regard s'anime, son visage, d'ordinaire terne et froid, s'illumine et s'échauffe : c'est la joie du bibliophile ressuscitant quelque vieux manuscrit oublié, ou celle du gastronome qui tire des profondeurs d'un caveau une bouteille parée d'une poudre semi-séculaire. Dans ces belles occasions, devenues de moins en moins fréquentes, à son grand regret, le marchand d'habits antiquaire met en œuvre toutes ses ruses : il sort, il rentre, il sort encore, il revient enfin, et fait des sacrifices réels pour acquérir la précieuse relique.

Ce qui rend surtout remarquables les marchands d'habits dans la grande famille

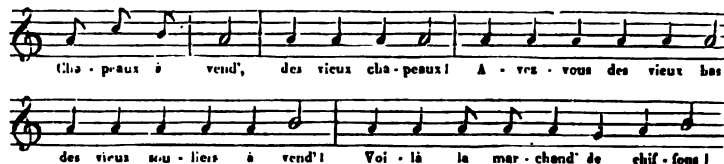
des crieurs, c'est qu'ils en sont les finauds, les intrigants, les roués. Malgré la rivalité qui existe entre eux, on les voit toujours d'accord quand il s'agit de déshabiller le malheureux que l'état de ses finances contraint de recourir à leur industrie : de rivaux qu'ils étaient, les voilà devenus compères. Un premier s'est présenté; il a offert son prix, prix absurde, un peu plus que rien; il est parti sans céder d'un centime. Un second passe, puis un troisième, élevant leurs regards vers la même fenêtre de la même mansarde, faisant retentir incessamment le même chant de corbeau : on les appelle, et leur prix est toujours moindre que le *dernier mot* du précédent. Enfin, dans la peur d'en voir venir un quatrième, un cinquième, qui demanderont de l'argent peut-être pour consentir à se charger de sa pauvre dépouille, le pauvre vendeur se décide : il échange contre vingt, trente ou quarante sous une garde-robe complète, son habit de marié, son pantalon de gala, le gilet de velours dont sa femme lui fit cadeau le jour de sa fête; et au moment où, les larmes aux yeux, se mordant les lèvres de rage, il fait ses derniers adieux aux compagnons de ses longs jours de travail, aux confidents discrets des plus douces joies de sa vie, aux souvenirs brûlants de ses trop courtes heures de bonheur, le marchand, pliant sous le faix, se retourne pour lui dire d'une voix à la fois ironique et protectrice:

« A une autre fois, mon bourgeois; pensez à moi, nous nous arrangerons toujours. »

Mais ce n'est pas assez d'étudier le marchand d'habits dans la rue ou chez son client; il faut encore le suivre dans son intérieur. Là brille dans tout son éclat le génie dont la nature l'a favorisé. Qu'est-ce en effet que d'avoir acheté à bon compte quelques misérables vieilleries? Le point capital est de les métamorphoser en nouveautés de la plus belle apparence; et pour atteindre ce but, il possède mille recettes merveilleuses. Ce pantalon, dont on ne voit plus que la corde, il le retournera, et en confectionnera des guêtres d'une admirable fraîcheur; cet habit, que vous n'auriez pas osé donner à votre portier, il trouvera moyen de le dégraisser, de le recouvrir d'une laine soyeuse en le brossant avec un chardon; et lorsqu'il y aura cousu une doublure neuve, qu'il aura promené dextrement les barbes d'une plume chargée d'encre sur ses coutures blanchies au service, il ne se trouvera pas un ouvrier qui ne s'estimât heureux de le payer vingt fois ce qu'il vaut, pour en faire ses beaux jours de barrière.

Modestement vêtu, modestement logé, le marchand d'habits thésaurise longtemps avant de songer à prendre une position en harmonie avec sa fortune; il s'inquiète fort peu d'acquérir des droits politiques; il n'ambitionne pas d'autre insigne que la médaille qu'il tient de la police. Quand est venu le moment où il juge convenable de se retirer des affaires, il disparaît tout à coup de la grande ville; vous pourriez le croire mort, si le hasard, vous conduisant dans quelque commune des environs, ne vous le faisait retrouver propriétaire, membre du conseil municipal, sergent de la garde nationale, et lecteur assidu du *Constitutionnel*. Il n'en est pas de même tout à fait du vieux marchand, de l'antiquaire, dont nous avons tracé le portrait à part : celui-ci, tant que sa vie dure, achète et brocante; il est toujours pauvre, et c'est après sa mort seulement que sa fille épouse un avoué, ou que son fils achète une charge d'agent de change.

Nous ne terminerons pas ce tableau sans dire un mot des marchandes d'habits; car les hommes ne se sont pas réservé exclusivement le privilége de cette intéressante profession, et les femmes y prennent une assez large part. Nous avons remarqué que celles-ci, dans la nomenclature des objets qu'elles désirent acheter, procèdent toutes dans le même ordre, commençant par le chef, et descendant jusqu'à la chaussure,



ou bien :



Leur mélodie, moins originale que beaucoup d'autres, est une des plus belles qu'on entende à Paris. Le caractère en est emprunté à l'Église : c'est du plain-chant tout pur, un plain-chant tout grégorien, bien qu'il n'ait pas été extrait du rituel du saint homme. En général, il est mal chanté, et ce n'est pas toujours chose facile que de découvrir toute la beauté d'une mélodie si ignoblement rendue. Mais on rencontre pourtant quelques femmes qui la chantent avec une voix fraîche et claire, et lui donnent l'accent de complainte propre au plain-chant. Lorsqu'on les entend de loin, on se croirait transporté dans le midi de l'Italie ou sur les îles de la Méditerranée, où les femmes, en filant tantôt sur le seuil de leurs portes, tantôt sur le toit légèrement voûté de leurs maisons, chantent : *Ave, Maria gratia plena*, avec une voix argentine qui va retentir jusqu'au milieu des rochers escarpés qu'on voit s'élever du sein des flots. Que de fois ces marchandes d'habits nous ont reporté, par le souvenir, au temps de notre vie insulaire; et qu'elles ont souvent réveillé les impressions profondes que produisaient sur nous les chants des fileuses, lorsque, assis sur les ruines d'un castel de Barberousse, d'un temple d'Apollon ou d'un bourg de Tibère, nous admirions de loin les îles de la Corse et de la Sardaigne, le promontoire de Gaëte ou de Mycène, le château Saint-Elme et les rochers de Sorrente et de Salerne! Quand une pauvre crieuse des rues nous rappelle ainsi ces voix qui venaient interrompre nos rêveries, et troubler le silence de la montagne, en se mêlant au murmure des vagues de la mer, combien nous serions heureux d'avoir à lui offrir quelque chiffon de prix comme un hommage de notre reconnaissance pour tant de beaux souvenirs... et quelquefois pour tant d'amers regrets!

JOSEPH MAINZER.



LE MARCHAND DE MORT-AUX-RATS



LE MARCHAND DE MOTTES.

LE MARCHAND DE MORT AUX RATS. — LE MARCHAND DE CHAUFFERETTES.
LE MARCHAND DE CAGES. — LE MARCHAND DE HANNETONS.



Voici une de ces professions qui doivent leur origine à la misère; aussi ne voit-on que bien rarement ceux qui l'exercent parcourir les beaux quartiers de la capitale. Mais, en revanche, on les rencontre par troupes dans la Cité, dans les quartiers Saint-Jacques et Saint-Marcel, dans le faubourg Saint-Antoine, partout enfin où se trouvent ces rues entières de maisons noires et délabrées, dans lesquelles se réfugie cette population ouvrière si nombreuse et si fatalement déshéritée de ce qui devrait adoucir sa vie de travail et de fatigue.

A Paris, le bois de chauffage est d'un prix si élevé que, pour s'y chauffer médiocrement, il faut dépenser chaque hiver une somme qui suffirait à défrayer pendant plusieurs mois toute une pauvre famille; le charbon de terre est lui-même une ressource à laquelle les petites bourses ne sauraient guère atteindre. Ajoutez à cela que l'ouvrier, recevant chaque jour ou chaque semaine son modeste salaire, est obligé d'acheter en détail, ce qui fait qu'il paye deux fois plus cher que le riche, outre que la marchandise qu'on lui vend est toujours de qualité inférieure. Il a donc fallu, pour suppléer des combustibles hors de la portée du pauvre, imaginer un mode de

chauffage d'une acquisition facile et journalière. Dans quelques parties de la France, on brûle de la tourbe; à Paris, on se sert de poussier de charbon, ou de vieux tan, soit en poussier, soit en petites masses plates et rondes que l'on apppelle *mottes*.

Je ne connais rien de plus caractéristique que le nom donné par le peuple au vase qu'il destine à recevoir ce poussier. Ce vase, fait en terre de brique, et surmonté d'une anse, s'appelle *gueux*. Avec moins d'un sou, l'ouvrière, dès le matin, remplit son gueux, et en voilà pour toute la journée. Le gueux est le compagnon fidèle, le consolateur de la ravaudeuse, de la couturière, de la tricoteuse, qui, sans lui, gèleraient en travaillant dans leurs pauvres mansardes. Aussi, lorsque l'hiver, dans ses rigueurs, vient dessiner sur leurs vitres fêlées de capricieuses arabesques, seul ornement de ces tristes réduits, les voit-on s'interrompre vingt fois le jour pour caresser de leurs mains grelottantes le précieux meuble qui leur tient lieu de cheminée et de poêle, et en activer l'ardeur, l'une avec ses ciseaux, l'autre avec son aiguille.

Toutes les marchandes en plein air, soit ambulantes, soit à poste fixe, ne marchent qu'accompagnées de leur gueux; celles-ci le tiennent sous leurs pieds, celles-là sur leur éventaire. Mais dans les rudes journées de verglas et de neige, quelle insuffisante ressource pour ces malheureuses, à peine habillées et chaussées, maigrement nourries, et souvent privées par l'âge de toute chaleur intérieure! Si, en agitant le poussier, comme pour l'inviter à être moins avare de ses rares rayons de calorique, elles parviennent à peu près à ranimer leurs mains engourdies, il n'en est pas de même, hélas! de leur pâle figure, sur laquelle leurs joues semblent deux rubis enchâssés, de leur nez humide et violet, de leurs pieds dont toute la chaussure se compose de gros sabots et d'un peu de paille. J'ai vu de ces pauvres créatures dont la vie, au milieu de tant de souffrances, me paraît un continuel miracle, j'en ai vu, dis-je, se réfugier sous une porte cochère, tirer alternativement leurs pieds de leur enveloppe de paille, et les tenir un instant sur leur gueux, afin de calmer momentanément des douleurs intolérables.

Le gueux garni de poussier n'est pas seulement la ressource de l'indigent; il est encore une nécessité même pour une classe qui ne manque pas d'aisance. Les marchandes en boutique, les dames de magasin, sont bien forcées d'en faire usage; mais alors il se présente sous la forme d'un petit vase de tôle enfermé dans une chaufferette plus ou moins élégante. La chaufferette est un meuble dont peu de femmes se passent; elles la portent jusque dans l'église, pour entendre le sermon. A Rome, où les maisons n'ont ni poêles ni cheminées, et où pourtant le froid se fait sentir par moment d'une manière assez piquante, hommes et femmes portent suspendue au poignet une petite chaufferette destinée à réchauffer leurs mains.

Il n'est pas jusqu'à la dame de la halle qui n'ait un faible pour le gueux. A lui appartient son premier regard, son premier bonjour; elle le garnit, elle l'allume avec un soin tout particulier; c'est à lui qu'elle confie la tâche d'entretenir toute la journée, dans une chaleur égale, la partie inférieure de sa noble personne. Souvent elle en a deux, un pour les pieds, l'autre pour les mains; et ce ne sont pas d'ignobles gueux en terre comme celui dont j'ai parlé : ce sont d'élégants vases de fer entourés

d'un cercle de cuivre. Quelquefois même elles remplacent le gueux par la chaufferette.

C'est, ainsi que je l'ai dit, dans les quartiers pauvres que le marchand de mottes exerce surtout son industrie; si, par hasard, vous le rencontrez aux approches de l'habitation du riche, c'est que celui-ci, pour obtenir un feu durable et qui donne une chaleur égale, ne dédaigne pas d'ajouter quelquefois l'humble poussier au bois dont il encombre sa cheminée.

A peine le souffle piquant du nord-est ou la froide pluie du nord-ouest sont venus avec décembre apporter à Paris les premières rigueurs de l'hiver, que, dès le point du jour, la population travailleuse est réveillée par le cri mille fois répété du marchand de mottes. Il pousse ordinairement devant lui une petite charrette dans laquelle est entassé le modeste combustible, soit en mottes, soit en poussier. Sa mélodie, qu'il est impossible de confondre avec aucune autre, a quelque chose de mélancolique qui est parfaitement en harmonie avec la tristesse de la saison et l'état misérable des acheteurs. La voici :



D'autres marchands, parmi lesquels sont des femmes et quelquefois des enfants, portent sur leurs épaules une hotte dans laquelle s'élèvent les mottes en pyramide. Ils cheminent ainsi, criant :



A ce signal impatiemment attendu, s'élancent du fond de leurs sombres allées toutes les femmes du quartier; les vieilles même semblent avoir retrouvé, pour cet important approvisionnement, les jambes de leurs jeunes années. Celle-ci, en échange d'une pièce de deux sous économisée sur son dîner de la veille, reçoit vingt mottes qu'elle compte attentivement, plutôt deux fois qu'une; celle-là se fait mesurer, pour le même prix, un boisseau de poussier; une autre, moins heureuse, se contente de faire remplir chez le charbonnier le ventre de son gueux. Car la misère, comme l'opulence, a ses degrés; et si déjà votre cœur est disposé à plaindre celles qui achètent, de quelle compassion ne devra-t-il pas être saisi à la vue de celles qui, n'ayant pu trouver dans le désert de leur poche le sou de rigueur, n'achètent pas et regardent tristement passer leurs voisines fièrement nanties de la provision de la journée !

Le marchand de mottes, je vous assure, jouit en ce moment d'une considération

réelle; c'est moins l'amour de la vérité que le plaisir de faire un jeu de mots qui a inspiré sur lui ce vieux quatrain :

> C'est à bon droit qu'on le méprise,
> Ou qu'on l'estime peu,
> Puisque toute sa marchandise
> N'est bonne qu'à jeter au feu.

Au marchand de mottes se rattache tout naturellement le marchand de chaufferettes; mais comme celui-ci cumule, ce sera pour moi une occasion de passer en revue cinq ou six petites professions qui, pour être de nature bien différente, n'en sont pas moins exercées par le même individu, suivant le temps et la saison.

Il y a, en effet, à Paris, une foule de gens qui ont besoin de gagner leur pain de chaque jour, et ne savent aucun métier. Les uns sont arrivés là par suite de quelque revers subit; les autres, et c'est le plus grand nombre, y ont été conduits par leur propre paresse et par l'imprévoyance de leur famille. Cependant la faim fait sentir son aiguillon : il faut absolument trouver le moyen de vivre. Alors ces hommes dont les mains sont inhabiles au travail, dont l'esprit serait propre peut-être aux spéculations, mais qui n'ont pas même à leur disposition le modeste capital du colporteur de fil et d'aiguilles, vont louer à divers fabricants leurs épaules, leurs jambes et leur voix. Chargés de cinq ou six objets, il est rare qu'on leur en confie davantage, ils parcourent tout Paris quelquefois avant d'en trouver le placement; si par hasard la vente est bonne, ils en sont quittes pour retourner chez le patron prendre une nouvelle pacotille. Dans tous les cas, leur gain est minime; comme les objets qu'ils colportent sont, en général, ce qu'on appelle marchandise de *rebut* ou de *pacotille*, on conçoit que la remise qui leur est accordée est extrêmement faible. Je ne voudrais pas jurer qu'ils trouvent dans ce commerce, chaque jour, un dîner et de quoi payer le gîte de la nuit.

Pendant l'hiver, on les rencontre avec un chapelet de chaufferettes qui retombe sur leur dos et sur leur poitrine, sans qu'ils en soient mieux protégés contre la dureté de la saison. Ils vont lentement, criant de toute la force de leurs poumons : A trente-deux sous les chaufferettes, les jolies chaufferettes! Et ils n'interrompent leur cri que pour souffler de temps à autre dans leurs doigts que le froid a engourdis. L'été, les chaufferettes sont remplacées par un collier de tabourets à dix-neuf sous, ayant une certaine apparence, mais fort peu de solidité.

Quelques-uns vendent des souricières, des toiles cirées, des soufflets, des cuillers et des sébiles de bois. Bouchardon nous a conservé du marchand de soufflets un type délicieux dont nous pouvons voir encore de temps à autre une copie ambulante dans les rues. Le marchand de sébiles de bois a adopté pour son cri une des plus jolies mélodies qui se chantent dans les rues. La voici :





Autrefois, les marchands de souricières vendaient également de la *mort aux rats*. Sous Louis XIV, outre l'indispensable collier de souricières suspendu au cou, et s'arrondissant sur la poitrine, ils portaient une boîte dans laquelle était renfermé l'infaillible spécifique divisé en sachets de diverses grandeurs; et comme preuve à l'appui de leur assertion, ils tenaient légèrement inclinée sur l'épaule gauche une longue perche à laquelle pendaient par échelons une quantité respectable de rats empaillés. Le marchand de notre époque a conservé le même drapeau, qu'il promène silencieusement dans les rues, d'un pas lent, et avec la gravité d'un suisse de cathédrale armé de sa hallebarde, ou d'un pèlerin qui va, son bourdon à la main, accomplir quelque pèlerinage. Son orgueilleux silence ne lui est en aucune façon préjudiciable. En effet, qu'a-t-il besoin de crier? son gibet portatif n'est-il pas plus éloquent que toutes les mélodies possibles? Cette énorme perche où pendent tant de victimes, que vous apercevez d'un bout de la rue à l'autre, à moins que vous ne soyez aveugle, qui vient vous chercher jusqu'à la fenêtre de votre entre-sol, n'en dit-elle pas infiniment plus que les phrases les mieux arrangées et les plus ronflantes? Quel contraste il forme avec les autres marchands ambulants qui ne parviennent à attirer l'attention que par la force et la singularité de leurs cris, et comme il se distingue du commun des piétons, sans que cela lui coûte la moindre peine! Cepen-

dant il ne se contente pas toujours de cette enseigne, qu'il fait cheminer dans la région des cochers d'omnibus; il a encore adopté le système des inscriptions. Je suis fâché qu'il n'ait pas songé à celle-ci, que lui prêtait un ancien peintre :

Bourgeois qui craignez la dépense,
Pourquoi nourrissez-vous des chats?
Deux griffes ont moins de puissance
Qu'une once de ma mort aux rats.

Il me semble qu'elle eût été parfaitement d'accord avec la dignité de son maintien; mais, à son défaut, on peut lire, sur le chapeau verni dont il couvre son chef, ces mots : *Mort aux rats*, écrits en longues lettres jaunes ou blanches, formant le demi-cercle. J'en ai rencontré un qui portait sur les reins, en guise de giberne, une boîte contenant le précieux objet de son commerce, sur laquelle se faisaient lire ces mots significatifs et convaincants : *Fournisseur des casernes*. Vous ne saviez peut-être pas que le rat et la souris fussent amis du troupier, au point d'habiter avec lui et de prendre part à sa modique ration? Vous vous demandez avec surprise : Que diable le rat va-t-il chercher dans la caserne? Est-ce que par hasard il aurait du penchant pour le pain de munition? Car, à la manière dont le soldat a coutume de nettoyer sa gamelle, c'est à peu près là tout ce qui doit lui rester à partager. N'attendez pas de l'inscription de notre marchand aucune explication sur ce sujet; elle laisse le champ libre à vos méditations, et il vous est loisible d'interpréter aussi largement que s'il s'agissait d'un verset de la Bible. La seule chose sur laquelle le doute ne vous soit plus permis, c'est que le rat et le troupier vivent en communauté, partagent en camarades leur ration, leur chambre, et souvent leur lit.

Aujourd'hui, le marchand de mort aux rats dédaigne de cumuler. Bien que la souricière constitue une branche de commerce rivale de la sienne, et qui en est en quelque sorte une contrefaçon, il a généreusement abandonné cette exploitation secondaire aux marchands de chaufferettes et de tabourets.

De la prison de l'être nuisible à celle de l'innocence il n'y a qu'un pas : aussi voyons-nous le marchand de souricières se livrer, à une certaine époque de l'année, à la vente des cages pour les petits oiseaux. C'est surtout au moment où nous nous plaisons à animer notre intérieur, où nous aimons à nous entourer de nos amis, de notre chien, de notre chat, où, dans nos rêves de printemps, de tièdes matinées et d'air embaumé, nous voudrions avoir la puissance de métamorphoser le tapis de notre chambre en une verte pelouse émaillée de fleurs : alors, dans toutes les rues se fait entendre le cri du marchand de cages,



et nous regardons avec envie ses petits chefs-d'œuvre d'architecture, bariolés de mille couleurs, dont le fil de fer se tord en gracieuses spirales, et qui reproduisent par leur forme depuis la simplicité de la chaumière jusqu'à l'orgueil du minaret.

A côté du marchand de cages, nous devrions placer tout naturellement le marchand d'oiseaux. Autrefois, c'était une industrie exploitée par les paysans et les paysannes de la banlieue, qui venaient vendre à Paris leurs malheureux captifs. Il existait à Meudon surtout une race de petits commerçants qui exploitaient à la fois la ville et la forêt : ici, les nids des pauvres mères ; là, la bourse des amateurs.

Mais, aujourd'hui que l'ambition du magasin s'est glissée dans tous les rangs du commerce et de l'industrie, le marchand d'oiseaux est devenu grand seigneur. Il a ouvert sur le boulevard de vastes boutiques, dont les cages renferment des oiseaux de toutes les grosseurs. Au-dessus de sa porte on lit cette inscription quelque peu hyperbolique, mais significative : *A l'Arche de Noé*. Là ne brille pas seulement le plumage des oiseaux indigènes, vous y trouvez tout ce que les deux mondes offrent de plus curieux et de plus rare : c'est une succursale du jardin des plantes. Tandis que le chardonneret, le serin, le sansonnet, la caille, et la poule, si chère à la ménagère, excitent d'un côté la convoitise de l'ouvrier, de la couturière, du portier, dont ils font la joie et les délices, de l'autre, l'œil du riche amateur s'arrête avec complaisance devant la robe élégante du perroquet, du hara, du faisan doré. L'opulence n'a de considération que pour le luxe : un riche habit recouvrant un pauvre esprit est toujours sûr d'être bien accueilli dans le grand monde. Ce qui plaît au peuple, au contraire, c'est la gentillesse, même lorsqu'elle est mesquinement vêtue ; et je ne puis m'empêcher de trouver que c'est le peuple qui a raison. J'achèverai le parallèle en disant que, chez le marchand d'oiseaux comme ailleurs, le mérite en haillons se donne pour rien, tandis que la fatuité en costume brodé se vend fort cher. Du reste, je ne conseillerais pas, même à l'amateur du chant des oiseaux, d'aller établir son domicile dans le voisinage de l'Arche de Noé : on y entend du matin au soir, sans interruption, un mélange bizarre de gazouillements, de gloussements, de croassements, dont le concert n'a rien d'harmonieux, et n'invite certainement pas *aux douces rêveries*, comme disent les poëtes.

Le trafic des oiseaux a pris une telle extension, qu'on a institué pour lui un marché spécial qui se tient le dimanche matin sur le quai de Gèvres.

Un commerce en amène un autre. Pour l'ouvrière, pour le portier, pour la vieille femme, qui font du serin ou du bouvreuil le compagnon de leur vie sédentaire, ce n'est pas assez d'un chanteur qui gazouille et exécute capricieusement le trille, la cadence et la roulade ; il leur faut un véritable artiste qui leur tienne lieu à la fois du grand Opéra et de Musard. De là l'invention de la serinette, que colportent aussi les petits marchands dont nous avons parlé, et avec laquelle on perfectionne ou quelquefois on dénature le talent du virtuose emplumé.

Mais je me hâte d'arriver à une industrie importante, remarquable par son cachet caractéristique, et surtout par le chant dont elle s'accompagne ; je veux parler du marchand de hannetons. Ce n'est pas que j'aie l'ambition de me constituer l'avocat du hanneton ; cependant je ne puis me résoudre à ne pas appeler l'attention sur un commerce aussi repoussant. Pour l'honneur de la civilisation, il ne devrait pas être permis de vendre dans les rues et d'exposer publiquement des objets qui affectent les passants d'une manière pénible, et qui excitent un égal dégoût pour celui qui

vend et pour celui qui achète. Sur une petite planche formant une espèce de théâtre, vous voyez une centaine de ces insectes à qui l'on a arraché les deux dernières pattes de chaque côté : ils sont debout, fixés par une épingle ou par une sorte de carcan ; aux deux pattes supérieures, les seules qui leur restent, on leur a collé de petits brins de paille que dans leurs souffrances ils agitent comme si c'étaient des fleurets. Croirait-on que c'est pour amuser des enfants que l'on vend et que l'on achète ces petits animaux ainsi mutilés, dont l'éphémère existence n'est qu'une suite continuelle de tortures ? Toute sensiblerie à part, je crois pouvoir dire avec certitude que la mère ou le père qui recherchent de pareils jouets pour leurs enfants ont une âme profondément cruelle et corrompue. Je ne saurais m'empêcher de voir dans un choix semblable un triste présage pour l'avenir des élèves qui doivent sortir de leurs mains.

Outre la chanson *Hanneton, vole, vole, vole*, tout le monde connaît la mélodie



JOSEPH MAINZER.



Marchand de soufflets sous Louis XV.



LE RACCOMODEUR DE FAIENCE



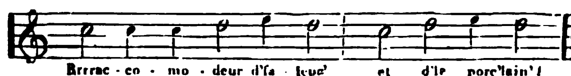
LE RACCOMMODEUR DE FAÏENCE.



L'établissement en France du raccommodeur de faïence n'a été rien moins que pacifique; il lui a fallu conquérir le droit d'exercer sa profession. Dès sa première apparition, les marchands de faïence et de poterie reconnurent que son industrie réparatrice portait une grave atteinte à la prospérité de leur commerce : ils se liguèrent contre le mal-appris qui venait enseigner à leurs clients qu'un plat cassé n'avait pas toujours besoin d'être immédiatement remplacé par un neuf. A peine un raccommodeur, paisiblement installé sous le porche d'une église, sur le perron de l'hôtel de ville, ou sur les degrés d'un théâtre, s'était-il entouré de ses ustensiles, et des tessons confiés à l'habileté de ses mains par les ménagères du voisinage, que l'alarme était aussitôt donnée dans toutes les boutiques des marchands établis. Ceux-ci quittaient leur comptoir, se réunissaient, tombaient à l'improviste sur l'ennemi commun, le rouaient de coups, et, réduisant en poussière les fragments d'assiettes, de tasses et de marmites, rendaient inefficaces à leur égard les ressources de l'art le plus perfectionné. Quelquefois les rôles changeaient : l'assailli devenait à son tour assaillant; les débris de saladiers, de soupières et de plats, volaient comme grêle à la tête des marchands. Ces derniers rentraient ensanglantés au logis, afin de s'y faire panser par leurs

femmes; mais le terrible vainqueur les y poursuivait, et de là les conduisait chez le magistrat, où il avait soin de porter les pièces de conviction, pour faire constater le flagrant délit. La justice intervint plus d'une fois en faveur des nouveaux industriels; elle accorda aide et protection au fil de fer et au mastic, et parvint, non sans peine, à consolider l'établissement d'un métier qui est une seconde providence pour les mains maladroites et les pauvres ménages. En voyant aujourd'hui ces paisibles citoyens se livrer, en sifflant et en chantant, à l'exercice de leur art, vous ne leur soupçonneriez jamais des commencements aussi orageux; vous auriez peine à croire que ce droit de recoller deux morceaux d'argile, ils l'ont acquis glorieusement par l'épée, je veux dire par la pesanteur de deux poings supérieurement exercés.

Aujourd'hui il s'est opéré d'immenses progrès dans l'art du raccommodeur de faïence, dans cet art qu'en un moment d'embarras ne dédaignèrent point les mains de l'illustre auteur d'*Émile*. L'aristocratie même s'y est glissée comme ailleurs. On rencontre bien encore parfois le raccommodeur de faïence pur-sang, celui qui porte tout son atelier sur ses épaules, qui va dans chaque cour adresser aux étages supérieurs son simple cri de *raccommodeur de faïence!*



et qui, pour opérer, s'installe modestement dans quelque coin retiré de la voie publique. Celui-là n'a ni morgue ni ambition; ses outils, son mastic, ses procédés, sont les mêmes que ceux de ses prédécesseurs; ses prix sont modiques; il vit sobrement, au jour le jour, et, lorsque le soir il se couche fatigué des travaux de la journée, son sommeil n'est point agité par des rêves de fortune. Mais, à côté de cet homme des anciens temps, se montre l'homme de notre époque, remuant, inventeur, perfectionneur, appelant le *puff* à son aide pour tuer la concurrence. Celui-ci ne regarde, pour ainsi dire, la faïence qu'avec un œil de dédain; l'argile et la terre de pipe déshonoreraient ses mains d'artiste. Il faut à son talent une lice plus noble, et ce n'est qu'en présence d'objets précieux qu'il se sent en veine de faire des miracles., comme ce raccommodeur de Rome, qui, d'après son cri



ne travaille que sur la porcelaine de Gênes.

C'est pourtant là encore une des grandes conséquences de l'introduction du café dans nos habitudes. Avec le café s'est popularisé l'usage de la porcelaine, et c'est à la porcelaine que sont voués le génie et la dextérité du raccommodeur moderne.

Mastic perfectionné qui résiste à l'eau bouillante! — Telle est l'inscription que vous pouvez lire sur une espèce d'enseigne que supportent deux petits poteaux au-dessus de sa charrette. Celle-ci est ordinairement verte ; elle a la forme d'une boîte, et ses ornements se composent de quelques vases de fleurs, de quelques sucriers en porcelaine. L'heureux possesseur d'un tel établissement ne va s'asseoir ni à la porte des églises, ni sur le perron de l'hôtel de ville, ni sur les marches désertes du théâtre Ventadour. Il parcourt lentement les rues, les quais et les boulevards, chantant sa mélodie, qu'il adapte à une espèce de discours où sont énumérés tous les avantages de son procédé. Lorsque, parmi les personnes attirées aux fenêtres par la curiosité, il s'en trouve une qui l'appelle, alors il s'empresse de se rendre à l'invitation; mais c'est dans l'antichambre ou dans la cuisine qu'il exerce son ministère, et il est enchanté si la pratique veut bien l'honorer de sa présence, parce qu'il peut donner cours à son éloquence naturelle, et, sans dénigrer ses confrères, s'adjuger sur eux une incontestable supériorité. Vases de la Chine et du Japon, porcelaine de Saxe et de Sèvres, il se charge de tout recoller ; et comme, à l'encontre d'une foule d'autres industriels, il tient tout ce qu'il promet, quoiqu'il promette beaucoup, il lui arrive de faire assez souvent des journées qui ne lui rapportent pas moins de quinze ou vingt francs.

Voici un échantillon du chant d'un de ces raccommodeurs de porcelaine : c'est, il faut bien le dire, le plus long, le plus détaillé, le plus explicatif des cris de Paris, sans même en excepter celui du marchand de cartons :

Rrrrraccommo- deur d'fa-ïenc', et d'la porc'lain'! A - vez-vous des vas's à

fair' re-coller, des bou-tons d'sucriers, des vas's des cristaux, d'l'albâtre, du marbre ?

parlé.

à ga ran- tie! Vos vas's pe-seraient dix livr's, on ga-ran ti le le-ver

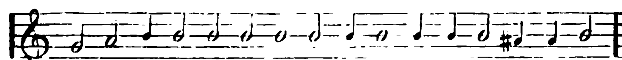
parlé.

par le morceau recollé tout bouillant Rrrrraccommodeur d'faïenc' et d'la porc'lain'!



LE CHAUDRONNIER.

Il y a une connexion intime entre le raccommodeur de faïence et l'étameur de casseroles : celui-ci fait pour le fer et le cuivre ce que le premier fait pour la terre. Coiffé d'un chapeau à larges bords, vêtu d'une veste brune, d'un pantalon flottant dont le fond en lambeaux accuse de fréquents contacts avec le pavé, il parcourt les rues, tenant au bras son réchaud, la main ornée d'une énorme cuiller de fer ou de plomb, portant sur ses épaules casseroles, poêles et boîtes au lait, et poussant son cri si reconnaissable : *Eh! le chaudronnier!* ou *étameur de casseroles!* Rarement il marche sans un compagnon, grand garçon de quinze à vingt ans, dont l'office est d'aller à la quête des pratiques. Pendant que l'un, s'adossant à quelque coin de mur, allume le feu de son réchaud et prépare ses outils, l'autre explore chaque rue, chaque impasse du quartier, fait une station dans toutes les cours pour y chanter deux ou trois fois en psalmodiant sur le *Pater* son *raccommodeur de casseroles*,



et ne recule même pas devant un escalier de six étages pour se mettre en communication plus directe avec la ménagère qui peut ne l'avoir pas entendu. Chargé d'un butin de cafetières et de marmites, il retourne vers son compagnon, à qui il explique qu'il faut étamer celle-ci, mettre une pièce à celle-là, et, pendant que la besogne se fait, il le quitte de nouveau pour aller se livrer à d'autres explorations.

Notre siècle, tout d'invention et de perfectionnement, a si bien enraciné dans toutes les professions l'amour des découvertes et des grandes entreprises, que l'étameur de casseroles n'a pu résister à l'impulsion. Il a d'abord imaginé l'étamage polychrone : un nom tiré du grec ne pouvait pas nuire dans ses nombreuses relations avec les cuisinières; puis, muni d'un brevet d'invention, il a créé une société d'actionnaires, et, du siége principal de l'établissement comme centre, il a fait rayonner du matin au soir, dans tout Paris, une foule de petites voitures accompagnées chacune de deux hommes, dont l'un est attelé au brancard, et l'autre module avec son cornet de cuivre des sons plus ou moins enchanteurs, qu'il interrompt seulement pour aller recevoir les objets que veut bien leur confier la pratique. Je souhaite que les voitures, les employés, les uniformes et les trompettes, permettent aux actionnaires de trouver à la fin de l'an un dividende respectable à partager, ce qui ne m'étonnerait pas, du reste, grâce à l'influence du mot *polychrone*.

A propos des étameurs polychrones et de leur moyen de communication avec les pratiques, je ne dois pas oublier de mentionner les marchands de robinets. Ceux-ci se distinguent également des autres marchands ambulants. Au lieu de cris, ils font usage de la trompette, du cor de chasse, du cornet, ou du cor de signal, et cela souvent avec une grande habileté. Tantôt vous croyez être dans une ville de province et entendre le prélude d'une parade de danseurs de corde; tantôt vous vous trouvez dans une garnison prussienne. Il n'y a pas seulement ressemblance, mais identité parfaite, et plus d'une fois il m'est arrivé de me croire voisin d'une caserne d'outre-Rhin : les uns sonnent le signal du réveil, les autres celui de la retraite, aujourd'hui de la cavalerie, demain de l'infanterie, ceux-ci avec la trompette, ceux-là avec le cor de signal (*signal horn*). J'ai souvent distingué le *general march*, signal d'alarme, et celui qu'on entend dans toute l'armée au moment d'un incendie. De cette identité de mélodie je conclus qu'un grand nombre de déserteurs prussiens ont trouvé asile dans les rangs paisibles des marchands de robinets, et qu'il doit y avoir dans la Prusse rhénane des enrôleurs tout exprès pour les fabricants de robinets de Paris.

Cependant, il paraît que l'armée prussienne ne les fournit pas tous, car on rencontre dans les rues de ces marchands qui, bien que munis de trompettes, sont loin de posséder une aussi bonne embouchure. Ils soufflent de toute la force de leurs poumons dans l'instrument dont ils sont porteurs, et ils enfantent quelque chose qui ne ressemble guère à une mélodie humaine; c'est le bredouillement de ceux qui commencent à apprendre le cor de chasse, et, grâce à l'invasion que cet aimable instrument a faite depuis quelques années, tout Paris en connaît le charme et la douceur. Quelques-uns, dont les poumons ne paraissent pas être de force à lutter contre les difficultés de la trompette ordinaire, se munissent d'instruments d'une nouvelle invention : ce sont des trompettes formées d'une coquille de mer à laquelle

on adapte d'un côté un bec, de l'autre une conque. Le marchand souffle là-dedans comme un sourd, et transmet aux oreilles des passants tout ce que lui inspirent son tendre cœur et sa riche imagination.

L'usage de ces trompettes, de ces cors de chasse, de tous ces instruments militaires dans les pacifiques industries de l'étamage polychrone et du robinet, a pourtant quelque chose de singulier. On pourrait écrire des volumes de recherches et d'hypothèses sur les causes probables et vraisemblables d'une si curieuse anomalie, dont l'origine nous est inconnue.

Sous Louis XIV, les étameurs de casseroles allaient crier dans les rues, et sifflaient en même temps avec des flûtes de Pan, de manière à assourdir tous les habitants de Paris. Nous trouvons dans une collection de gravures un chaudronnier avec sa flûte de Pan, et au-dessous les vers suivants :

Avec sa voix de loup-garou
Et son sifflet rude à l'oreille,
Chacun dit qu'il sait à merveille
Mettre la pièce auprès du trou.



Chaudronnier sous Louis XV.

De même que les raccommodeurs de faïence, les étameurs de casseroles, qui sont en même temps des fondeurs de cuillers de plomb et d'étain, se font marchands voyageurs, et quittent dans la belle saison la grande ville pour parcourir les campagnes. Ils voyagent avec femme et enfants, père et mère, et souvent un petit chien et une grande chèvre. Ils montent ordinairement leur établissement devant l'église, la mairie ou le presbytère. Les familles de ces raccommodeurs ressemblent beaucoup aux familles des bohémiens : leur vie est une vie nomade ; ils couchent souvent à la belle étoile ; ils mangent à la gamelle et en plein air, tout à côté d'un réchaud allumé, et d'un berceau garni presque toujours de deux ou trois raccommodeurs en herbe.

Le chaudronnier ambulant exerce plus d'une industrie : il raccommode les vieux soufflets, ou les échange contre des neufs. Mais il y a surtout un moment où il est beau de gloire et de puissance : c'est celui où il daigne se manifester comme fondeur de cuillers aux regards de la foule ébahie. L'heureux événement pour les enfants du village, que l'arrivée de cet habile prestidigitateur ! Toute la journée, ils se tiennent en cercle autour de cette poêle dans laquelle fondent le plomb et l'étain. Ils oublient le boire, le manger, et surtout l'école, en voyant les débris de cuillers se transformer en une substance fluide et argentée. Je me souviendrai toute ma vie de l'espèce de stupéfaction qui nous saisissait quand nous voyions verser du plomb en bouillie dans une forme, et qu'il en sortait, un instant après, une cuiller resplendissante. O temps de l'enfance ! temps de prodiges et de merveilles ! Que n'aurais-je pas donné alors pour devenir fondeur de cuillers ! Adieu dès ce moment, inconstant que j'étais dans mes désirs, adieu à ma première ambition ! Le fondeur me faisait oublier le pâtissier, pour l'état duquel j'avais senti jusque-là une dévorante vocation, à qui, dès mon plus jeune âge, j'avais voué mes plus tendres sentiments, et un appétit des plus décidés.

LE RÉMOULEUR.

Dans la classe nombreuse des réparateurs des ustensiles de ménage, il ne faut pas oublier le rémouleur. Son costume, l'instrument de sa profession, la gravité avec laquelle il s'en sert, le rendent tout à fait digne des regards de l'observateur. Son aspect extérieur diffère peu de celui du chaudronnier ambulant. Il est, comme celui-ci, Lorrain ou Normand, et le plus souvent Auvergnat : ce sont, en conséquence, pour le moral, les mêmes habitudes d'économie et de sobriété. Quant à son instrument de travail, il varie selon qu'il exerce seul ou avec un associé. Dans le premier cas, c'est tout bonnement une petite meule, montée sur quatre pieds de bois, au-dessus de laquelle se trouve cloué le sabot qui renferme l'eau destinée à l'humecter. Au bas de la machine, et sur le côté droit, se trouve une pédale qui communique, par le moyen d'une corde, à une manivelle ajustée à la surface plate de la meule. Celle-ci, placée de champ, et supportée par un petit essieu qui la traverse au centre, tourne plus ou moins rapidement, suivant l'impulsion donnée à la pédale par le pied du rémouleur. C'est courbé sur cette meule, et avec une attention qu'on croirait

provoquée par le plus délicat de tous les travaux, qu'il émoud indistinctement les ciseaux de la ravaudeuse, les couteaux et le couperet de la cuisinière, le canif du fils de la maison; il ne recule même pas devant le rasoir du bourgeois, quand celui-ci consent à le lui confier, dans un moment d'inspiration fâcheuse dont son menton ne tarde pas à subir le châtiment.

Lorsque le rémouleur a un associé, sa machine devient plus compliquée, et possède sur la précédente un degré incontestable de supériorité. Elle se compose d'une grande roue à manivelle, entourée d'une corde à boyau, laquelle, en s'étendant, va embrasser également la petite meule fixée à l'autre extrémité de la machine. Tandis que l'un des deux travailleurs tourne la roue, l'autre aiguise sur la meule, et comme il en a plusieurs de rechange, il l'approprie à la nature et à la délicatesse des objets qu'il doit repasser.



En regard du beau portrait que Bouchardon nous a donné du rémouleur ancien, n'oublions pas de placer son cri, qui nous a été conservé par Jannequin.





Rémouleur sous Louis XV.

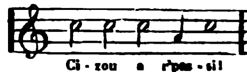
Je ne pense pas que le rémouleur fasse jamais de bien grandes affaires : la roue qu'il fait tourner avec tant d'ardeur n'est ni celle de la fortune ni celle de Frascati. A voir ses cheveux souvent grisonnants, je ne puis me mettre dans l'esprit qu'il arrive jamais à posséder ni maisons de campagne ni grandes propriétés. Ceux qui se vouent à cette profession, pour laquelle je ne crois pas qu'on naisse avec une vocation décidée, doivent nécessairement avoir fait vœu de pauvreté. Le nom originel de *gagne-petit* révèle assez d'ailleurs la modestie des prétentions du rémouleur. Gagne-petit ! voilà un mot qui dit tout, qui explique son présent, son avenir, ses craintes et ses espérances ; espérance de gagner le pain de la journée, crainte d'en manquer quelquefois. Ce mot est d'une haute signification, et en même temps d'une haute philosophie : il renferme une abnégation totale des biens terrestres, une renonciation tacite aux plaisirs, aux joies de ce monde. Le seul fruit que tire le rémouleur de sa vie laborieuse, c'est l'indépendance ; quant aux idées de fortune, elles ne seraient pas à leur place dans son cerveau : il gagne et gagnera toujours peu, le

nécessaire, l'indispensable, ni plus ni moins. Il y a là tout un système, tous les éléments d'une secte philosophique, d'une école. Diogène, s'il n'avait pas eu en sa possession quelques petites rentes sur l'État, quelques bonnes valeurs de portefeuille, se serait certainement fait rémouleur. Je ne serais même pas surpris que quelques philosophes modernes se fussent cachés sous cette modeste enveloppe, comme protestations vivantes contre les tendances usurières, les fièvres d'exploitation, la rapacité des faiseurs d'argent et de dupes. Si tous les gagne-petit ne sont pas des philosophes, il faut avouer que, dans le nombre, il en est beaucoup qu'on pourrait prendre pour tels. Le gagne-petit a fourni le sujet de bien des enseignes à la France; il a été adopté surtout par l'épicier et le mercier; on trouverait à peine un village qui n'eût pas le sien.

Le rémouleur aussi fait encore partie de ces artisans voyageurs qui portent leur gagne-petit sur le dos; on les rencontre sur les grandes routes dans l'été. Arrivés dans les villages, où on les voit presque toujours par paire, l'un d'eux va chercher la pratique en chantant, comme à Paris, son éternel refrain:

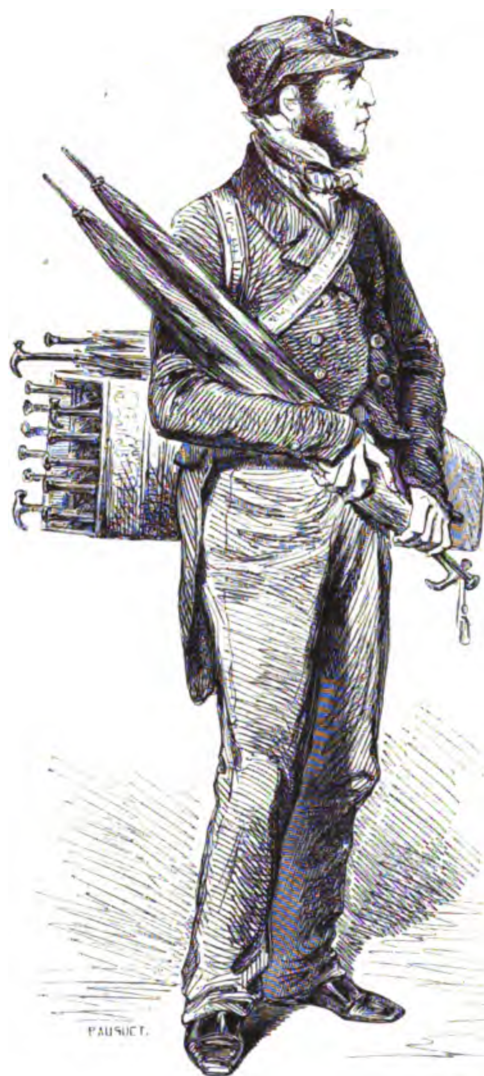


ou ainsi:



Tandis qu'il chante, malgré tous les chiens du village, son *Cizou à r'passi*, l'autre, ordinairement le plus âgé, le père ou le patron, fait grincer la meule et en tire une pluie d'étincelles, au plus grand étonnement des jeunes spectateurs que la curiosité rassemble autour de lui. Car le rémouleur, digne d'être rangé avec le fondeur de cuillers dans la classe merveilleuse des prestidigitateurs, a aussi, lui, le privilége de jeter la stupéfaction et le trouble dans l'imagination de l'enfant dont l'intelligence est encore profondément endormie, et qui, comme un idiot, admire un fait sans en comprendre la cause et la chercher. Ceci est si vrai, qu'on voit souvent des enfants, après avoir vu les étincelles jaillir par suite de la pression de la lame contre la pierre, essayer, comme je l'ai fait moi-même, s'ils n'obtiendraient pas le même résultat avec les doigts.

JOSEPH MAINZER.



LE MARCHAND DE PARAPLUIES



LE MARCHAND DE PARAPLUIES.

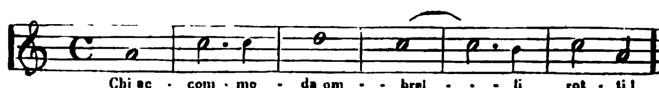


DANS un siècle de concurrence et d'imitation, où le trop plein envahit tous les états, comment se fait-il que certaines industries, surtout parmi celles qui ont le privilége d'exploiter les rues, soient depuis si longtemps la part exclusive d'individus venus du même pays ? Pourquoi l'étameur de casseroles et le raccommodeur de faïence sont-ils presque toujours normands ? Pourquoi l'Auvergne est-elle, pour ainsi dire, seule à nous fournir le porteur d'eau et le marchand de peaux de lapins ? D'où vient, enfin, que le Parisien, si accapareur de sa nature, n'a pas même essayé de disputer son pavé au Savoyard, au Piémontais, à l'Auvergnat ? Je serais tenté d'attribuer ce fait à une cause frivole en apparence, mais qui me semble fournir une explication plausible. Chaque espèce de ces industriels nomades se distingue par un costume spécial, plus ou moins pittoresque, mais qui, de temps immémorial, conserve sa forme et sa couleur traditionnelles : leur cri se signale aussi par un accent national fortement prononcé ; et de tout temps, c'est par le cri et le costume qu'ils se sont fait reconnaître des personnes qui ont besoin de leur ministère. Or, le Parisien n'échangera jamais son vêtement léger, sa démarche sémillante et son insignifiant babil contre un massif habillement de velours ou de gros drap, d'énormes souliers ferrés, et un baragouin inintelligible. Son talent d'imitation, sous ce rapport, ne se manifestera qu'à l'époque

du carnaval, encore ses costumes copiés ressemblent-ils aux originaux tout juste autant qu'une décoration de théâtre, au jardin ou à la forêt qu'elle représente.

Le marchand de parapluies appartient à l'une de ces classes privilégiées dont je viens de parler. Il est sorti tout jeune de la Savoie, et, s'il occupe dans la hiérarchie de la rue une place éminente, ce n'est qu'après une laborieuse persévérance qu'il y est arrivé. C'était, dans le principe, un de ces mille petits enfants que la Savoie nous envoie tous les ans grelottant de froid et de misère, mais courageux, industrieux, actifs, l'œil pétillant déjà de l'amour du gain. A force de patience et d'économie, il a vu s'enfler sa petite bourse de cuir; à chaque faveur nouvelle de la fortune, il s'est dépouillé d'un de ses haillons, il s'est loué à un maître pour étudier la finesse du métier, et, après un long noviciat, il a fait son apparition dans la rue.

Le marchand de parapluies n'est pas coquet dans sa mise, mais il est d'une propreté irréprochable. Comme l'Auvergnat, il s'est étudié à choisir un juste milieu qui puisse tout à la fois le protéger contre les rigueurs de l'hiver, et ne pas trop jurer au milieu des ardeurs de la canicule. Son chapeau, par une conséquence toute naturelle d'une des nécessités de sa profession, est ordinairement recouvert d'une toile cirée, et il le place de manière à laisser tout son front à découvert. Il porte au-dessus de la hanche gauche, et retenu par une courroie qui passe sur son épaule droite, une espèce de carquois dans lequel se trouve classée par ordre une collection de parapluies dont quelques-uns sont neufs, quelques-uns sont vieux, et les autres ne sont ni vieux ni neufs. Il y en a de toutes les couleurs, de toutes les étoffes, pour tous les goûts et toutes les bourses. L'été, on y voit aussi une certaine quantité d'ombrelles dont la vente est moins générale et moins lucrative, mais qui pourtant permettent au marchand de prendre patience pendant les jours de soleil. Le marchand de parapluies achète et vend: il vend du vieux pour du neuf, il achète du neuf pour du vieux. Il est, de plus, raccommodeur, et, comme tel, il me rappelle un vieux juif qui passait tous les jours, à Rome, sur la place du Panthéon, et, d'une voix chevrotante, poussait sous ma fenêtre ce cri lamentable: *Qui a des parapluies déchirés à raccommoder?*



Le marchand de parapluies doit beaucoup affectionner Paris à cause de l'inconstance de son climat, et ce n'est pas lui qui voudrait en retrancher ce brouillard, enfant de la Seine, que le provincial accable de tant de malédictions. Il passe la moitié de sa vie à étudier les variations capricieuses de la température; il interroge tous les nuages qui passent à l'horizon: à leur forme, à leur couleur, il saura vous dire s'il fera beau ou s'il pleuvra; c'est un baromètre vivant. Lorsque vous le voyez se mettre en route par un temps douteux ou sombre, soyez sûr que la pluie ne tardera pas à réaliser ses prévisions. C'est au moment où toutes les industries abandonnent la rue,

qu'il s'en empare et y domine en maître; à peine les premières gouttes d'eau ont-elles moucheté le pavé, que son apparition a lieu sur tous les points de Paris, en même temps, et comme à un signal donné. Partout retentit, à des temps rapprochés, son cri aigu et perçant : *Arrchand d'parapluies !* ou simplement *pluie ! pluie !* comme expression patente du vœu secret de son cœur. Que l'averse vous surprenne au milieu de la rue, en costume de visite, il vous regarde dès lors comme son client obligé : il marche à côté de vous, fatigue votre oreille de ses cris, vous interpelle; si vous vous réfugiez sous une porte cochère, il vous y poursuit, et, de guerre lasse, vous vous déterminez à lui répondre, à jeter un coup d'œil sur le parapluie que sa main vous présente. Il vous tient. Aussi à l'aise sous cette porte que tout autre commerçant dans son magasin, il tire de son étui tous ses parapluies l'un après l'autre, les ouvre et les referme, fait remarquer la beauté du taffetas, le jeu facile de la monture, et cela avec un ton de politesse et de bonhomie tout à fait engageant. De quelques degrés que vous fassiez descendre son appréciation, il ne se récrie pas; seulement sa physionomie s'empreint d'une espèce d'étonnement rempli de naïveté; puis il vous supplie d'être raisonnable, et, à cette condition, il se fera aussi accommodant qu'il est possible de l'être : il ne demande pas à gagner; tout ce qu'il désire, c'est que vous ne soyez pas assez injuste pour lui faire subir de la perte. Enfin, tout en paraissant céder, il vous amène insensiblement au taux fixé d'avance dans son esprit : le marché conclu, il semble, en prenant votre argent d'une main et vous livrant son parapluie de l'autre, se résigner à un sacrifice nécessaire. Vous pouvez alors vous glorifier de votre emplette si vous ne l'avez payée que le double de sa valeur réelle.

Le marchand de parapluies est essentiellement voyageur : si, pendant les jours pluvieux, il se consacre presque exclusivement aux besoins de la capitale, il emploie d'ordinaire le reste du temps à faire des pérégrinations dans la banlieue, et, pour reculer les limites de son exploitation, il appelle de tous ses vœux l'établissement d'un chemin de fer sur chacun des rayons qui partent de Paris; déjà il fait un assez fréquent usage de ceux de Versailles et de Saint-Germain. Dans les villages, il vend plus de coton que de taffetas, mais il s'arrange de manière à y trouver également son bénéfice; d'ailleurs, il raccommode, il fait des échanges, il brocante; partout il trouve le moyen de rendre son voyage lucratif. Ce n'est jamais sans résultat qu'il s'est donné la peine de courir toute une journée, tenant, au grand effroi de tous les chiens de la route, son parapluie ouvert, comme pour inviter le ciel à se fondre en eau.

Quelque douceur que la bonhomie de sa figure vous fasse supposer dans son caractère, je ne puis vous cacher qu'il existe dans le cœur de cet honnête industriel une place constamment occupée par la haine la plus profonde et la plus irréconciliable. Cette haine s'étend à tous les inventeurs de procédés nouveaux tendant à rendre ses services inutiles : on ne saurait dire de combien d'imprécations il a salué l'apparition des manteaux imperméables de caoutchouc et de taffetas gommé! Lorsque, au milieu d'un orage, il voit les femmes du peuple se faire un abri de leur jupon, comme dans le croquis que Bouchardon nous a laissé, ses yeux lancent des éclairs d'indignation, et je doute qu'il eût fait grâce même au joli groupe de Paul et Virginie.



Le plus ancien de mes souvenirs, en fait de crieurs des rues, est celui des marchands de parapluies français. Ils se croisent dans toutes les villes, dans tous les villages de l'Allemagne, et vont toujours en chantant, ou plutôt en criant leur *Arrchand d'parapluies!* que nous autres enfants nous ne pouvions pas comprendre, et qu'aujourd'hui encore je ne comprendrais pas davantage si la marchandise qu'ils portent en bandoulière ne l'expliquait pas suffisamment. Si les chants de l'école, avec leur belle poésie puisée dans le monde si idéal et si poétique de l'enfance, ont laissé des traces profondes dans ma mémoire, je n'ai pas oublié davantage le son nasillard et le cri des marchands de parapluies, non plus que l'habit verdâtre qu'ils portaient, et la casquette à visière que l'un d'eux me jeta au nez parce que je m'amusais à le contrefaire. Nous les prenions pour des sorciers qui, par des paroles cabalistiques, obscurcissaient le soleil, et provoquaient le débordement des cataractes du ciel. En entendant à Paris le même son de voix, les mêmes mots inintelligibles, en revoyant les mêmes hommes, les mêmes habits verts, et le même ciel pluvieux qu'en Allemagne, il y a trente ans, je dois naturellement en conclure qu'il existe des traditions dans les professions, comme il y en a parmi les insulaires, les montagnards et les pâtres.

Le marchand de parapluies a d'ordinaire son domicile dans les faubourgs les plus pauvres; il loge au troisième ou au quatrième étage, et un petit parapluie de bois peint, suspendu à sa fenêtre, indique sa demeure aux passants. Lorsqu'il a vu, pendant un certain nombre d'années, chaque nuage qui s'abat sur Paris se résoudre

pour lui en quelques pièces de cent sous, il se décide parfois à ouvrir un magasin, et de ce moment il rentre dans la catégorie des commerçants établis, dont il prend les mœurs et les coutumes. Son originalité disparaît pour faire place au banal uniforme du garde national, et à la suffisante nullité de l'électeur.

Il y a une grande affinité entre le marchand de parapluies et le marchand de cannes. Celui-ci est, à mon avis, un des plus grands fléaux de la capitale. Il faut être étranger pour comprendre à quel point sont insupportables ces industriels ambulants qui encombrent les promenades, et semblent prendre un malin plaisir à venir, au milieu de vos méditations, de vos études physiologiques, mettre des bâtons dans les roues de votre imagination. Vous les rencontrez sur les ponts, sur les quais, sur les trottoirs des boulevards, partout où il y a affluence de promeneurs : à quarante pas, ils sentent l'étranger; ils s'avancent vers lui, bourdonnent à son oreille leur insolente et nasillarde mélodie, lui placent le bout d'une canne juste sous le bout du nez, l'accompagnent environ une douzaine de pas, dans cette position menaçante, et ne le laissent aller qu'au moment où ils voient monter à son visage le rouge de l'impatience. Enfin il se croit libre; point du tout : à peine le premier marchand s'est éloigné, qu'un second se présente, et le conduit, on peut dire par le nez, encore une douzaine de pas. Et malgré ses gestes de colère, le pauvre promeneur doit se résoudre à se laisser escorter de la sorte par trente ou quarante de ces maudits importuns, ou à rentrer chez lui.

Dans les premiers temps de mon séjour à Paris, désireux d'acquérir le droit de traverser le boulevard Montmartre en m'occupant d'autres choses que de bouts de cannes, je m'avisai d'en acheter une, et je la choisis assez grosse pour qu'elle fût visible à l'œil le plus récalcitrant. Par malheur, j'avais oublié un ornement essentiel, le cordon. A peine eus-je quitté mon marchand, que je vis danser devant mes yeux une foule de cordons de toutes les dimensions, de toutes les formes, des cordons à vingt-cinq, des cordons à cinquante centimes. A voir un pareil empressement, je dus croire qu'il n'était pas permis de sortir à Paris avec une canne sans cordon, et je me hâtai de me munir de cet indispensable accessoire. Enfin, possesseur de tout ce que je croyais pouvoir assurer désormais la tranquillité de mes promenades, je me mis en marche, tenant fièrement ma canne sur mon épaule, et me disant intérieurement : « Maintenant, marchands de cannes et de cordons, race maudite, j'espère que vous allez me laisser en repos; j'ai payé mon tribut à votre insultante rapacité; grâce à une dépense de trente-cinq sous, me voici à l'abri du dégoûtant privilége que vous accorde la police : vous ne troublerez plus mes promenades, vous n'interromprez plus le cours de mes pensées... » Je n'avais pas fini, que je rencontrai, à la hauteur du passage des Panoramas, l'infernale escorte qui, avec les mêmes manières, le même procédé, se mit à me poursuivre en m'offrant de changer ma canne et mon cordon.

Que faire contre une pareille engeance? Je ne vois pas d'autre moyen de leur échapper que de devenir Parisien, de perdre cet extérieur étranger, cet air étonné qu'ils connaissent si bien, qu'ils sentent de si loin, et dont ils s'autorisent pour percevoir une contribution en guise de bienvenue.

JOSEPH MAINZER.



LE MARCHAND DE PEAUX DE LAPINS.

Le drôle crie à pleine teste,
Ayant retroussé son chapeau,
Que s'il n'a pas mangé la beste,
Du moins il achète la peau.



Telle est l'inscription placée au bas d'un ancien portrait du marchand de peaux de lapins; elle prouve que depuis longtemps cette classe d'industriels est assez remarquable pour qu'on y prête attention. Si l'on considère aujourd'hui le nombre de ces estimables commerçants, et la fréquence de leur cri, qui retentit ordinairement le premier et le dernier dans les rues de Paris, on est effrayé de l'immense quantité de lapins que doivent consommer en un jour les ménages parisiens. Quel vorace appétit de gibelotte doit régner dans une ville qui alimente, à deux sous la peau, le négoce de quelques milliers d'individus! Mais les marchands ambulants ne sont pas les seuls qui vivent de la peau de lapin: semblable au fleuve qui, descendant dans la vallée, fertilise successivement vingt sortes de cultures, elle apporte le pain quotidien à vingt sortes de travailleurs, en parcourant sa longue série de transformations, depuis l'état naturel, son point de départ, jusqu'au moment où elle constitue le brillant chapeau du dandy. Arrivée à ce point culminant de sa gloire, elle fait comme tant de parvenus: elle répudie le nom qui rappelle son origine, et ne rougit pas d'usurper le titre et le blason du castor. Passons-lui ce faible en faveur de son utilité.



LE MARCHAND DE PEAUX DE LAPINS

Le marchand de peaux de lapins est originaire de l'Auvergne; il a, comme tous ses compatriotes, trois qualités principales : la sobriété, l'économie, et la patience. Son costume le plus ordinaire est d'un effet très-pittoresque : un bonnet de laine coiffe sa tête jusqu'aux yeux, laissant passer à peine quelques mèches de cheveux noirs et plats ; son gilet et son pantalon sont faits d'un drap grossier, et leur forme, ainsi que leur dimension, pourrait donner lieu de croire qu'ils ont été taillés sur une mesure commune. D'énormes sabots chaussent ses pieds, et sont maintenus par des guêtres de drap qui se boutonnent assez haut sur la jambe. Du reste, ce bonnet, cette veste, ce pantalon, ces guêtres, ce qu'on entrevoit de la chemise, la figure même, ainsi que les mains, tout cela est d'une seule couleur, d'une couleur de suie très-prononcée : plus tard, nous en connaîtrons la cause.

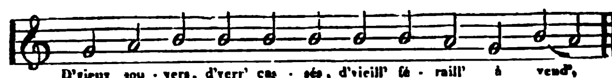
Parmi tous les chanteurs que porte le pavé de Paris, il n'en est pas de plus disgracieusement doué que le marchand de peaux de lapins. Je ne saurais auquel donner la palme, de lui ou du marchand d'habits; mais, à coup sûr, ils sont aussi dignes l'un que l'autre d'être mis sous verre, et conservés dans un cabinet de raretés acoustiques.

La modeste peau de lapin devient quelquefois pour le marchand une véritable toison d'or. Alors il s'établit commerçant en gros ; il achète, à son tour, aux marchands ambulants, leur récolte de la journée ; puis, un beau matin, il se fait acquéreur d'un château, devient juré, et fait graver sur ses cartes de visite les qualités de *électeur et éligible*.

Tous n'atteignent pas ce haut degré de prospérité; il en est même qui sont contraints de chercher dans un commerce mixte des ressources que la peau de lapin ne suffit pas à leur donner. Ceux-ci font donc, en outre, le petit négoce des chiffons, des vieux chapeaux et de la vieille ferraille. Ils composent une classe très-nombreuse ; on les rencontre fréquemment dans les rues, et ils vous heurtent avec leurs gros sacs dans lesquels sont entassés pêle-mêle des peaux, des chiffons, de vieux cuirs et de vieux morceaux de fer. Ils tiennent par le costume un peu de l'étameur de casseroles, un peu du marchand de peaux de lapins, beaucoup du chiffonnier. C'est une race mêlée, dans laquelle il est rare de retrouver l'Auvergnat pur-sang, et dont le *beau sexe* n'est point exclu ; mais, sous quelque forme que vous apparaissent les individus, soyez certain qu'avant d'en venir là, ils ont tout tenté, ils ont vidé toutes les coupes de l'infortune, ils ont frappé à mille portes, qui leur sont restées fermées.

Cependant le marchand de ferrailles mérite une exception. Il y a des Auvergnats qui exploitent cette spécialité dans sa pureté primitive, et dont le commerce lutte avantageusement avec celui du marchand de peaux de lapins. Ils s'occupent uniquement des affaires de leur ressort : les agrafes, les vieilles casseroles, les boucles de cuivre, les boutons de guêtres, jusqu'aux fragments les plus insignifiants d'une batterie de cuisine, un pied de marmite, l'anse d'un seau, une moitié de pelle ou de pincettes, voilà les objets qui captivent leur attention, les bijoux qui charment leur regard. Mettez-les en présence de ce que d'autres, plus dédaigneux, appelleraient un tas d'ordures, et vous verrez leur front se dérider, le sourire épanouir leurs lèvres, leurs yeux devenir étincelants. Une coquette chez un joaillier ne serait pas plus en émoi.

La mélodie du marchand de ferrailles est commune, et n'a aucune signification: c'est un langage nasillard plutôt qu'un chant; et, tout en courant après les vieux débris dont ils veulent faire l'achat, ils ont la singularité de crier l'opposé de ce qu'ils veulent dire; ainsi, du matin au soir, on les entend s'égosiller avec ce cri: *Marchand de ferrailles à vendre!* comme si le marchand lui-même, avec ses clous de bottes et ses vieilles patères, était à vendre à la livre. Cependant, j'ai remarqué le chant suivant, qui se distingue singulièrement des autres par sa mélodie :



Parmi les acheteurs de vieux chiffons, il s'en trouve qui ont imaginé un moyen assez original de se procurer de la marchandise à bon compte. Des enfants couverts de haillons et pieds nus sont envoyés par eux dans les cours des grandes maisons; là, vous les entendez crier des heures entières, et sur un ton des plus lamentables: « Avez-vous une vieille paire de savates pour mettre *dans* mes pieds, s'il vous plaît? » Les fenêtres s'ouvrent l'une après l'autre; de tous les étages, il tombe une pluie de savates : nos petits demandeurs en font un énorme paquet qu'ils emportent; et huit jours après, vous les voyez de nouveau, dans les mêmes cours, pieds nus comme précédemment, et psalmodiant le même refrain.

Mais laissons de côté ces marchands bâtards, et revenons à notre véritable type. Nous avons dit que le marchand de peaux de lapins était couleur de suie de la tête aux pieds : cela tient peut-être à ce que, dans son enfance, il fut ramoneur, et qu'il se plaît à conserver ce précieux souvenir de sa première profession. La suie qui le recouvre ainsi paraît si bien faire corps avec ses vêtements et sa peau, qu'on est tout porté à lui assigner une date de quinze ou vingt années, d'où l'on serait également fondé à conclure qu'il professe pour les ablutions un souverain mépris.

Cependant il est possible d'arriver à une autre explication qui n'est pas moins satisfaisante. Après avoir voyagé dans les cheminées, pour le compte d'un maître, tant que le lui a permis sa taille petite et frêle, le marchand de peaux de lapins, devenu maître à son tour, exploite l'enfance d'autres petits Auvergnats qui l'accompagnent dans ses courses, et ramonent les cheminées à son profit; en sorte que, durant toute son existence, il ne cesse d'être en contact avec la suie, soit directement, soit indirectement. Ces pauvres enfants sont livrés au maître pour faire leur apprentissage: ce premier temps d'épreuves, pendant lequel ils sont traités d'une façon qui n'a rien de paternel, dure ordinairement six mois; ils sont admis ensuite au partage de leur gain de la journée; mais on devine aisément auquel, du patron ou de l'élève, est adjugée la part du lion; et cela se prolonge pendant un certain nombre d'années.

Beaucoup de personnes croient, et l'on a même écrit que presque tous les ramo-

neurs étaient des Savoyards : c'est une erreur. Dans le nombre de ceux qui sont à Paris, il ne s'en trouve peut-être pas vingt qui n'appartiennent pas à l'Auvergne. Il n'est donc pas juste de dire que leur qualité d'étrangers serait un obstacle aux tentatives qu'on voudrait faire pour améliorer leur condition. Si les essais de la philanthropie n'ont pas été jusqu'ici couronnés de succès, cette impuissance doit être attribuée à une autre cause qui nous est inconnue, et que nous souhaiterions vivement de voir disparaître, tant nous paraît digne d'intérêt le sort de ces malheureux enfants.

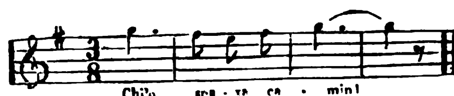
Dès le point du jour, quelque rigoureuse que soit la saison, le maître et l'apprenti sont debout; ils se mettent en marche, sans que le vent, la pluie, la neige, puissent les arrêter. La voix rauque du premier, s'unissant au timbre argentin du second, monte à votre chambre, et vient vous réveiller jusque dans votre alcôve. Il vous semble qu'avec leur chant arrive l'air froid à travers lequel ils cheminent; vous grelottez dans votre lit, vous ajustez sur vos pieds votre robe de chambre, et vous ramenez votre couverture par-dessus vos oreilles. Cependant il va toujours, le petit Auvergnat, de rue en rue, de maison en maison, le dos courbé, la tête enfoncée entre les deux épaules, essayant de cacher ses mains engourdies dans les poches trop petites de son gilet, et chantant de la bouche comme une alouette, tandis que son nez pleure comme une rivière. Si alors, heureux de la terre, vous daigniez jeter un regard sur cet être si jeune et si souffrant, il vous serait impossible de fermer votre cœur à la pitié; votre sensibilité, tout émoussée qu'elle fût, se réveillerait à la vue de cette frêle créature qui, dans les biens de ce monde, n'a eu en partage que la misère et la dureté des saisons, dont l'asile est partout et nulle part : ce qui a fourni le sujet d'une jolie gravure. Un enfant adresse à un petit ramoneur cette question : « S'il n'y avait ni ciel ni terre, où irais-tu? » Le ramoneur répond : « J'irais chez moi. »

Le marchand de peaux de lapins et le ramoneur vont ensemble, ce qui ne veut pas dire qu'ils marchent côte à côte; ils se tiennent, au contraire, à vingt ou trente pas l'un de l'autre, souvent sur les trottoirs opposés. Sur le bras du maître est le sac dont il se servira pour mettre la suie. L'apprenti porte les genouillères et le grattoir, qu'il doit utiliser dans son ascension. Le reste de son costume en fait une apparition à part dans Paris. C'est, du reste, comme pour le marchand de peaux de lapins, un bonnet de laine, un gilet et un pantalon de drap; mais tout cela est si râpé, si rapiécé, si étroit, que l'on est tenté de plaindre l'enfant beaucoup plus que s'il était entièrement nu. Quelquefois le bonnet de laine est remplacé par un chapeau, mais quel chapeau! Sa couleur rousse, sa forme allongée, son ouverture supérieure, le rendent moins propre à couvrir la tête de celui qui le porte, qu'à lui servir d'enseigne pour indiquer sa profession. Quant aux sabots qui chaussent ses pieds, on dirait qu'ils doivent lui servir toute la vie; ils n'ont pas besoin de grandir avec lui, ils sont assez grands pour l'attendre.

Les ramoneurs sont, parmi les crieurs des rues, ceux dont le chant est le plus uniforme, non-seulement à Paris, mais dans les autres pays de l'Europe. Malgré les innombrables reproductions de leur simple *haut en bas!*



c'est toujours sur les deux mêmes notes qu'il est basé; et quand le petit ramoneur, devenu maître, cumule avec cette industrie l'important négoce des peaux de lapins, il se sert encore de la même mélodie pour crier : *Peaux d'lapins, pins!* La variété dans la poésie, et la petite coda *pins!* qu'il lui plaît souvent d'ajouter, n'altèrent en rien la pureté originelle du chant. A Rome, j'ai entendu des petits ramoneurs (*ragazzi lombardi*) qui employaient la même mélodie, pour dire la même chose dans une autre langue :



La note *mi*, ajoutée ici, devient de toute nécessité, à cause de la syllabe en plus.

Les porteurs d'eau de Toulouse chantent *O aiqua!* ou *O aiquo!* ou *O aqua!* absolument de la même manière que les ramoneurs de Paris, leur *haut en bas!* De l'identité de la mélodie, on pourrait bien conclure l'identité de l'origine des chanteurs.

On trouve souvent parmi les petits Auvergnats de très-jolies voix, de véritables clochettes d'un couvent de religieuses. Il est à regretter que l'école de Choron n'existe plus : Choron, parcourant toute la France pour trouver des voix, et former des chanteurs, aurait certainement épargné à quelques-uns de ces pauvres petits êtres la dégradante transformation qu'ils subissent le jour où d'apprentis ils deviennent maîtres, où de ramoneurs ils se font marchands de peaux de lapins.

Le chant du ramoneur n'a cependant pas été de tout temps le même. On nous a conservé une mélodie qui remonte à plusieurs siècles, et qui ne ressemble aucunement à celle d'aujourd'hui. Mais, chose remarquable, les paroles : *haut en bas!* sont demeurées invariables.



Il y a des pays où les ramoneurs, arrivés à l'extrémité supérieure de la cheminée, chantent une chansonnette en l'honneur des maîtres de la maison. C'est pour prouver

sans doute qu'ils ont fait consciencieusement leur besogne, et qu'un tel travail mérite bien un *petit gros sou* pour boire. Voici une de ces chansonnettes, telle qu'ils la chantent à Montbéliard :

Voici lou bon an qua venu (*bis*)
Que tous lais dgens sont redjoïs,
Atant lai grands que la petits.
Due vos boutai tant boinne onnai,
Tant boinne onnai sai vos rentraiz!

Tchampaiz nos de vos bons côtis (*bis*)
Que sont pendus, et vos reutis;
Que Due vos digne lou bon an,
Due vos boutai, etc.

Tchampaiz nos de vos bons tchambons (*bis*)
Que sont pendus ai vos bâtons,
Que Due vos digne lou bon an;
Due vos boutai, etc.

Due bénisse cette mâson (*bis*),
Monsieur Grosrenaud, sai belle foune,
Et ses bés effants tout di long;
Due vos boutai, etc.

Nos ans lé pie tout edjolais
Et lai bèrbe toute dgievraie;
Se vos n'voyiais ran no bayie,
Ne no liessai pès edjo ais;
Due vos boutai, etc.

Due vos bayiai des rettes essaiz (*bis*)
Pe de tchaiz pou lès ettropaiz,
Pe de bâtons pou lès tuaiz;
Due vos boutai, etc.

Les Auvergnats, de même que les Savoyards, quittent souvent la capitale après l'hiver, pour chercher à faire valoir leurs petits talents et leur petite industrie. Ramoneurs et marchands de peaux de lapins marchent alors en compagnie de la vielle, de l'orgue, de la serinette, traînant après eux le singe ou le chien en habit de marquis, le cochon d'Inde, la marmotte et la souris blanche. Quoiqu'ils conservent toujours leur costume d'hiver, quoique toujours noirs comme s'ils sortaient d'une cheminée, ils sont de toutes les fêtes; comme les capucins d'autrefois, ils connaissent les patrons de toutes les communes, et savent par cœur les foires de tous les pays. Huit jours à l'avance, on les voit arriver frais et dispos, criant, chantant, se battant, et jouant avec des gros sous tout le long du chemin. Dans le jour, ils travaillent chacun à sa façon, et le soir, après avoir compté les sous gagnés dans la journée, ils couchent, gais et heureux comme pinsons, à la belle étoile et sous la feuillée.

Cependant il en est quelques-uns qui restent à Paris, même pendant la belle saison : ceux-ci ont une industrie toute particulière, et qui devrait faire honte à la police municipale. Qu'il survienne un jour de pluie, vous les rencontrez aux abords des promenades, à certains endroits du boulevard, armés d'un balai, et occupés sans relâche à entretenir la propreté d'un passage qu'ils ont frayé à l'usage des piétons. Bien que la rétribution soit volontaire, il leur arrive de faire ainsi d'excellentes collectes : quel est le passant qui refuse de payer d'un petit sou une attention si précieuse dans une ville aussi remarquablement sale que la première ville du monde?

JOSEPH MAINZER.



LE CAFETIER.



Les petites causes produisent souvent de grands effets; une étincelle, disaient les anciens, peut amener un grand incendie. L'homme qui, le premier, vendit et cria le *café*, sur le quai de l'École, a opéré une immense révolution dans les mœurs et les habitudes des Français.

Les rois de France, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XV, essayèrent vainement de combattre l'amour excessif des libations vineuses. Ce fut en vain qu'on priva les buveurs du droit de tester en justice, que, d'après un édit de François Ier, on les condamna à être incarcérés, et, en cas de récidive, à être fouettés en public, puis bannis avec amputation des oreilles : le préjugé populaire, renforcé par des chansons, et par cette maxime émanée des couvents :

Qu'il faut, à chaque mois,
S'enivrer au moins une fois,

ne put être vaincu par la puissance royale armée de toute la sévérité des lois. L'habitude de l'ivrognerie s'enracina de plus en plus profondément : populace et grands seigneurs, tout le monde se mit à hanter les cabarets, dont la vogue s'accrut à mesure que la débauche étendait ses envahissements; ils durent leurs plus beaux jours de prospérité à ces élégants de la cour qu'on surnommait les *raffinés*, les *roués*, et les *petits-maîtres*. La volonté de Louis XIV lui-même plia devant l'entêtement de la noblesse. Mais le triomphe qui avait échappé au puissant monarque, c'était au

marchand de café qu'il était réservé de l'obtenir. A son simple cri : *Café! café!* les taverniers ont vu déserter leurs innombrables clients; le goût de l'ivrognerie s'est limité; les débauchés de bonne famille se sont laissé séduire par les attraits d'une liqueur moins enivrante; au cabaret a succédé le café, rendez-vous des hommes d'affaires, des hommes politiques, des militaires; toute la vie privée des Français s'est relevée de l'abaissement où l'avait plongée la taverne, pour prendre une direction plus en harmonie avec les progrès de la civilisation.

Le café, qui fit invasion en Europe à la même époque que le tabac, fut longtemps regardé comme un poison, et les médecins employèrent toute leur influence à lui créer des obstacles. Cependant, parmi tant de boissons diverses qui nous sont arrivées de l'Orient, le café seul est devenu populaire : il a trouvé l'hospitalité dans le palais, l'hôtel et la chaumière; toutes les tables lui ont donné accès. Dans toutes les fêtes privées et publiques, il occupe un rang distingué : chez le bourgeois, chez l'ouvrier, chez le paysan, la ménagère lui consacre ses moments les plus importants; dans les ateliers, dans les casernes, sur les places publiques, dans les marchés, sur les grandes routes, partout le café a trouvé sa place, ses vendeurs, ses crieurs, ses consommateurs, ses admirateurs. Il a fait irruption à travers et malgré tout; il l'a emporté sur ses adversaires, le potage et le chocolat; le racahout lui-même, avec son immense arsenal de prospectus, ne saurait parvenir à renverser sa royauté citoyenne. Son nom seul a un tel prestige, que la chicorée et la châtaigne ont su, en l'usurpant, se faire une part dans la faveur populaire. Enfin, soit que, dans sa pureté native, il se présente aux esprits paresseux avec toute son énergie, soit qu'il daigne, par égard pour les cerveaux irritables, mitiger sa force dans un bain de lait, sa domination est universelle : grands et petits inclinent volontairement la tête devant le maître de leur choix.

Le café est surtout en bonne odeur dans les marchés, dans les halles, dans les foires, dans tous les endroits où il se trouve des vendeurs et des acheteurs. C'est là que se distribue, à un sou la petite tasse, à deux sous la grande, une liqueur pâle et insignifiante, pompeusement décorée du nom de *café à la crème*. Autour du marchand se groupent les paysans avec leurs enfants, et surtout leurs femmes; après avoir fait route pendant la nuit, ils se trouvent trop heureux d'avoir à boire quelque chose de chaud, n'importe quoi. La consommation est si spontanée et si rapide, que le cri provocateur du cafetier devient inutile, et n'a, pour ainsi dire, pas le temps de se faire entendre. Ce café ambulant est aujourd'hui, comme au temps de sa première apparition en France, porté sur un éventaire de fer-blanc où sont disposés le réchaud, l'immense bouillotte, quelquefois resplendissante de propreté, et les tasses rangées circulairement. Celles-ci s'emplissent, se vident et se remplissent avec une vitesse surprenante. Quelquefois, dans les froides matinées, l'heureux marchand voit se former devant lui une espèce de *queue;* c'est à peine s'il peut prendre le temps de renouveler l'eau de sa bouillotte, d'y jeter quelques pincées de café, et d'y joindre force chicorée, ce qui, selon lui, donne à la liqueur sa couleur véritable et le degré de consistance nécessaire.

Cependant j'ai observé — est-ce par dédain, est-ce par scrupule hygiénique ? — que

les vieux paysans, voire même quelques paysannes, en arrivant au marché, préfèrent entrer chez le marchand de vin, pour y boire la goutte matinale, et laissent à d'autres le plaisir de suivre l'éventaire du cafetier ambulant. Il faudrait se lever de bonne heure pour trouver les commissionnaires, les portefaix, les forts de la halle, les charbonniers, en un mot, presque tous les Auvergnats, ailleurs qu'aux abords du marchand de vin. Le verre à la main, ils regardent avec un air de profond mépris le marchand de café, ainsi que tous ceux qui se dirigent vers son établissement. Le café, qui a courbé sous son sceptre presque tout le monde civilisé, n'a pu subjuguer encore ces hommes-là : puritains austères au milieu des sectes mondaines, ils sont restés fidèles aux anciens usages, aux traditions de leurs pères.

Les cafetiers d'autrefois se ceignaient les reins d'une serviette blanche, suspendaient à leur cou l'indispensable éventaire, tenaient de la main gauche le réchaud, de la main droite une fontaine pleine d'eau pour remplir la cafetière, et criaient toute la journée jusqu'à extinction : *Café! café!* De nos jours, ils crient moins, parce qu'ils vendent davantage.

Ce serait une question bien intéressante à étudier, que celle de savoir si le peuple a gagné ou perdu par suite de l'introduction du café; si, comme celles des grands seigneurs, ses mœurs ont été modifiées et tant soit peu améliorées, si son caractère est devenu plus vif, plus enjoué, plus éveillé qu'il ne l'était auparavant. Nous savons tous que ce sont des chèvres qui ont fait découvrir dans le café cette précieuse propriété de stimuler et d'égayer. L'abbé d'un monastère, en Arabie, ayant observé que les chèvres qui broutaient le cafier étaient plus animées, plus vives que les autres, résolut d'en faire l'essai sur les moines de son couvent. Il paraît que ceux-ci étaient si pesants de corps et d'esprit, qu'ils n'aimaient rien tant, qu'ils ne connaissaient rien de plus précieux que de manger, de boire et de dormir. Le sommeil surtout semblait exercer une telle influence sur les paupières des pieux cénobites, que jamais ils n'entendaient la cloche qui les appelait aux matines; ils arrivaient, les yeux gonflés, comme on finissait de chanter prime et tierce, et tout juste au moment où tintait la cloche du réfectoire. Je ne sais si le bon abbé, au moyen de l'herbe des chèvres, parvint à tenir éveillés pour la prière ses moines qui l'étaient si bien pour la table : ce qu'il y a de certain, c'est que peu à peu l'usage du café se propagea dans tout l'Orient. Les muftis l'employèrent pour vaincre le sommeil des dervis pendant les prières de la nuit. Cette qualité principale du café, reconnue en Orient, ne fut pas perdue pour les pays occidentaux. Les gens qui s'adonnent à des travaux ou à des études nocturnes, ceux qui ont besoin de tenir leur esprit frais et éveillé, ne tardèrent pas à en apprécier toute la valeur. Les hommes de lettres et les artistes lui durent une bonne partie de leurs inspirations. Schiller vouait à cette précieuse liqueur un culte tout particulier; Voltaire la nommait en riant son poison lent, et Saint-Lambert ne chantait pas en vain :

Cueillez dans l'Yémen ce fruit délicieux,
Dont les sels irritants, les sucs spiritueux,
Des chaînes du sommeil délivrent la pensée.

Combien d'auteurs, combien de compositeurs de musique donneraient volontiers leur témoignage à l'appui de ces vers de Delille!

A peine j'ai senti ta vapeur odorante,
Soudain de ton climat la chaleur enivrante
Réveille tous mes sens, sans troubles, sans cahots;
Mes pensers, plus nombreux, accourent à grands flots.
Mon idée était triste, aride, dépouillée :
Elle rit, elle sort richement habillée :
Et je crois, du génie éprouvant le réveil,
Boire dans chaque goutte un rayon du soleil.

Le café qui se vend sur les marchés de Paris n'a pas des prétentions tout à fait aussi élevées : il est, quoi qu'en disent les médecins et les pharmaciens, d'une innocence parfaite, et je ne crois pas qu'il porte la moindre atteinte au sommeil des consommateurs. Il ne saurait être parent qu'à un degré bien éloigné de celui qu'on vendait, sous Louis XV, quarante écus la livre, et que Soliman-Aga, l'ambassadeur de Mohammed IV, fit le premier distribuer galamment dans ses salons, suivant l'usage turc, dans des tasses de porcelaine, et avec des serviettes de mousseline ornées de franges d'or, ce qui enchanta les dames, qui furent les premières à y prendre goût.

Parmi ceux qui se sont voués au service du café, il y a pour le moins autant de degrés hiérarchiques qu'on en trouve dans le service de l'Église romaine. A côté du marchand ambulant qu'on rencontre dans les rues, je placerai celui qui, joignant à la vente du café celle du bouillon et du vin chaud, exploite les fabriques, les imprimeries, et fait chaque nuit sa tournée dans les corps de garde de la milice citoyenne. Ce dernier a pourtant sur l'autre un avantage : c'est d'avoir son débit quotidien à peu près assuré; et l'on peut y ajouter, pendant l'hiver, l'agrément de réchauffer son corps au feu du poêle de ses pratiques, tandis que celles-ci se réchauffent l'estomac avec son bouillon ou son café.

Après ces deux espèces de colporteurs, dont tout l'établissement consiste dans un éventaire ou un panier, vient le cafetier établi. Celui-ci part de bien bas pour arriver bien haut, et subit de nombreuses transformations; suivons-le dans sa marche ascendante, et parlons d'abord du café en plein vent.

Si vous traversez les piliers des halles, vous apercevrez sous quelque arcade une table autour de laquelle viennent s'asseoir indistinctement hommes et femmes, enfants et vieillards, qui, sans se connaître, vont causer et manger ensemble durant un quart d'heure, et se quitteront ensuite peut-être pour ne plus se revoir. A côté s'agite, active comme une fourmi, la maîtresse de l'établissement, dont l'attention se partage entre le réchaud et les consommateurs; seule pour faire toute sa besogne, elle n'a pas une minute à perdre. Souffler son feu, renouveler l'eau de sa bouillotte, rincer les tasses, verser le café, distribuer le pain, percevoir la recette : tels sont les différents exercices auxquels elle doit se livrer, sans discontinuer, et pour ainsi dire simultanément, depuis cinq heures du matin jusqu'à midi. En dépit de tant de

tracas, elle a pourtant su trouver le temps de songer à sa toilette; car, ce qui la distingue surtout du marchand ambulant, c'est sa propreté. La critique la plus sévère ne trouverait rien à redire à la blancheur de son bonnet et de son tablier, à la fraîcheur de son visage, à la pureté de ses mains. Toute sa personne est si engageante, que vous vous laisseriez aisément tenter de prendre votre part du déjeuner qu'elle apprête. Sa table est couverte de petits pains, parmi lesquels figurent même quelques brioches. Au milieu, domine une grande tasse qui contient du sucre candi en poudre et une cuiller en étain de France ou en métal d'Alger. Mais ce sucrier n'est pas placé là pour que chacun puisse y puiser à discrétion; c'est la marchande elle-même qui se charge de cette importante fonction : elle distribue à chaque convive sa dose, et cela avec tant de célérité, que, pour vous assurer si vous avez reçu la vôtre, vous êtes obligé de vous en rapporter à votre goût; encore ce sens, quoique généralement plus positif que la vue, en pareille matière, ne vous serait-il pas d'une grande efficacité pour décider cette grave question. L'adroite marchande a mis votre café dans un état de juste milieu si parfait, que vous devenez plus incertain que jamais sur la quantité et sur la qualité de ce que contenait sa cuiller. Une analyse chimique perfectionnée ne serait pas de trop pour obtenir un résultat satisfaisant; mais le temps vous manquerait : à peine avez-vous celui d'avaler ce café d'une équivoque douceur, tant est grande l'affluence des amateurs qui viennent solliciter une petite place au banquet. Pour vous ôter d'ailleurs toute envie de prendre vos aises, l'établissement n'est pas même pourvu d'un journal, et le degré de chaleur du café qu'on vous sert est si bien calculé, que, si vous tenez à le boire avant qu'il soit froid, vous n'avez pas une minute à perdre.

Ce n'est ni au colporteur ni à la marchande dont nous venons de parler qu'appartient l'honneur de servir les dames de la halle. Celles-ci ont un palais trop exigeant, une langue trop exercée, pour se contenter d'un café de chicorée si douteusement sucré. Aussi voit-on, dès le matin, circuler les garçons des cafés environnants, portant sous le bras une corbeille où sont le petit pain, le sucre, le beurre et la tasse, tenant une cafetière de la main droite, et de la gauche un pot au lait, et versant chaud aux illustres reines du marché, avec cette promptitude et cette amabilité qui les caractérisent.

Le café en plein vent s'établit d'ordinaire dans les quartiers les plus peuplés; on le trouve sur la place de Grève, à la porte Saint-Denis, dans le voisinage des casernes ou sous l'auvent de quelque corps de garde, comme est, par exemple, celui de la place Cadet. L'ouvrière qui se rend à sa journée, le *tourlourou* qui a reçu du pays la pièce de cinq francs laborieusement économisée par la tendresse maternelle, l'écrivain public, l'inspecteur de la place aux voitures, vont chercher là leur premier repas du matin. Pour le galant militaire, ce repas n'est le plus souvent qu'un prétexte; ce qu'il cherche avant tout, c'est l'occasion d'adresser quelques mots aimables à la sémillante lingère ou à la sentimentale ravaudeuse, laquelle se fâche de manière à faire croire que le pantalon garance n'est pas tout à fait étranger à sa prédilection pour le café du corps de garde.

Il n'y a qu'un pas du fragile établissement que je viens de décrire à celui qui a

reçu spécialement le nom de café. Une salle fermée, décorée d'une table et de quelques chaises, voilà le café dans sa plus simple expression : c'est un peu plus que le café en plein vent, un peu moins que la boutique du marchand de vin. Mais relégué hors des barrières ou à l'extrémité des faubourgs, lorsqu'il existe à cet état de nudité, il se développe et grandit à mesure qu'on entre plus avant dans Paris, jusqu'à ce qu'il se montre dans toute sa splendeur, au centre, c'est-à-dire sur les boulevards et dans les environs de la Bourse. Sa physionomie est toujours d'accord avec celle du quartier, somptueuse ou modeste suivant que la population qu'il dessert est riche ou pauvre. Quant à son nom, il l'emprunte tantôt au lieu de sa situation, et il s'appelle alors le café de la Porte-Saint-Martin, des Variétés, du Conservatoire de musique; tantôt à la profession de ses habitués : ainsi l'on trouve le café des Charpentiers dans le faubourg Saint-Martin, le café de la Marine au bord de la Seine, le café des Conducteurs près des messageries, le café des Gardes nationaux partout. Chaque province est aussi représentée dans cette nomenclature : il y a le café de Normandie, le café de Bretagne, le café de Picardie, le café de Périgord, en sorte qu'à peine arrivé dans la capitale, le Picard, le Breton, le Normand, se réjouissent à la vue d'une inscription qui les prévient que là est le rendez-vous de leurs compatriotes, et qu'ils pourront s'y croire encore au sein de leur pays.

Le premier café, en France, fut ouvert à Marseille par un Vénitien, en l'an 1664. Des établissements du même genre se formèrent bientôt après dans Paris, mais sans obtenir beaucoup de succès. On y buvait plus de bière que de café, et l'on y fumait comme dans les tavernes : c'était absolument ce que nous appelons aujourd'hui l'*estaminet*, distinction bonne à connaître pour l'étranger qui recherche ou qui fuit la fumée du tabac. La première boutique pour le débit de la liqueur orientale fut fondée à Paris vers 1672, par un Arménien nommé Pascal, d'abord dans la rue de Bussy, à la foire Saint-Germain, puis sur le quai de l'École. Cette boutique, semblable à celles du Levant, reçut le nom de *café*. Les Levantins se réservèrent presque exclusivement cette nouvelle branche d'industrie : les uns imitèrent Pascal, les autres coururent par les rues avec leurs tabliers blancs et leur réchaud. Ceux-ci pullulaient à la foire Saint-Germain, qui était, selon la chronique, le rendez-vous de tout Paris, des amants les plus rusés, des filles les plus jolies, et des filous les plus adroits. On les rencontrait également sur le Pont-Neuf, au milieu des mendiants, des voleurs, des acteurs, des saltimbanques, des chanteurs, et des charlatans qui remplaçaient les dents tombées, fabriquaient des yeux de cristal, vendaient des pommades pour noircir les cheveux, blanchir le teint, effacer les rides, et rajeunir les vieillards.

Toutefois, les consommateurs se décidaient à boire le café moins par goût que par curiosité, et il ne fallut rien moins que le génie spéculateur d'un Florentin, nommé Procope, pour donner de la vogue à cette boisson noire et amère, qui, sans sucre, est aussi peu potable que si c'était de l'encre, du cirage Robertson ou de la médecine Leroy. Gloire donc au Florentin Procope! car il changea la face du monde en modifiant les habitudes des familles et les mœurs des nations. Du reste, il n'eut d'autre secret pour mettre le café à la mode que celui qui réussit encore aujourd'hui à tant d'entrepreneurs : il établit en face de la Comédie française un salon orné de glaces magni-

fiques et de peintures élégantes. Ce luxe, jusqu'alors inconnu, fit affluer tout Paris chez Procope; il devint l'homme du jour, l'homme à la mode. L'illustration des Véry, des Pétron, des Coupe-toujours, ne saurait être comparée à la sienne: son nom était dans toutes les bouches, comme à une époque plus récente, ceux de la girafe et de Musard. On vit jusqu'aux plus grandes dames s'arrêter devant sa porte, et se faire servir le café dans leurs carrosses.

Le café Procope fut aussi redevable d'une partie de sa célébrité aux hommes de lettres qui le fréquentèrent. Les auteurs y firent entre eux la lecture de leurs ouvrages, et l'aréopage littéraire y décida souvent du succès ou de la chute d'une pièce. Mais il vint un moment où les dames, pour égayer leurs soirées, enlevèrent au café les auteurs, et lui firent perdre ainsi une grande partie de son charme, et surtout de sa gravité. Aujourd'hui le café Procope existe encore; il est bien déchu de sa gloire, et son propriétaire actuel, en prenant sur son enseigne le titre de glacier, n'a même pas réussi à le maintenir au premier rang parmi les établissements de son quartier: *Sic transit gloria mundi!*

Les cabarets furent donc définitivement abandonnés. Les cafés, dont le nombre augmentait chaque jour, devinrent ce qu'ils sont à présent, le lieu de réunion des hommes politiques, des financiers, des artistes. Ils s'emparèrent même de la clientèle des boutiques de barbiers, qui jusque-là avaient eu le privilége des causeries, des commérages de quartier, des intrigues d'amour, et des discussions politiques ou littéraires. On a trouvé chez un barbier de Pézénas le fauteuil où Molière venait s'asseoir pour chercher et étudier les types qu'il a si admirablement rendus. Si Molière eût vécu de notre temps, ce fauteuil se serait indubitablement trouvé dans un café.

En réunissant les hommes politiques et les désœuvrés, les cafés de France et d'Angleterre complétèrent leur ressemblance avec ceux de la Perse, de la Turquie et de l'Arabie. Aussi cette institution fut-elle souvent attaquée par les rois de l'Occident comme par les sultans de l'Orient. Amurat III, estimant que de pareils lieux de réunion n'étaient pas sans danger pour sa puissance, donna l'ordre de les fermer; mais, après des luttes acharnées, la persévérance des amateurs l'emporta sur l'autorité des lois. Au Caire, les mêmes tentatives rencontrèrent la même opposition: il s'éleva des troubles sérieux à la suite desquels la loi succomba, et le café continua son règne sans entraves. Dans la Grande-Bretagne, Charles II se déclara aussi l'ennemi des cafés; suivant un écrit remarquable d'Aristide Guilbert sur le *droit de pétition en Angleterre*, ces établissements étaient les foyers d'où partaient les rayons d'une polémique qui pénétra tous les rangs de la société; ils furent fermés violemment, mais on se vit bientôt forcé de les rouvrir. Ce n'est qu'en France que les cafés ont pu se développer en toute liberté; aussi n'ont-ils pas tardé à s'y propager d'une manière étonnante, et à se décorer d'une splendeur vraiment orientale. Il suffirait à la France, pour se faire reconnaître, de ses cafés élégants, coquets, somptueux, éclairés par cent becs de gaz que reproduisent autant de glaces d'une dimension gigantesque. Si, dans un autre pays, on rencontre parfois un café où brille un pareil luxe, on peut être certain d'avance que c'est un Français qui l'a fondé: il n'appartient qu'à un Français de savoir allier ainsi

l'éclat et le bon goût à la commodité, et mettre l'apparence en rapport avec la vanité et la prétention.

C'est sans doute à ce faste que les cafés doivent d'avoir échappé à une prompte décadence, et de s'être conservé une assez bonne réputation. Comment ne pas observer de certaines convenances dans un lieu dont la richesse vous rappelle continuellement aux habitudes de la bonne société? Une autre cause encore n'a pas peu contribué au maintien de la décence et de la réserve dans ces établissements, et je n'hésite pas à attribuer en grande partie à la *dame de comptoir* l'honneur de cette espèce de bon ton qui y règne.

La dame de comptoir est d'invention toute française; je ne crois pas qu'on l'eût imaginée dans aucun autre pays. C'est sur elle que le cafetier français se repose du soin d'achalander sa maison; lorsqu'il s'agit de la choisir, aucun scrupule ne l'arrête; que ce soit sa maîtresse, sa femme, sa fille, ou une étrangère, peu lui importe: l'essentiel est qu'elle soit jolie, qu'elle sache écouter avec complaisance les propos galants de l'habitué, et y répondre avec grâce et coquetterie. On l'assied, belle et parée, sur un trône de reine, un divan de velours rouge ou vert, surmonté de glaces et de dorures. On place devant elle un roman et le livre-journal, et à chacun de ses côtés un porte-liqueurs chargé de carafes et de petits verres. Vingt garçons frisés, chaussés d'escarpins, et qu'on prendrait pour des pages, s'agitent autour d'elle, vont et viennent au moindre signal de sa sonnette, comme des esclaves autour de leur sultane. Le seul travail dont elle ait à s'occuper consiste à ranger sur de petits plateaux les cinq morceaux de sucre obligés de chaque demi-tasse, ce qui n'a peut-être d'autre but que de faire valoir la blancheur de ses mains effilées et gracieuses. Telle est son existence durant toute la journée; mais, à minuit, lorsqu'elle a souri à deux cents soupirants, et répondu à deux cents fades déclarations d'amour, la reine descend de son trône. Elle se dépouille de ses dentelles, de sa robe de soie, de son collier, de ses bracelets; elle monte à ses appartements, c'est-à-dire à une petite mansarde au sixième au-dessus de l'entre-sol. Dans ce véritable cabanon, qu'éclaire un jour de souffrance, et dont la porte pourrait aussi bien ne pas exister, assise sur son unique chaise de paille, devant une vieille table de noyer qui menace de se séparer en deux, n'ayant pour se réchauffer d'autre feu que celui de son cœur et de sa chandelle, elle tire de sa poche, pour le compter et le recompter, son gain du jour, vingt ou trente sous, quelquefois quarante, cinquante très-rarement. Seule avec sa misère, il lui serait doux de se laisser aller un instant à ses tristes pensées, de se soulager, comme l'acteur qui vient de jouer la richesse, la puissance et la grandeur de la royauté, en pleurant sur l'éclat passé, la misère présente, et l'abîme des malheurs à venir; mais le bout de chandelle qu'on lui a octroyé glisse au fond du flambeau, et il est temps qu'elle se jette sur son grabat, si elle ne veut, pour le chercher, se briser la tête contre le toit de l'immense, de la magnifique maison qu'elle habite. C'est pourtant au milieu de tant de douleurs que la pauvre fille doit songer à conserver l'éclat de son visage et l'albâtre de ses mains; elle doit surtout contenir ses larmes, afin que leur abondance ne creuse pas des rides sur sa figure, comme le torrent sillonne la plaine de ravins en se précipitant de la montagne.

Cependant il en est qui prennent la vie sous un point de vue plus philosophique. Que, parmi leurs nombreux soupirants de tous les jours, il se présente un vieil agent de change ou un pair de France cacochyme, on les voit un beau matin déserter le comptoir pour aller s'installer dans quelque riche hôtel de la rue de Tournon ou de la rue du Mont-Blanc. Ont-elles raison? Notre pauvre civilisation me ferait, malgré moi, pencher pour l'affirmative.

Je ne laisserai pas échapper cette occasion de marquer d'un stigmate le front de certains cafetiers qui n'ont pas craint d'asseoir sur le scandale la base de leur fortune. Nous nous rappelons toutes les honteuses annonces de celui qui exposa, dans un café de la place de la Bourse, sous les atours d'une dame de comptoir, la maîtresse de Fieschi, la fameuse Nina Lassave. Hâtons-nous de dire que la pudeur publique fit promptement justice, par un dédaigneux abandon, de cet acte d'immoralité révoltante.

J'ai dit que les cafés étaient redevables à la dame de comptoir du ton décent qui les caractérise pour la plupart. Sa présence, en effet, commande des égards qui seraient bientôt bannis d'une réunion d'hommes; chaque habitué se croit en quelque sorte soumis à sa censure. Sans elle, les cafés tomberaient infailliblement au niveau des cabarets et des boutiques de marchands de vin. C'est par elle encore que je m'explique l'affluence des dames dans de semblables réunions, ce qui paraît une énormité aux yeux de l'étranger.

Les cafés se sont, dès l'origine, partagé les consommateurs, et les ont divisés en castes distinctes, comme cela a lieu encore aujourd'hui. Chacun voulait avoir son café à soi, et n'y rencontrer que les personnes avec lesquelles il pouvait causer des affaires qui l'intéressaient. Ainsi, vers la fin de l'avant-dernier siècle, les militaires et les recruteurs s'étaient emparés de celui qui existait au bas du pont Saint-Michel; les beaux esprits fréquentaient celui de la place de l'École; les étudiants, les savants, les artistes, avaient aussi les leurs. Vers 1718, s'ouvrirent deux établissements célèbres dont la vieille réputation n'est pas encore éteinte, le café de Foy et celui de la Régence. Ce dernier fut accaparé par les joueurs d'échecs : c'est là que brillèrent le profond Légal, le subtil Philidor, le solide Mayer. Diderot y a placé la plupart des scènes de son ouvrage : *le Neveu de Rameau.* Le café de la Dulaurent jouissait aussi d'une certaine célébrité : Saurin, Lamotte, Danchet, Boindin, J.-B. Rousseau, s'y réunissaient. C'est de là que sortirent les fameux couplets qui causèrent tant de scandale à Paris, et firent condamner Rousseau à un exil perpétuel. Le poëte fut obligé de quitter le café de la Dulaurent, le lieu de ses habitudes et de ses plaisirs, pour aller mourir sur la terre étrangère.

Les quartiers ont, de nos jours comme autrefois, exercé leur influence sur les cafés, et ceux-ci ont à l'intérieur une physionomie distincte qu'ils doivent à la nature de leurs habitués. Tout ce qui se trouve de la Madeleine au Gymnase forme le quartier général de l'aristocratie, des diplomates, de la finance et de la fashion. C'est là que sont placés le café de Paris, le café Anglais, Tortoni, si célèbre dans la province et à l'étranger, Frascati, le café Cardinal; et à comparer entre eux ces cinq établissements, il y aurait déjà matière à des rapprochements curieux, aussi bien qu'à des

divergences profondes. Partout le marbre, le mobilier, la vaisselle, les peintures, se montrent sous mille formes, épuisent toutes les inventions de l'art, représentent tous les caprices de la mode, et chaque chose, dans son appréciation, se compte par centaines de mille francs. Mais le luxe prend ici une couleur sévère, là une physionomie coquette et riante. Ce n'est pas tout : le règne de celui-ci commence à l'heure même où finit le règne de celui-là, et c'est ainsi que le même individu déjeunera le matin au café de Paris, soupera le soir au café Anglais, prendra dans la journée le café à Frascati ou au café Cardinal, et des glaces chez Tortoni, à la sortie du spectacle.

Aux angles opposés de la rue Taitbout, le café de Paris et Tortoni se regardent. Celui-ci est bruyant et animé; des conversations particulières s'établissent, des groupes nombreux stationnent jusque sur le trottoir, des regards interrogateurs se croisent, des bruits faux ou vrais circulent. Ce n'est pas la vivacité du plaisir qui étincelle sur ces visages, c'est l'animation du jeu, le désespoir de la perte ou l'insultante gaieté du gain. Pendant que se passent ces drames silencieux, l'argent retentit sur les tables de marbre, non que la finance soit prodigue par caractère; mais qu'importe à celui qui vient de gagner en une minute quelques milliers de francs, qu'importe même à celui qui vient de les perdre, ces quelques pièces d'or de plus ou de moins? Qu'est-ce que ce chiffre sur un gain aussi considérable? quel remède peut-il apporter à la perte? Tortoni est une véritable succursale de la Bourse, et les journaux ne manquent pas d'enregistrer tous les matins à quel taux on y a coté l'existence probable du ministère et la fortune de la France.

Le café de Paris a, dans son extérieur même, quelque chose de grand et de majestueux. Ses énormes croisées s'ouvrent sur le boulevard, et quelques marches conduisent à son entrée. A l'intérieur, au moment même de la journée où les habitués y sont en plus grand nombre, il y règne un demi-silence de bon ton. Là se rencontrent le lord roide et hautain, le diplomate en congé, le provincial embarrassé et curieux, le dandy qui escompte l'avenir au bénéfice du présent. Tortoni est le temple de la fortune; le café de Paris est le temple de la gourmandise et de la vanité. Tout ce que la province, tout ce que l'étranger, tout ce que le monde envoie à Paris de plus savoureux et de plus rare, s'offre ici en abondance, et ce n'est pas exagérer que de dire que la valeur du repas le plus modeste y atteint un chiffre qui suffirait pour plusieurs jours à l'entretien d'une famille.

A quelques pas du café de Paris, et de l'autre côté du boulevard, le café Anglais s'enfonce et se cache, pour ainsi dire. L'aspect en est presque sombre; c'est à peine si, du grillage qui s'ouvre sur l'asphalte du boulevard, en plongeant dans l'intérieur, à travers les vitraux, on aperçoit le tablier blanc de quelques garçons oisifs qui circulent parmi les tables abandonnées. Mais quand vient le soir, à l'heure où l'Opéra renvoie les possesseurs mystérieux de ses loges grillées, ou ferme, au carnaval, les portes de son bal, grand nombre d'équipages arrivent à la file à la porte du café Anglais; et Dieu sait toutes les orgies élégantes et ruineuses que la nuit y protége de son ombre et de son silence!

Depuis Frascati, espèce de café-boudoir, jusqu'à la Bastille, chaque théâtre a son café, qui est, pour ainsi dire, sa succursale. Là, le jour, dans les intervalles des répé-

titions, se presse, fourmille, rit, cause, déclame, circule et boit, toute cette population insoucieuse, désordonnée, imprévoyante, vaniteuse, spirituelle, d'acteurs et d'actrices qui viennent y continuer les jalousies, les haines, les commérages, les amours de la coulisse. Les auteurs dramatiques s'y montrent aussi de temps à autre; mais ils se réunissent de préférence au café des Variétés et à celui de la Porte-Saint-Martin. Les joueurs de domino se sont emparés des cafés du boulevard du Temple: le cliquetis des dés rend ces cafés impraticables pour toute autre personne. C'est là qu'on voit le bon bourgeois, l'épicier, le garde national, délibérer longuement et en silence s'il placera le double six ou le double cinq, tandis que, assises auprès d'eux, leurs séduisantes moitiés emploient avec une ardeur infatigable cinq ou six éternelles heures à suivre l'intéressante partie, à s'extasier sur la puissante intelligence de l'heureux joueur qui est parvenu à faire domino.

Mais ce n'est pas aux boulevards seuls qu'appartient le privilége des beaux cafés; chaque quartier a les siens pour recevoir la classe aisée de sa population. Toutefois les plus renommés se trouvent aux environs de la Bourse et du Palais-Royal. Je me bornerai à citer le café Musard, dont le plafond ne semble former qu'une seule glace, le café des Mille-Colonnes, dont la célébrité fut européenne, et le café de Foy, qui remplit de ses tables et de ses chaises tout un côté du jardin du Palais-Royal, à l'usage des nombreux étrangers qui viennent là s'asseoir et admirer Paris en prenant la demi-tasse et fumant le cigare de la Havane. N'oublions pas, en passant, le café des Comédiens, non qu'il soit recommandable par son luxe : il pourrait, au contraire, être regardé comme un type de simplicité; mais il offre une fois dans l'année, pendant la quinzaine de Pâques, une physionomie si originale et si amusante, qu'on ne saurait se dispenser de lui faire une visite, au moins à cette époque. C'est le rendez-vous de tous les acteurs sans engagement : les pères nobles, les duègnes, les amoureux, les ingénues, les comiques, y arrivent de tous les départements, la tête gonflée d'amour-propre et les poches vides; et du matin au soir, à mesure que se présente un consommateur qu'aussitôt on suppose être quelque directeur cherchant incognito à recruter des sujets, il s'élève un concert diabolique de roucoulements, de déclarations d'amour, de malédictions paternelles, de dévouement filial, de fureur jalouse et de remords. Parmi ces *Othello*, ces *Robert-le-Diable*, ces *Antony*, ces *Buridan*, vous n'en trouveriez pas un qui consentît à s'estimer au-dessous de six mille francs, et les trois quarts payeront un bol de punch à tous leurs camarades quand ils seront parvenus à signer un engagement de mille ou douze cents.

Il n'y a pas de café sans billard; c'est un meuble indispensable. On en compte jusqu'à cinq dans un même établissement, et chacun a sa salle, ses joueurs et sa galerie. Les échecs et les dames sont aussi en honneur, mais seulement dans quelques cafés, qui même leur doivent une grande partie de leur réputation. Quant aux cartes, elles ne sont guère admises que dans ces endroits borgnes dont toute la décoration se résume en quelques tables recouvertes d'une toile cirée, et un papier peint représentant la bataille d'Aboukir ou Télémaque dans l'île de Calypso.

Les cafés où l'on fume sont appelés *estaminets* et *divans*. L'estaminet, qui est de vieille origine, n'offre à l'œil rien de bien séduisant, avec son papier enfumé, son

plafond noirci et son épaisse atmosphère. Il est surtout recherché par les buveurs de bière; les dames n'y pénètrent jamais. Le divan n'en diffère que par la disposition de son mobilier, qui est plus comfortable; son nom oriental et d'importation récente indique seulement qu'il est l'estaminet des élégants. Il se compose ordinairement d'une salle spacieuse et carrée; un divan, et c'est là sa marque distinctive, règne le long de ses quatre murs; devant ce meuble sont rangées symétriquement quelques tables de marbre. Du reste, la circulation y est facile, et on y a les coudées franches. Le divan est moins bruyant et de meilleur ton que l'estaminet; la pipe y est peu en honneur, et le cigare y règne en souverain. Les cartes en sont proscrites; le domino, les dames, les échecs, sont les jeux de prédilection. Au milieu de la salle est un poêle sans tuyau, et, tout auprès, un escalier en colimaçon, qui crie sans cesse sous le pied des garçons, conduit à la salle de billard. L'homme de lettres pris dans un certain degré, et le journaliste surtout, en sont les habitués, et y jouissent d'une grande considération.

Le quartier Latin a aussi ses cafés, ses estaminets et ses divans, où se réunit cette classe si originale, si turbulente, si oisive, qu'on appelle la jeunesse studieuse. Et pourtant elle mérite généralement ce nom, mais seulement à certaines époques de l'année, aux approches des examens, par exemple. Alors toutes les heures du jour comme de la nuit sont inflexiblement consacrées au travail; pour se rendre de sa chambre à l'École, de l'École à sa chambre, l'étudiant ne se permettrait pas un autre chemin que la ligne droite; la Taverne et la Chaumière lui arrachent à peine une pensée qu'il se hâte de chasser comme un démon malfaisant. Aussi, l'examen passé, quelle ardeur à se dédommager de tant de privations! Avec quelle joie, quelle légèreté il s'élance, armé de sa pipe monstre et de son tabac de *caporal*, vers sa Taverne ou son cher estaminet Belge! C'est plaisir de voir, à travers les vitres humides, perdues dans une atmosphère de fumée, toutes ces têtes intelligentes et originales. Dans un espace qui le dispute en étendue à la mansarde de Gresset, et comme par un miracle spécial, chaque chose, chaque individu trouve sa place: le billard, la table, les chaises, la dame de comptoir, les garçons qui circulent, les dominos, les cartes, le café, la bière qui s'entasse en innombrables bouteilles. On fume, on rit, on joue, on discute en même temps sur le droit et sur la médecine, sur un carambolage et sur la politique transcendante, avec chaleur, avec verve, avec esprit, jusqu'à ce que, l'heure légale arrivant, tout ce bruit, toute cette gaieté, toutes ces discussions, se répandent dans la rue; et, à voir toute cette population s'écouler, on se demande, comme l'a dit si bien un de nos spirituels peintres de mœurs, s'il ne faut pas renverser l'axiome reçu: le contenant est plus grand que le contenu.

Il me reste à parler des cafés-concerts et des cafés-spectacles, et ce ne sont pas les moins curieux à étudier. Le Palais-Royal était autrefois le foyer de tous ces établissements, dont quelques-uns lui sont demeurés fidèles jusqu'aujourd'hui. Qui ne se rappelle le fameux café Montansier, dont le propriétaire avait imaginé, pour attirer les consommateurs, de leur donner chaque soir une représentation composée de cinq ou six vaudevilles? Les pauvres acteurs s'égosillaient à jouer, à chanter, à rire, au milieu d'un tintamarre vraiment infernal : ici c'étaient des conversations à haute



LE VITRIER-PEINTRE.



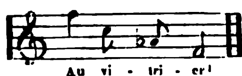
PIÉMONTAIS d'ordinaire, le vitrier ambulant se répand sur toute la surface du continent: on le rencontre dans les grandes villes, dans les bourgs, dans les villages, dans les hameaux; car sa clientèle est partout où il y a des fenêtres pour recevoir des vitres, et des coups de vent pour les briser. Son costume se compose ordinairement d'un gilet rond ou d'une veste de chasse d'une couleur verdâtre, d'un pantalon sur lequel il semble avoir étendu son mastic, à l'effet d'en raffermir les endroits faibles, d'une casquette à visière, de guêtres, et de souliers ferrés. Sur son dos est soutenu par des courroies une espèce de cadre de bois chargé d'une certaine quantité de lames de verre, de toutes les dimensions et de toutes les nuances, depuis le vert foncé de la vitre commune, jusqu'à la blancheur cristalline de la vitre de Bohême. Une règle aplatie, qui lui sert en même temps de mesure, une sorte de crayon dont la pointe est un diamant avec lequel il trace sur le verre les lignes qui doivent le séparer, un rouleau de mastic, un marteau et un couteau à lame flexible, forment tout le reste de son établissement. C'est merveille de le voir ainsi équipé traverser les foules les plus compactes, passer dans les rues les plus glissantes, sans faire un faux pas, et sauver adroitement de tous les embarras sa fragile marchandise. Vif, intelligent, actif, il brille surtout par une merveilleuse dextérité. A douze ans, comme à soixante, vous remarquez en lui la même précision mathématique lorsqu'il prend ses proportions, la même légèreté quand sa main promène son marteau sur le verre sans le briser,


LAVIEILLE

et surtout la même parcimonie dans l'emploi de son mastic, dont il se garde bien de perdre la moindre parcelle. Le vitrier a, dès l'enfance, l'instinct du calcul et du gain, le courage et la persévérance de l'ambition qui veut parvenir. D'une humeur douce et polie, on le voit pourtant se réjouir dans de certaines circonstances qui plongent ses semblables dans l'affliction. Qu'un ouragan vienne déraciner les arbres à fruit, et dévaster les moissons, qu'une détonation ébranle tout un quartier de la ville, tandis que chacun gémit et se lamente, le vitrier se frotte joyeusement les mains. Ce n'est pas qu'il ait un caractère féroce, ni que le désastre ait en lui-même quelque chose qui réjouisse sa vue et flatte ses penchants : tout ce qu'il y voit, c'est un nombre plus ou moins considérable de vitres cassées, c'est un gros bénéfice à réaliser immédiatement. Si la satisfaction qu'il éprouve alors semble former un contraste odieux et repoussant, il faut s'en prendre, non pas à lui, mais à sa profession, qui l'oblige, pour vivre, à spéculer le plus souvent sur le malheur d'autrui.

Les vitriers ambulants marchent d'ordinaire par couple, suivant les trottoirs de droite et de gauche, et disant alternativement, à l'instar des ramoneurs, leur petite chanson. Il serait difficile d'indiquer par la notation en usage la mélodie *Au vitrier!* Ces deux mots subissent des variantes, et deviennent quelquefois incompréhensibles pour ceux qui ne font que les entendre sans voir les marchands, comme, par exemple, lorsqu'ils se transforment en ceux-ci : *Au i-tri-i!* Ils sont généralement moitié chantés, moitié parlés. La première syllabe *au* est chantée très-haut et fortement criée, tandis que le mot *vitrier* est dit très-bas, et se trouve presque couvert par le premier son. Celui-ci m'a souvent rappelé le hoquet convulsif des passagers tourmentés par le mal de mer, au moment tragi-comique où une lutte pénible s'engage entre la volonté de garder et le besoin de jeter par-dessus le bord ce qui leste leur estomac.

J'ai rencontré un vitrier qui donnait l'accord du *fa mineur* en descendant :



J'en citerai un autre qu'on peut regarder comme une rareté de l'espèce, et dont le cri mérite d'être consigné dans une page pour être transmis à nos descendants. Celui-ci hante ordinairement les beaux quartiers de la Chaussée-d'Antin. A la fin de : *Au vitrier!* il remonte la gamme par des quarts de ton, comme lorsqu'on monte une corde de violon ou de piano, et, arrivant ainsi très-haut, son cri se transforme en un coup de sifflet si aigu, si perçant, qu'il coupe l'air comme un diamant coupe un carreau. Peut-être a-t-il imaginé ce sifflement bizarre comme un symbole de son état; peut-être aussi lui attribue-t-il le magique pouvoir d'ébranler et de faire sauter les vitres qu'il a posées la veille, à peu près de la même manière que les fortes vibrations de l'orgue brisent quelquefois les vitraux des cathédrales.

Les vitriers partagent, avec le marchand d'habits, l'étameur de casseroles, et tant d'autres, l'avantage d'exercer leur industrie en toute saison et dans toutes les localités; cependant leur cri est beaucoup plus fréquent dans le beau temps que lors-

qu'il pleut. Après les premières pluies d'hiver ou une forte grêle, on ne trouve pas de vitriers dans la rue; on se les arrache, on se bat pour les avoir: ils deviennent plus rares sur le pavé à mesure que les marchands de parapluies s'y multiplient. Bien que les uns et les autres vivent des tempêtes et des orages qui cassent les carreaux par douzaines, et tournent les parapluies à l'envers, on dirait qu'ils se fuient réciproquement; car c'est juste au moment où le vitrier est appelé dans les maisons que le marchand de parapluies affronte le mauvais temps pour se mettre à la recherche des pratiques. Quand vient l'été, on trouve ces couples de vitriers dans les campagnes; ils font des tournées assez grandes, et ils sont d'autant mieux accueillis, d'autant plus choyés, qu'ils se sont longtemps fait attendre.

Lorsque, dans vos promenades champêtres, vous voyez, le soir, derrière la colline, le soleil descendre, comme un globe de feu, inondant la plaine de ses derniers rayons, il arrive quelquefois que vos yeux sont frappés par l'éclat d'un second soleil qui rase lentement la terre et semble un astre en vacances, une étoile détachée de sa sphère pour se donner le plaisir d'une promenade terrestre ou d'une visite chez quelque ancienne connaissance du pays. Ce lumineux voyageur n'est rien de plus qu'un modeste vitrier ambulant dont le dos, comme celui du ver luisant, vous envoie à son insu les rayons de sa brillante auréole.

Le cadre sur lequel sont disposées les lames de verre qui composent le fonds du vitrier ambulant lui tient encore lieu d'enseigne, et souvent on y lit ces mots: *Vitrier-peintre, peintre en bâtiments, peintre d'enseignes.*

Ambulants ou établis, tous les vitriers sont peintres d'enseignes: c'est le côté artistique de leur profession. Mais, considérés sous ce rapport, ils deviennent beaucoup plus curieux à étudier, et présentent à l'œil de l'observateur une foule de nuances, depuis le grossier barbouilleur de lettres jusqu'au véritable artiste; car il est tel d'entre eux à qui il n'a manqué que des études bien dirigées pour devenir peut-être un grand peintre.

Je dirai peu de chose de celui dont le talent se borne à peindre tant bien que mal la lettre ordinaire: c'est le crétin de l'espèce; chez lui, vous ne trouverez ni imagination, ni enthousiasme, ni esprit. Si du moins, sous le rapport du style et de l'orthographe, son œuvre était correcte! Mais, hélas!... il est arrivé, j'en suis sûr, à plus d'un grammairien, de regretter qu'on n'ait pas pris au sérieux la proposition d'un certain personnage du *Mercure galant,* qui voulait, pour l'honneur de la langue française, qu'on lui donnât le poste d'inspecteur général des enseignes. Je ne sais quel taux d'appointements on jugerait convenable d'assigner à une pareille place, mais assurément elle ne pourrait, en aucun cas, être considérée comme une sinécure. Il y a de ces barbouilleurs de lettres, par exemple, qui croiraient n'avoir pas rempli consciencieusement leur tâche, s'ils n'avaient pris soin de séparer chacun de leurs mots par une virgule ou par un point. Ce mépris pour les règles de la ponctuation a quelquefois donné lieu à de bizarres combinaisons.

Combien de peintres d'enseignes prodiguent à tort et à travers les signes du féminin et du pluriel, et se plaisent à intercaler entre les mots de ces petites liaisons qui sont destinées sans doute à donner la mesure de leur horreur pour l'hiatus! Ainsi,

vous lirez sur la porte d'un traiteur : *Cabinets de sociétées*; et sur le Pont-Neuf, vous vous arrêterez avec admiration devant trois ou quatre inscriptions semblables à celle-ci : *M... tond les chiens, coupe les chats, et vat-en ville.*

Il en est aussi qui font de l'ignorance par calcul. L'un d'eux venait de terminer un mot par un *e* d'une évidente superfluité, et comme un de ses confrères lui en faisait charitablement l'observation : « Tais-toi, lui répondit-il, on me paye à la lettre! » Comment se formaliser d'ailleurs de pareilles irrégularités, lorsqu'on voit écrit sur le tombeau de Voltaire, au Panthéon :

Poëte, historien, philosophe,
Il *aggrandit* l'esprit humain
Et lui apprit *q'uil* devait être libre.
Il *deffendit* Callas, etc.

Mais, si nous laissons de côté cette classe infime, alors se présentent à notre étude des physionomies vraiment originales. Notre vitrier s'est décrassé; le verre n'est plus un objet assez noble pour occuper ses mains : à moins qu'on n'ait recommandé à son habileté l'encadrement de quelque gravure précieuse, il a rejeté loin de lui la règle et le mastic; la palette et le pinceau, voilà désormais ses instruments de prédilection. Son gilet rond est répudié pour la blouse, et c'est dans la forme de ce vêtement favori qu'il met toute sa coquetterie. Il la porte chez lui, dans la rue, l'hiver aussi bien que l'été. Elle est faite de la même étoffe que celle de l'ouvrier; mais il y a dans l'harmonie savante de ses parties, dans le caprice de ses plis, dans la ceinture qui dessine la taille, un je ne sais quoi qui en révèle l'originalité. Un pantalon large et flottant, un bonnet phrygien ou une imperceptible casquette à la Louis XI, placée sur le sommet de la tête, au-dessus d'une épaisse et longue chevelure, complètent son costume. Mais, pour bien reconnaître le peintre d'enseignes, il faut le saisir dans l'exercice de son art. Voyez-le dans le fond d'une arrière-boutique, au milieu de quelques oisifs qui font cercle, en présence de son œuvre; il a placé le tableau dans son meilleur jour : tantôt il s'en approche, et promène amoureusement son pinceau sur la toile; tantôt il s'en éloigne et le contemple dans une admiration muette, comme s'il en suivait les progrès avec une sorte de complaisance paternelle. Regardez-le encore dans la rue, lorsque, hissé gravement au sommet de l'échelle, face à face avec l'enseigne qui vient d'opérer son ascension définitive, il est là dans toute sa gloire, la palette chargée de couleurs, prenant presque en pitié la foule obscure qui passe au-dessous de lui.

Ce vitrier, que vous aviez vu si avide de gain et si économe, n'est plus reconnaissable sous la blouse de l'artiste : ce qui le distingue surtout à présent, c'est l'absence de tout calcul, c'est un souverain mépris pour l'argent. S'il se fait payer cher, ce n'est que par amour-propre, et dans l'intérêt de sa réputation; mais il n'amasse point. De toutes les inquiétudes humaines, celle qui tourmente le moins son esprit est l'inquiétude de l'avenir. Pour lui, comme pour le savetier de La Fontaine, chaque jour amène son pain, et si vous le rencontrez travaillant devant la boutique d'un marchand de vin, tenez-vous pour assuré qu'il y a consommé par anticipation tout le produit de son travail.

Comme il faut en France que chaque industrie fournisse son contingent de cet

esprit français qui créa le vaudeville et le calembour, on rencontre souvent de ces enseignes dans lesquelles le peintre s'est plu à faire saillir la vivacité de son imagination et la finesse de son esprit. Je choisirai quelques échantillons entre mille.

Tout le monde a lu, sur le devant de la boutique du perruquier du boulevard Bonne-Nouvelle, ce quatrain placé au-dessous d'un tableau figurant la mort tragique d'Absalon :

Passants, contemplez la douleur
D'Absalon pendu par la nuque:
Il eût évité ce malheur
S'il eût porté perruque.

Il n'est pas une ville peut-être en France où vous ne trouviez, sur l'enseigne de la boutique d'un marchand de vin, cet agréable rébus : *Au bon,* surmontant un énorme coing; ou bien, ce spirituel calembour : un cygne blanc et les mots *de la* surmontant une croix.

Ici, c'est un barbier qui écrit sur sa porte : *On rase aujourd'hui pour de l'argent, et demain pour rien.* Là, un bottier fait peindre sur son enseigne une oie qui tient une botte au bout de son bec, avec cette inscription : *Prenez ma botte et laissez là mon oie.* Dans une des rues de Saint-Denis, vous pouvez voir encore une botte qu'un lion froisse entre ses griffes, et qui dit fièrement à ce roi des animaux : *Tu peux me déchirer, mais tu ne me découdras point.*

On pourrait multiplier ces citations à l'infini. Je terminerai par une anecdote, qui prouve que le peintre d'enseignes a su se mettre quelquefois au niveau de la politique, et lutter avantageusement avec ses ridicules terreurs et ses capricieuses exigences.

Dans je ne sais plus quelle ville du Midi, et, je crois, l'année même de la mort de Napoléon, un vieux soldat de l'Empire, pauvre, sans ressources, regagna son pays natal. Il fallait vivre et se créer une industrie : il alla frapper à la porte de ses anciens amis, et parvint, non sans peine, à réunir une faible somme d'argent. Il imagina d'établir un petit café, et il voulut que son enseigne retraçât le grand et lugubre événement qui venait de s'accomplir sur le rocher de Sainte-Hélène, et dont il était si tristement préoccupé. Il fit peindre un tombeau ombragé d'un saule pleureur; sur ce tombeau étaient placés l'épée et le petit chapeau; on lisait au-dessous, en gros caractères : *Au tombeau du grand homme!* Grâce à la glorieuse inscription, le petit établissement prospéra. Mais la police alors était ombrageuse, et un jour, par ordre de M. le commissaire de police, obéissant lui-même à une injonction supérieure, l'enseigne fut décrochée. La douleur du vieux soldat fut vive, à cette outrageuse proscription de la mémoire de son empereur. Il courut du commissaire de police au procureur du roi, de celui-ci au maire, suppliant, menaçant : tout fut inutile. Cependant, à force d'instances et de prières, il obtint une sorte de transaction : on convint que l'enseigne resterait telle quelle, mais que l'inscription serait impitoyablement effacée. Que faire? Il fallait obéir; mais que mettre à la place des mots magiques qui avaient attiré tant de chalands? Dans son embarras, le vieux soldat se rendit chez le peintre d'enseignes, et lui conta son malheur. « N'est-ce que cela, mon brave? lui dit vivement l'artiste; consolez-vous, et laissez-moi faire. » Prenant aussitôt son pinceau, il effaça l'inscription, et mit celle-ci à la place : BIÈRE DE MARS.

JOSEPH MAINZER.



LE BOTANISTE.



Autant la nature, de ses entrailles inépuisables, a fait éclore de végétaux différents, dont elle a peuplé tous les recoins du globe, vallées, montagnes, plaines arides, pics rocailleux, collines fertiles, enfin depuis les fentes des rochers, jusqu'au fond des ruisseaux, des fleuves et des mers, autant il s'est trouvé d'individus qui, parmi ces quatre-vingt mille espèces de plantes, choisirent un groupe particulier, objet de leur prédilection et de leurs études spéciales.

Abeilles laborieuses, qui chacune apportent leur miel à la ruche commune, les botanistes, selon la branche qu'ils cultivent, se montrent avec des caractères particuliers et originaux dont l'énumération dépasserait les limites de cet article. Pareil à ce paysagiste qui, dans un point de vue, ne saisit que les masses culminantes, nous nous contenterons de dessiner à grands traits les physionomies les plus saillantes de ces bons savants, dont l'allure candide, naïve, pleine de franchise et de simplicité, nous fournira, je l'espère, quelques détails ignorés du monde aristocratique, artistique, bourgeois et industriel; car, hâtons-nous de le dire, c'est un monde à part qui a conservé quelque chose du noble désintéressement et de la grandeur imposante des temps antiques.

Mais à l'humanité, si parfait que l'on fût,
Toujours par quelque faible on paya son tribut.

Au milieu de mille qualités éminentes, grâce à une vie solitaire, laborieuse, excentrique, sous leur écorce percent de ces petits travers, innocents s'il en fut! et auxquels, par cette considération, les médisants auraient bien dû faire grâce; mais, pour parodier un hémistiche du bon La Fontaine, leur langue est sans pitié.

N'a-t-on pas osé dire, par exemple, que, dominés par leur idée fixe, tout s'éclipse devant elle; que, semblables à ces végétaux unisexués qui demeureraient dans un éternel célibat, si le vent ne prenait la peine d'accomplir leur hyménée, ils vivent dans une indifférence non moins profonde... Le bruit court aussi que grande est leur jubilation quand leur herbier est le seul qui possède un fétu pour lequel brûle de convoitise plus d'un envieux confrère. « Parlez-leur, a-t-on encore ajouté, d'édifices, de colonnes corinthiennes, ils vous répondront sérieusement que la colonnade la plus superbe à voir est une double rangée d'ormes fuyant à perte de vue. Le marteau municipal abattant un vieux monument historique les laisse parfaitement impassibles, la cognée du bûcheron saccageant les arbres témoins du grand siècle est capable de les faire défaillir en syncope. » Et voyez quelle contradiction! Dans leur fureur collectionnante, viennent-ils à tomber sur des parages où croissent quelques plantes rares, ils se mettent à cueillir en grande hâte et avec une incroyable rapacité cent fois plus d'échantillons qu'il ne leur en faut : il semblerait qu'ils ont peur qu'un autre s'enrichisse au même trésor. C'est ainsi que plusieurs espèces furent entièrement détruites; c'est ainsi que la Gesce des marais a disparu des environs de Paris; c'est ainsi qu'ont également disparu des campagnes de Montpellier la Tulipe *oculus solis*, et sa sœur la Tulipe de Clusius, délicieuse fleur, blanche comme du lait et marbrée de jolies veines roses; c'est ainsi, ô douleur! que l'Asplenium révéré des poëtes, l'Asplenium de Pétrarque a cessé pour toujours de suspendre son feuillage finement découpé aux roches de la fontaine de Vaucluse!!

Comme j'ai eu occasion de le faire remarquer à propos du *Berger*[1], les objets extérieurs reflètent en nous quelque chose de leur physionomie; c'est une influence à laquelle il n'est donné à personne de se soustraire.

Voyez le botaniste physiologiste et expérimentateur; toujours renfermé dans son cabinet, où son jardinier lui apporte les végétaux dont il a besoin, combien il est loin d'offrir l'allure enthousiaste et vraiment poétique du botaniste voyageur! Toujours armé de son microscope, on dirait que l'habitude de ne se servir que d'un seul de ses organes visuels a laissé sur son visage l'empreinte d'une contraction qui ressemble beaucoup au sourcillement du mécontentement et de la mauvaise humeur. Les fleurs charmantes qu'il mutile sans cesse seraient-elles capables de dérider son front, en y réfléchissant un rayon parfumé de leur gracieuse et riante figure?.. Hélas! le plus souvent, elles gisent sur la table du savant, disséquées par tronçons et quasi réduites, les malheureuses! à l'état de cadavre...

Il ne faut pas s'y tromper, grande est la différence entre celui qui s'occupe de physiologie végétale et celui qui, sillonnant en tous sens la surface du globe, court à la

[1] *Prisme*, page 250. (Pseudonyme.)

recherche de ces nouvelles espèces qui comblent de jour en jour les lacunes rencontrées encore çà et là dans la chaîne élégante de ce beau règne, le règne végétal!

Poussé par un de ces penchants auxquels rien ne résiste, le dernier s'est épris de la botanique pour elle-même; il lui consacre son existence avec cette ardeur qui caractérise les grandes passions, tandis que l'autre, choisissant au hasard, n'a cru faire et n'a fait en réalité qu'un mariage de raison où le cœur n'est compté pour rien. L'expérimentateur absorbera toute matière assimilable à son intelligence, quelle qu'elle soit; ce ne sont pas plus les fossiles que les astres, les chiffres que les minéraux, les animaux que les plantes, c'est quelque chose avec quoi l'on fait de la science plus ou moins abstraite, plus ou moins froide et positive.

Entre le physiologiste et son nomade confrère, existe une région intermédiaire, occupée par des individus, qui, sans se donner la peine d'approfondir la structure anatomique des végétaux, tels que M. Vaucher de Genève, viennent s'asseoir auprès de la plante pleine de vie et de santé, dans les lieux où elle se complaît davantage; et là, examinent comment elle épanouit sa jeune corolle, prend sa nourriture, se développe, féconde et dissémine les graines qui perpétuent son espèce.

Pour mieux caractériser cette nuance d'observateurs, je ne puis résister au désir de vous en citer un, qui reçut en naissant le rayon sacré d'une vocation vraiment extraordinaire : c'est Fabre, ce simple jardinier des environs d'Agde, qui, las de semer, transplanter, couvrir de leur manteau de verre les *cucumis melo*, se prit tout à coup d'une passion violente pour la botanique. Je ne sais s'il savait bien lire, mais à coup sûr il comprenait à peine le français singulièrement défiguré par le patois de son pays. Qu'importe! rien ne l'arrête, il se pourvoit d'une Flore; mais grand Dieu! l'infortuné... pouvait-il soupçonner que l'argot scientifique, pour ceux-là même qui savent le mieux leur langue, fût de l'hébreu tout pur! En face de tous ces termes barbares, fruit posthume de deux mots grecs ou latins accouplés après coup, il se trouve frappé de consternation, le découragement s'empare de lui; mais ce n'est pas pour longtemps, il revient à la charge, et pour dernière tentative, il imagine de prendre un arbre bien connu, le noyer par exemple. « Ah! se dit-il, ceci est un chaton, voilà ce qu'on appelle une étamine. » — Εὕρηκα, comme s'écriait Archimède : « J'ai trouvé! » En effet, ce fut pour lui le *fiat lux*. C'est ainsi qu'il devint, non pas un botaniste ordinaire, mais un savant botaniste, si bien qu'on lui doit la découverte d'une nouvelle espèce de marsilea, *marsilea Fabri*, plante aquatique, qui, baptisée de son nom, le conduira à l'immortalité.

Pendant trois ans, trois grandes années, il se mit à observer cette même plante, et par une infatigable persévérance, il y découvrit dans la fructification, des phénomènes entièrement ignorés, dont le récit fit l'admiration de l'Institut.

Hâtons-nous d'en finir avec la botanique positive, en disant un mot des nomenclateurs de nos jours, ces stériles imitateurs du grand Linné, dévorés de la gloire des lettres initiales, ces frelons impuissants qui, dans leur ardeur inquiète, plus désireux de saisir un prétexte pour s'inscrire au bas d'une page imprimée que de faire progresser la science, vont sans cesse démembrant les familles, disloquant les genres, morcelant les espèces et jusqu'aux variétés. Vandales!

Vandales! qui perdent l'unité de la science, et dissocient les rapports naturels des plantes entre elles par des divisions et subdivisions que les esprits sensés déplorent, et dont, hélas! ils n'entrevoient pas le terme ; car, pour peu que cela continue, nous aurons autant de familles que d'espèces, ce qui veut dire : quatre-vingt mille!

Linné, ce véritable prince des botanistes, accomplit le projet d'une refonte générale. Son génie enflamma toutes les têtes d'un enthousiasme difficile à dépeindre; dans leur zèle fanatique, ses élèves ne craignent pas de s'expatrier, Lœfling en Espagne, Kalm dans l'Amérique du nord, Bartsius dans la haute Égypte, où il fut assassiné, Hasselquist en Syrie, Ternstrœm dans le Japon, et d'autres encore, sur tous les points du globe, vont explorer la végétation de ces contrées lointaines, et rapportent aux pieds du maître les précieux matériaux d'un monument éternel qui sauvera leur nom de l'oubli.

L'ardeur qui s'était emparée de l'Allemagne se communique bientôt à la France. Accoutumée à donner l'essor en toutes choses, elle eût rougi de demeurer en arrière pour une science qui, au charme de la nouveauté, joignait l'irrésistible attrait qu'elle tire de sa propre essence. Aussi voyons-nous de tous les points de notre généreuse patrie surgir d'illustres rivaux qui, tels que les Tournefort, les Michaud et les Jussieu, prenant pour tout bagage une loupe, un scalpel et un bâton blanc, se dispersent, comme un essaim au milieu d'une campagne fleurie, dans mille directions différentes. Liens de famille, position sociale, l'amour lui-même, l'amour si puissant sur des âmes aussi impressionnables, rien ne les arrête; confesseurs d'une religion nouvelle, ils n'écoutent plus que ses nobles inspirations ; apôtres dévoués, ils se sacrifient à son culte, à son triomphe, à sa propagation.

Adieu donc! généreux prosélytes, voyageurs intrépides ; allez, franchissez l'immensité des mers, la cime des monts les plus inaccessibles, les sables enflammés des déserts, et de vos courses périlleuses rapportez, non pas ces monceaux d'or que l'Espagnol avide allait fouiller dans les mines du Pérou, mais des trésors plus impérissables; car il n'y a qu'une seule chose qui vous survive au delà du tombeau, les biens de l'intelligence : Crésus, Sardanapale et tant d'autres ont vu s'évanouir leurs richesses avec leur dernier soupir; Dioscoride, après tant de siècles révolus, possède encore les siennes.

Il serait assurément trop long de suivre chacun d'eux dans ses vagabondes pérégrinations. Parmi tant de botanistes célèbres, la reconnaissance, une juste admiration pour son savoir et la droiture de son âme, me poussent à choisir un de nos contemporains les plus connus dans le monde scientifique, M. Auguste de Saint-Hilaire.

Tel que Tournefort, qui fit maintes fois l'école buissonnière pour aller recueillir des fleurs, dès son enfance, une pente invincible le poussa vers l'étude des sciences naturelles. Dès qu'il en eut fini avec ce qu'on appelait alors ses humanités, il s'abandonna avec passion à son goût favori, et grâce à la méthode dychotomique du bon abbé Dubois, théologal de l'église d'Orléans, notre néophyte devint, sans s'en douter, passé maître dans la science des Jussieu. Sur ces entrefaites, croyant le combler de joie, on lui propose une place d'auditeur au conseil d'état : c'était sous l'empire. Hélas! qui peindra son désespoir! Tout le monde, parents et amis, le pressent, le

sollicitent, le harcèlent pour lui faire accepter une position qui pouvait le conduire aux plus hautes dignités; et lui, pendant quinze jours, quinze jours qu'il se reprocha bien souvent depuis comme un crime, une félonie envers sa chère botanique, il hésita..., mais étant allé jouir une dernière fois de ce Jardin des Plantes, qui fut si longtemps ses uniques délices, il vint à s'arrêter devant un Tussilage qui lui rappela mille sensations enivrantes de ses herborisations antérieures; c'en en fait, cette circonstance si minime en apparence décidera de tout son avenir, la vocation sera plus forte qu'un vil intérêt; l'ambition, cette Phryné courtisée par tant d'adorateurs, aura vu, stupéfaite, ses charmes et ses oripeaux pâlir auprès de la botanique, cette simple fille des champs.

Plusieurs années se sont écoulées; notre botaniste, au comble de la joie, vient de recevoir une mission du gouvernement qui le charge de composer la Flore du Brésil. Oh! qui rendra ses transports d'ivresse! Il va donc enfin les contempler par les yeux du corps, ces forêts vierges dont Chateaubriand, aux yeux de son imagination, déroula avec tant de pompe et de richesse le magnifique spectacle! Il va donc les voir, ces forêts vieilles comme le monde, et sous leur coupole embaumée il va cueillir à chaque pas les mille variétés de fleurs que la nature y sème avec profusion.

A peine a-t-il jeté l'ancre dans la superbe rade de Rio-Janeiro, que, muni d'une caravane de mulets et d'un serviteur dévoué, le voilà parti vers ces forêts dont il lui tarde d'explorer la majestueuse profondeur. Leur aspect d'abord le transporte de joie : saisi d'étonnement, il mesure de l'œil ces arbres gigantesques dont la cime semble se perdre dans les cieux; mais hélas! pourquoi faut-il que dans ce monde on marche sans cesse de déceptions en déceptions! Il s'était imaginé que les fleurs allaient lui tomber avec autant d'abondance que la manne aux pieds des Hébreux, et, désappointement cruel! il s'aperçoit bientôt que ce qui fait la beauté de ces arbres et l'élévation prodigieuse de leur stature, est précisément ce qui les déshérite des trésors qu'il est venu leur demander.

Que fut-ce, lorsque, perdu dans l'immensité des Savanes, comme un atôme dans l'espace, il vit se dérouler devant lui un horizon sans fin, un véritable océan de verdure, incommensurable pelouse, dont la monotone étendue était à peine coupée çà et là, à d'énormes intervalles, par quelques bouquets d'arbres rabougris et clairsemés! Les ennuis mortels d'une nature toujours semblable à elle-même ne tardèrent pas à s'emparer de lui et à lui faire revenir au cœur le souvenir de cette patrie, de cette France bien-aimée dont l'image n'est jamais plus chère que lorsqu'on se trouve éloigné d'elle... Le célèbre botaniste ne nous a pas dit toutes les larmes qu'il a refoulées au fond de son cœur, quand, au milieu de privations de tout genre, dévoré par les langues de feu d'un soleil insupportable, et marchant quelquefois à travers des roches, fournaise ardente qui reflète l'incendie du ciel, son imagination, en proie à une exaltation fébrile, lui remémorait les instants de bonheur écoulés dans les fraîches campagnes de l'Orléanais. Oh! c'est alors qu'il était à même de comprendre cette touchante réflexion d'Ovide :

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos.....

Il nous a raconté qu'un jour, dévoré par la soif, il entendit de loin la chute bruyante d'un ruisseau qui devait lui procurer un double bonheur. Sur les bords se balançait un carex, un pauvre et obscur carex, le premier qu'il revoyait depuis son départ de France : « Oh ! nous dit-il, quelles émotions cette plante fit naître dans mon âme ! elle me rappela les charmes de l'amitié et les bords riants du Loiret, si différents des austères solitudes que je parcourais alors. Cet humble carex, je ne l'aurais pas changé pour les Mélastomées les plus élégantes, pour les Epidendrum aux panicules dorées, pour les Casses aux longues grappes, et toute la pompe de la végétation équinoxiale. »

Néanmoins, ce serait une erreur de croire que notre savant pèlerin ne trouve aucune compensation aux fatigues sans nombre qu'il lui faut surmonter. Il a au contraire des jouissances qui le dédommagent largement des tourments qu'il endure. S'il compte des journées stériles, où, soit l'aridité du sol dans la plaine, soit la densité du feuillage dans les forêts, l'empêchent de rien butiner, il en est d'autres plus heureuses où, rencontrant de verdoyantes oasis sur la lisière d'un bois moins élevé et moins touffu, il découvre des plantes toutes nouvelles que non-seulement il ignorait jusqu'alors, mais que lui il voit, admire et nomme le premier. Penser que, dans son enthousiasme de botaniste, on a sous les yeux, on contemple à loisir ce que nul autre avant soi, comprenez-vous? nul autre au monde n'a pu regarder, ni même soupçonner dans son imagination ! La faim, la soif, la combustion d'une longue marche au soleil, les nuits passées sous le ciel sans autre oreiller que la terre humide de rosée, tout cela, dans le ravissement qui transporte le botaniste, s'efface en un instant; mais il faut être initié aux joies mystérieuses de cette science enchanteresse, pour se figurer les émotions qui lui tourbillonnent dans le cœur.

Qui pourrait ne pas croire à une loi de balancement dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, loi par laquelle nos sensations vont oscillant d'un extrême à l'autre, de telle sorte que plus grand est un plaisir, plus vifs sont les tourments attachés à sa suite ? Examinez le botaniste amateur : il ignore ces secousses ravissantes que procurent les nouvelles découvertes, mais aussi il ignore de même les calamités qui assiégent le botaniste voyageur ; et, somme toute, le premier est encore celui pour lequel les jouissances de la botanique sont le moins mêlées d'amertume. J'en atteste votre ombre plaintive, martyrs de la science, Commerson et Dombey !

C'est l'amour qui donna naissance au premier poëte-botaniste français : une femme, en gravissant un sentier à jamais célèbre, montre une fleur au sensible Jean-Jacques, et la Pervenche,

> A la tige rampante, à la rosace oblique,

inculque dans son cœur le goût d'une science qui seule put alléger par instants les infortunes de l'existence la plus tourmentée. La révolution que Linné opéra parmi les savants, Rousseau la fit éclater en France chez les gens du monde. A sa voix éloquente, les imaginations s'enflamment, et chacun à l'envi, femmes et jeunes gens, se met à botaniser avec une ardeur qui malheureusement ne tarda pas à se ralentir.

Si quelqu'un après lui fut capable de la ranimer, ce fut Georges Sand, qui, dans sa nouvelle d'*André*, répandit toute la magie de son style, toute la mélancolie de son âme. Dites-moi, qui n'a point senti battre son cœur en suivant sa Geneviève, pâle et frêle jeune fille, à travers la prairie? et quelle femme surtout n'a pas dû s'éprendre d'amour pour la botanique, en voyant cette charmante fleuriste trouver, dans l'étude de cette science, le secret d'imiter avec tant de perfection celui de ses chefs-d'œuvre où la nature a mis le plus de coquetterie. . . . .

Pour compléter la *typologie* du botaniste, il nous reste à dérouler celle du botaniste amateur. Le botaniste amateur se rencontre généralement entre dix-huit et vingt-deux ans; il a cinq pieds moins quelques lignes, il est un peu maigre, alerte, ingambe, poëte par occasion, et toujours amoureux. L'amour et la botanique vont rarement l'un sans l'autre.

Il professe un profond dédain pour toute plante qui a subi l'arrosoir profane de l'horticulteur, c'est en vain que ce dernier, qui est pour lui ce que l'Ichneumon est au Crocodile, lui montre ses magnifiques planches de tulipes et ses pépinières de rosiers les plus rares, il s'obstine à n'y voir que des monstres; et la fleur, la seule fleur qu'il aime,

Est simple, vierge encor, mignonne et délicate,
Comme en ce bel Éden dont nous pleurons l'exil;
On l'aperçoit fléchir sous l'oiseau qui voltige,
Et par le moindre vent sur le bout de sa tige
Branler ainsi que sur un fil.

C'est la fleur des champs, la vraie fleur, la fleur native, si tant est qu'il en existe encore dans notre vieille Europe, dont le sol a été tant de fois retourné par le soc de la charrue.

Le botaniste amateur est de rigueur relégué dans le fond d'une province, sevré du commerce de tout ce qui pense et comprend une pensée: car je ne donnerai point ce nom à une volée de Séminaristes qu'un professeur mène détruire tous nos pauvres tubercules d'Orchidées qui font si bien dans les bois; pas plus qu'à une escouade d'élèves de l'École normale qui suivent tel ou tel membre de l'Institut dans la forêt de Vincennes ou de Fontainebleau, et là trouvent beaucoup plus simple de se faire nommer les plantes l'une après l'autre que de se donner la joie de découvrir leur nom eux-mêmes: — s'ils savaient le plaisir dont ils se privent!!!

Donc le botaniste amateur part dès le matin pour ne rentrer que le soir: le ciel est pur et sans nuage, tout promet une belle journée. Sa boîte en fer-blanc derrière le dos, sa serpette, son scalpel et sa loupe dans la poche, son bâton à la main, le voilà parcourant pour la millième fois peut-être guérets, bois, coteaux et prairies, tous lieux dont chaque brin d'herbe a gardé l'empreinte de ses pas. Léger d'argent, il considère le terroir qu'il exploite comme à lui appartenant: ce sont ses domaines de botaniste.

Le plus beau moment, dans la vie éphémère du botaniste amateur, c'est quand il commence à s'occuper de dénommer les fleurs et qu'il a le bon esprit de se livrer

tout seul à ce travail plein de charmes. Chaque plante nouvelle qu'il ajoute au nombre de celles qu'il est parvenu à connaître, est la source des sensations les plus délicieuses; aussi toute fleur ignorée qui s'offre à sa vue lui arrache-t-elle un cri de joie.

A la saison suivante, non-seulement il augmente le catalogue de son herbier, mais encore chaque fleur analysée qu'il rencontre est pour lui une vieille amie qu'il retrouve avec un plaisir qu'on ne peut apprécier sans l'avoir ressenti. Comme ses excursions ne vont guère au delà d'un rayon de deux à trois lieues, il finit par épuiser son canton, et alors il rêve un voyage dans les Alpes.

Nous avons bien fait de dire qu'il le rêve....

Enfin il se rejette sur les cryptogames, il va dénicher les fougères au faîte des vieux murs, le lichen au tronc des arbres, la scolopendre à la margelle des puits; c'est là son coup de grâce, et son bonheur est bien près de s'évanouir, s'il ne rencontre à sa portée quelque personne aimable à laquelle il transmette son léger bagage scientifique; c'est alors qu'il éprouve mille émotions secrètes à nommer toutes ces plantes dont les noms, plus harmonieux les uns que les autres, semblent faits pour être répétés par des lèvres de femme.

« Quelle est cette jolie fleur jaune dont les feuilles sont si élégamment découpées? — La Tormentille. — Cette autre qui est bleue, et dont la corolle semble avoir été tuyautée avec un fer à gauffrer? — L'Ancolie. — Et celle-là qui n'a point de feuilles et dont la tige est toute velue? — Le Tussilage. — Quant à celle-ci, je la connais bien, dit-on avec un sourire, c'est le myosotis, la fleur du souvenir. »

Le botaniste amateur ne s'ennuie nullement de son rôle de professeur; mais l'heure des préoccupations sérieuses vient de sonner, il faut songer à son avenir, il faut se créer une position dans le monde, et alors,

Adieu, véronique des eaux;
Adieu, myosotis sensibles;
Adieu, grandes herbes flexibles;
Adieu, carex, adieu, roseaux!

Mais il a beau délaisser sa chère botanique, il y revient toujours par le souvenir; chaque fois qu'il se promène à travers la campagne, son œil caresse avec amour toutes ces bonnes vieilles amies qui rajeunissent à chaque printemps; leur image délicate et gracieuse, leurs parfums connus le reportent vers une époque de bonheur et de simplicité, qui soulève dans son cœur de pures et douces émotions de jeunesse.

Et n'avais-je pas raison de vous dire que de tous ceux qui cultivent la botanique, il est celui qui en savoure les charmes avec le plus de délices, de poésie, et le moins d'amertume?

EUG. VILLEMIN.



LE GOGUETTIER.



Les électeurs parisiens à 200 francs et au-dessus, les hommes d'ordre et de boutique ont entendu prononcer le nom du goguettier une ou deux fois au théâtre des Variétés, et ils savent, c'est-à-dire ils croient qu'il se nomme *Loupeur* ou *Balochard*. Pour eux, c'est l'ouvrier imprévoyant et viveur, hâbleur, conteur, gaudrioleur et mauvaise tête, allant boire à la barrière et dépenser en deux jours, le dimanche et le lundi, ses économies de toute la semaine ; c'est encore celui qui, sans sortir de Paris, use sa journée et les manches de sa chemise à rouler de cabaret en cabaret, se frottant à tous les murs et se brûlant l'estomac avec les compositions lithargineuses du marchand de vin. Hors de là, les Parisiens ne voient plus de goguettiers, mais déjà des *goipeurs,* déjà des vauriens, déjà des gens à tout faire, et devant lesquels il est prudent d'allonger le pas entre minuit et cinq heures du matin.

Les Parisiens ne connaissent pas les goguettiers.

Le goguettier est Parisien comme eux, né à Paris, élevé à Paris, joyeux et narquois comme tous les enfants du peuple de Paris, et brave comme un coq. Il est chansonnier, il aime la musique, les refrains bruyants, et c'est pour cela qu'il est goguettier. C'est d'ailleurs un ouvrier laborieux et honnête ; demandez à son patron, à son

chef, à son logeur, à son gargotier, à tous ceux enfin qui ont eu avec lui quelques relations. Et si, d'aventure, il a démêlé quelque chose avec la police correctionnelle, ce qui arrive aux consciences les meilleures, assurément ç'a été des peccadilles, dont il n'a pas rougi, ni sa mère.

Le goguettier a des aïeux illustres ; il en a qui sont membres de l'Institut, députés, pairs de France, et qui dînent à la cour avec le Roi. MM. Dupaty, Eusèbe Salverte, Étienne et Ségur aîné, ont été goguettiers d'abord. Béranger, le seul homme littéraire de notre temps peut-être dont la postérité se préoccupera avec amour, notre poëte national Béranger aussi a été goguettier. Dans ce temps-là, il est vrai, les goguettiers avaient une autre dénomination : on les appelait *Messieurs les membres du Caveau.* Mais qu'importe une différence quelconque dans les mots, si, au fond, la chose est la même absolument?

C'est dans le courant de l'année 1817 que l'on vit apparaître les premiers goguettiers. Quelques mois auparavant, l'invasion étrangère avait dispersé les membres du Caveau ; les échos du Rocher de Cancale étaient devenus sourds, et le peuple de Paris portait encore douloureusement le deuil de son empereur. Un despotisme prudent, parce qu'il avait peur, cherchait à comprimer, mais à bas bruit, la manifestation des regrets populaires ; il annonçait la liberté, mais il défendait de chanter la liberté. Cependant la chanson n'avait point abdiqué à Fontainebleau, et son empereur n'avait pas, comme l'autre, confié son destin à l'exécrable loyauté politique de l'Angleterre. Béranger était resté dans Paris. A toutes les fautes du gouvernement restauré, le poëte répondait par une satire énergique et railleuse ; et puis, de main en main et de bouche en bouche, on voyait alors et l'on entendait passer la satire triomphante. Comme au temps des Mazarinades, le peuple se consolait et se vengeait en chantant. Durant les premiers jours, ce fut dans l'ombre et à l'écart, le plus loin possible de messieurs de la police, que l'on chanta ; mais, peu à peu, le besoin de se réunir se fit sentir plus vivement ; on essaya quelques petits festins à la barrière, puis à Paris, un peu çà, un peu là. Les souvenirs de la société du Caveau tourmentaient d'ailleurs les chansonniers du peuple, les épicuriens en vestes et en blouses ; et les *goguettes* furent organisées.

Dès l'année 1818, le nombre de ces réunions chantantes était incalculable. Aujourd'hui, il y en a une dans presque chaque rue de Paris. La société des *Braillards,* celle des *Enfants de la Lyre,* celle des *Gamins,* celle du *Gigot,* celle des *Lyriques,* celle des *vrais Français,* celle des *Grognards,* celle des *Bons Enfants,* celle des *Amis de la Gloire,* celle des *Bergers de Syracuse,* et quelques centaines d'autres encore existent depuis plus de vingt ans. Toutes ont fait la guerre à la restauration, et toutes avaient des soldats sous le feu des Suisses le 28 et le 29 juillet 1830. C'est là un fait qu'il n'était pas inutile peut-être de constater. Parmi les goguettiers actuels, on cite les *Épicuriens,* mais surtout les *Infernaux!*

Les goguettiers se réunissent une fois par semaine, chez un marchand de vin, depuis huit heures du soir jusqu'à minuit. La chambre qui leur sert de temple est d'ordinaire la plus grande de l'établissement. Elle est éclairée aux chandelles, quelquefois à l'huile. Une espèce d'estrade, destinée au président et aux dignitaires de l'as-

semblée, est établie un peu au-dessus du niveau des tables communes, à l'endroit le plus apparent de la salle. Cette estrade est couronnée de drapeaux tricolores arrangés en trophées, au milieu desquels, dans certaines goguettes, on aperçoit le buste du Roi, en plâtre blanc, mais bronzé par la fumée du tabac. Quelques noms de chansonniers, plus ou moins connus, inscrits en lettres d'or sur des cartons peints, sont attachés pour la cérémonie le long des murs. On y remarque aussi des devises encadrées dans des écussons, telles que celles-ci : « *Hommage aux visiteurs! Respect au beau sexe! Honneur aux arts!* etc., etc. » Enfin, n'étaient les tables rangées en file, et couvertes de nappes blanches et de bouteilles noires, la goguette représenterait assez fidèlement, au moins pour les yeux, les églises ambulantes du grand primat des Gaules, M. l'abbé Châtel.

Il y a environ trois cent goguettes à Paris, ayant chacune ses affiliés connus et ses visiteurs à peu près habituels. L'entrée de la goguette est libre : les agents de la rue de Jérusalem y sont eux-mêmes reçus, soit qu'ils se présentent en costume officiel, soit qu'ils viennent habillés en bourgeois et marqués ou non de la croix d'honneur. Les tapageurs seuls sont exclus.

L'affilié de goguette ne possède pas d'autres droits que ceux du simple visiteur, seulement, lorsqu'on l'appelle pour chanter, on fait précéder son nom de celui de la goguette à laquelle il appartient, tandis que celui du visiteur est précédé du mot *ami*. Ainsi on appellera le *Grognard Pierre,* le *Braillard Jacques,* et l'on dira l'*ami Jean,* l'*ami Paul.* Il n'y a pas d'autre distinction entre les affiliés et les visiteurs. Deux goguettes seulement, celle des *Bergers de Syracuse* et celle des *Infernaux,* imposent à leurs affiliés des noms en rapport avec le patronage sous lequel elles sont placées ; les Bergers empruntent ces noms aux églogues et aux bucoliques ; les Infernaux à l'enfer. La physionomie des goguettes est partout la même ou à peu près, excepté cependant chez les Infernaux. Le président ouvre la séance par un *toast* et les convives boivent avec lui, « à l'espoir que la gaieté la plus franche va régner dans l'enfer ! » On chante ensuite, chacun à son tour, et les refrains en chœur. Immédiatement après chaque chanson, le président de la goguette se lève, nomme à haute voix et l'auteur et le chanteur, et invite les goguettiers à applaudir, ce qu'ils font toujours avec beaucoup d'effusion. Un nouveau *toast* est porté au moment de clore la séance, « à l'espoir de se revoir dans huit jours ! » et tout est dit. Chacun se lève alors et rentre chez soi.

Le goguettier est âgé de vingt à soixante ans. Jeune, il chante des chansons sérieuses et philosophiques ; vieux, il redit les charmantes gravelures de Désaugiers. Le jeune goguettier est souvent l'auteur de la chanson qu'il chante : alors, ce sont des aspirations ardentes et majestueuses vers un monde à venir, vers un monde meilleur, et l'on y trouve, parfois, des élans poétiques et inspirés véritablement beaux. Depuis quelque temps surtout, le jeune goguettier semble avoir pris à tâche la glorification du travail et la propagation des idées humanitaires les plus récentes. On dirait un apôtre prêchant son évangile, et c'est un apôtre en effet. Est-ce pour le vin qu'il vient à la goguette ? Non, car il boit de l'eau rougie. Mais voyez sa tête, si belle et si pâle, sous ses longs cheveux noirs ; voyez ses yeux remplis d'éclairs,

écoutez avec quel accent de conviction profonde il répand autour de lui ses belles paroles et ses nobles chants. Il n'a qu'une blouse sur le corps, c'est vrai, mais regardez : et dites dans quel tableau de Raphaël ou de Michel-Ange vous avez vu un homme portant son manteau bleu avec plus de noblesse et de simplicité... Il n'y en a pas. Celui-ci vient seul à la goguette ; il s'assied dans un coin, le coin le plus obscur ; on ne le voit pas d'abord, mais quand il aura chanté, soyez-en sûr, on ne verra plus que lui.

Tous les jeunes goguettiers ne sont pas, à beaucoup près, aussi recommandables. Là, comme ailleurs, il y a des bons et des mauvais. Il y a, par exemple, d'excellents jeunes gens au fond, mais qui n'ont pu encore désapprendre les traditions paternelles. Pour eux, la goguette est un champ libre où l'on peut tout dire, presque tout faire ; et ceux-là entonnent gaillardement des couplets à faire rougir la neige. Il y a là des femmes cependant ; il y a là des jeunes filles, bonnes et simples créatures qui chantent aussi à leur tour, et devant lesquelles il semble que la mémoire ne devrait être pleine que de chastetés : eh bien ! non, le goguettier libertin rit de leur embarras, et son triomphe grossier augmente à mesure que le rouge leur monte plus haut sur le front. Ceci est bien lâche assurément, mais ce n'est pas la faute de ces jeunes hommes. N'y a-t-il pas à côté d'eux un vieillard qui tout à l'heure a chanté pis qu'eux et leur a donné l'exemple ? Regardez bien : il sourit encore. C'est triste à dire, mais c'est vrai : il existe une espèce de vieillards qui, en toutes choses, ne connaissent pas de mesures ; leurs débauches sont impitoyables comme leurs austérités. Quand ils ne peuvent plus l'acheter ni la surprendre, il faut qu'ils crachent sur la pudeur ; c'est pour eux une satisfaction. Il faut qu'ils blessent, qu'ils égratignent, qu'ils se révèlent quelque part, et par quoi que ce soit, parce que, à leur avis, ce que l'on doit redouter avant tout, c'est de passer pour une négation. Lorsque ces petits monstres à cheveux blancs ou à crânes pelés ne peuvent enfin plus rien du geste ni de la voix, ils se consolent en maugréant et grommelant contre la corruption du siècle ; ils pleurent le temps où ils vivaient, où ils avaient toutes leurs dents, et cela dure ainsi jusqu'au jour où ils s'en vont et font place à d'autres, plus jeunes et meilleurs. Il y a entre ces hommes et quelques poitrinaires maussades une analogie cruelle ; les uns et les autres ne peuvent souffrir la vie nulle part ; la jeunesse fraîche et rose les attriste, et ils se détournent quelquefois pour aller écraser une fleur. Eh ! malheureux, passez donc votre chemin : il n'y a rien de commun entre vous et les fleurs.

Hâtons-nous de le dire, on rencontre à la goguette, et en fort grand nombre, de bons et honorables vieillards que l'âge n'a rendus ni jaloux ni méchants. Accueillis et fêtés par tous, ils savent que la couronne de cheveux blancs qu'ils portent sur la tête ne leur donne pas d'autre droit que celui d'être plus graves et meilleurs que tous. Aussi, chacun s'empresse autour d'eux ; on applaudit leurs chansons avec enthousiasme ; on met du sucre dans leurs verres ; et les jeunes qui sont placés à leur table éteignent leurs pipes et ne fument pas. C'est pour ceux-là probablement que Béranger a fait son *Bon Vieillard ;* tant mieux ! Béranger seul pouvait comprendre ces belles natures d'hommes et les chanter.

Au fond, les goguettiers sont pour la plupart des Roger Bontemps. Les soucis ordinaires de la vie sont venus frapper à leur porte et très-souvent sans doute ; mais, en vrais goguettiers, ils ont répondu aux soucis : « On n'ouvre pas ! » et les soucis ont pris leur vol ailleurs.

Ce que le goguettier cherche principalement, ce n'est pas le vin, c'est la compagnie. Le vin qu'il boit est mauvais, les gens qu'il fréquente sont bons. Il n'y a pas d'endroit peut-être plus dépeuplé et plus solitaire, pour les travailleurs, que cette grande ville de Paris, où l'on compte un million d'âmes, et plus. Les riches, les oisifs, ont des réunions convenues, des fêtes, des bals, le bois de Boulogne et plusieurs théâtres ; ils jouent, ils chantent, ils s'enivrent ensemble, et tous les jours ; avant la fondation des goguettes, l'ouvrier vivait seul et ne voyait pas même l'ouvrier. Aujourd'hui, il existe entre les goguettiers, qui appartiennent pourtant à tous les corps d'état, une fraternité réelle et bien entendue. Ils s'aiment sincèrement, et ils s'entr'aident sans ostentation. On a vu des quêtes faites dans une goguette, au profit d'un goguettier malheureux ou malade, s'élever quelquefois jusqu'à 50 francs. Lorsque les besoins du nécessiteux sont plus grands et plus pressés, on tient une séance extraordinaire, à laquelle les goguettiers de tous les rites sont invités. L'entrée est libre et gratuite, comme toujours, mais il y a un bassin au seuil de la porte, et il est bien rare qu'il entre une seule personne, visiteur ou goguettier, sans mettre son offrande dans ce pauvre bassin. Alors, la recette monte souvent à 100 francs, et le goguettier bénéficiaire paye son loyer, dont il devait plusieurs termes, rachète des meubles, retire son matelas du Mont-de-Piété, et donne du pain à sa femme et à ses enfants.

Il y a environ deux ans que l'auteur de cet article fut introduit pour la première fois dans une goguette, aux *Bergers de Syracuse*. Il s'y trouvait, ce jour-là, une centaine de bergers et quinze à vingt bergères. Pas un geste, pas un mot mal à propos ne s'y fit remarquer, et la soirée s'écoula aussi paisiblement que dans le monde le plus élégant. C'étaient pourtant des ouvriers, pauvres braves gens que l'on dit si turbulents, si barbares encore. Ils avaient achevé leur pénible journée, et ils s'en étaient venus chanter à la goguette pour se reposer un peu. Ils buvaient en chantant, et l'ordre le plus riant régnait parmi eux. C'étaient des hommes en blouses, en vestes, aux mains dures, aux visages noircis par le travail et la sueur ; c'était la richesse et la force de Paris, les bras qui construisent, pétrissent le pain, travaillent l'or et la soie, bâtissent les églises, et qui, un jour de soleil, renversent les croix et font des révolutions ! Les bergères, comme on le pense bien, étaient aussi des ouvrières, laborieuses abeilles, se levant à l'aube du jour pour composer un miel qui ne leur appartiendra pas ; c'étaient des femmes habillées d'indienne et coiffées de bonnets ou de madras à dix-neuf sous ; pauvres femmes, jolies sans le savoir, bonnes et honnêtes par habitude ; charmantes créatures prédestinées comme les fleurs des champs, et condamnées à naître et à mourir pour le plaisir du riche, dans les buissons ; et tout cela, en vérité, ces hommes et ces femmes, avaient gardé entre eux, et malgré le vin et les chansons, une admirable réserve et une retenue vraiment décente !...

L'assemblée se sépara à onze heures et demie.

« Eh bien! me demanda le berger Némorin, qui m'avait introduit, que pensez-vous de notre société ?

— Je pense, lui dis-je, que c'est ici que l'on devrait étudier le peuple ; on le connaîtrait mieux bientôt, et ceux qui ont peur de lui finiraient par l'aimer.

— Si vous voulez, ajouta Némorin, je vous conduirai samedi prochain chez les *Infernaux*.

— Volontiers.

— Il y a parmi eux, vous le verrez, des chansonniers et des poëtes remarquables, et qui ne seraient point déplacés sur une scène plus haute.

Nous convînmes d'un rendez-vous, le berger Némorin et moi, et après avoir bu un verre de vin sur le comptoir, et allumé nos cigares, nous nous quittâmes en nous disant : « A samedi ! »

Les Infernaux tenaient alors leur *sabbat* sous les piliers des Halles, chez un marchand de vin nommé Lacube. A sept heures du soir, c'est là que je retrouvai, comme nous en étions convenus, mon ami Némorin. Nous montâmes ensemble dans la chambre destinée à ses camarades les démons, et située au premier étage. C'était une fort grande salle pouvant contenir environ trois cents personnes, attablées comme le peuple s'attable, c'est-à-dire coude à coude et presque l'un sur l'autre. L'estrade des autorités de l'endroit était à droite, élevée de quelques pieds au-dessus des tables ordinaires. Cent cinquante personnes environ étaient déjà réunies quand nous entrâmes. Une demi-heure plus tard, la chambrée était complète ; l'escalier tournant qui conduit dans la boutique était lui-même encombré, mais les chants ne commençaient pas encore. Je demandai la raison de ce retard à Némorin ; il me répondit qu'on attendait *Lucifer* et son grand chambellan. En même temps il me fit remarquer que le fauteuil du président était encore vide ainsi que la chaise placée immédiatement à droite de ce fauteuil.

« Comme vous ne connaissez pas les usages de l'*enfer*, poursuivit Némorin, vous ferez ce que je ferai, et les diables, j'en suis sûr, seront fort contents de vous. Ici, ce n'est pas comme aux *Bergers de Syracuse*, où il suffit de boire, de chanter et d'applaudir. Nous avons un culte particulier dont la langue ne vous est pas connue probablement, mais je vous l'expliquerai et vous en saurez tout de suite autant que moi.

— Mon ami Némorin, vous êtes un flatteur. Mais à propos, pourquoi parlez-vous de messieurs les diables à la première personne et au pluriel ?... Est-ce que par hasard vous seriez...

— Je suis le démon Kosby !

— Vous, le berger Némorin ?...

— Moi-même, je cumule, comme vous voyez. »

En ce moment, il se fit parmi les diables un frémissement à peu près pareil à celui que le vent produit en roulant sur de grands arbres. Toutes les pipes se retirèrent pour un instant des lèvres qui les pressaient, et l'on entendit passer de bouche en bouche un nom qui semblait attendu avec impatience, le nom de *Lucifer* !...

Lucifer, en effet, venait d'arriver. Il s'assit dans son fauteuil ; son chambellan prit place à côté de lui. Deux chandelles, deux carafes pleines d'eau et quatre bouteilles pleines de vin étaient rangées en ordre au-devant du trône infernal. Les tables destinées aux démons subalternes étaient garnies de même, à peu de chose près. Au bout de quelques minutes, Lucifer se leva. C'était un petit bon diable de cinq pieds un pouce environ, replet, dodu, bien nourri, au teint vermillonné, aux yeux vifs et fins. Il portait d'ailleurs des lunettes, mais ni queue ni cornes, et je remarquai très-distinctement qu'il avait comme tout le monde des ongles aux doigts et non des griffes. Quant à ses sujets, ils ressemblaient en tout point aux bergers de Syracuse et paraissaient fort contents de leur prince et de son gouvernement. Lucifer promena sur l'assemblée un regard magnétique et quelque peu phosphorescent.

« Attention ! » me dit Némorin.

Lucifer frappa sept coups sur la table placée devant lui.

« *Les cornes à l'air !* » dit le chambellan.

C'était l'ordre de se découvrir. Quelques personnes qui avaient encore leur chapeau sur la tête s'empressèrent de l'ôter et de le placer, comme elles purent, aux clous plantés dans la muraille. Ceci fait, Lucifer daigna parler ainsi :

« Démons, démonesses, sorciers et sorcières, Lucifer vous annonce que le sabbat est commencé. Que chacun donc vide son *chaudron, trousse son linceul*, et batte avec moi le triple ban d'ouverture. »

A l'instant, tous les verres furent vidés à la fois, les nappes relevées devant chaque convive, et l'air : *Vive l'enfer où nous irons,* battu à tour de bras et à coups de verres sur les tables de sapin. Pas une note n'avait été faussée ; Lucifer parut en éprouver une satisfaction profonde, et sa majesté infernale voulut bien en féliciter les concertants, qu'elle appela dans cette occasion : « Mes chers camarades ! » Lucifer ordonna ensuite de rebaisser *les linceuls* et de remplir de nouveau *les chaudrons*.

« Baissez votre nappe et remplissez votre verre, me dit à l'oreille mon ami Némorin-Kosby ; c'est l'ordre. »

Lucifer porta alors le toast que voici :

« Aux démons et démonesses qui font la gloire de notre enfer ! aux sorciers et surtout aux aimables sorcières qui veulent bien venir *rôtir le balai* avec nous ! A l'espoir que la gaieté la plus franche ne cessera jamais d'animer notre sabbat !... »

Tout le monde était debout, la tête nue, le verre à la main et n'attendant plus qu'un mot pour exécuter la volonté de Satan.

« Videz ! » cria-t-il.

Et encore une fois les verres furent vidés. Un nouveau ban fut battu, semblable au premier, et les chants commencèrent. Dès lors, et malgré la chaleur étouffante qui pesait sur cette immense réunion de démons et de sorciers, on songea beaucoup moins à boire qu'à écouter les chansons et à en répéter les refrains. Lucifer chanta le premier ; à tout seigneur tout honneur. Sa chanson était gaie, spirituelle, bien tournée, et je n'appris pas sans étonnement que l'auteur de cette charmante production était sa majesté elle-même. Lorsque Lucifer eut fini, il poussa dans l'air un sifflement aigu qu'il est impossible de traduire positivement, mais qui ne ressem-

blerait pas trop mal peut-être au bruit que feraient, poussées en fausset et les lèvres serrées, les lettres suivantes : trrrrrrrrrrrrrruuuuuu!...

M. le chambellan bondit sur sa chaise, se leva d'un bloc, et s'écria avec entraînement : « A l'auteur, le chanteur, notre grand Lucifer!... Joignons les griffes!!! »

Et une triple salve d'applaudissements éclata comme un tonnerre au milieu de la fumée du tabac.

M. le chambellan prit alors sur son bureau une liste des noms recueillis dans l'assemblée, et dit :

« La parole est, en premier, au démon Zéphon ; en second, au sorcier Philibert ; en troisième, au démon Melmoth. »

« Qu'est-ce qu'un sorcier? demandai-je à mon camarade le démon Kosby.

— C'est un visiteur, me dit-il à voix basse. On désigne également par ce nom les chansonniers qui ne sont pas affiliés à l'enfer ; Béranger est appelé le *grand sorcier*. Il n'y a du reste aucune différence réelle entre les sorciers et les démons, et ceux-ci n'ont pas plus de priviléges que ceux-là. Comme vous voyez, ce n'est pas là une association, aux termes de la loi. Eh bien! la police nous tourmente à chaque instant. Elle arrive souvent, habillée en sergents de ville, tantôt ici, tantôt ailleurs, et s'empare de ceux d'entre nous qu'elle croit à sa convenance. On les met en prison, on les juge au bout de quatre ou cinq mois ; et, comme les affiliés ne sont presque jamais en majorité dans ces réunions, il arrive le plus souvent que ce sont de pauvres sorciers qui y venaient pour la première fois, que l'on a pris. On les acquitte, c'est vrai ; mais ils n'en ont pas moins été privés de leur liberté pendant plusieurs mois. Et tout cela, pourquoi! Personne ne le sait.

— Vous chantez peut-être des chansons obscènes?

— Tout le temps que l'on a chanté ces choses-là exclusivement, on nous a laissé en paix. Aujourd'hui que nous cherchons à donner à nos pensées une direction plus haute, on nous traque, on nous persécute, et on laisse faire les voleurs.

— Mais que chantez-vous donc, maintenant?

— Écoutez le démon Zéphon, me dit Kosby ; vous comprendrez peut-être ce qui pour nous est encore une énigme, les incessantes tracasseries auxquelles nous sommes en butte. »

Zéphon était debout, la figure calme, inspirée et pénétrée profondément des paroles qu'il répétait. C'était une chanson contre l'institution du bourreau, et dont nous avons remarqué surtout le couplet suivant :

Ce criminel, hélas! avant de l'être,
De sa raison déjà portait le deuil,
On lui devait une loge à Bicêtre :
Clamart reçut ses débris sans cercueil.
Détruire un fou n'est plus qu'un acte infâme
Quand du délire on guérit le cerveau.
Changeons le juge en médecin de l'âme:
L'humanité crie : A bas le bourreau!



LES GOGUETTIERS

« Certes, ce sont là de belles paroles et de belles pensées; c'est l'opinion de tous les gens honnêtes et d'esprit supérieur, c'est l'aspiration continuelle de toute sympathie vraiment humaine; — Qu'est-ce que la police a donc vu dans ces nobles idées? — La police n'a pas cherché à voir; mais il faut un bourreau à la police pour tuer ses sergents de La Rochelle, et la police ne veut pas que l'on crie : *à bas le bourreau!* — Voilà!

Lorsque Zéphon eut fini, des applaudissements énergiques partirent à la fois de toutes les mains, et recommencèrent avec plus de force encore au nom de l'auteur de ces graves strophes, un ancien démon, et maintenant le sorcier Alphonse Besancenez.

Le sabbat dura jusqu'à minuit. Eh bien! pendant cette longue soirée, on n'entendit, à quelques rares exceptions près, que des chants remplis de hautes pensées et de moralités sévères. Là, comme aux Bergers de Syracuse, il n'y eut pas le moindre tumulte, pas le plus petit désordre; il n'y en a jamais. Les chansons décentes avaient été applaudies avec chaleur, les autres ne l'avaient pas été. On eût dit que c'était pour s'instruire et non pour se distraire que tous ces braves ouvriers s'étaient réunis.

Dans le courant de l'année 1839, la *chaudière* des Piliers des Halles, ne pouvant plus contenir les nombreux membres du *sabbat,* fut abandonnée. On se réunit, dès ce moment, rue de la Grande-Truanderie, chez un autre marchand de vin. Mais déjà, les démons et les sorciers n'étaient plus seulement des ouvriers; à ceux-ci s'étaient joints des étudiants en droit, en médecine; chaque jour les réunions des goguettiers infernaux devenaient plus considérables par le nombre et par le savoir; la police alors a eu tout à fait peur. Un jugement du tribunal correctionnel de Paris, rendu au mois d'avril 1840, a aboli l'*Enfer,* et condamné deux ou trois démons qui étaient là, aux frais du procès et à la prison. A la vérité, les mêmes juges tolèrent les bals Chicard. *O tempora! o mores!*

Les goguettiers ne ressemblent guère, il faut bien en convenir, à messieurs les membres du Caveau, et la pairie, probablement, ne s'ouvrira jamais pour eux, ni l'Institut, ni la Chambre des députés; ceux-ci *faisaient jabot* et portaient le frac, les goguettiers lavent quelquefois leur chemise bleue, et ils n'ont qu'une blouse ou une redingote; les membres du Caveau *sablaient* le champagne frappé, les goguettiers boivent du vin à douze sous le litre, et Dieu sait quel vin!... on en fait tant à Paris où il n'y a pas de vignes. Eh bien! les goguettiers ne se plaignent pas; ils ne sont ni jaloux, ni envieux; ils chantent quand ils sont ensemble, et pour eux c'est assez de bonheur.

Chantez donc, bons goguettiers, pour vous aider à vivre, pour ne pas trouver trop mauvais le vin que l'on fait pour vous, trop cher le pain que vous achetez, trop rude votre rude travail. Chantez, ô mes frères, vous qui êtes sans joie aujourd'hui, mais qui souriez à tous les lendemains, et voyez tous les lendemains vous sourire. Les chants ressemblent aux prières; ils ne peuvent jaillir que d'une pure conscience, et à travers tous les autres bruits du monde ils montent au ciel.

L. A. BERTHAUD.



L'ÉDITEUR.



Éditeur! Puissance redoutable qui sers au talent d'introducteur et de soutien! talisman magique qui ouvres les portes de l'immortalité, chaîne aimantée qui sers de conducteur à la pensée et la fais jaillir au loin en étincelles brillantes, lien mystérieux du monde des intelligences; éditeur, d'où vient que je ne sais de quelle épithète te nommer? Je t'ai vu invoqué avec humilité et attaqué avec fureur, poursuivi du glaive et salué de l'encensoir; j'ai vu les princes de la littérature t'attendre à ton lever comme un monarque puissant, et les plus obscurs écrivains te jeter la pierre comme à un tyran de bas étage. Objet d'espoir et de colère, de respect et de haine, comment te qualifier sans injustice et sans préoccupations? « Ange ou démon, » dois-je t'adorer ou te maudire? T'appellerai-je notre providence? mais tu n'es rien sans nous. Te nommerai-je notre mauvais génie? mais nous ne sommes quelque chose que par toi? Tu fécondes notre gloire, mais tu en récoltes le prix. Tu es le soleil vivifiant de notre renommée, mais tes rayons dévorants absorbent le fluide métallique des mines que nous exploitons. Nous avons beau nous séparer de toi, nous tenons à toi par tous les points. Nous avons beau



L'ÉTALAGISTE
(Article de l'Éditeur).

vouloir secouer ton joug, nous sommes liés à la même destinée; car si tu n'es pas le dieu de la littérature, tu en es au moins le souverain pontife.

D'où naissent donc ces graves dissentiments qui entraînent l'écrivain et l'éditeur à des guerres plus que civiles, *plus quam civilia bella?* D'où vient qu'on oppose l'un à l'autre deux éléments qui vivent l'un par l'autre? Singulière bataille, lutte étrange où les adversaires ne peuvent se combattre qu'en se prêtant mutuellement secours, où l'un ne saurait triompher sans partager les désastres de la défaite!

La véritable puissance de la littérature est dans l'accord de l'écrivain et de l'éditeur. Les séparer, c'est mettre en opposition l'âme et le corps, l'esprit et la matière. Ce fut donc une pensée malheureuse qui appela les gens de lettres à se coaliser pour combattre la librairie. N'est-ce pas en effet une dissociation plutôt qu'une association? n'est-ce pas une réminiscence de la vieille révolte des membres contre l'estomac? Le Mont Sacré s'est transporté dans les salons de Lemardelay, et la sagesse du dix-neuvième siècle appelle en vain son Ménénius.

Toutefois, il faut qu'ils en conviennent, les éditeurs ont peut-être provoqué cette guerre. Si les exigences de l'amour-propre y sont pour quelque chose, l'avidité de la spéculation y entre pour beaucoup. Que l'éditeur se vante d'être le banquier du talent, c'est un rôle dont on ne saurait lui contester la grandeur. Mais souvent aussi il en est l'usurier; et comme dans ce genre d'escompte il ne peut y avoir de taux légal, il ne sait pas reculer devant les bonnes occasions. Qu'il ne s'étonne donc pas que de temps à autre ses victimes se révoltent. Que surtout il se persuade que si, dans la hiérarchie littéraire, il est quelque chose de moins qu'un écrivain, il doit être, dans la hiérarchie industrielle, quelque chose de plus qu'un commerçant.

Peut-être aussi les hommes de lettres sont-ils trop préoccupés du souvenir des jours tranquilles que coulaient leurs prédécesseurs sous le patronage généreux de quelque puissant Mécène. Aujourd'hui que le grand seigneur n'est plus, la république des lettres voudrait en transmettre les charges à l'éditeur, sans toutefois lui tenir compte des honneurs. On sait bien qu'à ce Mécène on ne pourrait guère dire :

> Atavis edite regibus;

mais on souscrirait volontiers au vers suivant :

> O et præsidium, et dulce decus meum!

Et cependant, grand Dieu! que voulez-vous attendre d'un Mécène qui a des échéances? Songez donc à ce fatal carnet, livre noir du commerçant; parcourez ces pages chargées de lugubres chiffres et de dates menaçantes. Dans ces pâles hiéroglyphes il y a plus d'un sombre poëme; et chacun de ces signes peut se transformer en un horrible fantôme qui poursuit le commerçant à son comptoir, l'accompagne à son chevet et lui montre du doigt un chiffre inexorable. Il y a sans doute un démon ennemi du crédit, qui se charge du supplice de ceux qui font des marchés à terme, et attache une angoisse à chaque échéance.

Comment, avec de semblables préoccupations, songer au beau rôle de Mécène?

Le patronage littéraire ne s'exerce que dans les doux loisirs et le superflu pécuniaire, c'est-à-dire dans une béatitude exceptionnelle dont l'éditeur le plus heureux n'approche que bien tard.

N'exigeons donc pas de l'éditeur plus qu'il ne peut nous donner, afin d'être en droit de lui demander tout ce qui nous revient. N'allons pas surtout sanctionner, par un dépit insensé, une guerre ou ridicule ou sacrilége. Que nous offrions la paix ou que nous l'acceptions, il n'y aurait de notre part ni faveur ni concession; c'est un contrat obligé par la nature des choses.

Toutefois, bien que l'éditeur ne puisse être séparé de la littérature comme agent, il a une personnalité qui lui est propre, une physionomie typique qui lui mérite une étiquette dans les classifications de l'ordre commercial.

L'éditeur est le chef suprême des négociants de la pensée. Mais il est au-dessous de lui de nombreuses hiérarchies assez curieuses à étudier, quoique l'analyse s'embarrasse à saisir les variétés de cette industrie compliquée, où le cumul s'exerce avec ardeur.

Commençons par les plus humbles, les étalagistes.

Qui de nous n'a secoué les livres poudreux étalés en toute saison sur les parapets de la Seine, depuis le quai d'Orsay jusqu'au pont Notre-Dame? Qui n'a passé de longues heures à fouiller tous les trésors de ces magasins nomades? à interroger d'une main indiscrète les vivants et les morts qui dorment dans la poussière de ces casiers? Là, se pressent côte à côte les anciens favoris des dieux et les malheureuses victimes d'une muse inféconde, les gloires de tous les siècles et les héros d'un jour, les immortels et les mort-nés. Là, s'entassent les réputations usurpées, les vanités précoces, les présomptueuses médiocrités et les grandeurs déchues. L'étalage, c'est la vérité, la voix du peuple, l'oracle précurseur de la postérité. Un auteur veut-il connaître au juste ce que vaut son mérite, qu'il aille consulter l'étalage. Qu'il soulève le fils de son intelligence, nu, dépouillé de prestige, maculé par le doigt exterminateur du passant curieux, et qu'il interroge le gardien impassible de toutes ces ruines. Il aura, certes, lieu de se réjouir, si le prix dépasse trois ou quatre fois la valeur du papier au poids; car il survivra encore quelque chose de sa gloire.

Quant à l'étalagiste, il a toute la physionomie de ces hommes des anciens jours que Walter Scott appelle *old mortality*, et comme lui il peut être, à bon droit, nommé le conservateur des tombeaux. Sur ses traits amaigris et sillonnés de rides se lisent à la fois la gravité de l'antiquaire, la malice de l'écrivain, et la froideur du commerçant. On dirait qu'il est, comme ses livres, le contemporain de plusieurs siècles. Il y a dans son allure quelque chose de stoïque et de douloureux, de primitif et de blasé. Parmi tous les industriels, il n'en est pas de plus accommodant, de plus inaltérable dans sa patience. Mille indiscrets de tout âge ont déjà bouleversé ses casiers jusque dans leurs plus intimes profondeurs; d'autres ont marchandé successivement tous les ouvrages de plusieurs rayons, et après lui avoir disputé avec acharnement les maigres profits de l'indigence, ils passent leur chemin sans dépenser une obole. D'autres enfin, s'établissant usufruitiers de sa marchandise, dévorent rapidement toutes les pages d'un gros in-quarto, et improvisent en plein vent un cabinet

de lecture où ils ne payent ni à l'heure ni au volume; et l'étalagiste regarde faire, et ne se plaint pas. Bon vieillard! c'est toi qui fournis les premiers volumes à la modeste bibliothèque de l'auteur débutant, c'est toi qui offres le dernier asile aux célébrités qui ont trop vécu. Tu ouvres et tu fermes le temple de la renommée; l'écrivain te rencontre aux deux extrémités de sa carrière; tu es, en littérature, le premier et le dernier mot du génie, le commencement et la fin de toute chose.

Entre l'étalagiste et le bouquiniste, il y a toute la distance du monde de la poésie à celui de la réalité. Le bouquiniste a un magasin et un commis : il est loquace et pressant, ne souffre pas que vous sortiez de chez lui sans l'achalander, prend sa demi-tasse tous les soirs au café Procope, et se permet d'avoir une opinion.

Le bouquiniste cultive spécialement l'antique, sourit aux parchemins, vénère les Elzevirs, et se fait presque dévot en feuilletant de gothiques missels. Pour qu'un livre ait du prix à ses yeux, il faut que l'auteur soit mort au moins depuis un siècle. Voltaire lui semble bien jeune et Montesquieu bien neuf. Quant aux vivants, il ne les connaît pas et ne veut pas les connaître, ce qui ne l'empêche pas de déplorer sans cesse la décadence du bon goût.

Le bouquiniste se rencontre dans les ventes après décès, après faillite, après disparition. C'est l'oiseau de proie de toutes les infortunes. Il est dans les meilleures termes avec le crieur du commissaire-priseur, et grâce à cette puissante influence, il se fait adjuger à bon compte les vieilleries de choix.

Il y a des bouquinistes moins primitifs et plus dangereux, qui achètent des livres aux voleurs de profession : mais les plus dangereux encore sont ceux qui acceptent pour quelques sous les livres classiques des écoliers. Les premiers ne font qu'alimenter le vice dont la société peut déjà désespérer; les autres font germer le vice dans un cœur encore neuf, et l'encouragent à se produire. Suivez ce jeune rhétoricien qui vient de faire argent des maîtres de la science. Soyez sûr que de ce pas furtif il ne s'en va pas chez sa mère. Son cœur n'a plus sa virginité, son corps ne sera pas longtemps pur. Trop heureux si ces dilapidations classiques ne l'entraînent pas à de plus sérieuses tentations, si les faciles plaisirs d'une débauche prématurée ne le conduisent pas des bras d'une courtisane au banc des criminels. Par quelle coupable indifférence souffre-t-on ces entrepôts de larcins dont le moindre mal est de déshonorer la librairie? Et encore s'ils étaient placés loin des regards de la jeunesse; s'ils étaient hors de sa portée, le danger serait moindre, car la jeunesse ne court pas au-devant de la honte. Mais, par un infâme calcul, ces repaires environnent les abords des colléges, comme pour railler la pudeur, et offrir à toute heure au vice un facile apprentissage.

Puisque nous en sommes aux plaies de la librairie, hâtons-nous de signaler ces spéculateurs avides, qui s'en vont cherchant partout des confrères malheureux pour leur acheter au rabais leurs plus belles éditions. Frappant à la porte de ceux que menacent des échéances, ces usuriers d'un nouveau genre marquent d'une croix funèbre les ballots précieux, et proportionnant l'escompte au taux des angoisses, ils enlèvent à l'éditeur toutes les espérances de l'avenir. Loups-cerviers de la librairie, ils introduisent la hausse et la baisse dans les œuvres d'art, et prennent également

pour victimes l'éditeur et l'auteur. Celui-ci, en effet, mis au rabais, voit sa réputa tion compromise, et le public s'accoutume à ne plus l'estimer autant comme intelligence, depuis qu'il est déprécié comme marchandise.

Nous ne nous occuperons pas longuement des commissionnaires, dépositaires et autres courtiers qui vivent de la remise et du treizième. Comme tous les commerçants intermédiaires, ils ont eu leur part dans les réprobations des économistes, qui rejettent tous les malheurs de l'industrie sur les détaillants placés entre le producteur et le consommateur. Ce principe sévère, qui peut être vrai lorsqu'il s'agit des denrées de première nécessité, manque entièrement d'exactitude lorsqu'on l'applique à des productions qui répondent à des besoins intellectuels et à des jouissances idéales. Les besoins physiques se révèlent d'eux-mêmes, et demandent prompte satisfaction ; les besoins intellectuels veulent être provoqués, et il leur faut des excitants pour se développer. Or, ces excitants, en librairie, sont les dépositaires, qui vont réveiller les intelligences paresseuses et ranimer la curiosité languissante. Que de livres passeraient inaperçus sans les efforts savamment combinés du dépositaire ! Que d'ouvrages resteraient circonscrits dans un cercle étroit, s'il ne leur donnait cette circulation active qui fait le succès et multiplie la renommée ! Si l'éditeur rassemble chez lui les sources fécondes de la librairie, les dépositaires en sont les canaux fertilisants qui circulent au milieu du public, et vont lui porter les trésors les plus variés de la littérature.

Il y a des dépositaires qui se bornent à la simple commission, ne prenant la marchandise que lorsqu'ils en ont d'avance le placement. D'autres achètent à leurs risques et périls, et rassemblent, par assortiment, des ouvrages de toutes les époques. C'est à ces derniers qu'il faut appliquer spécialement le nom de libraires.

Le libraire est un négociant en boutique, payant patente, montant la garde et fort peu disposé à faire de l'art pour l'art. Il se vante surtout d'être un homme positif, n'estime que les réalités de la vie, et soutient que la poésie, chose assez méritoire dans un livre, doit être soigneusement écartée des relations sociales. Toutes les puissances de son imagination se concentrent dans une balance de compte, et, analysant la littérature par le Doit et l'Avoir, il juge le mérite par son livre de commandes, et mesure les réputations à l'écoulement de ses ballots.

Du reste, il n'a pas de prétentions littéraires, se soucie fort peu des écrivains, et ne se risque jamais à publier d'autres œuvres que celles qui sont tombées dans le domaine public. Vivant sous le patronage des gloires toutes faites, il s'écrie qu'il n'y a plus de littérature ; et sans avoir jamais payé de droits d'auteur, il se voile la face en déplorant la cupidité de l'homme de lettres. Au surplus, il est bon de dire que nous peignons ici le libraire de la vieille souche. Les nouveaux établis comprennent moins peut-être le commerce, mais apprécient mieux leur profession.

Il y aurait à ce propos des rapprochements assez curieux à faire si l'on voulait étudier les révolutions de la littérature dans les progrès de la librairie. A Rome, les *librarii* étaient les copistes de livres : on ne connut que plus tard les *bibliopolæ*, marchands de livres. Comme tous les industriels, ils étaient les uns et les autres des esclaves ou des affranchis. Mais, dans les pays de servitude, la concurrence est diffi-

cile, car tous les bibliophiles un peu riches employaient un certain nombre d'esclaves à copier principalement des ouvrages grecs. Mais comme la plupart d'entre eux ne savaient que peindre les caractères, sans rien comprendre au contenu de l'ouvrage, il s'y glissait de nombreuses inexactitudes qui ont plus d'une fois embarrassé les savants. Peut-être devons-nous les variantes qui ont exercé la sagacité des commentateurs aux négligences de quelque esclave parthe ou gaulois.

Des femmes aussi exerçaient le métier de copistes, *librariæ*. Origène, qui était un grand bibliomane, employait comme copistes un certain nombre de jeunes filles, *puellas*, qui s'acquittaient de leur tâche avec beaucoup de goût et d'exactitude.

Sous les empereurs, la librairie devint un commerce spécial et important, et les *bibliopolæ* formèrent un corps de négociants qui eut ses règlements et ses priviléges; alors les copies devinrent plus soignées, chaque libraire mettait sa gloire à livrer des ouvrages corrects, *sine menda;* et le plus célèbre d'entre eux, Tryphon, contemporain de Quintilien, se vantait de n'avoir pour copistes que des savants. C'était l'Henri-Étienne de son temps ; aussi s'appelait-il le docteur-copiste, *doctor librarius*.

A la même époque, le commerce de la librairie florissait à Lyon, à Marseille, à Brindes et à Parthénope.

Déjà alors cette industrie occupait un grand nombre d'ouvriers. Outre les copistes, il y avait les assembleurs, *glutinatores;* les relieurs, *compactores*. Ceux-ci polissaient avec la pierre ponce la peau dont on recouvrait les livres. Souvent aussi on les enduisait d'un extrait de cèdre pour les préserver des vers et de l'humidité (*a tineis et carie*). Enfin, l'on marquait les titres avec du vermillon, de la pourpre ou de l'ocre rouge.

La rue consacrée spécialement à la librairie, à Rome, était appelée *Argiletus:* il y avait encore un grand nombre de boutiques dans cette partie du forum où était le temple de Vertumne.

Les *bibliopolæ* affichaient les titres de leurs principaux ouvrages sur les colonnes du *vestibulum*, d'autres sur les portes des boutiques, ainsi que cela se pratique dans nos cabinets de lecture.

Au reste, ce n'est pas de nos jours que commencèrent les mystifications de la librairie. Il arrivait souvent aux libraires romains de mettre sur un livre nouveau le nom d'un auteur en vogue, et l'on ne s'apercevait de la supercherie que lorsque les profits de la vente étaient réalisés. Galien raconte qu'on lui vola ainsi son nom. On voit que le plagiat n'est pas une invention moderne, et que les Belges n'ont rien créé, pas même la contrefaçon.

Le prix des livres variait suivant la réputation de l'écrivain, mais les plus chers étaient ceux qui étaient écrits de la main de l'auteur. Toutefois, il ne paraît pas que les bibliophiles romains eussent des goûts très-prodigues, car Aulu-Gelle rapporte que l'on donnait vingt pièces d'or du manuscrit de l'Énéide (la pièce d'or valait 14 francs). C'était à la même époque que, chez les grands, un seul plat se payait cent sesterces, environ 20,000 francs. Évidemment, les Barbares firent une bonne œuvre en détruisant un empire où la cuisine était tant respectée, et la littérature si peu.

Mais ces rudes vengeurs du bon goût virent fuir devant eux les écrivains et les libraires ; et la littérature, renfermée dans les cloîtres, n'eut plus d'autre asile que les cellules des moines qui restèrent pendant longtemps les seuls auteurs et les seuls copistes.

Il n'entre pas dans notre plan de suivre toutes les vicissitudes de cette industrie ; nous voulions seulement indiquer les rapports constants qui se rencontrent entre l'importance du libraire et la puissance de l'écrivain.

Ainsi, sous la restauration, alors que la pensée, longtemps comprimée par le régime impérial, s'abandonnait à l'essor de sa liberté nouvelle, la librairie parisienne prit un développement soudain, et l'éditeur devint un personnage social. C'est même, à proprement parler, de cette époque que date l'apparition de l'éditeur. Il a pris naissance au sein de la Charte, a été bercé dans les bras du libéralisme, et s'est émancipé dans les orgies littéraires de l'école romantique. La première phase de son existence s'est écoulée dans les galeries de bois, centre de l'activité industrielle et de l'impure oisiveté, asile enfumé de la littérature et de la prostitution, véritable Babel social, où tous les rangs se coudoyaient, où les contraires se rapprochaient, où l'on rencontrait la misère et le luxe, l'adolescence et la décrépitude, représentant la débauche aux deux extrémités de sa carrière, où l'on trouvait de tout enfin, excepté de l'air. Là se voyaient concentrés, en un étroit espace, trois éditeurs qui résumaient parfaitement l'industrie littéraire, dans son passé, son présent et son avenir. Le premier se nommait M. Petit, et sur le fronton vermoulu de son magasin, se lisait en majuscules d'un style sévère : LIBRAIRE DE S. A. R. MONSIEUR. M. Petit était vêtu d'un habit marron taillé à la française : fidèle à la culotte, aux bas chinés et aux souliers à boucles, il considérait le pantalon et les bottes comme une souillure révolutionnaire ; la poudre, les ailes de pigeon et la queue effilée témoignaient de son attachement pour l'ancien état de choses, et ses rayons, surchargés de publications monarchiques et religieuses, parmi lesquelles figuraient en première ligne les œuvres de MM. de Bonald et Frayssinous, signalaient en lui un propagateur des bons principes. Non loin de là, l'opinion ennemie avait planté ses tentes chez M. Dumolard. Son magasin était le laboratoire du libéralisme, le rendez-vous des écrivains sceptiques de la Minerve, la tribune des fanatiques partisans des trois pouvoirs. Les livres qui se débitaient le plus chez lui, après Voltaire et Jean-Jacques, étaient les œuvres de M. de Jouy, l'histoire de l'Inquisition de Llorente, et l'Abrégé de l'origine de tous les cultes, par M. Dupuis. Le troisième éditeur et le prince alors de la librairie française, était M. Dusaillant. Malgré l'horrible aspect des antres qui servaient de boutiques, il était parvenu à introduire de l'élégance dans les galeries de bois, et, triomphant des ténèbres et de l'espace, il s'était environné d'éclat et de grandeur. Chez lui se réunissaient les poëtes audacieux, les génies byroniens, les gloires échevelées. Hardi spéculateur, esprit aventureux, il donna à la librairie une impulsion qui avait, comme toutes les témérités, quelque chose de gigantesque. Romantique dans son commerce comme dans ses publications, il ouvrit à l'industrie des voies plus larges où d'autres ont pénétré avec moins d'imprudence et plus de succès, profitant de ses leçons et même de ses

fautes. Mais il eut un mérite qui, à cette époque surtout, semblait, chez un éditeur, une étrange anomalie, c'était de récompenser le talent avec magnificence. Aussi trouva-t-il tous les écrivains disposés à le seconder aux jours de ses malheurs, et même aujourd'hui qu'il ne peut plus rien pour eux, ils se plaisent à rendre à son opulente générosité un hommage désintéressé.

Dès longtemps les galeries de bois ne sont plus, et les colonnades régulières qui les remplacent ont vu fuir toutes les richesses industrielles qui y étaient accumulées. Depuis qu'on en a exilé les phrynés officielles, la province et l'étranger n'y trouvent plus d'attraits; et plus d'un commerçant regrette l'immoralité lucrative de ce joyeux voisinage.

Une fois sorti du Palais-Royal, l'éditeur s'est multiplié dans tous les quartiers : dès lors se sont classés les genres et les espèces, selon qu'il appartient à la librairie classique, romantique, politique, religieuse, philosophique, médicale et judiciaire. Mais, dans toutes ces spécialités, chacun embrasse avec ardeur les opinions de la cause dont il vend les oracles. L'éditeur classique regarde en pitié la *littérature facile,* attache une haute importance aux nominations de l'Académie, et se mêle aux intrigues des concurrents.

L'éditeur romantique se donne des airs d'artiste, porte moustache et monte à cheval.

Le politique, selon la couleur de ses livres de fonds, ne parle que de renverser les trônes ou de combler l'abîme des révolutions.

L'éditeur religieux a des allures de marguillier, pratique le jeûne et donne à dîner aux vicaires généraux : c'est une communion matérielle, symbole substantiel du commerce.

La librairie médicale offre les mêmes sectateurs que l'école : on y rencontre des physiologistes, des phrénologistes, des homœopathes et des allopathes, des partisans et des adversaires du virus, des contagionistes et des infectionistes. Même l'atmosphère des magasins est scientifique, et le commis se revêt d'une physionomie doctorale.

Au reste, dans ces jours de toute-puissance industrielle, l'éditeur sait à merveille comprendre son rôle, et profite habilement de l'influence des écrivains pour agrandir sa propre importance. Et, en effet, si nous devons reconnaître avec un fameux parlementaire l'aristocratie de l'écritoire, il est tout naturel que les agents de cette aristocratie soient comptés parmi les hauts barons de la féodalité industrielle. Aussi l'éditeur d'aujourd'hui, déguisant avec soin tout ce qui rappelle la patente, affecte-t-il les dehors brillants d'un protecteur des arts. Il n'a pas de comptoir, mais un cabinet. Ses magasins sont des salons; ses commis sont des employés; ses acheteurs sont des clients; bientôt sans doute son caissier s'appellera un receveur. Dans ses fastueux appartements, toutes les recherches du luxe invitent à la dépense, et chassent les idées de parcimonie. Il n'y a en effet qu'un provincial bien neuf qui soit assez malavisé pour marchander, avec un tapis sous ses pieds et des candélabres sur sa tête. Les savantes dispositions des livres aux reliures étincelantes, aux ornements fantastiques présentent une heureuse harmonie avec la splendeur des ameublements, et l'amateur ébahi semble plutôt apporter son offrande au temple des Muses que passer un marché avec le dieu du commerce.

Le cabinet de l'éditeur a une autre physionomie. Comme le salon est destiné au public qui achète et paye, le salon doit être riche : c'est d'un bon exemple. Mais le cabinet étant consacré à la foule qui vend et reçoit, c'est-à-dire aux écrivains et aux artistes, le style en est plus simple et en même temps plus scientifique. Quelques tableaux de choix, des statuettes, des bas-reliefs en plâtre, des gravures avant la lettre, manifestent son goût pour les arts; des Elzevirs, des spécimens Didot, plusieurs médailles de Guttemberg proclament sa vénération pour la typographie; tandis que de beaux exemplaires des classiques, rangés côte à côte avec quelques auteurs de la nouvelle école, semblent avertir les écrivains qu'ils ont affaire à un juge capable d'apprécier le mérite de leurs œuvres et d'en disputer le prix.

Depuis quelques années une classe nouvelle a surgi parmi les éditeurs, c'est celle des *illustrateurs*.

L'illustration est un appel fait aux sens, et en même temps une production nouvelle de la pensée, une séduction qui a peut-être quelque chose de matériel, et en même temps une alliance heureuse entre l'artiste et l'écrivain. Ornement et auxiliaire de la typographie, hiéroglyphe lumineux qui s'explique de lui-même, l'illustration fait goûter aux esprits frivoles les sévérités de la pensée, et offre aux esprits sérieux une distraction qui ne sort pas du domaine de l'intelligence. Mais, en agrandissant ainsi sa tâche, l'éditeur a multiplié autour de lui les difficultés. Il faut qu'il apporte dans cette voie nouvelle une sûreté de jugement, une pureté de goût qui l'élève au rang des artistes, s'il ne veut descendre au rôle d'un vendeur de croquis. Que l'art prête au génie son pinceau, c'est un hommage qu'il lui rend en venant l'embellir. Mais qu'on n'aille pas sacrifier le fond à la forme ; qu'on n'écrase pas le tableau sous les ornements gigantesques du cadre ; qu'on ne vienne pas nous présenter comme à des écoliers indociles l'histoire mise en images, et la pensée déguisée en vignettes. Malheureusement nous n'en sommes pas réduits aux suppositions; nous ne parlons que de ce que nous avons vu. Les plus lourdes conceptions d'un burin malhabile ont encombré des textes faits pour être respectés, et les arts, qui se fécondent et se développent lorsqu'une main intelligente sait les unir, ont été prostitués dans un accouplement stérile et un honteux amalgame.

Il est des éditeurs qui poussent la perfection de l'art jusqu'à se passer d'artistes. Faisant collection de vieilles gravures, ils en enlèvent les personnages qui leur conviennent, et font un tableau de toutes pièces. Un soldat de Rubens est rangé à côté d'une femme du Titien ; un Christ de Rembrandt en face d'une Vierge de Raphaël ; un bourreau de Zurbaran près d'une victime de Mignard. Toutes ces figures découpées en silhouette viennent se grouper sur une feuille de papier blanc. La colle à bouche fait le reste, et cette macédoine, envoyée à un dessinateur au rabais, noircit bientôt les pages d'un livre qu'on appelle sérieux.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ces grands mystificateurs du public et de l'art finissent par se mystifier eux-mêmes et se prennent pour des artistes. Une fois leurs découpures rassemblées, ils se persuadent qu'il ont fait un morceau complet, chérissent ces œuvres dont ils se croient les pères, et se posent en victimes de la contrefaçon.

Un autre faiseur d'illustrations, publiant un poëme, rognait les vers trop longs pour la justification de sa page encadrée. Il ne voyait pas, disait-il, ce que la poésie pouvait perdre à la suppression d'une particule conjonctive ou disjonctive.

Que dirons-nous encore de celui qui livre à l'illustration le Petit Carême de Massillon, afin d'utiliser des clichés qui lui restent en magasin? Comme son assortiment de lettres n'est pas très-varié, il change hardiment les premiers mots d'un paragraphe pour donner l'hospitalité à ses majuscules ornées; et les paroles de l'apôtre, sacrifiées aux besoins du cliché, s'effacent devant la prose de l'éditeur.

Il se rencontre aussi des éditeurs qui se prétendent créateurs d'idées, et se plaignent sans cesse des larcins faits à leur génie inventif. Ces esprits supérieurs ne voient dans tous leurs confrères que des contrebandiers vivant de fraudes et de pillage. Il ne se publie rien de nouveau sans qu'ils ne s'écrient: « On m'a volé mon idée! » Les inventeurs de la propriété littéraire devraient bien étudier ce type qu'ils ont fait naître; ils verraient à quelles conséquences doit conduire leur système.

Nous devons pourtant convenir qu'en général les éditeurs forment une classe assez éclairée pour être au niveau de beaucoup d'hommes de lettres; mais leur tort le plus habituel est de se donner des airs d'artistes vis-à-vis du public, et de réserver pour l'écrivain leurs allures de marchands. Au premier ils parlent sans cesse de leur dévouement; au second, de leurs charges pécuniaires; au premier ils jettent des phrases sonores et pompeuses; au second ils réservent les tristes réalités.



Aussi, les plaintes et les accusations sont-elles réciproques, et peut-être sont-elles réciproquement justes; car jamais l'homme de lettres et l'éditeur ne se placent sur le même terrain. Au moment même où ils s'abordent, ils sont dans des sphères différentes. L'un se présente avec tout l'enthousiasme d'un poëte sur le trépied, l'autre, avec toute la froideur d'un négociant à son bureau. L'un contemple son œuvre avec l'ivresse de la paternité, l'autre l'examine avec l'indifférence d'un teneur de livres. L'un ne discute pas le succès, parce que le discuter serait le mettre en doute; l'autre se défie de ses impressions, parce qu'elles pourraient l'égarer; l'un rêve à ses lauriers, l'autre à ses engagements. Ainsi, dans les rapports de ces deux puissances, la diplomatie manque de langage, parce qu'il n'y a pas d'expressions communes à ces deux pensées qui se fuient mutuellement.

Les difficultés sont moindres lorsqu'il s'agit d'un auteur en renom, car celui-ci a sa valeur marchande. Pour ce qui est de sa valeur littéraire, l'éditeur s'en inquiète peu : il n'entre pas dans ses attributions de contester les réputations usurpées. Respectueusement soumis aux décisions du public, pour lui, le grand homme est celui qui se débite le mieux; et, démocrate sans le savoir, il proclame avec humilité la souveraineté du nombre. Espérons que le gouvernement s'éclairera par ces exemples, et qu'un jour enfin il osera prendre pour modèle un corps si respectable d'électeurs et d'éligibles.

C'est donc vainement qu'on reproche à l'éditeur de réserver toutes ses faveurs aux noms déjà célèbres, et de refuser impitoyablement ses escomptes aux talents inconnus qui ne demandent qu'à se produire. Ah! sans doute, il y a une profonde douleur à voir repousser une œuvre sur laquelle reposent d'ineffables espérances;

à se voir condamner au silence et à l'obscurité lorsqu'on voudrait remplir le monde de bruit et de lumière! Quelles brûlantes angoisses dans cet amour solitaire, où l'on s'épuise au milieu de beautés que l'on ne saurait féconder, et qui demandent à être livrées à la foule! Gloire, réputation, richesse, tout un avenir est là, dans ce manuscrit dédaigné; ou au moins, si tout cela n'y est pas, l'écrivain croit l'y voir, et la puissance même de ses illusions ajoute à l'amertume de ses désespoirs. Mais l'éditeur, dont la première habileté est de fuir les illusions, a certes bien le droit de se défier de ces admirations paternelles, et de refuser sa solidarité commerciale à un enthousiasme que le public n'a pas encore sanctionné. Pour le poëte, l'inconnu est une sphère brillante où se féconde l'imagination; pour l'éditeur, l'inconnu est un abîme ténébreux où s'engloutit la fortune. Ce n'est donc pas à lui à résoudre ce problème effrayant; car il pourrait bien faire comme l'alchimiste, qui consume un or réel à chercher un or imaginaire, et trouve au fond de son creuset, au lieu du grand X, un peu de cendres.

L'éditeur ne commande pas les goûts du public; il les accepte, et bien loin de créer les réputations, il ne fait que les subir. En effet, qu'est-ce qui constitue le talent, si ce n'est l'approbation publique? Or, avant que cette approbation ait pu se manifester, comment l'éditeur sera-t-il éclairé sur les mérites de ce talent en portefeuille? Prendra-t-il pour criterium les louanges complaisantes d'une coterie? Mais chaque cercle littéraire ne se compose-t-il pas d'une foule de petits génies toujours prêts à s'exalter mutuellement en dépit du public? Consultera-t-il l'enthousiasme fanatique d'une secte qui enfante un révélateur? Mais le révélateur qui marche toujours escorté de martyrs pourrait bien faire de son éditeur une victime de plus. Or le dévouement peut bien être une théorie sociale; il n'a jamais été admis dans les doctrines commerciales. Enfin l'éditeur prendra-t-il conseil de son propre jugement, et, faisant l'office de critique, soumettra-t-il à son analyse le manuscrit proposé? Oh! alors c'est un homme perdu, et plus il a de lumières, plus sa perte est certaine. Car avec ces lumières il s'est fait un système, et il est bien à craindre que ce système ne soit pas en harmonie avec le sentiment général qui fait les succès. Alors l'éditeur tombe dans les entêtements et les vanités du dogmatisme; et son industrie est compromise par les écarts de sa philosophie. C'est une vérité peut-être pénible à dire, mais impossible à combattre : il faut que l'éditeur fasse abnégation de ses goûts, de ses impressions, de ses préférences littéraires. L'éclectisme doit être sa théorie, la voix publique son guide. Ne lui parlez donc pas de génie inconnu : pour lui, le génie n'existe que par le connu.

Et, après tout, à quelles injustices correspondent ces plaintes exagérées? Où sont donc les nombreuses victimes de la méfiance des éditeurs? Quelles sont les gloires condamnées à l'oubli? Quels sont les écrits relégués dans les portefeuilles et attendant une tardive réhabilitation? Depuis vingt-cinq ans, les productions se multiplient, elles inondent toutes les avenues de la publicité, elles jaillissent à toutes les sources de la presse quotidienne. Il serait bien étonnant que de nos jours il se rencontrât un génie assez modeste pour n'avoir pas su apporter sa goutte d'eau à ce cataclysme.

Ce qu'il faut donc à l'auteur, c'est de réussir; alors il pourra se montrer exigeant à son tour. Et convenons qu'il ne s'en fait pas faute, car si le talent inconnu n'est pas rétribué selon ses œuvres, en revanche les célébrités du jour savent fort bien regagner le salaire d'un avare passé. Cependant, n'y a-t-il pas autant d'injustice de la part de l'écrivain, à faire ainsi l'usure avec sa renommée, que de la part de l'éditeur à tirer profit de l'obscurité du mérite?

Dans ses rapports avec l'écrivain, l'éditeur ne doit être ni maître, ni valet, ni tyran, ni victime. Il est moins difficile qu'on ne pense de concilier des intérêts aujourd'hui si opposés, et de remplacer une guerre contre nature par un système qui n'admettrait ni exploitant ni exploité.

Il ne faut pas au surplus que l'auteur, dans ses illusions d'amour-propre, s'attribue toutes les gloires de ses triomphes. Sans doute le mérite est la première condition du succès, mais ce n'est pas la seule : il faut que ce mérite soit appuyé, soutenu, recommandé par un puissant patronage. Or, ce patronage appartient à l'éditeur, et son rôle n'est pas le moins difficile. A-t-on bien calculé tous les soins, toutes les démarches, tous les sacrifices auxquels il s'oblige avant de faire accueillir au monde l'œuvre qu'il vient d'adopter? Sait-on ce qu'il lui a fallu d'études pour connaître les goûts du public, pour s'initier au secret de ses caprices, pour se mettre en rapport avec ses fantaisies? Il y a pour lui l'opportunité à saisir, l'à-propos à faire naître, le hasard à exploiter. On lui livre le diamant brut : il faut qu'il en fasse reluire les mille facettes, qu'il en fasse étinceler les feux au soleil éclatant de la publicité.

La publicité est dans l'industrie littéraire un fait assez nouveau et qui mérite que nous nous y arrêtions. Si nous ne considérions que les abus, il n'y en a pas qui aient été poussés plus loin dans les limites du ridicule. Les éloges payés à la ligne et les brevets d'immortalité évalués à la colonne ont été contre l'annonce des motifs de suspicion légitime. Mais, en définitive, jamais la *réclame* n'a été acceptée comme un jugement en dernier ressort. Le public n'en est pas dupe, et l'accepte simplement comme une annonce perfectionnée. Si d'ailleurs les heureux mensonges de la *réclame* ont quelquefois protégé des livres médiocres, ses avertissements opiniâtres ont aussi sauvé de l'oubli des œuvres qui méritaient d'être connues. Car il ne faut pas se le dissimuler, la foule est une coquette qui veut être provoquée; ceux qui dépendent d'elle doivent s'occuper d'elle, et les séductions de l'annonce viennent souvent à propos faire violence à sa froideur et animer ses sens. Cette voix, qui tous les jours assiége son oreille, finit par être écoutée; et cette persévérance qui ressemble à un hommage reçoit enfin sa récompense.

Quel est, au surplus, dans le fait de la *réclame*, le vrai coupable, ou de l'éditeur pour qui elle est devenue le plus lourd des impôts, ou de la presse pour qui elle est une source de profits illicites? Si la critique littéraire s'exerçait dans les journaux avec justice et probité, les éloges payés n'auraient plus de cours, et l'industrie des *réclames* serait promptement abandonnée par l'éditeur, dès qu'elle ne serait plus qu'un commerce onéreux. Mais la critique a fait place à la spéculation, et la justice s'est tue devant un surcroît de récoltes.

D'ailleurs, quand l'éditeur exagère les mérites de sa publication, il peut être de

bonne foi ; car s'il ne croyait pas à ces mérites, il n'y aurait pas risqué ses avances : mais les journaux propagent sciemment un mensonge, et sont prêts à le répéter chaque fois qu'on voudra répéter la prime ; c'est même un des articles les plus substantiels de leur budget : aussi, grâce à ces honteuses transactions, les journaux se sont mis sous la dépendance de la librairie ; et il est constant que depuis dix ans la librairie seule a soutenu la presse périodique, par ses annonces et ses réclames.

Ce que l'on peut à bon droit reprocher aux éditeurs, c'est l'esprit de dénigrement et de jalousie qui règne parmi eux. Il ne leur coûte rien de glorifier les talents littéraires qui les environnent : souvent même ils y mettent une générosité trop facile. Mais quand il s'agit d'un confrère, ils lui contestent le plus petit mérite : tous ses succès sont dus au hasard, son habileté n'est que de l'intrigue ; et plutôt que de lui faire hommage d'une réussite qui n'est due qu'à de constants efforts et à une intelligence qui ne se dément jamais, ils aiment mieux tout rapporter à l'auteur et rabaisser à plaisir leurs propres fonctions, en attaquant à outrance celui qui sait les rendre honorables.

Ces malheureuses hostilités de l'envie prennent un aspect bien plus formidable, lorsqu'elles se matérialisent par la concurrence. Alors se livrent de terribles batailles, où se mêlent à grands frais les clameurs étourdissantes de la réclame. Bientôt les dépenses de la guerre ont dépassé les profits qu'on se dispute, et les parties belligérantes n'ont pour se consoler qu'une communauté de malheurs.

Il n'en est pas des marchandises de librairie comme des autres articles de commerce ; la matière première n'a plus aucune valeur, si sa valeur n'est pas centuplée : par l'impression, le papier doit devenir un trésor recherché par tous, ou un chiffon légué à l'épicier. En librairie, il n'y a pas de demi-succès, pas de chute modérée. Toute publication importante place toujours l'éditeur entre la fortune et la ruine. N'est-il donc pas à déplorer que les éditeurs cherchent leurs succès dans une désastreuse concurrence, quand ils ne sauraient puiser de forces que dans une solide association ?

Dans tout commerce, la concurrence est une plaie dévorante ; en librairie, elle a de plus l'inconvénient d'être un ennui. Qu'un ouvrage réussisse, vous en verrez naître une foule d'autres, de la même forme et de la même justification. Qu'une histoire de Napoléon se fasse acheter, vingt histoires de Napoléon surgiront à la suite, et le grand homme se verra encore une fois accablé sous le nombre des ennemis conjurés contre lui.

Plus que tous autres, nous devons souhaiter que la librairie fasse preuve de plus d'accord et d'intelligence. Nous lui sommes attachés par des liens si étroits, que nous souffrons de ses douleurs, et que nous triomphons dans ses gloires. Faisons succéder à une guerre malhabile les efforts d'un concours fraternel ; sachons rendre justice à ceux qui sont les organes de notre vie extérieure, la force expansive de notre intelligence : et n'allons pas imiter ces royautés politiques qui, en avilissant leurs ministres, ont préparé leur propre décadence.

Élias Regnault.



LE DIPLOMATE.



On élève des hommes pour la diplomatie comme pour l'église ; c'est-à-dire qu'on en élève pour le mensonge comme pour la vérité, pour parler comme pour se taire, pour rendre les voies droites comme pour faire entrer dans les voies tortueuses ; un diplomate bien dressé doit pouvoir flatter les gens qu'il méprise, affirmer ce qu'il sait être faux, et se montrer ravi de ce qui le désespère. Non que la fausseté soit véritablement plus nécessaire pour négocier les grandes affaires qu'elle ne l'est pour traiter les petites, mais par la raison qu'un diplomate, soigneux de sa réputation, craindrait d'encourir le mépris public s'il affichait de la droiture.

La dissimulation diplomatique est d'invention italienne, et dut être profitable aussi longtemps qu'elle ne fut pas soupçonnée ; maintenant elle est inutile. Quand tout le monde trompe, il n'y a plus personne à tromper, et dès lors une loyauté éclairée conduirait très-certainement mieux au but que l'astuce diplomatique ne peut le faire.

Déjà depuis longtemps les plus rusés parmi les diplomates s'en sont avisés, et ne pouvant être francs par nature, tâchent au moins de le paraître ; mais c'est difficile, parce que la vérité ne se joue point : *elle est ce qui est,* et non ce qu'on vou-

drait qui fût. Si l'acteur fait illusion sur son théâtre, c'est par la raison qu'on n'a nul intérêt à lui contester son naturel, qu'on se complaît au contraire à lui en trouver; sur le théâtre politique, il en est autrement : le spectateur étant en scène, l'effet d'optique disparaît, il juge la pièce avec le sentiment que l'action peut également se dénouer à son avantage ou à son préjudice, et dès lors il y regarde de près avant de croire ce qu'on lui dit.

Deux choses sont à distinguer dans un diplomate mis en action : l'automate, qui fort ordinairement se ressemble chez eux tous, et l'homme qui diffère suivant sa capacité politique. Cependant l'un enveloppe parfois l'autre assez parfaitement, pour que des gens médiocres puissent acquérir et conserver longtemps des réputations d'habileté. Dans le choix qui se fait d'un homme pour représenter un état, il y a du prestige : l'intérêt qu'on avait à le bien choisir, et le grand nombre des concurrents auxquels il a dû être préféré, l'entourent d'une auréole, et toute excellence qui débarque dans une cour se présentant d'ordinaire convenablement, il n'y a d'abord rien à dire sur son compte. On attend donc qu'elle parle pour la juger; si le nouveau venu est silencieux, on dit : « C'est de la réserve, de la prudence; pour le juger, attendons qu'il agisse. » C'est ce qu'un homme médiocre fait toujours le plus tard qu'il peut; mais enfin le jour arrive où la machine doit forcément se mettre en mouvement. Si ce jour-là l'excellence fait une maladresse, une chose visiblement nuisible aux intérêts qu'elle a été envoyée pour défendre, croyez-vous qu'on va tout de suite en conclure que c'est un homme incapable? Point du tout. « Quelle finesse! se dit-on; quel adroit détour! comme il sait cacher son jeu! C'est un homme d'une haute capacité. » Il lui faut amonceler bêtises sur bêtises pour amener à reconnaître que ce n'est qu'un imbécile brocardé. — Telle est la force du prestige dont un plénipotentiaire nouveau se trouve tout naturellement entouré! En politique, les gens d'esprit prêtent beaucoup aux sots, mais ceux-ci ne savent pas en profiter. Ce qu'il y a d'hommes inférieurs chargés de défendre à l'étranger les intérêts des nations est incalculable; et ce qui serait encore moins facile à apprécier, c'est le préjudice qui en résulte pour les peuples.

Quand vous voyez un diplomate gourmé, commencez par soupçonner que c'est un homme médiocre; s'il est remarquablement silencieux, fortifiez-vous dans cette opinion; et s'il a pour habitude de changer inopinément la conversation, demeurez-en convaincu : ce n'est qu'un athlète sans force qui tâche de déguiser sa faiblesse. Un homme capable et bien pénétré de sa situation est naturel dans sa pose, franc dans son air, fécond dans ses discours, et, sans chercher à en imposer ni aux yeux ni à l'esprit, reste dans ses habitudes et répond à tout, parce qu'il est bien certain de pouvoir le faire convenablement sans trahir ses secrets et sans laisser pénétrer ses sentiments. Un diplomate médiocre réfléchit avant de vous souhaiter le bonjour, hésite avant de vous toucher la main, de sorte qu'il est visible pour tout observateur que ses discours sont le fruit d'une délibération mentale, que chacune de ses paroles a été pesée avant de sortir de sa bouche : il est par conséquent sans naturel, et sans naturel on ne persuade point. Un véritable homme d'état est gracieux, poli, d'humeur égale, sans préoccupation apparente, et cause volontiers, parce qu'il sait très

parfaitement bien que pas un mot inconvenant ne sortira de sa bouche ; parce qu'il sait aussi qu'en diplomatie la conviction n'est que l'accessoire, que le principal est l'action. Les intérêts politiques sont peu complexes, ils se réduisent à des avantages ou des préjudices, qui toujours s'apprécient facilement : on ne prouve point à un cabinet ce qui est contraire à ses intérêts, mais avec de l'adresse on parvient à le lui faire faire.

Il y a des diplomates de tous les calibres ; jamais une collection plus complète n'en fut réunie que celle qui se fit voir à Vienne en 1814 : les grands talents s'y trouvaient tous assemblés, et tous étaient accompagnés de leurs meilleures doublures. La représentation se donnait au profit des souverains, qui avaient senti la nécessité de la rendre imposante pour obtenir l'applaudissement des peuples. Rien n'avait été épargné pour y parvenir : là se trouvaient mangeant, dansant, et surtout *blaguant* ensemble des diplomates de tous les pays, gens d'habitudes copiées les unes sur les autres, de manières uniformes et de courtoisie semblable ; chiches de franchise, prodigues de salutations, et tous chamarrés à qui mieux mieux. L'observateur avait alors l'espèce entière sous les yeux, il put en apprécier les classes, et voici ce que généralement on remarqua.

Le diplomate russe, toujours plus avisé que les autres, sait mieux qu'aucun d'eux se mettre en situation. Il est Grec, cela suffit pour faire comprendre qu'il n'est pas gauche à tromper : il sait toutes les langues, parle sur tous les tons, pénètre tous les détours, et s'ajuste avec chaque opinion. Le diplomate russe excelle à être galant, joue avec adresse, mange et boit à volonté, semble ne s'occuper de rien, et n'en fait pas moins bien son affaire. Si le ministre avec lequel il négocie subit dans son intérieur une influence de famille, le diplomate russe devient l'ami de la maison. Possédez-vous des papiers qu'il lui serait favorable de connaître, il cause avec votre secrétaire, voire même avec votre laquais si cela devient nécessaire, et sans que vous puissiez vous le figurer possible, votre correspondance s'achemine vers Saint-Pétersbourg. Après quoi ses discours journaliers vous le font croire ignorant de tout ce qu'il sait, désireux de tout ce que vous voulez. Vos ennemis sont les siens, il se bat volontiers pour vous en fournir la preuve ; car le courage ne lui fait pas plus faute que l'adresse. Il est aussi prodigue de l'un que de l'autre jusqu'au jour où le but qu'il se proposait est atteint ; mais, ce jour arrivé, tout change, la médaille se retourne complétement : il a été Grec pour réussir, il devient Russe pour jouir de son succès. Aucun des raffinements de la civilisation ne lui a fait faute pour parvenir à vous tromper. Aussitôt que vous êtes dupe, il rentre dans sa sauvagerie, rit sans pudeur de sa supercherie, et se croit assez en fonds de ruses pour ne pas craindre qu'une autre fois on se mette en garde contre lui.

Ce qu'il y a de moins semblable au diplomate russe, c'est le diplomate autrichien. Celui-ci, moins svelte, moins *lustig*, mais aussi chamarré que l'autre, a plus de science et n'a pas autant d'instinct : il faut en Autriche apprendre à être fin ; en Russie, la finesse vient tout naturellement. Aussi les diplomates que lâche Saint-Pétersbourg sont-ils ordinairement plus jeunes que ceux que le cabinet de Vienne fait entrer dans la lice. On ne lance un gentilhomme autrichien dans les affaires,

quand il n'est pas fils de premier ministre, qu'après l'avoir fait vieillir sur les diplômes de la chancellerie aulique, dressé à l'étiquette, et profondément imbu du cérémonial des cours. Alors, grave dans sa démarche, réservé dans ses politesses, avare de mots, chiche de pensées, on l'expédie en pays étranger. — Les instructions d'un diplomate autrichien surpassent toujours en volume celles des ministres des autres pays, parce que le cabinet de Vienne, peu accoutumé à compter sur de grands efforts d'intelligence de la part de ses plénipotentiaires, prend d'inimaginables précautions pour guider leur conduite. Un diplomate autrichien trouve dans ses instructions le nom des personnes auxquelles il devra sourire, de celles à qui il devra faire froide mine, de l'ami qu'il pourra choisir, de la femme qu'il faudra aimer; et sur tous ces points il agit avec une ponctualité si complète, que sa mission en devient facile jusqu'au jour où il veut commencer à négocier : jour terrible pour un diplomate autrichien, qui redoute toujours qu'un *i* ne soit privé de son point. L'excellence trouve dans ses instructions le discours qu'elle doit prononcer, quelques réponses à faire, quelques finesses à essayer, et des bons mots de fabrique viennoise, que tant bien que mal elle tâche d'employer.

Le diplomate autrichien est toujours un homme de probité, d'une probité parfois si sévère, qu'il finirait par devenir embarrassant pour sa cour, si sa ponctualité à suivre les instructions qui lui ont été données ne levait pas cet inconvénient.

Le diplomate prussien, allemand comme l'autrichien, a, lui aussi, de la patience; mais il est plus entreprenant. Le Prussien peut être bon comme les autres hommes, mais ce n'est pas sa disposition la plus habituelle; dans les affaires comme sur le champ de bataille, il aime à guerroyer, et le fait toujours avec finesse et âpreté. Ses compatriotes de la Germanie le qualifient de Gascon du Nord, et l'on sait tout ce qu'il y a de vertus diplomatiques dans les hommes auxquels on le fait ressembler. Spirituellement parlant, le diplomate prussien se pose généralement bien dans une négociation : par la pensée, il prend d'abord ses avantages, mais il les perd ensuite par ses manières; il se pénètre par trop de sa dignité, s'exagère son importance, et se crée lui même des difficultés. Le diplomate prussien a de l'esprit autant que le russe, peut-être sans en avoir la flexibilité : il blesse quand il ne faudrait que parer les coups que son adversaire cherche à lui porter. Sa susceptibilité est grande et sa roideur extrême; il se croit toujours au temps de Frédéric, et depuis lors pour la Prusse, comme pour beaucoup d'autres états, bien des choses ont changé... Un fait qu'il faut cependant reconnaître, c'est que la diplomatie de la Prusse a sauvé cette monarchie en paralysant, par une politique adroite, les effets de la haine de Napoléon, et cela jusqu'au moment où les désastres de Russie sont venus rendre vaine cette antipathie. C'est de tous les cabinets de l'Europe celui qui a le plus adroitement flatté, le plus inhumainement insulté, et le plus profitablement attrapé l'Empereur. C'était son jeu, la diplomatie ne peut guère servir qu'à cet usage. Enfin, le diplomate prussien a les coudées plus franches que l'autrichien. Son cabinet, jusqu'ici moins défiant que celui de Vienne, laisse plus de liberté à ses agents, et c'est avec raison : le plénipotentiaire prussien, ne manquant ni d'esprit ni d'adresse, sait mieux comprendre les hommes et s'ajuster avec les nécessités du temps.

Les diplomates existent bien aussi en Italie, dans l'Allemagne et dans le nord, mais tous se ressemblent; car les diplomates forment à eux seuls une classe distincte d'hommes cosmopolites, obéissant à une force centripète et dont la sphère d'action est toujours hors de leur pays. Pour en voir le menu, il faut se rendre à Francfort-sur-le-Mein, et tâcher d'assister à l'une des séances de cette diète germanique, qui fut créée pour faire croire aux peuples qu'ils sont libres, aux princes qu'ils sont souverains, et qui ne persuade ni les uns ni les autres.

Quant au diplomate anglais, il a son caractère à lui et ses formes particulières; tout à la fois grand seigneur et marchand, il est insolent et avide; rarement l'instruction lui fait faute, il unit et concilie même fort ordinairement les connaissances d'un homme d'état avec le savoir d'un boutiquier; le droit n'est que secondaire pour un diplomate anglais, le commerce passe auparavant; pour lui, les traités ne sont obligatoires qu'aussi longtemps qu'ils profitent, l'alliance vaut ce qu'elle rapporte; la balance politique de l'Europe est celle de son intérêt, et toujours le plateau qui l'emporte est celui qu'il doit charger de marchandises. Si l'instruction ne manque pas au diplomate anglais, l'arrogance ne lui manque pas non plus. Sa marche est uniforme : d'abord il essaye d'exiger ce qu'il est envoyé pour demander; s'il réussit, ses prétentions n'ont plus de mesure; quand on lui résiste, il marchande, il entreprend de mettre de l'or à la place des arguments; enfin, si rien de tout cela ne produit son effet, ce qui est fort ordinaire, parce que les prétentions de l'Angleterre sont toujours injustes et vexatoires, alors il menace. Longtemps cette conduite lui a réussi parce que John Bull avait alors de l'argent pour soudoyer des coalitions; à présent que sa bourse est à sec, on se moque de ses menaces, on en rit chaque fois qu'il ne peut appeler à son aide ni le vol ni la dévastation, car là est à présent toute la force de l'Angleterre.

Du reste, la représentation du diplomate anglais est ordinairement belle, sa capacité grande, et ses ressources sont nombreuses. Tout à la fois mandataire du cabinet de Saint-James et de la bourse de Londres, deux puissances dont les prétentions n'ont de commun que leur énormité, il doit souvent concilier deux intérêts fort opposés : celui de la cour et celui du marché; pour y parvenir il négocie peu, menace beaucoup, intrigue considérablement, et finit par acheter quelquefois jusqu'à des souverains en Europe tout aussi bien que dans l'Inde.

Quoique le sentiment des convenances se soit fort émoussé chez les Français, il est pourtant vrai de dire que c'est encore la nation où, le plus généralement, un homme s'ajuste sans effort avec la situation dans laquelle il se trouve placé. Aussi voyons-nous les diplomates de cette nation, quoique souvent improvisés par la faveur ministérielle, quoique pris dans toutes les classes de la société, revenir sans trop d'encombre des pays où on les a envoyés : à la vérité, ils n'ont rien fait dans l'intérêt du pays, mais ils ont joué la comédie diplomatique au milieu de talents exercés, sans pourtant prêter au ridicule : n'est-ce donc rien? Rarement l'adresse leur manque, mais la science et la pratique font souvent défaut : on le sent, et pour ne point le laisser voir on se donne de l'importance; d'où il résulte, comme on l'a souvent remarqué, que rien ne surpasse la gloriole d'un attaché français, si ce n'est

celle du secrétaire d'une ambassade de France, laquelle est pourtant inférieure à l'importance du ministre résident. Les moins prétentieux sont ordinairement ceux d'entre les ambassadeurs qui ont le bon esprit de faire effort pour rehausser leur illustration par de l'urbanité.

La nature du diplomate français a nécessairement dû varier avec les régimes, et sous ce rapport encore nous avons merveilleusement été servis par la légèreté de notre caractère : lorsqu'avant la révolution on annonçait quelque part un ambassadeur français, c'était Zéphire qu'on s'attendait à voir entrer : nul autre ne l'égalait en bonnes manières, en élégance, en prodigalité. Plus tard, quand vinrent les jours où nous prenions la licence pour la liberté, peu de Torquatus furent envoyés dans les cours étrangères : les canons surtout étaient alors chargés de négocier ; mais le temps marcha, Bonaparte fut consul, et quoiqu'il employât bien lui aussi de ces négociateurs de bronze, il rassembla pourtant les chaînons diplomatiques que le régime de la terreur avait brisés : alors ce ne fut plus Zéphire, ce fut Mars que dans les cours on vit arriver comme pour annoncer à l'Europe que les temps allaient changer. Ils changèrent en effet : le consul Bonaparte devint l'empereur Napoléon, et par lui la tâche fut rendue facile aux diplomates français : ce ne furent plus des propositions, ce furent des ordres qu'ils eurent à porter, et les cabinets ne tardèrent point à se convaincre que ce genre de négociation est celui où, plus particulièrement, excellent les Français. Autres temps, autres mœurs : depuis lors nous sommes rentrés dans les voies suivies par toutes les autres puissances ; et le Français, qui dans tous les temps sut s'ajuster avec sa situation, négocie maintenant, au lieu de prescrire.

Il est reconnu que les peuples lourds s'attachent au positif quand ils négocient, tandis que les peuples chez lesquels l'imagination prédomine, et les Français sont de ce nombre, ne répugnent point à mêler de l'illusion à la réalité, colorent leurs succès. Chaque nation a son caractère : le Russe, en mission, veut fortement ce qu'il veut, et veut tout ce qui peut le conduire à son but ; l'Autrichien, peu confiant dans sa réussite, l'attend avec une patience que rien ne saurait ébranler ; le Prussien entreprend toujours d'escamoter son succès, et l'Anglais de l'acheter ; pendant que le Français, légèrement pénétré de son affaire, impatient de la finir, souvent plus franc et plus désintéressé que diplomatie ne comporte, se résout volontiers à recevoir peu, après avoir demandé beaucoup, chaque fois qu'il lui est possible d'attacher à sa réussite une importance plus grande qu'elle n'en a véritablement : le Français sait l'art de donner du prix aux moindres objets, de la valeur aux plus petites choses, et de s'illusionner sur les effets. Par exemple, une mission coûteuse s'achemine-t-elle vers l'Asie : elle va, dit-on, ravir à l'Angleterre et à la Russie l'influence que de longue main ces deux puissances exercent sur la Perse, c'est chose dont personne ne doute, et le cabinet en reçoit déjà les félicitations. Un jour retournent inopinément ministre, secrétaire et attachés. Qu'ont-ils obtenu du schah ? ils en ont obtenu quelques épaulettes pour des sous-officiers, et pour des moines la restitution d'une église... Ailleurs, cela ferait pouffer de rire, tandis qu'en France, chez ce peuple autrefois si rieur, c'est un succès fort important, une réussite dont la diplomatie peut, à bon droit, se glorifier. Le Français fait au dehors comme au dedans de la

politique légère et toujours excellente, quand elle fournit l'occasion de se vanter.

Ceci explique comment en France on parvient si facilement à se dispenser des études approfondies que font les diplomates des autres nations : chez nous, ce n'est point l'habileté, ce n'est point l'expérience, c'est le vent de la faveur qui pousse aux légations ; aussi arrive-t-il que les cours étrangères voient successivement apparaître des courtisans, des officiers, des professeurs ou des bourgeois revêtus du harnais diplomatique, suivant que la bise a soufflé sur le château, l'armée, les écoles ou la ville. Aucun d'eux n'a fait les études qui partout ailleurs sont jugées indispensables pour négocier les intérêts des empires, et pourtant tous s'en tirent, non pas avec avantage pour la France, mais sans ridicule pour eux-mêmes, tant est grande la flexibilité du caractère national, et tant est riche la monarchie qui peut, sans seulement paraître en faire la remarque, satisfaire à d'aussi nombreuses et d'aussi inutiles prodigalités. Cependant bien grande est l'influence que la diplomatie exerce sur la prospérité d'une monarchie : sa mission est de voir en tout pays ce qui peut profiter, ce qui peut nuire à la nation qu'elle représente, de favoriser l'un, d'entraver l'autre, de créer des voies nouvelles au commerce, et des débouchés à l'industrie. La diplomatie donne forme aux affaires politiques dès leur naissance, et de son adresse comme de sa gaucherie peuvent résulter la paix et la guerre. C'est de quoi ne semblent guère se douter bon nombre de diplomates français ; leur vanité les lance dans la carrière, l'esprit de parti les soutient, et, pour y rester, ils souffrent et dissimulent au dehors beaucoup de choses qui, plus tard, entraîneront de grands inconvénients et coûteront bien cher.

Le moins redouté des ministres, en chaque cour, est celui de France ; on connaît le moyen de le distraire des affaires, on sait que c'est à sa vanité qu'il sacrifie infiniment plus qu'aux intérêts de son pays. Souvent on regarde aussi dans l'étranger la mission d'un diplomate français comme une honorable déportation, et l'on pense que le cabinet de Paris, plus intéressé à le laisser au dehors qu'à le faire revenir. sacrifiera beaucoup à cette nécessité. Ailleurs on sépare, à tort sans doute, mais il est certain qu'on le fait, les intérêts du trône de ceux du ministère français, et l'on se demande alors de la défense desquels le ministre résident est chargé. Ces inconvénients donnent partout aux légations des autres pays un grand avantage sur celle de France.

Les ministres étrangers, généralement pris dans la classe privilégiée, semblent coulés dans le même moule : c'est toujours un corps droit, dont l'épine dorsale est flexible, le pas ferme, la tête levée, un être chamarré de cordons et richement habillé ; c'est sous cette forme que partout l'on compte voir arriver un diplomate, quand on l'attend. Ceux qui viennent de France rompent eux seuls cette uniformité ; jamais ils ne se ressemblent : un jour c'est un soldat, un autre jour c'est un législateur ; puis viennent les professeurs, littérateurs, auteurs, toutes personnes fort respectables sans doute, mais dont l'extérieur diffère inimaginablement, quoique leur conduite soit la même : tous, admirateurs de la France, ils frondent les usages du pays où ils résident, et rien ne déplaît plus aux étrangers ; enfin le diplomate français oublie trop souvent que ce n'est pas un intérêt de parti, mais un intérêt national qu'il est chargé

de défendre ; que ce n'est pas lui, que c'est son souverain qu'il a mission de représenter ; enfin qu'un homme d'état estimable ne doit ni abuser ni se laisser tromper. Il va sans dire qu'il existe de nombreuses exceptions dont vous faites nécessairement partie, ô diplomates qui lisez cet article.

Le gouvernement français, comme celui de la Russie, a partout des agents secrets, et cette foule de mystérieux personnages embarrasse à tel point voyageurs et diplomatie, que tout Français, comme tout Russe, est suspect d'abord à son ministre et ensuite au gouvernement du pays où il va voyager ; mieux vaudrait ne choisir que des hommes capables et auxquels on pût complétement se fier, que de morceler ainsi sa confiance. On rend le bien impossible à faire aux diplomates français, en en faisant une classe de suspects, en les forçant à rougir devant les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités ; ne sachant que la moitié des faits, ignorant les volontés précises de leur gouvernement, ils ne peuvent jamais favorablement négocier, jamais défendre avec sécurité l'intérêt français ; toutes ces supercheries sont une arme mise aux mains des premiers ministres étrangers, qui ne manquent jamais de s'en servir : ils révèlent au résident ce qu'on croit faire à son insu, et le font, par ce moyen, entrer dans l'intérêt de leur pays au préjudice de la France. Ce sont manigances indignes d'une large politique, qui partent d'esprits étroits et ne peuvent avoir que des conséquences funestes.

Du reste, encore qu'il n'existe plus de préséance disputable, rien ne prête plus à rire que les calculs minutieux que la vanité fait faire aux diplomates partout où il s'en trouve de réunis. Les quartiers, le titre, le pas et le rang sont perpétuellement mis dans la balance. « Mes amis, mes amis, disait à Dresde un envoyé du Hanovre, dans un état d'exaspération difficile à décrire, on m'a refusé l'excellence ! croiriez-vous qu'on m'a refusé l'excellence ! oh ! vengez-moi, vengez votre ami, jurez-moi de n'en point donner au premier ministre ! » Ce serment fut fait sans que personne eût envie de rire ! C'est une nature à part que celle des diplomates, une nature de convention.

Il faut croire que les diplomates improvisés dont la France abonde maintenant ne se font pas une idée bien précise de la position franche qu'il est indispensable d'avoir dans une cour pour y négocier avec avantage ; sans cela les verrait-on se laisser dominer par la fureur d'anoblissement qui semble les posséder tous ? ce ne sont pas des titres, c'est du talent qu'il faut pour bien faire les affaires d'un pays. L'Angleterre, la Hollande, et souvent même les états despotiques sont représentés, dans les petites comme dans les grandes cours, par des hommes qu'anoblit leur capacité, qui n'ont de titres qu'à la considération publique, et qui n'en sont pas moins respectés chaque fois qu'ils le méritent personnellement. Avant que les préséances fussent invariablement réglées par les traités qui ont fondé le droit public actuel de l'Europe, il se rencontrait des circonstances où les diplomates résidant dans une cour pouvaient avoir à compter entre eux ; mais ce n'est plus possible, et maintenant personne n'y songe, à moins qu'un nouveau débarqué ne vienne donner l'éveil aux prétentions nobiliaires ; ce qui ne saurait manquer d'arriver toutes les fois qu'on apprend qu'un envoyé de France a senti le besoin de se faire

titrer pour se rendre présentable. Alors on se demande qu'est-ce que c'était donc que cet homme-là? d'où sort-il? et l'on écrit pour s'en informer : après quoi on glose sur son compte, et l'ineffaçable ridicule se répand provisoirement à pleines mains sur sa personne. L'un dit : Sa noblesse durera longtemps, elle est toute neuve; l'autre prouve que son titre ne vaut rien, par la raison que la loi française, qui permet à tout le monde d'en prendre, défend d'en recevoir, et n'autorise personne à en donner. C'est un titre de contrebande, dit un troisième, il devra le déposer à la frontière en retournant chez lui. Le résultat de tout ce caquetage diplomatique est qu'on croit au nouveau venu une bassesse d'origine qu'il n'a point, qu'on lui reconnaît une petitesse d'esprit dont sa nouvelle prétention témoigne, et que son titre devient un sobriquet. Ces vaniteux babillages restent ignorés du nouveau baron, parce qu'on est poli et qu'on sait dissimuler dans les cours; mais ils ne le sont pas du gouvernement auprès duquel cette excellence réside, et il en résulte que la considération lui échappe, que l'intimité lui est refusée, que le ridicule le gagne, et que rien de profitable à son souverain ne peut plus être négocié par lui. Voilà ce que produit au cabinet français la manie qu'il contracte d'affubler d'estimables citoyens de titres que n'osent avouer en France ni ceux qui les donnent ni ceux qui les reçoivent, et que l'étranger place infiniment au-dessous de la qualification de *sir* et d'*honorable* que portent en tous pays la plupart des diplomates anglais : ceux-ci se font estimer en prouvant qu'ils s'estiment eux-mêmes, et au lieu d'engager une lutte de vanité entre les diplomates résidant à la même cour, ils se lient avec les autres envoyés, gagnent la confiance du gouvernement auprès duquel ils sont accrédités, et rendent facile la défense des intérêts de leur patrie; pendant que nos comtes et nos barons de fraîche date sacrifient notre commerce et notre considération à l'orgueilleuse satisfaction de s'entendre qualifier par des gens qui se moquent d'eux.

Le Français est de tous les peuples celui dont la tête est généralement la moins politique; tant d'autres avantages lui sont accordés par la nature, qu'il peut bien s'avouer faible de ce côté-là : on ne remarque pas non plus assez en France que l'esprit de notre temps, cet esprit qui rend la parole plus féconde que substantielle, excellent dans une chambre, est détestable dans un cabinet, par la raison qu'on n'étourdit point des ministres d'état, de longue main accoutumés aux affaires, aussi facilement que des législateurs qui n'en entendent parler qu'une fois par an : ces derniers sentent que leur savoir n'est pas en harmonie avec le désir qu'ils ont de rendre leur patrie heureuse, et sont bien aises qu'on leur indique le moyen d'y parvenir. Avec eux la faconde est de mise; elle ne saurait l'être dans une négociation politique où chacun connaît parfaitement son affaire, sait ce qu'il veut obtenir et ce qu'il peut concéder, où tout se réduit en réalité à un honorable marché qu'il faut débattre et conclure. L'esprit ne nuit à rien assurément; une facile élocution sert en toute occasion, c'est encore certain ; mais un sens droit et un langage clair suffisent pour conduire à bien la plus épineuse des négociations diplomatiques. Un bon négociateur doit viser à conquérir et non pas à filouter ses succès : il peut s'ingénier à créer des nécessités à son adversaire, et doit habilement profiter des avan-

tages que celui-ci lui laisse prendre. Tout ce qui peut contribuer à pousser son antagoniste dans les voies où il a intérêt à le faire entrer est de franc jeu ; mais c'est de la finesse et non de la fourberie qu'il faut à celui qui négocie des intérêts aussi sacrés que le sont ceux d'une monarchie : mieux vaut pour lui faire croire à sa parole que la faire admirer.

La diplomatie, d'ailleurs, n'est plus ce qu'elle a été pendant longtemps : les souverains l'ont dédoublée, ils s'en réservent maintenant la meilleure part, le menu seul reste aux ministres. C'était toujours par trucheman qu'un monarque s'entretenait autrefois avec un autre ; ils ne se voyaient jamais. C'était le bon temps pour les diplomates, alors ils savaient tout ; tandis que de nos jours le roi qu'ils servent leur fait des cachotteries, ne leur dit que ce qu'il est impossible de leur cacher. Les souverains d'à présent courent la poste, et se piquent de le faire mieux que leurs sujets ; il ne faut plus un camp de drap d'or pour conclure les grandes affaires ; sans façon empereurs et rois se réunissent dans une ville de bains, et traitent là de leurs plus chers intérêts, sans que la diplomatie connaisse le fond des choses : il n'y a d'exception qu'aux lieux où le chef royal se trouvant trop étroit pour tout contenir, force est de déverser ce qui surabonde dans la tête de son premier ministre. Partout ailleurs le souverain a son quant à soi, se concerte avec les autres, et ne laisse à ses diplomates que les dîners, les visites et les révérences à faire. Les temps sont devenus pénibles pour les maîtres du monde ; on ne fait plus sans peine ce que Frédéric appelait le métier de roi. Instruits par le passé, inquiets du présent, épouvantés de l'avenir, ceux qui sont maintenant à la besogne travaillent à se mettre en sûreté, et n'y parviennent pas toujours. Si les rois n'avaient encore à se défier que de leurs fidèles sujets, ils seraient certains de se tirer d'affaire : les peuples ne sont pas si diables qu'ils en ont l'air, on s'arrange avec eux chaque fois que quelque intrigant n'en fait pas l'instrument de ses ambitieux projets. C'est de cette certitude qu'est née la défiance qu'ont à présent les souverains, et l'accord qui s'établit entre eux au préjudice de la diplomatie. Talleyrand, ce diplomate frondeur, que ses contemporains font profond, en attendant que l'histoire le fasse superficiel, est le fondateur d'une école de roueries diplomatiques dont tout monarque peut à bon droit s'épouvanter : ils ont appris de lui qu'en livrant toute sa confiance, on peut se livrer soi-même, qu'il y a péril dans un abandon complet ; et depuis lors ils font leurs réserves : les cabinets ne sont plus chargés que de faire les promesses qu'on n'a pas la volonté de tenir, de dresser les protocoles qu'on ne veut point signer ; s'ils peuvent encore choisir ceux des ambassadeurs qui ne doivent que parader, c'est parce que des agents secrets font les affaires, quand les souverains ne les font pas eux-mêmes. De nos jours, le rôle de la diplomatie est d'amuser le tapis, de peloter en attendant partie : un ministre intrigant lui a fait perdre la moitié de sa besogne ; vienne un ministre ambitieux, et le reste lui sera ravi.

Comte DE LA RIVALIÈRE FRAUENDORFF.



LA MAITRESSE
DE MAISON DE SANTÉ.


TRAVIÈS. BARA.

LA MAITRESSE DE MAISON DE SANTÉ.



AVANT de faire le portrait de l'individu, essayons de donner une description de l'endroit où on le trouve, du cadre où il pose, ou, si vous l'aimez mieux, de la contrée où il règne. La maison de santé est presque toujours logée dans quelque vieil hôtel dont les vastes appartements du rez-de-chaussée sont affectés au service commun, au grand et au petit salon, à la salle à manger, au parloir, etc. Les étages supérieurs sont divisés en une foule de petits appartements qui sont affectés aux malades de première qualité. Ceux du second ordre sont casernés dans les chambres que l'on a pratiquées sous les combles, ou dans celles qu'on a créées, au moyen de quelques cloisons, dans les bâtiments destinés autrefois aux écuries et aux remises. Comme la maison de santé parle toujours, dans ses prospectus, de l'air pur qu'on y respire, elle a toujours un jardin d'une assez vaste étendue. Ce jardin est d'ordinaire livré à l'entreprise, c'est-à-dire que, moyennant une somme de 100 francs par an, il y a un jardinier qui se charge de le ratisser, de le labourer et de le fournir de fleurs, d'où il résulte nécessairement que l'herbe pousse dans les allées, et que rien ne pousse dans les plates-bandes. Cependant c'est là seulement que se trouve l'air pur qui fait le plus grand mérite de cette demeure, car l'on ne peut guère s'imaginer l'air qu'on respire à

l'intérieur. Grâce aux nécessités de l'exploitation, qui font à la fois d'une maison de santé une succursale d'hôpital et une annexe de restaurant, il s'y forme une atmosphère pharmaceutique et culinaire, chargée d'exhalaisons d'éther et de matelote, de quinine et de choux farcis, de graine de lin et de haricot de mouton ; espèce de gaz gras et nauséabond qui donne à la fois des étouffements et des envies de vomir.

C'est là que vit pêle-mêle la population la plus diverse et la plus changeante, car la maison de santé n'est pas seulement, comme nous avons dit, une succursale d'hôpital, une annexe de restaurant, c'est aussi une dépendance de prison. C'est en cela que la maison de santé diffère essentiellement de la pension bourgeoise. Celle-ci n'est, à tout prendre, qu'un *fac-simile* incomplet de la petite ville ; la maison de santé est un résumé de la société tout entière. L'une ne renferme guère que la sottise et le ridicule, et l'autre y joint le crime et le vice. Vous allez voir comment.

Par une tolérance dont nous ne voulons point faire la critique, mais qui existe, il y a un certain nombre de condamnés qui obtiennent, sous prétexte de maladie, la permission de subir leur châtiment dans une maison de santé. Cette tolérance a été appliquée d'abord aux écrivains politiques, et en ce cas elle semble presque juste, ou tout au moins possible à expliquer. Dans nos mœurs, l'homme qui commet un délit moral ne saurait être assimilé à celui qui a matériellement fait un acte coupable. Notre délicatesse répugne à voir dans la même prison un publiciste et un escroc, un poëte et un voleur. La loi n'a pas fait de différence, l'administration en a reconnu une, elle a eu raison sans doute ; mais malheureusement dans notre pays l'abus est toujours près de l'usage, et peu à peu la tolérance dont j'ai parlé s'est étendue aux banqueroutiers, aux faussaires, etc. ; de façon qu'il y a des criminels dont les uns pourrissent dans des cellules impures, et dont les autres se gobergent dans les salons de la maison de santé. Si l'on veut me permettre de raconter une visite que je fis dans une maison de ce genre, on jugera peut-être mieux de l'ensemble de cette population, sur laquelle règne la maîtresse du lieu, et peut-être aussi le portrait de ce que doit être la souveraine d'un pareil monde se trouvera-t-il à moitié dessiné par l'esquisse des sujets sur lesquels elle étend son empire. J'étais invité à dîner dans une maison de santé par un de mes amis, que des passants y avaient transporté à la suite d'un accident, et qui s'y était installé pour s'y faire guérir, car il n'avait point de famille à Paris. Je me rendis de bonne heure à l'invitation. C'était en été, et la plupart des habitants de la maison se promenaient dans le jardin. Auprès d'une platebande où j'avais cueilli une rose thé d'une pâleur charmante et d'un parfum délicat, j'aperçus deux hommes que leur entretien semblait absorber complétement ; l'un jeune encore et malade, mais habillé avec une recherche et une élégance particulières. On voyait que c'était un étranger. L'autre, au contraire, râblé, rubicond, musculeux, suant la santé et la vigueur, mais d'une allure grossière et brute, était vêtu comme un ouvrier endimanché. Je demandai à mon ami quels étaient ces deux hommes qui causaient si fraternellement, quoiqu'ils parussent de nature si différente. « Le premier, me répondit-il, est un baron allemand énormément riche, et qui est venu se faire traiter ici pour une maladie de peau reconnue incurable. Le second est un maître maçon détenu sous prévention de faillite frauduleuse. Ce sont là des pra-

tiques excellentes, le baron payant très-cher parce qu'il est riche, et le maçon parce qu'il est coupable; l'un vivant dans l'espoir d'une guérison qu'on lui promet toujours pour le mois prochain, l'autre vivant dans la crainte d'être à tout moment retourné à la Force, et flattant de ses écus volés l'influence occulte de la directrice de la maison, qui le sauve de cette extrémité. L'intimité de ces deux hommes, qui vous semble un problème insoluble, s'explique ici tout naturellement. Le maître maçon seul s'est trouvé la peau assez rude et assez calleuse pour toucher la peau galeuse du baron allemand, lui seul ose entrer dans sa chambre et braver la pestilence de l'air qu'on y respire. Du reste, tous deux en combattent l'impureté par un exercice continu de la pipe et une prodigieuse absorption de bière, et cela à l'encontre des ordonnances du médecin.

— Et la maîtresse de la maison ne s'oppose pas à cette dérogation aux lois sanitaires qui doivent être plus despotiques ici que partout ailleurs?

— Hé! me répliqua mon ami, où serait alors le bénéfice de l'entreprise, si les malades se guérissaient? Chaque bouteille de bière exige, le lendemain, un pot de pommade pour frictionner le baron; et je vous jure qu'on le frictionne, non-seulement pour ce qu'il boit, mais pour ce que boit le maçon.

— Mais le malheureux en mourra.

— On l'en empêchera bien. La maladie de peau est connue pour ses excellents produits. C'est le vrai fonds des maisons de santé, on n'en guérit jamais, mais on n'en meurt que très-tard; une maladie de peau est presqu'une rente viagère pour la maison, et, si on l'exploite, on se garde bien de la laisser aller trop vite. Il n'y a pas de malade plus soigné que le baron. »

A quelques pas de là, je pus me convaincre que s'il y avait des amitiés dans cette sentine, il y avait aussi des haines profondes; et j'appris en même temps que s'il s'y trouvait des malades et des prévenus, il y avait aussi des condamnés. Une femme abominablement sale, mais d'une grasse beauté, passa près d'un homme fluet et maigre, et d'une recherche excessive. Tous deux se lancèrent un regard de haine et de mépris, que tous deux méritaient comme on va voir. La femme sale était une bouchère républicaine, que son mari avait fait condamner, parce qu'il croyait que le ménage est tout à fait un état monarchique où il ne doit y avoir qu'un souverain, et que sa femme y voulait un sénat composé de tous les garçons de boutique à larges épaules, et leur faisait prendre aux affaires une part trop intime et en même temps trop publique.

Le monsieur était un vicomte de l'ancien régime, à qui les bourgeois du jury avaient fait payer, par une détention de cinq ans, son trop grand amour pour les jeunes filles au-dessous de quinze ans.

La haine de ces deux êtres l'un pour l'autre était poussée aux dernières limites. La forte et vigoureuse bouchère, pour qui son crime n'était qu'un exercice un peu étendu de sa constitution républicaine, exécrait ce croquet de vicomte et son incapacité à aborder la question dans toute sa puissance, en face d'une personne qui, comme elle, savait au moins ce qu'elle faisait, et qui insultait à la nature par l'abominable corruption dont il flétrissait des êtres incapables de se défendre ou plutôt

ncapables de céder. De son côté, le vicomte se révoltait de ce que cette volumineuse et lourde bouchère eût sali de son contact grossier ce joli petit crime privilégié qui, selon lui, ne devait appartenir qu'aux femmes du monde, et qui consiste à tromper son mari. Du reste, tous deux avaient trouvé, chacun pour l'autre, une dénomination qui peignait à la fois ce qu'ils étaient et le sentiment qu'ils s'inspiraient. La bouchère appelait le vicomte : « Vieux Contrafatto ! » Le vicomte appelait son ennemie : « La tranche de bœuf adultère ! » Tous deux condamnés avaient trouvé un asile dans cette maison. Pourquoi ? par qui ? comment ? Ceci est un des mystères des maisons de santé.

J'avoue que ces deux rencontres m'avaient déjà donné un commencement de mal au cœur, qui m'eût peut-être fait inventer un prétexte pour me retirer avant le dîner, si je n'avais été ramené à des idées moins fétides par un jeune homme qui m'aborda en s'écriant : « Hé ! c'est vous, mon cher, est-ce que vous dînez avec nous ? En ce cas, je vais faire frapper du champagne, car je suis de la maison. — Vous, et à quel titre ? — Eh ! eh ! reprit-il en riant aux éclats, comme malade. — Avec cette figure épanouie ! Vous êtes donc un malade imaginaire ? — Non, pardieu, je suis plutôt un malade imaginé. Voici ce que c'est. Un juif me prête 20,000 francs ; c'est-à-dire qu'il me donne cent louis en écus, et 17,600 francs en savon de Windsor, en tonneaux d'urate, en pains à cacheter, en serins, en registres à dos élastique, etc., etc., etc. L'échéance venue, le drôle me poursuivit. Je lui proposai un arrangement, il refusa. Je me vengeai. Il m'avait prêté en savon et en pains à cacheter, je le payai en prison. Mais comme Clichy est un abominable séjour, je me trouvai, le lendemain de mon écrou, atteint d'une maladie chronique du foie. Je fus condamné, sous peine de mort, à faire bonne chère, à monter à cheval, à me livrer à toutes sortes de distractions ; et comme la loi a dit au créancier : « Tu emprisonneras ton débiteur, » mais non pas : « Tu le tueras, » j'ai été transféré dans cette maison de santé, où je me soigne le plus que je peux, en attendant ma guérison définitive, qui arrivera dans deux ans, car voilà trois ans de traitement que je fais de mon mieux, sans que ma maladie ait diminué d'intensité. C'est pourquoi nous allons boire de la tisane de Champagne... à la santé de mon juif. A tout à l'heure. Je vais à l'office. »

Il nous quitta en riant, et trouva sur son passage un homme chauve à qui il se mit à chanter à tue-tête :

Préfet, je veux de tes cheveux.

L'homme ainsi interpellé se redressa comme un aspic, et courut sus à celui qui l'avait interpellé, jusqu'à ce que, fatigué de le poursuivre à travers toutes les sinuosités du jardin, que l'autre lui faisait parcourir en lui chantant toujours *Préfet, je veux de tes cheveux,* le malheureux tomba sur un banc où il se mit à frotter sa tête chauve avec un morceau de flanelle grasse et une frénésie extraordinaire. C'était un ex-préfet de l'empire, qui, devenu trop pressant dans ses hommages à une belle dame, s'était vu enlever son faux toupet au moment le plus animé de l'attaque. L'éclat de rire que fit naître cet accident, et qui défendit la dame beaucoup mieux que

ses fureurs, avait si profondément blessé la prétention belliqueuse du préfet, qu'il en avait perdu le peu de bon sens demeuré jusque-là sous sa perruque. Il en était devenu fou, et sa folie consistait à croire qu'il avait inventé une pommade pour faire pousser les cheveux. C'est pour cela qu'il se frottait si furieusement le crâne.

Enfin l'heure du dîner arriva. Nous étions à peu près vingt-cinq à table. Le dîner me parut convenable, mais l'aspect de la table fut plus puissant que mon appétit. J'avais en face de moi une pulmonaire, espèce de cadavre ambulant qui avait été accueilli à son entrée par un murmure dont le sens voulait dire : « Tiens, elle n'est pas encore morte ; c'est drôle ! » Un peu plus loin, un manchot, que j'avais d'abord pris pour un militaire, mais qui n'était autre qu'un scrofuleux à qui l'on avait coupé le bras, lequel bras, à ce que j'appris, avait été enterré au pied du rosier où j'avais cueilli cette charmante rose thé que j'avais à ma boutonnière. Il me sembla que j'avais le bras de cet homme pendu à mon habit ; j'arrachai cette délicieuse fleur avec un mouvement de dégoût et d'horreur, et je renonçai à dîner.

Cependant j'admirais avec quelle tranquillité d'estomac tous ces gens mangeaient et buvaient, et j'eus bientôt l'occasion d'apprécier avec quelle tranquillité d'esprit ils prennent certains événements. Dans cette circonstance, je reconnus que l'homme physique et l'homme moral n'a que des jongleries dans le cœur et dans l'estomac. En effet, au beau milieu d'un dindon que découpait la maîtresse de la maison, un domestique de chambre, sorte de garçon de cuisine et d'apothicairerie, entra et dit tout haut :

« Madame, madame B*** du second est à toute extrémité, et elle demande un confesseur.

— Bien, répondit la maîtresse en fendant une aile en six, faites venir aussi le viatique, car je crois qu'elle n'ira pas jusqu'au dessert. »

Après ceci, à quoi personne ne fit attention, on parla immédiatement de littérature légère. Je laissai la conversation s'engager entre un richard condamné à mort pour catarrhe, et un professeur d'anglais condamné à la détention pour faux. L'un fût soutenu dans ses opinions classiques et morales par un ancien croupier de Tortoni, qui avait ouvert une maison de jeu clandestine ; et l'autre fut secondé dans son admiration pour le genre romantique par un hydropique qui prétendait avoir le ventre de Falstaff. Ce fut alors que je pus observer la maîtresse du lieu. A ce moment de la journée, elle devait avoir, et elle avait quelque chose de la maîtresse de pension. Ainsi la même adresse à distribuer un plat, la même surveillance de l'œil sur la consommation libre des hors-d'œuvre, la même colère quand un indiscret osait revenir deux fois au même mets. Mais la dextérité humoriste et souple de la maîtresse de pension bourgeoise était remplacée ici par une sécheresse d'autorité que ma présence seule empêchait de se montrer dans toute sa rigueur. On voyait toujours surgir derrière les paroles de cette femme, comme une ombre menaçante, ou le médecin, lorsqu'elle arrêtait l'appétit des malades, ou le préfet de police, lorsqu'elle calmait l'avidité des condamnés. Toutefois, quelques-uns, comme le baron et l'Anglais, mangeaient à volonté, cela ne pouvant que leur faire du mal, et la pharmacie de la maison rattrapant au centuple ce que la cuisine pouvait y perdre.

Enfin, ce dîner se termina, et la chose qui me frappa le plus quand on eut quitté la table, ce fut l'étrange fusion qui s'opéra dans le salon. Outre les personnes dont j'ai parlé, il y avait dans cette maison des pensionnaires valides et des malades souffreteux, gens de bon monde et de probité. Je pensais qu'ils allaient se réfugier dans un coin. A ma grande surprise, il s'établit une conversation générale dont personne n'était exclu. Deux jeunes filles qui demeuraient dans cette maison près de leurs mères infirmes, des femmes élégantes qui venaient y voir leurs frères ou leurs parents, faisaient cercle avec la bouchère et le vicomte, et, pendant un moment, la maison de santé disparut pour faire place à une réunion gaie, animée, brillante. On y parlait modes, spectacles, concerts. On y faisait des calembours, de bons mots, tandis que l'on mourait au-dessus de notre tête. Moi seul y pensai peut-être ; mon ami m'assura que le lendemain je n'y aurais plus pensé.

Le repas fini, je me fis présenter, et je causai longtemps avec cette régente d'un empire si singulièrement composé. Elle me fit peur. Elle n'est plus jeune, mais a dû être fort belle ; elle est rude, mais elle a un choix d'expressions assez distinguées. A la voir ailleurs que chez elle, on lui trouverait de l'esprit, et on chercherait où elle l'a pris ; mais à côté de la source où elle le puise, cet esprit devient presque un cynisme effrayant. Jamais je n'ai entendu parler de toutes les infirmités et de tous les crimes humains avec une précision si indifférente. Le juge le plus accoutumé à l'aspect du vice, le médecin qui pénètre dans les hôpitaux, n'ont chacun qu'une moitié de cette affreuse expérience de l'homme, qui tue toute foi et toute sensibilité. Il me semblait que cette femme dût être faite de bois et de fer. Eh bien, non, il y a au fond de tout cela une portion d'âme qui a survécu à l'ossification générale : cette femme aime, et elle aime avec passion. Je cherchai qui pouvait être le préféré « Jamais, me dit mon ami, il n'entre dans cette maison ; elle n'est pas assez maladroite pour se montrer dans cet affreux déshabillé de son état ; elle sent que le charme fuirait à la seconde visite. Du reste, un mari ou un amant ne feraient que l'embarrasser. S'il y avait ici un homme qui eût le droit de s'interposer dans les querelles qui s'y engendrent, il lui faudrait souvent employer la violence personnelle pour mettre les récalcitrants à la raison, ou répondre à des provocations qui peuvent partir d'hommes dont on ne peut les refuser. La femme, au contraire, protégée par sa prétendue faiblesse, est toujours en droit d'appeler des auxiliaires avec lesquels personne ne se soucie de se commettre ; pour les maladies qui vont jusqu'à la fureur, ce sont les domestiques ; pour les autres, c'est le commissaire de police. Grâce à ces moyens, chacun se maintient à sa place, sûr d'y être remis par une force ou une autorité supérieures.

Toutefois, la maîtresse de maison de santé a des vertus que l'on chercherait vainement dans le monde : c'est une discrétion à toute épreuve. Ici ont passé sans qu'on les ait jamais vues, bien des jeunes filles et des femmes dont l'arrivée était suivie de la venue d'une nourrice. Il y a eu dans ce genre des romans entiers cachés dans les murs de cette maison, et certes les Mémoires d'une maîtresse de maison de santé vaudraient mieux que ceux de l'homme qui croit le plus savoir dans ce monde.

A ce propos, je demanderai la permission de raconter une rencontre dont le secret

me fut révélé trois semaines après cette première visite, un jour de bal, car on donne des bals dans les maisons de santé.

Le jour où je dînai, la nuit était tout à fait close quand je sortis. Chaillot est désert de bonne heure, et je rencontrai au milieu de la rue une voiture de poste arrêtée, et dont le postillon avait quitté les chevaux. Je m'approchai, craignant qu'il ne fût arrivé quelque accident, lorsqu'une voix de femme, sortie de cette voiture, me dit avec un accent de prière :

« Mon Dieu, monsieur, pourriez-vous indiquer au postillon la maison de santé du docteur N...? Ce malheureux est ivre et s'en va frappant à toutes les portes. »

La personne qui m'avait ainsi parlé s'était penchée hors de cette voiture, et la lumière de la lanterne m'avait éclairé son visage de manière à ce que je pusse voir combien elle était belle. Cette femme avait dans ses yeux, dans l'accent de sa voix, quelque chose d'inquiet qui sans doute l'empêcha de voir avec quelle curiosité je la regardais; mais, du moment qu'elle s'en aperçut, elle se retira dans la voiture et se voila le visage. J'accompagnai la voiture jusqu'à la maison d'où je sortais, et je me promis de m'informer de cette admirable personne. J'en parlai à mon ami.

Il ne l'avait point vue et n'en avait pas entendu parler. Personne, dans la maison, ne savait rien d'une pensionnaire ou d'une malade arrivée en chaise de poste. Je supposai que cette étrangère n'avait pas trouvé chez le docteur ce qu'elle y cherchait, et s'était adressée ailleurs.

Le jour du bal vint enfin, et dans cette maison d'invalides et de condamnés, où la maladie régnait à tous les étages, où la honte semblait devoir fermer les portes quand ce n'était pas la douleur, ce fut un luxe, du bruit, des fleurs, des diamants, des femmes qui riaient et dansaient au son d'un orchestre joyeux. Une seule figure rappelait la mort au milieu de cette fête bruyante. C'était celle d'une jeune poitrinaire, qui, à force d'instances, avait obtenu de se placer dans un coin du salon. Là, immobile, attentive, respirant un air qui devait lui brûler la poitrine, elle regardait danser d'un œil ardent d'autres jeunes filles pleines de fraîcheur et de séve. Ses lèvres, convulsivement agitées, suivaient les mesures rapides du galop ;... elle tressaillait d'une joie désolée, lorsque la danse animée emportait tous ces flots de femmes en légers tourbillons ; ses doigts, crispés sur les bras de son fauteuil, essayaient de la soulever. Un moment elle se tint presque debout, et je crus qu'elle allait mêler sa figure cadavéreuse à cette course emportée et rouge de plaisir. Mais la force lui manqua, et elle retomba à sa place.

Il ne faut pas croire que ce monde qui dansait ainsi ne se fût pas aperçu de la présence de cette mourante : chacun la savait là, chacun l'avait remarquée. Mais par un admirable instinct d'égoïsme, personne n'en parlant à personne, tout le monde semblait l'ignorer, et l'on n'avait pas besoin de donner à la pitié une seule minute de cette nuit vouée au plaisir. Moi-même je voulus me distraire de cette pensée, et je ne sais ce qui me prit de demander à mon ami des nouvelles de notre préfet. Je rencontrai bien.

« Silence, me dit mon ami, sa folie a pris un caractère furieux, et ce matin il s'est tué d'un coup de couteau. Ne parlez pas de cela, ça jetterait du froid dans le bal...

Il est là, à deux pas, dans un petit salon... Les femmes sont si ridicules! elles auraient peur, et j'avoue que je ne voudrais pas manquer le galop que m'a promis la femme du général belge R***, la belle-sœur du docteur, une femme charmante; elle est arrivée ce matin d'Angleterre, et n'a pas voulu manquer le bal de ce soir, car elle repart demain pour Bruxelles.

Je demeurai à ma place. Le galop passa à plusieurs fois devant moi. J'étais tellement préoccupé de ce bal, à côté de ce cadavre, que je ne voyais personne; un couple plus rapide que les autres me heurta assez fortement, et j'entendis un rire suave et doux glisser en même temps dans l'air. Je levai les yeux, et je vis mon ami emportant une femme d'une élégance et d'une souplesse merveilleuse. Elle repassa devant moi, je la reconnus. Cependant je n'osai me fier à un premier coup d'œil. Lorsqu'elle fut assise, je me plaçai près d'elle; elle m'aperçut et devint pâle. J'allais aborder mon ami qui venait à moi, lorsqu'elle me dit avec un sourire plein de bonne grâce :

« N'est-ce pas vous, monsieur, qui m'avez invitée pour la première contredanse? »

Je m'empressai de lui répondre qu'elle ne se trompait pas. Nous dansâmes ensemble; pendant une figure, elle se tourna vers moi, et tout en arrangeant les plis d'un fichu de blonde, elle me dit à voix basse, comme si elle m'eût parlé de sa robe :

« Si vous dites un mot, je suis perdue.... Point de questions sur mon compte.... Là-bas, au coin de la fenêtre, cet homme à cheveux blancs à qui je souris en ce moment, c'est mon mari; et s'il soupçonnait que je suis entrée ici il y a trois semaines, quand il me croyait à Londres, il me tuerait. »

Elle ne put continuer, c'était son tour de figurer; elle s'élança, la joie sur le front, le sourire sur les lèvres, et je ne m'étonnai point de voir mon ami danser gaiement près d'un cadavre, quand cette femme se montrait si légère avec une telle terreur dans l'âme.

Quand elle revint, je la rassurai; elle me remercia comme si je lui avais ramassé son éventail.

Le bal dura jusqu'au matin. Je me retirai vers six heures, et pourtant je ne fus chez moi que beaucoup plus tard. Cela vint de ce que, dans l'avenue de la maison, la voiture qui précédait la mienne, et où se trouvait la belle madame R***, accrocha le corbillard qui venait pour enterrer l'ex-préfet. On fut plus d'une heure à dégager ces deux voitures l'une de l'autre; et comme les deux cochers se disputaient, celui du corbillard dit à son camarade :

« C'était à toi de faire attention, animal; je ne courais pas risque comme toi de faire changer mon monde de voiture.

— Taisez-vous! s'écria madame R*** avec épouvante.

— Laissez donc, la petite dame, dit le cocher en sifflant ses chevaux pour les faire avancer, vous y viendrez tôt ou tard. Je sais le chemin, et je ne chercherai pas l'adresse cette fois-ci. »

Je regardai le drôle, c'était le postillon de Chaillot devenu cocher de corbillard.

FRÉDÉRIC SOULIÉ.


JJ.G.



LA MISÈRE EN HABIT NOIR.



L'HABIT noir, c'est l'habit le plus essentiellement français depuis qu'on ne porte plus en France l'habit à la française. L'habit noir, c'est celui que nous revêtons pour le mariage, le baptême et l'enterrement; pour la présentation aux parents de la demoiselle, comme pour la visite de condoléance à la veuve. L'habit noir, c'est l'habit du solliciteur, comme celui du sollicité : c'est l'habit de tenue, l'habit habillé. L'habit noir, c'est l'habit de ceux qui en ont tant qu'ils en veulent comme de ceux qui n'en ont qu'un. L'habit noir, c'est aujourd'hui chez nous l'habit de luxe et l'habit de misère.

Entre ces deux familles d'habits noirs, il y en a bien encore une autre, l'habit ridicule; mais celle-là se distingue facilement des deux autres. C'est dans cette classe que nous rangeons cette foule d'habits noirs que le dimanche seul est en possession de produire à la lumière. Cet habit est trop court ou trop long, les basques en sont trop carrées ou trop arrondies; peut-être il a déteint, mais il n'est pas usé. Regardez attentivement les dépendances de cet habit : voyez ce pantalon bleu d'uniforme ou ce pantalon de nankin passé, ce col de chemise qui nous rendrait l'angle droit dans toute son exactitude, si par malheur l'équerre venait à se perdre; ces boucles d'oreilles, cette cravate empesée, ces bottes à clous ou ces escarpins à larges rubans; ces grosses mains veuves de gants, ou que les gants semblent gêner; regardez surtout cette chaîne à laquelle append un trousseau de

breloques d'or. Tout vous dit que cet habit-là n'est point une livrée de misère. C'est l'habit ridicule, l'habit dans lequel s'est marié il y a cinq ou six ans le petit marchand ou le maître-ouvrier. Il le portera encore cinquante-deux fois l'an pendant cinq ou six autres années, jusqu'à ce qu'il en affuble au jour de sa première communion ce florissant gamin qui l'appelle *P'pa* et lui marche sur les pieds en costume d'artilleur.

Pour mon compte particulier, je n'aime pas l'habit noir, parce que longtemps on me l'a imposé par état. Toutefois, j'en conviendrai, l'habit noir est beau, très-beau même : je ne lui connais qu'un défaut, capital il est vrai, c'est que de tous c'est celui qui s'use le plus vite, et qu'entre tous c'est celui qui aurait besoin d'être constamment neuf. Règle générale : mettant l'habit ridicule de côté, tout habit de misère a été dans l'origine habit de luxe. Si l'on achète pour s'en vêtir les redingotes et les habits de couleur, on n'achète l'habit noir que pour s'habiller. Lors donc que l'habit noir tombe à l'état de simple vêtement, il n'est pas loin de devenir un habit de misère.

Le proverbe « L'habit ne fait pas le moine » peut être très-vrai de tous les autres habits, il ne l'est pas de l'habit noir usé. Il peut y avoir beaucoup d'aisance sous la veste brune de l'Auvergnat, de courage sous la soutane du prêtre, de lâcheté sous le dolman du hussard, de vertu sous le tablier de la modiste, d'esprit même sous la casquette de l'épicier; mais sous l'habit noir usé vous ne trouverez toujours et invariablement que les mêmes choses : éducation incomplète, existence manquée, paresse, vice et misère.

La province, qui aboie sans cesse contre Paris, lui fournit, bon an, mal an, les deux tiers des habits noirs qui l'attristent et le déshonorent. En effet, après avoir consacré dix ans aux belles et utiles études que vous savez, quand le jeune collégien quitte enfin l'uniforme universitaire, le premier habit bourgeois qu'il endosse, c'est invariablement l'habit noir. Puis il s'en vient frapper aux écoles de droit ou de médecine, car on l'a élevé comme s'il n'y avait au monde que deux professions, celle de défendre ses concitoyens en justice, et celle de les empêcher de mourir.

En général, au bout de six mois de séjour à Paris, l'étudiant est endetté d'une année de son revenu. Il y a bien quelques exceptions, des piocheurs, des Catons de vingt ans, qui ne sont amoureux que de la science, qui dévorent plus de gros livres que de petits beef-steaks. Mais, tenez, je n'aime pas trop ces gens-là; la jeunesse est une heureuse maladie de l'âme qui doit venir en son temps pour assurer le bien-être du reste de la vie. Ceux qui n'ont pas eu de maîtresse à vingt ans font à quarante la fin la plus ridicule du monde : témoins sept professeurs du collége de France, sur dix, qui avaient épousé leur cuisinière ou leur blanchisseuse.

Au bout de six mois de séjour à Paris, l'étudiant ne possède souvent plus que son habit noir, de tout le trousseau que la tendresse de sa famille avait empilé dans sa malle. Il a *lavé* sa montre; à quoi lui servait-elle? n'y a-t-il pas des horloges partout? Il a mis son manteau au mont-de-piété un jour où il faisait trop chaud, et ses pantalons d'été un jour où il faisait grand froid. Mais son habit noir, il l'a gardé parce qu'il est de toutes les saisons, parce qu'avec l'habit noir on peut aller

partout, et puis parce que c'est de tous les vêtements celui que les brocanteurs prisent le moins, celui sur lequel on prête le moins au Mont-de-Piété. Il a donc gardé son habit noir, mais le soyeux sedan a bien perdu déjà de son éclat et de son lustre; le temps a marqué son passage à l'extrémité des poignets d'abord, puis il a graissé le haut du col, aminci le coude et blanchi les coutures. Le premier habit de misère, c'est l'habit de l'étudiant qui va prendre pour 17 et 18 sous chez Rousseau et autres fabricants de produits chimiques une nourriture insuffisante et malsaine. Quand le chansonnier a dit :

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

il a sous-entendu : « Pourvu qu'on y ait le ventre plein ; » et malheureusement ce n'est pas toujours le cas; qu'on s'y porte bien, et trop souvent la maladie vient de bonne heure punir une vie d'excès, une vie où les extrêmes se touchent, où l'abus succède trop rapidement à la privation. Aussi, moi qui ai vu cette vie de près, je vous déclare qu'elle est beaucoup moins heureuse qu'on ne nous la fait dans nos romans, dans nos vaudevilles; et qu'il y a parfois bien de la souffrance, bien de la misère sous l'habit noir râpé de l'étudiant. A qui la faute? à l'imprudence des parents, qui, l'envoyant à Paris, lui ont donné trop peu d'argent et beaucoup trop de liberté. Cette misère, je le sais, ne dégrade pas toujours l'âme, ne gâte pas toujours un avenir; au contraire, on aime plus tard à se la rappeler :

Nous n'avions pas le sou ; c'était là le bon temps.

Mais tous ne sortent pas victorieux de la lutte, tous n'obtiennent pas le fortuné diplôme, à supposer que ce soit un état que d'avoir un diplôme dans sa poche, quand on n'a ni un procès à plaider, ni un malade à traiter. Un tiers au moins de ceux qui ont pris la première inscription ne prennent pas la dernière. Il est bien rare que ceux qui composent ce tiers-là réparent jamais le temps qu'ils ont ainsi perdu, qu'ils se fraient un chemin dans une carrière utile. Ce sont presque autant d'éducations incomplètes, d'existences manquées, de gens condamnés à porter toute leur vie l'habit noir râpé du vice et de la misère.

Ceux auxquels l'imprudente tendresse des parents ou l'imprévoyante munificence du gouvernement a fait le cadeau d'une éducation de collége, et qui ne possèdent pas le sou le jour où ils en sortent, ceux-là, s'ils veulent arriver comme les autres au diplôme d'avocat ou de médecin, sont obligés de passer par un terrible purgatoire ; il faut qu'ils soient quatre ou cinq ans maîtres d'études, répétiteurs dans les pensions de garçons ou *professeurs* dans les institutions de demoiselles. Il est quelques âmes fortement trempées dont cette circonstance, si pénible d'abord, assure à jamais les succès et la supériorité. Quelle chance, en effet, pour l'avenir d'un homme, que ces quatre ou cinq ans où il est forcé pour ainsi dire de travailler, quand ce ne serait que pour tromper ou prévenir l'ennui ! Aussi consultez la biographie des hommes éminents au barreau, en médecine, dans la science et dans les lettres, vous verrez que la moitié au moins ont traversé ces positions difficiles. Mais à côté du maître d'études, du répétiteur et du *professeur* destinés à devenir quelque chose de mieux.

il y a ceux condamnés à l'être toujours ou à tomber bien plus bas, et ceux-là nous appartiennent de droit.

Les Français ont déjà donné à leurs lecteurs un fidèle portrait du maître d'étude. Le répétiteur en est une variété plus intelligente et plus distinguée : c'est chez celui-là surtout qu'il y a de la science et de l'avenir. Le professeur de collége, quand il trône dans sa chaire, a choisi son sujet; il a pris son temps, il a consulté à loisir les commentateurs et les traductions; il a le *corrigé* de tous les devoirs qu'il donne, les vers latins de toutes les *matières*. Mais le pauvre répétiteur n'a rien de tout cela : quand, à six heures du matin, il arrive en hiver à la pension, il faut qu'il soit prêt à expliquer à la simple lecture un chœur d'Eschyle, un morceau de Pline le Naturaliste; à traduire en latin du Bossuet, du Buffon, du Chateaubriand; à improviser en français ou en latin une narration, un discours sur un sujet quelconque. Ce n'est pas tout : il faut qu'il soit poëte et toujours inspiré, toujours prêt à corriger, c'est-à-dire à faire, vingt-cinq, trente, cinquante vers latins sur quoi que ce soit, sur les ballons, la vaccine, les bateaux à vapeur, les fusils à percussion, les chemins de fer, sur tout ce qu'il y a de moins latin dans le monde. L'année dernière, un jeune répétiteur de mes amis a perdu une excellente place de 40 francs par mois pour n'avoir pu faire passer en latin, à moins d'une périphrase de cinq hexamètres et demi, les mots *paletot en caout-chouc*. Il porte l'habit noir râpé, le malheureux répétiteur, parce qu'il en achète moins que de livres et qu'il est peu payé ; mais il travaille si longtemps et si bien qu'il franchit à la fin les thermopyles de l'agrégation, et nous échappe pour se reposer désormais dans l'aisance modeste du professorat.

Eunuque de la littérature et de l'enseignement, le *professeur* dans les pensions de demoiselles s'efface tant qu'il peut, et tâche de n'être homme que le moins possible; il se rase de frais tous les jours, et ne porte pas de favoris. Contempteur de l'Université, dans laquelle il n'aurait pu occuper la place la plus infime, il a sa méthode à lui, et d'ordinaire il lui accole une épithète creuse et sonore : c'est la méthode naturelle, la méthode intellectuelle, la méthode paternelle, maternelle surtout, car le professeur a sans cesse la mère de famille présente à sa pensée; il ne parle que de la mère : on dirait qu'il regrette de n'être pas mère lui-même. A l'aide de sa méthode, et pour une somme qui varie de 15 à 50 francs par mois, le professeur enseigne avec un égal succès l'écriture, qu'il appelle calligraphie, la grammaire, l'arithmétique, l'analyse logique, le style épistolaire, la rhétorique, la géographie, l'histoire, la physique et la chimie, sans oublier la lecture à haute voix. Ce qui distingue l'enseignement du professeur, c'est son irréprochable pureté; il a *expurgé* la Bible, et je ne saurais l'en blâmer ; mais il ne s'arrête pas là : il y a certains passages qu'il saute dans Télémaque ! jusque dans Paul et Virginie ! et la Mythologie lui fait monter le rouge au visage quand il glisse dessus au lieu de l'expliquer.

Mais le jour où il fait beau voir le professeur, c'est celui de la distribution solennelle des prix, lorsqu'entre deux morceaux de piano il récite son fameux discours éternellement adressé aux mères de famille, discours où la pudeur et la vertu ne

brillent pas moins que le complet mépris de la langue et du sens commun. Ne vous étonnez pas de l'hésitation, de l'irrégularité de son débit : tandis qu'il énumère à ses jeunes élèves les plaisirs que leur amènent les vacances, il pense, lui, qu'elles vont le priver pendant six semaines ou deux mois de ses chétifs appointements.

Pendant ces loisirs forcés, et dans l'intervalle de ses leçons, le professeur tient les livres de la fruitière et de l'épicier, copie des exploits à 5 centimes le rôle, met au net les mémoires des entrepreneurs, des architectes et des maçons, transcrit des pièces de théâtres, dessine pour les brodeuses et fait tout ce qui concerne son état, lequel consiste précisément à n'en pas avoir.

Heureux celui à qui ses moyens ont permis d'acheter une échope d'écrivain public, plus heureux celui à qui ses protections ont valu une table, un fauteuil et une chaise dans la grand'salle du Palais. Recruteur d'affaires pour les avocats infimes de la



police correctionnelle ou des assises, il prélève 25 et quelquefois 50 pour cent sur les causes qu'il leur procure. Lui-même donne des consultations de droit civil et de droit criminel, et pourquoi pas ? N'a-t-il pas été étudiant de première année ? n'a-t-il pas subi il y a quelque vingt ans, son examen de capacité ? Les efforts rivaux des ignorantins et de la mutuelle vont chaque jour sapant l'existence de l'écrivain public ordinaire. Pour qui écrira-t-il quand chacun saura écrire pour soi-même ? Mais l'écrivain du Palais a devant lui un long avenir encore ; quand tout le monde saurait écrire, tout le monde ne saurait pas rédiger en trois feuillets, folio et verso, une plainte ridicule. Tout le monde ne posséderait pas la formule suivante qu'il déclare sacramentelle et nécessaire au succès :

« A son excellence monsieur le procureur du roi, en son parquet,

« Monseigneur,

« L'exposant a l'honneur de vous exposer que, etc. »

Tout le monde ne saurait pas non plus terminer un troisième feuillet par cette autre formule non moins sacramentelle :

« En conséquence, votre exposant a l'honneur de vous demander que le sieur N*** soit condamné à faire amende honorable à sa réputation et en 20,000 francs de dommages-intérêts, sauf à votre grandeur, à requérir telles peines qu'il appartiendra dans l'intérêt de la vindicte publique et des bonnes mœurs. »

Notez qu'il s'agit du chat d'une voisine qui s'obstine à choisir le paillasson du plaignant pour y terminer l'œuvre de ses digestions, ou d'un duelliste de barrière, qui, le dimanche précédent, a reçu, bien malgré lui, juste un coup de poing de plus qu'il n'en a donné.

Après avoir reçu de vous 50 centimes pour la lettre, 5 centimes pour la feuille de papier, 5 centimes pour l'enveloppe et les pains à cacheter, l'écrivain du Palais vous demandera si vous avez des témoins ; mais là... de bons témoins. En cas de négative, il vous en vendra d'éprouvés ; ce n'est pas pour rien que le marchand de vin, dont la boutique touche le café d'Aguesseau, a pris pour enseigne : « Au rendez-vous des témoins. » Il va sans dire que si d'aventure votre affaire est en cour royale, la moindre lettre, la moindre note vous coûtera, non plus 50, mais 75 centimes ; le style s'élève avec le degré de juridiction.

L'écrivain du Palais a encore quelques autres moyens de gagner honnêtement sa vie. Malheur au provincial, au campagnard qu'il avise dans la grand'salle, les yeux en l'air et un papier à la main. Il l'aborde, et ne fût-il porteur que d'une assignation à témoin : « Diable, c'est grave, dit-il, vous arrivez bien tard, mon cher; c'est égal, je dirai un mot au président, suivez-moi. » Il le conduit précisément jusqu'à la porte ouverte au public; pour ce petit service, il ne lui demande qu'un franc, et se contente au besoin de 15 centimes. Aperçoit-il quelque jobard cherchant le bureau où se paie la taxe des témoins : « Le bureau est fermé, lui dit-il, ou bien : Vous tombez mal, l'employé ne viendra pas aujourd'hui, sa femme est en couche. Il faudra que vous repassiez à huitaine, ça vous fera encore perdre une journée ; tenez... je suis un bon enfant, signez-moi ça derrière, je vous l'achète 25 sous. » Le jobard signe, et deux secondes après, l'écrivain a réalisé un bénéfice de 57 et demi pour cent.

Il n'est pas qu'en passant rue Montorgueil le dimanche ou le lundi matin, vous n'ayez remarqué un grand rassemblement d'hommes devant la porte du marchand de vin qui fait presque le coin de la rue Thévenot. Ne vous-êtes vous pas demandé ce que c'étaient que ces gens-là : ne vous êtes-vous pas surpris de la longanimité de la police qui tolère deux fois par semaine un attroupement si nombreux? Tranquillisez-vous ; elle sait ce qu'elle fait la police ; loin de vouloir troubler l'harmonie publique, ces braves gens font de l'harmonie tant qu'ils peuvent, ce sont... les musiciens des guinguettes *extra muros* qui attendent un engagement pour la soirée. Les petits instruments sont dans la poche, les gros chez le marchand de vin, et ces malheureux musiciens, le nez au vent, interrogent chaque nuage qui passe, pour lui demander si le soleil de midi finira par prendre le dessus, si l'on dansera ce jour-là et s'ils auront à manger le soir. Le fermier des chaises du Palais-Royal et l'entrepreneur hasardeux des fêtes de Tivoli ne s'intéressent pas plus vivement au beau temps.

Que d'habits noirs râpés parmi ces Amphions de barrière! Les uns ont quitté le

régiment dès qu'ils ont su tant bien que mal jouer la Marseillaise ou sonner le boute-selle ; les autres, honnêtes ouvriers, avaient eu le malheur d'apprendre à racler du violon pour leur agrément, ou à faire crier un flageolet pour le supplice de leurs voisins : la tête leur a tourné ; ils ont laissé là l'enclume ou le rabot paternels, ils ont voulu être artistes. Pauvres diables ! Dieu les prenne en pitié. Quand les orchestres de nos théâtres secondaires sont gorgés de premiers prix du Conservatoire, à raison de 600 francs la pièce, répétitions comprises, que voulez-vous que deviennent des musiciens d'un talent problématique? Resteraient les leçons en ville ; mais pour en trouver, pour en conserver surtout, il faudrait de l'exactitude, de la conduite, il faudrait un vêtement décent, et les malheureux n'ont plus rien de tout cela.

Au premier abord le métier est séduisant ; on a en perspective les appointements fabuleux des Collinet, des Musard et des Jullien, et puis, en attendant, c'est quelque chose que de gagner 6 francs par soirée et 12 francs par chaque nuit des jours gras. Malheureusement l'on ne danse aux barrières que deux fois par semaine, et il n'y a que quatre jours gras dans l'année. D'un autre côté, il faut manger tous les jours, il faut boire surtout, et, l'ivrognerie aidant à surmonter un reste de pudeur, le musicien des barrières devient musicien des rues. Alors il tombe en pleine mendicité, et il ne nous appartient plus, parce que, remontant sa garde-robe au Temple ou au Marché des Patriarches, il n'affecte plus de prétentions à l'habit noir.

Maintenant qu'on achète un château avec les produits d'un vaudeville, nos auteurs dramatiques ont jeté bien loin derrière eux l'habit noir râpé qui fut si longtemps la livrée des serviteurs d'Apollon. Pour la retrouver, il faudrait remonter jusqu'aux auteurs de tragédies en cinq actes et en vers du futur second Théâtre-Français, ou descendre jusqu'aux orgueilleux fournisseurs de Comte ou de Bobinot. Les mauvais acteurs, ceux même de province, ne rentrent pas non plus dans notre galerie ; ils sont bien misérables sans doute, mais le costume qu'ils affectent le plus volontiers ce n'est pas l'habit noir, c'est plutôt la redingote de castorine en été et de mexicaine en hiver, mais toujours avec des brandebourgs, de larges boutons, une immense cravate, un gilet bien voyant. Ce qui les distingue surtout, c'est le plaisir qu'ils trouvent à se laisser pousser moustaches et favoris dès qu'ils sont sans emploi, comme les abbés défroqués à laisser croître leur tonsure.

Quand un premier omnibus vous a déposé dans l'espèce de cave ornée de banquettes qu'on appelle fastueusement « bureau de correspondance, » avez-vous remarqué l'habit du buraliste qui vous a conféré, sous forme d'un morceau de carton sale, le droit d'attendre une demi-heure qu'un second omnibus veuille bien vous conduire un peu plus près de votre destination? Encore un habit noir râpé ! encore un pauvre diable qui aurait pu gagner 5 ou 6 francs par jour comme ouvrier, et qui fait une journée de seize heures pour 3 francs 5 sous. Il a voulu être employé, ce monsieur ; il en résulte qu'il prend la galère à huit heures du matin, qu'il n'en est pas toujours quitte à minuit, qu'il mange froid trois cent soixante-cinq jours de l'année ce qu'il plaît à sa femme de lui mettre le matin dans sa petite boîte de fer-blanc. Pas cinq minutes à soi pour lire le journal ou penser à quelque chose, toujours le public là questionneur, grondeur et mécontent. Et si

d'aventure il est jaloux, monsieur le buraliste, vous figurez-vous ce qu'il doit souffrir pendant cette petite faction de seize heures? Pas de repos, pas de congés, les fêtes et les dimanches sont précisément les jours où l'on fatigue le plus. Force est bien cependant au buraliste des omnibus de se faire remplacer quelquefois, mais alors il abandonne les 3 francs 3 sous de la journée à monsieur le surnuméraire, car pour ces beaux emplois-là, il y a des surnuméraires et des aspirants à la position de ces derniers.

Le militaire français, en disponibilité ou en retraite, conserve invariablement son goût pour la redingote bleue; le réfugié politique affecte plus volontiers l'habit noir, et comme les 45 francs que nous lui octroyons par mois ne lui permettent pas de le renouveler très-souvent, il tombe naturellement dans notre domaine. D'ailleurs il nous appartient de droit comme maître de langue au cachet; trouvez-moi donc un réfugié, eût-il été épicier ou tambour dans son pays, qui n'enseigne pas sa langue dès qu'il se trouve à l'étranger.

Les cafés, surtout ceux où l'on fait la poule, sont peuplés d'habits noirs râpés; c'est si commode lorsqu'on ne sait rien faire, ou qu'on ne veut pas travailler, de trouver de vastes locaux où l'on a frais en été, chaud en hiver; où l'on a pour rien de la lumière, des journaux, un cure-dent, des dominos et des cartes. Et puis on trouve de temps à autre moyen d'emprunter 5 francs à une connaissance, de promettre une petite partie à un novice, de se faire inviter à prendre part à quelque consommation. Tel que vous voyez là, en apparence si gras et si joyeux, attend que la dernière poule lui apprenne s'il pourra rentrer à son garni, rue de la Bibliothèque, ou s'il passera la nuit sur le billard, en compagnie des deux derniers garçons. Tel en est à son cinquième verre de punch, qui n'a pas goûté de pain depuis la veille, et ceux qui entrent pour la première fois dans un estaminet, ou qui entendent du dehors leurs bruyants éclats de rire, se disent : « Dieu, la joyeuse vie! et que voilà des gens bien heureux! »

L'estaminet est l'une des routes qui conduisent le plus sûrement au grand hôtel de la rue de Clichy. A la suite du garde du commerce se présentent encore des habits noirs râpés, il les décore du titre de praticiens; mais le peuple les appelle tout uniment *galopins* ou *pousse-culs*. Petits clercs d'huissiers, vieillis au métier, mouchards chassés des rangs de la police, ces gens-là ont tellement le travail en horreur, qu'ils lui préfèrent ce honteux métier, et que, moyennant 6 francs par *expédition*, ils acceptent avec plaisir les coups de pied et coups de poing qui, en moyenne, s'élèvent à plus de six par affaire.

Vous vous mariez demain, et vous avez déjà dépensé précisément le double de ce que vous aviez calculé. Mais enfin vous avez payé d'avance la corbeille, l'église et la mairie; vous avez reçu les compliments de votre portière, les bouquets des dames de la halle, vous vous en croyez quitte. On sonne, et vous allez ouvrir, croyant que ce peut être le tailleur, si impatiemment attendu, ou tout au moins le notaire. Entre un monsieur en habit noir râpé, qui vous salue jusqu'à terre et vous offre un rouleau de papier blanc, entouré de faveurs roses. « Monsieur, vous dit-il, voilà de petits vers que j'ai pris la liberté de composer à l'occasion de votre illustre hyménée; vous plairait-il accepter ce faible hommage de ma muse timide? » Ou bien : « Monsieur,

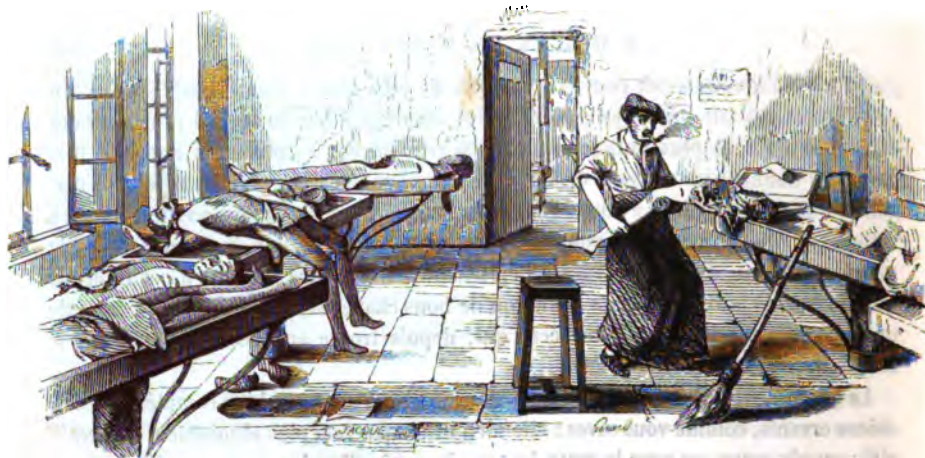
j'ai pensé qu'il vous serait peut-être agréable de présenter à votre aimable future un petit acrostiche fait sur ses jolis noms : vous observerez que ce travail réunissait des difficultés d'autant plus grandes, que si mes vers offrent à gauche les noms de madame, ils donnent les vôtres à droite, et même ceux du beau-père dans le sens diagonal, à cela près de deux *e* muets que, nous autres poëtes, comptons ou supprimons à volonté. » Allons, mon bel épouseur, encore cette contribution indirecte, mettez la main au gousset, donnez 40 sous à l'épithalamiste de votre mairie, à cet imbécile qui, au lieu de faire de bonnes bottes ou de bons chapeaux, a passé sa vie à faire de mauvais vers aux dépens de tous ceux qui, depuis trente ans, se sont mariés sur le troisième arrondissement de Paris.

La garde qui veille aux grilles des Tuileries n'en exclut pas bien complétement les chiens errants, comme vous savez ; elle n'en exclut pas non plus absolument la mendicité ; on n'y entre pas avec la veste du travail ; mais elles s'ouvrent pour l'habit noir râpé de la paresse et du vice. Fuyant la tourbe des promeneurs à la mode, vous vous êtes enfoncé dans l'allée des Soupirs ; vous entendez quelqu'un marcher derrière vous, machinalement vous doublez le pas, on vous appelle : « Monsieur, monsieur, » et vous, tout entier à vos réflexions, vous n'y prenez pas garde. Tout à coup un grand individu, vous mettant la main au collet, vous force à le regarder en face : « Monsieur, je suis un pauvre honteux. » Vous lui donnez 2 sous, et croyez n'avoir à craindre que l'expression prolongée de sa reconnaissance. « Monsieur, monsieur, qu'est-ce que vous faites donc ? prenez donc garde. — Eh bien ! est-ce que vous ne m'avez pas demandé ?.... — Sans doute ; mais vous me donnez 2 sous comme à un pauvre ordinaire, et moi je suis un pauvre honteux ! » Et c'est donc pour arriver à cette profession de pauvre honteux que cet homme a passé autrefois dix années au collége ! En vérité, je vous le dis, si vous n'avez pas de fortune à laisser à vos enfants, faites-les vaudevillistes ou faites-leur apprendre l'épicerie.



Cette galerie n'est pas complète ; mais l'espace me manque, sans quoi nous aurions pu vous montrer encore le surnuméraire, l'employé à 1000 francs, le sous-courtier d'annonces, le voyageur en librairie pour l'intérieur de la capitale, le placeur de vins à la sonnette, et ce pauvre diable enfin, qui vient présenter son *habit noir râpé* à Curmer pour savoir si messieurs du comité de lecture voudront bien lui permettre d'en changer.

B. MAURICE.



LE GARÇON D'AMPHITHÉATRE.

> De ta tige détachée,
> Pauvre feuille desséchée,
> Où vas-tu ?...



ous l'aimions tous ; elle était si jolie, Cécile, la perle du quartier latin ! Lorsqu'elle passait sous nos fenêtres, fraîche et pimpante, nous avions coutume d'envoyer la fumée de nos cigares, comme un encens vers le ciel : nous voulions le remercier deux fois, car il faisait toujours beau, et c'était fête !

Nous ne connaissions jamais d'avance l'hôtel.... l'hôtel garni bien entendu, où la jeune fille devait s'arrêter, ni le numéro exact de la chambre dont elle allait augmenter le désordre, avec son chapeau, son châle, son fichu, cette infinité de riens qui nuisent beaucoup plus qu'ils ne servent, dans un intérieur d'étudiant, et qu'on jette en entrant, çà et là, sur la table, sur les chaises, rarement sur le lit, un peu partout. Mais on n'est pas jaloux, à l'école, on n'y est guère prude non plus ; il nous sera donc permis d'ajouter que le nom de l'*époux* nous importait peu. Nous étions bien sûrs que les noces se feraient à la Grande-Chaumière, que nous y danserions au quadrille de la mariée, peut-être même avec elle !... Cette chance et vingt ans ! figurez-vous donc quelle source il y avait là d'illusions et d'espoir.

Cécile fut longtemps la plus recherchée, la plus folle, la mieux mise et partant la plus heureuse des femmes — longtemps! — Elle brillait pendant l'été de mil huit cent trente-cinq, elle embellit, elle anima de ses fins costumes et de sa danse originale le



carnaval de mil huit cent trente-huit ; et l'année d'ensuite elle avait *disparu sans laisser de trace*. Quoi ! pas une tradition, pas un souvenir? — Non. — Que voulez-vous? les examens fatiguent horriblement la mémoire des jeunes gens, et puis, la mode avait détruit la merveille et changé l'idole. Le quartier latin ne jurait plus que par Fanny. Pauvre Cécile ! Pendant que tes meilleures amies et ton dernier amant t'oublient dans ces fêtes dont hier encore tu étais l'âme et la reine adorée, où vas-tu?... Hélas! tu t'achemines péniblement vers l'hôpital.

L'excellente fille! sa toilette a toujours été si légère ; elle s'est toujours plu a découvrir si généreusement ce que d'autres... les coquettes, nous laissent la peine d'imaginer, que le froid, le cruel hiver n'a pas respecté les jolies épaules de l'imprudente enfant, et la voilà, pâle et flétrie, sonnant au parvis de l'hospice. Entre, malheureuse, entre vite ; le bruit répété d'une toux opiniâtre t'avait annoncée déjà; ta misère et tes souffrances ont ouvert les portes devant toi ; entre!...

O mon Dieu, l'horrible présage! un homme l'a heurtée sur le seuil. A l'endroit de son bras que cet homme a touché, elle doit avoir senti un frisson de mort se développer et envahir tout son être. Non...Cécile n'a pas reconnu le garçon d'amphithéâtre. Celui que la justice humaine a condamné n'a jamais besoin qu'on l'avertisse de l'arrivée du bourreau ; mais le ciel, quand il a résolu de nous frapper, nous aveugle au moins sur notre sort. C'en est fait néanmoins : pauvre jeune fille de dix-huit ans ! tu garderas la fatale empreinte ; tu es marquée pour le garçon d'amphithéâtre; tu es sa proie, son inévitable proie ; tu lui appartiendras bientôt tout entière, et il te vendra en détail, presqu'à la livre.... Envoie bien vite une mèche de tes cheveux à ta mère qui te croit sage et laborieuse à Paris, tandis qu'elle mendie dans son village ; dépêche-toi, car cette parure dont tu es si fière, dont on était si amoureux, il la coupera, lui, cet homme. Que dis-je, il te rasera honteusement la tête, et cette longue et riche chevelure qu'il aura de la peine à contenir dans l'ampleur de sa grosse main, il ira l'offrir à l'ignoble perruquier du coin.

Tu as bien fait de ne retenir jamais que le côté plaisant des choses ; de rire jusqu'aux larmes des histoires de squelette ; d'entremêler de propos étourdis et de joyeux refrains ces conversations d'étudiants en médecine, si lugubres parfois et si matérialistes, auxquelles tu as souvent assisté. Combien tu aurais peur aujourd'hui, dans ton lit d'hôpital, si tu pouvais te rappeler ce que Charles, ce Charles qui t'amusait tant, disait, il n'y a pas deux mois encore :

« De l'hôpital à l'amphithéâtre il n'y a qu'un pas. »

Autrefois, en effet, chaque hôpital renfermait deux amphithéâtres : celui des vivants et celui des morts.

Dans le premier on vous opérait, dans le second, tout à côté, l'on vous disséquait. Les recherches sur le cadavre succédaient immédiatement aux essais sur la vie.

L'établissement était donc complet. Oui, car on était admis à y suivre toute la série des lésions, changements, opérations, mutilations, décompositions, etc., de ce qu'il faut bien se résigner à appeler la matière humaine, depuis son premier germe jusqu'à sa réduction la plus infime et son envoi en terre. C'est ainsi que dans certaines fabriques les curieux peuvent assister, presque sans changer de place, aux

nombreuses transformations d'une matière première, du chanvre par exemple, qui devient successivement sous leurs yeux, fil, trame, tissu, ballot, et frêt d'un navire. L'humanité entendue autrement et la civilisation devaient changer cela. Maintenant on meurt ici et l'on est disséqué là. Êtes-vous heureux! Vous expirez à l'Hôtel-Dieu, à la Pitié, à la Charité, et vos corps sont expédiés à Clamart, vaste entrepôt de cadavres. C'est là que peuvent se donner rendez-vous, après la vie, tous les paresseux, tous les indigents, tous les hommes sans bonheur ou sans état, sans affiliation ou sans famille; quelques-uns (le très-petit nombre) s'arrêteront rue de l'École de Médecine, à l'Ecole Pratique; mais la bonne volonté est réputée pour le fait, et il ne leur sera pas demandé compte de leur absence involontaire.

Le garçon d'amphithéâtre est le Caron chargé de conduire les cadavres à leur destination scientifique de Clamart et de l'école. Pardon, cadavre n'est pas le mot propre: c'est sujet qu'il faut dire; les corps employés aux études, aux recherches d'anatomie, prennent ce nom-là. Et maintenant, braves gens du peuple, si vous avez acheté, au prix d'une révolution, le droit de n'être plus appelés *sujets* pendant votre vie, vous le voyez, on saura bien vous retrouver, à la mort.

Tous les matins, le garçon d'amphithéâtre attelle un cheval gras et vigoureux à une espèce de fourgon, et fouette pour les divers hôpitaux de la ville; il va prendre les morts à domicile. Si vous rencontrez jamais *au lever de l'aurore*, une lourde voiture, recouverte en cuir, sans portière et sans grillage, et dont les ais parfaitement joints, font venir cette pensée, qu'on ne doit ni voir ni respirer à l'intérieur, découvrez-vous: c'est la justice de la DESTINÉE qui passe;—ils sont là quinze ou vingt entassés, pêle-mêle, hommes et femmes, enfants et vieillards; ils sont nus, pour la plupart; les privilégiés sont revêtus d'une toile d'emballage (indiscret linceul), nouée au-dessus de leur tête, et au-dessous de leurs pieds. — Sont-ils bien morts, au moins? — Probablement. La plupart ont déjà souffert, sans protester, qu'on procédât *à leur ouverture*. — D'ailleurs, le garçon d'amphithéâtre les a acceptés de confiance, pour morts; et, si quelqu'un d'entre eux s'avisait de réclamer, notre homme pourrait bien l'accuser de mauvaise foi, ou, s'il se trouvait en belle humeur, rappeler au sujet récalcitrant cette sublime leçon de ***Jean La Fontaine***, que tout le monde connaît:

> La mort ne surprend pas le sage,
> Il est toujours prêt à partir.

Lorsqu'il sort, le matin, la casquette posée sur le coin de l'oreille, la pipe à la bouche, le garçon d'amphithéâtre permet à son coursier de prendre le trot: mais au retour, lorsque le funèbre *omnibus* est complet, il l'oblige à garder certaine allure de cheval de corbillard. Cette respectueuse attention vous étonne de sa part; n'exagérons rien: il n'a pas de préjugés sans doute à l'endroit de notre dépouille mortelle, mais il observe néanmoins à l'égard de nos restes, les ménagements que

l'industriel doit à sa marchandise. Voilà comment le garçon d'amphithéâtre ouvre sa journée. Lorsqu'il descendra de son siége, si le temps est beau d'ailleurs et le vin potable, il se réjouira d'être venu au monde, tout autant que vous pouvez vous en féliciter vous-même. Il se sentira même des velléités de tendresse, et au sortir du cabaret, il jettera le mouchoir à l'écaillère. Épouvantable sultan! épouvantable, mais éclairé; ne croyez pas qu'il cède jamais à l'attrait vulgaire d'une facilité qu'il présume. — Sa galanterie est tout à la fois un hommage et une justice rendus à des charmes réels; il n'y en a pas de trompeurs pour lui. Habitué à tout voir, et les pauvretés et les magnificences, et les décrépitudes et les splendeurs, il a acquis une expérience, une logique, pour ainsi dire, infaillibles; notre homme conclut imperturbablement d'une ligne à une autre; il a le coup d'œil investigateur et traître du médecin, plus une insolence qui lui est propre. Il sait de vous plus que vous n'en savez vous-même. Pourquoi n'apprécierait-il pas la beauté physique? Il a trop bien vu qu'elle était rare : il ne peut pas la trouver fade et monotone.

Comment devient-on garçon d'amphithéâtre?

D'abord vous naissez dans la misère, cette dégradation originelle; vos parents qui doivent vous nourrir, vous demandent du pain. Vous passez le temps d'apprendre un état, une profession, à mendier; et lorsqu'à vous malheureux, ne sachant ni lire, ni écrire, rien, vient à s'offrir une place, un emploi, quel qu'il soit vous l'acceptez avec reconnaissance. Une place! un emploi! mais la passion de ces choses-là en a corrompu de moins excusables; les plus grandes monstruosités de l'ordre moral n'ont souvent pas d'autre cause. Et puis, enfin, l'utilité absout, purifie bien des fonctions. La vie tient à la santé, la santé à la médecine, la médecine à l'anatomie, l'anatomie, *cette géographie de la médecine,* au garçon d'amphithéâtre. — La nature qui les fait concourir à son harmonie générale serait mal venue à s'étonner de l'existence des araignées et des serpents.

Si vous aviez l'air de ne pas comprendre qu'il lui fût aussi facile de cumuler ses horribles fonctions et l'existence, il vous répondrait, et dans un siècle où l'argent sert de mesure à toute chose, il aurait le droit de vous répondre : « Sans doute il me manque l'élégance, les loisirs, le parfum et les douceurs de quelques mille livres de rentes; mais j'ai cela de commun avec trente millions de mes concitoyens, qui consentent ou qui parviennent à s'en passer. Remarquez donc que je conserve sur le plus grand nombre cet avantage, que mon commerce va toujours; il peut se ralentir, mais cesser..... jamais. »

Le garçon d'amphithéâtre approvisionne la science; respect au grand pourvoyeur de la faculté, à l'homme qui prend sur lui d'éviter aux Hippocrate, aux Fallope, aux Harvey, aux Bichat modernes, la peine d'aller eux-mêmes au marché.

« Te souviens-tu, Cécile, que cette dernière expression te semblait heureuse? Tu ne te piquais pas de fausse délicatesse, toi; tu n'avais pas à expier à force de scrupules extrêmes un goût antérieur trop accusé pour la littérature infernale. Tu avais toujours et naïvement préféré M. Paul de Kock aux divers auteurs mâles ou femelles du roman, ou du feuilleton. *Le marché,* c'était bien le mot qui te paraissait exprimer cette chose incroyable et réelle, invraisemblable et vraie, qu'on appelle une *dis-*

tribution; te souviens-tu, Cécile, que Charles en parlait souvent comme il suit :

« Lorsque vous aurez entendu sonner midi à l'horloge de l'École-de-Médecine, affublez-vous d'un tablier, dissimulez vos bottes dans des sabots ; ainsi métamorphosé en élève en médecine, priez le garçon d'amphithéâtre de vous conduire *à la distribution,* et assistez, si vous l'osez, à cette étrange répartition des corps amenés là, le matin, par votre précieux introducteur. Mais assurez-vous préalablement de vos sens, de vos nerfs, et si vous tenez le moins du monde à conserver votre appétit, restez à la porte de ce petit cabinet, où s'étouffent deux fois plus de jeunes gens qu'il n'en faudrait pour le remplir. Écoutez, on appelle :

— Série, n° 2.

— Présent, répond, après avoir relégué sa pipe dans un coin de sa bouche, un jeune blondin aux longs cheveux.

— Une femme ! — dix francs.

— Bon ! c'est ma première.

(Les débutants dissèquent volontiers des femmes ; c'est une observation que le garçon d'amphithéâtre a faite, et dont il croit même avoir trouvé le secret : Une curiosité toute juvénile ; .. mais, passons ; ces gens-là ont des idées si grossières.)

Écoutez encore, l'appel continue :

— Série n° 3, un fœtus demandé. — 5 francs.

— Enlevez.

— Série n° 4, une ouverture. — 3 francs.

— Enfoncée l'ouverture, on n'en veut pas.

Il faut savoir qu'en langage d'amphithéâtre, on nomme ouverture le *sujet* mort à l'hôpital, et dont le médecin a déjà fouillé la poitrine, le cerveau, le cœur, etc., afin de constater, s'il est possible, la nature de la maladie et les altérations qu'elle a fait subir aux organes. Quant à la *série,* elle se compose de six étudiants au moins, réunis pour occuper une table. On ne livrerait pas un sujet à un seul étudiant ; il faut qu'ils se mettent au moins six vivants contre un mort.

Vous avez eu du bonheur ; vous êtes venu un jour où d'aventure le garçon avait approvisionné l'école au delà des besoins des anatomistes. — La production a dépassé la consommation ; il reste sous vos yeux cinq ou six cadavres que vous pouvez contempler à votre aise. Et maintenant admirez tant qu'il vous plaira ce qui reste de l'homme quand l'âme a fui. Défiez-vous seulement de vos préoccupations bourgeoises ; n'allez pas critiquer la maigreur de tel individu mort de faim, pour admirer les formes arrondies, les membres potelés de tel autre qui a employé vingt années de vie succulente et joyeuse à mourir subitement d'apoplexie. Votre admiration trahirait votre origine étrangère. Rappelez-vous que la graisse n'est point appréciée sur un sujet, excepté peut-être quand il fait grand froid. — Tenez-vous à savoir pourquoi ? Cela vient de ce que l'administration se montre très-économe de bûches, et interdit, sous prétexte de salubrité, de chauffer les amphithéâtres à un degré appréciable au corps humain. Alors quelques brins de paille, un peu de graisse introduits dans le foyer d'un poêle, donnent une flamme jaunâtre à laquelle l'anatomiste vient dégourdir le bout de ses doigts. — Comprenez-vous ? — La mort est si froide !

Si le spectacle auquel vous avez assisté tout à l'heure n'a point usé vos forces, épuisé votre courage, suivez le garçon d'amphithéâtre; marchez, comme à un convoi, derrière la civière qu'il porte, aidé d'un confrère ou de l'adjudicataire même du sujet, en se dirigeant vers l'un des *pavillons*. Ce mot vous repose, n'est-ce pas, et rend une sorte de sérénité à votre âme? — Votre confiance augmente; là-bas, en effet, vous entendez des voix jeunes et fraîches entonner des airs d'opéra-comique. — Elles ne chantent, il est vrai, que par moments et sans suite; un bourdonnement, un sourd murmure remplit les intervalles. Que se passe-t-il là-dedans? — On rit et l'on fredonne, on fume et on lit. — Mais c'est donc une orgie dans un tombeau, car on leur trouve en y regardant mieux, la forme de tombe à ces pavillons; pourquoi sont-ils espacés entre eux par des constructions de bois peint en rouge? — Vous voyez les cabanes des martyrs; elles renferment des chiens, des chats, toutes sortes d'animaux, vivants, destinés à subir vivants toutes sortes d'opérations physiologiques. Et maintenant vous êtes libre de remarquer combien les études sur la vie, si incertaines encore et aussi fugitives pour ainsi dire que leur objet lui-même, coûtent pourtant, et depuis des siècles, de profanations et de sang!

Ars longa, vita brevis, experientia fallax.

Vous voilà entré dans un des pavillons. Priez le garçon d'amphithéâtre de vous faire les honneurs de chez lui. Observez l'aisance de ses manières et le naturel de sa démarche au milieu de tous ces membres épars qui meublent la salle; où va-t-il, une tête, un cœur à la main? — Il va porter cette ex-portion sublime de la plus noble des créatures, *au baquet*, au tas commun, et il fera tourner sur elle, en manière de sépulture, le robinet d'eau filtrée.

Il est bien chez lui, notre homme, car il a le droit de jeter à la porte tous les sujets dont la couleur, l'aspect et l'odeur commencent à lui déplaire; car il a le droit de dire : *assez*, et de retirer la pièce anatomique au laborieux étudiant qui s'acharne à poursuivre la science jusque dans un foyer pestilentiel, afin d'aller disputer plus sûrement un jour la clientèle, la considération et le pain, au rebouteur, au charlatan, au sorcier *de son endroit*. »

Oui, Charles racontait tout cela devant Cécile; tout cela et plus encore. Combien il lui semblait *original* lorsqu'il ajoutait : « L'homme qui respire, qui parle et qui marche, l'homme qui vit enfin ne représente aux yeux du garçon d'amphithéâtre qu'une chose provisoire, sans grande valeur la plupart du temps. L'homme qui a du prix, de la signification, de l'importance, c'est l'homme mort : il vaut jusqu'à 20 francs. Il y a peut-être une philosophie profonde dans notre héros, qui sait? — S'il n'a pas dit lui-même : « La mort est aussi naturelle que la vie » — « la mort n'est rien, c'est la fin de la vie; » il se peut bien qu'il l'ait pensé. Beaucoup de gens sentent tout bas et pratiquent modestement ce que d'autres se chargent d'écrire.

Le garçon d'amphithéâtre est l'ennemi naturel des tambours-majors, ces sommités de l'armée !

Il s'obstine à voir en eux autant de beaux squelettes de cinq pieds neuf pouces.

Il les dissèque tous, en imagination.

Il remplace les ligaments de leurs articulations par des fils de laiton, toujours dans sa pensée.

Il passe une tringle de fer au milieu de leurs vertèbres, et il s'imagine déjà les vendre plus de cent francs, ces superbes militaires ainsi travestis en pantins sublimes, à l'usage des cours d'anatomie et des cabinets d'étudiants.

L'étudiant ne manque jamais d'accrocher son squelette au porte-manteau, entre sa dernière redingotte et son premier habit, l'habit bleu barbeau de sa province.

Notre homme siffle et ne chante pas, fume et parle peu ; cependant, il a un jour raconté l'un de ses rêves, et son récit est devenu comme la ballade des Pavillons : « J'ai vu treize squelettes auxquels un diable apprenait à danser. C'était dans une salle tendue de noir avec des peaux de nègres. Elle était éclairée par une lampe qu'entretenaient les derniers soupirs des mourants de notre monde. Je n'ai pas bien vu par quelle communication secrète arrivait ce gaz d'un nouveau genre ; mais la flamme qu'il jetait, d'un rouge tremblant et terne, brillait sans interruption... il en meurt tant !

« La danse continuait aux sons aigus d'une musique effrayante ; le chef d'orchestre frappait avec une tête emmanchée au bout d'un os sur le ventre d'un hydropique ; un autre donnait du cor au moyen d'un tube intestinal cent fois recourbé sur lui-même.

« J'ai vu les rondes du groupe osseux — ils paraissaient heureux ces squelettes ; leurs plaisirs m'ont fait envie — ; j'ai demandé au maître de me recevoir parmi ses joyeux élèves, et il m'a répondu : Bientôt! »

On n'a jamais pu connaître l'opinion du garçon d'amphithéâtre sur l'importante question du maintien ou de l'abolition de la peine capitale. Comme il s'abstient de théories, peut-être qu'elle n'est point inhumaine. On croit savoir d'ailleurs qu'il proscrit impitoyablement un genre de mort : la mort par la mitraille ; cela gâche un sujet. Quant au mode actuel d'exécution, notre garçon a eu occasion de remarquer sur un grand nombre de suppliciés qu'il donnait infailliblement la chair de poule, même aux scélérats réputés les plus intrépides, en face de l'échafaud. Il le sait, il l'a bien vu, puisque c'est lui qui était chargé d'aller prendre au cimetière du Mont-Parnasse, pour les conduire à l'École pratique, les corps des criminels, dont il portait ensuite la tête au médecin en chef de Bicêtre ou de Charenton ! La science et l'industrie utilisent tout, et la phrénologie a bien profité des cadeaux de l'exécuteur des hautes œuvres, n'est-ce pas ?

Le garçon d'amphithéâtre est fonctionnaire — inférieur tant qu'il vous plaira — de la Faculté de médecine ; et néanmoins il se permet quelquefois de la contrarier et de la démentir. Croiriez-vous que, vivant au sein de la corruption, il se donne volontiers des airs de parfaite santé ? il affecte assez souvent de parvenir à la vieillesse. Il ne doit rien de son état florissant à l'hygiène ; il en reporte lui-même tout l'hon-

neur à la régie des contributions indirectes, qui dispense la boisson et le tabac; il marche toujours environné d'un nuage dont les éléments sont empruntés au *nicotiana tabacum*.—Nous aimons tous les antithèses, voilà sans doute pourquoi l'homme qui se nourrit d'émanations délétères travaille à se désaltérer d'eau-de-vie. N'allez pas entreprendre de le convertir à des principes un peu plus antiphlogistiques; tout le mal que vous pourriez lui dire de cette liqueur, notre héros le connaît; mais une des vertus de l'alcool que vous ignorez peut-être, c'est qu'il conserve, indépendamment des fruits, les corps humains. Oui, l'alcool à vingt-deux degrés produit cet effet-là;—ne pouvant pas s'y plonger, comme un simple fœtus, notre homme retourne le procédé, et il s'en emplit.

Qu'il boive! passe encore, mais devrait-il avoir le cœur de manger, comme on dit vulgairement? De grâce, choisissez vos expressions avec le garçon d'amphithéâtre. Il est de force à vous apprendre que le cœur et l'estomac sont deux organes distincts et dont les besoins n'ont rien de commun : le cœur bat tout seul, l'estomac veut qu'on s'occupe de lui. Notre héros réfléchit donc à son dîner. Mais ne croyez pas qu'il fasse lui-même sa cuisine. Non, ce n'est pas là ce qui l'arrête auprès de ce fourneau dont il active le feu en ce moment. La sauce qu'il tourne, et dont il soigne la liaison, se compose de suif et de matière colorante.

Si le composé est rouge, c'est qu'il s'agit d'injecter les artères; s'il est bleu, les veines. Lorsque la fusion sera parfaite, le garçon d'amphithéâtre poussera le liquide dans les ramifications des vaisseaux que la mort a rendus vides, et jusqu'aux plus extrêmes; le suif venant ensuite à se figer maintiendra leur calibre, signalera leur trajet, et le scalpel pourra les suivre jusqu'au dernier plan de l'organisation.

Oh! pour cette fois nous avons découvert sa marmite. Voilà bien toutes les allures, toute la physionomie d'un pot au feu. Nous allons donc voir de quoi il se nourrit le malheureux. Vous pariez qu'il est anthropophage... Eh bien, qu'avez-vous trouvé sous le couvercle?—des haricots blancs; — vous voilà réconciliés avec notre garçon. Vous lui savez bon gré de se nourrir de légumes. — De grâce, n'allez pas si vite, et gardez-vous de prendre pour son dîner le résidu de son travail. — Savez-vous le moyen de désarticuler les têtes? On en retire préalablement la cervelle que l'on remplace par un litron de haricots. Les légumes, en cuisant, se gonflent; les os dont la boîte cérébrale se compose, cédant graduellement à leurs efforts, s'éloignent les uns des autres sans fracture, et l'on obtient les frontaux, les pariétaux, l'occipital intacts pour les besoins de l'ostéologie.

Mais les légumes, vous voulez savoir ce qu'ils deviennent? vous vous intéressez à leur sort... et nous aussi. Voilà notre opinion tout entière.

« *Honni soit qui mal y pense.* »

Notre héros a donc des procédés, des méthodes; il ne lui manque plus qu'un système pour représenter un savant complet. Un livre curieux, un livre immense, qu'il n'a pas fait, à la vérité, mais qu'il pourrait faire, un livre dont il possède par tradition et par expérience les matériaux innombrables: c'est une histoire générale de la médecine, d'après les ravages que les spécifiques successivement infaillibles, les théo-

ries alternativement exclusives, ont exercés sur nos organes. Si nous en croyons certaines confidences mêlées d'indiscrétions, l'ouvrage se terminerait par un magnifique appel au sens commun et à la graine de lin, à la probité et aux boissons délayantes.

L'aisance des individus serait préconisée comme élément essentiel de la santé des masses.

L'auteur démontrerait la nécessité d'introduire parmi les formules du Codex une préparation magistrale dont voici la base, l'adjuvant, l'auxiliaire, le correctif, l'excipient et l'intermède :

℞	Pain blanc.	℔	ii.	xx
	Viande.	℥	vi.	
	Vin.	gout.	v.	

A prendre après le travail.

Nous indiquerons ultérieurement le nom de l'éditeur de cet important ouvrage. Afin que le garçon d'amphithéâtre ait le temps d'y travailler, on lui donne, pendant l'hiver, un ou deux aides, à 35 sous par jour.

Ces malheureux, dont le cœur et la main sont presque toujours inexpérimentés, viennent exécuter là tous les détails les plus grossiers de la besogne journalière ; ils font le service des tables et lavent les dalles des pavillons.

Enfin, ils veillent pour ainsi dire à la *santé* des cadavres.

Rude métier, mission remplie de périls ; — les dégoûts ne comptent pas.

Tandis que l'employé novice essuie une pièce anatomique, son doigt rencontre la pointe d'un scalpel oublié sur la table ; une goutte de sang, d'un sang bien rouge, se montre.

« Ce n'est rien, dit l'aide.

— Rien !

— Non, rien que la mort du doigt, de la main, du bras tout entier.

— Rien que l'amputation d'un membre.

— Rien que l'incapacité de travail, à trente ans, et pour tout le reste de la vie. — Rien que cela. »

On ne sait pas bien précisément s'il meurt jamais, le garçon d'amphithéâtre ; — il disparaît. Peut-être s'oublie-t-il lui-même un beau soir sur quelque table d'anatomie, où rencontré par un confrère, et non reconnu, et pour cause, il est déshabillé et rendu semblable au commun *des sujets*. Cette explication ne manque pas de vraisemblance. Mais il est plus vrai de dire que, fatigué du travail, et suffisamment enrichi par le commerce des cheveux et des dents, il a demandé sa retraite, afin d'aller jouir, à la campagne, au soleil, des jours et des fonds qui lui restent.

Il est venu au monde au hasard, il s'en retourne de même, *et il est enterré.*

Sic vos non vobis . . . .

Du reste, il était homme à n'apprécier que médiocrement les honneurs et le bienfait de la sépulture. — Si l'on avait dû suivre ses prédilections et son goût en matière de convoi, service et enterrement, peut-être aurait-il fallu abandonner ses

restes au premier acquéreur venu, savant ou non. — Tout ce qu'il pouvait souhaiter de son vivant, pour le lendemain de son dernier jour, c'était la faveur de se *consumer* au soleil. — Il eût donné de grand cœur l'éternité, sous la terre et sous le marbre, l'éternité matérielle, bien entendu, celle que nous demandons, sans l'obtenir, aux divers procédés d'embaumement, pour deux heures seulement d'exposition en plein midi. — Deux heures de plus sur la terre, deux heures sur la table d'un amphithéâtre, et puis après le néant rapide, si l'air est trop chaud, si le dégel survient.

Car le dégel, c'est la mort des morts.

Le lendemain d'un froid bien sec, lorsque le thermomètre était subitement remonté à zéro et au-dessus, il a vu souvent tous les sujets de son lugubre empire fondre. — C'était alors un mouvement étrange dans l'amphithéâtre.

La gangrène et la corruption bruissaient, envahissant toutes les molécules des corps qui semblaient s'agiter et murmurer, dans une horrible parodie, cette formule célèbre :

Frère, il faut mourir.

Telle est, Cécile, malheureuse proie d'hôpital, l'étrange individualité dont tu as bien des fois et naguère encore entendu raconter tous les détails. Mais tu ne te souviendrais que d'une chose aujourd'hui, si l'on se souvenait au moment de mourir; tu te rappellerais que certains garçons d'amphithéâtre sont parvenus à acquérir des connaissances chirurgicales, médicales même, d'une précision, d'une sûreté incomparables. Dans l'état désespéré où te voilà tombée, tu prierais, les mains jointes, l'un de ces hommes d'oser ce que la science ordinaire n'oserait pas, et de tenter quelque grande expérience en ta faveur.

Tu as toujours professé une si bonne confiance dans le hasard, que le hasard te devrait bien en retour quelque miracle. Hélas! le temps des résurrections est passé! — D'ailleurs, le garçon d'amphithéâtre respecte trop la loi pour se livrer à l'exercice de la médecine;—mais il excelle et se complaît à disséquer. — Passe, passe donc, infortunée Cécile; notre homme ne peut encore rien faire pour toi. Rien, et pourtant tu le plaignais toujours, ce malheureux, tandis que d'autres, de plus philosophes que toi, à ce qu'ils croyaient être, s'autorisaient des récits de *Charles*, pour mépriser le garçon d'amphithéâtre. Tu le plaignais, excellente et généreuse fille que tu fus toujours, et lorsqu'on prétendait qu'il était cruel, tu répondais simplement :

Il est habitué, voilà tout.

D'ailleurs la destinée du garçon d'amphithéâtre au milieu des morts te paraissait moins douloureuse que celle du garçon de recette au milieu des trésors. Voiturer des cadavres le matin, qu'importe, si votre femme, si des enfants, si des amis, si des convives bien vivants, bien portants, vous attendent pour souper, le soir à la maison?

Mais voiturer de l'or, ployer sous le poids des écus, et sentir la misère dans ses poches; avoir le prix de l'indépendance et la livrée en même temps sur son dos; se ranger péniblement des équipages, quand on pourrait les acheter; passer devant

les bals, devant les spectacles... — Ah! c'est là une existence qui te semblait *inimaginable!* Enfin les morts ne tentent pas.

L'argent non plus, sans doute... Mais c'est le plaisir!

Le plaisir, divinité que tant de gens poursuivent à grands frais, et dont tu as été la créature favorite et bien aimée, Cécile!

Le plaisir, un mot pour une multitude de femmes, jeunes aussi, vives, mais trop riches pour avoir jamais connu autre chose que le bonheur et l'ennui;

Le plaisir, une idée, un fait de tous les jours pour toi! si bien qu'en te retrouvant tout à l'heure entre les mains du garçon d'amphithéâtre, nous céderons moins à la pitié qu'à la tendresse, en répétant:

Pauvre Cécile!

P. BERNARD.




MEISSONIER
GUILBAUT



LE GNIAFFE.

C'est lui, m'usieur le commissaire, qui a k'mmencé par m'appeler gniaffe.
(*Préville et Taconnet*, ancien vaudeville.)



E gniaffe arrivé, le gniaffe maître, le gniaffe possédant un établissement est trop généralement répandu, et trop à la portée de tout le monde, pour que nous nous y appesantissions beaucoup. Ce n'est pas de cet enfant du siècle, bon lecteur, que nous avons à t'entretenir ; tu le connais de reste ce débitant vulgaire qui parle à la troisième personne, qui dit : « Monsieur veut-il ses bottes plus carrées? Que souhaite madame? Offrirai-je un siége à monsieur?... » Nature servile et bâtarde, polie par son frottement aux honnêtes gens qu'elle chausse ; épine dorsale flexible et docile ; bouche assouplie, faite au mensonge et professant le mot flatteur !... Non, non, ce n'est pas là l'objet de notre choix ; ce n'est pas là notre héros, ce n'est pas là notre Ulysse... Notre Priam à nous, c'est le gniaffe au cœur noble, à l'âme élevée et ombrageuse, qui, en dépit de toutes les sirènes de la corruption, s'est maintenu dans l'indépendance la plus absolue et la plus primitive !

Celui-ci que désormais nous appellerons, pour le distinguer du gniaffe de commune espèce, gniaffe pur-sang ou angora, a la fierté de l'homme qui a la conscience d'une vie sans peur et d'une intelligence consommée.

Celui-ci, c'est l'homme qui se dit : Je n'ai pas de reproches à me faire.

Sa contenance est froide, sa parole laconique; sa voix rauque pratiquée dans les cordes les plus basses.

Celui-ci s'en va grave et l'œil baissé; et ce maintien modeste, lorsqu'il se rend à la boutique du maître (car, il faut bien le dire, cette grande âme travaille à façon) lui permet de supposer que les jambes qui marchent autour de lui ont des têtes dont le regard est fixé sur *la belle ouvrage* qu'il rapporte. Aussi dans chaque bourdonnement croit-il reconnaître un amateur étonné qui le poursuit et s'agite pour contempler le chef-d'œuvre enveloppé si habilement dans son mouchoir, pour contempler toute la splendeur et toute la perfection de sa déforme. — O déforme! (la déforme, c'est le lustre que le gniaffe ajoute à la besogne lorsqu'elle est terminée) que de mal tu donnes au pauvre ouvrier!... Déforme si belle, si polie, si flatteuse à voir!... semelle que l'art même a cambrée! talons si robustes et si sveltes! empeignes au gracieux contour, je vous salue! Et moi aussi, je suis amant de vos charmes; et moi aussi je m'attelle à votre char!

Nous ne pousserons pas plus avant nos savantes investigations sur le gniaffe pur-sang, sur ce passereau solitaire, sur cet onagre indompté, sans parler un peu de son costume; de peur que la France ne suppose qu'à l'instar des gymnosophistes il n'en a pas, qu'il est tout visage, ce qui serait injuste et préjudiciable à son honneur.

Si fait, pardieu, notre homme est mis, parfaitement mis au contraire! et, pour peu que vous y teniez, j'en puis faire une monographie qui enfoncerait les inventaires de M. Honoré de Balzac ou le testament de l'empereur. — Redingote brune ou vert perroquet, manches démesurées, parements envahissants, collet petit et bas, formant balcon par derrière; revers fripés et recroquevillés comme un morceau de parchemin jeté au feu; la dernière boutonnière, gigantesque : c'est la seule dont il se serve, ce qui fait remonter sa redingote de telle façon, qu'elle simule par devant un formidable estomac.

Chapeau en tromblon évasé ou gueule d'espingole, vulgairement dit à ballon.

Col de chemise sciant les oreilles et enveloppant sa tête osseuse comme un cornet de papier enveloppe un bouquet.

Au travail ou en demi-toilette, son pantalon n'est que de cotonnade. Les fonds en sont de peau et des mieux empreints; les genoux marquent, et le bas qui bat par derrière forme, comme le collet de sa capote, le pied d'éléphant. Puis, pour les grands dimanches et le bal, et dans le coin le plus discret de l'armoire, des bas bleus, des escarpins, *opus suum*, et un pantalon de nankin des Indes de Rouen; puis encore quelquefois une véritable cravate brodée au coin : don précieux de son épouse encore timide fiancée. Il la reçut vers 1812, cette cravate adorée, et comme il s'en orne encore vers 1840, hélas! elle n'est plus d'un tissu très-compacte ni d'une éclatante fraîcheur.

Lors de l'apogée de sa passion, *amor, amor, fortis es sicut mors!* il se fit ta-

touer, par sentiment. Au bras gauche, brille sur son grand extenseur un cœur enflammé avec le chiffre d'Olympe et d'Onésime, deux OO côte à côte. Olympe de son côté a deux mains qui se souhaitent le bonjour, et deux pigeons qu'une trop vive tendresse emporte hors des limites du devoir.

Sur son bras droit ou sa poitrine plane aussi un aigle et le petit chapeau. Mais n'allez pas croire que ce fut au temps des prospérités impériales que le gniaffe se fit buriner ce symbole. Jamais, le gniaffe pur-sang n'a salué le soleil levant; jamais tyran dans sa pompe n'a trouvé grâce devant lui : c'est au malheur qu'il donna une larme.

Le dimanche encore, j'allais l'oublier, quand sa situation pécuniaire peut le lui permettre, le gniaffe se recouvre assez volontiers les mains afin de compléter sa transformation et de dissimuler son pouce *détérioré* par le tranchet. Le tranchet, périlleuse et perfide lame! kriss, kangiar, yatagan du gniaffe, dont il lui faut faire le plus fréquent usage pour diviser et scinder!... arme terrible, instrument fatal toujours de moitié dans ses projets, qu'il s'agisse d'une infidèle à punir, d'une *botte* à faire ou à porter; cas bien rare toutefois, car le gniaffe n'a qu'une passion extrême, celle de se regarder comme une intelligence colossale.

Au septième dans les combles, à cinq ou six cents pieds au-dessus du niveau de la mer, ou plutôt de la rue Maubuée, au haut d'un escalier rapide et sombre, dont chaque marche usée par le temps, *edax rerum,* grand mangeur de choses, est une espèce de casse-cou; dont chaque repos est marqué par quelque détritus, chaque palier par une *gueule* sans nom, mais non pas sans odeur, où chaque locataire, comme le dénonciateur dans les gueules de bronze du palais du doge, vient déposer son secret, le plus souvent à côté, tout au fond d'un étroit corridor est situé le sanctuaire, l'*aposento* du gniaffe. Une lucarne du genre appelé chien-assis éclaire mystérieusement cet asile et plonge à trois pieds de là sur un mur. Le plafond est en appentis; les solives sont apparentes, les parois peintes à l'ocre, ou couvertes de papier à 10 sous le rouleau, désassorti, déchiré, et laissant voir çà et là les différentes tentures qui se succédèrent, et forment une couche épaisse par alluvion. Ces nombreux vestiges, du reste, ne sont pas sans quelque curiosité esthético-politique : on y suit pas à pas les périodes et les subversions si variées de ces derniers temps. Ici c'est un semé de montgolfières ou de houlettes ornées de ramages roses et de moutons bleus; là, des faisceaux de licteur surmontés du bonnet phrygien, ou une montagne, emblème de *l'autre,* avec un marais coassant à ses pieds.

Pour siége, il a des chaises réduites à l'état de tabouret : le dos scié, la paille remplacée par un morceau de cuir, creusé en timbale par la pesanteur spécifique de sa corpulence, épousant étroitement ses formes et luisant comme la cuirasse de Renaud chez Armide. Un lit de bois peint, une commode à ventre, une horloge d'Auvergne, l'hiver, un poêle de tôle où l'on peut faire bouillir l'eau nécessaire au ménage, et cuire les ratats (vulgairement ratatouilles), complètent l'ameublement.

Quant à l'hydrogène qu'on respire en ce réduit, sans être un Gay-Lussac, il est facile de reconnaître un mélange d'oignon, de poix, de cuir, et de plusieurs émanations que je ne saurais nommer, le tout sublimé par un excès de calorique artificiel et humain.

Nous avons vu notre gniaffe épris d'une Olympe ; nous l'avons vu orné d'une épouse, honni soit qui mal y pense !... Olympe était l'épouse prochaine ; l'épouse, c'est Olympe passée. Le gniaffe est sévère sur l'honneur, il a des principes, il tient aux formes, et sait trop ce qu'on doit après un amour éprouvé. Dans le modeste asile dont nous faisions tout à l'heure l'autopsie, c'est là qu'avec Olympe il coule des jours sinon sans nuages, du moins égaux. Olympe était bordeuse ; il la connut en rendant de l'ouvrage, l'aima et la fit passer sous sa loi. La bordeuse, que quelquefois dans le métier et par envie on appelle *chamarreuse*, n'a d'ordinaire que son art, sa jeunesse et sa fleur, mais pour cela elle n'en est pas moins l'objet des plus tendres recherches. Le gniaffe pur-sang a le cœur trop bon gaulois pour jamais rien devoir à une femme. Une dot à ses yeux est un opprobre ; un mariage d'argent, une lâcheté. Il ne comprend, ce grand cœur, que l'union de la faim avec la soif !

Dans son intimité avec madame son épouse, le gniaffe angora n'a pas les habitudes grossières du gniaffe à échoppe, que nous aurons à peindre un peu plus tard. Il ne bat pas sa femme, et jamais l'étole de saint Crépin (le tire-pied) ne s'est transformée dans ses mains en une odieuse férule. De son côté, Olympe sait garder les distances ; et ce n'est pas elle qui jamais s'oublia jusque-là de l'appeler *pouilleux*, de la voix ou du geste. Rentre-t-il aviné ; aux réprimandes de sa compagne, il se contente de répondre avec éloquence et d'un air d'Artaban : « Songez à qui vous parlez, madame ! taisez-vous !... L'épouse doit obéissance et soumission à l'homme, car l'homme est son maître comme deux et deux font quatre !... » Ordinairement, au bout de chaque tirade semblable ou équivalente, il fait un carambolage, un faux pas et une chute. Mais bientôt redressé sur une ou plusieurs pattes, plus glorieux et plus interminable que jamais, il reprend et pour longtemps sa période.

N. B. Le gniaffe angora laisse en défaut le plus saint commandement : il ne croît pas et ne multiplie point ; c'est encore un signe distinctif qui le sépare du vulgaire auquel il abandonne ce *triste* soin.

Le gniaffe possède d'*accoutumance* un apprenti ou un semainier, qu'il domine de toute la hauteur de son expérience et de son génie. L'apprenti, personne n'en ignore ; quant au semainier, c'est un jeune ou vieux garçon, ou plutôt un crétin, qui n'a pas assez d'intelligence pour faire un soulier à lui tout seul, et se met à la semaine pour coudre et faire le moins malin de l'ouvrage. Il y en a ordinairement deux dans la boutique du maître, employés aux basses fonctions, aux raccommodages et à la peinture et décoration de la besogne achevée. Là, le semainier prend la qualification de *gorret* (corruption dérisoire du mot *correct*, nom que porte dans plusieurs industries le chef des compagnons chargés des épures), et se divise en deux classes tranchées, le *gorret à la pâte* et le *gorret coupeur*. Le gorret à la pâte, que nous avons choisi pour l'un de nos types et que M. Meissonier, ce jeune peintre du plus bel avenir, a reproduit avec une vérité rare, appartient à une *berloque* de *boueux*, c'est-à-dire à une boutique de bottier.

Soit gorret ou apprenti, celui-ci a une vénération et une crédulité sans bornes à l'égard et au service de son maître.

Il écoute.


Meissonier

Il acquiesce.

De son côté le gniaffe ne fera pas une *lisse* sans la passer à sa galerie. « Regarde-moi ça, » dit-il. Et dans ce regarde-moi ça ! il y a tout un monde de satisfaction et de noble orgueil.

Entouré de tous ses ustensiles, devant sa veilloire, petite table basse et carrée, chargée d'ossements façonnés en outils, d'alènes, de clous, de sébiles ; à sa gauche son compagnon et le *baquet de science* (baquet plein d'eau pour détremper le gros cuir) ; à droite son marteau, ses tenailles et la corbeille à mettre les soies et le fil, appelée *caille-bottin*, le soir, éclairé mélancoliquement par un rayon pâle et lunaire, que lui renvoie le globe de cristal interposé entre lui et sa chandelle, et qui s'épanouit sur sa couture comme un baiser de Phœbé sur le front argenté d'Endymion, notre patriarche travaille et chante en battant le cuir en cadence, laissant tomber sa dernière parole avec le dernier coup de marteau, ou quelquefois encore cause gravement du haut de sa philosophie ; tantôt il dit : « Notre religion est absurde et bonne pour le peuple. La religion protestante, à la bonne heure ! en voilà une de religion !... ils adorent un cochon, c'est vrai ! mais c'est plus naturel. »

Et le jeune semainier, à chaque phrase du vieux maître, de tomber en admiration.

Tantôt il parle histoire, car sur toute chose le gniaffe a des notions précises ; et si le hasard veut que la conversation prenne une teinte *moyen âge*, il dit que Notre-Dame fut autrefois du temps des rois fainéants un temple de druides, bâti par des huguenots sauvages.

Il a des études linguistiques. Il trouve la langue française pauvre, pleine de *contre-bon-sens* et il en redresse les torts. Lorsqu'on est perclus de la main, il ne veut pas qu'on dise, je suis estropié, mais *estro-main* ; et depuis vingt ans il doit écrire là-dessus à messieurs de l'Académie.

Le semainier lui demande-t-il l'origine et le sens du mot cordonnier, il a sa leçon faite, et répond sur-le-champ : « Le roi étant allé un jour prendre mesure de soulier chez son fournisseur (le gniaffe, lorsqu'il raconte, a toujours à son service grande profusion de rois), il y oublia son cordon : à son retour au palais, le roi s'en aperçut et envoya aussitôt un de ses pages le réclamer. Le *cordon* fut *nié*, c'est-à-dire que l'artisan nia l'avoir trouvé ; ce fut, en un mot, un *cordon nié*. Le roi s'emporta, et, dans sa trop juste colère, ordonna à dessein d'imprimer un sceau de honte indélébile et éternel sur le front de cet homme coupable, faisant payer à tous la faute d'un seul, qu'à l'avenir, en mémoire de ce délit, les *confectionneurs de chaussures* s'appelleraient *cordon-nier*. »

Voilà ce que le gniaffe rapporte et croit de tout son cœur. Au fait, ceci vaut bien après tout une étymologie de Voltaire ou de Ménage, ce docte imbécile.

Mais souvent, mais le plus souvent la conversation du gniaffe prend une couleur politique.

« Au jour d'aujourd'hui, dit-il, nous sommes trop éclairés pour que les jésuites et la féodalité puissent jamais *r'asservir* le peuple. La féodalité, monsieur, savez-vous bien ce que c'était ?... Eh bien, monsieur, c'était le droit de *cuissage !...* » Négrophile comme M. Schœlcher, ou feu monseigneur de Blois (l'abbé Grégoire), il

regarde le nègre comme son prochain, noirci par les coups de fouet de son maître. Il veut que la civilisation enfin le savonne, et en pensant à toutes les infortunes de l'esclave africain, il pleure sur la cassonnade qu'il mange, et dans le café qu'il boit. A son sentiment, ce sont les bûchers que l'inquisition a allumés en Espagne, qui en ont à la longue altéré le climat et en ont fait un pays chaud.

Le cordonnier passe pour brave. Mais pourquoi passe-t-il pour brave ? ceci vient tout à coup chatouiller vivement l'honneur de l'apprenti, et le gniaffe raconte alors avec orgueil qu'un jour *Henryc-le-Grand* (Henri IV), examinant une liste de criminels, demanda qui ils étaient. Il y avait des maçons, des charrons, des couvreurs, des tailleurs, mais des cordonniers point! ce que voyant, le grand *Henryc* s'écria : «Les CORDONNIERS SONT DES BRAVES!...» Le mot se répandit donc, comme tout mot royal, et l'*épictète* de brave depuis lors leur en est restée.

A ce récit, au dernier trait surtout, le semainier se renverse, il est au comble, il étouffe d'admiration!... Comment, se dit-il, tant de savoir peut-il entrer dans la tête d'un homme! Cependant, s'il y songeait un peu, quel croc-en-jambe cette anecdote ne donne-t-elle pas à l'origine du mot cordon-nier... Mais le semainier, nous l'avons dit, est un crétin; il n'y regarde pas de si près.

Les expressions du gniaffe sont en général des plus hautes régions de l'empyrée. Les mots ronflants, inintelligibles pour lui et pour le plus grand nombre, ont à ses yeux un attrait indicible, un charme secret; et parmi ceux-ci, il y en a toujours un, un à toutes mains qu'il affectionne et dont il use sans cesse. Tantôt c'est catastrophe, tantôt *vessie-six-tude;* ou bien encore, à tout ce qu'il dira, à tout ce que vous pourrez dire, il ajoutera, c'est clair, *c'est un idiome.* Vise-t-il au polyglotisme, il s'écrie à tout propos et sans relâche : *O tempores, o mora!...* car le gniaffe angora, le gniaffe pur-sang, le gniaffe de la bonne roche, se donne obstinément pour avoir une légère teinture de latin. Dans son enfance, comme le roi Robert, il a chanté au lutrin de son village, dans le duché de Bar, et il fredonne quelquefois encore de souvenir, *O cru navet espèce unica!* (O crux ave, spes unica). D'ailleurs il a travaillé longtemps pour un collége, ou du moins à la porte.

Hélas! lui aussi, il a eu à se plaindre des hommes!... lui aussi, jouet de l'ingratitude des peuples, il vit isolé, retiré, loin du tourbillon, comme Marion Delorme. comme Timon le lycanthrope *élimant le fer de sa bêche sur le champ aride et pierreux du malheur!* lui aussi, il se renferme dans sa gloire et la triple ceinture de sa conscience; lui aussi, inébranlable dans sa conviction et dans sa vertu, il regarde silencieusement passer au-dessous de lui les événements humains, comme le colosse de Rhodes regardait passer entre ses jambes les flottes et les navires de haut-bord.

Dans ce dépouillement suprême une seule religion lui reste, celle du journal; une seule foi lui reste, la foi aux journaux. Il en lit en rendant son ouvrage, il en lit le dimanche, il en lit le lundi. Jamais il ne traverse le Palais-Royal sans en dévorer beaucoup; mais malheureusement le plus souvent sa pâture ne se peut guère composer que de vieilles gazettes ayant servi d'enveloppes à son marchand de crépin. Aussi,

comme la goule du désert, pas de faits surannés, pas de *puffs*, pas de *canards*, pas de mânes qu'il n'exhume !

Plus les hommes et les choses sont à distance et hors de sa sphère, plus le gniaffe s'efforce de s'y intéresser; cela, s'imagine-t-il, le grandit aux yeux du vulgaire. La mort de Cuvier, le grand *alatomiste*, l'affecta vivement; cependant, tout compte fait, Cuvier n'est à ses yeux qu'un faible imitateur de Buffon.

Sous l'empire, il a eu les plus belles connaissances. Il déteste intimement Marie-Louise, et porte aux nues et dans son cœur Joséphine, dont la répudiation fut la boîte de Pandore pour la France. Il a remis un talon au prince Murat; mais il s'est refusé à remonter les bottes du vieux Blücher; et il a vu, de ses propres yeux vu, le roi de Rome et M. Dupuytren.

Il a de plus, *qui dit*, dit-il, beaucoup appris, beaucoup consigné, et surtout beaucoup lu M. de *Vortaire, un grand sec, avec des boucles à ses souliers*, Corneille un peu, Racine idem, et il vous en sert des passages qu'il prend à rebrousse-poi et qu'il écorche avec une rare sagacité. Toujours grandiose, toujours solennel, il se lève de sa chaise dépaillée comme Auguste de son trône, et parle à son chien comme Britannicus à Junie. Aussi le peuple, à qui rien n'échappe, l'a-t-il surnommé *pontife* (impossible de frapper plus juste et de peindre mieux), et n'est-il connu dans le voisinage que sous le nom de père Manlius ou de Bajazet, mais il s'en fait honneur !

Gravissons un instant sur la colline populaire où le peuple souverain vient le dimanche et le lundi déposer sa misère et son sceptre. Bravons un instant l'odeur du vin d'alun et de campêche, le parfum douteux des gibelottes, les grincements des rebecs, et pénétrons sans pâlir dans la cohue des tavernes. Là nous retrouverons encore, si Dieu nous est en aide, réservé, mystérieux et sublime, notre héros, dont le cœur saigne à la vue de la jeunesse moderne et de sa danse dégénérée. Oh ! si quelquefois encore il se mêle aussi lui-même à un quadrille, croyez-le bien, c'est moins pour faire vis-à-vis à madame son épouse ou se livrer au plaisir, que pour donner une leçon aux petits éventés du jour, et faire une croisade en faveur de la muse *Terpsi-shore*, comme il dit. On annonce la *pastourelle*... Oh ! voyez comme il se recueille avant de partir, comme il dessine et creuse profondément chaque pas, comme il sculpte chaque figure !... Que de grâces, que d'érudition ! rien n'est omis : pas de basque, jetées battues, ronds de jambes, balancé, entrechat, ailes de pigeon.... Oh ! tenez, regardez comme il arrondit amoureusement la parabole d'un geste gracieux pour offrir la main à sa danseuse ! On dirait (dirait M. de Pongerville) une nymphe émue se penchant pour cueillir un lis dans un vallon !...

Le bal où le gniaffe sait briller de tant d'éclat, est ordinairement un bal de noces où des relations honorables l'ont appelé ; et le plus souvent il a lieu, comme en ce cas, à la barrière, A LA GARDE MEURE, ou au COQ HARDI.

Après le gniaffe angora, mystérieux fantôme toujours enveloppé d'ombre et de solitude, dont nous avons essayé (peut-être les premiers) de soulever un coin du voile dont il recouvre et sa vie, et son labeur, et sa face morose, vient immédiatement une autre figure, non moins typique, mais plus connue, plus rebattue, plus

vulgaire, plus exploitée, plus exploitable. Au lieu d'une vie à l'écart et ténébreuse, c'est le plein soleil que cette autre recherche ; c'est la foule, c'est le passage, c'est le sable mouvant! Le carreleur (cordonnier rustique et ambulant) qui prend des goûts sédentaires, le semainier sur ses vieux jours ; le gniaffe vulgaire, mais hors d'âge et décrépit, fournissent le plus souvent le sujet en question, j'entends le gniaffe à échoppe, le savetier.

Celui-ci, pareil à l'hirondelle de bon présage, suspend son nid à toutes les murailles ; et il n'est pas de rue, de bord de chemin, d'impasse, de voie, d'arche, d'égout, de redent, de recoin, d'allée, d'entrée de cave, de porte condamnée, où il ne soit.

Mais tandis que Progné ambitionne les hauts toits, les créneaux, la tourelle, l'aigle les pics pour son aire ; que la giroflée inonde le chaperon de ses parfums et de ses fleurs, lui, humble hyssope, timide fumeterre, pauvre *vergiss-mein-nicht*, il veut le pied du mur ; il habite à l'ombre de la borne et se mire dans le ruisseau. Et quel ruisseau, ô mon Dieu! que n'est-ce au moins celui de la prairie?

L'échoppe dans laquelle se loge ce porte-balle parvenu ou cette royauté délabrée, se compose communément d'une boîte dont l'un des côtés et le fond sont formés par la localité. Une porte latérale y donne accès ; en hiver, un châssis de serre-chaude, garni de vitres de papier et de quelques carreaux de verre, clôt la devanture. La taille de l'édifice est au-dessous de l'humaine ; le pignon, à hauteur d'estomac ; et si par hasard, accompagnant du geste sa parole, cet homme voulait dire avec feu, j'entends feu M. de Mirabeau ou feu M. Chasse-Bœuf de Volney : « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux, levons-nous, que sont-ils? » ou avec le bonhomme Richard : « Un manant sur ses pieds vaut mieux qu'un gentilhomme à genoux, » comme M. Victor Hugo, qui, selon notre ami Théophile Gautier, *crève les plafonds de son crâne géant,* il se briserait la tête en passant au travers, et prendrait sa maison à son cou, comme dit paillasse.

Là dedans, tantôt chaste Suzanne entre les deux vieillards, le savetier trône solitairement entre deux baquets de science ; tantôt heureux époux, il dit à sa douce compagne : « Madame, *sede ad dextris meis*... » Quelquefois encore, *le commerce, elle est si bonne* qu'il ne peut tout faire par ses mains, qu'il devient un grand producteur, qu'il se voit obligé *d'exploiter son semblable, la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, de boire la sueur de l'ouvrier, de s'engraisser de la substance du peuple,* et alors son auvent se remplit d'hommes à ses gages, de un à trois, rangés à la suite l'un de l'autre, en front de bandière, comme des marguilliers d'honneur sur leur banc.

La légende qui avertit le bon passant de ce qui se consomme dans l'intérieur de cette hutte, ne le cède en rien à l'ambitieux langage du maître du logis. On y lit pompeusement, non pas Courtin ou l'Empeigne, savetier, mais AU SOULIER MINION. A LA BOTTE FLEURIE, Courtin *confectionne* en vieux et en neuf ; ou bien encore : Lacombe et son épouse *est* cordonnier.

Sur la surface intime de la porte, se trouvent collés d'ordinaire le *juif ferrant* et sa romance, d'où vient, dit-on, la phrase proverbiale des vieilles gouvernantes,

il est sage comme une image collée à la porte d'un savetier; car le juif errant, *Isaac Laquédem*, le vrai, celui qui passa à Bruxelles en Brabant en 1772, avant l'invention des cigares à 4 sous, non pas celui de M. Quinet, est une illustration du corps. Avant d'user des souliers, ce grand criminel en faisait; et l'on voit aux livres saints que ce fut du fond de son échoppe qu'il dit au fils de l'homme ce qu'un aimable Marseillais répond à qui lu idemande sa route.

C'est encore chez le gniaffe à échoppe que se retrouvent, dans toute leur virginité, les plus antiques traditions orales ou autres. C'est lui qui porte encore imperturbablement la queue en salsifis; c'est lui qui s'enveloppe encore du tablier de peau de l'artisan gothique s'attachant sur l'os sacrum à l'aide d'une agrafe de cuivre en forme de cœur : ce qui fait dire aux mauvais plaisants, qu'il n'a pas le cœur au ventre. Toujours en manches de chemise et les bras nus, il est chauve ou il grisonne. Son nez procombant sert de monture à des besicles de baleine; et ce palefroi sans cesse aux prises avec un picotin de tabac, laisse fluer un bistre épais, dont souvent une goutte se suspend comme la goutte d'eau à l'extrémité de la stalactite.

En butte aux plaisanteries générales, la pensée seule de cet homme éveille le sourire; mais c'est surtout le plastron des gamins. Buffon l'a dit : « Dieu a fait le hanneton et le *savetier* pour les délices de l'enfance. » Il n'est sorte de mauvaises charges que le polisson ne pratique à son égard. A-t-il des vitres de papier, il passera la tête au travers de l'une pour demander l'heure; il tournera doucement la clef laissée à la serrure et ira la planter un peu plus loin... ici, ô Delille, ô toi, grand Voltaire, que ne me prêtez-vous quelqu'une de vos admirables circonlocutions!... puis il reviendra, et cognant au châssis, il en préviendra gracieusement le père l'Empeigne. Que sais-je encore, il y en aurait de ces fredaines, de quoi faire un recueil plus gros que le chou colossal ou que les œuvres de Jouy.

Il n'était pas rare autrefois de trouver une échoppe bâtie sur quatre roulettes. Mais ce genre de construction a été peu à peu tout à fait abandonné. Il prêtait trop à l'espièglerie. Soit donné, par exemple, que le père Courtin eût son échoppe dans la rue Basse : à la faveur des ombres de la nuit, des farceurs s'y attelaient et la traînaient, jusque rue des Singes ou de l'Homme-Armé. Et le lendemain, quand le père Courtin revenait à sa place accoutumée... plus d'établissement, pas plus que sur la main! et le père Courtin demeurait confondu. —Tel fut, ou du moins tel dut être jadis, ô sanglante catastrophe! l'étonnement des laitières de la banlieue d'Herculanum, quand, arrivant le matin pour vendre leur lait à la ville, elles ne retrouvèrent plus leurs pratiques et ne virent partout que néant!...

A propos du père Courtin et de ses nombreuses calamités, il n'y a pas bien longtemps encore, c'était, je crois, dans les derniers jours de la monarchie, que dans une petite ville du midi se passa l'excellente aventure suivante, qu'il nous serait bien difficile de ne pas vous redire, comme on nous l'a contée.

Le président ***, avait pour vis-à-vis, adossée sur le mur d'en face, une échoppe et son propriétaire inclusivement.

Un jour que madame la présidente préparait un canard, et que M. le président minutait auprès d'elle, dans le silence du cabinet, un arrêt fulminant, que dis-je?

fulgurique! le savetier, son voisin, de son côté, chantait machinalement et d'un accent méridional une interminable *rengaîne,* ainsi conçue :



N'oublions pas que la scène se passe outre-Loire, au beau pays de Gascogne.

Quoique tout entier aux idées vengeresses qui l'occupaient, M. le président ne pouvait défendre à ce chant d'arriver jusqu'à son oreille ; et ce chant le froissait, le traversait; l'absence de la rime en *ard* l'obsédait; chaque fois que le gniaffe en venait à dire pour la seconde fois *bûre,* il souffrait; comme un son faux, cela lui déchirait le tympan, et pour mitiger le mal tout en écrivant : « Attendu qu'il est temps enfin que la société obtienne un terrible exemple!... Attendu que de pareilles tentatives qui ne tendent rien moins qu'à renverser et le trône et la pudeur!... » il ajoutait entre ses dents pour rimer avec hasard : « Un petit morceau de lard. » — « C'est bien, mon ami, on en mettra du lard.... » reprenait avec douceur madame la présidente. Elle croyait son époux préoccupé du canard qu'elle plumait.

Le savetier allait toujours son train, sans laisser arriver davantage la rime désirée. M. de ***, de plus en plus et à son insu même, s'impatientait: « De lard!...de lard!... » répétait-il avec colère. Enfin irrité à un tel point par cette éternelle *scie* (c'est ainsi que se nomment encore vulgairement ces sortes de *cadences suspendues,* voir *Hortense* de notre ami Alphonse Karr, que Dieu protége), tellement emporté hors de lui-même qu'oubliant tout à coup son caractère, sa besogne si solennelle et si lugubre, il se lève, s'élance sur son fusil de chasse qui se trouvait près de là et, se penchant à la croisée, couche en joue notre inexorable chanteur.

« De lard! de lard!... gredin! le diras-tu?... lui crie-t-il... » — « Eh! monsieur, je dis comme je sais! je ne l'ai jamais entendue autrement, que voulez-vous!... Mais de grâce, je vous en prie, ne me tuez pas! » Disant cela le pauvre gniaffe, les mains jointes, s'était jeté à deux genoux.

Devant tant de candeur et de bonhomie, M. le président resta désarmé. Depuis il avoua que si cet homme n'avait mis fin à sa cadence, infailliblement il l'eût tué.

Mais retournons à notre objet, et disons vite notre dernier mot.

Quand le gniaffe pur-sang, est devenu vieux, incapable, et trop pauvre, il finit le plus souvent par la loge. Et alors vient-on demander à Olympe l'étage de quelque locataire, il répond par une forêt de phrases majestueuses, ou par une brusquerie tout à fait dans le goût spartiate ; et tandis que l'étranger assommé monte l'escalier en marmottant entre ses dents : « Vieille brute, vieux dindon!... » lui, de son côté,

se drape, enchanté de son beau langage, et se dit à part soi : « Certes, voici un monsieur qui emporte de moi, à coup sûr, une grande opinion ; qui doit se dire : Ce *suisse* n'est pas un homme vulgaire, un concierge-né. C'est une grande intelligence, développée encore par une éducation soignée, *subtile, principesque,* mais déplacée par le destin et le malheur. »

Puis enfin, un jour il se meurt, mais très-heureux, plein de lui-même, et de ses idées, au fond, tout au fond de son antre ! Il se meurt stoïquement, songeant avec quel regret amer, le lendemain, les maîtres cordonniers de Paris vont se dire : « Hélas ! l'habile cordonnier Onésime Chopinard a cessé de vivre ! ! ! »

Mais il ne songe pas, le pauvre infatué, le pauvre diable, heureux, mille fois heureux pour lui !... que le *titi* du quatrième dira aussi, car tout panégyrique a son revers : « Ohé !... ohé !... ohé !... le père Chopinard qui a fait *sa crevaison!* Enfoncé le père Chopinard ! »

Au moyen âge les cordonniers se partageaient en plusieurs classes distinctes : il y avait les cordouaniers, les bazaniers, les savatiers ou savetoniers, et les sueurs de vieil (nos savetiers proprement dits). De nos jours encore, la profession se divise en diverses et nombreuses catégories ; mais dans l'échelle des gniaffes maîtres ou arrivés, le *podophile* occupe le premier rang. Le podophile, c'est le cordonnier du progrès, le cordonnier *avancé, jeune France, lion, néo-chrétien, artistique, palingénésiaque,* annoncé dans les feuilles, célébré par la réclame. Pôle antarctique du cordonnier de faubourg, ce gentilhomme a horreur du cuir et du clou, et c'est à lui que nous devons le soulier ou escarpin retourné à l'usage des gens de la *haute* (grand monde), la botte sans coutures ou entièrement cousue de soie, et le soulier de bal, du poids de deux onces, fait d'épiderme de sylphide ou de satin étiolé. Les plus estimées de ces dernières chaussures doivent laisser pied nu leur porteur à la première ou à la seconde contredanse, ou tout au moins dans le plus fort du ballet. — Aux petits commis, aux provinciaux que l'*œil* de son ouvrage a attirés chez lui, et qui lui font le reproche que ses bottes, quoique très-chères, ne durent *presque rien,* le podophile répond : « Vous êtes dans une erreur complète, messieurs; mes bottes ne vous chaussent-elles pas à ravir ? mais vous voulez aller à pied avec ma marchandise, et dans la rue ! cela, messieurs, ne se peut pas. Si ce sont des souliers pour marcher que vous souhaitez, je vous demande bien pardon, je n'en fais pas. »

Comme nous l'avons vu, le bottier est appelé *boueux* par ironie ; mais celui-ci, en revanche, traite le cordonnier pour femme de *chiffonnier*. Le chiffonnier, d'une propreté exemplaire et féminine, est en général d'une constitution médiocre, tandis que le *boueux,* solide, robuste et sale, pratiquant un métier des plus durs, est au contraire une espèce d'Alcide, armé comme un Titan d'une barre de fer en guise d'astic, et d'un formidable épieu pour forcer le bas de l'embouchoir sur l'avant-pied.

On donne de 6 à 9 fr. de façon à l'ouvrier pour les bottes ordinaires. Pour les souliers de femme, le chiffonnier reçoit la somme de 9 à 35 sous. Malgré l'exiguïté de ce prix, il en est qui arrivent, par une habileté prodigieuse, à se faire encore de fort bonnes journées. Au Conservatoire des arts et métiers, on voit une paire de souliers de ma-

roquin, dont le talon est à couche-point avec piqûre élégante, et à côté de laquelle on lit : « Le nommé André *** est parti de Paris le 6 du mois d'août 1822, à deux heures et demie du matin, pour Saint-Germain-en-Laye, où il a fait une paire de souliers ; de là il est allé à Versailles où il en a fait une deuxième paire ; la troisième a été faite à Sèvres, et en arrivant à Paris, il a fait la quatrième paire au marché Saint-Martin. A huit heures du soir, il est allé jouer la comédie, et de là à la société où il avait habitude de se rendre dans la soirée. En travaillant pendant dix heures, il a confectionné quatre paires de souliers de femme d'une manière élégante, et qui laissent peu de chose à désirer ; on assure que dans une semaine il a pu aller jusqu'à soixante et onze. » Mais il faut avouer qu'on rencontrerait peu d'ouvriers aussi actifs que celui dont il est ici question.

Quant aux souliers vernis, pantoufles et autres chaussures légères, cela se fait *à la grande façon;* c'est-à-dire en gros et chez des fabricants livrés absolument à ce genre, et en possession de fournir les débitants. Il y a aussi des cordonniers *à la grande façon* qui ne travaillent que pour la province et la pacotille. Ceux-ci confectionnent et expédient dans les deux mondes des chaussures dites *baraquettes*, composées en général d'un peu de cuir et de beaucoup de papier. Il en est du reste de même de toutes les marchandises destinées aux Amériques : c'est toujours assez bon, dit-on, pour des Sauvages ; et l'on envoie à New-York ou à Cuba des copeaux pour du vermicel, ou des manches à balai pour des fusils de munition.

Un monsieur, haut employé, fort connu dans la capitale, et qui mérite de l'être à tous égards, avait, il y a quelque temps, un billet de 5,000 francs à toucher chez un gniaffe du faubourg Saint-Marceau. Il s'y rend, mais ne croyant guère qu'il pût être payé.

Arrivé rue de l'Épée-de-Bois, il cogne à l'huis d'une masure horrible et délabrée. — Le gniaffe se présente. « Que souhaite monsieur? »

Il hésite, — il regarde autour de lui, — et voyant tant de misère, il n'ose lâcher le mot de sa mission.

Après un long intervalle ; après qu'il eut tourné vingt fois et sa langue et autour du pot, le gniaffe comprenant son embarras, lui dit : « Je vois ce que monsieur désire ; monsieur vient pour toucher le montant d'un petit effet?

— En effet, monsieur.

— De cinq mille?

— De cinq mille.

— Bien, monsieur, je vais vous satisfaire. »

Premier étonnement du bourgeois !

Le gniaffe passe dans une pièce voisine, ouvre un bahut, — puis revenant : « Monsieur veut-il être payé en billets de banque, en argent ou en or?... sauf le change bien entendu. Je suis à sa disposition. »

Deuxième étonnement du bourgeois !

En... en... en... Monsieur, comme il vous plaira... Tenez, si vous voulez, moitié argent et moitié papier.

Et la chose fut faite aussitôt à son gré.

Troisième étonnement du bourgeois !

Lequel dit alors au gniaffe : « Vous m'excuserez, monsieur, si j'ai montré d'abord quelques embarras ; mais soit dit sans vous offenser, je ne pensais pas, monsieur, qu'un homme de votre profession pût être à même de faire l'appoint d'une aussi forte somme.

— Ah ! mon cher monsieur, quelle est votre innocence !... croyez bien que je ne suis en aucune manière blessé ; mais revenez de votre prévention ; il y a, sachez bien, beaucoup de gens de mon état, riches, parfaitement riches. Au métier que je fais, voyez-vous, monsieur, quand il plaît à Dieu, on gagne un argent fou. Nous achetons les vieilles chaussures qu'on jette à la borne, les savates, les lanières, les vieux chapeaux, le vieux papier à sucre ou à chandelle... Tenez, voyez, nous n'en manquons pas !... (Il lui fit visiter alors toute la maison, qui en était comble du haut en bas ; de la cave au grenier ce n'était que chiffons et savates) ; nous dépeçons tout ça ; nous le rapprêtons et en faisons des chaussures de pacotille, qui sont expédiées avec un grand bénéfice dans les colonies, dans les Indes... Voilà, monsieur, le savetier que je suis ! »

En voici bien long sur un sujet bien fade et bien roturier. Dieu veuille que le lecteur lassé ne s'écrie pas, en achevant ce bavardage : « *Caligæ Maximini !* » comme on disait autrefois à ceux qui étaient longs à compter des sornettes, faisant allusion au soulier démesuré de cet empereur. — Maximin avait huit pieds de haut.

Nous avons préféré pour le titre de cet article le mot *gniaffe* à tout autre, parce que c'est le cordonnier gniaffe surtout que nous nous sommes proposé de peindre ; puis aussi parce que le mot *gniaffe*, comme tout ce qui s'est greffé sur l'argot, nous a semblé plus populaire et plus expressif. L'étymologie d'ailleurs en est brillante ; ainsi que la plus grande partie du jargon des voleurs, ce terme est d'origine hellénique, et vient du mot grec γναφεύς, cardeur ou peigneur, et dérisoirement racleur ou gniaffe, forme de γνάφω, racler (anglais *to gnaw* ronger), c'est-à-dire racleur ou ratisseur de vieux cuir.

ENVOI.

Il y a en ce moment à Paris quarante mille ouvriers gniaffes (la plupart Lorrains, Barrois, Alsaciens ou Allemands de nation), six mille maîtres, et à l'usage de tout ce monde, deux bureaux de placement. J'espère que le lecteur voudra bien me savoir quelque gré si, devant une armée aussi formidable, j'ai su conserver ma hardiesse et mon franc parler. Il ne faudrait pourtant pas non plus qu'il s'exagérât trop mon courage ; car le gniaffe, l'avons-nous dit et pensons-nous l'avoir assez bien démontré, est un être peu dangereux de sa nature, plein de déférence pour la pratique, et tout à fait inoffensif à l'endroit de son semblable.

Petrus BOREL.



LE CONTROLEUR

DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.



BIEN que ce ne soit pas le principal personnage de son administration par sa position hiérarchique, nous l'avons choisi comme celui qui résume le mieux les signes caractéristiques de l'employé des contributions directes. Il a au-dessus de lui le directeur et l'inspecteur, au-dessous le surnuméraire. Mais à vrai dire, les uns et les autres procèdent de lui, car il est le rouage le plus actif de toute la mécanique administrative. Pour bien faire comprendre en quoi consiste le contrôleur des contributions directes, il est nécessaire de dire en quelques mots ce que c'est que cette administration. Les contributions directes comprennent quatre impôts : 1° l'impôt foncier, 2° l'impôt personnel et mobilier, 3° l'impôt des patentes, 4° l'impôt des portes et fenêtres. Les deux premiers sont ce qu'on appelle des impôts de répartition; voici pourquoi. Lorsque la chambre vote le budget, elle demande à la contribution foncière, ainsi qu'à la contribution mobilière, une somme déterminée d'avance. Cette somme, ou plutôt ces deux sommes sont réparties entre les départements selon leur richesse. Le conseil général de chaque département divise ces impôts par arrondissements, et les conseils d'arrondissement déterminent la part afférente à chaque commune. Une fois arrivé là, l'impôt foncier se répartit entre les propriétés



LE CONTROLEUR
DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

selon leur revenu présumé; l'impôt personnel et mobilier entre les individus, selon la valeur de la demeure qu'ils occupent. C'est un conseil de répartiteurs qui fait cette dernière division. Le caractère de l'impôt de répartition a cela de particulier que, devant nécessairement fournir une somme déterminée d'avance, il est variable chaque année pour les imposés. En effet, je suppose qu'une commune soit sujette à 10,000 francs d'impôts, et qu'on y construise trente maisons dont chacune, après trois ans de construction, doit subir sa part de cette somme, on comprend que la quote-part des anciens imposés devra diminuer en raison de ce qui est supporté par les nouveaux.

Vient ensuite la contribution des portes et fenêtres et celle des patentes, qui sont des impôts de quotité. En effet, ce n'est pas une contribution générale dont le produit est fixé d'avance, qu'on impute aux portes et fenêtres et aux patentes; c'est un tarif qui produit plus ou moins, selon la matière imposable. Ainsi on paye tant à l'état pour une porte cochère, tant pour une porte bâtarde, tant pour une fenêtre du rez-de-chaussée ou du premier étage, tant pour les fenêtres des étages supérieurs. Si les fenêtres sont plus nombreuses, l'impôt s'accroît; si elles diminuent de nombre, il diminue de même. Pour les patentes, il y a de même un tarif fixe et déterminé d'avance. C'est une somme constante selon la profession de l'imposé, plus le dixième du prix de location des bâtiments où il exploite son industrie; et, de même que plus haut, si le nombre des industriels et l'étendue des industries s'accroît ou diminue, l'impôt suit la même proportion. Ainsi, par un effet contraire à celui de l'impôt de répartition où l'état sait ce qu'il recevra, sans que le contribuable sache précisément ce qu'il paiera, dans l'impôt de quotité, le contribuable sait au juste ce qu'il aura à payer, et l'état ignore ce qu'il a à recevoir.

Et maintenant disons que l'administration des contributions directes est préposée à la répartition des deux impôts foncier et mobilier, et à l'application des tarifs des impôts des portes et fenêtres et des patentes; ils représentent l'état dans les divers degrés ou conseils de répartition dont nous avons parlé ci-dessus, et qui sont tous composés d'intérêts locaux.

Nous demandons bien pardon à nos lecteurs d'entrer dans des détails techniques de cette nature; mais il nous semble qu'un livre qui s'appelle LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES doit avoir sa partie sérieuse, et que ce n'est pas seulement par nos ridicules que nous devons tâcher de nous connaître. Or l'administration des contributions directes est représentée dans chaque chef-lieu de département par un directeur et un inspecteur, dont le premier est le centre où aboutissent tous les travaux des subalternes que le second inspecte. Mais l'agent principal, l'agent actif, celui surtout qui est en contact immédiat avec les personnes et avec les choses, c'est le contrôleur des contributions. C'est lui qui établit le revenu des propriétés, lui qui évalue la valeur locative des maisons d'habitation et des maisons employées à l'industrie; c'est lui qui classe les patentés, lui qui nombre les portes et fenêtres des propriétés bâties, par conséquent c'est lui véritablement qui asseoit l'impôt, le distribue, et qui, nous devons le dire, a beaucoup plus souvent à combattre la partialité et l'ignorance des autorités locales pour rester dans le juste, qu'à se servir de leurs lumières. C'est lui

qui fait sur les matrices de rôles [1] les changements arrivés tous les ans pour cause de vente, de succession ou de partage; enfin c'est lui qui juge en premier ressort des réclamations des contribuables, et qui dix-neuf fois sur vingt est le suprême juge, car c'est d'après son rapport que se décident en général les autres rapporteurs et le tribunal qui prononce. Ainsi c'est lui qui vérifie les faits de non location pour lesquels les propriétaires réclament la remise de l'impôt. Si la récolte d'un paysan a été détruite par l'orage, si son bétail a été décimé par une épizootie, si ses granges ont été inondées ou brûlées, c'est lui qui constate la perte, qui l'expertise, qui l'évalue. Agent principal du cadastre, c'est sur lui que repose l'exécution de cette immense opération qui doit doter la France de la carte géographique la plus admirable, et de la statistique la plus complète de ses richesses territoriales. Et pour cela il faut qu'il soit à la fois expert et géomètre, qu'il mesure le terrain et qu'il en détermine la qualité pour en évaluer le revenu probable. Indépendamment de ces fonctions si variées, il est encore commis à l'inspection de la comptabilité des percepteurs; et pour tout ce qu'il doit savoir, pour tout ce qu'il fait, on lui alloue un traitement de 2,400 francs : et pour ces 2,400 francs on trouve en France des hommes capables, probes, modestes, qui se livrent à ce travail opiniâtre et incessant!

Mais, il faut le dire, de tous les administrateurs, l'employé des contributions directes est peut-être le plus considéré. Quoique sa mission touche à l'assiette de l'impôt, on peut dire qu'elle n'a pas l'apparence fiscale de la contribution indirecte, qui saisit, force la demeure, et pénètre dans la famille. Pour faire comprendre la différence qu'il y a dans l'opinion entre un contrôleur des contributions directes et un contrôleur des contributions indirectes, on peut dire que c'est la même qu'il y a dans l'esprit public entre un capitaine d'infanterie et un capitaine de gendarmerie. Tous deux obéissent à une loi et remplissent un devoir; mais, abstraction faite des individus, on préfère le devoir du capitaine d'infanterie au devoir du capitaine de gendarmerie. De même pour les deux sortes de contrôleurs dont j'ai parlé.

Si maintenant nous passons des choses aux individus, nous dirons : Cet homme qui passe sur un mauvais cheval de louage, soigneusement enveloppé de son manteau, et portant derrière lui une mauvaise valise couverte de toile cirée pour protéger les papiers qu'elle renferme, c'est un contrôleur des contributions en tournée de mutations : pluie ou soleil, froid ou chaud, le devoir l'appelle, il y marche.

Cet homme assis devant une table couverte de réclamations en style inintelligible, en écriture indéchiffrable, accompagnées de certificats de maire les plus burlesquement rédigés, mais les lisant patiemment, les commentant, les exposant de nouveau pour ses supérieurs, c'est un contrôleur des contributions dans son bureau.

Cet homme à pied dans des champs fangeux, en déterminant l'étendue et la qua-

[1] On appelle matrice de rôles le registre où sont inscrits par communes les contribuables de toute la France. Tous les ans il est fait une copie complète de ces matrices, c'est ce qu'on appelle les rôles. C'est sur ces rôles qu'on écrit près de chaque nom le montant de l'impôt. Une fois achevés, ils sont signés par le directeur et le préfet de chaque département et le maire de chaque commune, et remis au percepteur, qui perçoit l'impôt d'après ces rôles.

lité, c'est un contrôleur des contributions directes faisant du cadastre. Si vous voulez le connaître plus intimement, entrez dans cette maison d'assez bonne apparence; là, vous trouverez au premier, car le contribuable trouverait mauvais qu'on le fit monter au second, vous trouverez, dis-je, un appartement de deux pièces: c'est celui du contrôleur célibataire; la principale est son bureau, la seconde, sa chambre à coucher; la première vous appartient, mais l'autre n'est qu'à lui et à ses amis, car si le contrôleur a quelque noble goût, quelque passion d'art, malheur à lui si quelque vestige s'en trahit au dehors!

Que de fois j'ai été pris au cœur d'une soudaine pitié pour mon pauvre ami B..., lorsqu'on frappait tout à coup à sa porte au moment où il nous jouait du violon comme Haumann, ou nous récitait les vers de l'*Iliade* avec l'exaltation d'un rapsode! Il jetait son violon ou son Homère dans sa chambre, et recevait en tremblant le contribuable, qui ne manquait pas de dire que l'employé qui joue du violon ou qui récite des vers ne saurait être qu'un imbécile, si ce n'est un malhonnête homme. C'est, du reste, une idée généralement reçue en France, que tout homme qui a une idée d'art dans la tête n'est absolument bon à rien de ce qui demande un calcul quelconque. Pour le vulgaire, c'est précisément ce qui fait sa distinction qui est la cause immédiate de tout ce qui n'est pas régulier en lui. Ainsi un sot médiocre fera ou dira une sottise dans une affaire administrative, c'est qu'il a manqué d'attention ou qu'il s'est trompé, car enfin tout le monde est sujet à erreur. Un apprenti commerçant fait des dettes, on se dit: Il faut bien que jeunesse se passe; un clerc de notaire séduit la femme de son patron, c'est une joyeuse perfidie; mais qu'un homme qui s'occupe d'art fasse quelqu'une de ces fautes, c'est la suffisance, la folie ou la corruption qui naissent de l'art qui l'égarent. Pour lui, la jeunesse, l'occasion, l'inexpérience, ne comptent plus comme excuse. Avis donc aux jeunes intelligences qui se croient le droit de se distraire de leurs travaux administratifs par les nobles inspirations de l'art, c'est un méfait qui attachera à leur vie une prévention qui les écartera de tout avancement.

Si j'insiste sur ce point, c'est que j'ai vu un pauvre contrôleur des contributions directes à qui l'on dédaignait de répondre sur les affaires qui le regardaient, parce qu'on avait découvert qu'il faisait des vers, et qu'on ne soupçonnait pas qu'un homme qui fait des vers fût capable de comprendre que 2 et 2 font 4. Quand le malheureux envoyait à son administration un rapport bien raisonné et bien écrit, aucun de ceux à qui il s'adressait ne lui en tenait compte, et le premier mot qu'on en disait était celui-ci:

« Qui est-ce qui lui a fait son travail? »

C'est cette manie qui a donné en général à l'employé, et particulièrement au contrôleur des contributions directes, la couleur terne et affairée qu'il a maintenant. Il y a vingt ans, quand la population des jeunes gens instruits qui voulaient entrer dans les administrations n'encombrait pas les bureaux, vous auriez vu de jeunes contrôleurs alertes, gais, brillants: quand ils parcouraient les communes, c'était fête chez le maire et chez la femme du percepteur. Le paysan l'aimait, parce qu'il buvait gaiement son mauvais cidre, embrassait ses filles, et avait cette générosité

qui tendait toujours à secourir le malheureux, et qui le mettait en résistance contre le gros propriétaire.

Riche de sa jeunesse et de sa vigueur, il accomplissait ses rudes travaux et trouvait encore des heures pour les soirées du sous-préfet et les redoutes de l'hôtel de ville. Mais à présent, où l'on passe cinq ans à être aspirant surnuméraire, et où le surnumérariat venu prend encore sept ou huit ans, on n'arrive à la médiocrité du contrôle qu'à l'âge où la prévoyance et le calcul commencent. Et puis quelle âme peut résister à dix ans de bureau parmi des employés cruels pour tout ce qui est plus actif, plus jeune, plus intelligent qu'ils ne le sont? Ainsi maintenant le contrôleur est toujours un homme fait, partant laborieux, qui prévoit son avenir, avenir peu glorieux, peu lucratif et bien éloigné.

Voilà pourquoi, s'il est garçon, vous le trouverez abonné à une pension où il dîne maigrement, fuyant le café, où l'on est reçu impoliment si on ne dépense pas d'argent, où on est compromis si l'on en dépense. Si par hasard on l'invite dans les réunions administratives, il craint d'y aller, il n'y va pas, et on ne l'invite plus. S'il est marié, c'est un pauvre ménage que le sien, où la plus stricte économie suffit à peine au nécessaire. Là, comme dans les ménages du peuple, il arrive quelquefois qu'on demande à l'enfant d'alléger avant l'âge la charge qu'il impose à sa famille. Avant qu'ils comprennent le sens des choses qu'ils écrivent, on façonne ces enfants à une belle écriture, et ils obtiennent par préférence les nombreuses copies dont l'administration est chargée, et qu'elle fait faire en dehors de ses bureaux.

De tous les êtres que la société dénature par ses exigences, ceux-là sont les plus misérables. J'ai vu dans les fabriques les enfants qui rattachent : ce sont, il faut le dire, de pauvres êtres étiolés, maladifs, et qui n'ont plus assez de séve pour devenir des hommes ; mais du moins sont-ils encore des enfants ; leur travail, ils le font en riant, étourdiment, en pensant à autre chose ; et lorsque l'heure des repas est sonnée, c'est pour eux, comme pour les écoliers, une heure de récréation où ils courent et jouent tant que leur permet le peu de forces que leur laisse le travail. Il n'en est pas de même de ces petits commis attelés à la copie d'une nomenclature de noms. Là, point de distraction, point de mouvement, point de cette causerie moqueuse qui rit dans la bouche des petits ouvriers, mais une attention qui l'obsède sans lui rien apprendre, un travail qui l'absorbe sans lui rapporter une idée. La seule qu'il en recueille, c'est qu'au bout de sa journée il a gagné 25 ou 30 sous. De là une sorte d'importance sotte et pédante à l'âge où l'âme de l'enfant ne doit avoir ni calcul ni prévision. Ce sont de petits bonshommes secs, impertinents, calculateurs. A l'âge où on devrait leur donner le fouet, ils sont en mesure de discuter ce qu'ils valent par ce qu'ils rapportent. Ce sont ces enfants-là à qui leurs parents donnent à douze ans des bottes, une redingote, et qui ont une tournure d'hommes faits à la façon des nains. C'est là, je vous le jure, la pire dégradation de l'espèce, c'est celle qui tue l'âme et la pensée dans ce qu'elles ont de généreux, pour la vivifier dans ce qu'elle a de froid, de calculateur et d'égoïste.

Il est impossible de blâmer les parents de ces pauvres victimes, en voyant le modeste salaire qu'on attribue aux travaux si rudes et si permanents du contrôleur.

Comment, avec 2,100 francs ou 2,400 francs, vivre avec sa femme, deux enfants, et donner à ceux-ci une éducation libérale? C'est impossible. Et cependant la foule se presse à la porte des administrations! Et il est à remarquer que dans le pays où l'on se croit le droit de calomnier et de mépriser tout ce qui tient de près ou de loin au gouvernement, tout le monde veut lui appartenir. Toutefois, il faut le dire aussi, de tous les administrateurs qui ont à lutter contre la désaffection de l'opinion publique, le contrôleur des contributions directes est celui qui la subit le moins, bien qu'il soit en contact avec les intérêts les plus divers et les plus opposés. En effet, depuis le plus humble paysan dont il va évaluer la chaumière, jusqu'à l'aristocrate le plus opulent dont il expertise le château; depuis le savetier dont il visite l'échoppe, jusqu'au magnifique industriel dont il mesure l'usine, tous sont sous la juridiction du contrôleur des contributions directes. Et, nous devons le dire, sauf de bien rares exceptions, il y a dans cette classe d'administrateurs une générosité courageuse qui sait tempérer l'application rigoureuse de la loi fiscale.

Lorsqu'une loi absurde et odieuse condamna le misérable habitant d'une chaumière à payer, pour le trou fermé d'un carreau par où il reçoit un jour pénible, un droit égal à celui qu'un riche propriétaire doit pour la large et haute fenêtre qui éclaire son salon, bien souvent le contrôleur oublia de son chef la misérable lucarne du pauvre, au risque d'être destitué; car si l'administration centrale de Paris l'eût appris, elle qui fait les lois, elle eût puni quiconque aurait eu l'humanité de ne pas la croire infaillible.

Du reste, je ne sais rien de plus insupportable que la morgue des administrations de Paris vis-à-vis des employés de département. Le plus minime commis se croit un droit acquis de supériorité sur l'administrateur provincial à qui il adresse un ordre, ne fût-ce que parce qu'il copie la lettre où on le lui transmet. C'est pour cela qu'on voit rarement à Paris le contrôleur des contributions directes : on y rit trop de son habit bleu barbeau (habit des dimanches) et de son pantalon sans sous-pieds, pour qu'il ne préfère pas sa petite ville, où il a son rang d'homme comme il faut.

Comme le contrôleur est en général trop pauvre pour être électeur, personne ne le patronise, et le député de son arrondissement s'en enquiert moins que du dernier fermier qui a un vote à donner. Aussi ne le voyez-vous guère mêlé aux intrigues politiques. En dehors de ce mouvement qui fait si vite arriver tant de sots, il ne court pas non plus la chance de ces destitutions éclatantes qu'attire à d'autres une opinion gardée trop longtemps pour être bonne à toutes les dissolutions de chambre. Le contrôleur pourrait avoir cependant, s'il le voulait, une grande influence électorale, mais ce serait pour lui une arme à deux tranchants, et dont en général il s'interdit l'usage.

Cependant le contrôleur des contributions a eu ses jours de tribulations politiques. A l'époque où les *fraudes électorales* furent en réputation, grâce aux dénonciations des journaux libéraux, les contrôleurs furent accusés de diminuer ou d'augmenter les cotes de l'impôt direct pour défaire ou faire des électeurs, selon l'opinion des contribuables. S'en trouva-t-il qui furent coupables de pareilles complaisances? je

l'ignore ; mais s'il en fut ainsi, on peut compter ceux-là comme de très-rares exceptions. A mon sens, l'administration des contributions directes est la plus morale, la plus sûre, la plus exacte des administrations, et le corps de ses contrôleurs est composé d'hommes parfois plus distingués que leur fonction, et valant toujours plus qu'ils ne gagnent. C'est à eux qu'on pourrait avec raison appliquer en le modifiant le mot de Figaro : « Aux qualités qu'on exige d'un bon contrôleur des contributions directes, connaissez-vous beaucoup de ministres qui fussent capables de l'être ? »

Quelquefois le contrôleur est appelé à participer, par son active collaboration, aux résultats les plus élevés de la finance. Ainsi, lorsqu'il s'agit, il y a quelques années, de rectifier entre les départements la répartition générale de l'impôt trop arbitrairement faite par la convention nationale, il fallut connaître la richesse générale du pays, et par conséquent le revenu véritable de chaque département. Qui fut chargé de préparer les éléments de cet immense travail ? Ce fut le contrôleur des contributions directes. Il serait trop long et hors de propos de dire ici la multiplicité d'opérations auxquelles il doit être apte en pareil cas ; mais on s'étonne encore de trouver toujours ces hommes prêts à tous les devoirs qu'on leur impose, et capables de les remplir.

Mais jamais aucun de ces hommes pratiques qui apprennent la science de l'impôt dans ses véritables bases n'arrivera à être ministre. En effet, il sera six ans aspirant surnuméraire ou surnuméraire, il attrapera ainsi vingt-sept ou vingt-huit ans, il demeurera contrôleur de deuxième et de première classe et contrôleur principal jusqu'à quarante-cinq ans, avec 2,100, 2,400, 2,700 francs d'appointements ; à quarante-cinq ans, il sera inspecteur avec 3,000 ou 3,500 francs ; et à cinquante-cinq ou soixante ans on le fera directeur avec une aisance de 7 à 12,000 francs. Cherchez dans cette carrière comment il pourra acquérir la propriété qui doit lui donner la contribution nécessaire à devenir éligible. S'il y arrive, ce sera à l'âge où l'homme est fini. Et je vous parle là des plus habiles, des plus favorisés, de ceux qui font aujourd'hui un chemin rapide, car les neuf dixièmes meurent sans toucher la terre promise de la direction. Que le pays récompense donc en considération, en bienveillance, en respect, ces hommes laborieux, modestes, probes, qui se vouent à son service, et dont presque toute la vie est une longue privation. Saluez cette honorable pauvreté, et n'ôtez pas votre chapeau au vice insolent, et alors vous verrez comment se reconstituent les mœurs d'un peuple ; car, on a beau dire et beau faire, ce que veut le Français, ce n'est pas l'or, c'est l'applaudissement, et ceux qui l'ont perverti ne sont pas les fripons, mais ceux qui tendent la main aux fripons. Quant à moi, je me trouve heureux d'avoir pu manifester hautement à ces hommes honorables et modestes le sentiment d'estime et de respect que j'ai gardé d'eux, pour les avoir vus de près et les avoir appréciés.

Frédéric SOULIÉ.











FAUST
Pauquet

